

QU'ONT À NOUS APPRENDRE LES « NEETS » ?

FRAGMENTS D'UNE ENQUÊTE QUALITATIVE AUPRÈS DE « NEETS » (YOUNG PEOPLE NOT IN EMPLOYMENT, EDUCATION OR TRAINING), SOIT DES JEUNES QUI NE SONT NI EN EMPLOI, NI AUX ÉTUDES, NI EN FORMATION.

RECHERCHE COMMANDITÉE PAR L'OBSERVATOIRE DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE, ET DE L'AIDE À LA JEUNESSE

SEPTEMBRE 2013

Avec le soutien de



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Une réalisation



Réalisation | Téléformation | Animation

2013

POLITIQUES SOCIALES ET VIOLENCE SYMBOLIQUE

Tentative d'objectivation participante
de la situation de personnes
cartographiées comme « NEET »

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|------|-----------------------|
| p. 3 | Introduction |
| p. 3 | A la lisière du monde |

| | |
|-------|--|
| p. 6 | Partie 1 - Comment les personnes nous conduisent-elles à qualifier leur situation présente ? |
| p. 7 | Océane |
| p. 13 | Des vides très remplis |
| p. 14 | Théodore |
| p. 19 | Antoni |
| p. 24 | Intégration et insertion : une relation de co-production ? |
| p. 27 | Aliénor |
| p. 35 | Boudhaw |
| p. 44 | Elsa et Nicolas |
| p. 55 | Une lecture obligatoirement non instrumentale et non « sectorialisée » des situations |
| p. 57 | Mike et Alice |
| p. 65 | La situation de « NEET » et le stigmat |
| p. 65 | Marvin |

| | |
|--------|--|
| p. 90 | Partie 2 - Une lecture en termes de droits du sujet |
| p. 91 | Une approche individualisée ? |
| p. 96 | L'importance des mécanismes de subjectivation |
| p. 96 | Nélis |
| p. 104 | Léa |
| p. 110 | Des engrenages de désobjectivation |
| p. 110 | Sam et David |
| p. 116 | Des aides cadastrées pour des trajectoires singulières |
| p. 116 | Elodie |
| p. 119 | Magda |
| p. 124 | Julie |
| p. 129 | Donovan |
| p. 133 | Une nouvelle transversalité négative |
| p. 135 | Valérie |
| p. 143 | Un mensonge idéologique ? |
| p. 143 | Alain |
| p. 146 | Zia |
| p. 151 | Une conception non romantique du sujet |
| p. 152 | Jean |
| p. 160 | Sarah |

| | |
|--------|---|
| p. 170 | Partie 3 - Des facteurs aggravants |
| p. 172 | Un « optimum activatif » inadéquatement déployé par certains agents |
| p. 173 | Pedro et Manu |
| p. 181 | Les rets invisibles d'une nouvelle institution totale |
| p. 184 | Renaud |
| p. 204 | Un cas exceptionnel ? |
| p. 204 | Lucas et Christian |
| p. 211 | Sébastien |
| p. 214 | Fatima |
| p. 218 | Philippe |

| | |
|--------|--|
| p. 222 | Partie 4 - le poids des structures et des politiques structurelles |
| p. 223 | Eviter une lecture au seul niveau de l'interaction |
| p. 226 | Les promesses non tenues de l'Etat Social Actif |
| p. 231 | Une force d'attraction négative à enrayer |
| p. 235 | Quelle réorientation des politiques sociales ? |

| | |
|--------|--|
| p. 240 | Partie 5 - Retour sur une démarche |
| p. 241 | La commande |
| p. 244 | Exposé du processus de la recherche |
| p. 247 | Mise en oeuvre concrète de ces principes |

| | |
|--------|----------------------------|
| p. 260 | Postface - note de lecture |
|--------|----------------------------|

| | |
|--------|----------|
| p. 263 | Annexes |
| p. 264 | Annexe 1 |
| p. 270 | Annexe 2 |

A la lisière du « monde »

L'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ) nous a confié la réalisation d'une enquête qualitative sur la situation de personnes jeunes (18 à 30 ans) cartographiées comme « NEET », soit de personnes ne se trouvant ni à l'emploi, ni dans une filière d'enseignement, ni en formation socio-professionnelle.

L'acronyme « NEET » (Not in Employment, Education or Training) constitue typiquement ce que Michel Callon désigne comme une « créature de laboratoire », ici en sciences sociales.

Ces « créatures », dit Michel Callon, « peuplent notre monde et contribuent à le façonner ». Ce façonnage s'opère notamment grâce à l'industrie de « techniciens d'insertion » qui composent notre monde avec ces créatures, par exemple en leur donnant une réalité tangible au départ de « statistiques » ou en suggérant des politiques à leur sujet.

Quel monde façonne-t-on lorsqu'on y insère une « catégorie » décrite par une pareille triple négation ?

La question se pose en tout cas de savoir s'il ne peut pas s'agir d'un monde bâti à partir du point de vue des dominants et qui peut renforcer leur position.

La formulation ouvre en effet la voie à des interprétations qui reportent sur les personnes le « choix », voire la « responsabilité » de ne pas se situer dans au moins un des dispositifs prévus pour les « intégrer » à une société qui semble n'attendre qu'eux et qui affirme à l'envi qu'un minimum de bonne volonté suffit pour accéder à ces dispositifs.

De nombreux auteurs, comme Didier Lapeurronie, remarquent que dans nos sociétés libérales, « ceux qui échouent, qui sont considérés comme des exclus ou des « non-intégrés », sont sans cesse renvoyés à leur inaptitude, à leur « incapacité » à s'adapter ou à s'intégrer. (...) Les problèmes ne sont plus perçus comme le résultat de rapports de pouvoir : ils sont à la fois moralisés et naturalisés.

Ils sont moralisés au sens où l'exclusion est interprétée comme le produit des effets pervers de la protection sociale qui inciterait à ne pas travailler ceux qui ont perdu leur « dignité » et n'ont pas intégré les valeurs « civiques ».

(...) Mais surtout, quand ils ne sont plus interprétés socialement, les problèmes tendent souvent à être « naturalisés », c'est-à-dire expliqués par une capacité « culturelle » ou « biologique », héritée ou acquise, à s'intégrer et à prendre part à la compétition. »¹

La recherche sur un objet ainsi pré-défini peut dès lors pointer vers la justification politique de déconstruction des protections sociales encore existantes, voire se teinter d'un romantisme de mauvais aloi : considérées comme une nouvelle « terra incognita », ces personnes sont vues comme des « alternatives en gestation » mais conçues du point de vue des dominants ; il arrive très fréquemment que ceux qui ont un travail, par exemple, et surtout un travail garanti, voient dans ce qu'ils construisent comme une « marge » la promesse d'une mise en cause d'un aspect de ce qu'ils possèdent qui les dérange (souvent très moyennement d'ailleurs) en feignant d'oublier les avantages qu'ils retirent de ce qu'ils ont : par exemple, combien de « mises en cause » du caractère trop contraignant du travail

1 D. Lapeurronie, « La gauche face aux exclus », in F. Dubet et M. Wieviorka (dir.), *Penser le Sujet*, Paris, Fayard, 1995, pp. 571-572.

(« est-ce donc la seule façon de s'épanouir ? ») font-elles radicalement l'impasse sur les avantages et droits que le dit travail procure...

La visée de la recherche consistait bien à tenter d'apprendre des personnes elles-mêmes ce que nous avons à comprendre des situations qu'elles vivent, puis de tenter de formuler les questions critiques que pose leur situation à la société tout entière, s'il devait apparaître du moins que les situations à nous décrites ne relevaient pas de la seule responsabilité individuelle de leurs protagonistes.

La dimension critique de la recherche telle que définie par Luc Boltanski nous servira ici de référence.

Dans la lignée de sa pensée critique, nous pouvons considérer que les situations des personnes concernées sont en relation avec des dispositifs institutionnels qui « encadrent » des décisions de **valorisation**. Faute d'un tel encadrement, ces décisions pourraient faire l'objet de disputes sans fin : ces dispositifs octroient ou non une certification, accordent ou non une aide, permettent ou non une embauche (pensons par exemple à la loi anti-discrimination), toutes décisions ayant des conséquences tangibles pour les personnes.

Des institutions encadrent ces décisions, le plus souvent en déterminant des « épreuves » auxquelles le processus décisionnel doit se conformer et qui permettent de le justifier : un dispositif conforme peut être confirmé.

L'exercice de la critique s'attachera à vérifier que l'« épreuve » prévue a bien été mise en œuvre, interrogera la pertinence de celle-ci par rapport à la décision à prendre, ou, plus radicalement, montrera que le « cadrage de la réalité » par l'institution ne tient pas compte d'éléments-clés qui sont pourtant présents dans « le flux de la vie ».

Cette part du vivant non prise en compte par la réalité instituée, Boltanski la désigne du terme de « monde » (qu'il oppose donc à la réalité telle qu'elle est instituée ou confirmée).

Nous aurons donc à considérer les personnes concernées par la recherche comme ne faisant pas l'objet d'une décision positive par rapport aux dispositifs en vigueur et nous aurons à nous demander si les épreuves qui règlent les valorisations permises par les dispositifs ont été mises en œuvre « dans les règles de l'art », si elles sont toujours adéquates, si elles ne passent pas à côté d'éléments du « monde » dans lequel ces personnes évoluent.

Remarquons que ce point de vue critique nous conduit à nous demander si les situations concernées peuvent être considérées sous l'angle de la succession, de l'enchaînement, voire du cumul de valorisations négatives, équitables ou non, légitimes ou non, appropriées ou non.

De ce point de vue, l'exigence d'intégration se renverse pour porter sur les dispositifs institutionnels de valorisation, qui ont à montrer qu'ils ne sont pas restés à la lisière de ce « monde », à propos duquel ils n'ont peut-être pas déployé une capacité de compréhension suffisante.

Il n'est pas possible de tenter une telle approche sans donner la priorité à la compréhension de l'analyse que les personnes elles-mêmes font de leur situation et sans mettre en œuvre une approche réflexive respectueuse de cette analyse.

C'est le projet que s'était donné en son temps Pierre Bourdieu dans la somme qu'il a réunie sous le titre *La misère du monde*.

Bourdieu en formulait l'ambition comme suit, en soulignant les contradictions qui lui sont inhérentes :

« livrer tous les éléments nécessaires à l'analyse objective de la personne interrogée et à la compréhension de ses prises de position, sans instaurer avec elle la distance objectivante qui la réduirait à l'état de curiosité entomologique, adopter un point de vue aussi proche que possible du sien sans pour autant se projeter indûment dans cet *alter ego* qui reste toujours, qu'on le veuille ou non, un objet, pour se faire abusivement le sujet de sa vision du monde. »

Bourdieu parlait dès lors d'une « entreprise d'objectivation participante », formule dont il faut bien remarquer qu'elle constitue un oxymoron.

Notre tracé cherchera donc à éviter de se faire le relais automatique des positions dominantes ou d'adopter un point de vue romantique, qui serait proche de l'obscurité telle que la concevait Herbert Marcuse : une attitude impudente (et non impudique). Par ailleurs, l'attitude d'enquête et l'écriture qui en communique les résultats ont souhaité échapper à la réduction de la personne au statut d'objet d'observation, tout en évitant une projection ou une abusive identification, qui feraient avorter l'approche réflexive.

On comprendra dès lors que nous avons donné une large place à l'analyse que les personnes interviewées elles-mêmes donnent de leur situation, en essayant d'y articuler d'une manière non artificielle les éléments de compréhension, de réflexion et de questionnement que cette démarche a produits en nous.

Nous avons souhaité plonger immédiatement dans ces témoignages analytiques, en déplaçant en fin de document les éléments méthodologiques qui ont balisé cette recherche.

PREMIERE PARTIE

Comment les personnes nous conduisent-elles à qualifier leur situation présente ?

Dans la logique « compréhensive » qu'imposait le projet de recherche, il s'imposait d'être d'abord attentifs, dans l'interprétation, à la manière dont les personnes elles-mêmes, en décrivant leur situation, nous permettent de la qualifier, c'est-à-dire d'en définir les traits constitutifs essentiels.

« J'ai arrêté parce que c'est pas possible de chercher deux choses en même temps »

**INTERVIEW D'Océane², 20 ANS,
PAR LAURENCE WATILLON**

Avant notre rencontre, je suis informée qu'Océane est sans domicile depuis plusieurs semaines au moins. Je me rends dans la ville dont elle est originaire, dans les bâtiments d'un service privé de l'aide à la jeunesse qui fait partie du petit groupe de services qui la soutiennent. Océane entre en trombe dans la pièce où je l'attends. Elle fait mine de ne pas me voir, me tourne le dos. Elle arrange son manteau sur le dossier de la chaise avant de me glisser un regard en coin. Elle salue l'éducatrice qui vient d'entrer pour nous présenter l'une à l'autre. Océane lui explique combien c'était dur à l'abri de nuit, des pensionnaires tapageurs l'ayant tenue éveillée plusieurs heures. Elle dort dans cet abri de nuit depuis deux mois environ. Elle doit appeler chaque jour pour connaître le verdict : y aura-t-il une place pour elle ou pas ? Chaque jour, l'attente et l'angoisse se renouvellent. Elle a fini par prendre des médicaments qui la calment un peu, sauf aujourd'hui. Dans la mesure où elle travaille dès qu'elle le peut, cette situation devient très lourde pour elle. Elle ne peut pas continuer à vivre dans la rue si elle veut assumer un travail et toutes les contraintes qu'il suscite.

Elle parle très vite, en marchant dans la pièce. L'éducatrice nous laisse. Océane laisse tomber un regard sans appel sur le matériel d'enregistrement : « Ce ne sera pas possible ». Elle n'est plus d'accord ? Je me tiens assise au milieu de la pièce pendant qu'Océane continue de faire les 100 pas. Immédiatement, elle évoque le caractère inacceptable de sa situation : « J'ai 20 ans et je suis à la rue ». La famille d'Océane dispose de peu de moyens financiers. Son père effectue des petits boulots non déclarés auprès des mêmes patrons qu'elle. Ils vivent dans un quartier où la misère socio-économique fait des ravages et contraint à la survie. Océane n'a pas trouvé de travail qui lui permette de participer aux factures de la maison familiale, sa belle-mère l'a donc contrainte à en partir. Elle cherchait pourtant activement, elle avait d'ailleurs fait des études, obtenu un diplôme.

Océane est une grande fille large d'épaules. Elle me regarde droit dans les yeux, avec franchise. J'évalue qu'elle n'a que faire des phrases interminables. C'est un luxe qu'elle ne peut décidément pas s'offrir. Nous continuons à échanger sur le caractère éprouvant de sa situation. Très lentement, elle consent à baisser sa garde. Nous discutons de sa journée, du coup de fil qu'il faudra bien s'imposer ce soir pour trouver un lit, de la douche dont elle devra peut-être se passer à cause du bruit qui pourrait déranger ceux qui dorment déjà. Elle a croisé les bras sur sa poitrine. Elle se tient maintenant debout face à moi. Elle parle vite et fort. Océane est en colère : sa famille, qui lui tourne le dos, ses professeurs, qui l'ont orientée sur une voie de garage, les gens de la rue auxquels elle ne veut pas ressembler, le bourgmestre de la ville lui-même, tous portent de lourdes responsabilités à ses yeux. La rue, c'est un univers qui lui faisait peur mais elle a réussi à s'y faire respecter. On ne l'ennuie pas. C'est un lieu de rencontres aussi, des pires aux meilleures. Au fil de son récit apparaissent le courage et la dignité d'Océane. Elle ne veut pas inspirer la pitié, elle n'est

2 Les jeunes sont présentés à partir de prénoms anonymisés. Le choix du prénom utilisé a été le plus souvent effectué par le jeune lui-même, sur notre proposition.

« quand même pas assez désespérée », elle conserve « du respect pour {elle-même} ». Après environ quinze minutes de conversation entre nous, elle accepte de participer à l'entretien que je lui propose pour dénoncer ce qu'elle vit et pour aider les jeunes qui se trouvent dans la même situation qu'elle. La perspective d'adresser des recommandations au monde politique allume une lueur dans ses yeux. Elle projette de s'adresser directement au bourgmestre de la ville pour lui dire bien en face que c'est honteux de ne pas agir pour aider les jeunes.

De l'apaisement, il en est peu question. La rue et cette attente quotidienne ne le permettent pas. Le projet d'un logement à elle s'éloigne parfois, battu en brèche par le découragement et la solitude. L'image « CPAS » est un véritable obstacle pour les propriétaires. Pourtant, Océane s'accroche. Elle travaille en noir, remplit toutes les tâches pour économiser. Auprès du service de l'Aide à la Jeunesse qui nous reçoit, elle trouve une écoute, un réconfort et peut-être aussi de l'amitié. « On me connaît ici » dit-elle avec une certaine fierté. Ici, elle peut être quelqu'un. Le jour, quand elle ne travaille pas, elle multiplie les démarches avec l'aide d'un autre abri, où elle trouve du soutien et quelques moyens d'action.

TU FAIS UN PETIT BOULOT POUR L'INSTANT, JE CROIS ?

Océane : Oui mais (rises) c'est illégal, on va dire.

MAIS ÇA FAIT PARTIE DES MOYENS POUR SE DÉBROUILLER.

Ça me permet de vivre, on va dire. C'est pour me nourrir (silence).

QU'EST-CE QUE TU FAIS ?

(silence – rires) Je travaille un peu dans tout, je ramasse des saletés, je monte des portes, des chambranles, le listel et tout, la mousse. Je bosse pour plusieurs catégories de clients, donc voilà quoi, c'est très varié. On n'a pas toujours la même chose à faire. On utilise plein de machines. Donc je sais gérer plus ou moins toutes les machines du bâtiment, quoi. Tout ce qui est foreuse, visseuse, et tout, c'est nickel quoi, je gère (silence).

COMMENT ES-TU ENTRÉE EN CONTACT AVEC LES PERSONNES QUI TE DONNENT DU BOULOT ? EST-CE QUE C'EST TOI QUI LES AS TROUVÉES ?

(silence) C'est un copain à papa et on travaille ensemble quoi (silence).

[...] ET L'ÉCOLE ?

J'ai terminé l'année passée, j'ai eu mon diplôme de publicité (silence).

OÙ AS-TU FAIT TES ÉTUDES ?

L'école {Unetelle}. J'ai passé sept ans là-bas.

AS-TU OBTENU TON DIPLOME AU TERME DES SEPT ANS ?

Oui parce que, en professionnelle, les diplômes, celui de sixième il vaut rien. Celui de septième, c'est comme si on avait fait une sixième générale (silence).

TOI, TU ES ALLÉE JUSQU'EN SEPTIÈME ?

Oui parce qu'on m'a dit que j'aurais plus de travail comme ça (...) et le diplôme ça n'a rien à voir. Je rame pour trouver du boulot. Pourtant, j'ai un bon diplôme. Pas de boulot (silence).

AS-TU DÉJÀ CHERCHÉ, DANS TA BRANCHE À TOI ?

Dans ma branche à moi et à l'extérieur. Ici j'ai eu un petit contrat {dans les magasins Untels} et tout.

LES MAGASINS {UNTELS} ?

Oui, les magasins de bijoux, accessoires féminins et tout. Donc voilà quoi. J'ai postulé {à différentes chaînes commerciales}. Pas de boulot. C'est à la tête du client, au physique surtout. Bah, c'est grave.

QUE VEUX-TU DIRE PAR LÀ ?

Il faut s'habiller comme une pétasse pour avoir le boulot. Moi (...) je viens comme je suis et si le patron m'accepte pas, ben il m'accepte pas. Moi, je m'en fous. Enfin, non, je m'en fous pas, je me comprends quand je dis ça. Je m'en fous pas réellement. Voilà.

ET AVANT, À L'ÉCOLE PRIMAIRE, C'ÉTAIT COMMENT ?

Ça allait, quoi, j'ai eu mon CEB et tout (*silence*).

DONC, TU AS UN PARCOURS SCOLAIRE COMPLET, TU AS FAIT DES ÉTUDES POUR LESQUELLES ON T'AVAIT DIT QUE TU TROUVERAIS UN BOULOT ET TU N'EN TROUVES PAS, C'EST BIEN ÇA ?

Oui oui, on m'avait dit que je devais avoir mon diplôme de septième mais non. Parce que, à cause de mon diplôme, j'ai été à la {MIRE de telle région}, on m'a refusé parce qu'il faut deux ans de chômage, {au centre de formation pour adulte Untel}, on m'a refusé, j'avais un trop gros diplôme et au FOREM, ça rame encore quoi. Il y a vraiment rien pour les... On va dire, c'est un peu retarder les gens qui veulent du boulot, quoi. Y en a qui veulent pas du boulot et qui s'inscrivent en formation à contre-cœur. Et y en a qui veulent faire des formations et tout mais à cause de leur diplôme, ils peuvent pas.

TU DIS QU'IL Y A DES AIDES QUI SONT PRÉVUES MAIS QUE DANS TON CAS, CES AIDES NE S'APPLIQUENT PAS, C'EST BIEN ÇA ?

Oui, à cause de mon diplôme. Donc, je regrette légèrement d'avoir eu mon diplôme, en gros.

[...] AU NIVEAU DE TA FORMATION, DE TES CHOIX D'ÉTUDES, EST-CE QUE TU PENSES QUE TU AS FAIT DES CHOIX INTÉRESSANTS ?

Point de vue des études, non, parce que j'ai un diplôme en publicité mais c'est plus travailler sur PC et je déteste être assise plus que quatre heures. Je suis quelqu'un qui doit bouger quoi. Ici, j'ai eu de la chance grâce à l'école de faire des stages en entreprise. J'ai fait un stage en lettrage et tout, et ça me botte quoi. J'ai travaillé dans le vinyle, production et tout, mettre sur les voitures, c'est mon trip, quoi.

EST-CE QUE C'EST UN BOULOT QUI TE PLAIRAIT, ÇA ?

Oui, dès que je suis stable et tout, après ma recherche de logement. Je ferai soit un PFI via le Forem, soit je retéléphone au patron, pour lui demander s'il a de la place, quoi. Parce qu'il doit terminer son nouveau bâtiment puis il m'engage.

TU DIS : « D'ABORD LE LOGEMENT ET APRÈS LE BOULOT », C'EST ÇA ?

C'est obligé, y a pas photo. C'est aussi ce que me disent les éducateurs, que c'est préférable d'avoir en premier lieu un logement, pour être stable et tout, et puis point de vue des horaires aussi. Quand on travaille en black - je vais dire ça grossièrement -, on n'a pas d'horaire. Je vais dire au patron « Oui, je veux bien venir vers 9h ». Tandis que si on travaille en déclaré et tout, là, le patron dit : « Tu travailles ici à telle heure et tu repars à 16 h ». Avec les abris de nuit, ça fonctionne pas comme ça. Faut respecter les gens, la vie en communauté.

[...] AS-TU FAIT D'AUTRES STAGES ?

Oui, en sérigraphie, {dans une grosse imprimerie}, on a fait InDesign, Photoshop, Illustrator. Qu'est-ce que j'ai fait d'autre aussi ? Travail à la chaîne, avec la plieuse, et tout. Donc voilà, quoi, tout ce qui touche à la publicité. Reliure aussi, gravure sur plaque de zinc. Et voilà.

EST-CE QUE L'ÉCOLE T'A AIGUILLÉE SUR LES BOULOTS POSSIBLES QUAND TU AS OBTENU TON DIPLÔME ? LES SECTEURS, DES ADRESSES...

On nous a juste dit qu'il fallait avoir notre diplôme de septième pour avoir plus de chances de trouver un boulot, et que par après on pouvait refaire des années d'études, si on voulait.

QUEL GENRE D'ÉTUDES ?

Moi, mon trip, c'était de faire éducatrice. J'ai demandé et tout et ils m'ont dit qu'il faut aller {dans Telle ville pour Telle école}. Tu fais tes trois ans là-bas, ou bien cinq ans, je ne sais plus trop bien combien d'années et voilà quoi. Ou alors aussi dans les grandes écoles quoi, aux études supérieures et tout, c'est ce qu'ils nous ont dit. Ils nous ont dit qu'avec notre diplôme on pouvait chercher dans tous les domaines. Oui, mais les patrons mettent un frein.

QUEL GENRE DE FREIN ?

Ils disent non, que les études ne correspondent pas, que le profil ne correspond pas, les expériences, donc voilà quoi.

[...] TU DIS QUE TU TRAVAILLES AVEC TON PÈRE, EST-CE QUE C'EST LUI QUI T'A PERMIS DE TROUVER CE BOULOT ?

Non, c'est le patron, quoi.

C'EST LE PATRON DE TON PÈRE ?

Non, c'est un patron. Bref, quoi. Il nous engage et on est payé chacun le même prix.

TOI, EN BLACK, ET TON PÈRE... ?

Lui aussi en black. On est payé la journée, quoi, 50 euros je crois, 50 ou 75. Parce que le patron, c'est une grosse crème. Il paie bien.

EST-CE QU'IL RECONNAÎT TON TRAVAIL ?

Oui, il voit qu'on fait vraiment ça bien, d'ailleurs il nous a rappelés. Il devait rappeler l'autre gars qui était avec nous mais il ne l'a pas rappelé lui, il nous a rappelés nous. Et mon papa était parti travailler une fois tout seul là-bas, pour le patron, et le patron a demandé « elle est où votre fille ? » et tout parce que, à mon avis, j'ai montré que je savais travailler, du coup maintenant j'ai ma place, quoi. Dès qu'il y a un truc à faire, il nous appelle (*silence*).

TU DIS QUE LE PATRON RECONNAÎT QUE TU SAIS TRAVAILLER.

Oui.

DANS TA RECHERCHE D'EMPLOI, EST-CE QUE TU AS ÉCRIT UN C.V. ?

Oui, lettre de motivation et tout.

ET AU NIVEAU DE CE C.V., TU PENSES QU'ON PEUT MESURER AUSSI QUE TU TRAVAILLES BIEN ?

...

TU AS DÉJÀ EU DES ENTRETIENS D'EMBAUCHE ?

Non (*silence*).

DEPUIS COMBIEN DE TEMPS EST-CE QUE TU CHERCHES DU BOULOT ?

Depuis que j'ai fini l'école. Depuis juin de l'année passée. Mais ici, ça fait deux mois que j'ai arrêté parce que c'est pas possible de chercher deux choses en même temps.

DONC, TON REVENU, C'EST EN PARTIE CE QUE TU TRAVAILLES, ET AUSSI LE CPAS.

Oui, le CPAS de rue, quoi, le revenu d'intégration.

[...] EST-CE QUE, TOI, TU AIDES D'AUTRES PERSONNES ?

Aider dans quel sens ? Parce que point de vue argent, oui j'aide beaucoup de gens, c'est ça que je me fais avoir tout le temps, et les aider pour aller vers des services, parce que je connais beaucoup de services, y en a qui me disent : « Tu sais où je pourrais aller voir ? », oui je les aide. Moi je suis quelqu'un comme ça, moi, j'ai pas envie qu'on m'aide mais j'aide les gens. M'aider, j'aime pas, j'aime pas recevoir, je préfère donner et voilà, quoi.

DONC, EST-CE QU'ON PEUT DIRE QUE TU CONNAIS BEAUCOUP DE GENS ET QUE TU AIDES BEAUCOUP DE GENS ?

Oui, les aider c'est un grand mot parce que c'est pas comme si j'allais leur trouver une maison avant moi, quoi. Mais je parle avec eux, enfin, on joue les psychologues chacun à notre tour, voilà quoi. On s'est rendu compte qu'on était dans la même merde, donc on s'entraide et tout. Si on voit qu'il y a un logement là, on va dire qu'il y a des visites qui se font tel et tel jour, on s'entraide ainsi.

TU DIS QUE TU DONNES DE L'ARGENT AUSSI, C'EST ÇA ?

Oui, on me demande de prêter de l'argent, bon je sais bien que je récupérerai pas cet argent.

MAIS TU LE DONNES QUAND MÊME.

Oui parce que les gens y savent montrer leur pitié, non c'est pas ça, comment on dit ? Bref, il y en a qui me font pitié, quoi. Moi, je sais pas jouer sur la pitié, je sais pas faire « monsieur, madame », moi je sais pas faire ça.

[...] EST-CE QU'IL Y A DES CHOSES SUR LESQUELLES TU AS PARTICULIÈREMENT INVESTI, DES CHOSES OÙ TU T'ES DIT « ÇA JE VAIS LE FAIRE PARCE QUE C'EST IMPORTANT » ? IL Y A TES ÉTUDES, TU L'AS DIT. ON T'À DIT QUE C'ÉTAIT IMPORTANT DE FAIRE TA SEPTIÈME POUR OBTENIR UN JOB. TU AURAS TRÈS BIEN PU NE PAS LA FAIRE...

Oui, c'est parce que les éducateurs me disaient qu'il fallait la faire parce qu'en professionnelle, si sur mon C.V. il était écrit sixième professionnelle, ça veut dire qu'on n'a qu'un tout petit diplôme et je suis sûre qu'avec ce petit diplôme-là, j'aurais été {au centre de formation pour adultes Untel} et on m'aurait dit OK, quoi, ça me fout un peu les nerfs, le fait d'avoir mon diplôme (*silence*).

EST-CE QUE, ENTRE L'ABRI DE NUIT ET TON TRAVAIL, TU TROUVES LE TEMPS DE FAIRE DES CHOSES QUE TU AIMES ?

Oui, jeudi et vendredi je fais du foot en salle, et chaque semaine j'écris des poèmes pour me libérer un peu de tous les soucis que j'ai.

EST-CE QUE TU LE FAIS TOUTE SEULE ÇA ?

Les poèmes ou le foot en salle ? (- *LES POÈMES.*) Oui, ça me fait du bien. Mais je me suis fait de nouveaux amis, donc voilà.

[...] DANS TON CLUB DE SPORT, Y VAS-TU RÉGULIÈREMENT ?

Avant de me retrouver à la rue, j'y allais tout le temps parce que je faisais du fitness et les poids aussi, ici le foot avec {le centre d'accueil}, on est une équipe de sans-abri, on a des tournois, c'est du vrai foot, c'est pas pour s'amuser, pour le fun. Donc le foot je le fais toutes les semaines le jeudi et le vendredi. C'est un rêve de gamine de faire partie d'une équipe, depuis toute petite j'ai envie, je cherchais un club de filles, pas moyen de trouver ici, donc maintenant que je l'ai, un club mixte, je vais rester. Je suis bien acceptée, plus qu'acceptée même, ils sont épanouis, ils se disent « Waouw, je suis une fille, je joue si bien au foot » parce que j'ai joué dans la cité et tout, avec les grands quoi. Ils m'acceptent, ça va tant qu'il a pas de souci ou quoi. Ici j'ai eu un petit souci avec un type de l'équipe, je l'ai pris à part, je lui ai dit « Écoute, qu'est-ce qu'il y a qui ne va pas ? », on s'est expliqué quoi.

CONTRE QUI EST-CE QUE VOUS JOUEZ ?

Là, on s'entraîne mais on a un tournoi {tel mois, dans Telle ville}, et {plus tard} c'est un gros tournoi contre toutes les équipes de sans-abris.

EST-CE QUE VOUS ALLEZ PARTIR TOUS ENSEMBLE EN DÉPLACEMENT ?

Je sais pas encore parce que je suis nouvelle mais, apparemment, si on demande pour venir voir, y a moyen, si on n'est pas sélectionné dans l'équipe. Parce qu'on est vingt-deux, on doit être que onze, donc il y a une grosse sélection qui va se faire, point de vue blessure, les gens qui viennent tout le temps, ceux qui évoluent. Parce

que pendant les entraînements, les éducateurs ont une fiche avec des points, enfin des points, une fiche quoi avec acquis, non acquis, évolution.

C'EST DU SÉRIEUX ?

Oui, on se croirait dans du vrai foot (*rire*).

ÇA TE FAIT DU BIEN ?

Oui parce que c'est enfin un truc que j'aime bien et je désespère plus, quoi. Je me dis « chouette »... Je peux enfin le faire donc ça me motive. Et la condition pour que je participe au foot, c'est de faire mes démarches logement. Comme le foot ça me botte à 120%, c'est bon, les démarches, elles se font toutes seules (*rire*).

C'EST QUELQUE CHOSE QUE TU NE SAVAIS PAS FAIRE QUAND TU ÉTAIS CHEZ TON PÈRE ET QUE TU AVAIS UN LOGEMENT ; MAINTENANT QUE TU N'AS PLUS DE LOGEMENT, TU PEUX LE FAIRE ET TU DIS QUE C'EST UN RÊVE DE PETITE FILLE QUE TU AS PU RÉALISER.

Oui, clairement.

[...] POUR TROUVER DU BOULOT, AS-TU ESSAYÉ LES AGENCES INTERIM ?

Oui oui, {dans Telle agence d'intérim} j'ai un dossier là-bas mais on ne m'appelle jamais, {Telle agence d'intérim}, j'ai été une fois on n'a même pas ouvert un dossier.

POURQUOI, À TON AVIS ?

Je n'en sais rien, tête du client, ça fonctionne comme ça maintenant. Chez {l'agence d'intérim Unetelle} j'ai bien vu, le type me dit « Y a pas de boulot » puis cinq min après y avait une belle poupée qui se présentait, elle a eu un entretien.

Des vides très remplis

La triple négation qui caractérise la situation de « NEET » semble les situer, suspendus ou immobiles, dans une sorte de « vide », de « no man's land ».

Cette représentation ne résiste pas à l'examen. Les personnes interrogées sont en mouvement permanent, même si elles empruntent ou ont emprunté des voies qui ne conduisent pas ou n'ont pas conduit à l'issue escomptée.

Les politiques dites d'« activation » renforcent l'inadéquation de la représentation, puisqu'elles plaquent sur ce vide supposé la fiction d'une absence d'énergie, qu'il appartiendrait aux politiques publiques et aux pratiques professionnelles qu'elles organisent de « stimuler ».

Pour évoquer cette **activation** nécessaire, des formules frappantes ont été souvent employées ; elles ont marqué l'opinion, surtout les métaphores malheureuses.

Le raisonnement de l'activation repose sur une série d'oppositions qui sont autant de jugements de valeurs.

- Le rôle des politiques publiques (la ministre a dirigé le CPAS d'Anvers) n'est pas d'assister, mais de remettre à l'emploi.
- Il y a de l'emploi pour tout le monde, mais les personnes ne sont pas assez stimulées pour en trouver.
- Les contraindre, c'est donc les aider à retrouver leur dignité.

D'un vide à un plein, d'un électro-encéphalogramme plat à l'activation par stimulation ?

La vie d'Océane n'est pas vide, elle est même très remplie, mais en quelque sorte « en négatif » : elle travaille et donne satisfaction à son employeur, mais de façon non reconnue ; elle co-habite, mais dans un endroit dont ses éducateurs lui disent qu'il n'est pas fait pour elle ; elle se livre à des loisirs qui « ressemblent à des vrais » (« On se croirait dans du vrai foot »).

Cette situation pleine mais en négatif se caractérise surtout par le fait que les « enchaînements prévus et prédits » ne se font pas : la scolarité réussie, avec un « vrai » diplôme (un diplôme qui permet en principe d'enchaîner sur d'autres études), telle que conseillée par le corps enseignant, se révèle un obstacle à l'entrée en formation professionnelle ; l'abri provisoire dont elle peut bénéficier le plus souvent se révèle un obstacle à l'exercice d'un travail déclaré ; le revenu que lui octroie le CPAS pour l'aider à survivre joue en la défaveur d'Océane pour qu'elle puisse trouver un logement (qui devrait lui permettre de trouver un travail qu'on semble lui avoir promis) : on ne loue pas facilement à quelqu'un qui dépend du CPAS, nous dit-elle.

Océane se débat donc dans une logique de colmatages successifs et permanents. Elle semble ballottée sur un esquif fragile, et elle doit esquiver sans cesse les problèmes que ces supports de survie produisent dans leurs interactions les uns avec les autres.

Dans une interview donnée à *La Libre Belgique*, une personnalité reconnaît qu'un tiers des personnes concernées par l'industrie des politiques sociales sont malgré tout « extrêmement difficiles à placer » [au travail] : « ce sont souvent des « inadaptés sociaux » qui cumulent les handicaps. Ils sont parfois peu intelligents, ou trop vieux, ou dépendants à l'alcool, à

la drogue. »

Ce n'est toutefois pas le cas de Théodore, qui tente en Belgique ce qu'il estime être « sa dernière chance ».

« Ils disent qu'ils sont là pour nous aider mais ils ne nous aident pas »

**INTERVIEW DE Théodore, 27 ANS,
PAR JÉRÔME PETIT ET CAROLINE GARZÓN**

Théodore loge actuellement dans un {service privé de l'aide à la jeunesse} qui lui a offert de séjourner chez eux le temps qu'il trouve un nouveau logement. Le premier contact pour fixer un rendez-vous a été facile, et suite à un appel en absence de notre part pour confirmer le lieu de rendez-vous le jour de l'entretien, il nous a immédiatement rappelés. La rencontre se fait dans une grande salle de réunion qui est aussi l'entrée ; nous sommes donc dans un lieu ouvert, et les personnes qui arrivent ou sortent du bâtiment nous croisent (dont la personne de contact au service). L'entretien durera deux heures, cela nous aura tous surpris, il pensait lui-même que l'interview ne dépasserait pas les soixante minutes, et nous l'avons empêché de mener une activité bénévole à laquelle il s'était engagé. Il n'en était pas mécontent ; nous pensons que l'entretien l'a positivement surpris. Nous ajouterons enfin que la conversation s'est nouée à travers une question qu'il nous a posée concernant notre timing pour la recherche, car il a lui-même diffusé la présentation de la recherche auprès d'amis qu'il connaît et qui pouvaient être intéressés de participer ; il voulait savoir si la participation d'autres jeunes était toujours possible et jusque quand – cela nous a tout de suite mis en confiance, nous, l'équipe de recherche par rapport à l'entretien qui allait se tenir !

Théodore se trouve à présent dans une phase qu'il dit être de la dernière chance... en Belgique. En effet, il préférerait continuer de vivre en Belgique et si possible dans la ville où il se trouve, mais il nous dit d'emblée que si les dernières tentatives qu'il a en projet pour l'instant ne donnent pas de résultat, il se sentira obligé d'aller trouver du travail ailleurs ; avec sa maîtrise de l'Anglais, du Portugais, de l'Estonien et son apprentissage actuel du Russe, il pourrait se débrouiller ailleurs, et il l'a déjà fait : les deux seuls contrats de plus de trois mois qu'il ait décrochés ont eu lieu en France et au Portugal. Mais il est toujours revenu dans la ville qu'il affectionne, même pour ses stages d'études d'éducateur A1, dans le contexte des études qu'il a faites en France, nous explique-t-il, par manque de place en Belgique.

Cette « dernière chance » est celle de l'académie de police, il va passer les premiers entretiens dans les mois qui viennent, et espère pouvoir poursuivre les études d'inspecteur ; il a des amis policiers, et son père est militaire de carrière. Il nous explique qu'il est le seul de la famille à avoir fait des études supérieures. Mais aujourd'hui, comme il voit les choses, s'il avait su au point où il en serait avec ses études, il reconsidérerait peut-être les choix qu'il a fait. S'il a choisi une autre voie, il considère qu'elle l'a conduit à « perdre » des années. Il exprime aussi un intérêt pour une carrière qui soit bien réglementée, un contrat en règle qui amène une sécurité à sa famille en cas d'accident grave ou de décès.

La situation de Théodore se caractérise par la multiplicité des actions entreprises dont de nombreuses sont directement en lien avec la formation et la recherche d'emploi. Le soi-disant manque d'expérience que le marché de l'emploi lui renvoie est contre-balançé par une réalité de vie bien différente.

Son rapport à ACTIRIS témoigne de l'absurdité des politiques d'activation qui lui sont proposées. L'offre des services publics de l'emploi ne correspond en rien à ses réalités de vie.

Théodore : Je suis belge, mais je suis tombé au moment où il y a eu trop de Français qui sont arrivés, du coup, les inscriptions pour les Belges, ça a été un peu chaud et du coup, j'ai fait le chemin inverse et je me suis inscrit en France. J'avais fini mes études avec mention et ils recherchaient quelqu'un, mon prof connaissait quelqu'un {dans un service}, j'ai pu travailler là.

DONC, TU AS TRAVAILLÉ JUSTE APRÈS TON DIPLÔME D'ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ ET GRÂCE À UN CONTACT DE TON PROFESSEUR, EST-CE QUE C'EST ÇA ?

Oui et donc ça m'a servi pendant six mois. Après, je devais rentrer en Belgique et là j'ai cherché, je n'ai pas trouvé et puis je suis parti en volontariat européen, au Portugal.

EST-CE QUE TU ES PARTI AVEC LE SERVICE VOLONTAIRE EUROPÉEN ?

Oui et là je suis resté un an au Portugal. Je travaillais avec des enfants, des jeunes. Je les aidais dans des tâches comme faire leurs devoirs. Parfois, ils rentraient de l'école donc on devait leur donner une collation à manger. Et après ça, quand ça été fini, le directeur du centre m'a proposé un autre contrat, de rester un an de plus. J'ai accepté et entretemps, je recherchais aussi du travail en Belgique, mais c'est difficile. On me dit : « Oui on te rappelle », on ne me rappelle pas. Tu envoies des C.V., on ne te répond pas. On te dit : « Il faut être qualifié », alors tu postules parce que tu as l'impression d'être qualifié et tu passes l'examen et tu te rends compte que c'est la personne qui n'est pas qualifiée qui est reprise. Qu'est-ce que je vais bien faire ? Et du coup, j'ai décidé de ne plus rien faire, je me suis vraiment coupé de la recherche d'emploi. Et j'ai fait des formations européennes, ça permet d'être éducateur sur des projets européens comme les échanges de jeunes. Je me suis spécialisé là-dedans, du coup, je suis devenu free lance et je travaille comme ça de temps en temps mais là, ça fait six mois que j'ai arrêté parce que j'ai eu des problèmes de santé.

ON VA REVENIR SUR TON PARCOURS : TU AS FAIT DEUX ANS AU PORTUGAL EN SERVICE VOLONTAIRE EUROPÉEN ET EN CONTRAT DE TRAVAIL EN CDD. EST-CE QUE LE PROJET S'EST ARRÊTÉ OU C'EST TOI QUI A DÉCIDÉ DE REVENIR ICI ?

Le contrat s'est arrêté mais aussi, c'était au moment où il y a eu la crise. Le Portugal a été un des pays les plus touchés. Certains du Centre ont perdu leur travail et le Centre m'a dit : « on ne peut pas te garder » donc j'ai dû rentrer en Belgique.

EST-CE QUE TU PARLAIS PORTUGAIS ? (- Oui.) DONC, DANS TON PARCOURS, TU AS CES DEUX EXPÉRIENCES-LÀ : LES SIX MOIS EN FRANCE, L'ANNÉE DE SERVICE VOLONTAIRE ET UN AN SOUS CONTRAT DE TRAVAIL AU PORTUGAL, C'EST BIEN ÇA ?

Oui et pendant mes études, je faisais aussi des jobs d'étudiants chez {Tel et Tel supermarché} mais après mes études, ce sont vraiment mes seules expériences.

L'entretien se poursuit sur le retour de Théodore en Belgique à la suite de son contrat au Portugal et ses démarches administratives en vue de conserver ses droits sociaux. Cela l'amène à évoquer un conflit avec l'ONEM suite à un problème de domiciliation.

SI TU N'AVAIS PAS EU TA COUSINE POUR TE DÉFENDRE, EST-CE QUE TU SAIS COMMENT TU AURAS FAIT ?

Oui, j'avais assez de preuves : mes voisins, mes papiers etc. Mais j'ai préféré prendre un avocat. Mais je me demande en Belgique si c'est cohérent de nous demander de trouver un boulot parce qu'on fait des études et puis il n'y a pas de boulot. Même si on veut postuler par exemple {dans Tel supermarché}, ça ne va pas parce que à cause des barèmes et de nos diplômes, on demande trop cher et {le supermarché en question} ne peut pas nous payer. Alors après, on se dit : « Mais qu'est-ce qu'on va faire ? ».

QUE VEUX-TU DIRE AVEC « LES BARÈMES » ?

Par exemple un éduc A1, il ne peut pas être payé en-dessous de son barème.

ET DONC, LE FAIT D'AVOIR UN DIPLÔME D'ÉDUCATEUR A1 T'EMPÊCHE D'AVOIR UN BOULOT, C'EST BIEN ÇA ?

Oui, clairement parce que maintenant avec la crise, il n'y a pas beaucoup d'écoles, d'organisations qui engagent parce qu'ils ne peuvent pas se le permettre à cause de la crise.

QUAND TU AS CHOISI CES ÉTUDES, AVAIS-TU UNE IDÉE DES DIFFICULTÉS QUE TU ALLAIS RENCONTRER ?

Pas du tout ! Justement, on cherchait des éducateurs.

TU AS FAIT CE CHOIX PARCE QU'IL Y AVAIT DES DÉBOUCHÉS POSSIBLES ?

Non mais plutôt parce que j'étais {dans une organisation de jeunesse} et j'ai toujours aimé ça. Et après, quand j'ai réalisé qu'il n'y avait pas d'emploi pour moi, ça a été dur.

QUEL ÂGE AS-TU ?

Je vais avoir 28 ans.

TU DIS QUE « C'EST DIFFICILE D'AVOIR DE L'EMPLOI » ET QUE « LE DIPLÔME ÉDUCATEUR A1 EST UN FREIN POUR AVOIR DE L'EMPLOI » ; REGRETTES-TU D'AVOIR FAIT DES ÉTUDES ?

Non, c'est quelque chose que j'aime et même si je n'ai pas d'emploi, c'est quelque chose que j'utilise tous les jours. Je suis bénévole {dans mon organisation de jeunesse}. Il faut être diplômé A1 pour pouvoir être grand chef, ce que je suis. Et donc, ça me sert, je n'ai pas passé mes années pour rien. Mais j'aimerais quand même trouver un boulot, même si ce n'est pas dans l'éducation, même par exemple {dans Tel supermarché} ou balayeur de rue ou à la Stib mais bon, même ça, c'est pas évident. Et j'ai même fait la formation d'agent de sécurité. Et là, soit il n'y a pas de boulot, soit il y a du racisme parce qu'à chaque fois que je me présente, tout à coup, ils ne cherchent plus personne. Là, je me suis vraiment dit que j'ai perdu de l'argent, 2000 euros pour rien.

COMMENT EN ES-TU VENU À FAIRE CETTE FORMATION ?

J'ai un ami qui est agent de sécurité et un jour, il cherchait quelqu'un pour bosser avec lui. Comme j'ai une carrure assez imposante depuis mes 18 ans, il m'a dit : « Je sais que tu n'as pas la formation mais on peut te mettre en tant que steward ». Et voilà, je l'ai fait et j'ai apprécié parce que j'aime bien le contact avec les gens. Et c'est là qu'il m'a parlé de la formation parce que lui il l'avait faite. Il m'a dit que je pouvais la réussir les doigts dans le nez, même si c'est lourd de déposer 2000 euros, tu rentabilises vite ta formation. Je me suis renseigné pour la faire gratuitement en tant que demandeur d'emploi mais il y avait une liste de 1500 personnes qui attendaient, je vous assure ! Et ils prenaient juste les dix premières personnes arrivées. Je pense qu'ils auraient dû faire des interviews pour sélectionner les personnes parce que, moi, je connais des agents de sécurité qui ne sont pas du tout à leur place, je me suis demandé comment ils ont fait pour passer la formation. Normalement, en tant qu'agent de sécurité, tu ne peux pas être violent, tu ne peux pas avoir d'armes sur toi, tu dois avoir un casier vierge et ces gens-là, je les ai côtoyés, je me suis posé des questions, je me suis dit : « Soit l'ONEM, ACTIRIS, ferme les yeux sur ce genre de choses »... Mais, il y a plein de choses qu'on doit changer au niveau de la législation.

AS-TU L'IMPRESSIION QU'IL Y A PLUS DE PERSONNES QUI ONT EU ACCÈS À LA FORMATION EN PAYANT QU'EN AYANT LE DROIT ?

Oui, d'ailleurs, j'avais rencontré une fille qui voulait faire la formation en même temps que moi et elle aussi elle avait vu la file d'attente et a dit : « Je préfère payer que de prendre le risque ». Et, elle, maintenant, elle travaille chez Sécuritas, elle a eu de la chance et moi je cherche toujours.

LES GENS AVEC LESQUELS TU T'ES FORMÉ ONT-ILS TROUVÉ DE L'EMPLOI ? (- Oui) {DANS LA VILLE DE FRANCE OÙ TU AS FAIT TES ÉTUDES PUIS TRAVAILLÉ} AUSSI - ? ES-TU RESTÉ EN CONTACT ?

{Dans cette ville de France}, ils ont fermé le centre parce que la crise a fait que ça ne pouvait plus fonctionner. Et puis, les parents n'ont plus voulu déposer leurs enfants parce qu'il y a eu quelques soucis administratifs avec le directeur qui ne respectait pas

vraiment les règles et tout ça, c'était dommage.

Et puis dans le milieu de la sécurité, c'est à la tête du client : si la personne qui te fait passer l'entretien ne t'aime pas, même si tu réussis très bien les tests, elle va te mettre que tu as raté et c'est vraiment dommage parce que c'est un métier qui est passionnant.

Y AVAIS-TU DÉJÀ PENSÉ AVANT OU C'EST VRAIMENT EN DÉCOUVRANT CE MÉTIER QUE TU AS EU ENVIE DE LE FAIRE ?

C'est vraiment en le découvrant que je me suis dit : « Ben tiens, je pourrais bien le faire. Et je ne suis pas quelqu'un de violent, je suis quelqu'un de très calme. J'ai travaillé pendant trois mois et après, j'ai décidé de partir parce que le patron ne payait pas super bien, ne me respectait pas et je me suis dit : « Je ne vais pas rester là, me faire insulter... ».

EST-CE QUE C'ÉTAIT UN TRAVAIL DÉCLARÉ ? (- Oui, c'était déclaré.) MAIS AVEC DES PAIEMENTS QUI N'ÉTAIENT PAS RÉGULIERS...

Oui.

TU DISAIS TOUT À L'HEURE QUE TU AVAIS SUIVI UNE FORMATION POUR ACCOMPAGNER LES PROJETS EUROPÉENS. DANS QUEL CONTEXTE AS-TU SUIVI CETTE FORMATION ?

Entretemps, j'ai participé à des formations, le gars qui nous donnait la formation m'a donné envie parce que c'était quelqu'un de vigoureux qui nous montrait que les projets comme ça pouvaient aider les jeunes et j'ai appris petit à petit à connaître ces projets-là. C'est là que je me suis dit, après le Portugal, je me suis dit : « Pourquoi pas ? ». Alors, j'ai vu les propositions {dans l'organisation de formation Unetelle} vous connaissez ? C'est une organisation qui forme des formateurs pour des projets européens. J'ai posé ma candidature et ils m'ont demandé si j'avais déjà participé à des projets européens. Donc j'ai dû expliquer tel et tel projet et ils m'ont dit : « Voilà, on retient ta candidature ».

C'EST UNE FORMATION QUI DURAIT COMBIEN DE TEMPS ?

Un an, tous les trois mois en fait. Renouvelable tous les trois mois... Parce qu'en fait ce serait trop long en une fois, donc le premier c'était à Paris, le deuxième à Lisbonne, le troisième à Riga et on restait un mois à chaque fois.

DONC LÀ, IL Y AVAIT UNE PROCÉDURE DE SÉLECTION COMME TU VIENS D'EXPLIQUER. COMMENT EST-CE QUE C'ÉTAIT FINANCÉ ?

C'était financé 100% par le BIJ et par la Communauté européenne.

DONC TOI, TU NE DEVAIS RIEN PAYER ET TU GARDAIS TES DROITS DE CHÔMEUR COMPLET INDEMNISÉ, C'EST BIEN ÇA ?

Oui parce que j'ai rentré le formulaire pour être dispensé.

POUR FAIRE RECONNAÎTRE LA FORMATION, C'EST ÇA ? EST-CE QUE TOUTES CES DÉMARCHES SE SONT FAITES SANS TROP DE DIFFICULTÉS ?

En règle, oui.

ARRIVÉ AU TERME DE TA FORMATION, EST-CE QUE ÇA A ÉTÉ UN PLUS DANS TA RECHERCHE D'EMPLOI ?

Oui parce qu'en même temps, j'ai pu rechercher un travail fixe en Belgique et en même temps, j'ai pu travailler, partir à l'étranger pour faire quelque chose que j'aime. Tout ce que je fais, je le fais parce que j'aime et pas parce que ACTIRIS m'a demandé de faire quelque chose.

EST-CE QUE TU SOUS-ENTENDS QU'ACTIRIS TE DEMANDE DES CHOSES ?

Oui, on est obligés de chercher du boulot, d'apprendre une langue ou de faire une formation pour rester dans les conditions.

ET TOI, COMMENT VIS-TU CES DEMANDES D'ACTIRIS ? EST-CE QUE C'EST UTILE, PAS UTILE ?

Pas utile du tout parce que, par exemple, ils m'ont demandé d'aller prendre des cours

de néerlandais dans une école où je n'apprenais rien, j'y ai appris la même chose qu'à l'école secondaire et après, ils m'ont dit que je pouvais apprendre l'anglais. Je leur ai dit que c'était trop tard, ça ne servait à rien car je parle déjà l'Anglais, le Portugais, l'Estonien et que j'apprends le Russe.

PARCE QUE TU TE FORMES PAR TOI-MÊME.

Oui, je ne les ai pas attendus.

DONC, POUR TOI, CE SONT DES DEMANDES QUI SONT ANACHRONIQUES PAR RAPPORT À TON PARCOURS.

T'ONT-ILS FAIT DES DEMANDES QUI TOMBAIENT PLUS JUSTE, OU EST-CE QUE C'EST TOUJOURS « À CÔTÉ DE LA PLAQUE » ?

Ils sont toujours tombés à côté de la plaque ! Et plein de gens le disent : « Ils nous font perdre du temps. Ils disent qu'ils sont là pour nous aider mais ils ne nous aident pas ».

Dans les deux récits que nous ont livrés Océane et Théodore, on perçoit très bien, au-delà des différences des situations, d'une part, qu'il n'y a pas absence d'activité ou de recherche et, d'autre part, que la situation de « NEET » ne se laisse pas décrire par un vide.

Les premiers éléments de compréhension recueillis concernent plutôt des enchaînements qui ne se font pas, des ligatures qui contaminent (le CPAS de rue qui empêche Océane de trouver un logement), des « trous noirs » qui ponctuent des séquences, souvent injustement d'ailleurs (un centre qui ferme, la crise qui frappe).

Pour autant, les « épreuves » que les politiques d'activation peuvent imposer aux personnes pour qu'elles puissent continuer à bénéficier d'une aide publique peuvent se référer à la fiction d'une absence d'activité. Elles sont alors porteuses d'une violence symbolique, dans la mesure où elles peuvent enchaîner le déni (de ce que les personnes mettent en place elles-mêmes, mais aussi de ce qu'elles subissent ou ont subi), la méconnaissance (par exemple de l'effet d'obstacle que des aides peuvent elles-mêmes produire sans s'en rendre compte) et l'imposition artificielle et dérisoire d'une activité « de principe », découplée des possibles en aval et des possibles du présent.

On est alors fondé à se demander si les questions légitimes d'un travail social peuvent vraiment ressortir au schème : « Comment puis-je l'inciter à (se) bouger ? », voire à celui de « Comment peut-il (elle) me prouver qu'il (elle) réagit à ma stimulation, qu'il (elle) obéit à mon injonction d'activité ? ».

Ne serait-on pas mieux inspiré de proposer une triple approche :

« Comment puis-je favoriser une issue positive à l'activité et aux ressources existantes ? »

« Quel obstacle prioritaire faut-il bouger pour que les « enchaînements de séquence » se passent mieux ? »

« En quoi mon travail lui-même peut-il être impliqué dans les « courts-circuits » auxquels la personne est confrontée ? »

Du point de vue des personnes interrogées, les « épreuves » instituées qui sont liées aux décisions de valorisation (avoir accès à une formation, être choisi pour un travail, décrocher un entretien pour un interim...) peuvent paraître biaisées (la « belle poupée » est retenue, la qualification réelle n'est pas vérifiée...) ou franchement inadéquates (le rejet des personnes « trop » diplômées pour pouvoir être acceptées en formation socio-professionnelle).

Le fait de trouver un logement pour Océane, la réussite des épreuves d'admission à la police pour Théodore sont vécues par eux, déjà, dans la logique de la « dernière chance ». Qui l'entend ?

Un dernier aspect de la vulgate de l'« activation » est évidemment l'ensemble des représentations négatives qui concernent le statut d'« assisté » : on évoque souvent le fait que ceux qui en bénéficient s'y complaisent, qu'ils en profitent, voire en abusent.

Les personnes que nous avons interrogées ne se cantonnent pas dans une relation où elles sont un objet d'aide ; elles se sont révélées capables de solidarité, même financière, même si elles sont elles-mêmes dans le dénuement.

Antoni nous en livre une illustration avec son engagement dans un service citoyen et sa disponibilité pour ses amis en difficulté ou pour sa famille.

Mais quelle suite sera possible pour cette séquence ?

« Je suis comme bénévole, c'est... Je ne me rappelle plus des noms, le truc citoyen. Depuis mars. C'est pendant six mois. Ce n'est pas beaucoup et, bientôt, c'est fini »

**INTERVIEW D'Antoni, 21 ANS,
PAR LAURENCE WATILLON ET CAROLINE GARZÓN**

Antoni a 21 ans. C'est un très grand garçon au regard clair, qui s'exprime avec un léger accent. Il allonge ses jambes sous un siège et prend un air faussement indifférent. Dans le service qui nous reçoit, il est un peu chez lui, il tient à nous le montrer. Tout dans son attitude est calculée pour refléter la force, le contrôle, l'absence de peur. Il répond évasivement aux questions, pourtant nous sentons bien poindre son intérêt. Il évoque son pays, la Pologne, avec fierté.

De sa famille, il ne dira pratiquement rien. Il en trace un portrait sans aspérité, répète qu'elle le soutient dans son projet de bénévolat mais préfère appeler ses amis en cas de besoin. Avec ses amis, il est protecteur, intervenant dans les bagarres pour les défendre, souvent disponible.

Les aides sociales ne le concernent pas, il n'a pas de projet précis en rapport avec son avenir et ne veut pas s'étendre sur la fin de son parcours scolaire. Il a décidé, c'est tout, « c'est personnel » dira-t-il.

Il parle beaucoup de sa moto, des accidents dont il est sorti pratiquement sans blessures et du coffre dans lequel il range de quoi se battre.

Il dit se confier peu, ni à ses amis ni à ses parents. Il montre qu'il n'a de comptes à rendre à personne.

COMMENT AS-TU TROUVÉ CETTE ACTIVITÉ DE BÉNÉVOLE ?

Antoni : Par {un service privé de l'aide à la jeunesse}.

DONC, TU LES CONNAISSAIS AVANT, C'EST BIEN ÇA ?

Quand j'étais encore à l'école, j'ai connu.

EST-CE QUE C'EST UN SERVICE QUI T'AS AIDÉ, EN QUI TU AS CONFIANCE ?

Oui, que j'ai confiance, oui.

EST-CE QUE TU TROUVES ICI QUELQUE CHOSE QUE TU NE TROUVAIS PAS À L'ÉCOLE ?

Oui, voilà. Quand je fais du volontariat {dans une association}, dans le bâtiment, peinture, tout ça. Parce que je m'y connais aussi.

EST-CE QUE TU APPRENDS MAINTENANT, OU TU T'Y CONNAISSAIS DÉJÀ AVANT ?

Je m'y connaissais déjà avant, mais il y a des trucs que je connais pas trop.

EST-CE QUE TU RAFISTOLES LES LOGEMENTS, TU RÉNOVES, À TITRE BÉNÉVOLE ? (- Voilà, tout ça.) TU

METS LA MAIN À PLEIN D'ACTIVITÉS DIFFÉRENTES, EN FAIT. TU FAIS DE LA MAÇONNERIE, DE L'ÉLECTRICITÉ...

Je fais plus plombier, électricien, et en peinture. Ce sont les trois choses qu'on fait.

ÊTES-VOUS NOMBREUX DANS L'ÉQUIPE ?

Des fois on est quatre, des fois on est cinq, ça dépend de l'équipe. Parce qu'il y en a un qui vient le lundi, et moi c'est le mardi et le jeudi, et le vendredi. Ça dépend, les vendredis si j'ai envie d'y aller, si je n'ai pas envie, je n'y vais pas.

EST-CE QUE C'EST TOI QUI AS CHOISI LES JOURS ?

Non, c'est eux.

DONC TU DIS « SI J'AI ENVIE D'Y ALLER, J'Y VAIS, SI JE N'AI PAS ENVIE, JE N'Y VAIS PAS », C'EST BIEN ÇA ?

Oui, mais ça, c'est seulement le vendredi. Les vendredis.

EST-CE QUE C'EST UNE GRANDE DIFFÉRENCE PAR RAPPORT À L'ÉCOLE, EST-CE QU'IL Y A UN PEU PLUS DE LIBERTÉ, UN PEU PLUS DE CHOIX ?

Absolument. Un peu oui.

QUAND TU ES SORTI DE L'ÉCOLE, EST-CE QUE TU T'ES INSCRIT AU CPAS OU AU CHÔMAGE ?

Non, je ne me suis pas inscrit à tout ça.

[...] EST-CE QUE TU ES CONTENT D'AVOIR TROUVÉ CETTE ACTIVITÉ POUR LES SIX MOIS PROCHAINS ?

Un peu oui. C'est juste un peu dur pour les horaires, pour se lever au matin. Je dois me lever à 7h30.

EST-CE QUE TU AS UN LONG TRAJET POUR ALLER TRAVAILLER ?

Oui, je prends les transports en commun. Je prend le bus de chez moi et il m'amène jusqu'ici.

COMMENT EST-CE QUE ÇA FONCTIONNE ? C'EST DU BÉNÉVOLAT, ALORS TU N'ES PAS PAYÉ POUR CE QUE TU FAIS. EST-CE QUE ÇA NE TE DÉRANGE PAS ÇA ?

Si, on est payé, on a dix euros par jour. C'est juste ça qu'on a.

MAIS TU NE FAIS PAS ÇA POUR L'ARGENT...

Non.

EST-CE QUE LES DÉPLACEMENTS SONT REMBOURSÉS ?

Oui, oui, ils sont remboursés.

C'EST POUR SIX MOIS, ET DANS SIX MOIS, EST-CE QUE TU VEUX ESSAYER QUELQUE CHOSE DANS LE MÊME GENRE ?

Oui, ça, je pense bien, oui, je peux essayer. Parce que normalement après six mois, je vais partir.

OÙ VAS-TU PARTIR ?

Dans mon pays. Peut-être approximativement... Ou même avant {la fin des six mois}.

SI CE N'EST PAS INDISCRET, QUAND TU DIS DANS « TON PAYS », OÙ EST-CE ?

En Pologne.

[...] ON NOUS A DIT QUE TU ES RENTRÉ IL Y A UNE SEMAINE, ÉTAIS-TU À L'ÉTRANGER ?

Non, je n'étais pas... J'étais ici en dehors de {la grande ville où il habite}. (- Ok - Donc c'est un peu l'étranger, c'est ça ?) Voilà. (Rires).

C'ÉTAIT AUSSI POUR LA MÊME ASSOCIATION DE BÉNÉVOLES ?

Oui, aussi, oui. Parce qu'ils cherchaient quelqu'un en plus pour le montage et le démontage. Trois jours de montage, trois jours de festoche, et trois jours de...

C'ÉTAIT UN FESTIVAL, QU'EST-CE QUE C'ÉTAIT ?

Oui - (Antoni regarde le bracelet d'entrée autour de son poignet) « de rock ». Oui, je l'ai trouvé, en fait, ce bracelet. Rien à battre, je l'ai trouvé, je l'ai pris.

AVAIS-TU DÉJÀ ÉTÉ À CE GENRE DE FESTIVAL, TOI ? (- Non.) EST-CE QUE C'ÉTAIT CHOUETTE COMME

EXPÉRIENCE ? ÇA T'À PLU DE VOIR COMMENT ÇA FONCTIONNE DANS CE GENRE DE FESTIVAL ?

Ouais, ça va. Mais c'était emmerdant, dans le travail. Surtout en montage. En montage, c'était plus dur, en démontage c'était plus rapide.

EST-CE QUE VOUS ÉTIEZ UNE BONNE ÉQUIPE ? ÉTAIS-TU LE SEUL POUR QUI C'ÉTAIT LA PREMIÈRE FOIS ?

Il y avait des anciens, pour qui ça fait plus de trois ou cinq ans qu'ils étaient là. On a fait un peu connaissance avec des gens. La moitié sont d'ici, de {cette ville-ci}, il y a en certains qui viennent d'ailleurs aussi.

DONC, VOUS POURREZ PEUT-ÊTRE VOUS REVOIR... (- On a déjà fait un échange de téléphone.)

ÇA A SERVI POUR DES CONTACTS...

J'en ai des contacts, sur mon téléphone, blindé. Il y a même des numéros qui se ressemblent.

EST-CE QUE CE SONT DES AMIS, DES CONNAISSANCES ?

C'est plus « connaissance ». Dans mon téléphone, il y en a beaucoup. Il y en a même certains qui habitent ici, dans les parages.

[...] AVEC {LE SERVICE QUI NOUS ACCUEILLE POUR L'ENTRETIEN}, QUAND VOUS DEVEZ VOUS VOIR OU QUOI, TU VIENS ICI, OU C'EST PLUS PAR TÉLÉPHONE ?

Non, ça dépend, des fois, je passe par ici quand j'ai le temps. Je passe par là, je dis bonjour. Mais il y a des fois que je suis occupé même ici. Je tonds la pelouse. Mais là, aujourd'hui je ne vais pas le faire. J'ai pas trop envie de le faire. Tondre tout ça.

DONC ILS TE DONNENT PARFOIS DES PETITS BOULOTS, C'EST BIEN ÇA ?

Oui, ils me donnent des fois.

EST-CE QUE ÇA T'INTÉRESSE DE FAIRE CES PETITS BOULOTS ? EST-CE QUE C'EST UN PEU D'ARGENT DE POCHE POUR TOI, OU C'EST BÉNÉVOLE, OU MOITIÉ-MOITIÉ ?

Moitié-moitié on peut dire, avec eux. La dernière fois, on est parti au salon Mercedes faire un truc et je suis parti avec eux. Jusqu'à 5h30 du matin je suis resté là, à tout démonter. Et tous les jeunes qui étaient là, ils sont tous partis, je suis le seul qui est resté.

[...] EST-CE QU'INVERSEMENT, QUAND TES AMIS APPELLENT, TU RÉPONDS PRÉSENT ? (- Oui, surtout pour un.) EST-CE QUE C'EST IMPORTANT POUR TOI ?

Oui. Parce que, là, il y a eu un problème dans l'école, avec d'autres jeunes, deux ans de différence avec lui. Je suis parti. Il m'avait appelé une fois, et me dit : « Oui, j'ai un problème ». Je lui fais : « OK, je vais arriver ». À la pause de midi, je suis sorti de l'école, et je lui fais au téléphone : « Le mec, dis lui qu'il sorte dehors » et il a dit au mec : « Tu sors dehors ». Je lui ai dit au mec : « Tu touches à lui, tu vas voir ! ».

VOUS VOUS PROTÉGEZ L'UN L'AUTRE...

Voilà quoi. Mais celui qui lui faisait la menace, c'était avec un couteau. Je lui ai fait : « Toi, tu es un malade toi ! ». Qu'est-ce que j'ai fait ? Je l'ai attendu devant l'école, mais j'étais déjà préparé au cas où, s'il fallait. J'avais mon coffre ouvert au cas où. J'avais mon casque, je me suis dit : « Il va sentir le coup passer ». Mais lui, il a déjà vu, comment je m'énerve.

EST-CE QUE ÇA T'À DÉJÀ CAUSÉ DES ENNUIS, LE FAIT QUE TU T'ÉNERVES QUAND ON TE CHERCHE ?

Ça, j'en ai déjà eu des ennuis dans ma vie. Une fois, ils sont venus à dix contre moi tout seul. Parce que je suis sorti de l'école et je vois mon meilleur pote qui passe. On partait faire un foot après l'école. Et ce que j'ai fait, c'est que je me suis arrêté et on est parti à trois sur une moto. On est parti se poser plus loin, et qu'est-ce qu'on voit ? Ils viennent à dix sur nous trois ! Et donc moi, je suis intelligent, je sais qu'il y a encore des potes qui sont à la salle, qu'est-ce que j'ai fait ? J'ai fait : « Toi, va vite chercher les autres à la salle » et il y a tout le monde qui est sorti de la salle. Ils étaient dix et nous, on était

au moins trente qui sortaient de la salle.

PAR RAPPORT À TES LOISIRS, TU NOUS AS PARLÉ DU FOOT, EST-CE QU'IL Y A D'AUTRES CHOSES QUE TU AIMES BIEN FAIRE ? TU TRAVAILLES LE MARDI ET LE JEUDI, ET PARFOIS LE VENDREDI, QU'EST-CE QUE TU AIMES BIEN FAIRE LES AUTRES JOURS ?

J'essaie de redémarrer la moto, des fois. Ça va, je chipote de temps en temps dessus.

EST-CE QU'APPRENDRE À LA RÉPARER, ÇA TE TENTE OU PAS ?

Ça, je fais avec mon beau-père, on essaye de la faire démarrer. (- *QUAND TU DIS TON BEAU-PÈRE, C'EST LE MARI DE TA MAMAN ?*) Et on a essayé de la faire démarrer mais... (- *LUI, IL S'Y CONNAÎT ?*) Oui, il s'y connaît bien. (- *C'EST SON MÉTIER ?*) Oui, c'est un peu son métier mais il fait bâtiment.

ET LUI, EST-CE QU'IL PEUT T'APPRENDRE DES TRUCS ? TU LUI AS DÉJÀ DEMANDÉ ?

On fait même des travaux. Mais ce n'est pas des petits travaux que je fais.

TU N'AIMES PAS...

Si ! Ce n'est pas ça que je n'aime pas, mais... C'était fatigant.

EST-CE QUE C'ÉTAIT DES GRANDS TRAVAUX ?

Oui, toute une journée avec une masse. À la masse d'abord et après avec la machine. Le plafond qui restait, c'était une épaisseur... Plus que ça! En béton. Et avec la machine ça ne passait pas.

DONC TU ÉTAIS OBLIGÉ DE LE FAIRE À LA MASSE PARCE QUE ÇA N'ALLAIT PAS À LA MACHINE.

Il y a un pote qui est venu nous donner un coup de main pour les travaux et lui il a failli se faire... Il a failli se faire quelque chose, il a failli se faire castrer par la masse. À un moment, il fait ça, (*il place ses deux mains au dessus de sa tête*) mais elle était assez longue, sa masse. Et il a raté son coche et elle est passée entre ses jambes (*rires*). Mais c'était fatigant, avec la masse.

DONC TU AIMES BIEN DONNER DES PETITS COUPS DE MAIN ? (- Non...) NON ? (- Si, j'aime bien...)

MAIS TU LE FAIS QUAND MÊME ...

Oui, je le fais. Mais il n'y a pas si longtemps, j'ai chargé toute une camionnette. Je ne chargerai plus jamais la camionnette : « Tu te démerdes ! ».

EST-CE QUE C'ÉTAIT POUR UN POTE ?

Non. Pour ma famille. Pour déménager. Parce que ma tante et mes cousines, elles étaient déjà en Pologne à ce moment-là. Et mon oncle, il est resté ici tout seul. Il a continué un peu à travailler. Puis il est parti en camionnette.

ET IL T'À DEMANDÉ UN COUP DE MAIN...

Oui, il m'a demandé un coup de main pour charger toute la camionnette, pour emmener tout le matos. Je le fais plus jamais ça, tout le matos.

IL NE T'AVAIT PAS DIT TOUT CE QU'IL Y AVAIT À FAIRE.

Ouais, ça va, des pièces, certains trucs de mon cousin bon, ça, ça va. Mais... quand on est entrés dans le garage (*il montre qu'il était plein à craquer jusqu'au plafond*). Je lui ai dit... Des trucs épais comme ça, je sais pas combien de mètres ! Il fallait que je prenne tout ça !

Le récit d'Antoni est corroboré par bien d'autres : les personnes interrogées s'échangent des conseils, dépannent pour un temps, prêtent un argent qu'elles n'ont pas et qu'elles sont sûres de ne pas récupérer.

DONC, EST-CE QU'ON PEUT DIRE QUE TU CONNAIS BEAUCOUP DE GENS ET QUE TU AIDES BEAUCOUP DE GENS ?

Océane : Oui, les aider c'est un grand mot parce que c'est pas comme si j'allais

leur trouver une maison avant moi, quoi. Mais je parle avec eux, enfin, on joue les psychologues chacun à notre tour, voilà quoi. On s'est rendu compte qu'on était dans la même merde, donc on s'entraide et tout. Si on voit qu'il y a un logement là, on va dire qu'il y a des visites qui se font tel et tel jour, on s'entraide ainsi.

TU DIS QUE TU DONNES DE L'ARGENT AUSSI, C'EST ÇA ?

Océane : Oui, on me demande de prêter de l'argent, bon je sais bien que je récupérerai pas cet argent.

MAIS TU LE DONNES QUAND MÊME.

Océane : Oui parce que les gens savent montrer leur pitié, non c'est pas ça, comment on dit ? Bref, il y en a qui me font pitié, quoi. Moi, je sais pas jouer sur la pitié, je sais pas faire « monsieur, madame », moi je sais pas faire ça.

A ce sujet, il convient aussi de relater une expérience que Zia³ nous a raconté lorsque nous avons évoqué avec elle son parcours professionnel :

ET DONC, C'EST À CE MOMENT-LÀ QUE TU AS PRIS CONSCIENCE QUE LE PROJET DE TE METTRE INDÉPENDANTE NE POUVAIT PAS SE RÉALISER, PARCE QUE ÇA DEMANDAIT TROP DE CAPITALS DE DÉPART POUR DÉMARRER, POUR ACHETER TON SALON.

Zia : C'est ça, trop de capitaux. Les prêts j'en avais déjà. En plus, oui, c'est ça, j'étais jeune et je me suis mise avec un mec. Eh bien, voilà, on a fait des erreurs tous les deux, on a fait un prêt qui d'office m'interdisait après, moi, d'en refaire un. Parce que lui était photographe, il avait vraiment besoin de matériel, mais bon maintenant il s'en sort bien. Enfin voilà, j'ai peut-être parfois un peu trop aidé les autres au lieu de m'aider moi-même, et du coup. Voilà, ça c'est les aléas de la vie.

Nous tombons alors souvent sur un deuxième paradoxe aussi insoutenable dans sa violence symbolique que celui de l'« activation » : le fait que lorsque ces personnes entrent en formation socio-professionnelle ou qu'elles sollicitent une aide publique, elles puissent se voir imposer des « cours » ou des « épreuves » qui les considèrent comme « désocialisées » : les modules de « resocialisation » sont légion, ils sont même imposés dans de nombreux programmes⁴.

3 Une présentation de la rencontre avec les jeunes participants introduit leur parole lorsqu'un large extrait de l'interview est proposé. Bien que ceci puisse, à certains endroits, rendre la lecture plus ardue il nous a néanmoins semblé important que ces présentations soient incluses dans le corps du texte. Elles ne seront donc par contre pas toujours intercalées à la première évocation de telle ou telle situation ; c'est le cas de la rencontre avec Zia, qui est présentée dans la deuxième partie.

4 Cette logique de « resocialisation » se retrouve dans différents programmes ou vade-mecum de formation relevant du secteur ISP. Une note de Pierre Georis de la Fondation travail – université soulignait d'ailleurs en 2006 que celle-ci pouvait être une ligne de force de certains acteurs du secteur. « Le secteur Isp face au monde économique », n°2 – avril 2006 (voir le lien suivant : www.ftu.be/documents/ep/EP-ISPmondeconomique.pdf) ; cf. également le témoignage de Renaud, dans la partie 3.

Intégration et insertion : une relation de co-production ?

On doit à Robert Castel une distinction fondamentale entre ce qu'il a appelé « l'intégration » dans la société et « l'insertion » dans celle-ci.

A la suite d'un séminaire que nous avons tenu avec Castel en juin 2011 à propos des politiques de prévention, nous en avons proposé la représentation suivante⁵.

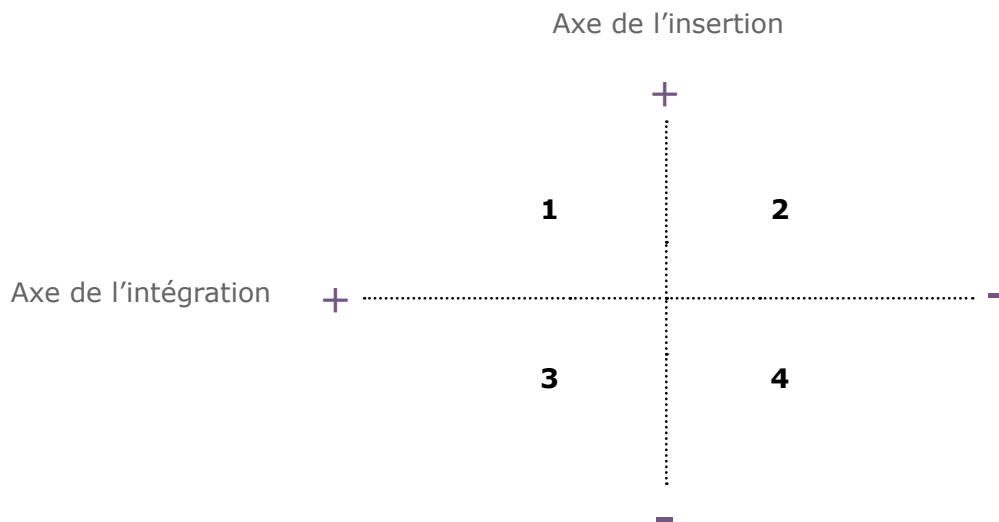
Nous pouvons appeler **axe de l'intégration** celui qui concerne la possession ou non d'un travail. D'un côté, nous avons ceux qui disposent d'un travail stable et équitablement rémunéré par rapport à leur contribution ; Guattari les appelait les « travailleurs garantis », en constatant qu'ils sont de moins en moins nombreux ; un certain nombre d'entre eux bénéficient encore d'un contrat qui correspond à une relation de travail, vécue comme telle : leur travail n'est pas totalement réduit à une marchandise, ils ne sont pas seulement considérés comme un coût – leur employeur peut se montrer soucieux, par exemple, de les « fidéliser ».

A l'extrémité de cet « axe », nous trouvons ceux qui sont privés de ce droit fondamental à un « travail librement choisi ou accepté », comme le prévoit la charte européenne des droits fondamentaux ; toutes sortes de positions intermédiaires concernent des travaux instables, irréguliers, de durée peu prévisible, au statut peu établi, des temps partiels imposés, du travail sans droits, le fait de ne bénéficier que de revenus de remplacement, souvent insuffisants. On trouve des situations où les personnes en sont partiellement ou totalement privées. Entre les deux extrêmes (travail « garanti » et absence de revenus, même de remplacement), nous nous trouvons le plus souvent dans des situations où les exigences matérielles de la vie sont assurées par des « cocktails » parfois improbables : revenus de remplacement souvent insuffisants, prêts ou dons pouvant être aléatoires, expédients divers...

Castel propose d'appeler **axe de l'insertion** celui qui concerne les solidarités sociales, d'abord familiales, puis celles qui sont liées aux soutiens de réseaux de proximité (quartier, groupes divers...). A l'extrême, nous trouvons la personne isolée en quelque sorte matériellement (affrontant son destin dans la plus grande solitude), mais aussi la personne symboliquement retranchée de la communauté des humains du fait de la présence d'un stigmate qu'elle porte et qui la déconsidère au point qu'elle n'est plus jugée digne d'entrer dans des interactions sociales « normales » (nous y reviendrons ultérieurement).

Jacqueline Fastrès et Emile Servais ont proposé de croiser les deux axes, ce qui permet de définir des types différents de « situations ».

5 J. Fastrès et E. Servais, « Des jeunes désaffiliés ? », in *Intermag*, section Les Carnets de l'aide à la jeunesse, Carnet « Robert Castel - La désaffiliation, un concept pertinent pour les politiques jeunesse ? » (www.intermag.be/images/stories/pdf_carnets/carnet_Castel.pdf).



La position 1 désigne ceux dont le droit fondamental au travail est respecté et qui peuvent jouir d'interactions sociales soutenantes ou à tout le moins constitutives d'une identité sociale légitime.

La position 2 concerne ceux qui sont confrontés à une situation économique défavorable, mais qui continuent à être soutenus par des solidarités familiales et sociales qui leur permettent de « tenir » au moins provisoirement. Les aides publiques, sous la forme de revenus de remplacement par exemple, constituent un élément-clé qui prévient souvent la dégradation d'autres dimensions de l'existence.

La position 3 désigne des situations vulnérables, par exemple lorsqu'un manque de soutien social rend les personnes excessivement fragiles par rapport aux aléas de l'existence, comme un divorce, la maladie d'un enfant... La situation est d'autant plus préoccupante qu'on se trouve plutôt dans une position médiane par rapport à l'axe de l'intégration.

La position 4 désigne ceux qui sont soumis à un risque que Castel définit comme celui de la désaffiliation ; nous proposerions volontiers de dire : soumis au risque de la perte de tous les droits qui font de nous des semblables.

Un grand intérêt de la pensée de Castel est de nous permettre de réfléchir en termes de **processus**, qui peuvent de fait se produire dans les deux sens : nous pouvons avoir affaire à des situations qui se dégradent, comme à des situations qui se reconstruisent ou des positions qui se reconquièrent ou à tout le moins s'améliorent. Cette logique « processuelle » rend mieux raison des « vides très remplis » que nous avons découverts dans les premières interviews : nous comprenons les multiples petits combats qui peuvent saturer plus ou moins le quotidien de personnes, comme l'importance des connexions qui peuvent relier une séquence de vie à une autre : qu'advient-il d'Antoni à la fin de sa séquence « volontariat », les combats « de la dernière chance » d'Océane ou de Théodore seront-ils gagnés ou perdus ?

Le concept de « désaffiliation » permet aussi de bien saisir les effets destructeurs d'un **cumul** de scores « négatifs » sur les deux axes.

Les rencontres que nous avons réalisées avec la trentaine de personnes en situation de « NEET » nous invitent en outre à être attentifs à deux dimensions complémentaires au raisonnement de Castel.

Nous pensons qu'on peut (qu'on doit) identifier une relation de **co-production dynamique** entre les deux axes, au-delà des relations de « cumul des scores (positif ou négatif) » et

de leurs effets.

Une solidarité socio-familiale peut permettre de traverser une crise d'intégration, tout autant que celle-ci peut précipiter une dégradation des solidarités.

C'est en fait, comme nous l'avons esquissé plus haut, ce qu'a vécu Océane :

TA TANTINE PENSAIT QUE CE N'ÉTAIT PAS UNE BONNE IDÉE DE RETOURNER CHEZ TON PÈRE, EST-CE QUE C'EST CE QUE TU AS COMPRIS ?

Océane : Non, elle me l'a dit clairement : « Ne retournes pas là-bas », parce qu'elle sait bien à quel point je souffrais chez mon père.

EST-CE QUE C'ÉTAIT À CAUSE DE TA BELLE-MÈRE ?

Océane : Oui et je vais dire un truc un peu bizarre, je me sens mieux à la rue que chez moi, oui. Parce que je ne me fais pas insulter tous les jours, on me cherche pas, on me fout la paix, j'ai ma vie.

EST-CE QUE ÇA FAIT LONGTEMPS QUE TU LA CONNAIS TA BELLE-MÈRE ?

Océane : Quatorze ans. Et je trouve ça pas normal qu'un père ose mettre son enfant dehors à la place de se débarrasser de la belle-mère, quoi.

C'ÉTAIT TOI OU ELLE...

Océane : Apparemment il a préféré elle, eh bien, tant pis. Tout le monde fait des mauvais choix. (- *ÇA C'EST UN MAUVAIS CHOIX ?*) Oui, c'est clair. Moi, si j'ai un gosse plus tard et que ça fonctionne pas entre lui et mon type, je dis à mon type qu'il se barre, quoi.

C'EST CE QUE TU AURAI VOULU QU'IL FASSE, C'EST ÇA ?

Océane : Oui ou qu'il la raisonne un peu quoi, parce qu'elle a fait le même avec son plus grand des fils, elle l'a mis dehors. Il cherchait pas de boulot, il se croyait à l'hôtel, il foutait rien, pas de vaisselle ni rien, il a arrêté l'école, il travaillait pas, il zonait quoi. Mais moi, j'ai eu mon diplôme, j'ai fait mes études, je cherchais du boulot régulièrement, je me suis fait remballer de partout et on m'a quand même mis dehors. Parce qu'il n'y avait que deux salaires qui rentraient dans la maison.

EST-CE QUE C'ÉTAIT POUR UNE QUESTION DE SOUS ?

Océane : Oui oui, clairement. (- *PARCE QUE TU NE RAMENAI PAS D'ARGENT...*) Oui.

SI TU AVAIS RAMENÉ DE L'ARGENT, PENSES-TU QUE ÇA AURAIT ÉTÉ DIFFÉRENT ?

Océane : Oui parce que j'aurais su mettre de l'argent pour l'électricité et tout, j'aurais su lui payer un peu. Ici, des allocations familiales je savais rien donner parce qu'il fallait quand même que je m'habille, que je me nourrisse, que je fasse mon sport.

La deuxième dimension importante est d'appréhender les situations à la fois **dans leurs différences** (qui peuvent être très grandes) **et dans leur unité** (qui n'est pas d'office apparente).

Nous allons aborder ces deux points : relation de co-production et manière d'appréhender la diversité/unité des situations, notamment de « NEET » en nous appuyant sur trois interviews.

Aliénor illustre bien la position 2 du schéma, avec toutefois une fragilité potentielle en termes d'intégration. Elle a besoin d'un revenu de remplacement pour faire une « pause », besoin que peu de gens comprennent ou acceptent : « l'année sabbatique », somme toute, n'est prévue que pour les situations les plus garanties (alors qu'on peut poser, pour peu

qu'on y réfléchisse, que ce sont les moins garanties qui en auraient le plus besoin)⁶... Mais la présence d'une forte solidarité familiale et sociale permet de penser que le processus « d'intégration » pourra se renverser.

« Oui, je ne serai plus toute seule, je ne devrai pas gérer tout toute seule. Ce n'est pas plus mal pour recommencer, je vais dire, à me restructurer. Je me dis que cette possibilité-là va m'aider à aller chercher de l'emploi et des choses comme ça »

**INTERVIEW D'Aliénor, 24 ANS,
PAR ISABELLE DUBOIS ET JÉRÔME PETIT**

Nous arrivons chez Aliénor par un jour de pluie, dans un quartier populaire en voie de gentrification d'une ville wallonne ; elle nous a expliqué l'endroit où se trouvait son immeuble en le situant face à un centre culturel alternatif. Il s'agit d'un vieil immeuble bourgeois, réaménagé en appartements et studios. Aliénor vient nous ouvrir la porte et nous précède dans les escaliers jusqu'au troisième étage, là où se trouve son appartement. Elle nous installe dans le salon, autour d'une table, côté salle à manger, elle nous propose quelque chose à boire et s'excuse des quelques caisses empilées, elle nous explique qu'elle va bientôt déménager pour aller vivre en co-location avec des amies.

Aliénor parle facilement de sa vie, de ses expériences, elle est volubile et, comme elle le dit elle-même, elle a le contact facile et un côté extraverti, « fofolle » dira-t-elle. Même si, on sent poindre à certains moments, le souci de répondre « comme il faut » à nos questions, voire la crainte que nous ne la suivions pas dans ses réflexions et son discours prolifique, parfois désordonné.

Elle nous explique cette période actuelle de sa vie qui n'est pas, plus, remplie par un boulot stable et contractualisé mais qui, malgré tout, déborde d'activités bénévoles, de petits boulots « en noir », de questionnements, de projets, de changements, à tel point qu'il lui devient difficile à un moment de prendre réellement ce recul qu'elle voudrait pouvoir prendre pour imaginer la suite de sa vie, ce dans quoi elle voudrait se lancer, sans se tromper d'orientation.

EST-CE QUE, CE QU'ON T'A EXPLIQUÉ DU TERME « NEET », C'EST UNE CATÉGORIE QUI TE PARLE, TOI, AUJOURD'HUI DANS TA SITUATION ? ET SI OUI, DEPUIS COMBIEN DE TEMPS ES-TU SANS EMPLOI OU HORS DU PARCOURS DE FORMATION ET D'ENSEIGNEMENT ?

Aliénor : En fait ça ne fait pas si longtemps que ça que je n'ai pas d'emploi, parce que tout un moment je travaillais dans un centre de documentation. Je dis aussi ce que j'ai fait

6 Le concept de l'année sabbatique se retrouve communément chez certains jeunes sortant des études secondaires, qui « prennent » une année « pour eux », « pour voyager » avant de poursuivre leurs études ou de chercher du travail ; nous remarquerons que les jeunes ayant la possibilité de prendre cette année d'investissement en termes d'intégration (puisque'elle est réputée valorisante pour le C.V. des jeunes en termes de compétences et d'adaptabilité sociale) sont ceux qui sont déjà dans le vert en termes d'insertion, puisqu'ils doivent quelque part déjà bénéficier d'un soutien parental fort pour pouvoir remplir cette année sabbatique de « nouvelles découvertes ». Ce concept fait également référence à l'année que les professeurs d'université 'doivent' prester dans une autre université (généralement à l'étranger) et qu'ils peuvent demander à renouveler en général tous les six ans, afin d'y « effectuer des recherches, de se ressourcer et de créer des liens avec d'autres professionnels de leur domaine », récoltant donc par là une plus value, tout en gardant leur sécurité d'intégration et le salaire équivalent à une année de travail habituelle. Dans les deux cas, nous ferons remarquer que ceux qui peuvent effectivement bénéficier de ces pauses pour recharger leurs batteries sont déjà assez bien lotis a priori sur l'un ou l'autre axe... A ce sujet, nous laissons parler Magda (dont la présentation de rencontre se trouve dans la deuxième partie) : « ET PARMIS LES GROUPES QUE TU VOIS ENCORE, CE SONT DES CHOSSES DONT VOUS DISCUTEZ, CE QUE LA SOCIÉTÉ DONNE OU NE DONNE PAS ? TOI, TU AS CHOISI DE DONNER DE TON TEMPS, TU AS PARTICIPÉ À {UN SERVICE CITOYEN} SANS RIEN ATTENDRE EN RETOUR ; MAIS IL Y EN A QUI DISENT : « JE M'OCCUPE DE MOI ET C'EST TOUT »... Magda : Ces gens-là je pense que c'est parce qu'ils ont encore papa et maman. C'est bien beau « année sabbatique » mais si t'as pas l'argent, tu peux pas te permettre de le faire. »

parce que je suis sortie l'année dernière de mes études de bibliothécaire documentaliste. Et donc j'ai travaillé pendant quelques mois dans un centre de documentation où j'avais fait mon mémoire. Et ça n'allait pas très bien avec la directrice, donc on a décidé d'arrêter. Alors je me suis rendue compte que moi je n'aimais pas vraiment ces études-là, et je me suis dit : « Pourquoi j'ai fait ça bibliothécaire documentaliste ? Où j'ai été chercher cette idée-là ? ». Alors ça fait maintenant quelques mois que je ne fais plus ce genre de boulot mais que je cherche quand même et je fais d'autres choses en même temps. Alors, par rapport à la catégorie que vous citez, est-ce que je me sens là-dedans, enfin je fais tellement de choses à côté que je ne me sens pas sans formation, sans emploi et tout ça. Je fais plein de petites choses, et justement parfois je fais trop de trucs et je ne m'y retrouve plus. Quand vous dites ça j'ai l'impression que c'est des gens qui ne font vraiment rien, en fait. Mais je ne sais pas si c'est ça que vous recherchez ? Mais je veux dire que la catégorie ne me correspond pas, je n'ai pas l'impression qu'elle me correspond. Maintenant peut-être que je suis totalement dedans parce que je n'ai pas de boulot fixe.

COMBIEN DE TEMPS EST-CE QUE ÇA FAIT QUE TU N'AS PAS DE BOULOT FIXE, QUE TU AS QUITTÉ CET EMPLOI DE BIBLIOTHÉCAIRE ?

En décembre, oui, c'était le dernier. Donc ça ne fait pas si longtemps que ça non plus, mais je veux dire, rechercher, je pourrais avoir un boulot dans cette branche-là mais à chaque fois ça ne m'intéresse pas, j'ai un blocage par rapport à ça. Enfin, travailler {dans Telle librairie jeunesse}... Parce que j'ai fait mon stage là-bas en troisième et j'étais libraire, enfin je faisais le boulot de libraire, et donc je travaillais là-dedans. Là ça m'aurait plu, mais ça c'était de la vente, c'était un peu différent. Et donc maintenant par rapport à mes études je suis un peu : « Est-ce que je vais faire un boulot là-dedans ou est-ce que je vais chercher autre part ? » c'est ça la question. Alors, pour l'instant je suis en stand-by, oui, c'est très intéressant mais ça ne me plaît pas en fait, je ne saurais pas rester sans rien faire ; je suis une personne qui bouge beaucoup.

Aliénor nous explique qu'elle est sortie d'études secondaires générales sans vraiment savoir vers quoi s'orienter et qu'elle a choisi ses études de bibliothécaire documentaliste sur base de deux ou trois cours qui lui plaisaient bien dans leur intitulé ainsi que pour son intérêt pour la littérature. Une fois en cours de cursus elle a par contre déchanté. Elle a tout de même poursuivi (et terminé) ses études vu qu'elle réussissait bien.

Elle nous dit ne pas avoir envie de reprendre des études actuellement, surtout en ce qui concerne l'apprentissage de matière ex-cathedra. Elle a par contre apprécié les stages qui, selon elle, « permettent d'apprendre vraiment le métier ». C'est d'ailleurs suite à un stage que le travail (qu'elle vient d'arrêter) lui avait été proposé (par l'ancien directeur du centre de documentation) et elle a commencé ce travail une fois sa dernière année réussie.

Aliénor nous explique qu'elle avait entamé son mémoire au centre de documentation mais qu'elle ne l'a pas terminé ; la nouvelle directrice n'ayant pas accepté qu'elle reprenne le travail entamé. Or le boulot lui avait déjà été proposé, et elle a été engagée une fois son mémoire réalisé et réussi ailleurs.

Elle pense que son désaccord avec la directrice vient de cette histoire de mémoire non terminé mais également de la rencontre de leurs deux caractères très différents : Aliénor se décrit comme dynamique et extravertie, alors que sa directrice « n'était pas très enthousiaste ». De plus, Aliénor nous décrit un travail dans lequel elle ne se sentait pas particulièrement épanouie : un travail solitaire, dans lequel on rencontre très peu de personnes, elle demande donc son préavis à sa directrice et met fin à son contrat à durée indéterminée, ce qu'elle qualifie de « dur » pour elle.

DONC C'EST L'EMPLOYEUR, C'EST ELLE QUI A MIS FIN AU CONTRAT. CE QUI TE PERMETTAIT, TOI, DE GARDER TES DROITS, C'EST BIEN ÇA ?

Et de pouvoir changer de travail. Et puis après, j'ai mon père qui connaissait des gens

pour avoir un autre boulot. Je disais : « Oui, oui je vais le faire ». Et pour finir j'avais besoin d'un temps de relâchement par rapport à ce qui s'était passé. Donc voilà, pour l'instant je n'ai rien mais je pourrais très très bien aller et déposer des C.V. et tout ça, parce que mon père connaît des gens, ma mère connaît des gens. Mais c'est un moment où j'ai besoin de respirer.

PRENDRE UN PEU DE RECU...

Voilà, c'est ça. Et me dire de peut-être faire une autre formation, mais de quoi je ne sais pas encore. Parce qu'à la base je ne voulais pas faire ces études-là. Oui, je ne vous ai pas dit. C'est que moi si j'avais pu choisir des études, ça aurait été le conservatoire de théâtre ; parce que je faisais du théâtre depuis douze ans dans une troupe. Et donc je voulais faire le conservatoire de théâtre, mais mon père et ma mère m'ont dit : « Oui, c'est mieux quand même de faire d'autres études, d'avoir un diplôme comme ça tu as ça en main, et puis, {après}, tu peux faire le conservatoire de théâtre ; parce que c'est toujours dur de percer là-dedans et des choses comme ça, on le sait très bien, la vie d'artiste n'est pas facile ». Ce fût dur de ne pas pouvoir faire ça en premier lieu mais je suis contente qu'ils m'aient dit de faire d'autres études avec un diplôme, comme ça, j'ai ça en main. Et puis rien que pour le chômage et des choses comme ça, c'est plus facile.

ET LÀ, MAINTENANT, TU TE DIS QUE TU REPRENDRAIS PEUT-ÊTRE LE CONSERVATOIRE.

Oui c'est ce que je me dis, peut-être l'année prochaine. Mais je me dis : « Recommencer des études ? »... En même temps c'est différent parce que ce n'est pas des choses où tu étudies. Si, tu étudies quand même au conservatoire de théâtre mais je me dis que peut-être ce sera plus motivant pour moi, je ne sais pas. Mais maintenant ce qui est dur c'est de recommencer des études et d'avoir un appartement que tu loues, donc il faut quand même avoir un boulot, c'est quand même plus intéressant. Peut-être que je ne le ferai jamais.

QUAND TU DISAIS TOUT À L'HEURE « JE FAIS PLEIN DE CHOSES », QU'EST-CE QUE C'EST, DES PETITS BOULOTS OU... ?

Oui. Donc je suis animatrice {dans une organisation de jeunesse}. Là c'est du bénévolat, donc c'est un peu dur parce qu'on est défrayé mais pas grand chose. J'ai fait ça pendant sept ans et maintenant j'arrête parce que ça prend beaucoup, beaucoup de temps ; de faire un camp, toute l'année on fait des activités et je suis responsable d'une partie du mouvement ; donc c'est assez dur. Donc, il y a déjà ça. Je fais des baby-sittings : trois fois par semaine, le mardi, le mercredi et le jeudi, c'est assez hard. Surtout que ce n'est pas les mêmes, c'est un peu à gauche à droite, il y en a {dans une autre ville}.

EST-CE QUE C'EST EN SOIRÉE ?

En soirée. Par exemple, le mardi je pars à 16 h et je vais {dans cette autre ville}. Parce que le papa tient une pizzeria ici, et la maman elle revient tard parce qu'elle est orthodontiste, donc moi je m'occupe des enfants à ce moment-là. Le mercredi je vais chercher des filles à l'école, et le jeudi je vais chercher des filles à l'école aussi. Et je fais les soirées. Le mardi je reste sur place toute la nuit parce qu'ils préféreraient que je ne reprenne pas le train trop tard le soir, donc ils m'ont mis quelque chose là-bas. Et puis sinon je fais des « heures du conte », je fais des anniversaires comme ça, parce que je suis conteuse.

AS-TU UNE FORMATION QUE TU AS FAIT EN PLUS ?

Oui, j'ai fait une petite formation grâce à {cette organisation de jeunesse}, et en plus grâce au théâtre que j'ai fait et tout ça, ça m'a beaucoup aidé.

EST-CE QUE TU EN FAIS ENCORE, DU THÉÂTRE, MAINTENANT ?

Non, ça fait deux ans que je n'ai plus fait de théâtre. C'est un peu dur parfois. Mais grâce à mes heures du conte, ça me libère. Mais non, la troupe de théâtre s'est arrêtée il y

a deux ans parce que c'était les dix ans, et donc on a fait un dernier spectacle. Je me suis dit : « Pourquoi pas retourner dans une autre troupe ? », mais c'est un peu difficile quand tu es dans une depuis un certain temps. Et qu'est-ce que je fais d'autre ? Parfois je trouve un petit boulot dans un restaurant parce que je connais des personnes. Mais c'est beaucoup du noir, ce n'est jamais du déclaré.

[...] *PAR RAPPORT À LA RECHERCHE DE BOULOT, EST-CE QUE C'EST UNE RÉELLE PRIORITÉ PERSONNELLE OU C'EST UN PEU UNE PRESSION D'ENTOURAGE QUI DISAIT : « EH BIEN, VOILÀ, TU AS FINI LES ÉTUDES, IL FAUT MAINTENANT TROUVER DU BOULOT » ?*

Non, je n'ai jamais eu ça de mes parents. Je vais dire, ma mère me soutient, qu'importe les choix que je fais. Je vais dire qu'elle va m'aider justement à dire : « Si tu veux trouver un travail on peut chercher, je suis là pour ça ». Elle a toujours été là pour moi.

DONC TU N'AS PAS DE PRESSION DE LA FAMILLE PAR RAPPORT À CELA.

Non, vraiment pas. Mais moi, je me mets une pression toute seule parce que je me dis que je n'aime pas rester chez moi comme ça, et de temps en temps faire : « Qu'est-ce que je fais ? Je ne fais rien, eh bien, je vais faire du rangement », et je fais du rangement. J'aimerais bien avoir un boulot et, en même temps, j'aimerais bien trouver un boulot qui me plait, ça c'est sûr. Enfin c'est toujours plus intéressant. Et donc c'est pour ça que pour l'instant, je fais un blocage, je me dis : « Oui mais si ça ne va pas... ». Et en plus que je sais que ça peut aller, il suffit que j'essaie. Mais je me dis que ça fait un petit temps, ça fait décembre que je n'ai plus travaillé ma taxonomie et ma catalographie. Donc je me dis : « Est-ce que je vais y retourner ? ». En même temps ça ne se perd pas.

[...] *EST-CE QUE TU AS EU DES EXPÉRIENCES DE RECHERCHE D'EMPLOI, DONC DÉPOSER DES C.V. ET FAIRE DES ENTRETIENS ?*

Non parce que j'ai eu directement {mon boulot}. J'ai failli avoir un entretien, et ça c'était un peu dommage parce que {c'était par} quelqu'un que je connaissais et je me suis dit : « Aliénor tu vas quand même aller déposer ton C.V. ». Et c'était dans, ce n'est pas un centre culturel, mais c'est un endroit où ils recherchaient une bibliothécaire. Je sonne à la personne, elle me dit : « Déposez-moi votre C.V. », et elle me re-sonne pour avoir un entretien. Je me dis chouette mon premier entretien. Et puis à un moment dans la conversation (...) elle me dit : « Il faut avoir une voiture », parce que j'aurais été la seule bibliothécaire à travailler là-dedans et il fallait aller à gauche à droite avec une voiture pour aller déposer des choses. Donc, ce n'était pas possible pour moi d'avoir le boulot.

Aliénor nous explique ensuite qu'elle n'a, au cours de son parcours scolaire, rencontré aucun service d'orientation, hormis un salon des métiers auquel elle s'est rendue avec sa maman pour prendre des brochures. Elle estime que les options choisies en secondaire ne préparent pas au choix d'études supérieures et d'un métier, elle en veut pour preuves nombre de ses amis qui, après une année en supérieur, ont changé d'orientation, parfois même plusieurs fois.

QUAND TU AS TERMINÉ TON CONTRAT DE TRAVAIL, EST-CE QUE TU AS FAIT LES DÉMARCHES POUR AVOIR DROIT AU CHÔMAGE OU TU AS OUVERT TES DROITS AU CHÔMAGE ? EST-CE QUE LES CONTACTS AVEC LES SERVICES SOCIAUX, LES SERVICES D'AIDE À L'EMPLOI ÉTAIENT POSITIFS ? EST-CE QU'ILS T'ONT DEMANDÉ DES CHOSSES ?

Non, enfin oui, ils m'ont demandé, vu que j'avais déjà eu un emploi, « Pourquoi je n'allais pas en avoir un directement ? », vu que ça avait l'air si facile pour moi d'avoir un emploi. Je dis : « Mais non, ce n'est pas facile », je veux dire que c'est parce que j'ai réussi mes stages et que j'ai eu cette possibilité-là. Enfin c'est assez compliqué tout ça d'avoir droit au chômage, parce qu'ils ne comprenaient pas pourquoi... (- *POURQUOI TU N'AVAIS PLUS DE TRAVAIL...*) Oui c'est ça. Ça a été assez dur, ils se demandaient un peu quoi.

ET LÀ, TU AS DROIT DÉJÀ À DES ALLOCATIONS, OU EST-CE QUE TU ES EN STAGE D'ATTENTE POUR LE MOMENT ?

Oui, je pense que c'est six mois un stage d'attente, je ne sais plus. Pour l'instant je suis

en attente, c'est déjà bien, mais peut-être que je suis en train de me dire que peut-être j'aurai un boulot, je ne sais pas du tout, je suis un peu en stand-by.

AU NIVEAU DU FOREM EST-CE QU'ON T'À DEMANDÉ DE FAIRE DES CHOSSES : TROUVER DU TRAVAIL ; ENVOYER DES C.V. ? (- Oui.) PROPOSÉ DES FORMATIONS OU DES CHOSSES COMME ÇA ?

Ça oui, ça j'ai fait mais j'avais quand même postulé dans deux, trois endroits mais ça n'a pas fonctionné. Voilà, pour montrer que « Oui, je suis optionnelle pour avoir un boulot », et des choses comme ça. Enfin c'est toujours mieux de leur montrer ça aussi. (- *POURQUOI C'EST MIEUX DE LEUR MONTRER ÇA ?*) Parce qu'après on peut perdre les droits, enfin je veux dire c'est un peu se foutre de leur gueule aussi de faire... Enfin je ne sais pas, pour moi c'est comme ça.

TU EXPLIQUAIS QUE TU AVAIS BESOIN DE PRENDRE UN PETIT PEU LE LARGE PAR RAPPORT À TON EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE QUI N'ÉTAIT PAS POSITIVE. ET DONC DANS LE MÊME TEMPS QUE TU ESSAYES DE PRENDRE DU LARGE, TU AS DÉPOSÉ DES C.V. SANS Y CROIRE. DONC TU ARRIVAIS À ÊTRE DANS LES DEUX DYNAMIQUES EN MÊME TEMPS...

Là c'est ça, c'est assez spécial, je suis assez spéciale aussi.

JE PENSE QUE TU N'ES PAS LA SEULE DANS LA SITUATION. TU AS SENTI QUE CE N'ÉTAIT PAS ENVISAGEABLE DE DIRE AU FOREM : « ÉCOUTEZ, J'AI BESOIN D'UN PEU DE TEMPS »...

Mais non, je ne me vois pas leur dire ; ça n'a pas l'air logique de dire ça aux gens : « Non, j'ai besoin de temps » - « Pourquoi ? Le temps pourquoi ? » - « Pour redigérer tout ça ». Je veux dire que les gens parfois ne se rendent pas compte. Et puis c'est dur ; moi j'habite toute seule depuis trois ans, un truc comme ça aussi. Mes parents m'ont aidé au début et moi je payais une partie, grâce à mes petits boulots et des choses comme ça. Et je ne sais pas, j'avais vraiment besoin de respirer en fait. C'est bizarre à dire mais...

IL Y A TROIS ANS, EST-CE QUE TU ÉTAIS TOUJOURS AUX ÉTUDES QUAND TU AS COMMENCÉ À HABITER DANS CET APPARTEMENT ?

En fait, j'habitais avec mon ex au début, mais j'ai été très très vite, trop vite on va dire. Et donc ça fait bien cinq ou six ans que je n'habite plus chez ma mère, enfin si, j'y vais de temps en temps mais. Tout au début, j'habitais avec lui et puis après, il m'a quitté, et je suis restée dans l'appartement ici. Parce que je me voyais mal redéménager : quand ça fait un petit temps que tu habites sans tes parents et que tu es autonome ; et que tu fais les choses ; que tu fais tes choix ; que tu gères l'argent et tout ça, c'est un peu difficile de revenir comme ça d'un coup. Je n'aurais pas su en fait.

ET DONC GARDER CETTE VIE AUTONOME DANS L'APPARTEMENT ICI, C'EST CE QUI OBLIGE À FAIRE DES PETITS BOULOTS ET RAMENER L'ARGENT ; EST-CE QUE C'EST SUFFISANT POUR TERMINER LE MOIS ?

Oh non, mais j'ai de l'aide d'un peu partout en fait. Je connais, par exemple, le patron de la pizzeria, c'est des gens qui tenaient un restaurant, donc ils me donnaient à manger si je n'avais plus rien en fin du mois et des choses comme ça. Je veux dire que ça a toujours été facile. Et puis ma mère est toujours-là, si j'ai un souci, je peux aller vers elle. Mais je n'ai jamais eu de souci parce que je connais tellement de personnes à gauche à droite qui seraient là pour me soutenir, qui sont là : « S'il y a un souci, tu nous appelles ».

MÊME À UN NIVEAU FINANCIER ?

Financier, c'est plutôt ma mère, mais elle, elle a toujours des difficultés financières donc je ne préfère pas lui demander de l'argent. C'est comme ça que j'ai eu mon babysitting grâce au patron de la pizzeria et des choses comme ça. Au départ, c'est pour m'aider qu'il fait ça.

ET DONC, POUR TOI, LA FAÇON DE SE DÉBROUILLER ET D'ÊTRE AUTONOME, C'EST GRÂCE À UN RÉSEAU QUE TU T'ES CONSTRUIT, DE CONNAISSANCES. COMMENT AS-TU CONSTRUIT CE RÉSEAU-LÀ ?

Je n'en sais rien du tout, je ne sais pas, je ne sais pas comment je fais pour rencontrer autant de gens adorables. Je n'en sais rien.

EST-CE QUE C'EST DES GENS QUE TU NE CONNAISSAIS PAS QUAND TU ÉTAIS DANS LE SECONDAIRE, QUE TU AS RENCONTRÉ CES QUATRE DERNIÈRES ANNÉES ?

La pizzeria, j'y allais avec mon ex, on allait manger là-bas, et le patron qui est quand même très sympathique discutait avec tout le monde. Et puis, je n'étais plus avec {mon ex} mais je passais de temps en temps devant la pizzeria, {le patron} me disait : « Viens boire un petit verre ». Et puis on a commencé à parler, et j'ai commencé à travailler un peu dans son restaurant. Il s'est rendu compte que je n'étais plus avec mon ex, il m'a posé des questions et tout ça, et au fur et à mesure, il a voulu m'aider et être là pour moi parce que ce fût une période un peu dure. Et puis, j'avais un couple d'amis qui tenaient un restaurant. J'y suis allée une ou deux fois, on a discuté et je me rendais compte que mon voisin du bas y allait aussi. Et après, il me disait : « Tu veux du poulet ? Avec {mon épouse} on en a un peu trop. Tu veux quelque chose ? ». Et puis, il y a aussi {la librairie jeunesse}, j'ai connu des gens magnifiques et ce sont des amis maintenant. J'ai fait mon stage là-bas mais (...) j'ai travaillé comme caissière après, là-bas, comme étudiante. Je pense que j'ai un contact facile avec les gens, donc c'est ça qui aide aussi. Je ne suis pas gênée, je dis les choses, si j'ai des questions à poser, je les pose. Donc, c'est ça qui fait que les gens ont confiance en moi. Je ne vois que ça en fait.

[...] QUAND TU DIS CE SONT DES AMIS, EST-CE QUE C'EST DES PERSONNES QUE TU SOLLICITERAIS AUSSI POUR DES PROBLÈMES FINANCIERS, DES PROBLÈMES DE DIFFICULTÉS DE FIN DE MOIS ?

(...) Des aides... J'ai déjà été manger chez mes amis, ensemble on se fait une bouffe et des choses comme ça. Mais demander des sous aux gens, ce n'est pas possible, non. Ça m'est déjà arrivé mais voilà, je pense à ça pendant toute ma semaine, dès que j'ai les sous pour rembourser, je donne. Je préfère faire ça, je ne mangerai pas grand chose cette semaine, mais je préfère donner les sous. Ça c'est direct, ce n'est pas possible.

DONC C'EST PLUTÔT UNE AIDE, DE SE DIRE : « JE PEUX APPORTER QUELQUE CHOSE EN ÉCHANGE AUSSI, SOIT TRAVAILLER, DES PETITS BOULOTS »...

Ça a toujours été comme ça, ça ne changera jamais.

AVOIR UN APPARTEMENT, VIVRE SEULE ET NE PAS AVOIR DE RENTRÉE D'ARGENT FIXE : C'EST QUAND MÊME UNE SITUATION QUI...

Très très difficile. Et c'est pour ça que je vais déménager et que je vais en co-location avec une de mes amies, avec deux de mes amies. Maintenant, ça me fait un peu peur dans le sens où ça fait un petit temps que j'habite toute seule et que je gère tout toute seule ; même avec beaucoup de difficultés, mais je gère. Mais je me dis que ça ne peut pas être plus mal parce que c'est un coût moins cher que d'habiter toute seule. Et, en même temps on s'entend très, très bien, on sait comment chacune fonctionne, on s'est déjà mis des règles. Donc, ça peut être pas plus mal pour redémarrer une nouvelle vie et retrouver un boulot. Je pense qu'ici j'ai beaucoup de stress et c'est ça qui fait que je n'arrive pas à me dire : « Je vais aller chercher un boulot ». C'est débile, ça je ne comprends pas. Quand on est stressés, eh bien, au lieu de faire des choses, on reste comme ça et on se dit : « Voilà, je suis stressée ». C'est con et on reste dans un cercle vicieux, comme ça où on se dit : « Oui je vais faire quelque chose », et puis : « Ha non, non, non, non ; ça me stresse parce que si je ne peux pas faire ça ». Et alors tu penses à plein de problèmes qu'il n'y a pas mais tu y penses quand même.

[...] POUR TOI, EST-CE QUE LA CO-LOCATION VA ÊTRE UNE POSSIBILITÉ D'AVOIR MOINS DE PRESSION FINANCIÈRE, ET DONC ÇA VA DIMINUER LE STRESS D'AVOIR MOINS D'ATTENTES, MOINS DE BESOINS FINANCIERS EN FIN DE MOIS ?

C'est exactement ça. Oui, je ne serai plus toute seule, je ne devrai pas gérer tout toute seule. Ce n'est pas plus mal pour recommencer, je vais dire, à me restructurer. Je me

dis que cette possibilité-là va m'aider à aller chercher de l'emploi et des choses comme ça. Et peut-être ne rester qu'un an en co-location, je ne sais pas, peut-être que ce ne sera qu'un an, mais rien que cette année-là je pense que ça va favoriser quelque chose, je le sens bien.

[...] ET DONC IL Y A UN PEU, DANS TA SITUATION, L'OBLIGATION DE FAIRE DES CHOIX À COURT TERME : LE BABYSITTING, LA PLONGE, LE SERVICE HORECA ; PARCE QUE C'EST LES URGENCES DU QUOTIDIEN QUI PRIMENT SUR DES PROJETS À PLUS LONG TERME, C'EST BIEN ÇA ?

Voilà, c'est ça, exactement, vous avez bien résumé la chose.

SUR TES ACTIVITÉS DE LOISIRS : QUAND TU DIS QUE TU AS FAIT DIX ANS DE THÉÂTRE, EST-CE QUE C'EST UN INVESTISSEMENT QUE TU RÉCUPÈRES MAINTENANT ? À CONTRARIO, ON VOIT LA DIFFICULTÉ DU QUOTIDIEN ET LES URGENCES, MAIS DANS TES LOISIRS, N'ES-TU PAS DANS UNE AUTRE LOGIQUE ? IL N'Y A PAS UN INVESTISSEMENT POUR DÉVELOPPER UNE PASSION QUE TU AS...

Je ne sais pas, quand j'ai mes heures de contes je me sens bien. En plus je gagne des sous pour faire ça, c'est magnifique. Même mes babysittings, j'adore être avec des enfants. En même temps si je suis animatrice ce n'est pas pour rien. Donc oui, ça me manque en plus le théâtre. Je me dis que je n'aurai pas pour l'instant la possibilité de faire du théâtre (...).

C'EST LES DIX ANS DE THÉÂTRE QUI TE PERMETTENT AUJOURD'HUI DE FAIRE DU CONTE, C'EST ÇA ?

Ha oui, ça j'en remercie ma mère, de m'avoir mis là-dedans. Parce qu'avant j'étais timide, on ne dirait pas comme ça, mais j'étais timide, oui. Et donc le théâtre oui ça m'a beaucoup apporté, et maintenant je m'en rends compte aussi, ça m'a aidé pour mes animations, ça m'a aidé pour l'heure du conte. Ça m'aide tout simplement dans ma vie quotidienne parce que j'ai le contact facile, je vais vers les gens. Au tout début, les gens se demandent qui je suis parce que je suis un peu tarée sur les bords. Je ne suis pas extravertie, justement, je montre un côté extraverti, je me dis : « Oui, oui, je suis bien et tout ça », mais il y a des moments où je suis chez moi, et je me dis : « Houlà ça ne va pas du tout », mais je ne montre que le côté positif en dehors. Et oui, c'est grâce au théâtre. Ça m'a apporté beaucoup en fait, ça a fait la personne que je suis maintenant. Donc c'est pour ça que j'ai vraiment envie de faire ça de ma vie, mais bon, ça va être un peu difficile. Peut-être que grâce au boulot que j'aurai je pourrai aller à des cours du soir ou même faire du théâtre, je ne sais pas.

Lorsqu'on demande à Aliénor quelles sont ses expériences avec le FOREM, elle nous répond que c'est très formel, qu'elle a été remplir ses obligations administratives pour pouvoir bénéficier de ses droits mais qu'elle n'attend pas particulièrement une aide concrète. Elle est un peu sur la défensive avec ce service ; elle explique que des amis à elle n'ont pas toujours eu des bons contacts avec le FOREM, et qu'elle perçoit les travailleurs comme « des gens qui te disent : « Il faut que tu trouves un boulot », qui mettent une pression supplémentaire que tu n'as pas du tout envie d'avoir ». De plus, elle ne souhaite pas leur parler de ses activités non déclarées, ce qui fait qu'une partie de ses compétences ne sont pas valorisées sur le C.V. qu'elle donne au FOREM.

Quand on lui demande s'il elle a d'autres rendez-vous prévus avec le FOREM, elle nous répond :

Oui, j'attends d'être convoquée, c'est bien. De toute façon là, j'ai postulé pour une {asbl d'animations et de stages pour enfants}. Parce que j'ai rencontré un ancien prof de théâtre qui travaille là-bas, il m'a dit : « On recherche des gens, postule vite, (...). On cherche des gens pour les vacances ». Donc j'ai mis mon C.V. et j'ai postulé. Là j'ai mis tout ce que j'ai fait en animation et tout ça justement. Et maintenant, j'attends une réponse. On ne sait jamais. Mais là ça me plairait, là je veux dire que c'est de l'animation, et là j'aurais de l'argent qui rentrerait ; parce qu'en tant que bénévole {dans

l'organisation de jeunesse}, parfois on gagnait 7,50 euros la journée, donc dix jours de camp 75 euros, « houhou! ». Dix jours de camp mais c'était assez hard, plus toutes les préparations avant, plus toutes les réunions qui ne sont pas défrayées. Maintenant, je me dis : « Là, faire ce genre de travail avec un salaire, ça peut être sympa ».

{L'ORGANISATION DE JEUNESSE} TU VOIS ÇA COMME UNE OPPORTUNITÉ QUAND ON EST JEUNE, QUI PERMET D'APPRENDRE DES CHOSES, MAIS IL Y A UN MOMENT OÙ TU TE DIS : « AVEC MON EXPÉRIENCE J'ESTIME QUE JE DEVRAIS ÊTRE RÉMUNÉRÉE POUR LE TRAVAIL EFFECTUÉ ».

Oui c'est ça, quand on a 16 ans, quand on commence, c'est super chouette. En plus ce qui est intéressant avec {cette organisation de jeunesse} c'est qu'on n'est pas là justement pour l'argent, qu'on est là pour les enfants. C'est très humain comme animation parce qu'on est dévoué pour les enfants : que ce soit des enfants handicapés ; que ce soit des enfants normaux ; on a beaucoup d'enfants qui viennent de centres, et alors on leur apporte vraiment beaucoup de choses. C'est très enrichissant (...). On apprend beaucoup de choses, en deux ans, c'est une formation de deux ans (stage théorique, stage pratique où on part en camp dix jours avec des enfants ; on fait une plaine dix jours avec des enfants ; etc.). Mais au fur et à mesure que tu fais ça, quand tu as fini tes études, que tu aimerais bien avoir des sous pour subvenir à tes besoins, eh bien, là ça devient un peu dur parce que ça prend beaucoup de temps (dix jours de camp, les réunions pour trouver un thème, faire les jeux, trouver le matériel, faire les décors). Et tout ça, on le fait gratuitement. Maintenant que je suis dans la vie active je me dis : « Wha! Tu fais ça gratuitement Aliénor ». Il y a des gens qui disent : « Pourquoi tu fais ça gratuitement ? ». On ne fait pas de la merde, on fait vraiment des bonnes choses, on s'investit là-dedans.

EST-CE QUE ÇA RESTE UNE EXPÉRIENCE QUI VA TE FACILITER UNE RECHERCHE D'EMPLOI ?

Je ne sais pas mais, en tout cas, j'ai mon brevet d'animatrice que je mets dans mon C.V. Parfois, pour certains boulots c'est intéressant. Et puis quand on voit que la personne est animateur, ils se disent que c'est quelqu'un de dynamique, déjà au départ. Je trouve que ça aide aussi dans un C.V. Comme ça quand tu mets les qualités que tu as : « Je suis dynamique », eh bien, tu dis : « Ha oui, si elle est animatrice depuis sept ans {dans une organisation de jeunesse}, c'est que c'est quelqu'un de dynamique, vraiment ». Quand tu mets des mots comme ça qui te décrivent, je ne mens pas quoi. Parce que souvent tu mets des mots et tu ne sais pas vraiment quoi mettre, mais là voilà, je suis dynamique, sociable, j'aime les enfants. Ça aide pour trouver un emploi.

COMMENT EST-CE QUE TU ES ARRIVÉE {DANS CETTE ORGANISATION DE JEUNESSE} ? EST-CE QU'IL Y AVAIT DES GENS QUE TU CONNAISSAIS ?

Oui, exactement. En fait j'avais mon cousin qui était {dans cette organisation de jeunesse}, il m'a dit : « Ah tiens, Aliénor ça t'irait bien ce genre de chose, inscris-toi ». J'ai oublié et sa maman m'a inscrite comme ça. Donc, après je me suis dit je vais y aller. Je me suis demandée dans quoi je tombais et puis après voilà. C'est grâce à mon cousin en fait que je suis {dans cette organisation de jeunesse}. Grâce à la famille.

Le témoignage de Boudhaw, quant à lui, met bien en lumière la dimension processuelle qui caractérise les deux « axes » définis par Castel, mais montre aussi comment ils se co-produisent : elle et sa famille ont en effet vécu en Espagne une situation difficile en matière d'intégration (par le travail), mais plus favorable dans la dimension de l'insertion. La dégradation de la situation économique de l'Espagne les a conduits à tenter leur chance en Belgique, parce que ce pays paraissait, de loin en tout cas, offrir plus d'opportunités en termes de revenus de soutien, ce qui s'est révélé mensonger. Si le mari de Boudhaw se démène pour trouver malgré tout du travail, accepte la sur-exploitation pour assurer la survie de sa famille, la forte dégradation de la situation en termes d'insertion, due au

changement de lieu de vie, fragilise cet « équilibre » qui paraît de moins en moins viable.

« La même {situation} : toujours travailler en noir » « Mais si on était restés là-bas ? Il se serait passé la même chose qu'ici. Mais au moins on aurait eu une assistance sociale, il y a d'autres choses, et on aurait pu faire appel à une aide »

**INTERVIEW DE Boudhaw, 31 ANS,
PAR JACQUELINE FASTRÈS ET CAROLINE GARZÓN**

Boudhaw passait dans la rue que surplombe la salle où nous allions nous installer quand la professionnelle qui nous accompagne et qui a été sa professeuse de français à l'asbl lui fait signe et lui fait part de notre démarche. Elle n'était donc pas au courant de la recherche lorsque nous la rencontrons, mais elle a accepté de participer immédiatement après une brève présentation.

Elle nous dira même que si ça ne tenait qu'à elle, son vrai nom pourrait être utilisé ; nous lui demanderons tout de même de nous donner un autre nom.

La bénévoles nous accompagne pendant l'interview et pose également une ou deux questions. La retranscription de cette interview est en partie une traduction de celle-ci, car elle a été menée simultanément en français et en espagnol, afin de laisser la possibilité à Boudhaw de s'exprimer dans une langue qu'elle maîtrisait mieux que le français ; même si elle a très bien compris les questions posées en français et s'est elle-même exprimée tant en français qu'en espagnol.

Boudhaw nous parle de l'isolement dans lequel elle et ses enfants se sont trouvés lorsqu'ils sont arrivés ici, sans papiers, sans accès au moindre service de soutien ou de santé, alors qu'elle savait tout à fait se mouvoir dans la société espagnole, qu'elle y avait le soutien de sa famille pour elle et ses enfants, ainsi qu'une bonne connaissance du milieu associatif. Cet isolement est encore loin d'être rompu, elle a néanmoins pu faire une ou deux rencontres dans l'asbl où elle a suivi un cours de français, et elle attend le jour où elle aura enfin ses papiers et ceux de ses enfants en ordre.

(LA BÉNÉVOLE :) COMMENT FAIS-TU DANS TA VIE DE TOUS LES JOURS, ALORS QUE TU NE TRAVILLES PAS, QUE TU N'ES PAS AUX ÉTUDES, QUE TU N'ES PAS EN FORMATION ET QUE TU AS DES ENFANTS : COMMENT FAIS-TU POUR T'EN SORTIR ?

Boudhaw : Par la force !

Boudhaw nous explique qu'elle a 31 ans, deux enfants, et qu'elle est arrivée il y a deux ans d'Espagne en Belgique avec son mari et ses deux enfants nés en Espagne.

AVEZ-VOUS FAIT LE VOYAGE VOUS QUATRE SEULS, OU AVEC D'AUTRES PERSONNES DE LA FAMILLE ?

Non, nous quatre. Mais pour nous c'est un peu difficile parce que quand tu arrives dans un autre pays que tu ne connais pas et où il n'y a personne qui t'aide...

ÊTES-VOUS ARRIVÉS ICI SANS CONNAÎTRE PERSONNE SUR PLACE ?

*Il y a la sœur de mon mari, ma belle-soeur, mais elle non plus elle n'était pas ici depuis très longtemps. Ça fait peu de temps qu'elle était là, donc elle aussi elle était dans une situation où elle ne pouvait pas nous aider, pour quoi que ce soit.
Je vis dans une situation ici... Où je ne peux rien faire de ma vie...*

ET QUAND TU ÉTAIS EN ESPAGNE, COMMENT CELA SE PASSAIT-IL ?

Non, quand j'étais en Espagne, j'ai toujours travaillé, j'ai toujours étudié, j'ai toujours su organiser mon emploi du temps.

AS-TU FAIT DES ÉTUDES EN ESPAGNE ?

*Oui. Mais, je faisais aussi des activités diverses, je ne m'ennuyais pas autant qu'ici.
Voilà, tout ça...*

Je n'ai pas d'amies, je suis toujours à la maison... Bon... De la maison j'amène les enfants à l'école, et voilà.. C'est un peu... Ce n'est pas une bonne vie d'être comme ça sans rien faire. Sans connaître personne, sans rien pouvoir faire, et sans même savoir où aller pour demander quelque chose...

Tu vois ce que je veux dire ? Voilà...

AS-TU DES IDÉES PRÉCISES DES CHOSES QUE TU VOUDRAIS FAIRE ?

Oui, mais comme je n'ai pas de papiers : la moindre chose que je veux faire, je ne peux pas.

Il n'y a que cette année, où j'ai pu suivre un cours de français - où j'ai pu rencontrer un peu des amies, faire des rencontres - mais cette année seulement. Mais l'année passée a été si mauvaise pour moi que j'en étais malade.

COMMENT LES ENFANTS ONT-ILS VÉCU CELA ?

Elles aussi. De changer d'un pays où on avait de la famille et tout, à un pays où on ne connaît personne ; elles aussi elles n'ont pas eu du bon temps.

Parce que je ne savais même pas où trouver un parc près de chez moi pour aller un peu dehors. Pendant six mois on n'est pas sorti de la maison.

PARCE QUE VOUS NE CONNAISSIEZ PERSONNE QUI VOUS...

Oui, parce qu'en Espagne, même si tu ne connais pas l'endroit, mais tu vas regarder par ta fenêtre et tu tombes sur un parc ! Ici, par exemple dans le quartier, il n'y en a pas.

Il y en a un plus au-dessus. Ce n'est que six mois après que j'ai découvert qu'il y avait un parc là-haut.

Parce qu'ici, tu vas te faire une amie... Et... Ici, les gens sont un peu différents... Plus fermés... Quand tu demandes quelque chose, on ne te répond pas... Tu sais...

Boudhaw nous explique qu'elle n'a pas de contact avec le voisinage, depuis deux ans qu'elle habite dans le même appartement, il est plus difficile qu'elle ne le pensait de lier des contacts. Il n'y a qu'avec la propriétaire de la maison que cela se passe bien, cette dernière a même été inscrire les enfants à l'école. Et il y a un peu moins d'un an, Boudhaw a connu l'asbl où nous faisons l'interview.

COMMENT AS-TU CONNU L'ASBL OÙ NOUS SOMMES ?

C'est une personne qui m'a dit qu'il y avait cette maison qui existait, pour les femmes, et je suis venue m'inscrire. (...)

AS-TU GARDÉ CONTACT AVEC LES AUTRES FEMMES DU COURS, EN DEHORS DE CELUI-CI ?

Oui. Pas beaucoup, mais quelques contacts, oui.

Avec Facebook et tout ça.

TU AS DONC UN COMPTE FACEBOOK.

Oui, parce que quand je suis venue ici, j'étais toute seule. Alors j'ai acheté l'ordinateur pour parler avec ma famille.

TOUTE TA FAMILLE EST-ELLE EN ESPAGNE ?

(...) Oui. Toute ma famille est en Espagne.

AS-TU PU RETOURNER EN ESPAGNE, C'EST FACILE ?

Oui, pour retourner oui. Parce que ma famille est là-bas.

ET EUX, ONT-ILS PU VENIR TE VOIR ICI ? (- Non.) ILS NE SONT PAS VENUS TE VOIR PARCE QUE C'EST COMPLIQUÉ...

Non, ce n'est pas compliqué mais... Je ne sais pas pourquoi...

EST-CE QUE TON MARI TRAVAILLE ?

Il travaille en noir, pas beaucoup, un peu ici et là. C'est difficile.

TU NOUS DISAIS QUE TU TRAVILLAIS QUAND TU ÉTAIS EN ESPAGNE, QUE TU AS FAIT DES FORMATIONS ; PEUX-TU NOUS EN DIRE PLUS ?

J'ai fait des formations en informatique, en couture - avec les machines - beaucoup de choses ; une formation en Catalan aussi.

MAIS TU DIS QUE TU N'AS PAS PU METTRE EN PRATIQUE CE QUE TU AS APPRIS ; EST-CE QUE C'EST NOTAMMENT À CAUSE DE LA LANGUE ?

Non, ce n'est pas tellement à cause de la langue, mais des papiers avant tout. Parce que tout le monde te demande les papiers.

C'est pour ça que je fais les cours de français. Mais partout on te demande les papiers. Et j'ai les papiers d'Espagne, mais pas ici.

Pour moi c'est le plus difficile. Parce que - de ne rien faire, tous les jours la même chose.

ÇA TE PÈSE, C'EST LOURD...

Oui.

QU'EST-CE QUE TU AIMERAIS FAIRE ?

Un peu de travail.

COMME TU N'A PAS LES PAPIERS, TU NE PEUX PAS TRAVAILLER, MAIS EN ESPAGNE TU AVAIS L'HABITUDE D'ÊTRE ACTIVE TOUT LE TEMPS, C'EST ÇA ?

Oui, le travail et beaucoup de choses.

EST-CE QUE TU CONNAIS D'AUTRES LIEUX, D'AUTRES ASBL QUI PUISSENT T'AIDER OU QUI PROPOSENT DES FORMATIONS ?

Non. C'est compliqué parce que quand on ne connaît rien, c'est plus difficile.

Comme je te disais, ici, personne n'aide personne. Chacun est dans son coin.

QUAND TU ÉTAIS EN ESPAGNE, EST-CE QUE TU HABITAIS EN VILLE AUSSI ?

Oui. Je suis venue du Maroc en Espagne à 14 ans.

Boudhaw nous explique que son aînée a du mal à s'adapter au nouvel environnement, loin du reste de la famille, et a déjà demandé à rentrer en Espagne.

(LA BÉNÉVOLE :) COMMENT EST-CE QUE ÇA SE PASSE QUAND TU PARLES AVEC LES PROFESSEURS À L'ÉCOLE ?

Moi, quand j'ai rendez-vous avec la madame, c'est ma fille qui fait la traduction, qui m'explique, si je ne comprends pas je lui demande et elle me parle.

C'est comme ça...

COMMENT FAITES-VOUS POUR LES QUESTIONS DE SANTÉ ?

Les médecins ?

Oui, c'est très difficile. Je dois toujours aller à la clinique pour payer, parce qu'il n'y a pas de mutuelle, c'est difficile. Quand on n'a pas de papiers, c'est très mal.

Boudhaw nous explique qu'elle est en train de faire des papiers concernant sa nationalité en Espagne, elle s'y déplace pour régler les démarches pour ses enfants et pour elle-même ; son mari fait ses démarches de son côté.

AS-TU DES PROJETS POUR QUAND TU AURAS TES PAPIERS ?

Oui. J'ai des plans, une fois que j'aurai la nationalité, j'ai beaucoup de plans.

EST-CE QUE TU VEUX NOUS EN PARLER ?

Avec les papiers, je peux arranger les papiers pour avoir la mutuelle, chercher du travail, aller chez le médecin sans que ça me coûte autant, parce que tout... Quand quelque chose arrive aux enfants ou à moi...

Y A-T-IL DES FORMATIONS, OU UN SECTEUR PARTICULIER QUI T'INTÉRESSE ?

D'abord bien apprendre le français, et après on verra.

L'année prochaine, je vais m'inscrire pour faire un cours de français, {dans une asbl où

ils proposent des cours plus soutenus}.

Y A-T-IL QUELQUE CHOSE QUE TU SOUHAITES AJOUTER, OU FAIRE PARTAGER AU NIVEAU EXPÉRIENCE ?

Pour d'autres personnes dans ma situation : qu'ils ne changent pas de pays s'ils savent qu'ils ne vont pas pouvoir faire quoi que ce soit ; comme moi.

Je suis venue, et... Voilà, quand j'ai dit : « J'y vais », j'y suis allée, mais je ne me suis jamais doutée que ce serait une aussi mauvaise situation. Tu ne peux rien faire.

Et donc je conseillerais aux autres personnes que si elles n'ont pas les papiers, si elles n'ont rien : il vaut mieux qu'elles restent où elles sont. Au moins là-bas elles vont pouvoir poser des questions mais ici sans rien, elles ne peuvent même pas poser de questions.

VEUX-TU PARTAGER AVEC NOUS LA RAISON DE VOTRE VENUE, SI CE N'EST PAS TROP PERSONNEL ?

Non, tu sais comme est la situation en Espagne !

Mais si j'avais su comment serait la situation ici, comment ça s'est passé pour moi ici...

Parce que ça s'est vraiment vraiment très mal passé. Mon mari est resté trois à cinq mois sans travailler, il a cherché, il a cherché et sans rien. Mais si on était restés là-bas ? Il se serait passé la même chose qu'ici, mais au moins on aurait eu une assistance sociale, il y a d'autres choses, et on aurait pu faire appel à une aide.

DES AIDES QUI EXISTENT ICI AUSSI, MAIS AUXQUELLES TU N'AS PAS ACCÈS SANS LES PAPIERS, SANS LA LANGUE...

Sans ça, ils ne peuvent rien : moi j'ai été au CPAS, mais elle m'a dit : « Tu n'as pas le droit. Une personne qui n'a pas la nationalité ou qui n'a pas ses papiers : on ne peut pas. Parce que s'il y en a un qui vient, et encore un autre et encore un autre, ça ne va pas ». C'est pour ça.

EST-CE QUE TON MARI A PU TROUVER DU TRAVAIL ICI ET LÀ ?

Il a pu trouver, mais il a souffert de chercher comme ça, toujours chercher, toujours chercher...

EST-CE QUE TU TROUVES QUE VOUS ÊTES DANS LA MÊME SITUATION QUE CELLE QUE VOUS VOULIEZ CHANGER ?

La même : toujours travailler en noir. Il va travailler comme les patrons veulent, « comme un damné » comme on dit, pour pouvoir travailler ; sinon ce n'est pas possible.

Parce qu'il y a déjà beaucoup de gens avec des papiers, et eux non plus ils n'ont pas de travail. Alors comment est-ce que va pouvoir travailler un qui n'en a pas ? Tu vois ce que je veux dire ?

Voilà. C'est la situation.

Je ne conseille à personne d'aller quelque part sans papiers, sans rien. Ou au moins ils doivent d'abord aller voir. Aller voir réellement comment vont les choses. Et après, s'il veut y aller...

TU VEUX DIRE QUE VOUS AVIEZ ENTENDU QU'IL Y AVAIT PLUS DE POSSIBILITÉS ICI...

Oui. Beaucoup !

Beaucoup de possibilités. Qu'on aide les gens, que ce n'est pas dur de mettre ses papiers en ordre, que tu vas trouver un contrat de travail et qu'on te le change tout de suite. Beaucoup mais, en fait, rien.

TU ES DÉÇU, CE N'EST PAS CE QUE TU ESPÉRAIS...

Oui, ce n'est pas ce que j'attendais. Parce qu'en Espagne, je connaissais beaucoup d'endroits, je pouvais m'exprimer, et ils pouvaient m'aider, parce qu'en plus avec {mes enfants}, ils pouvaient m'aider. Mais quand mon mari n'a plus eu son travail, on s'est dit voilà, c'est fini, il n'y a plus rien ici pour nous.

EST-CE QU'IL AVAIT UN CONTRAT DE TRAVAIL EN ESPAGNE ?

Oui, il avait un contrat et quand il a terminé son contrat, comme les choses ont changé, on lui a dit qu'il devait arrêter pour un temps.

Alors je lui ai dit : « Allons voir, essayons dans un autre pays », et comme j'avais entendu qu'ici on aidait les gens avec des allocations pour les enfants, je me suis dit qu'ils seront bien.

Mais on ne savait pas ce à quoi on serait confrontés.

Boudhaw s'en va, après avoir partagé un gâteau aux amandes avec nous.

Qu'ont en commun les situations d'Aliénor et de Boudhaw, alors que tout paraît les opposer ?

Nous posons cette question en écho à la célèbre formulation de Robert Castel :

« *Qu'ont en commun* le chômeur de longue durée, le jeune en quête d'emploi et consommateur de stages, l'adulte isolé qui s'inscrit au RMI, la mère de famille « monoparentale », le jeune couple étranglé par l'impossibilité de payer traites et loyers ? Je ferai l'hypothèse qu'ils expriment un mode particulier de dissociation du lien social, que j'appellerai la *désaffiliation* ». ⁷

Nous pouvons faire l'hypothèse que les situations d'Aliénor et de Boudhaw sont semblables dans la mesure où elles doivent être appréhendées et comprises comme relevant de la co-production des dynamiques (positives ou négatives) d'intégration et d'insertion.

Aliénor peut s'appuyer sur des supports sociaux variés : un large appui de sa famille, de fortes solidarités de voisinage :

ET DONC, POUR TOI, LA FAÇON DE SE DÉBROUILLER ET D'ÊTRE AUTONOME, C'EST GRÂCE À UN RÉSEAU QUE TU T'ES CONSTRUIT, DE CONNAISSANCES. COMMENT AS-TU CONSTRUIT CE RÉSEAU-LÀ ?

Aliénor : Je n'en sais rien du tout, je ne sais pas, je ne sais pas comment je fais pour rencontrer autant de gens adorables. Je n'en sais rien.

C'est dans cette logique qu'elle envisage une nouvelle séquence (sur l'axe de l'insertion) : une étape de co-location, qui renforcera les soutiens sur lesquels elle s'appuie.

Mais nous avons vu aussi que ces connaissances et interactions multiples pouvaient lui amener des opportunités en termes de travail : des activités culturelles au sens large (heure du conte, formation d'enseignants à la lecture, théâtre...), qu'elle sera peut-être amenée à rassembler dans une offre de services pour en faire un « métier ».

Boudhaw, quant à elle, a suivi le chemin inverse : la situation très difficile sur le plan de l'intégration que vivait la famille en Espagne l'a conduite à faire le pari risqué de s'expatrier une nouvelle fois, aux fins de grignoter des progrès en la matière. Ce pari sur l'axe de l'intégration a produit une forte dégradation des supports d'insertion, jusqu'à précipiter Boudhaw dans une situation d'isolement : « Pendant six mois on n'est pas sortis de la maison ». On peut aussi penser qu'elle a perdu une partie des bénéfices des formations professionnelles qu'elle s'était attachée à suivre en Espagne, tandis que son mari est désormais contraint d'accepter l'inacceptable en matière de travail :

Boudhaw : (...) toujours travailler en noir. Il va travailler comme les patrons veulent, « comme un damné » comme on dit, pour pouvoir travailler ; sinon ce n'est pas possible. Parce qu'il y a déjà beaucoup de gens avec des papiers, et eux non plus ils n'ont pas de

7 R. Castel, « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle », in Jacques Donzelot (dir.), *Face à l'exclusion. Le modèle français*, Paris, Editions Esprit, 1991, pp. 138-139. Les termes en italiques sont d'origine.

travail. Alors comment est-ce que va pouvoir travailler un qui n'en a pas ? Tu vois ce que je veux dire ?

Voilà. C'est la situation.

Si notre hypothèse est fondée, nous devons considérer les personnes cartographiées comme « NEET », non pas comme des personnes « ni...ni », qu'il convient de « stimuler », d'« activer » ou de « resocialiser », mais comme des personnes qui sont affectées, de manière singulière, par des relations de co-production de dynamiques d'intégration ou d'insertion, compte tenu que des processus réversibles caractérisent chacune de ces dynamiques tout autant que le produit de leurs interactions.

Il ne s'agit pas ici d'une pure question de représentation ou de définition.

Si l'on accepte cette hypothèse, il faut alors reconnaître que des conséquences très marquées en matière de politiques sociales légitimes en découlent.

Il convient d'en indiquer au moins cinq.

a) LE « **TOUT À L'INTÉGRATION** » en matière de politiques sociales est une erreur stratégique majeure ; nous avons vu ci-dessus que c'est pourtant l'option de la Ministre SP.A De Coninck, sur base du postulat qu'il y a de l'emploi pour tout le monde, le problème étant que tous n'en cherchent pas ! Dans les entités fédérées, cette vulgate commence aussi à être adoptée ; la suppression du soutien public aux SIS jugés occupationnels en est un exemple ; la catégorisation par rapport à l'emploi, classant les personnes en groupes « prêt à l'emploi », « proche de l'emploi », « éloigné de l'emploi », qui prévaut souvent en matière de formation socio-professionnelle et qui conduit à les attribuer à des opérateurs différents paraît aussi très inadéquate.

b) LA POLITIQUE DE **DÉGRESSIVITÉ DES REVENUS DE REMPLACEMENT**, qui se justifie également PAR LA représentation de « l'activation » nécessaire, pour stimuler, éviter la complaisance dans l'assistanat risque d'être catastrophique puisqu'elle a toutes chances de produire une dégradation en cascade due au rapport de co-production des dynamiques d'intégration et d'insertion.

c) IL S'ENSUIT QU'UNE **POLITIQUE PRÉVENTIVE DE LA DYNAMIQUE DE DÉGRADATION** est nécessaire et prioritaire, elle doit même être massive : rendre « la pause » possible, par exemple, devrait être jugé légitime (dans le cas d'Aliénor, cette pause est obtenue en jouant avec la règle, mais on peut considérer qu'elle est nécessaire pour qu'elle puisse consolider ses acquis en termes d'insertion, ce qui pourrait d'ailleurs se révéler un bon investissement en matière d'intégration).

Mais il faut probablement aller très loin dans la prise en compte du rôle de la « co-production » des axes l'un par l'autre. On devrait probablement affirmer le caractère « un et indivisible » des deux axes (puisque'ils se co-produisent), ce qui devrait conduire à considérer qu'une amélioration en termes d'insertion est parfois plus nécessaire qu'un envoi artificiel de C.V. ou qu'une inscription en formation (surtout pour ne pas progresser dans une langue qu'on connaît déjà un minimum, si l'on se souvient de l'exemple de Théodore...). Les « épreuves » en matière d'activation s'en trouveraient alors profondément transformées.

d) LE **MÉLANGE D'AIDE ET DE CONTRÔLE** qui caractérise les actions publiques en matière d'orientation, de conseil ou d'accompagnement, notamment dans les politiques régionales de l'emploi et de la formation, est particulièrement contre-productif. Si l'on veut prendre une mesure correcte de la situation d'une personne sur l'axe de l'intégration, ne serait-ce que pour en dégager les possibles, il faut pouvoir prendre en compte la réalité des « cocktails » souvent imposés, par exemple le travail non déclaré ; le C.V. d'Aliénor constitue un bon

exemple de ce dilemme : ne pas évoquer au FOREM ses investissements en travail culturel non déclaré est dommageable pour elle ; l'évoquer, l'est tout autant.

Nous avons affaire en l'occurrence à la production d'un **triple déni de réalité**.

- Le premier a été bien théorisé par Luc Boltanski : c'est le caractère très asymétrique du rapport à la règle selon les positions sociales, comme nous avons essayé de le montrer à propos de « l'affaire Fabiola »⁸ :

« Luc Boltanski a d'ailleurs mis en lumière ce « nouveau rapport à la règle » comme constitutif de la formation des élites. Le sociologue indique ainsi que nous avons affaire à une profonde transformation des modalités de l'action de l'Etat, de façon « à lui permettre de servir les intérêts d'un capitalisme lui-même profondément modifié »⁹.

Cette transformation passe par une transformation de la « culture de référence », désormais enseignée dans les « business schools » et commune à une classe dominante consciente d'elle-même et « décomplexée »¹⁰. Un des points nodaux de la nouvelle culture est un nouveau rapport à la règle, très asymétrique :

« Que les règles auxquelles, en principe, tous doivent se plier, ne sont que des « conventions », résultant de compromis entre des intérêts, au fond arbitraires, et par conséquent adaptables et modifiables sans scrupule selon les circonstances, est au cœur aujourd'hui de la compétence exigée d'un « responsable ». Ce que savent, dans leur intimité, les « responsables », c'est que celui qui se contente de suivre les règles sans les contourner, les adapter ou les modifier, n'aboutit à rien. (...) Mais ce savoir d'initié ne peut être rendu public. Car se poserait alors (...) la question de savoir (...) pourquoi certains, le plus grand nombre, doivent considérer les règles comme quasiment sacrées, les respecter, sous peine de sanctions, et cela bien qu'elles soient constamment modifiées (...), tandis que d'autres peuvent au contraire **les ajuster au gré d'intérêts qu'il est toujours loisible de présenter, lorsque des « responsables » ayant été un peu loin se trouvent pris sur le fait, comme orientés malgré tout vers le bien commun** »¹¹. »

- On aurait évidemment tort de croire qu'il n'y a aucune conscience, dans le chef de ceux qui occupent des positions sociales peu favorisées, du rapport que les classes dominantes s'autorisent par rapport à la règle. Le déni du caractère asymétrique du rapport à la règle fait lui-même l'objet d'un déni...

- Le troisième déni de réalité est que ce rapport inéluctable à une règle par ailleurs souvent impossible à respecter, mais dont tout le monde feint de reconnaître la légitimité, conduit à ce que la relation présumée « d'accompagnement » dont sont supposés bénéficier les demandeurs d'emploi est construite sur une base trompeuse : investissements ou désirs pourtant potentiellement déterminants passés sous silence, contraintes cachées ou non prises en compte, difficultés sous-estimées, exigences inappropriées...

8 J. Blairon, « La polémique autour de la Fondation de la Reine Fabiola, Une perspective trop étroite ? » in *Intermag* section Analyse et études, champ Socio-économique (www.intermag.be/lien-champ-socio-economique/392-la-polemique-autour-de-la-fondation-de-la-reine-fabiola-une-perspective-trop-etroite).

9 L. Boltanski, *Rendre la réalité inacceptable, A propos de « La production de l'idéologie dominante »*, Paris, Démopolis, 2008, p. 167.

10 Idem, *ibidem*, p. 168.

11 *Ibidem*, pp. 170-171.

e) IL FAUT DÈS LORS **RÉORIENTER EN PROFONDEUR LA MANIÈRE DONT L'AIDE INDIVIDUALISÉE EST DISPENSÉE**. Elle ne doit pas porter sur la vérification que les personnes se sont bien imposé des épreuves d'activation, par ailleurs souvent artificielles voire inadéquates (par rapport à l'articulation des dynamiques d'insertion/intégration) : le « self help » n'est pas la voie du salut, même si le fait de « s'aider soi-même » semble devenu dans le chef de beaucoup un gage d'efficacité, lorsqu'on peut se demander si cela ne constitue pas plutôt un critère de contrôle du caractère méritant du demandeur.

La singularité des situations (de co-production des dynamiques présentes dans les deux axes) exige bien une individualisation de l'aide, mais pas sous cette forme.

Il devrait plutôt s'agir d'une analyse participante de la réalité de vie des personnes pour étudier avec elles les possibles stratégies les plus adéquats, « hic et nunc ».

Nous pensons que Castel lui-même s'était engagé dans cette voie lorsqu'il avançait :

« L'idéal du *modus operandi* de cet Etat social serait, **au lieu de traiter de manière uniforme des catégories homogènes de la population, de descendre en quelque sorte au niveau des individus eux-mêmes** et d'intervenir sur eux pour renforcer leurs capacités afin de les rendre capables d'affronter les défis actuels pour demeurer ou redevenir positivement des individus dans un contexte économique et social de plus en plus mobile et concurrentiel .»¹²

Mais il ne s'agit pas en l'occurrence de vérifier le degré de mérite des individus dans l'activation de démarches artificiellement limitées au domaine de l'intégration (lui-même souvent abordé de manière fictionnelle). Il s'agit au contraire de procéder, en dehors de toute relation de contrôle, à une **analyse stratégique participante** des relations de co-production et d'envisager les priorités d'aide qui en découlent, qu'elles se situent sur l'axe de l'intégration ou celui de l'insertion.

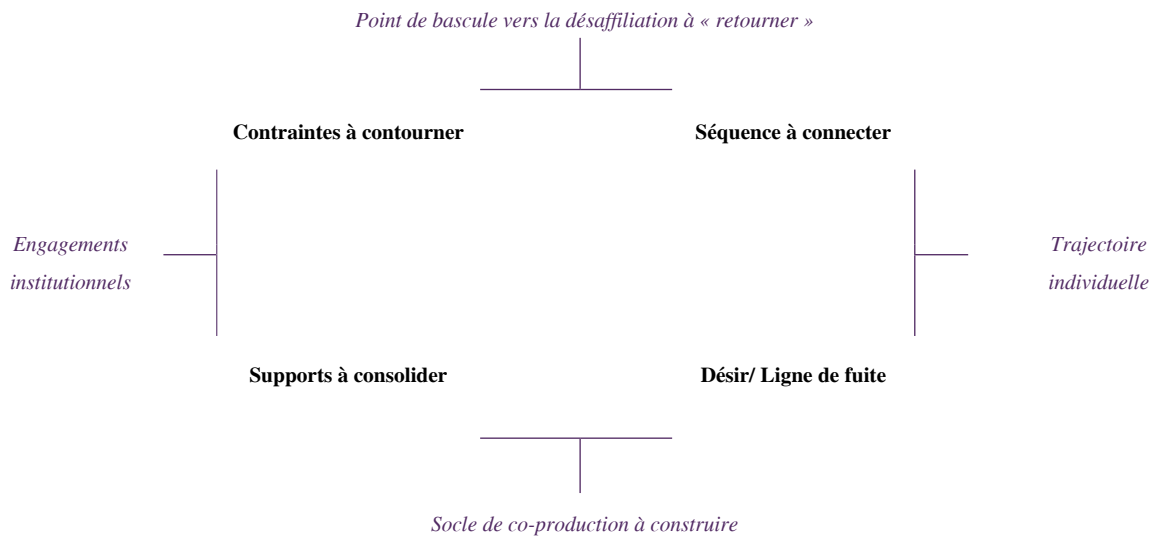
Les éléments-clés d'une telle analyse¹³ seraient les suivants.

- Quels supports prioritaires renforcer dans la situation de cette personne, pour prévenir toute dégradation de sa situation ? Quelle aide permettrait un tel renforcement ?
- Quelle séquence connecter impérativement aux dynamiques en cours pour éviter à la personne de tomber dans un « trou noir » énergétique (pensons à la séquence d'engagement volontaire dans laquelle s'est impliqué Antoni) ?
- Quel désir entendre, quelle ligne de fuite peut-il esquisser (pensons au « désir de théâtre » d'Aliénor, permettant d'envisager peut-être un métier culturel à construire à partir d'activités pour le moment non officielles) ?
- Quelles contraintes contourner et particulièrement sur quel « point de bascule » possible porter l'effort pour qu'il ne devienne pas une dynamique négative difficilement réversible (il convient ici de se rappeler de l'analyse que fait Océane ; le « point de bascule » est le fait de trouver un logement, à la fois « point de passage » incontournable pour qu'une dynamique positive en matière d'intégration puisse s'enclencher, qu'une dynamique d'insertion puisse se consolider, mais aussi « momentum » de tous les dangers si le passage ne se fait pas) ?

12 R. Castel, *La montée des incertitudes*, éd Seuil, 2009, p. 449, souligné par nous.

13 Nous essayons d'approfondir ici la « triple approche » que nous indiquions comme légitime en termes de travail social dans la première partie (sous partie « Des vides très remplis »).

Le schéma suivant peut permettre de cartographier en quoi devrait consister et comment devrait se structurer un « accompagnement » en matière de formation et d'emploi qui se fonderait sur la réalité de la co-production des axes de l'intégration et de l'insertion.



Nous allons mettre ce schéma à l'épreuve de l'interview d'Elsa, 18 ans et de Nicolas, qui en a 17.

Tous deux ont été victimes d'une déconstruction complète des supports familiaux. La conséquence pour Elsa a été un abandon précoce d'une scolarité où elle avait pourtant fini par trouver une possible voie ; cet abandon a évidemment des répercussions ultérieures sur ses possibilités de trouver un travail. Elle a bénéficié de peu de supports sur l'axe de l'insertion, a dû adresser plusieurs demandes pour pouvoir bénéficier d'une aide du CPAS. C'est la reconstruction d'une relation affective avec Nicolas qui lui permet d'arrêter le processus de désaffiliation, aidée par un service privé de l'aide à la jeunesse pour qui il ne constitue pas un public normalement éligible par ailleurs. Une étape de compromis bancal est nécessaire pour lui éviter la rue : elle séjourne avec Nicolas chez son ex-petit ami, non sans difficultés graves, on l'imagine.

Son expérience de formation professionnelle est compromise par des exigences indues qui lui sont imposées sur les lieux de stage qu'elle décroche elle-même. Elle a choisi d'arranger « une chose à la fois », et se dit prête à chercher du travail, même si elle se sent confrontée à un dilemme : trouver du travail (mais elle ne possède pas les titres requis) ou entreprendre une formation (qui retardera l'arrivée d'un revenu et qui risque de « ne pas bouger » suffisamment pour elle). Des crises d'angoisse constitueront aussi un obstacle à dépasser, ce à quoi Nicolas contribue pour l'instant avec succès.

Elle attend un rendez-vous depuis deux mois pour entreprendre des démarches de recherche d'emploi, notamment rédiger un « plan d'action ».

Ce plan cristallisera probablement ce que nous nous efforçons de mettre en lumière à propos de la conception légitime du travail social : consistera-t-il en une formalisation de démarches qui permettront de vérifier qu'Elsa « s'active » réellement ou traduira-t-il une analyse participante de ses réalités de vie et des possibles stratégiques qui en découlent ? Le support d'insertion incontournable que représente Nicolas sera-t-il pris en compte, voire consolidé, ou sera-t-il lui-même compromis (par exemple, leur cohabitation ne conduira-

t-elle pas à une perte de revenus de remplacement, au nom de la non individualisation des droits) ? Pourra-t-on tirer parti de la « ligne de fuite » que constituent pour Elsa des expériences positives avec les enfants ? Pour ce qui est de Nicolas, pourra-t-on connecter rapidement une séquence de « travail alimentaire » qui consolidera la situation matérielle du couple tout en lui permettant de sortir partiellement de l'isolement ? En cas de réponses négatives, le couple a clairement conscience qu'il est promis à la « galère ».

« Qu'on ferait le C.V. et tout ça, mais on avait rendez-vous, et pour faire mon plan d'action aussi, et ça fait bien deux mois que j'attends »

**INTERVIEW D'Elsa, 18 ANS, ET DE Nicolas, 17 ANS,
PAR ISABELLE DUBOIS ET JÉRÔME PETIT**

Nous rencontrons Elsa dans son appartement : un studio avec une pièce principale servant de chambre et de pièce de vie ; derrière les portes entrouvertes nous apercevons une cuisine et une salle de bain, petites pièces de quelques mètres carré. La pièce principale semble avoir été rénovée récemment et est lumineuse. Elsa nous invite à nous installer où nous pouvons, s'excusant de ne pas encore avoir de chaises à nous proposer : nous nous asseyons l'un par terre, l'autre sur le bord du lit, tandis qu'Elsa se place de l'autre côté du lit et que Nicolas, son petit copain présent également, s'installe sur l'appui de fenêtre. Elsa va avoir 19 ans. En avril 2012, elle a arrêté l'école parce que, nous dit-elle, « elle en avait marre ». Elle était en quatrième professionnelle en section puériculture. Et depuis, selon son expression, « elle n'a plus rien fait ».

Au niveau familial, elle n'a pas de contact avec ses frères et sœurs qui sont placés dans une institution de l'aide à la jeunesse. Elle a vécu jusqu'à ses 12 ans chez son père civil mais n'a plus aujourd'hui de contact. Elle connaît également son papa biologique mais elle n'arrive pas à lui parler.

Depuis avril 2013, elle est installée dans son nouvel appartement, et a droit au revenu d'intégration sociale que le CPAS lui a accordé après trois demandes et un an d'attente. Cette année d'attente, elle l'a passée entre l'appartement de son ex-copain, l'habitation de sa mère et celle de la mère de son petit copain – Nicolas. Ils ont affronté à deux cette période difficile où ils n'étaient pas « à la rue » mais où la situation était extrêmement précaire et teintée d'un climat de violence et de conflits. Elsa explique qu'elle attendait d'être en ordre dans ses papiers pour chercher du travail. Elle dit que ce n'est pas évident. Elle habite seule l'appartement, même si Nicolas est présent régulièrement. Celui-ci est toujours domicilié chez sa mère avec laquelle il ne s'entend pas. Elsa nous raconte comment elle est arrivée à 18 ans dans cet appartement. Elle raconte, par petites touches, en répondant à nos questions naturellement mais sans s'étendre, puis elle attend la question suivante, questions qui nous paraissent parfois à nous-mêmes indiscrettes, tant ce que nous découvrons au fur et à mesure de son histoire est empreint de souffrance, de tristesse, de résignation et malgré tout d'espoir ; espoir de s'en sortir, de changer le cours des choses, de trouver un travail, parce que « rester sans rien faire, ça les mine ».

COMMENT AS-TU TROUVÉ CET APPARTEMENT ?

Elsa : On a dû aller de temps en temps au CPAS pour faire des recherches. {Nicolas} est venu avec moi et il a recherché avec moi aussi. Sinon, avant, on était chez mon ex, on devait rester là pour ne pas être dehors et tout ça, et ce n'était pas top.

TU VEUX DIRE QUE TU N'ÉTAIS PLUS CHEZ TES PARENTS, TU ÉTAIS CHEZ TON EX PETIT COPAIN, C'EST BIEN ÇA ? EST-CE QUE TU Y HABITAIS AVEC NICOLAS ?

Elsa : Oui. On a dû aller là pour ne pas être dehors aussi, on n'a pas eu le choix.

EST-CE QUE C'EST PAR LE CPAS QUE VOUS AVEZ PU TROUVER L'APPARTEMENT ?

Elsa : Par le CPAS et par le Cyber, parce qu'on a été au Cyber aussi, enfin le café là, sur

les ordinateurs, et c'est grâce à ça aussi.

EST-CE QUE C'EST UN LOGEMENT QUI APPARTIENT AU CPAS OU C'EST UN PROPRIÉTAIRE PRIVÉ ?

Nicolas : C'est un propriétaire normal.

EST-CE QUE C'EST UN LOGEMENT AVEC UN LOYER PAS TROP CHER ?

Elsa : C'est 350 euros et 50 de provision.

DONC, TU AS UNE PETITE SALLE DE BAIN, UNE PETITE CUISINE ET UNE GRANDE PIÈCE.

Nicolas : Et un placard.

Elsa : Je n'ai pas encore tous les meubles, ça se fait petit à petit.

EST-CE QU'IL VIENT D'ÊTRE RÉNOVÉ ?

Elsa : Oui, il n'y a pas longtemps.

Nicolas : Il y a juste le parquet qu'on commence à jouer au puzzle avec, mais ils doivent venir le refaire.

On peut estimer que cet appartement qui à l'air relativement agréable à vivre est un endroit important qui permet à Elsa de se « poser » enfin, et d'être chez elle. Il est donc un support à conserver, Elsa en ayant d'ailleurs conscience comme nous le verrons par la suite.

AU NIVEAU DE L'ÉCOLE, QU'EST-CE QUE TU AS FAIT AVANT D'ARRIVER EN PUÉRICULTURE ? QUEL EST TON PARCOURS ?

Elsa : J'ai été en hôtellerie, j'ai été en vente.

APRÈS LES PRIMAIRES, ES-TU ALLÉE DIRECTEMENT EN PROFESSIONNELLES ?

Elsa : Non, en première générale, et puis en professionnelles parce que ça n'allait pas en « générale ». Donc, j'ai fait un peu de tout avant la 2ème.

À CHAQUE FOIS DANS LA MÊME ÉCOLE OU BIEN TU AS CHANGÉ D'ÉCOLE ?

Elsa : Non, j'ai changé à chaque fois. On m'a fait changer tout le temps.

QUAND TU DIS « ON M'A FAIT CHANGER » ... ?

Elsa : Ma mère.

EST-CE QUE C'EST TA MAMAN QUI CHERCHAIT TA NOUVELLE ORIENTATION ?

Elsa : Eh bien, je ne sais pas. Ma mère voulait que je sois sûre de ce que je voulais, mais... Je ne sais pas. J'ai beaucoup déménagé aussi.

EST-CE QUE C'EST AVEC TA MAMAN QUE TU AS BEAUCOUP DÉMÉNAGÉ ?

Elsa : Oui.

QUAND TU AS ARRÊTÉ L'ÉCOLE L'ANNÉE PASSÉE, EST-CE QUE TU LOGEAS ENCORE CHEZ TA MAMAN ?

Elsa : Non, quand j'ai arrêté, non. J'étais avec mon ex. Mais je n'étais plus avec.

EST-CE QUE C'EST UN CHOIX, D'ALLER VIVRE AVEC TON COPAIN CHEZ TON EX-COPAIN ? OU EST-CE QUE C'EST PARCE QUE TU AVAIS DES CONFLITS AVEC TA MAMAN ?

Elsa : C'est plus parce que j'avais des conflits avec ma mère.

DEPUIS LONGTEMPS ?

Elsa : Depuis Noël {passé}.

C'EST ASSEZ RÉCENT, ALORS ?

Elsa : Oui.

Nicolas : Ça doit être Noël {d'il y a deux ans}, je pense.

Elsa : Oui.

AS-TU ENCORE DES CONTACTS AVEC TA MAMAN AUJOURD'HUI ?

Elsa : Oui, maintenant, oui. (- *EST-CE QUE C'EST TOI QUI AS REPRIS CONTACT AVEC ELLE ?*) Oui. Maintenant ce n'est pas trop ça, quoi. (- *ELLE N'EST PAS CONTENTE DE TES DÉCISIONS...*) Elle est plus pour dormir tout le temps, elle ne veut jamais voir personne. (- *EST-CE QU'ELLE A EU UN AVIS PAR RAPPORT À TON CHOIX D'ARRÊTER L'ÉCOLE ?*) Elle m'a dit que je ne devrais pas, que je n'aurais pas dû faire ça et tout ça, mais voilà quoi. Parce qu'elle, elle a fait pire, elle a arrêté plus tôt que moi, elle. (- *ELLE A ARRÊTÉ PLUS TÔT QUE TOI...*) Oui, à 13 ans elle a arrêté, un truc comme ça. Donc, ce n'est pas mieux. (- *EST-CE QU'ELLE A TRAVAILLÉ APRÈS ?*) Oui, dans un café, elle a été patronne, mais après elle a arrêté. Depuis que je suis toute petite, je ne l'ai plus vue travailler. (- *DONC, TU TE DIS QU'ELLE N'A PAS VRAIMENT DE CONSEILS À TE DONNER...*) Oui, voilà. Elle me dit : « Travaille, travaille, travaille » mais elle ne travaille pas elle-même. Moi je veux bien travailler, j'aimerais bien justement, mais elle, elle ne travaille pas, donc elle peut se taire.

[...] TU DIS QUE VOUS AVEZ COMMENCÉ À ÊTRE EN CONFLIT À NOËL {IL Y A DEUX ANS} ; DE TES 12 ANS À CETTE PÉRIODE-LÀ, EST-CE QUE ÇA SE PASSAIT BIEN QUAND TU ÉTAIS AVEC ELLE ?

Elsa : Oui, ça allait. Il y avait de temps en temps des mauvais moments mais voilà, quoi. (- *C'EST DURANT CETTE PÉRIODE-LÀ QUE VOUS AVEZ BEAUCOUP DÉMÉNAGÉ ?*) Oui, c'est ça.

EST-CE QUE C'EST CE QUI A RENDU DIFFICILE L'APPRENTISSAGE À L'ÉCOLE OU ÇA A TOUJOURS ÉTÉ DIFFICILE ?

Elsa : Je ne pense pas. Je pense que c'est plus l'alcool, parce qu'elle buvait tout le temps. (- *TA MAMAN ?*) Oui.

TU DIS QUE TU ES ARRIVÉE EN QUATRIÈME PROFESSIONNELLE, CE QUI EST BEAUCOUP PLUS LOIN QUE TA MAMAN, ET QUE TU AS FAIT BEAUCOUP DE FILIÈRES. QU'EST-CE QUI ÉTAIT DIFFICILE À L'ÉCOLE ?

Elsa : Le problème, c'est que je n'étudiais jamais vu qu'elle était tout le temps bourrée.

TU VEUX DIRE QUE TU N'AVAIS PAS DE SOUTIEN SCOLAIRE POUR T'AIDER.

Elsa : Non. Alors je n'étudiais jamais et je ne réussissais pas, quoi.

QUAND TU VIVAIS CHEZ TA MAMAN, EST-CE QUE C'ÉTAIT TOI QUI T'OCCUPAIS DE LA MAISON ?

Elsa : Pas vraiment parce que... Enfin si, je m'en occupais, mais quand elle n'était pas bourrée, je l'aidais. Mais quand elle avait bu, c'était genre je voulais aller dormir, eh bien, elle me disait : « Ha non, ne va pas dormir ». Si j'allais dormir, elle râlait. Alors que pourtant il était temps que j'aille dormir pour aller à l'école. Elle râlait tout le temps et tout ça.

ELLE VOULAIT QUE TU RESTES AVEC ELLE POUR LUI TENIR COMPAGNIE.

Elsa : Oui mais si j'allais dormir elle me foutait des gifles et tout, carrément. C'était hard.

TU DIS QUE, DANS CES CONDITIONS, ÉTUDIER DEVENAIT COMPLIQUÉ, C'EST BIEN ÇA ?

Elsa : Et maintenant ça va, elle a arrêté de boire et elle s'en rend compte, mais elle boit quand même de la sangria maintenant.

Nicolas : Elle a arrêté de boire, oui d'accord, et il y a la sangria aussi, mais je n'oublierai pas la dernière fois qu'elle nous a foutu la gueule dehors toute la nuit.

Elsa : Ha oui.

La relation d'Elsa avec sa maman a eu des incidences négatives importantes dans sa vie. Maintenant qu'elle a l'âge et la possibilité de prendre distance, Elsa paraît néanmoins vouloir garder un contact. Comment cette relation peut-elle évoluer positivement ? Comment Elsa gardera-t-elle le contrôle de la relation pour que celle-ci ne devienne pas un obstacle supplémentaire dans sa vie ?

[...] TU NOUS EXPLIQUAIS TOUT À L'HEURE QUE TU ALLAIS RECHERCHER DU TRAVAIL MAINTENANT QUE TU AS UN APPARTEMENT. AS-TU DÉJÀ ESSAYÉ DEPUIS QUE TU AS ARRÊTÉ L'ÉCOLE ?

Elsa : Je n'ai pas encore cherché, je me suis dit que je vais attendre d'avoir fait tous mes

papiers ; parce que si c'est pour avoir un travail stable et puis que je dois tout le temps aller faire des papiers, je risque de le perdre pour ça, quoi. Alors maintenant j'ai fait plus ou moins tous mes papiers, je vais pouvoir commencer à chercher. (- LES PAPIERS, C'EST LE FAIT D'AVOIR UN DOSSIER EN ORDRE AU CPAS ?) Et la Mutuelle.

COMMENT T'ES-TU FAIT AIDER POUR METTRE À JOUR TON DOSSIER ET TES PAPIERS, OU BIEN TU NE T'ES PAS FAIT AIDER ? EST-CE QUE C'EST TON COPAIN QUI T'AIDE ?

Elsa : À part de temps en temps sa mère, qui me dit : « Il faut faire ça, il faut faire ça » mais c'est rare. Et ma mère ne m'a pas dit grand chose non plus. Et mon copain... je me suis plus débrouillée avec mon copain, oui.

Les séquences à connecter ont l'air relativement claires dans la tête d'Elsa, elle souhaite trouver un logement, se remettre en ordre dans tous ses papiers, afin d'être prête à entamer les démarches concernant la recherche d'emploi.

EST-CE QU'IL N'Y A PERSONNE D'AUTRE, AUCUN SERVICE QUI T'AIDE ?

Elsa : si, {un service privé de l'aide à la jeunesse}.

TU CONNAIS LES GENS DE CE SERVICE DEPUIS LONGTEMPS ?

Elsa : Plus ou moins deux mois maintenant.

Nicolas : Oui, un truc comme ça.

QUI T'A CONSEILLÉ D'ALLER LES RENCONTRER ?

Elsa : Au départ, c'était pour {Nicolas}. Parce que ça n'allait pas du tout avec sa mère. C'était pour lui, pour arranger les bidons avec sa mère. Et puis, pour finir... Je ne sais pas, on a parlé de moi et ils ont accepté de m'aider. Pourtant, c'est comme ils ont dit, j'ai 18 ans, donc ils ne sont pas obligés de m'aider.

ET TOI, NICOLAS, TU N'AS PAS 18 ANS.

Nicolas : Non, j'en ai 17.

Elsa : Oui, il va avoir 18 ans.

EST-CE QUE TU AS REÇU UNE AIDE ?

Nicolas : Oui, j'ai reçu une aide comme quoi, en gros, j'étais là-bas pour prendre mon émancipation. Après, de fil en aiguille, on a commencé à parler du cas d'Elsa et de mon cas. Puis après, c'était celui d'Elsa qui était le plus important parce qu'elle était majeure et la gueule dehors, il a fallu lui trouver un appart, un salaire et tchic et tchac. Alors, on avait pris tous ensemble la décision d'aider Elsa. Par après, en voyant comment sa situation se déroulait, j'ai pu commencer, moi, à savoir comment faire les papiers, tous des trucs ainsi quoi. Maintenant, elle est claire dans sa situation, moi je recherche des petits trucs et on verra bien ce qui se déroulera par la suite.

[...] SI TU AVAIS EU CONNAISSANCE DE L'EXISTENCE DE PERSONNES COMME DANS CE SERVICE, TU SERAIS ALLÉE LES VOIR AVANT, ELSA ?

Elsa : Je ne sais pas, parce que je ne connaissais pas avant. (- MAIS SI TU LES AVAIS CONNUS IL Y A DEUX OU TROIS ANS ?) Oui {quand j'étais avec maman} j'y serais allée ; parce qu'ils m'ont quand même bien aidée.

Le service privé de l'aide à la jeunesse qu'elle évoque est un des (rares) supports qui a permis à Elsa de retrouver un peu de sérénité. Néanmoins, ils travaillent dans « l'illégalité » vu son âge : ce service va-t-il accepter de continuer à accompagner Elsa ? Chercheront-ils ensemble un service à qui passer le relais ? Comment ce « passage » sera-t-il mis en place par les travailleurs, les services pour pouvoir maintenir la confiance qu'Elsa a pu enfin accorder à un travailleur social ?

QUAND TU ÉTAIS À L'ÉCOLE, EST-CE QUE TU AS EU L'OCCASION DE VOIR DES GENS DU PMS POUR T'AIDER DANS TA SCOLARITÉ ?

Elsa : Je n'y allais jamais, même si on me demandait d'y aller, je n'y allais jamais. (- *POURQUOI TU N'Y ALLAIS PAS ?*) Parce que je me disais que ça ne sert à rien, ça n'arrangera rien. Et en fait si.

TU DISAIS QUE ÇA NE SERVIRAIT À RIEN PARCE QUE TU AVAIS DÉJÀ FAIT L'EXPÉRIENCE DE PERSONNES AVEC QUI ÇA N'AVAIT DÉJÀ RIEN DONNÉ ?

Elsa : J'avais déjà été au centre PMS quand j'étais petite, et ça n'avait rien changé. Tout ce que j'avais fait, c'était de parler mais ça n'a rien changé. Donc je me suis dit que si c'est comme ça, je laisse tomber.

ET AU NIVEAU DU CPAS, LES PERSONNES DU CPAS T'ONT-ELLES AIDÉE UN PEU DANS LES DÉMARCHES ?

Elsa : Oui. Elles m'ont dit d'aller à l'abri de nuit, mais là je n'y ai pas été. Elles m'ont dit d'aller à plusieurs trucs pour ne pas être dehors. Mais bon, je ne voulais pas aller à l'abri de nuit parce que je voulais {que Nicolas} reste près de moi, et j'avais peur et à l'abri de nuit, je n'aimais pas, il y a des fous. (- *EST-CE QUE TU Y AVAIS DÉJÀ ÉTÉ ?*) Avec ma mère, oui. Et je n'aimais pas du tout, ça me fait peur.

[...] TU DISAIS QU'AU NIVEAU DU CPAS, ILS ONT PU TE RENSEIGNER L'ABRI DE NUIT À UN MOMENT OÙ TU NE SAVAIS PAS TROP OÙ DORMIR. AS-TU PU BÉNÉFICIER D'AUTRES FORMES D'AIDES ?

Elsa : J'ai pu aller {dans une autre ville}, pour un colis alimentaire en dépannage. Mais bon maintenant je ne sais pas. J'ai déjà redemandé où aller. (- Nicolas : Au Resto du cœur.) Oui, Resto du cœur.

EST-CE QUE C'EST POUR MANGER LÀ-BAS OU POUR ALLER CHERCHER DES COLIS ?

Elsa : Pour aller manger là-bas, enfin pour aller chercher la nourriture. Moi, pour me faire aller là, il me faut beaucoup... (- *POURQUOI ?*) Parce que je n'aime pas du tout.

TU N'AIMES PAS DEMANDER, TU PRÉFÈRES TE DÉBROUILLER TOUTE SEULE...

Elsa : Je n'aime pas demander mais je n'aime pas non plus la nourriture qu'il y a là-bas. Bon, ça nous a quand même aidés.

ET POUR TROUVER CET APPARTEMENT, EST-CE QUE LE CPAS T'A AIDÉ AUSSI ?

Elsa : Oui et lui aussi.

Nicolas : Et celui-ci... On n'aimait pas celui du CPAS, on avait regardé dans les journaux. Et celui-ci on avait regardé {et trouvé} dans les journaux. On a sonné, ça n'a pas répondu. Et après on a été au CPAS et on a re-sonné, et ça a répondu finalement.

Elsa : On en a tellement fait.

EST-CE QUE C'EST DIFFICILE DE TROUVER UN APPARTEMENT ?

Nicolas : Eh bien, c'est soit ils ne prennent pas du CPAS, soit ils prennent des personnes solvables.

EST-CE QUE TU VEUX DIRE QU'IL FAUT AVOIR DES FICHES DE PAIE ?

Nicolas : Oui. Ou alors carrément ils ne prennent pas ceux du CPAS.

Elsa : Pour trouver un pas cher, c'est dur.

[...] EST-CE QUE C'EST LE CPAS QUI VERSE DIRECTEMENT TON LOYER, ALORS ?

Elsa : Parce que j'ai demandé à ce que ça se passe comme ça. Comme ça je suis sûre, même si je sais que je le paierais, mais au moins je suis sûre. Parce que si je fais des faux calculs ou quoi, c'est mieux.

TU ES ASSURÉE D'AVOIR UN TOIT ?

Elsa : Oui.

L'assurance d'Elsa de conserver son logement est le fait que ce soit le CPAS qui verse directement son loyer. Cet engagement institutionnel permet de faire le lien entre les contraintes de gestion d'argent qu'Elsa pourrait éventuellement rencontrer et la possibilité de consolider un support de vie important.

[...] TU DISAIS TOUT À L'HEURE QUE, MAINTENANT QUE TU AVAIS UN APPARTEMENT-STUDIO, TU ALLAIS POUVOIR RECHERCHER DU TRAVAIL : EST-CE QUE C'EST PARCE QUE TON DOSSIER ÉTAIT EN ORDRE ?

Elsa : plus ou moins.

DONC PLUS OU MOINS EN ORDRE. EST-CE QUE TU AS DÉJÀ UNE IDÉE DE COMMENT TU VAS PROCÉDER POUR FAIRE UNE RECHERCHE D'EMPLOI ET ESSAYER DE TROUVER DU TRAVAIL ?

Elsa : À part aller me présenter un petit peu partout, déposer des C.V. Il faudrait que j'aïlle en refaire.

EST-CE QUE TU AS DÉJÀ APPRIS À FAIRE UN C.V. ?

Elsa : Oui, j'ai déjà appris mais bon, je ne sais déjà plus comment on fait. Ce sera encore quelque chose que je demanderai à {Tel travailleur du service qui l'aide}, et pour mes factures aussi. Parce que pendant que je n'étais pas encore au CPAS, je recevais plein de factures. Maintenant, j'ai plein de factures en retard. Je n'avais toujours pas de revenu, je n'avais pas su les payer.

Le service d'aide avec qui elle est en contact, comme déjà précisé plus haut, est un support important pour Elsa y compris dans des matières qui a priori devraient plutôt être prises en charge par d'autres services (rédaction de C.V., gestion des factures). Cette confiance entre le service et Elsa permet de contourner une contrainte identifiée par ailleurs d'une part, et d'autre part de renforcer la capacité d'insertion d'Elsa au bénéfice de sa recherche d'emploi.

ET AU NIVEAU D'UNE RECHERCHE ÉVENTUELLE DE TRAVAIL, EST-CE QUE TU AS UNE IDÉE DU TYPE DE BOULOT POUR LEQUEL TU PEUX POSTULER ?

Elsa : Mais j'hésite encore, parce que puériculture je sais bien qu'il faut le diplôme, et que je ne l'ai pas. Et je n'ai pas envie de faire de formations et puis attendre avant de travailler. Moi, je préfère travailler tout de suite. Et la vente, j'aime bien et aide ménagère. C'est les deux trucs que j'aime bien, surtout faire le ménage, j'adore. (- LA PUÉRICULTURE, TU AIMAIS BIEN ?) Oui. Je me disais même que plus tard j'ouvrirais ma crèche.

Nous voyons ici poindre une ligne de fuite possible pour Elsa. Son désir de s'occuper d'enfants ressort clairement des perspectives professionnelles qu'elle se donne.

EST-CE QUE C'EST UN RÊVE DE PETITE FILLE DE POUVOIR S'OCCUPER D'ENFANTS DANS UN CADRE PROFESSIONNEL ?

Elsa : Oui, surtout quand j'étais petite. Je n'ai pas arrêté de m'occuper de mes frères et de ma soeur. Quand ma mère voulait changer leurs langes, eh bien, je disais : « Non, c'est moi qui le fais ». Je ne voulais même pas qu'elle le fasse.

TU VIENS DE DIRE QUE TU N'ENVISAGEAIS PAS LES FORMATIONS ; EST-CE QUE C'EST QUELQUE CHOSE QUE TU N'AS PLUS ENVIE DE FAIRE ?

Elsa : Non. (- POURQUOI ? PARCE QUE ÇA RESSEMBLE TROP À L'ÉCOLE...) Oui voilà, ça ressemble trop à l'école et puis c'est trop long.

C'EST TROP LONG ? IL Y A UN INVESTISSEMENT, DONC, SUIVRE PLUSIEURS SEMAINES DE COURS, PLUSIEURS MOIS DE COURS, EST-CE QUE ÇA VA PRENDRE TROP DE TEMPS PAR RAPPORT À TON OBJECTIF ?

Elsa : Sans bouger.

TU VEUX DIRE LE FAIT D'ÊTRE ASSISE À UN BUREAU ET D'ÉCOUTER, C'EST BIEN ÇA ?

Elsa : Oui.

ET SI C'ÉTAIT UNE FORMATION QUI PERMET DÉJÀ DE FAIRE LE MÉTIER... ?

Elsa : Je ne bouge pas, donc. Si c'est pour ne pas bouger, ça va m'énerver.

L'entretien s'enchaîne sur l'expérience d'Elsa au CEFA, option vente. Au début, cette expérience l'amusait beaucoup. Elle avait un stage avec un patron dans une enseigne de pralines célèbre mais il s'est révélé que ce patron n'était pas correct. Après discussion avec le référent du CEFA, il a été mis fin au stage. Elsa n'a pas eu la chance de pouvoir redémarrer un autre stage et n'a dès lors pas pu réussir son année.

Nicolas a également l'occasion de nous raconter ses expériences de formation en alternance. Malgré un investissement reconnu dans le travail, le processus a été interrompu en raison d'absences injustifiées trop importantes liées à sa dynamique familiale. Il regrette cette période et les rentrées d'argent que cette expérience lui permettait. Cette réflexion de Nicolas a permis d'aborder la situation financière d'Elsa.

ET TOI ELSA, AVEC LE CPAS, AU NIVEAU FINANCIER EST-CE QUE ÇA VA ? COMMENT EST-CE QUE ÇA FONCTIONNE ? TU DISAIS QUE L'APPARTEMENT EST PAYÉ DIRECTEMENT PAR LE CPAS, EST-CE QU'IL TE RESTE...

Elsa : Normalement, je dois toucher 800 en comptant tout, et vu qu'ils payent bien le loyer, eh bien, je dois toucher mes 400. Mais bon, ils disent déjà que le propriétaire... Ils m'ont dit que normalement ils devaient payer le loyer et un mois de caution. Moi je devais payer l'autre mois de caution. Mais bon, vu qu'ils m'ont laissé attendre, attendre, eh bien, ils me doivent des sous quoi. Avec tout ce qu'ils m'ont laissé attendre. Et elle m'a dit : « On payera nous-mêmes avec les sous qu'on te doit ». Tout quoi, le mois de loyer et les deux mois de caution. Alors je me suis dit que ça va. Et le propriétaire m'a dit qu'il n'avait reçu que 700 euros.

IL AURAIT DÛ RECEVOIR TROIS MOIS ET IL N'EN A REÇU QUE DEUX, C'EST ÇA ?

Nicolas : trois mois ça faisait 1100 euros et le CPAS lui devait 1600. Mais ils n'ont donné que 700 euros. Et tu n'avais reçu que 300 euros aussi.

Elsa : C'est ça que je ne comprends pas.

TU DEVRAIS PEUT-ÊTRE RETOURNER AU CPAS POUR VOIR.

Elsa : Normalement j'aurais dû toucher et je n'ai toujours pas touché.

Nicolas : Peut-être que tu as touché aujourd'hui ?

À PARTIR DE QUEL MOIS EST-CE QUE TU ÉTAIS CENSÉE RECEVOIR TON ARGENT ?

Elsa : Eh bien, ce mois-ci.

TON DOSSIER EST EN ORDRE DEPUIS AVRIL AU CPAS, C'EST BIEN ÇA ?

Elsa : oui.

ET DEPUIS QUAND EST-CE QUE TU TOUCHES LE REVENU D'INTÉGRATION ?

Nicolas : Depuis {} avril. Depuis {} avril tu as commencé à toucher 300 euros.

TU AS MIS PRÈS D'UN AN POUR METTRE TON DOSSIER EN ORDRE, C'EST ÇA ?

Elsa : J'ai du faire trois demandes, c'est ma troisième demande. J'ai dû dire que j'étais carrément à la rue pour y avoir droit. Parce que sinon tant que je ne disais pas ça, eh bien, ça n'allait pas.

AU DÉBUT, TU AS FAIT LA DEMANDE POUR POUVOIR ALLER AU CPAS MAIS COMME ILS CONSIDÉRAIENT QUE TU ÉTAIS TOUJOURS CHEZ TA MÈRE...

Elsa : Chez ma mère et tout ça, oui. Et puis pour finir j'ai été suivie par {un service social} et je leur ai parlé et tout ça, et ils ont été voir chez ma mère. Ils ont bien constaté qu'il n'y avait pas de choses à moi, parce qu'il n'y a pas de chambre, à part la leur (*celle de sa mère et de son compagnon*) et c'est tout, et que ça n'allait pas. C'est la troisième demande et elle a été acceptée.

EST-CE QUE C'EST UN SERVICE DU CPAS QUI EST ALLÉ VOIR ?

Elsa : Oui, c'est deux psychologues. Je ne sais pas d'où ils viennent. Ils ont tout écrit, tout ce que j'ai expliqué. Ils m'ont fait faire des lettres, des dessins. Et à mon avis c'est un peu eux qui ont poussé le dossier. Parce que depuis ça, eh bien, ça a avancé, donc.

Nous voyons ici que l'attribution d'un revenu d'existence dans la situation vient jouer le rôle d'un support nécessaire et indispensable pour permettre à Elsa de consolider son parcours. L'incertitude qui pèse encore sur le montant inquiète Elsa, qui a eu tant de mal à obtenir ce revenu.

Après ses expériences en CEFA, Elsa revient sur son retour en puéricultrice dans l'enseignement complet de jour.

C'EST LÀ QUE TU ES RETOURNÉE À L'ÉCOLE EN PUÉRICULTURE.

Elsa : Oui, je me suis dit : « J'en ai marre et je recommence l'école ». Et j'ai sonné moi-même à l'école et tout ça et puis j'ai commencé.

COMBIEN D'ANNÉES AS-TU FAIT EN PUÉRICULTURE ?

Elsa : Deux ans. Mais en troisième ce n'était pas trop ça, on n'a pas beaucoup parlé de la puériculture, mais en quatrième on a commencé à en parler. (- *ET LES STAGES...*) Non, c'était en cinquième ça. Mais j'ai arrêté, donc...

DONC TU AS FAIT TROISIÈME ET QUATRIÈME ET TU AS ARRÊTÉ EN COURS DE QUATRIÈME. TU DISAIS QU'EN QUATRIÈME, ON COMMENÇAIT À PARLER UN PEU PLUS DE PUÉRICULTURE, EST-CE QUE LÀ TU AIMAIS MIEUX ?

Elsa : Oui, surtout en éducation à la santé. Je n'aimais pas la prof du tout mais j'aimais bien le cours parce que ça parlait des bébés, alors j'aimais bien.

[...] AS-TU DÉJÀ EU DES CONTACTS AVEC UN SERVICE COMME LE FOREM ?

Elsa : Oui, je suis inscrite. Et ils ont bien voulu faire venir une psychologue pour moi et tout ça de là-bas. Mais bon, à mon avis ils ne vont pas le faire parce que maintenant c'est arrangé et tout ça.

QUELLE EST LA MISSION DU FOREM POUR TOI ? EST-CE QU'ILS SONT LÀ POUR T'AIDER ? OU POUR QUOI ?

Elsa : Faire mon C.V., mon plan d'action. C'est là que je devais aller la dernière fois mais... C'est pour ça que je devais y aller mais ils ont reporté le rendez-vous et tout ça, et donc j'attends toujours.

EST-CE QUE TU LEUR AS COMMUNIQUÉ TA NOUVELLE ADRESSE ?

Elsa : Oui. Avec le numéro de mon dossier et tout ça.

POUR L'INSTANT, AU NIVEAU DU FOREM, TU ES DANS TA PÉRIODE DE STAGE D'ATTENTE AVANT DE POUVOIR TOUCHER LE CHÔMAGE, C'EST BIEN ÇA ?

Elsa : Je pense que c'est ça, parce que je suis un peu paumée moi là-dedans.

TU VEUX DIRE QU'ILS NE SONT PAS TRÈS CLAIRS DANS LEURS EXPLICATIONS...

Elsa : Non.

EST-CE QUE TU VAS POUVOIR AVOIR DROIT AUX ALLOCATIONS D'ATTENTE ? EST-CE QUE TU AS FAIT SUFFISAMMENT DE PARCOURS SCOLAIRE POUR OUVRIR CES DROITS ?

Elsa : Je pense que oui. J'ai fait trois ans, donc... Je pense que normalement je devrais y avoir droit parce que c'est ce que le CPAS m'avait dit...

EUX T'ONT PROPOSÉ LE SERVICE D'UNE PSYCHOLOGUE POUR RÉDIGER TON C.V. OU RÉDIGER UN PROJET, PEUX-TU EXPLIQUER ?

Elsa : Pas vraiment pour rédiger mon C.V., parce que j'avais expliqué ma situation à ma conseillère du FOREM, et elle m'a dit qu'elle me proposait de voir une psychologue. (- *POUR T'AIDER SUR TES PROBLÈMES DE LOGEMENT ?*) Oui voilà, parler de tout ça, parce que je n'en pouvais vraiment plus.

ET CES AIDES-LÀ TU LES AS TROUVÉES AILLEURS, VIA {LE SERVICE PRIVÉ DE L'AIDE À LA JEUNESSE} ?

Elsa : Mais la psychologue, c'était plutôt eux qui me l'avaient proposée. Sinon, {le service privé de l'aide à la jeunesse}, c'était au SAJ.

CE CONTACT AVEC LE FOREM, C'ÉTAIT AVANT QUE TU NE RENCONTRES NICOLAS ?

Elsa : Non, c'était déjà quand j'étais avec.

ET AS-TU EU L'OCCASION DE LA RENCONTRER, LA PSYCHOLOGUE QU'ON T'AVAIT PROPOSÉ AU FOREM ?

Elsa : Pas encore, j'attends toujours.

TU AVAIS DIT OUI, ELLE T'A DIT QU'ELLE ALLAIT FIXER UN RENDEZ-VOUS, MAIS TU ATTENDS TOUJOURS, C'EST ÇA ? ÇA FAIT COMBIEN DE TEMPS ?

Elsa : Qu'on ferait le C.V. et tout ça, mais on avait rendez-vous, et pour faire mon plan d'action aussi, et ça fait bien deux mois que j'attends.

Nicolas : On était toujours chez {son ex}, ça fait deux mois.

Elsa : Oui, plus ou moins, et j'attends toujours, quoi.

Nous voyons ici que le rendez-vous attendu au FOREM va se révéler comme un point de bascule pour Elsa. Est-ce que ce rendez-vous va pouvoir connecter les différentes séquences que traverse Elsa ? Est-ce que cet accompagnement va être utile dans son parcours ?

[...] ENTRE 12 ET 17 ANS, TU T'ES UN PEU DÉBROUILLÉE TOUTE SEULE, TU N'AVAIS PAS GRAND MONDE POUR PARLER, PAS GRAND MONDE POUR TE CONSEILLER, PAS GRAND MONDE POUR T'AIDER ; DANS CE QUE TU EXPLIQUES, C'EST DEPUIS TRÈS PEU DE TEMPS QUE TU AS DES SERVICES QUI SONT LÀ POUR TE SOUTENIR POUR T'ORIENTER, C'EST BIEN ÇA ?

Elsa : Et puis mon copain, il me soutient beaucoup.

EST-CE QUE C'EST GRÂCE À LUI QUE TU AS TROUVÉ {LE SERVICE PRIVÉ DE L'AIDE À LA JEUNESSE QUI TE SOUTIENT} ?

Elsa : Parce que c'est moi qui ai demandé qu'il vienne tout partout avec moi. Parce que je fais des crises d'angoisse et j'ai un peu peur de sortir. (- IL EST LA PERSONNE DE CONFIANCE QUI TE PERMET D'OUVRIER LES PORTES ?) Et en même temps je sais que si je fais une crise d'angoisse, il est là. Et en même temps comme ça il voit ce qu'il y a à faire dans les papiers et tout ça, il sait à quoi s'en tenir à 18 ans.

Nicolas : J'ai encore un peu le temps.

EST-CE QUE ÇA FAIT LONGTEMPS QUE TU FAIS DES CRISES D'ANGOISSE ?

Elsa : Oui, ça fait. Quand j'étais chez mon père, je n'en faisais pas mais chez mère j'en fais. (Nicolas : Tu as peur de te ramasser des tartes ou quoi ?) Ça fait quatre ou cinq ans que j'en fais. (Nicolas : Tu as peur de t'en ramasser des tartes ?) Mais non, mais tu rigoles toi.

QU'EST-CE QUE TU ENTENDS PAR CRISES D'ANGOISSE ?

Elsa : J'ai des palpitations et j'ai du mal à respirer et je panique, quoi. Donc il faut que je m'asseye directement quand j'en fais.

ET ÇA, LES SERVICES SOCIAUX PEUVENT LE COMPRENDRE, QUE C'EST DIFFICILE ; AS-TU PU LEUR EN PARLER ?

Elsa : Je ne pense pas que je leur en ai déjà parlé.

Nicolas : Il n'y a qu'avec {le service qui la soutient}, je pense, que tu en as parlé. Je pense, je ne sais pas.

Elsa : Non.

EST-CE QUE C'EST QUELQUE CHOSE QUE TU GARDES POUR TOI ?

Elsa : Eh bien, je me disais que je ne vois pas l'intérêt d'en parler.

Nous voyons ici la difficulté pour Elsa de connecter deux séquences différentes (ses palpitations et sa recherche d'emploi). Cette absence de connexion peut-elle avoir un impact sur le point de bascule vers la désaffiliation à « retourner » ? Que se passera-t-il, par exemple, si une expérience d'emploi venait à échouer en raison de l'absence de prise en compte des palpitations ? Comment convient-il de prendre en considération les palpitations d'Elsa sans l'enfermer pour autant dans son symptôme ?

C'EST UNE DIFFICULTÉ. IL Y A DES GENS QUI SONT LÀ POUR AIDER, DONC, SI TU AS DES CHOSSES QUI SONT DIFFICILES, TU PEUX CHOISIR D'EN PARLER OU DE LE GARDER POUR TOI, C'EST UN CHOIX.

Elsa : C'est quand même embêtant parce que si j'arrive dans un bus par exemple, alors que j'en fais une, eh bien, il faut que je m'assiede directement. Et en général il n'y a pas de place, donc j'ai l'impression que je vais tomber là.

SI TU VAS AU FOREM ET QU'ILS T'ENVOIENT FAIRE UN BOULOT DE L'AUTRE CÔTÉ DE LA VILLE, TU VAS AVOIR BEAUCOUP DE DÉPLACEMENTS. EST-CE QUE C'EST QUELQUE CHOSE QUE TU POURRAIS FAIRE TOUS LES JOURS : DE PRENDRE LE BUS, ALLER DE L'AUTRE CÔTÉ DE LA VILLE ET REVENIR ?

Elsa : Non je ne pense pas. Si c'est dans la ville et tout ça, oui. Si même je dois prendre le bus mais que ce n'est pas trop loin, ça va. Donc si ce n'est pas pendant les heures de pointe. Parce que s'il y a trop de monde, eh bien, ça ne va pas.

DANS TA RECHERCHE D'EMPLOI C'EST QUAND MÊME DES CHOSSES DONT TU VAS DEVOIR TENIR COMPTE...

Elsa : Oui.

Nous voyons ici une contrainte réelle qu'Elsa doit apprendre à gérer. Cet élément est certainement une dimension sur laquelle des engagements institutionnels devront s'appuyer. Cette prise en compte aura un impact positif ou négatif sur la trajectoire personnelle que suivra Elsa.

EST-CE QUE C'EST QUAND IL Y A DU MONDE QUE VIENNENT LES CRISES ?

Elsa : Oui, quand il y a du monde. Parce qu'en plus quand il y a du monde, eh bien, je m'énerve un peu sur tout le monde. S'il y a quelqu'un devant moi ou quelqu'un qui marche sur mes pieds, eh bien, je vais m'énerver.

EST-CE QUE C'EST LE FAIT DE T'ÉNERVER QUI VA PROVOQUER LA CRISE D'ANGOISSE ?

Elsa : Mon cœur va palpiter encore plus, et puis je vais penser à la crise d'angoisse. Pour ça quand il est avec moi il me parle d'autre chose qui n'a rien à voir, je pense à ce qu'il me dit et je ne pense pas à la crise d'angoisse. (- Nicolas : Style « Le ciel, il est vert ».) Parce que quand il me dit que le ciel il est vert, eh bien, moi je dis que : « Non, il est bleu », « Ha bien non, il est vert », alors je pense plus à ça.

Le rôle important de support de Nicolas dans le fonctionnement d'Elsa est encore identifié ici. Cela donne du sens sur la manière d'appréhender la notion de « socle de co-production à construire » dans la situation. L'insertion d'Elsa (sa relation à Nicolas) se révèle être un levier dans son intégration au travail (sa confiance en elle et sa capacité à réaliser les démarches dans sa recherche d'emploi).

Nicolas nous raconte également une partie de son parcours : les conflits chez lui avec sa mère, parfois pour de l'argent qu'elle lui « garde pour plus tard » sur ce qu'il gagne au CEFA ; les difficultés à être assidu à une formation qui impose déjà les contraintes du travail quand on a 16 ans, des peines de cœur et des conflits familiaux à gérer, et cela malgré des évaluations très positives de ses capacités ; les refus de jobs dans des endroits où il avait fait des stages, où on était content de lui mais où la « crise » le devance.

Il nous explique aussi la galère vécue avec Elsa pour survivre : le seul toit possible, loger chez un ex-petit copain violent :

Nicolas : C'était la galère surtout pour moi. En même temps, il avait la main légère pour

lui fracasser la tête, mais il n'y a qu'une seule fois où je me suis mis entre les deux et il a bien fallu que je fonce sinon il te fracassait. C'était chez lui, d'accord, mais bon tu es ma copine quoi. Et puis il a fait ça trois ou quatre fois, il n'arrêtait pas de lui dire comme ça : « C'est chez moi, ferme ta gueule » et des trucs ainsi (- Elsa : « Si tu n'es pas contente, tu prends la porte »).

LA DÉBROUILLE POUR POUVOIR MANGER UNE FOIS PAR JOUR :

Nicolas : Tous les lundis j'avais 20 euros de ma mère, et encore, elle n'était pas obligée de me les donner. Enfin encore heureux qu'elle me les ait donnés parce que sinon on n'avait rien du tout à bouffer. (- Elsa : Elle ne te les a donnés que deux fois. (...) Les autres fois, on n'avait quand même rien du tout.) Eh bien, les autres fois on a dû aller vendre les jeux de la Xbox et mon GSM. (...) Et quand on mangeait on ne mangeait que le soir, à midi et au matin on ne mangeait pas. Enfin si, on se prenait des Kellogs mais rien que ça le matin (- Elsa : Et si on avait faim on attendait le soir parce qu'on n'avait pas pour le midi).

Et puis surtout l'ennui, le manque de sens, où n'importe quel travail serait « la délivrance » :

Nicolas : Parce que j'ai même demandé à côté {au voisin}, il travaille en maçonnerie : « Dans ta boîte il n'y a personne qui cherche ? ». Pourtant je n'aime pas la maçonnerie mais s'il me dit : « Oui, il y a quelqu'un qui cherche », je vais prendre l'option. (- Elsa : Oui mais si tu n'aimes pas le travail ?) Je n'aime pas le travail, d'accord, mais je sais que si j'ai au moins 1000 euros à la fin du mois, j'aurai au moins une occupation et il y aura de l'argent à la fin du mois. Donc je serai occupé et je ramènerai le blé, et ça sera bon. (- Elsa : Mais bon, il faut quand même de la bonne volonté.) T'inquiète, si je m'occupe... Parce que j'en ai marre de me faire chier comme toi ; je me lève, j'allume la Xbox, je regarde la télé ou je joue comme un couillon. J'en ai marre, c'est tout le temps la même chose, à la fin je n'ai plus envie de me lever, j'ai envie de dormir, pourtant je n'ai que 17 ans.

Et même si l'on constate qu'ils sont là l'un pour l'autre, qu'il y a ce soutien mutuel dans les difficultés, un équilibre fragile retrouvé dans le couple après des parcours familiaux accidentés, ils sont très lucides sur ce que leur réserverait une vie sans travail :

Nicolas : Eh bien, ça m'inspire juste qu'en gros, je vais dire que si on n'a pas de travail, eh bien, on est obligés de galérer quoi, et il faut se bouger l'arrière train pour trouver un job. Parce que si toi, tu dois attendre le chômage ou le CPAS, et que moi, je dois attendre le CPAS ou le chômage, moi le chômage je sais que je ne l'aurai pas, j'aurai juste le CPAS. Toi, tu ne t'en sortiras pas, moi je ne m'en sortirai pas. Donc toi et moi, tous les deux il faut qu'on trouve un travail, comme ça c'est sûr qu'on s'en sortira. (- Elsa : Oui. De toute façon, moi je ne veux pas rester sans rien faire.) Et moi non plus. Et je te jure que ça me mine.

La ligne de fuite pour le couple est ici bien présente. Le statu quo leur est impossible. C'est un élément important qui peut (doit) peser sur leurs trajectoires individuelles.

Une lecture obligatoirement non instrumentale et non « sectorialisée » des situations

Le schéma de « lecture » stratégique de la situation que nous avons proposé supra constitue un provisoire « investissement de forme », selon les mots de Michel Callon et Bruno Latour : un tel souci de « donner une forme » à un raisonnement ou à une approche permet, d'une part, d'en proposer une simplification opératoire, notamment pour qu'il puisse être mis à l'épreuve par d'autres, et, d'autre part, d'en donner une représentation aussi ordonnée que possible du fait de la figuration.

Mais un tel investissement de forme peut aussi entraîner des effets pervers, notamment de conduire subrepticement à un usage trop « instrumental » et/ou « sectorialisé » de ce qui peut devenir un « outil ».

Par lecture « instrumentale », nous entendons ici une lecture qui réduit une problématique à sa dimension concrète, apparente, matérielle.

Par lecture « sectorialisée », nous entendons une lecture qui réfère la problématique exclusivement à la partie du champ bureaucratique qui semble concernée.

Nous allons prendre ici l'exemple du logement, puisque cette problématique concerne un des droits fondamentaux qui est manifestement le moins respecté dans les situations qui nous ont été exposées par les personnes que nous avons rencontrées. Les problèmes de logement sont en effet omniprésents dans les récits : obligation de quitter le toit familial sans alternative, vie dans la rue, recherche compromise par le statut de « dépendance » (par exemple du CPAS)...

La tentation instrumentale consiste à réduire abusivement le problème au fait d'avoir un toit ou non ; la logique sectorialisée consiste à « loger » le problème dans la politique sociale concernée, ou encore dans « l'axe » concerné (si un professionnel ou un responsable politique adoptait la distinction de Castel).

Le fait que pour beaucoup de personnes la question du logement constitue un « point de bascule vers la désaffiliation, à retourner », selon la formule que nous avons proposée, nous incite à montrer qu'il convient d'aborder cette problématique – comme les autres – à partir d'une lecture signifiante, dynamique et articulée.

Nous pensons en premier lieu à la nécessité de bien suivre les imbrications (la co-production) des axes de l'insertion et de l'intégration, et de bien identifier la « progression » ou la « pente, positive ou négative » de cette imbrication au moment où elle se produit dans la séquence de vie de la personne concernée.

Revenons un instant à la situation d'Océane au moment où nous la rencontrons.

Elle a l'espoir d'être engagée dans une grosse imprimerie de la région, mais elle identifie bien que le fait de trouver un logement à elle sera une condition sine qua non :

TU CHERCHES {DANS LA VILLE OÙ TU ES POUR L'INSTANT} ET AILLEURS ?

Océane : Oui, à Bruxelles aussi. Il y a une grosse imprimerie et tout mais, faut que j'aie un logement, quoi. Parce que si je me réveille à 6h à l'abri de nuit, je vais réveiller tout le monde. Et puis, le temps de prendre le train et tout, avec mes gros sacs, il y a pas moyen quoi. Donc voilà. Le boulot, après ; priorité au logement.

[...] DEPUIS COMBIEN DE TEMPS EST-CE QUE TU CHERCHES DU BOULOT ?

Océane : Depuis que j'ai fini l'école. Depuis juin de l'année passée. Mais ici, ça fait deux

mois que j'ai arrêté parce que c'est pas possible de chercher deux choses en même temps.

DONC, TON REVENU, C'EST EN PARTIE CE QUE TU TRAVAILLES, ET AUSSI LE CPAS.

Océane : Oui, le CPAS de rue, quoi, le revenu d'intégration.

TU ARRIVES À TE DÉBROUILLER AVEC ÇA ?

Océane : Oui oui (*silence*).

ASSEZ POUR TROUVER UN LOGEMENT ?

Océane : Oui et non. Il faut trouver des propriétaires qui acceptent les gens qui vivent du CPAS. Maintenant, c'est devenu de plus en plus difficile, quoi. En plus, il y a une loi qui va passer comme quoi les propriétaires ne pourront plus accepter les gens du CPAS. (*Note - Cette information appartient à Océane et fait partie de sa manière de voir les choses*). C'est vraiment une grosse connerie, parce qu'il y a vraiment des gens qui sont dans la merde de chez merde, qui vivent du CPAS, oui, je me comprends quand je dis ça. Pour des jeunes comme moi, de mon âge et tout, déjà, je trouve ça pas logique, quoi (*silence*).

Et Océane identifie clairement aussi que ce « point de passage » décisif imposera des conséquences secondes sur l'axe de l'insertion, par exemple sur ses liens avec « les amis de la rue » :

CE SONT DES FAUX AMIS, CEUX-LÀ ?

Océane : Non c'est pas que des faux amis, mais c'est des amis auxquels je ne m'attacherai pas parce que dès que j'aurai mon appartement et tout, c'est eux qui viendront près de moi pour... Et moi je dirai : « Non les gars, stop, c'est fini », je veux bien aider les gens, mais héberger des gens, non, même si j'ai confiance en eux, parce qu'ils montrent un visage la nuit, mais la journée, c'est le même.

QU'EST-CE QUE TU VEUX DIRE PAR LÀ ?

Océane : En journée, ils cherchent misère à tout le monde, donc ça c'est des fréquentations pas très correctes.

Redisons donc que la lecture qui ne passerait pas à côté de l'imbrication des deux axes doit conduire à considérer le caractère indivisible de l'activation dont fait preuve la personne : l'action entreprise ne doit pas être abordée de façon sectorielle, et encore moins l'épreuve qui peut être imposée par un professionnel d'un secteur ou de l'autre – ce qui est malheureusement très souvent le cas. Pour le dire crûment, la recherche d'un logement devrait par exemple pouvoir être considérée comme une preuve d'activation à part entière dans l'axe de l'intégration, voire, dans certains cas, comme l'investissement prioritaire en la matière.

Cette prise de position pose d'ailleurs la question cruciale de savoir quelle **autorité publique** pourrait constituer le garant **nécessaire et suffisant** de cette lecture dynamique et articulée. Au fond, pour les jeunes de moins de dix-huit ans en difficulté ou en danger, une telle autorité publique existe, dans le chef du Conseiller de l'aide à la jeunesse et des responsabilités de « coordination » de l'aide entreprise qui lui sont confiées par le législateur.

Après dix-huit ans, au moment même ou de facto les exigences en matière d'articulation augmentent, il semble ne plus y avoir d'autorité publique garante de l'existence d'une coordination des aides qui sont apportées ou qui seraient nécessaires. Nous avons d'ailleurs dû constater à plus d'une reprise que les services d'aide en milieu ouvert, dans une relative illégalité, prenaient en charge officieusement une partie de cette lecture.

Nous allons tenter maintenant d'approfondir les exigences en matière de lecture signifiante, dynamique (attentive à la séquence de vie et à sa « pente ») et articulée (prenant en compte les imbrications des axes de l'insertion et de l'intégration).

Pour cela, nous allons nous appuyer sur une situation qui se trouve déjà loin dans le processus de désaffiliation.

« Il y a trois mois d'ici, c'est vrai qu'on était dans la merde et j'ai fait quelque chose, c'est tout »

**INTERVIEW DE Mike, 24 ANS, ET D'Alice, 23 ANS,
PAR JÉRÔME PETIT ET CAROLINE GARZÓN**

Mike et Alice nous reçoivent dans leur nouvel appartement. Cela fait seulement quelques mois qu'ils y ont emménagé, après avoir vécu successivement dans plusieurs caravanes sur le lieu même du site où ils se trouvent. L'appartement fait partie de l'infrastructure du camping.

Bien qu'ayant des parcours et des réalités de vie très différents avant de se rencontrer, leurs situations respectives sont aujourd'hui liées. Mike n'a droit à rien et ne dispose que de peu de contact avec sa famille. Cette situation lui semble un plus car elle lui permet de travailler occasionnellement en noir sans être embêté par les contrôles. Alice, par contre, maintient des liens avec sa famille et bénéficie d'une allocation de chômage. Alice est maman d'une petite fille que Mike a reconnue lors de leur rencontre. La petite a fait l'objet d'une mesure de placement par les services compétents mais ils espèrent bien pouvoir à nouveau l'accueillir prochainement. Ils ont tout les deux connu des expériences de formation mais celles-ci n'ont pas permis de déboucher sur du concret. Mike souligne à ce sujet que certaines formations relevaient à ses yeux soit de l'occupationnel (« ils étaient tous avec leurs mains et leurs pieds dans la peinture »), soit de l'exploitation (« je les ai envoyé balader parce que un euro de l'heure, je ne sais pas mais ! Je travaillais pour la commune »).

La discussion avec Mike et Alice permet d'identifier les nombreuses épreuves qu'ils ont dû (et doivent) traverser. L'ampleur de celles-ci les ont parfois amenés à transgresser consciemment les règles sociales en vigueur. Seul l'enchaînement des événements permet de contextualiser le sens et l'urgence des différents actes évoqués.

DEPUIS COMBIEN DE TEMPS AVEZ-VOUS EMMÉNAGÉ DANS L'APPARTEMENT ?

Alice : Ça ne fait pas longtemps, un mois ?

Mike : Deux mois.

Alice : Deux mois. Parce qu'on s'est mis dedans quand il allait être Noël/Nouvel an – donc on a passé Noël et Nouvel an en déménagement – entre autre, parce qu'on a été dans la famille.

Mike : On a été faire les faux-culs....

Alice : Arrête un peu, tais-toi ; pourtant c'est pas rose et merveille avec ma belle-mère, mais bon. Il faut bien que j'y aille, quand même.

VOULEZ-VOUS RESTER ICI ?

Alice : Ben moi... Faut voir lui, parce que lui et le gérant, c'est un peu... Ils se disputent des fois mais... Après ça passe.

Mike : En fait ici je loue 500 euros, je ne peux pas inviter qui je veux, je dois lui demander si des gens peuvent venir – si ma mère vient, elle ne peut pas rester trop longtemps – il vient me mettre mon courrier tous les jours au matin – oui, il a les clés – il

m'a dit comme ça « j'ai accès 24h/24h ».

SUR QUELLES BASES AVEZ-VOUS EMMÉNAGÉ, AVEZ-VOUS UN CONTRAT DE BAIL À VOTRE NOM AVEC LE GÉRANT ?

Mike : Il a pas fait de contrat de bail. On dort, il vient voir si on dort.

Alice : C'est un peu gênant – des fois, on dort ici (*dans la pièce centrale*).

Mike : C'est pour ça que j'ai mis un verrou.

Alice : Il y a des fois on n'est pas non plus à notre aise – donc on dort ici.

Mike : Alors le chauffage, parce qu'il vient de mettre du nouveau gaz – il est à 80%, maintenant il est à 75% et il me dit qu'il faut aller un an avec – j'ai encore eu un message hier. Alors il nous dit, parce qu'on a Internet et le téléphone fixe gratuitement – alors j'en profite pour sonner au CPAS et tout ça. « Oui, je suis à 100 euros », qu'il me dit, « J'en ai marre que tu téléphones par ci, par là » - et je lui dis « 0033 ça va où ça ? France et tout ça – toi tu téléphones chez ta mère en France et tu dis que c'est moi qui pompe ». Je téléphone après 5h sur les gsm, c'est tout ce que je fais, sur les fixes. [...] Alors il coupe. Il coupe tout. Ici, on ne le voit pas comme ça, mais ici les ampoules ce sont des économiques – 359 euros ? Qu'il a payé pour avoir ça – on le voit arriver c'est pas possible – quand il lui faut du matériel, on le voit arriver. Quand nous, il nous faut un tuyau de un mètre, lui il va chercher trois mètres – lui il lui faut tout de suite trois mètres. Nous c'est : « Un mètre, c'est un mètre », on n'a pas les moyens - mais lui, on le voit arriver, ce n'est pas possible. 30.000 euros juste pour faire le toit – blaam, pour enlever les crasses sur le toit. (- Alice : Pour le camping il en a pour combien ?) Je ne sais pas, beaucoup. (- Alice : La cafétéria déjà en bas, il l'a refait, il en a pour ?) Une cinquantaine de mille d'euros.

Alice : Rien que pour faire le carrelage, pour faire les murs, pour faire un faux plafond – il a acheté une nouvelle moquette, il nous a donné le rouleau qui reste – 800 euros, plus la colle.

EST-CE QUE VOUS DEVEZ PAYER UNE PARTIE DES RÉPARATIONS ?

Alice : Non. C'est lui qui paye – à part que quand on a besoin de quelque chose ou quoi – mais la plupart du temps c'est lui qui paye – il nous a payé des carpettes de bain – on arrive à la maison... (- Mike : C'est plus de trucs à lui qu'à nous ici.) Quand on est arrivés, on n'avait que les deux meubles-là.

VOUS DISIEZ TOUT À L'HEURE QUE LE LOYER ÉTAIT DE 500 EUROS, AVEC VOS REVENUS, ARRIVEZ-VOUS À JOINDRE LES DEUX BOUTS ?

Alice : Ben, c'est 500 pour le loyer et il nous reste – ça dépend ce qu'on touche parce que parfois c'est des petits mois – il reste 400-500 qu'il nous reste – avec le reste on fait les courses et on paye les factures, on achète un peu de trucs à notre fille, parce que ça, c'est normal – moi, si je n'achète pas un truc je suis malade, donc. Voilà, des fois, il rouspète même. Parce que j'exagère un peu – j'exagère un peu – la dernière fois j'ai acheté pour 100 euros – {Mike} me dit « La petite elle coûte plus cher que nous » - la petite poupée aussi 80 et des euros qu'elle m'a sorti de poupée. Je suis comme ça moi.

DANS VOTRE PARCOURS, AVEZ-VOUS EU DES TOURNANTS, DES PROJETS IMPORTANTS ? AVEZ-VOUS UN PROJET QUI VOUS MOTIVE DANS VOS DÉMARCHES ?

Mike : Ici on devait passer notre permis – par le CPAS mais comme c'était {dans une commune rurale de la province}, on n'a pas pu y aller.

VOUS DIRIEZ QUE C'EST LIÉ À UN PROBLÈME DE MOBILITÉ ?

Mike : Oui. Le gérant est là, d'accord, mais il faut que je travaille un peu pour lui aussi.

POUR VOUS DÉPLACER VOUS COMPTEZ SUR LE GÉRANT ; EST-CE QUE C'EST UNE SORTE DE « DONNANT-DONNANT », EST-CE QU'IL VOUS PERMET DE... ?

Mike : Donnant-donnant... Je travaille plus pour lui que lui pour moi. Il fait des temps comme ça (*beaucoup de neige*), il me dit : « Mike, viens m'aider », je me suis pété le genou il y a deux jours d'ici avec une boîte, il n'est pas venu voir si ça allait. (- Alice : Non, il rigolait.) Il rigolait... (- Alice : Il a de l'affection, mais ce n'est pas non plus toujours gagné – et si tu vas à l'hôpital, avec un médecin ce n'est pas lui qui va payer – c'est encore nous.) Mais c'est vrai que quand on a besoin de quelque chose au magasin, il est là.

LE GÉRANT VOUS VIENT EN AIDE DANS LES SITUATIONS DE DÉPANNAGE, C'EST ÇA ?

Mike : Oui, en dépannage. Si j'ai un rendez-vous assez pressant et qu'il sait – mais il faut prévenir au moins cinq jours à l'avance – mais quand il a besoin de moi je suis là.

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU LE GÉRANT ?

Mike : Grâce à mon beau-père. Je vivais à la ville, je vivais chez ma sœur, elle a joué avec mes pieds évidemment, et je me suis retrouvé chez mes parents – ils ont foutu la merde entre nous deux...

Alice et Mike : Pour qu'on se sépare...

Mike : Et il y avait le camping ici. Le gérant nous avait donné une caravane. Je dis c'est bien, mais on est passé à travers le plancher – on a tout refait nous deux.

Alice : On a racheté après une deuxième, on a racheté notre première caravane.

Mike : Oui. C'était un peu petit pour nous deux. On l'a achetée parce qu'on n'avait pas de lecteur DVD. On l'a achetée mais on a pu la payer petit à petit – c'était 300 euros, mais on a pu la payer petit à petit. À peine 50 euros par mois. Et comme on n'avait pas de lecteur DVD, je l'ai acheté pour le lecteur (*rires*) parce que je savais que je pouvais le payer petit à petit, alors qu'au magasin je ne sais pas.

ALORS VOUS AVEZ REMBOURSÉ PETIT À PETIT. PENDANT COMBIEN DE TEMPS, AVEZ-VOUS REMBOURSÉ ?

Mike : Pas très longtemps. Maintenant oui, c'est fini, depuis qu'on est ici. Il nous réclamait, mais je ne sais pas comment ça se fait. Je crois qu'il est drôle avec ses comptes. Un mois de chauffage : 1500 euros – chauffage électrique. Moi je lui ai dit, ce n'est pas possible, mais je l'ai payé, tant pis. donc j'étais quasi à 2000 euros et quand on est arrivés ici, je lui ai dit : « Ecoute, je ne peux pas te payer le premier loyer ici, mais je peux te payer 500 euros pour tout ce que je te devais là bas – il a fait : « Ça va, c'est bon » ; donc il m'a laissé le premier mois ici gratuit. Et encore, il demandait deux mois de caution, et maintenant il ne demande que un mois. Je peux payer 40 euros par mois – mais maintenant ici il m'a dit : « Ça va ». J'ai voulu lui donner et il m'a dit : « Ça va ».

EST-CE QUE TU VEUX DIRE QUE TU NE COMPRENDS PAS TOUJOURS SA LOGIQUE À LUI ?

Mike : Non. Je ne comprends pas. Il y a des fois il nous dit qu'il faut laisser les lampes éteintes. Ici, la lampe est allumée je suis sûr que ça le ronge qu'elle soit allumée.

Alice : Tu ne peux pas regarder la télé si tu écoutes de la musique - non, tu ne peux pas regarder la télé si tu écoutes de la musique. Et se laver, on ne peut pas mettre le chauffage électrique – parce que dans la salle de bain on n'a pas de chauffage donc je lui ai demandé un petit chauffage électrique pour au moins quand on va se laver – mais c'est cher. Et, moi je ne vais pas me laver dans le froid non plus ! Ça fait presque un mois qu'on est dans le froid.

Mike : Hier, on est allé chercher un chauffage électrique chez des gens – j'ai dit : « Je viendrai le chercher mais quand {le gérant} sera parti. »

IL S'AGIT DES CONNAISSANCES, DES PERSONNES DANS LE CAMPING, C'EST ÇA ?

Mike : Oui.

Alice : Oui, on est arrivé avant eux ici, au mois de septembre ça fera deux ans qu'on est dans le camping.

LE PERMIS DE CONDUIRE EST UN DE VOS PROJETS, AVEZ-VOUS D'AUTRES PROJETS ?

Alice : Passer mon permis, et retrouver du travail pour récupérer ma fille. Ce serait déjà bien, et vivre comme avant quand on s'est connus. De vivre à trois comme on vivait avant. On vivait dans une caravane, {dans une autre province}. Ma maman avait une caravane et un chalet. Et vu que moi j'aimais bien de vivre toute seule – donc j'ai vécu à 17 ans toute seule avec ma petite sœur...

[...] POUR REVENIR AU GÉRANT, EST-CE QU'IL TRAVAILLE DANS LE BOIS AVEC TOI ?

Mike : Non. Il fait un autre truc – je crois qu'il ne travaille pas là. Je crois qu'il a pas besoin de travailler, il gagne trop de sous. Ici, quand il faut du bois, je démarre la tronçonneuse, je vais couper du bois – dix euros la remorque, qu'il me paye. (...) on a coupé tous les arbres qu'il y avait ici dans le camping, c'est lui qui les a repris, il m'a donné quelque chose. Pas tout le temps, mais il me donnait quelque chose. Parce que je lui ai dit : « L'essence, c'est cher ». J'ai même dû vendre la tronçonneuse pour savoir manger.

Alice : Non, on avait encore, mais toi, t'aime pas ce qu'il y a – il est capable à 3h du matin de me faire réveiller alors que je dormais – à 3h du matin avec sa sœur il me réveille « fais-moi des pâtes ! » Il faut des lasagnes, il faut une pizza...

Mike : Il faut tout le temps de l'argent, c'est vrai. J'ai fait des bêtises, je le regrette, mais j'ai eu de l'argent. C'est ce que j'ai dit aux policiers : j'ai eu de l'argent. Oui, j'ai fait toutes les caravanes {de tel endroit} - j'ai fait 1500 euros. [...] Je me suis pris 100 heures. [...] Je dis au CPAS : « Il me faut ça ». Et s'ils ne veulent pas, je préfère aller me faire une caravane là et je l'aurai. Je le dis, si on est en manque de manger tout ça, si le CPAS veut pas se bouger, je le fais. Il y a trois mois d'ici, c'est vrai qu'on était dans la merde et j'ai fait quelque chose, c'est tout. Ils ont rien vu, ils ont rien vu – c'est pas de ma faute.

DANS L'AUTRE SENS, EST-CE QUE CELA VOUS EST ARRIVÉ D'ÊTRE CAMBRIOLÉS, D'ÊTRE VICTIME DE VOL PAR D'AUTRES PERSONNES ?

Mike : Non. Jamais. (- Alice : Ils savent bien que si on en attrape un... Si ! Il y a un des petits qui vient. On a aidé des gens pendant un mois.) Ils ont profité (- Alice : Ils ont profité de nous).

VOUS VOULEZ DIRE QU'ILS SONT VENUS DORMIR ICI ?

Alice : Oui – soit-disant que ça a plus de chauffage et tout ça – et il y a une petite de 3 ou 4 ans – je dis à Mike, on ne va pas la laisser, parce que la petite elle est tout comme notre fille en fait – elle nous appelle « maman » et « papa », donc... On les a pris, et le frère – ho ! Je ne le voudrais pas comme enfant, il pique des crises, il casse, tout ça – et Mike avait laissé son portefeuille là, c'était 60 ou 70 euros qu'il y avait dans son portefeuille – et le lendemain il se lève, il me fait : « Tu as été dans mon portefeuille ? », « Non », je ne vais pas dans son portefeuille – et il manquait 20 euros. Et vu que eux étaient là... Et une dit à sa mère « Ben non c'est pas moi » et l'autre : « C'est toi ? », « Ben... », « Dis oui ou non » - et c'était lui, il avait pris 20 euros. Alors maintenant on aide plus personne. Enfin si, ils viennent. Il lui a donné un téléphone, un vieux gsm – et il l'a échangé à l'école pour s'acheter une chique. Et pourtant ils ont – ils ont chez leur mère.

Mike : Oui, ils sont venus ici en disant : « Je n'ai plus de nourriture dans mon congélateur, tu peux aller voir » - ben moi j'ai voulu faire le plus grand et j'ai été voir : et deux congélateurs remplis, le frigo était plein et ils viennent dire qu'ils n'ont pas à manger eux !

Alice : Et ils avaient du chauffage.

Mike : A part que l'eau qui avait pété...

Alice : Oui, mais l'eau, ils savent venir ici se laver. Ça fait trois jours que je leur dis : « Venez vous laver ! »

EST-CE QU'ILS VIVENT AUSSI ICI DANS LE CAMPING ?

Mike : Oui, en face où on était avant – je leur dis : « Venez vous laver », parce que les enfants ils doivent aller à l'école, et ils doivent se laver, pour pas qu'ils aillent à l'école comme des puants ! Et je leur dis « Oui, oui, oui » hier on attend, il n'y a personne qui est venu – et je lui dis à la petite de deux, trois ans « Tu veux aller dans l'eau ? », « Oui, oui, oui », elle aime vraiment l'eau – elle reste même une heure dans l'eau – il n'y a qu'elle qui se lave. La mère, les sœurs, les frères – il n'y a personne qui se lave – il n'y a que la petite qui se lave. Elle viendrait ici, je lui dis : « Tu vas te laver ? », elle prend ses affaires et elle va se laver. Donc....

Une **lecture non instrumentale** de la question du logement prendrait en compte, en l'occurrence au moins quatre dimensions.

a) ELLE FERAIT LE LIEN ENTRE LA MATÉRIALITÉ DU LOGEMENT (SA FORME, SON IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE) ET LES **SOCIALITÉS** qu'il permet ou impose.

Dans le cas qui nous occupe, il faudrait par exemple considérer le maintien de Mike par le propriétaire dans une logique d'expédients (petits travaux officieux, logique de troc), maintien qui n'est pas sans comporter une dimension de solidarité (prêts, dépannage).

Cette relation partiellement empreinte de solidarité est probablement biaisée par une relation de dépendance et de soumission : nous nous trouvons face à une logique qui justifie l'intrusion physique et psychologique du propriétaire, pendant qu'elle produit un relatif isolement du couple par rapport à l'extérieur. Pour comprendre cette situation, il faudrait prendre en compte en fait qu'elle se caractérise par un hybride de sauvetage et d'enfermement, qui peut sembler proche de ce qu'Erving Goffman a décrit comme l'expérience du « reclus » dans l'institution totale.

Parallèlement, Mike peut aussi considérer que le voisinage est une source d'approvisionnement illicite lorsqu'il n'a plus d'autre alternative que de voler pour manger.

b) ELLE PRENDRAIT EN COMPTE LES **VALEURS MULTIPLES DE L'OBJET** « habitation ». Nous pourrions pour ce faire suivre la distinction proposée en son temps par Jean Baudrillard¹⁴ pour aborder la place de l'objet de consommation (en ce compris la maison) : l'objet est abordé classiquement par rapport à sa valeur d'usage (un « toit ») et sa valeur d'échange (son prix, son coût d'utilisation, sa valeur de revente...), mais aussi par rapport à sa valeur « signe », ou de « distinction » (habiter tel quartier est par exemple un signe d'échec ou de réussite sociale), et par rapport à sa valeur « symbolique » (la signification subjective que revêt l'objet pour son propriétaire : par exemple une maison dotée d'une forte charge affective parce qu'elle est la maison familiale depuis plusieurs générations).

Dans l'expérience de Julie¹⁵, par exemple, la valeur « signe » de la maison (« au centre-ville, l'apparence des aménagements : « Waow » !) la trompe et la précipite dans une série de frais qui « plombent » sa trajectoire, mais aussi, en termes d'usage, lui crée des problèmes de santé :

14 J. Baudrillard, *Pour une critique de l'économie politique du signe*, Paris, Gallimard, 1972.

15 La rencontre avec Julie est présentée dans la deuxième partie.

EST-CE QUE TU AS DÉMÉNAGÉ RÉGULIÈREMENT AVANT D'ÊTRE ICI ? TU PARLAIS TOUT À L'HEURE DU CENTRE VILLE {D'UNE GRANDE VILLE}.

Julie : J'ai commencé avec un tout petit Kot, avec une chambre qui était celle de ma fille et la salle de bain dans la chambre et un salon qui était ma chambre et une toute petite cuisine. J'ai commencé tout petit, je n'avais pas beaucoup d'argent. Puis j'ai retrouvé un appartement un peu plus grand quand j'ai eu un travail en noir, qui m'a permis d'avoir un peu plus d'argent, et d'avoir une chambre, une vraie chambre pour moi et ma fille. Puis je me suis mise en couple avec quelqu'un avec qui j'ai pris une maison, et là, c'était plus facile, quand on est deux, et qu'il y a deux revenus qui rentrent c'est plus facile. Et la maison était pourrie, mais on n'avait pas remarqué, donc on a déménagé. Vers {une grande ville}. Et puis, je l'ai quitté et je ne savais pas garder la maison toute seule, donc j'ai dû chercher un co-locataire – et là, c'était galère, parce que co-locataire avec un enfant... Pas top, mais pas le choix. Et puis finalement, j'ai trouvé un amoureux, et on a pris une maison « ensemble », entre guillemets.

TU ÉVOQUES UNE MAISON POURRIE, TU VEUX DIRE QU'IL Y AVAIT DES...

Julie : Des vices cachés. Oui, des biens personnels qui ont été perdus dans l'aventure, ça oui ! Ma cuisine que j'ai remeublée moi-même mais qui était complètement détériorée par l'humidité. Ça a pourri dans les armoires.

ÇA SIGNIFIE QUE DES ÉPARGNES DISPARAISSENT, QUE LA SITUATION S'AGGRAVE, C'EST ÇA ?

Julie : Je l'ai laissée la cuisine d'ailleurs. J'ai laissé beaucoup de trucs, là-bas, en fait. Parce que c'était... C'était insalubre. Ça avait été tellement bien repeint, la maison était grande, elle n'était pas chère, elle était au centre ville, c'était « waow » au premier abord, « waow » et avec un peu de recul, les vitres un peu fendues, les châssis qui ne ferment pas, les tuyauteries, fuites d'eau carrément de l'étage jusqu'en bas, en passant par les systèmes électriques, la baignoire qui était « peinte » ; jamais vu ça !, j'ai eu une allergie monstrueuse, et je me suis rendu compte que j'avais de la peinture collée aux fesses ! Donc en fait, ce n'était pas blanc, mais c'était ocre, un peu bizarre... L'évacuation de la cuisine qui ne s'évacuait plus, et on était obligés de vider l'évier...

QUAND ON EST AMENÉ À GÉRER DES PROBLÈMES DE LOGEMENT COMME ÇA, EST-CE QUE CELA A UN IMPACT SUR LES FORMATIONS ET LES ENGAGEMENTS QU'ON PEUT PRENDRE ?

Julie : Ha, ben moi, j'étais contente de partir à l'école ! Ça me faisait chier de rentrer chez moi...

C) IL FAUDRAIT PRENDRE EN COMPTE AUSSI LE FAIT QUE LES TERRITOIRES PHYSIQUES COMPORTENT UNE DIMENSION EXISTENTIELLE, QU'ILS PEUVENT CONTRIBUER À CONSTRUIRE DES « **TERRITOIRES EXISTENTIELS** ». Félix Guattari, dans le glossaire de schizo-analyse qui clôturait son ouvrage *Les années d'hiver*, explique ainsi la définition qu'il donne du territoire : « La notion de territoire est entendue ici dans un sens très large, qui déborde l'usage qu'en font l'éthologie et l'ethnologie. Le territoire peut être relatif à un espace vécu, aussi bien qu'à un système perçu au sein duquel un sujet « se sent chez lui ». Le territoire est synonyme d'appropriation, de subjectivation fermée sur elle-même. Le territoire peut se déterritorialiser, c'est-à-dire s'ouvrir, s'engager dans des lignes de fuite, voire se déliter et se détruire. La reterritorialisation consistera en une tentative de recomposition d'un territoire engagé dans un processus déterritorialisant »¹⁶.

Par exemple, pour revenir à la situation d'Alice, le fait qu'elle puisse inviter la petite fille des voisins, privés d'eau, à venir se laver chez elle, lui permet manifestement de se voir ou de se vivre au moins partiellement comme mère légitime (sa fille est pour l'instant placée) : « il y a une petite de 3 ou 4 ans – je dis à Mike on ne va pas la laisser, parce que la petite

16 F. Guattari, *Les années d'hiver - 1980-1985*, Paris, ed Bernard Barrault, 1986, pp. 294-295.

elle est tout comme notre fille en fait – elle nous appelle « maman » et « papa »... ». On voit d'ailleurs bien l'imbrication des territoires matériels et existentiels, d'une part dans les conséquences de l'accès 24h/24h que le gérant s'octroie et d'autre part dans la formulation que se donne Alice comme perspective : « vivre à trois comme on vivait avant ».

d) IL FAUDRAIT MÊME PROBABLEMENT, DANS CERTAINS CAS, ACTER LE FAIT QUE LE LOGEMENT JOUE UN **RÔLE ACTIF** dans une situation, n'y est pas seulement une composante ou un donné « inerte ». L'expression d'« acteur non humain » proposée par la Sociologie de l'Acteur Réseau (SAR) nous paraît adéquate en l'occurrence, puisqu'elle permet de reconnaître le rôle actif que peut jouer le facteur logement dans les trajectoires d'insertion ou d'intégration.

Une lecture **non sectorialisée** de cette situation serait probablement attentive à trois autres dimensions.

a) L'HYPOTHÈSE PEUT ÊTRE FAITE QUE LE **SUPPORT PRIORITAIRE** à consolider dans cette situation est la famille : « vivre à trois comme avant » semble être en effet la « ligne de fuite » porteuse d'énergie pour le couple. Il s'agit d'une dimension qui mêle intimement le problème du logement et des questions relevant de l'aide à la jeunesse ; le fait de trouver un travail pour Alice constitue probablement le point de passage obligé de ce scénario de reconstruction.

b) ON AURAIT CEPENDANT TOUT INTÉRÊT À NE PAS PERDRE DE VUE QUE CE « POINT DE PASSAGE » RISQUE TOUT AUTANT DE DEVENIR UN « **POINT DE BASCULE** » fonctionnant en sens inverse : quelle lecture sera faite, par les responsables de l'aide à la jeunesse du logement du couple (indépendamment de la dimension éducative qui fera l'objet d'un examen) ? Est-ce que la précarité de ce logement (et par exemple sa valeur-signé négative) ne constituera pas un obstacle, ne serait-ce qu'inconscient, au regroupement ?

c) CE DERNIER POINT NOUS PERMET ENFIN D'INSISTER SUR UN POINT-CLÉ QUE NOTRE SCHÉMATISATION N'EXPLICITE PAS : NOUS VOULONS PARLER DES RELATIONS DE **PRODUCTION RÉCIPROQUE** qui relie la « trajectoire individuelle » (la capacité des personnes à se construire ou à se reconstruire) et les « engagements institutionnels » : dans les situations qui font l'objet de cette recherche, il est évident que le terme « engagement » est à prendre au sens fort et qu'il constitue une variable déterminante dans l'inversion éventuelle des processus de désaffiliation.

Il ne faudrait toutefois pas entendre par ce terme une attitude romantique et philanthropique dont se rendraient capables les agents. Fernand Deligny, qui avait construit des supports institutionnels sur mesure pour des jeunes adultes « jetés de partout » (on ne parlait pas de « NEET » à cette époque), n'avait pas de mots assez durs pour rejeter les candidatures professionnelles qu'on pourrait qualifier de « romantiques » et qu'il considérait à partir du schème du « boy scoutisme » ignorant des réalités sociales. Il en donne un exemple dans *Graine de crapule*.

« L'infirmière qu'on nous a prêtée a dix-neuf ans, et le scoutisme qu'elle a pratiqué lui fait mettre la main de confiance sur l'épaule des grands garçons.

Ils ont été voir un film où un équipage de cargo, révolté, devient équipage pirate, coince la femme du capitaine dans une soupente et tire au sort pour savoir qui la violera.

Au retour, le long du boulevard, ils ont désigné « pic et pic et colegram boum et boum et ratatam... » lequel des cinq violerait l'infirmière, la nuit venue, pendant que les trois autres la tiendraient et que le cinquième ferait le pet. Ils rigolaient bien.

L'infirmière a appris le projet. Il y avait à l'infirmerie un petit malade, fort fiévreux.

Elle a fait sa valise, vite, et s'est sauvée du centre sans rien dire à personne, avant la nuit.

Le seul qui n'a pas rigolé, c'est le petit malade qui avait soif.

On a dit par la suite, très sérieusement, que j'étais au courant mais que je n'aurais certainement rien fait pour empêcher une aussi belle observation.

Tellement ce centre était pour les matrones de bienfaisance et les pimbèches sociales, un bateau-fantôme où viols et beuveries étaient occupations courantes. »¹⁷

Pour Deligny, seul un engagement politique fort (il le qualifiait de « révolutionnaire ») couplé à une connaissance du monde social réel permettait d'intervenir adéquatement, fût-ce, comme il l'a toujours fait, aux marges de la commande institutionnelle.

« Le trépied humain : artiste, ouvrier, révolutionnaire est prêt. Il ne nous manque - qui nous croira ? - qu'un peu d'argent. Conseils d'administration de plus de quatre-vingt membres (dont trente « de barbe » et dix « d'honneur ») s'abstenir.

Quant aux petits papillons bienfaisants qui volèrent, volèrent dans le soir orageux du capitalisme catholique, si par hasard ils ont poussé leur lecture jusqu'ici, je leur indique que le catéchisme manque de bras et pour le cas où ils seraient « sincères » que les maisons de gros anormaux demandent des filles de salle dévouées.

Tout effort de rééducation non soutenu par une recherche et par une révolte sent par trop rapidement le linge de gâteaux ou l'eau bénite croupie. Ce que nous voulons pour ces gosses, c'est leur apprendre à vivre, pas à mourir. Les aider, pas les aimer. »¹⁸

17 F. Deligny, *Graine de crapule* suivi de *Les vagabonds efficaces*, Paris, Dunod, 1998, p. 160.

18 Idem, *Ibidem*, p. 204.

La situation de « NEET » et le stigmatisme

Nous avons donc vu jusqu'ici que l'objet de recherche « NEET » exigeait, pour bénéficier d'une approche compréhensive, une rupture avec la représentation dominante dont cette « nouvelle » catégorie sociale est le produit.

Nous n'avons pas affaire, en l'occurrence, à des situations qui se caractérisent par le vide (la non-inscription dans les dispositifs prévus, supposés efficaces), par un manque d'énergie (qu'il conviendrait dès lors de stimuler), par une complaisance dans le statut d'objet d'aide (qui nécessiterait une « resocialisation » des personnes).

Nous sommes confrontés plutôt à des supports à consolider, à des désirs (des lignes de fuite) à prendre en compte, des contraintes à contourner, des séquences à connecter à d'autres, pour rendre réversibles des processus qui tendent à la désaffiliation. L'enjeu, tant en matière d'engagement institutionnel que de trajectoire des personnes, est de prendre la mesure de la co-production des processus qui traversent et caractérisent un axe de l'insertion, d'une part, et un axe de l'intégration, d'autre part.

Faute d'une telle approche, les politiques sociales peuvent être porteuses d'une redoutable violence symbolique, que charrie par exemple une lecture instrumentale et « sectorialisée » des situations concernées.

Il nous reste, pour terminer cette première appréhension des situations concernées, à étudier comment elles peuvent relever de la **stigmatisation**.

« Je me suis senti rejeté, oui »

**INTERVIEW DE Marvin, 23 ANS,
PAR JÉRÔME PETIT ET CAROLINE GARZÓN**

La rencontre avec Marvin se fait dehors ; il fait assez chaud, un jour où il y a exceptionnellement du soleil. Nous nous trouvons dans le jardin commun de l'association ; quelques personnes viendront plus tard au potager au cours de l'interview, mais nous nous trouvons un petit peu à l'écart.

Nous devons rencontrer Marvin en compagnie d'une autre personne, une jeune fille, mais elle a eu des soucis de santé et elle n'a pu être présente.

Marvin a 23 ans, cela fait presque deux ans qu'il est « dehors, à la rue. Et ici, j'attends de trouver un logement, et puis peut-être une formation ou alors un travail dans une entreprise de travail adapté » ; nous lui demandons comment il a connu l'asbl où nous nous trouvons, et qu'il fréquente depuis six mois.

Marvin : C'est un ancien travailleur d'ici, un ancien éducateur que je connaissais des abris de nuit – avant, il travaillait dans les abris de nuit, et il m'a demandé pour essayer de me remonter pour ici – parce que bon, j'étais tombé assez bas. Il m'a dit de venir et tout, pour m'occuper ; parce que j'étais tombé assez bas, j'étais dans la drogue, tout ça, il m'a dit de venir ici pour m'en sortir. Il m'a montré le jardin, tout ça, et j'ai continué.

EST-CE QUE C'EST QUELQUE CHOSE AUQUEL TU AS TOUT DE SUITE ACCROCHÉ ?

Oui, oui, je suis vraiment accroché, j'essaye de venir le plus souvent possible.

AVANT D'ARRIVER DANS LA RUE, QU'EST-CE QUE TU AS EU COMME PARCOURS SCOLAIRE ?

Parcours scolaire... J'ai le CEB et une qualification cinquième année secondaire en cuisine, c'est tout ce que j'ai. Et puis après j'ai fait ma qualification en hôtellerie.

Marvin nous explique qu'il avait lui-même choisi hôtellerie, que c'était une option qui lui plaisait et qu'il voulait. Ses souvenirs de l'école sont plutôt positifs, et il se considère comme ayant été un « bon élève » en ce qui concerne les cours, et son travail scolaire ; même s'il dit avoir fait des conneries, et avoir dû changer d'établissement scolaire suite à son comportement.

QUAND TU AS TERMINÉ TA QUALIFICATION EN HÔTELLERIE, EST-CE QUE TU AS CHOISI D'ALLER TRAVAILLER, OU DE TROUVER DU TRAVAIL ?

J'ai travaillé un peu dans un restaurant, puis ça n'a pas été puis j'ai été en CEFA. Là, ils m'ont mis, eux, ils m'ont trouvé un travail aussi, j'ai suivi, et je me suis disputé avec mes parents. Je me suis trouvé dehors, j'ai essayé de continuer le CEFA, c'était impossible parce que j'étais à la rue en même temps alors ce n'était pas possible alors j'ai tout arrêté. Suite à la rue.

Marvin nous explique qu'il a travaillé un an et demi pour la qualification, et que cela s'est mal passé au niveau du patron et des collègues aussi ; il estime avoir été payé correctement, y compris pour les heures en noir qu'il faisait en plus.

Sur les conseils de sa déléguée au Service de Protection Judiciaire (SPJ) il a voulu reprendre une formation, pour avoir un diplôme en hôtellerie qui soit reconnu et afin aussi d'avoir une expérience solide de travail ; mais alors qu'il commençait, il s'est retrouvé à la rue, et s'est laissé influencer par les rencontres qu'il faisait – qui sont devenues, pour lui, son seul soutien à ce moment-là.

EST-CE QUE C'EST GRÂCE AU SPJ QUE TU AS PU T'INSCRIRE AU CEFA ; SANS EUX TU NE L'AURAS PAS FAIT ?

Je ne sais pas si j'aurais eu la volonté d'y aller, tout seul. Je connaissais de nom, tout ça, j'en avais entendu parler à l'école, des copains tout ça.

AS-TU EU UN BON CONTACT AVEC LA DÉLÉGUÉE SPJ À L'ÉPOQUE ?

Ouais. Elle m'aidait beaucoup.

[...] EST-CE QUE TU ÉTAIS MAJEUR AU MOMENT OÙ, SUITE À LA DISPUTE FAMILIALE, TU TE RETROUVES EN RUE ?

J'allais être majeur, juste avant mes 18 ans.

ET TU NE POUVAIS PLUS COMPTER SUR LE SPJ... ?

Il m'ont demandé. Jusqu'à mes 18 ans ils m'ont demandé qu'on renouvelle si je voulais... J'ai dit non. Je n'ai plus voulu suivre, rien. (- TU AURAS PU PROLONGER...) ...jusqu'à 21 ans.

QU'EST-CE QUI T'AS CONDUIT À PRENDRE CETTE DÉCISION ?

Les mauvais contacts avec les gens de la rue à ce moment-là. Je traînais trop avec mes copains, et ils m'ont amené à rien. Mauvais côté ; mauvaises fréquentations. Avant je ne le voyais pas ainsi, je pensais vraiment que c'était des amis, mais... On s'en rend compte par après.

[...] EST-CE QUE TU CONNAISSAIS DÉJÀ DES PERSONNES QUI ÉTAIENT DANS CETTE SITUATION-LÀ ? (- Non, personne.) TU AS ÉTÉ AUX RELAIS DE NUIT DÈS LE DÉBUT, EST-CE QUE TU EN CONNAISSAIS ?

Non, je ne connaissais rien. C'est ma maman qui m'a amené devant l'abri de nuit. Et puis je suis resté trois, quatre mois à la rue. Et puis j'ai recommencé à aller revoir ma déléguée quand même un peu, et c'est là que j'ai commencé à couper les ponts. Mais avant de les couper, elle m'avait proposé d'essayer d'aller voir un centre d'autonomie, ici {dans la région}. Et pour finir, ben, quand j'ai arrêté tout, je me suis quand même repris un peu, j'ai été voir les éducateurs. Je me suis présenté là-bas. Et j'y ai été un peu après. Donc j'ai fait trois ou quatre mois de rue, puis je me suis retrouvé là-bas, et ils m'ont trouvé un logement, enfin, j'ai cherché un logement avec eux, et j'ai eu un suivi d'autonomie avec eux. Donc je suis resté à la rue quatre mois, et quand j'ai été au {centre d'autonomie}, il m'a fallu un bon mois quand même, et quand j'ai eu mon

logement, ils m'ont suivi jusqu'à mes 20, 21 ans. Je suis resté en logement, et je me suis retrouvé dehors, encore, à nouveau. Et ici, je n'ai plus rien.

POURQUOI EST-CE QUE ÇA C'EST TERMINÉ ?

Parce que j'ai invité mes copains qui étaient dans la rue à dormir.

Je les ai invités, tous des jeunes. Et puis je les ai pris chez moi, je les ai invités ; et puis ça a été une nuit, et puis ça a été...

QUAND TU AS CHOISI DE LES INVITER, EST-CE QUE TU SAVAIS QUE TU TE METTAIS EN DANGER PAR RAPPORT À TON LOGEMENT ?

Ben... Je m'en foutais complètement, je voulais essayer de les aider... Je ne pensais pas que je me serais fait virer.

EST-CE QUE C'ÉTAIT IMPORTANT POUR TOI CETTE SOLIDARITÉ ?

Je me suis dit, ben voilà, je peux aider... La solidarité, quoi. Tout ce que je demandais c'est qu'ils essayent de faire ça discrètement, mais ça n'allait pas.

Nous sommes interrompus par des personnes qui viennent nous saluer dans le jardin.

AS-TU EU DES AVERTISSEMENTS DISANT QU'ILS RISQUAIENT DE METTRE FIN AU CONTRAT DE BAIL ?

Oui, en disant que je risquais de me retrouver dehors. Mais... Ce n'est pas que « je ne voulais rien savoir », j'ai essayé de parler à mes copains, de dire : « Voilà, venez le WE », ou quoi – mais ils n'ont rien voulu savoir. Ils ont commencé à me menacer, que si je les mettais dehors, ils me menaçaient et tout. Ça a été le bordel total avec le propriétaire, ils ont frappé le propriétaire et c'est moi qui est mangé, et je me suis retrouvé dehors. Mes soi-disant amis...

Marvin nous explique que suite à cela, le centre d'autonomie a mis fin à l'accompagnement, « Je me suis fait virer » de là-bas, dit-il, plutôt que d'essayer de retrouver un nouveau logement ensemble, Marvin sent qu'on ne lui faisait plus confiance à ce moment-là...

TU AS ÉTÉ PRIS COMME RESPONSABLE...

Voilà, c'est moi qui étais responsable, et si je l'ai fait une fois, comme ils m'ont dit : « Je peux le faire une deuxième fois ».

EST-CE QUE LES FRÉQUENTATIONS QUE TU AVAIS ÉTAIENT ISSUES DU MILIEU DE LA TOXICOMANIE, {DANS CETTE GRANDE VILLE} ?

Milieu de la toxicomanie, {dans la ville}, oui.

EST-CE QUE CE SONT EUX QUI T'ONT FAIT DÉCOUVRIR ?

Consommer ? Oui.

Ils m'ont proposé, et j'ai dit oui, j'ai voulu consommer.

EST-CE QUE C'EST SUITE À LEUR CONSOMMATION QUE LES RELATIONS SE SONT DÉTÉRIORÉES ?

Oui, ils étaient tout le temps défoncés, c'est beaucoup ça aussi. Aucun respect, rien. Ils ne savaient même pas ce qu'ils faisaient eux-mêmes.

C'EST À CETTE ÉPOQUE-LÀ QUE TU AS PRIS CONSCIENCE DES DIFFICULTÉS RELATIONNELLES QUE CELA PEUT ENGENDRER ?

C'est seulement maintenant que je réalise que j'ai foiré – voilà, que ce n'était pas des bonnes fréquentations. Mais maintenant... Moi j'étais consommateur, ici, je consomme encore de temps en temps, mais sinon j'ai un suivi méthadone. Je me fait soigner {dans une asbl}, mais sinon j'essaie de me retirer de tout ça ; le milieu de la rue, tout ça, j'essaie de me retirer de tout ce monde, je ne traîne plus avec personne, plus rien, je ne veux plus, j'essaie de me retirer de tout. Même de {la ville} : parce que j'ai peur d'habiter {dans cette ville} et de retomber encore une fois.

Parce que, eux, ils font un suivi, et une fois que je serais en logement, ils vont me suivre, mais eux, {l'asbl où se déroule l'entretien}, ne seront pas toujours là non plus. Donc j'ai

peur de ré-inviter les gens de la rue chez moi, et puis c'est un copain, et puis c'est dix...
Ça, je n'ai pas envie.

Nous demandons à Marvin comment il est entré en contact avec le service qui le soutient actuellement dans sa volonté de désintoxication, et s'ils sont accessibles. Il nous dit qu'ils le sont pour ceux qui le veulent... Mais qu'il n'est pas facile de se convaincre de le vouloir quand on est en rue, parce que ça permet d'oublier, de se mettre ailleurs, dans un autre monde. Il a dû attendre de « péter les plombs » avant de faire appel à eux. Malgré les insistances des professionnels, ce n'est que quand d'autres personnes en rue lui ont conseillé de faire les démarches qu'il est allé au CPAS.

C'est eux qui m'ont dit « Marvin réveille-toi, il faut que tu te bouges question CPAS » et tout ça, que je ne pouvais pas rester sans revenus, ils m'ont dit : « Tu ne peux pas continuer à voler, tu vas te retrouver en prison et tout ».

EST-CE QUE TU AS SUBVENU À TES BESOINS EN VOLANT PENDANT LONGTEMPS ? (- Ouais. Quand même...) IL S'AGISSAIT DE NOURRITURE, D'ARGENT... (- Tout...). TU N'AS JAMAIS EU DE PROBLÈMES SUITE À CES FAITS DE DÉLINQUANCE ?

Si, quand même. Je me suis fait attraper plusieurs fois, j'ai déjà été en prison aussi, mais voilà, je me suis repris maintenant, j'arrête de voler, je n'ai plus rien volé depuis {de nombreux mois} ; voilà, ça ne m'intéresse pas.

EST-CE QUE TU AS EU DES GROSSES PEINES DE PRISON ? (- Maximum neuf mois.) IL S'AGISSAIT DE PRÉVENTIVE ? DE LA DÉTENTION FERME ?

J'ai fait de la préventive la première fois, et puis j'ai fait de la détention ferme. L'éducatrice est venue avec moi au tribunal le mois passé, pour des antécédents, pour des vols précédents, mais ça a encore été reporté.

COMMENT AS-TU VÉCU LA PREMIÈRE EXPÉRIENCE CARCÉRALE ? EST-CE QUE C'EST QUELQUE CHOSE QUI T'À FAIT PRENDRE CONSCIENCE DE CHOSSES QUI N'ALLAIENT PAS...

Ça fait réfléchir. Ça fait réfléchir, c'est un mauvais – c'est du négatif... Mais il y a du positif, aussi. Il y a du mauvais, mais il y a du bon. La prison n'est pas pour tout positif : il y a des trucs qu'on apprend qui peuvent nous empirer aussi, pour quand on sort, mais il y a moyen de s'en sortir avec la prison. Ça dépend le milieu que vous suivez dans la prison.

COMMENT EST-ON INFORMÉ DE LA MANIÈRE DONT ÇA FONCTIONNE, DE QUEL MILIEU IL FAUT SUIVRE, COMMENT SE FAIT-ON AIDER EN PRISON ? EST-CE QU'ON EXPLIQUE CELA ?

Soit on vous explique, si vous voulez suivre tel service – comme la rue, à part que c'est en prison. Il y a des services sociaux qui essaient de vous aider et tout. Si vous voulez, vous pouvez les suivre. (- AVAIS-TU PRIS CONTACT AVEC EUX À L'ÉPOQUE ?) Non, avant non.

AS-TU EU DES OFFRES DE FORMATION EN PRISON ?

Je pouvais, mais je ne l'ai pas fait (- TU N'Y TROUVAIS PAS D'INTÉRÊT ?) Si, je voulais mais comme ce n'était pas encore une grosse peine, je n'aurais pas eu ; je me suis dit : « Ça ne sert à rien si c'est pour faire trois mois ». C'était la préventive. Et là, pour les neuf mois, il n'y avait pas, pas pendant ce moment-là ; il n'y avait pas de formation. Enfin si, il y avait des formations mais ce n'était pas mon truc, ce n'était pas celle que je voulais. C'était dans le bâtiment, ou alors tout ce qui est informatique tout ça, pas social. Et bon... Il n'y avait pas de cuisine, rien. (- ET S'IL Y AVAIT EU UNE FORMATION EN CUISINE À L'ÉPOQUE ?) Ça j'aurais bien aimé.

CELA T'AURAIS FAIT VIVRE LE MOMENT CARCÉRAL DIFFÉREMMENT.

Ouais, je pense ouais. J'ai essayé de travailler en prison, dans la cuisine, mais il n'y avait pas de place. Donc je n'ai pas été pris.

PENSES-TU QU'IL FAUDRAIT, DANS CES MOMENTS-LÀ, QU'IL Y AIT PLUS DE POSSIBILITÉS DE FORMATIONS, PLUS

D'AIDES POUR NE PAS RESTER ENFERMÉS DANS SA CELLULE ?

Je ne sais pas mais... Oui, c'est vrai que ce serait mieux que de rester, comme vous dites « dans la cellule ». Il faudrait ; il faut qu'on s'occupe, c'est obligé. Parce que le préau, tout ça ; moi, je ne voulais pas. Parce que j'avais peur de suivre un mauvais milieu dans le préau. Donc, il faut, il faut des activités. Rester enfermé ce n'est pas une solution non plus.

QUE S'EST-IL PASSÉ QUAND TU ES SORTI DE PRISON ?

Je suis retourné à la rue et j'ai recommencé à consommer... On avait commencé à chercher un logement, un mois ou deux avant ma sortie. On a préparé ma sortie, mais je n'ai pas trouvé de logement, on n'a pas réussi à en trouver un, donc... Quand je suis sorti, à part certaines démarches pour récupérer mon CPAS, c'est tout. Trouver un logement, je n'ai pas su. Ça a été retourner à la rue une nouvelle fois.¹⁹

EST-CE QUE LA MAISON DE JUSTICE A FAIT UN SUIVI D'ACCOMPAGNEMENT ?

J'ai un suivi maintenant seulement, je dois suivre mon agent de probation.

Marvin nous explique que, la première fois, il n'allait pas aux rendez-vous parce qu'une fois sorti de prison il voulait couper tous les ponts avec le milieu carcéral. Avec le recul, et au fur et à mesure que nous revenons sur le parcours avec nos questions, il se dit qu'il avait une représentation différente de l'institution de la prison « Je pensais qu'on nous aidait pour nous remettre justement dans un beau milieu, une formation, au moins un travail, mais ce n'était pas comme ça... ».

AS-TU DÉJÀ EU, DANS TON PARCOURS, AVEC TOUS LES ALÉAS DONT TU AS DÉJÀ PARLÉ, DES OCCASIONS D'ALLER CHERCHER DE L'EMPLOI PAR TOI-MÊME, DE TE DIRE « TIENS JE SUIS À LA RUE MAIS JE VAIS ALLER ESSAYER DE GAGNER DE L'ARGENT » ? (- J'ai déjà essayé...) COMMENT EST-CE QUE CELA SE PASSE QUAND TU CHERCHES DE L'EMPLOI ACTUELLEMENT ?

Chercher c'est déjà dur ; enfin, trouver un emploi c'est déjà dur ; mais quand j'explique mon problème de rue et tout, ben c'est le plus gros ; le plus gros problème c'est qu'on me dit : « Non ». Le fait que je suis dehors, on me dit que je ne saurais pas suivre. En plus de mon handicap, parce que j'ai un handicap à vie. Donc plus ça, souvent on ne veut pas me prendre. Puisque c'est dans la cuisine, ou le bâtiment – j'ai déjà essayé de trouver dans le bâtiment, mais il n'y a pas moyen – ben, j'ai l'impression que je suis obligé de vivre, avec le CPAS, à la rue, c'est dur. L'impression qu'il n'y a que ça pour moi.

EST-CE QUE TU VEUX DIRE QUE TU AS L'IMPRESSON QUE LA SEULE PERSPECTIVE QUE LA SOCIÉTÉ T'OFFRE EST DE VIVRE AU MOYEN D'UN REVENU DU CPAS ?

D'un minimum, oui. Parce que, à part un atelier protégé... C'est la même chose : ils ne veulent pas me prendre tant que je suis à la rue, parce que « trop fatigué, ne se repose pas », ils ont peur que ça n'aille pas, que je ne suive pas. {À l'entreprise de travail adapté, on} m'a dit que dès que j'ai un logement, là ça ira mieux, et ils me prendront peut-être ; sinon, toutes les démarches sont faites. J'ai mon boulot si je veux, je l'ai déjà, parce qu'il me faut un logement.

EST-CE QUE C'EST UN PROJET DANS LEQUEL TU INVESTIS ?

Oui, je suis en train. C'est moi qui ai fait toutes les démarches et tout. C'est moi qui ai trouvé – je suis en démarche pour attendre, oui. Ils m'attendent dès que j'ai un logement. C'est un atelier protégé. **Donc dès que j'ai un logement, je me repose un peu, je reprends un peu, et bon, dès que je suis retapé, quelques semaines après, je vais chez eux, ils me font un contrat, tout ça, et j'arrête le CPAS :**

19 Ce récit illustre une nouvelle fois l'importance du logement et la nécessité de ne pas adopter une lecture instrumentale et sectorialisée de cette question : les effets importants de la socialité qui se greffe sur le logement sont par exemple patents.

comme ça, j'ai mon travail.

C'EST LA RECHERCHE DE LOGEMENT, ALORS, QUI EST UNE PRIORITÉ POUR TOI ACTUELLEMENT, C'EST ÇA ?

Ouais, ouais, ma priorité, oui. Je suis sur une liste d'attente sociale. Ici, et j'attends un logement, jeudi ou vendredi j'attends une réponse ici.

EST-CE QUE TU TE SENS PLUS ARMÉ DANS TA VIE POUR ALLER DANS UN LOGEMENT ?

Plus entouré. Oui. Par rapport à avant. Oui. (- *ET TOI-MÊME, TU SENS QUE TU AS PLUS DE RESSOURCES PERSONNELLES ?*) Moi-même, plus fort, oui, plus fort qu'avant. Oui. Maintenant que je ne me défonce plus, que je ne suis plus défoncé tout le temps, je suis à jeun, donc j'ai l'impression d'être mieux, je me sens beaucoup plus fort.

JUSTE AVANT, TU PARLAIS DE TON HANDICAP, EST-CE QUE C'EST UN HANDICAP DE NAISSANCE ?

Non, c'est un accident. D'avant la rue.

EST-CE QUE CE HANDICAP A EU DES CONSÉQUENCES SUR TA SCOLARITÉ ?

Non. Enfin, je ne pouvais plus aller à l'école pendant certains mois, mais après j'ai repris. Sinon ça a été, à part des difficultés de marcher et tout ça, c'est tout. Mais ça arrive... C'est comme ça.

EST-CE QU'ON TIENNT COMPTE DU FAIT QUE TU N'AS PAS LES MÊMES RESSOURCES PHYSIQUES, QUAND TU EN PARLES AVEC LES GENS, QUAND TU RECHERCHES DE L'EMPLOI DANS L'HORECA ?

Parfois... Il y en a qui en tiennent compte. Mais parfois j'ai l'impression qu'on ne veut pas, *parce que* je suis invalide, ou que... Je ne sais pas. J'ai l'impression qu'on m'éjecte. On n'accepte pas les personnes invalides, ou... Je ne sais pas, c'est bizarre, je trouve ça...

EST-CE QUE C'EST CE QUE TU RESSENS : QUE « QUAND ON EST DIFFÉRENT ON EST ÉJECTÉ » ?

Ouais, je me sens différent des autres, c'est vrai. Même pour les autres dans la rue, en dehors du travail, j'ai l'impression qu'il y en a beaucoup qui m'évitent, qui évitent de trainer la journée avec moi parce que j'ai un handicap. C'est une impression que j'ai.

EST-CE QUE TU NE DISAIS PAS QUE TU VOULAIS REPRENDRE DES FORMATIONS DANS LA CUISINE ?

Pour essayer d'apprendre quand même, oui, parce que je m'y connais dans la cuisine, mais pour terminer au moins, avoir un diplôme. Ouais, avoir un diplôme ; j'aimerais bien l'avoir, ce serait peut-être un peu plus, beaucoup plus facile pour trouver un métier, un travail. Parce que j'ai une possibilité en atelier protégé, mais moi, je ne me sens pas... Pour moi, je ne suis pas handicapé. Je veux travailler comme quelqu'un de normal. Je veux un boulot normal en fait.

POUR TOI, LE PROJET DU CONTRAT AVEC L'ATELIER PROTÉGÉ CE SERAIT UN CONTRAT PROVISOIRE POUR RETROUVER DES BALISES POUR POUVOIR REDÉMARRER, APRÈS, QUELQUE PART DANS LE CIRCUIT NORMAL, C'EST ÇA ?

Non... Ce serait un contrat à durée indéterminée. Si je veux le faire à vie, je peux. Mais moi je ne veux pas rester là-dedans.

POUR TOI, C'EST PLUTÔT POUR POUVOIR PROFITER DE CE QU'ILS PEUVENT T'APPORTER, EN TERMES DE FORMATION ET D'EXPÉRIENCE, ET DE RETROUVER DU TRAVAIL AILLEURS ?

Dans un restaurant ce serait mon rêve.

Marvin nous explique qu'avec sa famille, il n'y a jamais eu d'entente ; il est resté très longtemps en internat, et pour lui, c'est en partie ce qui fait sa situation aujourd'hui. Le jour où il est revenu chez sa mère peu avant ses 18 ans, il pense, d'une certaine manière, qu'ils n'ont pas su vivre ensemble parce qu'ils n'avaient jamais appris à le faire. Mais maintenant, il n'a plus aucun contact avec ses parents, uniquement avec ses frères et sœurs. Ces liens-là sont pour lui des plus importants. Aucun ne vit plus chez leur mère, bien qu'ils y soient restés un certain temps. Mais ils ont tous vécu, ou vivent, une situation de rue.

DANS TON PARCOURS, QU'EST-CE QUE TA FAMILLE T'AS APPORTÉ ?

Rien. C'est moi-même. J'ai dû me débrouiller moi-même. (- *TU DIS QUE TU DOIS TE CONSTRUIRE TOUT SEUL ?*) Oui. Pour moi, ma famille, ce sont les amis que je trouve. C'est la seule famille que j'aie.

AUJOURD'HUI, AS-TU L'IMPRESSIION D'AVOIR RENCONTRÉ DES PERSONNES SUR QUI TU PEUX COMPTER ?

Oui. Il n'y a pas beaucoup de personnes, mais je sais bien que certaines personnes, je peux compter dessus. Si j'ai besoin d'aide, ou quoi que ce soit. Je sais bien que je sais compter dessus, s'ils savent le faire, oui, ils seront là.

Marvin nous explique brièvement la situation qui l'a amené vers le SAJ et vers le SPJ, et qui l'a amené à entrer à l'internat. Il n'était pas d'accord avec la décision, et ne l'est, en partie, toujours pas.

TU TROUVAIS QUE CE N'ÉTAIT PAS UNE MESURE ADÉQUATE POUR TOI, C'EST ÇA ?

Non... Ça devait, ça pouvait être adéquat dans un sens, mais pas dans l'autre. J'en avais marre. Pour moi, si je n'avais pas été à l'internat, je ne serais peut-être pas ici maintenant. Je ne me serais peut-être pas retrouvé à la rue, je n'aurais peut-être pas fait autant de délinquance, de vol, tout ça, je sais pas.

[...] TA MÈRE RENCONTRAIT DES PROBLÈMES POUR T'ÉDUIQUER, OU EST-CE QUE C'ÉTAIT DES PROBLÈMES PLUS PERSONNELS ?

Des problèmes personnels qu'elle rencontrait au début. Elle ne savait pas nous suivre, et des problèmes de famille, avec mon papa. Elle a eu des problèmes avec mon papa et elle nous a mis en internat, moi ; {et mes frères et sœurs} aussi ont été placés au début. Pas dans un internat mais dans un home. Parce qu'il s'est retrouvé en prison et tout. Donc on a été placés. Moi en internat, parce que j'étais devenu caractériel – ma maman disait que je frappais sur ma sœur, sur mon frère, tout ça, je ne voulais rien savoir. Et puis, ben elle a sorti mon frère et ma sœur de l'internat, et moi je suis toujours resté en internat. J'ai eu l'impression d'être « l'éjecté » de la famille.

PARCE QUE TES FRÈRES ET SŒURS SONT RESTÉS AVEC TA MAMAN... ET QUAND TU ÉTAIS EN SITUATION DE RUE EST-CE QUE TU AS CONTINUÉ À AVOIR DES CONTACTS AVEC EUX ?

Oui. Surtout avec mon frère. Malgré qu'il était mineur. Ma maman l'empêchait, elle l'engueulait parce que parfois elle apprenait qu'il m'avait vu, et tout. Et elle l'engueulait pour lui dire : « Je ne veux pas que tu voies ton frère », tout ça. Il a été jusqu'à fuguer pour venir me voir. Ça m'a fait plaisir... Enfin « plaisir »...

TU VEUX DIRE QUE C'ÉTAIT IMPORTANT POUR TOI D'AVOIR LE CONTACT, DE GARDER CE LIEN, C'EST ÇA ?

C'était important d'avoir au moins mon frère, oui. J'aimerais bien avoir toujours le contact avec mes frères et sœurs. C'est un minimum, ça me fait du bien quand même de les voir.

EST-CE QU'ILS T'ONT VU DANS LES MOMENTS LES PLUS DIFFICILES DE TA VIE, QUAND TU ÉTAIS DANS LA RUE ?

Oui. Dans des sales états et dans d'autres états aussi. Ça leur fait plaisir. Enfin, ici je ne vois plus que mon frère. Ben, quand il me voit, ça lui fait plaisir de voir que je suis remonté, de voir que je ne suis plus dans la drogue, tout ça, il est content.

Nous entamons les questions relatives aux relations et aux moyens de communication. Marvin nous explique, par rapport à l'ONEM, qu'il a eu une exclusion temporaire du chômage suite à un contrôle des lois sociales dans l'établissement où il travaillait en noir. Marvin avait demandé à avoir un contrat, mais le propriétaire de l'établissement ne voulait pas, les autres travailleurs le faisaient au noir également. Puis il nous explique qu'il a perdu ses droits pour non collaboration car il ne venait pas aux convocations.

EST-CE QUE TU AS EU DES CONTACTS DANS TON PARCOURS SCOLAIRE AVEC DES CENTRES PMS ?

PMS oui. Oui. (- *EST-CE QU'ILS T'ONT AIDÉ À CHOISIR L'ORIENTATION EN HORECA ?*) Non, mais

ils m'ont aidé à remonter en ordinaire, en école normale. Parce que j'étais en spécial en école primaire. J'ai dû passer un test chez eux pour pouvoir passer du spécial à l'ordinaire, j'ai fait le test et j'ai réussi.

TU AS FAIT TON ENSEIGNEMENT PRIMAIRE DANS L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ DE QUELLE FORME, DE QUEL TYPE ; EST-CE QUE TU TE SOUVIENS ?

Type 3, forme 3. Et forme 1 aussi à un moment donné ; c'est « déscolarisation mais en suivi d'école ».²⁰

EST-CE QUE C'ÉTAIT TON CHOIX, À L'ÉPOQUE, D'ALLER EN ENSEIGNEMENT ORDINAIRE ?

Oui, c'était mon choix. Parce que mon frère et ma sœur étaient en école ordinaire, et comme j'étais en enseignement spécial je me sentais... Je me faisais toujours maltraiter par mes frères et sœur et par les gars de la cité, de ma cité, ils me traitaient de handicapé, de retardé et tout, et donc je n'aimais pas et j'ai voulu moi-même montrer que...

EST-CE QUE C'EST TOI QUI A ÉTÉ VERS LE CENTRE PMS POUR DEMANDER À PASSER CET EXAMEN ?

Ouais, c'est moi qui ai demandé. Enfin j'ai parlé au professeur, comme quoi j'en avais marre et tout, et que je n'étais pas... Comme quoi j'étais capable d'aller plus loin, d'aller en école ordinaire, et le prof m'a dit « si tu es capable, il va falloir que tu fasses ton CEB et tout ça » et puis aller au CPMS.

Marvin nous explique qu'il n'avait pas de soucis avec les cours et l'apprentissage, mais il avait des soucis « de comportements ».

EST-CE QUE LES RELATIONS À TES FRÈRES ET SŒURS, AUX COPAINS DE LA CITÉ, ONT CHANGÉ ?

Ben ouais, quand même. C'est grave quand même, mais ouais. Le fait de ne plus être en école spécialisée, d'être en école ordinaire, ben, les gars de la cité me parlaient, et ne me maltraitaient plus.

DONC ÇA, C'EST UN BON SOUVENIR. TU NOUS EXPLIQUES AUSSI QUE TU AS DÉJÀ EXPÉRIMENTÉ TRÈS TÔT LE REGARD DES GENS...

Ouais. (- C'EST COMPLIQUÉ LE REGARD DE GENS ?) Ouais. Ouais.

Nous poursuivons avec les questions du questionnaire relatives aux relations, et Marvin nous explique qu'il a un souci avec l'administration communale, que cela fait plus d'un an qu'il est en situation de rue, et que, pourtant, il est toujours domicilié à son ancien logement ; ce qui entraîne des soucis pour d'autres démarches, puisqu'il ne reçoit pas le courrier qui lui est adressé :

Pour avoir une adresse de référence. (...) J'ai été condamné par défaut parce que je n'ai pas su répondre à une convocation parce que le courrier va là-bas, et le propriétaire ne me donne pas le courrier. Donc ben, j'ai beau expliquer, ça ne va pas, ça ne va pas avec la commune... J'ai beau leur expliquer, j'ai l'impression qu'ils s'en foutent.

PARCE QUE C'EST UN ACTE ADMINISTRATIF QUI NE PREND GÉNÉRALEMENT PAS TROP LONGTEMPS, C'EST ÇA ?

Non puisqu'un de mes amis qui est à la rue avec moi, qui dort au même endroit que moi, lui, il était domicilié à Bruxelles, il y a six mois qu'il est ici {dans cette ville}, le mois passé il s'est fait virer {d'une association} pour son domicile, et ici, il a réussi à se faire radier aussi vite ! En un mois, il s'est fait radier et moi ça fait deux ans... Et il a une adresse de référence ici aussi, et moi, ça fait deux ans que je fais la demande et toujours rien.

20 En Fédération-Wallonie-Bruxelles, l'enseignement spécialisé de type 3 s'adresse aux élèves présentant des troubles du comportement. Les formes (valables dans le secondaire) 1 (enseignement d'adaptation sociale) vise une formation sociale rendant possible l'insertion en milieu de vie protégé. La forme 3 (enseignement professionnel) vise l'insertion socio-professionnelle (cf. www.enseignement.be).

J'ai l'impression qu'on se fout un peu de moi, ou... Je ne sais pas... J'ai déjà été sur place, on a déjà téléphoné avec le CPAS, le CPAS n'arrête pas de... (- *TU SENS QUE LE CPAS A BIEN PRIS LA MESURE DE LA SITUATION ?*) Oui, c'est l'A.S. du CPAS qui me le dit elle-même, il faut absolument que j'aie une adresse. Parce que si je suis encore condamné par défaut encore une fois, ben il n'y aura pas de... Il n'y aura plus une deuxième opposition, donc là...

EST-CE QUE L'A.S. DU CPAS EST AIDANTE DANS TA SITUATION ?

Oui oui, elle est fort aidante. Elle est fort aidante, si j'ai besoin elle est toujours là, si je dois passer un coup de fil pour un logement ou quoi, même si je n'ai pas rendez-vous je peux aller, et je peux téléphoner. Ça, y'a pas de problèmes.

Marvin nous parle de façon plus poussée de ses problèmes judiciaires et de sa relation avec son avocat, qui comprend bien sa situation, et le soutient dans ses démarches :

Et grâce à lui, le juge a, j'ai l'impression que le juge a compris quand même. Ils ont reporté encore le rendez-vous, exprès, parce que comme je n'ai pas de domicile ni rien, et il a demandé... Parce que, comme je suis à la rue, je n'ai pas le droit au bracelet, mais ici, il a expliqué que j'allais peut-être avoir un logement, tout ça, et donc, on peut essayer de faire une demande de bracelet. Attendre que j'aie au moins un domicile, quoi.

EST-CE QUE LES FAITS QUE TU AS COMMIS VONT DÉBOUCHER SUR UNE NOUVELLE PEINE ?

Oui, normalement j'ai une peine à faire, je suis condamné à deux ans. J'ai un an par défaut, et deux ans ferme pour le fait. Et j'ai fait opposition pour l'année par défaut. Il reste deux ans.

SE POURRA-T-IL QUE, POUR ÊTRE QUITTE VIS-À-VIS DE LA SOCIÉTÉ, TU FASSES UN RETOUR EN PRISON ?

Un retour en prison... C'est ça que j'ai peur : de remonter et tout mais qu'en fin de compte ils ne me mettent pas le bracelet... Parce que les travaux d'intérêt général je ne peux pas parce que je suis handicapé ; s'ils ne veulent pas le bracelet et qu'ils me mettent en prison... C'est ça que j'ai peur, aussi : de remonter la pente, de trouver un logement, et tout, et retourner en prison et me retrouver encore à la rue après la prison. Parce que je ne pense pas qu'un propriétaire ou un patron acceptera d'attendre que je sorte de prison, ça, ça va pas être possible.

[...] Par contre, avec la commune, il n'y a rien qui avance. J'ai l'impression qu'ils ne veulent pas ; qu'ils « passent » mon dossier. À chaque fois j'ai l'impression qu'on saute, juste quand c'est moi, ben on le saute. Je ne sais pas.

Nous passons à la question concernant les services d'informations ou d'aide avec lesquels il a été en contact, et Marvin nous explique qu'il avait été en contact avec un service privé de l'Aide à la Jeunesse de la région, parce que l'internat où il était l'inscrivait aux différentes activités proposées lors des vacances, pour ne pas qu'il reste tous les jours à la maison ; il dit avoir été en mesure de parler avec les éducateurs de ce service, au-delà des activités uniquement.

Nous poursuivons avec des questions sur d'autres services, comme l'abri de nuit :

L'abri de nuit ? Avant j'y allais. Mais j'ai arrêté parce que ça tournait mal ; enfin... J'ai toujours été... ici ça fait cinq ou six mois que j'y vais plus, depuis qu'il y a eu trop de bagarres. Sur cette année-ci il y a eu trop de bagarres, je ne veux plus y aller. Trop de vols, je me suis fait voler deux fois mes baskets, donc... Je ne veux plus aller. Et puis j'ai peur de me faire planter un jour, ou pour des conneries. Je ne veux pas.

TU DONNES L'IMPRESSION DE T'Y SENTIR EN INSÉCURITÉ...

Je suis plus en insécurité là-bas que dehors. Et puis même les fréquentations, je n'ai pas envie de... J'ai peur de retourner là-bas, et de recommencer à fréquenter les mauvaises personnes et de retomber. Je retourne pas, ici je dors dehors, et je me sens plus en

sécurité quoi.

Marvin nous explique ensuite qu'il aimerait pouvoir vivre plutôt dans la campagne que dans la ville, il explique qu'il ne souhaite pas seulement s'éloigner de la ville et la vie qu'il y a vécu, mais de revenir à la campagne, où les gens semblent plus solidaires :

Ce n'est pas la même mentalité. La campagne et la ville, ce n'est pas la même solidarité, la même mentalité, tout ça... Les gens ne pensent pas le même ; enfin, ils ne sont pas les mêmes.

EST-CE QUE TU AS FAIT PARFOIS APPEL À LA POLICE ?

Mmm... Une fois ou deux, oui. Pour des agressions que j'ai eues.

COMMENT T'ES-TU SENTI ACCUEILLI, COMME TOUTE AUTRE PERSONNE ?

Non. Au début, ouais, avant que je commence à faire mes faits ; mais maintenant qu'ils me connaissent, j'ai l'impression que quand je fais appel à eux parce que ça ne va pas ou quoi... (- *CE SONT LES MÊMES PERSONNES QUI...*) Oui, à chaque fois que j'ai besoin d'eux, ce sont toujours les mêmes policiers avec qui j'ai eu les problèmes et qui m'ont attrapé sur les faits... Ou des trucs ainsi. Donc oui : ça tourne mal à chaque fois, même quand c'est moi qui suis la victime, ça tourne mal. Donc voilà.

EST-CE QUE TU PRÉFÈRES ÉVITER DE LES APPELER ALORS ?

Ben je me suis fait agresser il n'y a pas longtemps, et je n'ai pas fait appel à eux parce que je ne voulais pas... Je me suis dit « ça ne sert peut-être à rien, si c'est pour que ça tourne mal ; et que ça revienne sur moi, ben vaut mieux éviter ».

AS-TU PEUR QUE ÇA SE RETOURNE CONTRE TOI ?

Oui parce que : je suis sur les nerfs du fait que je me suis fait agressé ; eux sont sur les nerfs peut-être parce qu'ils ne m'aiment pas, peut-être parce que j'ai fait des conneries – parce qu'une fois on m'a dit, carrément le policier m'a dit : « C'est bien fait pour toi, comme ça tu comprends », je n'ai pas aimé et j'ai pétié un plomb ; donc ça ne va pas, alors je préfère éviter. On retourne au passé quoi, ils remettent tout. Voilà. Donc, ben, j'évite la police. Maintenant, si je n'ai vraiment pas le choix, qu'il faut absolument que je les appelle, je les appellerai.

Concernant les services, Marvin nous explique qu'il préfère les voir en face-à-face, mais en règle générale il préfère d'abord faire appel à des pairs, des personnes qu'il connaît, qui peuvent avoir vécu la situation, ou qui le connaissent, afin de ne pas devoir expliquer sa situation une nouvelle fois, à une nouvelle personne ; par exemple lorsqu'il est revenu au CPAS de la ville où il se trouve, il a demandé à ce que ce soit la même personne qui s'occupe de son dossier, afin de ne pas avoir à reparler de sa situation à une nouvelle personne.

EST-CE QU'IL Y A DES SERVICES QUI T'ONT SEMBLÉ PLUS ACCUEILLANTS QUE D'AUTRES DANS TON EXPÉRIENCE ?

Oui. Je trouve qu'ici, c'est plus ouvert {que le service d'éducateurs de rue Untel} ou des choses ainsi...

COMMENT EXPLIQUERAS-TU CETTE DIFFÉRENCE-LÀ ? QUEL EST L'ACCUEIL ICI, PAR EXEMPLE ?

Ben ils sont beaucoup plus ouverts. (- *TU VEUX DIRE QUE TU TROUVES QU'ILS NE TE JUGENT PAS ?*) Enfin, non, ils ne jugent pas les gens. (- *TU TROUVES QUE LES AUTRES SERVICES, ILS JUGENT PARFOIS ?*) Ben moi je prends plus ça comme... Enfin par exemple, {l'asbl d'accueil Unetelle} nous juge ; enfin, je prends ça « comme si » ils nous jugeaient, parce que là-bas ils acceptent les alcooliques, par contre un toxicomane ou un ancien toxicomane qui se soigne : il ne peut pas rentrer. Moi je suis sous traitement, donc je ne peux pas y entrer. Ça, pour moi, c'est juger quelqu'un. Parce que pour moi, que ce soit alcoolique ou drogué ou que tu te soignes ou pas ; ben on est les mêmes. C'est la même chose ; mais bon, pour eux, apparemment, c'est pas le même, ils jugent les gens. Par contre, {le service d'éducateurs de rue Untel cité plus haut}, c'est pas le même travail.

Ils sont plus ouverts {ici - dans le service où se déroule l'entretien}, parce que ce n'est pas le même travail que {le service d'éducateurs de rue Untel}. Quand on a besoin de téléphoner ou de faire les démarches, ben on peut aller les trouver directement, sans leur téléphoner. Par contre {le service Untel} : un jour ils sont ouverts, et un jour ils ne le sont pas. Ou même quand ils sont ouverts, ils ne savent pas vous prendre, alors on ne vous prend pas... Ils ne sont pas toujours « disponibles », mais ils sont moins « ouverts » aussi. Ils disent que... Il y a certaines démarches qu'ils disent que ce n'est pas à eux à faire. Comme par exemple téléphoner au CPAS, tout ça, ce n'est pas à eux à le faire. Quand je cherche un logement, ce n'est pas eux non plus... Ils sont moins ouverts, je trouve, ils font moins de trucs.

EST-CE QUE TU PEUX EXPLIQUER LA DIFFÉRENCE AVEC {L'ASSOCIATION OÙ NOUS NOUS TROUVONS} ?

Jusqu'à maintenant, à chaque fois que j'ai eu besoin de leur aide, à chaque fois, ils ont toujours été là. (- *TU AS L'IMPRESSION QUE LES AUTRES SERVICES SOCIAUX, ILS TRAVAILLENT DANS DES CASES, ILS FONT ...*) Ils font « un » truc chacun.

ET C'EST TRÈS COMPLIQUÉ D'EXPLIQUER À CHAQUE FOIS SA SITUATION...

Ouais, parce qu'à chaque fois, si chaque service fait ça, à chaque fois il faut ré-expliquer tes problèmes, gnagni gnagna ; donc ce n'est pas facile non plus. Toujours ré-expliquer, ré-expliquer, ce n'est pas...

Parce que nous aussi ça a... J'ai l'impression qu'ils ne comprennent pas, qu'ils ne se mettent pas à notre place, que c'est dur aussi d'expliquer notre parcours à chaque fois : c'est comme si on le revivait, vous voyez, de ré-expliquer ; aussi ça me fait mal aussi, de repenser... Voilà.

Nous continuons avec les questions sur les communications, et Marvin nous explique qu'il utilise pour l'instant Internet pour les recherches de logement.

Y A-T-IL SUFFISAMMENT DE LIEUX QUI PERMETTENT UN ACCÈS À INTERNET ?

Ben, il y a des lieux gratuits comme, {une asbl}, là c'est gratuit, mais je n'y vais pas, parce que j'évite d'aller, parce qu'il y a des mauvaises fréquentations aussi que je ne veux pas voir, donc moi, je préfère payer, malgré que je n'ai pas beaucoup d'argent je préfère payer que d'aller gratuitement et de trouver des mauvaises fréquentations et de ne pas bouger, et de retourner au point de départ à refaire mes conneries et tout ça.

Marvin nous explique ensuite qu'il se déplace pour le moment en transport en commun, mais qu'il a son permis de conduire, et qu'il a déjà eu une voiture ; mais il s'est rendu compte qu'il ne pourrait pas subvenir à tous les frais annuels, et a dû la revendre.

Il avait déjà eu une voiture, mais les frais d'assurance étaient à l'époque pris en charge par un ami à lui :

Oui oui, c'est un copain qui travaillait, c'était mon meilleur ami et tout. Lui, il avait une bonne situation... (- *QU'EST-CE QUE TU VEUX DIRE QUAND TU PARLES D'« UNE BONNE SITUATION » ?*) Il travaillait, il pouvait se permettre beaucoup de choses, il avait un logement, il était bien. Il avait une vie normale.

EST-CE QUE C'EST CE À QUOI TU ASPIRES, D'AVOIR UNE VIE NORMALE ? EST-CE QUE C'EST TON OBJECTIF DE VIE AUJOURD'HUI ?

Ouais. Ouais. C'est ce que j'aimerais bien.

[...] EST-CE QUE TU AS DES LOISIRS, UNE PASSION, UN HOBBY ?

À l'époque, oui : le football. Mais via mon handicap je ne pouvais plus. Et ici, j'aimerais bien reprendre le tennis de table, dès que j'ai un logement.

C'EST QUELQUE CHOSE QUE TU AVAIS DÉJÀ FAIT, EST-CE QUE TU ÉTAIS DANS UN CLUB ?

Oui, j'étais dans un club.

AS-TU GARDÉ LE CONTACT AVEC CES PERSONNES ?

Non, je n'ai plus de contact pour le moment, mais j'aimerais bien reprendre. Reprendre contact avec eux ; retourner dans le même club. Si pas possible, dans un autre, mais j'aimerais bien d'abord retourner.

[...] EST-CE QUE C'EST IMPORTANT QUE LES GENS CONNAISSENT UN PEU TES RÉALITÉS DE VIE ?

Ben, certaines personnes, oui, c'est important, ouais. Je ne dis pas toutes les personnes que je connais, mais certaines, j'aime bien qu'ils le sachent ; qu'ils soient là pour moi.

EST-CE QUE TU AS DES RECOMMANDATIONS, DES CONSEILS POUR AIDER DES GENS DANS TA SITUATION, OU DES PERSONNES QUI, PLUS JEUNES, DEVRAIENT VIVRE LES DIFFICULTÉS COMME TU LES AS VÉCUES ?

Avoir plus d'entourage. Qu'il y ait un peu plus de... Qu'on soit plus entourés de trucs sociaux, de...

Ne pas se retrouver seuls. Avoir des suivis, un suivi. Ils devraient faire des centres, mais tout en un²¹.

[...] LES EXPÉRIENCES DE VIE QUE TU AS ÉTÉ AMENÉ À VIVRE SONT DIFFICILES.

Je me suis senti rejeté, oui.

Le terme stigmatisation ne doit pas être inséré de façon molle ou peu rigoureuse dans les explications ou les qualifications des situations.

Il importe de revenir de manière précise à l'étude que Goffman a consacrée aux usages sociaux des handicaps²².

Le stigmatisme est plus qu'une étiquette négative ou un stéréotype.

Pour Goffman, il s'agit d'un attribut qui jette un discrédit durable et profond sur la personne qui en est pourvue, à tel point qu'elle n'est plus considérée comme une personne « ordinaire », c'est-à-dire un interactant social légitime avec qui on peut nouer des relations parce qu'il est un « semblable à nous ». La personne stigmatisée est au fond considérée par ceux qui se considèrent comme normaux comme un « non-humain ».

C'est ce qui arrive à Marvin lorsqu'il fréquente un enseignement spécialisé :

Marvin : Parce que mon frère et ma sœur étaient en école ordinaire, et comme j'étais en enseignement spécial je me sentais... Je me faisais toujours maltraiter par mes frères et sœur et par les gars de la cité, de ma cité, ils me traitaient de handicapé, de retardé et tout, et donc je n'aimais pas et j'ai voulu moi-même montrer que...

Le « statut » de stigmatisé entraîne un lot de conséquences négatives, comme le fait qu'on suppose à la personne toute une série d'incapacités ou de déficiences non vérifiées, ou qu'on interprète d'office « à charge » un certain nombre de comportements en les reliant, par une sorte de sophisme de cause, à la présence du stigmatisme.

Le fait est particulièrement évident, note Goffman, lorsque le stigmatisme peut disparaître : « Ainsi, on constate souvent qu'une personne soudain délivrée d'un stigmatisme, par suite d'une opération réussie de chirurgie esthétique, par exemple, paraît aussitôt, à ses yeux et à ceux d'autrui, avoir transformé sa personnalité, qui devient plus acceptable (...) »²³.

21 Confirmation, aussi, arguments à l'appui, des dégâts de la lecture « sectorialisée ».

22 E. Goffman, *Stigmatisme*, Paris, éd. Minit, 1975 (pour la traduction en français ; l'ouvrage original date de 1963).

23 E. Goffman, *op. cit.*, p. 154.

Nous avons vu que c'est d'ailleurs ce qui arrive à Marvin du fait de la possibilité de réintégrer l'enseignement ordinaire qu'il a conquise :

EST-CE QUE LES RELATIONS À TES FRÈRES ET SŒURS, AUX COPAINS DE LA CITÉ, ONT CHANGÉ ?

Marvin : Ben ouais, quand même. C'est grave quand même, mais ouais. Le fait de ne plus être en école spécialisée, d'être en école ordinaire, ben, les gars de la cité me parlaient, et ne me maltraitaient plus.

Hélas, les épreuves de l'existence ont été telles qu'un accident lui cause un handicap qui le replonge dans une situation semblable :

EST-CE QU'ON TIENNT COMPTE DU FAIT QUE TU N'AS PAS LES MÊMES RESSOURCES PHYSIQUES, QUAND TU EN PARLES AVEC LES GENS, QUAND TU RECHERCHES DE L'EMPLOI DANS L'HORECA ?

Marvin : Parfois... Il y en a qui en tiennent compte. Mais parfois j'ai l'impression qu'on ne veut pas, parce que je suis invalide, ou que... Je ne sais pas. J'ai l'impression qu'on m'éjecte. On n'accepte pas les personnes invalides, ou... Je ne sais pas, c'est bizarre, je trouve ça...

EST-CE QUE C'EST CE QUE TU RESSENS : QUE « QUAND ON EST DIFFÉRENTS ON EST ÉJECTÉS » ?

Ouais, je me sens différent des autres, c'est vrai. Même pour les autres dans la rue, en dehors du travail, j'ai l'impression qu'il y en a beaucoup qui m'évitent, qui évitent de traîner la journée avec moi parce que j'ai un handicap. C'est une impression que j'ai.

Marvin vit aussi une autre forme de stigmat, dûe à son passé de détenu. Goffman dit que les personnes stigmatisées sont soit discréditées (lorsque l'attribut qui leur vaut la stigmatisation est connu ou visible), soit discréditables (ils peuvent alors cacher leur stigmat, craignant cependant toujours qu'il soit découvert). Lorsque Marvin fait appel à la police en tant que victime, il est toujours discrédité, car ce sont les mêmes policiers qui l'arrêtaient lors de bêtises qui viennent aussi à son « secours ». « C'est bien fait pour toi, comme ça tu comprends » lui dit même l'un d'entre eux.

La réversibilité (même si elle est rare) du processus de stigmatisation ne tient pas seulement aux changements qui caractérisent une trajectoire individuelle ; elle dépend aussi de la présence et de l'efficacité d'engagements institutionnels qui combattent la stigmatisation. Goffman nous rappelle en effet que les **stigmates sont institués** : un attribut peut perdre sa force stigmatisante, un autre en acquérir peu à peu une. Il s'agit donc d'un combat politique majeur, qui doit aussi mobiliser la critique sociale :

« Ainsi, lorsqu'un attribut, comme le divorce ou l'appartenance à telle ethnie, perd l'essentiel de sa force stigmatisante, on assiste toujours à une période où la définition antérieure se voit de plus en plus attaquée, d'abord, éventuellement, sur les scènes de spectacle, puis au cours de rencontres publiques mixtes, jusqu'à ce qu'elle cesse de s'imposer à la situation, aussi bien à ses aspects manifestes qu'à ses côtés nécessairement secrets ou péniblement ignorés. »²⁴

Une des questions politiques posées par cette recherche est bien de savoir si la catégorie de « NEET », si elle devait s'imposer comme telle parce que son usage social se serait répandu, n'acquerrait pas une force stigmatisante telle qu'elle pourrait fonctionner comme un nouveau stigmat.

Ce n'est manifestement pas encore d'office le cas aujourd'hui : l'expérience du stigmat ne

24 Idem, *ibidem*, p. 160.

fait pas partie du vécu d'Aliénor, par exemple. Dans certains récits qui nous ont été faits, il y a bien la présence active ou supposée d'un stigmaté (comme l'appartenance ethnique pour Théodore), mais on peut considérer que la situation de « NEET » n'est pas encore (mais pour combien de temps ?) un stigmaté largement institué.

On peut voir que l'expérience de vie de Marvin le conduit à cumuler les attributs qui peuvent produire, puisqu'ils sont ainsi institués, une stigmatisation : enseignement spécialisé, dépendance à la drogue, expérience carcérale, vie dans la rue... Mais ce n'est pas (encore) la situation de « NEET » qui fait qu'il se sent « rejeté parce que différent (c'est-à-dire affligé d'un attribut capable de le discréditer) ».

L'enjeu politique est tel qu'il nous paraît essentiel d'approfondir certaines des dimensions du vécu du stigmaté qui ne sont pas souvent évoquées et qui sont pourtant bien présentes dans le travail de Goffman comme dans l'analyse que réalise Marvin de sa situation.

Un point majeur est de rappeler en l'occurrence que le stigmaté s'installe sur fond d'une aspiration à la normalité, qui est à la fois désirée et hors d'atteinte. Cette aspiration crée une ambivalence constitutive chez la personne stigmatisée par rapport à la catégorie à laquelle elle appartient : refuge pour sa solitude, le groupe social constitué par les personnes affligées du même stigmaté peut faire l'objet d'un rejet. Goffman commente ce rejet en montrant comment il correspond à une adoption, par la personne stigmatisée, du point de vue « ordinaire » à l'encontre de ses compagnons d'infortune.

C'est bien ce que nous montre explicitement Marvin par rapport à ses attentes en termes d'emploi :

EST-CE QUE TU NE DISAIS PAS QUE TU VOULAIS REPRENDRE DES FORMATIONS DANS LA CUISINE ?

Marvin : Pour essayer d'apprendre quand même, oui, parce que je m'y connais dans la cuisine, mais pour terminer au moins, avoir un diplôme. Ouais, avoir un diplôme ; j'aimerais bien l'avoir, ce serait peut-être un peu plus, beaucoup plus facile pour trouver un métier, un travail. Parce que j'ai une possibilité en atelier protégé, mais moi, je ne me sens pas... Pour moi, je ne suis pas handicapé. Je veux travailler comme quelqu'un de normal. Je veux un boulot normal en fait.

POUR TOI, LE PROJET DU CONTRAT AVEC L'ATELIER PROTÉGÉ CE SERAIT UN CONTRAT PROVISOIRE POUR RETROUVER DES BALISES POUR POUVOIR REDÉMARRER, APRÈS, QUELQUE PART DANS LE CIRCUIT NORMAL, C'EST ÇA ?

Marvin : Non... Ce serait un contrat à durée indéterminée. Si je veux le faire à vie, je peux. Mais moi je ne veux pas rester là-dedans.

POUR TOI, C'EST PLUTÔT POUR POUVOIR PROFITER DE CE QU'ILS PEUVENT T'APPORTER, EN TERMES DE FORMATION ET D'EXPÉRIENCE, ET DE RETROUVER DU TRAVAIL AILLEURS ?

Marvin : Dans un restaurant ce serait mon rêve.

Deux autres personnes rencontrées, Lucas et Christian²⁵, concernés par une déficience intellectuelle, confirment complètement ce point, tant en ce qui concerne le travail que la scolarité, avec un argumentaire bien appuyé.

QUAND TU DIS « PLUS D'ENGAGEMENTS », EST-CE QUE C'EST PLUS D'ENGAGEMENTS DES GENS OU PLUS DE TRAVAIL ?

Lucas : Non, je veux dire plus d'engagements, d'offre de l'emploi, d'entreprises. Et même une personne qui présente une déficience, peut travailler dans le monde ordinaire.

25 La rencontre avec Lucas et Christian est présentée dans la troisième partie.

EST-CE QUE C'EST IMPORTANT ?

Lucas : C'est le but.

TOUS LES DEUX, J'AI L'IMPRESSON, DE CE QUE J'AI ENTENDU, QUE VOUS N'AIMEZ PAS VOUS RETROUVER DANS UN TRUC OÙ VOUS AVEZ L'IMPRESSON D'ÊTRE MIS À PART DU MONDE « ORDINAIRE », EST-CE QUE C'EST ÇA ?

Lucas : oui, voilà. Ha oui, c'est très fort. Parce que ça peut apporter beaucoup de choses dans l'entreprise. Même avec la présence d'une déficience, ça peut apporter autre chose. Je peux apporter des choses, eux apportent des choses : « Ha je ne vois pas comme ça » - « Ha mais je vois comme ça ».

DONC L'INVERSE, DIRE QUE SI JAMAIS ON... TU AS L'IMPRESSON D'ÊTRE MIS EN DEHORS DU MONDE ORDINAIRE, ALORS EST-CE QUE ÇA C'EST UN FREIN ? AU NIVEAU DE L'EMPLOI EST-CE QUE ÇA EMPÊCHE ? EST-CE QUE C'EST CE QUE TU VOULAIS DIRE ?

Lucas : Je veux dire que travailler dans un atelier protégé, c'est autrement maintenant, c'est entreprise de travail adapté. S'il y a un choix, j'aime mieux travailler dans un monde ordinaire. Ordinaire parce que je peux apporter des choses aussi. Et donc voilà.

L'ACCOMPAGNANT : ET ALORS COMME DIT MADAME IL Y A QUAND MÊME DES FREINS, N'EST-CE PAS ?

Lucas : Oui c'est un frein

L'ACCOMPAGNANT : ON A ÉTÉ AU FOREM C'ÉTAIT QUAND MÊME TRÈS CLAIR. ILS N'ONT PAS ÉTÉ SPÉCIALEMENT INTÉRESSÉS PAR VOUS. ILS ONT ÉTÉ TRÈS GENTILS AVEC VOUS, MAIS ILS N'ÉTAIENT PAS SPÉCIALEMENT INTÉRESSÉS PAR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE. ILS SE SONT ATTACHÉS AUX DÉFICIENCES AUDITIVES, VISUELLE ET MOBILITÉ.

Lucas : Oui, voilà.

ET EST-CE QUE CETTE DIFFÉRENCE, EST-CE QUE CE FAIT D'ÊTRE DANS LE MONDE ORDINAIRE, EST-CE QUE ÇA DOIT DÉJÀ ÊTRE À L'ÉCOLE ?

Lucas : À l'école, ha oui. Le projet, j'ai envie que, le projet est là, j'ai envie que je sois dedans pour que j'apporte des choses. S'il y a un peu des problèmes d'écrit ou de langage, eh bien, j'aime bien qu'il y ait une personne de l'extérieur qui apprend à la personne dans le monde ordinaire, scolaire. Tu as un peu de difficulté, eh bien, on va parler chez toi des choses. Donc voilà, c'est travailler chez moi, et scolaire. Parce que j'ai appris beaucoup de choses après deux ans de primaires {dans l'enseignement classique} parce que j'ai fait des copains, je ne suis pas resté trop à l'extérieur.

T'ES-TU TROUVÉ BEAUCOUP PLUS SEUL QUAND TU ÉTAIS DANS L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ ?

Lucas : Ha oui.

Christian : Moi j'ai dû apprendre aussi à essayer de plus communiquer ensemble ; parce que je trouve que les gens devraient plus communiquer ensemble pour essayer d'apprendre des choses sur l'autre.

Symétriquement à l'ambivalence que ressentent les personnes par rapport à leur groupe social, nous trouvons l'ambivalence manifestée par les gens « ordinaires » : ils déploient en effet souvent des trésors d'argumentations pour convaincre la personne stigmatisée qu'elle est « comme tout le monde », mais n'acceptent guère qu'elle se comporte comme si c'était le cas. La personne stigmatisée est encouragée à rechercher une acceptation de sa situation par les « normaux », acceptation dont la réussite lui est cependant interdite.

L'aspiration à la vie ordinaire est donc encouragée en permanence et activement déçue :

« Le caractère réel d'une « bonne adaptation » est dès lors évident. Il s'agit de faire en sorte que l'individu stigmatisé s'accepte joyeusement et spontanément comme identique pour l'essentiel aux normaux, tout en se tenant volontairement à l'écart des situations où ces derniers risqueraient de voir la tolérance qu'ils lui manifestent

d'ordinaire leur rester en travers de la gorge. »²⁶

Le stigmaté, et la double ambivalence qui le structure²⁷ possède une fonction sociale :

« (...) on doit s'interroger sur l'utilité [de l'ambivalence qui concerne la « bonne adaptation »] pour les normaux. Cette utilité, c'est que l'injustice et la souffrance que représente le poids d'un stigmaté ne leur apparaisse jamais ; qu'ils n'ont jamais à s'avouer combien sont limités leur tact et leur tolérance ; enfin, qu'ils peuvent demeurer relativement à l'écart de tout contact contaminant avec les stigmatisés, relativement en sécurité dans leurs images d'eux-mêmes. En fait, c'est précisément en vue de ces utilités que la bonne adaptation est définie. »²⁸

Ce rappel de l'utilité sociale de la double ambivalence doit être complété par deux points majeurs dans le contexte de cette recherche :

- le lien entre la force stigmatisante de l'attribut et les actions sociales qui peuvent le combattre ;
- l'utilité « structurelle » du stigmaté, dans ses fonctions de justification de l'ordre social ou plus exactement de ses inégalités.

Goffman note ainsi :

« (...) le caractère visiblement fâcheux de *tel* attribut personnel et la capacité qu'il a de mettre en branle le jeu du normal et du stigmaté **ont leur histoire, histoire que viennent régulièrement modifier des actions sociales délibérées**. Et s'il est vrai que les processus stigmatiques paraissent exercer une fonction sociale générale – **susciter l'appui à la société chez ceux qu'elle n'appuie pas** – et se révèlent par là résistants au changement, il n'en reste pas moins qu'ils possèdent des fonctions supplémentaires qui varient grandement selon le type de stigmaté. Ainsi, il est clair que la stigmatisation des individus au dossier moral chargé peut servir de moyen de contrôle social officiel ; celle des membres de certains groupes minoritaires, raciaux, religieux ou ethniques, a eu apparemment pour fonction de les écarter des voies de la compétition (...). »²⁹

On perçoit ici que la recherche qu'a impulsée l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse revêt pour nous une importance politique cruciale : faire en sorte, par des « actions sociales délibérées », que la catégorie de « NEET » (pour autant qu'elle soit fondée, ce qui n'est pas vraiment le cas) n'en vienne à fonctionner comme un nouveau stigmaté, qui viendrait coiffer les situations qui ne mettent pas en branle pour l'instant « le jeu du normal et du stigmaté ».

Dans un ouvrage consacré à la situation des Roms en Wallonie³⁰, nous avons proposé de

26 E. Goffman, *op.cit.*, p. 144.

27 Goffman explique brillamment comment en fait le stigmaté est finalement un point de vue sur le monde, comme l'est le point de vue ordinaire, les personnes stigmatisées et les normaux possédant la capacité de mettre en œuvre, chacun de manière différente et au fond asymétrique, les deux points de vue.

28 *Ibidem*, p. 144.

29 *Ibidem*, pp. 161-162. Pour une étude de ce point pour le groupe des afro-américains, voir notre étude « Naissance d'une institution », consacrée notamment au rôle du stigmaté dans la trajectoire du leader des Black Muslims, Malcolm X, in *Intermag*, section Analyses et études, champ politique (www.intermag.be/liens-champ-politique/161-naissance-dune-institution).

30 J. Fastrès et A. Ahkim (dir.), *Les Roms. Chroniques d'une intégration impensée*, Charleroi, Ed. Couleur livres, 2012.

nommer ce nouveau stigmat en voie d'institution « stigmat d'hétérogénéité », en nous référant aux travaux de Georges Bataille.

Georges Bataille, en 1933 déjà, écrivait : « La base de l'*homogénéité*³¹ sociale est la production. La société *homogène* est la société productive, c'est-à-dire la société utile. Tout élément inutile est exclu, non de la société totale, mais de sa partie *homogène*. »

Cette définition nous semble concordante avec celle que Castel propose pour la désaffiliation. Castel préfère le terme de désaffiliation à celui d'exclusion. L'exclusion correspond en effet, à son sens, à une coupure nette avec le monde, et également à un état statique, définitif. La plupart du temps, les gens ne sont pas à proprement parler exclus, mais fragilisés, en voie de désaffiliation.

Bataille poursuit : « En principe, l'*homogénéité* sociale est une forme précaire, à la merci de la violence et même de tout dissentiment interne. Elle se forme spontanément dans le jeu de l'organisation productive, mais elle doit être sans cesse protégée contre les divers éléments agités qui ne profitent pas de la production, ou en profitent insuffisamment à leur gré, ou, simplement, ne peuvent supporter les freins que l'*homogénéité* oppose à l'agitation. Dans ces conditions, la sauvegarde de l'*homogénéité* doit être trouvée dans le recours à des éléments impératifs capables d'anéantir ou de réduire à une règle les différentes forces désordonnées. »³²

Pour Bataille, la base de l'homogénéité (la production) n'appartient plus à l'homo faber lui-même (l'artisan qui possède les techniques et les conditions de production), mais à la classe bourgeoise, qui possède l'argent qui permet les moyens de production. Dans cette partie de la société homogène, tout ce qui représente l'hétérogénéité est à surveiller, car risquant de mettre à mal l'homogénéité.

Bataille liste une série de facteurs hétérogènes de la société. La pauvreté fait partie de ces facteurs. D'une part, l'ouvrier, bien que participant à l'homogénéité par son travail, n'en fait pas totalement partie car exclu de la possession des moyens de production. Il y a toujours un risque qu'il glisse vers les forces hétérogènes. D'autre part, « peuvent être également décrites comme hétérogènes les couches sociales les plus basses, qui provoquent généralement la répulsion et ne peuvent en aucun cas être assimilés par l'ensemble des hommes. Ces classes misérables sont regardées dans l'Inde comme *intouchables*. Il est vrai que la coutume des pays de civilisation avancée est moins rituelle et que la qualité d'*intouchable* n'y est pas transmise obligatoirement par l'hérédité : néanmoins, il suffit dans ces pays d'exister comme être humain marqué par la misère pour créer entre soi et les autres — qui se considèrent comme l'expression de l'homme normal — un fossé à peu près infranchissable. Les formes nauséabondes de la déchéance provoquent un sentiment de dégoût si insupportable qu'il est incorrect de l'exprimer ou seulement d'y faire allusion. Le malheur matériel des hommes a de toute évidence, dans l'ordre psychologique de la défiguration, des conséquences *démesurées*. Et, dans le cas où des hommes *heureux* n'ont pas subi la réduction *homogène* (qui oppose à la misère une justification légale), si l'on excepte les honteuses tentatives de fuite (d'évasion) telles que la pitié charitable, la violence sans espoir des réactions prend immédiatement la forme d'un défi à la raison »³³.

Ce texte fait lugubrement écho à ce qu'on peut lire, de plus en plus, à propos des « NEET », et pas seulement dans le monde confiné de la recherche européenne, mais à l'usage social

31 Les mots en italiques sont de l'auteur.

32 G. Bataille, « La structure psychologique du fascisme », in *La critique sociale*, n°10, Paris, 1933, rééd. *La Critique sociale*, éd. de la Différence, Paris, 1983 (publié sur Internet par *Hermès*, 5-6, 1989, pp. 137-138).

33 Idem, *ibidem*, p. 143-144.

du terme qui commence à se répandre. On peut ainsi lire, dans *Le Soir* du 27 juin 2013, sous la plume de son éditorialiste en chef Béatrice Delvaux :

« [Titre :] Les «Ninis» [appellation espagnole des NEETs] - La bombe qui menace l'Europe. C'est une crainte qui n'est plus diffuse, mais qui pèse de plus en plus lourdement. La statistique qui affole les dirigeants européens désormais n'est plus le spread de taux d'intérêt ou le niveau d'endettement des pays du sud de l'Europe. C'est le taux de chômage des jeunes qui est qualifié, même par les officiels allemands et français, d'extrêmement dangereux. [...] *Los Ninis*, les «ninis», c'est la nouvelle appellation donnée à ces jeunes qui ne sont ni à l'école ni au travail. [...] Ce taux de chômage des jeunes est tel aujourd'hui qu'il fait craindre une grande agitation, voire carrément une explosion. Lorsque les dirigeants socialistes réunis hier pour lancer des pistes d'action évoquent la mise en danger potentielle de nos démocraties, ils ne sont pas loin de la vérité. Une jeunesse sans travail, c'est une génération perdue, et une génération perdue est, outre un échec terrible pour une démocratie, une bombe à retardement pour toute société ».

« Désamorcer la bombe », ou pour parler comme Bataille, faire appel à des « éléments impératifs » c'est, en dehors de formes répressives « brutales », « libérées » des formes de domination complexe, comme la domination symbolique.

On ne voit en effet que trop bien quel **effet supplémentaire de justification** une telle catégorie de stigmaté pourrait produire dans ce cas de figure : elle pourrait servir une société où la désaffiliation pourrait paraître inéluctable et, au fond, justifiée ; partant, des politiques sociales fortes pourraient apparaître comme relativement inutiles. Nous avons vu poindre déjà des signes avant-coureurs de cette manière d'instituer la réalité.

C'est un scénario en tout cas qu'Alain Touraine ne trouve pas fictif ; il nous l'exprimait ainsi dans une interview à la fin des années '90 :

« On dit : « il faut diminuer l'inégalité » ; or, dans le monde entier, depuis dix ans, elle augmente. Nous sommes dans des sociétés riches, les plus riches du monde et dans ces sociétés, il y a, disons, 20 % de gens hors-jeu. Si je dis 20%, ça veut dire qu'au Brésil, c'est 60%, au Burkina Faso, 80 ou 90 % ! Quand on en est là, il faut d'abord se demander : est-ce que la logique de nos sociétés n'est pas **de fonctionner avec de moins en moins de monde ?** Si bien que finalement on pourrait très bien imaginer des sociétés -et je le dis sans plaisanterie- où il y aurait 10%, 20% ou 30 % des gens qui « font marcher le truc » et puis 70% des gens, dont certains seraient des rentiers et donc beaucoup, peut-être une majorité, deviendraient des gens **qui ne servent à rien et qui sont bons à jeter.** »

Si la « catégorie » « NEET » devait s'imposer puis fonctionner largement comme un stigmaté, ce stigmaté pourrait justifier que la participation à « l'ordre productif » reste une composante centrale de la normalité, alors même que cette participation concernerait de moins en moins de monde.

L'importance de cet enjeu nous paraît telle que nous croyons utile, dans ce contexte, de compléter ce raisonnement en rappelant la différence qu'avait établie Goffman entre le stigmaté et certaines formes de déviance.

Pour lui, toutes les déviances ne relèvent pas de la stigmatisation.

« Mais il est tout aussi évident qu'une étude approfondie (...) nous entraînerait bien au-delà et bien loin de ce qui constitue l'analyse du stigmaté. Ainsi, il existe des communautés déviantes dont les membres, surtout s'ils sont éloignés de leur milieu d'origine, ne se soucient guère d'être ou non acceptés par la société et ne sauraient

donc justifier d'une analyse en termes de stigmat. On pourrait citer comme exemple ces plages ensoleillées des Etats-Unis où se rencontrent des jeunes gens d'âge bientôt mûr, encore peu disposés à se laisser contaminer par le travail, et qui se consacrent délibérément aux diverses façons de chevaucher la vague. Il ne faut pas non plus oublier que, toutes catégories mises à part, il existe des individus désavantagés qui n'ont rien de stigmatisés, comme par exemple la personne qui a épousé quelqu'un de mesquin et d'égoïste, l'homme qui doit élever quatre enfants avec son petit salaire, ou encore celui qu'un handicap physique (disons une légère surdit ) a g n  toute sa vie sans que personne, lui-m me y compris, en soup onne la pr sence. »³⁴

La distinction entre personnes stigmatis es, d viantes et d favoris es nous para t d'autant plus utile que la mani re dont les autorit s europ ennes s'approprient (et contribuent   construire) la cat gorie de « NEET » semble all grement m langer les genres. L'appel d'offre, s'appuyant sur les cat gorisations europ ennes, d crivait ainsi cinq sous-cat gories :

- « les jeunes inscrits comme demandeurs d'emploi, le groupe le plus important, qui peut  tre subdivis  entre les demandeurs d'emploi de courte ou de longue dur e ;
- les jeunes indisponibles pour le march  de l'emploi, qui incluent les jeunes parents, les jeunes assumant des responsabilit s familiales, les jeunes qui sont malades ou porteurs de handicap ;
- les d sengag s : qui englobent la cat gorie des jeunes qui ne recherchent pas de travail ou de formation et qui ne sont pas oblig s d'agir de la sorte en raisons de contraintes ou d'obligations externes. Entrent dans cette cat gorie les jeunes d courag s par le march  du travail aussi bien que les jeunes menant une vie dangereuse et non conforme aux normes sociales ;
- les chercheurs d'opportunit s : cette cat gorie concerne des jeunes qui cherchent un travail ou une formation mais qui tirent parti d'opportunit s qu'ils estiment b n fiques pour l'enrichissement de leurs comp tences et de leur statut ;
- les NEET volontaires qui englobe la cat gorie des jeunes qui voyagent et ceux qui sont engag s de mani re constructive dans les activit s comme l'art ou l'auto-apprentissage. »

Pour Bataille, l'h t rog nit  poss de une double face, l'une de nature sup rieure, quasi sacr e, l'autre de nature inf rieure, impure et quasi intouchable. « Il y a, dans un certain sens, identit  des contraires entre la gloire et la d ch ance, entre des formes  lev es et imp ratives (sup rieures) et des formes mis rables (inf rieures). Cette opposition divise l'ensemble du monde *h t rog ne* et s'ajoute aux caract res d j  d termin s de l'*h t rog nit * comme un  l ment fondamental. »³⁵

On voit bien que certaines de ces sous-cat gories de « NEETs », les deux derni res en l'occurrence, rel vent de l'h t rog nit  sup rieure, sont « d saffili es par le haut », dirait Castel, ou « d viantes », dirait Goffman, comme ces « Tanguy », ou ces jeunes « *qui ont un capital culturel cons quent* » et peuvent se permettre de se mettre « *dans une vision alternative de la soci t * ». Ceux-l  effraient bien moins l'Europe que les « NEETs » de cat gorie inf rieure, qui sont qualifi s quant   eux d'« *en dehors des cases* »

34 E. Goffman, *op.cit.*, p. 169.

35 *Ibidem*, p. 144.

institutionnelles »³⁶. C'est cette hétérogénéité-là qui fait peur.

Si la catégorisation « NEET » dans son volet inférieur, commence à être vécue par la partie homogène de la société comme un réservoir de ceux qui ne sont ni...ni...ni..., c'est-à-dire improductifs et ne concourant pas à la « société utile », mais au contraire, qui mettent à mal l'homogénéité de la nation « Europe », cette catégorisation peut être le prémisses d'un stigmatisme d'hétérogénéité, qui s'appliquerait, comme d'autres formes de stigmates (de race par exemple) à un ensemble d'individus en tant que catégorie. C'est le cas, de manière flagrante, des Roms. Sera-ce aussi un jour le cas des « NEET » ?

Inversement, mais systématiquement, la confusion des stigmatisés et des déviants peut avoir une efficacité symbolique sur le danger de regroupement de groupes hétérogènes.

De la même façon que la fonction du stigmatisme, dans les aspirations à la normalité qu'il traduit, peut être décrite comme « susciter l'appui à la société chez ceux qu'elle n'appuie pas », il faut poser que la confusion entre stigmatisés et déviants volontaires peut susciter l'adhésion molle de ceux qui veulent contester l'ordre social sans toutefois le combattre : il y a aussi une **ambivalence** dans l'attirance que peut exercer ce que nous avons appelé « le monde » : nous pouvons avoir affaire à un mélange de séduction qui ne va pas jusqu'à l'imitation, mais qui peut par contre pleinement justifier (recouvrir) la réduction objectivante.

L'enjeu de tout cela est bien le maintien ou non d'un statu quo social malgré la remontée très significative des inégalités. S'intéresser d'une manière ambivalente à ceux que ces nouvelles inégalités frappe est évidemment un des points-clés de cette « révolution conservatrice », comme la qualifiait Pierre Bourdieu.

« S'inspirant d'une intention paradoxale de *subversion orientée vers la conservation ou la restauration*, les révolutionnaires conservateurs ont beau jeu de transformer en résistances réactionnaires les réactions de défense suscitées par des actions conservatrices qu'ils décrivent comme révolutionnaire ; et de condamner comme défense archaïque et rétrograde de « privilèges » des revendications ou des révoltes qui s'enracinent dans l'innovation des droits acquis, c'est-à-dire dans un passé menacé de dégradation ou de destruction par leurs mesures régressives - dont les plus exemplaires sont le licenciement des syndicalistes ou, plus radicalement, des anciens, conservateurs des traditions du groupe. »³⁷

La question sur les impacts de la catégorie se pose d'ailleurs au niveau international, puisque le terme, appliqué depuis longtemps, a déjà eu « le temps » de passer d'une catégorie scientifique forgée pour rendre raison du réel, à une notion agissant sur le réel. Dans certains pays, on est passés du stade d'outil à celui de stigmatisme.

En effet, le terme de « NEET », forgé aux Royaumes-Unis, a déjà eu pendant ses quelque 14 ans d'existence une longue carrière et s'est vu donner de multiples définitions.

Une définition qui permet un flou paradoxal

La catégorie « NEET » est, comme nous l'avons dit en introduction de cette recherche, une « créature de laboratoire », c'est-à-dire une *création en laboratoire* qui s'applique dans

36 Ces éléments entre guillemets et en italiques sont tous issus de l'appel d'offre. La différence de qualification est en elle-même très significative.

37 P. Bourdieu, *Contre-feux. Propos pour servir à la résistance contre l'invasion néo-libérale*, Paris, Liber-Raisons d'agir, 1998, p. 118. Les termes en italiques sont de l'auteur.

un second temps à une réalité. Comme toute création théorique, celle-ci, une fois créée, acquiert une existence mentale et, pour peu que son créateur ne prenne pas la mesure de sa création et ne prévoie pas de balises d'utilisation, sa diffusion dans la réalité lui permet d'y opérer des changements parfois peu maîtrisés.

Ainsi, après avoir circulé pendant quelques années, la catégorie de « NEET » a échappé à ses créateurs puisque le terme est repris dans différents pays avec toujours des caractéristiques différentes ; en tant qu'outil de cartographie d'instantanés (*ou statistiques*), les éléments en négatif qui le définissent ne devraient *a priori* que s'appliquer de façon large et par aller-retour aux situations des personnes sans les y enfermer. Lors de notre recherche, nous intéressés aux individualités qui sont indifféremment reprises sous la catégorie « NEET », nous avons constaté que les personnes que nous avons contactées « étaient », dans leur parcours, puis « n'étaient pas », « avaient été », pour un laps de temps « plus » ou « moins » long, puis « ne seront peut-être plus » concernées par la catégorie à propos de laquelle nous enquêtons ; de plus, les situations dans lesquelles ces personnes se sont trouvées ne pouvaient pas se réduire à la catégorie de « NEET », de même que, s'il 'suffisait' de répondre positivement aux trois négations qui forment le sigle, cela ne disait toujours rien des personnes concernées.

A priori donc, le flou du concept le rendrait moins facile à utiliser dans un aspect de « définition ».

Un premier revers de la médaille est que les plans d'actions concernant les « NEETs » ne sont pas à même de cibler les réalités vécues, puisque la catégorie regroupe différentes réalités en son sein comme y fait référence l'appel d'offre (cf. ci-dessus), et que toutes ces sous-catégories de « NEETs » ne sont pas nécessairement reprises par chaque pays, en dehors de l'Europe, de façon similaire (certains pays par exemple ne considéreront pas comme « NEET » les jeunes qui s'occupent de leur famille, parents ou enfants) comme l'indique le rapport de l'Eurofonds (2012), *NEETs - Young people not in employment, education or training : Characteristics, costs and policy responses in Europe*, Publications office of the European Union, Luxembourg.

Ainsi, lorsque les gouvernements souhaitent en faire un usage pratique en termes de plan d'action, la catégorie n'a pas l'avantage de permettre une adéquation avec les réalités des populations concernées, et il leur revient de déterminer ce qu'ils entendent par « NEET » dans les différents cas³⁸ ; ce qui amène également, paradoxalement en regard de l'objectif de la catégorie, un désavantage en termes de comparaison des statistiques.

Qui plus est, une des conséquences d'une telle catégorie est que se créent autour d'elle d'autres créatures pour la contenir dans son sens, dans un effort de « non dispersion du concept ».

Dans le cas des « NEETs », nous constatons l'apparition d'au moins une nouvelle catégorie en Europe pour pallier à « l'hétérogénéité du concept »³⁹ : la nouvelle créature NLFET (Not in Labor Force, Education or Training - « qui ne fait ni partie des Forces Laborieuses, ni est aux Etudes ou en Formation »), dont il semble que la première occurrence provienne du rapport de l'ILO intitulé « GLOBAL EMPLOYMENT TRENDS FOR YOUTH 2013 – A generation at risk ».

Cette étude fait mention de cette nouvelle catégorie « NLFET », comme étant une catégorie

38 Pour prendre un exemple uniquement au niveau des âges, en Angleterre, les « NEETs » désignent parfois les 16-19 ans (avec une attention portée au décrochage scolaire – considérée comme une génération à risque), parfois les 16-24 ans (avec une attention portée à la transition de la sortie de l'école - considérée parfois comme une génération perdue...).

39 Le terme est celui du rapport de l'Eurofond (2012), *NEETs - Young people... op.cit.*

similaire aux « NEETs », mais qui ne prend pas en compte les chômeurs⁴⁰, (comme pour mieux épouser la définition que le terme de « NEET » a pu prendre dans de nombreux pays) ; catégorie créée ou en tout cas utilisée notamment pour rendre compte de statistiques qui, sous la catégorisation de NEET – comme prévu dans le rapport de l’Eurofond cité plus haut – ‘peut être intéressante mais est tellement hétérogène que les états membres doivent créer des politiques ciblées sur « des sous-catégorisations pour entreprendre les plans d’action concernant le travail des jeunes »’. Ainsi, les nouvelles statistiques présentées dans le rapport de l’ILO amènent ce nouveau concept de NLFET, qui vient, à son tour, agir sur la catégorie de NEET.

Enfin, le flou de la catégorie (qui nous semblait a priori empêcher d’enfermer les jeunes dans une définition – par exemple, un des premiers jeunes à avoir participé à la recherche pour nous permettre de tester les questionnaires nous a fait remarquer que la catégorie lui semblait intéressante parce qu’elle ne la réduisait pas à quelque chose, mais qu’au contraire, la négation permettait de se dire, dans un second temps « si je ne suis ni ceci, ni cela, ni cela encore, alors je peux être beaucoup de choses », au lieu d’être rapidement réduit à « chômeur » - parce que le terme de chômeur contient déjà derrière lui bien plus que son premier usage ne le prévoyait) ne semble en fin de compte pas protéger celle-ci d’un usage déviant de son utilité scientifique.

En effet, le mot étant lâché, le flou étant comblé par diverses définitions, selon diverses convenances, nous pouvons observer dans les lieux où l’usage de la catégorie a été largement diffusé, qu’elle a déjà pu devenir ce que nous avons appelé un stigmaté.

Un outil flou qui ouvre les portes à une récupération explicative... ?

Nous avons donc avancé que s’il s’agit de catégories créées pour rendre compte de tableaux statistiques plus précis, elles influent peu à peu sur la réalité puisque, d’abord utilisées pour prendre des décisions au sujet d’actions envers celles qu’on présume être les populations « cachées » derrière cette catégorie, la terminologie finit généralement par entrer dans le langage courant, et vient exercer comme une nouvelle partition sociétale, voire comme un nouveau stigmaté.

Ainsi, si le terme venait à se vulgariser, serait-il improbable de penser que nombre de jeunes risqueraient de se voir réduire à cette triple négation, non plus par les plans d’actions des gouvernements, mais par leur cercles les plus proches, comme nous voyons déjà certains des jeunes interviewés nous parler de la manière dont ils reçoivent de la part d’amis les remarques de « n’être pas » beaucoup de choses parce qu’ils sont au chômage ?

Il nous semble que c’est ce que nous pouvons déjà observer sur Internet quand nous lisons ce que les jeunes se disent à ce sujet.

Pour observer de près ceci, il nous a paru intéressant de nous pencher sur le cas du Japon. Cette mutation ne s’y constate certes pas exclusivement puisque, tant au niveau des gouvernements que des médias, le terme semble avoir « réussi » à incarner une tranche générationnelle voire un comportement presque actif dans son refus de participer à la société et à ses normes ; cette acception peut par exemple facilement se lire dans le *Wall Street Journal* aux Etats-Unis (qui a souvent évoqué le sujet), mais aussi encore

40 « (...) neither in the labour force nor in education or training (NLFET) » ; une note explique : « The category is similar to the NEETs presented in Chapter 2 but with the exclusion of the unemployed. », rapport 2013 de l’ILO « GLOBAL EMPLOYMENT TRENDS FOR YOUTH 2013 – A generation at risk » ; p. 40.

récemment dans le *Times de Londres*⁴¹...

Mais c'est à partir du pays du manga (bandes dessinées sur support papier, dont les histoires sont destinées à différents âges) que nous avons choisi d'examiner les effets possibles de cette créature peut produire dans le réel, car nous avons constaté que, s'il a largement été véhiculé par les médias publics, et par les politiques publiques qui ont été prises, le terme est également déjà véhiculé dans cette forme de fiction populaire que sont les mangas, et que « les jeunes en parlent ».

La présence de ce terme (alors qu'il était tout à fait inconnu aux jeunes que nous avons interviewés en Belgique) dans un support tel que les mangas nous a semblé intéressante à relever, dans la mesure où ce support a une circulation non négligeable parmi la population japonaise de tous âges (et, via notamment Internet, en dehors du pays également). Cela ne peut bien sûr impliquer que de jeunes japonais étant interviewés dans ce même contexte aient nécessairement eu connaissance de ce terme, mais nous pouvons raisonnablement penser, par la diffusion qu'il a eu, qu'il est plus largement connu, et qu'il a eu des implications visibles, car il est clairement connoté dans son utilisation⁴².

Nous pouvons prendre la mesure de sa mutation dans le fait qu'un mouvement de jeunes l'a endossé de façon provocante⁴³ dans le but de dénoncer l'économie et les conditions de travail imposées. Nous pensons qu'une telle appropriation du terme a été rendue possible parce qu'il est devenu, à un moment donné, une nouvelle lunette pour parler de « l'état » d'une certaine jeunesse : la catégorie s'est incarnée dans la vie des jeunes comme un nouveau stigmat.

Notons que les occurrences que nous avons trouvées dans ce média que sont les mangas sont répercutées sur et filtrées par une certaine population anglo-saxonne (notamment les traducteurs bénévoles sur Internet, ainsi que les communautés existantes autour) qui intègre également peu à peu ce concept de « NEET », autant par les politiques de leurs pays respectifs que par leur passion pour la culture japonaise et qui nous permet d'observer la manière dont la catégorie peut être perçue par « le grand public »⁴⁴.

41 Dans un article datant du mois d'août 2013 du *Times de Londres*, on voit que lorsque la catégorie « NEET » fait parler d'elle, elle frise la cristallisation en un comportement, voire en une tare générationnelle dans les propos de Nick Hurd, Ministre de la société civile, celui-ci explique au *Daily Mail*, suite à l'annonce de la hausse du nombre de jeunes dans cette catégorie : que ces jeunes n'ont pas les tripes qu'il faut et qu'il faut les faire bouger pour les impliquer (*dans quoi?*) ; qu'ils ne possèdent pas les compétences aujourd'hui exigées pour la compétitivité et le monde managérial : les « soft skills » (*l'article titre : « 'Character flaws, no self-control': why school-leavers cannot get jobs. Il explique que « School-leavers don't have the "grit" to find work, according to a government minister. » En effet, « Nick Hurd, the Minister for Civil Society, said that employers complain that Britain's youth lack the "so-called soft skills". » « Mr Hurd, the son of Douglas Hurd, the former Foreign Secretary, told the Daily Mail : "Something's gone wrong, this is a critical time in their lives to be stretching and challenging them and making them feel engaged." » He was speaking after the number of 16 to 24-year-olds classed as not in education, employment or training, « Neets », rose to an estimated 1,09 milion. (...) » www.thetimes.co.uk/tto/news/uk/article3848767.ece).*

42 Il ne nous revient pas d'étudier si le Japon possédait un terreau particulier pour accueillir fertilement cette catégorie, mais nous pouvons penser que le fait que de nombreuses catégories existaient déjà pour identifier des ensembles de populations, souvent à travers ce qui est considéré comme un trait de comportement plutôt qu'une situation, a pu faciliter l'entrée d'une nouvelle catégorie et le cristalliser beaucoup plus rapidement du fait de l'existence des autres catégories qui viennent « naturellement » le redéfinir.

43 Cf. à ce sujet le documentaire réalisé par Arte, dans la série « Tracks », *Neet, une jeunesse japonaise*, 2008 – où sont interviewés certains jeunes activistes de ce mouvement qui se revendiquent de cette appellation, et qui se disent vouloir un changement, une révolution tranquille par le refus d'alimenter l'économie de travail traditionnelle au Japon ; ce mouvement souhaite par exemple dénoncer des dérives du travail « à la japonaise » incarné dans les « Koroshi (personnes décédées par épuisement au travail) ».

44 Au niveau des chercheurs japonais de nombreuses polémiques existent sur ceux que concerne la catégorie « NEET » ('Niito' en romanjji), et sur la manière de comprendre ce phénomène en termes sociologiques. Cf. À ce sujet Genda Yuji, à qui s'opposent Honda Yuki, Naito Asao, et Goto Kazutomo.

Il semble par exemple que certaines confusions aient pu se faire entre celle-ci et une autre catégorie, qui a fait couler beaucoup d'encre au Japon, celle des personnes recluses chez elles, « en elles-mêmes », qui est déjà une catégorisation stigmatisante dont les jeunes font les frais, même si elle ne s'applique pas uniquement aux jeunes. Si ces deux catégories ont quelque chose en commun c'est bien qu'elles pointent du doigt des éléments considérés comme relevant d'un comportement jugé socialement inadéquat (le comportement NEET impliquant donc dans ce cas le refus à la participation sociale et économique du pays, à l'effort du travail). Ce que nous essayons de porter à l'attention du lecteur dans ces lignes est bien le glissement qui s'effectue dans le corpus mental, sans qu'il soit nécessairement conscient, qui fait que le moment où la situation de la vie d'une personne se trouve « ajustée » à la catégorie n'est plus compris comme étant une situation donnée à un temps x et modérée par des facteurs divers, catégorisé en raison de son ajustement à ce moment-là, mais serait dû à un comportement constitutif de l'individu, le moment observé étant supposé révélateur de la vie de la personne, et son ajustement à la catégorie « prouvant » son inadéquation ; comme l'est déjà devenue la catégorie des « personnes recluses ».

Le terme a en effet été véhiculé dans la société japonaise en insistant sur le fait que la catégorie concernait les jeunes ne cherchant pas de travail, ne *voulant*, donc, pas travailler, au contraire d'autres catégories existantes comme celle des « *Freeters* » qui vont d'emplois précaires en emplois précaires, nouveaux journaliers des temps modernes... En ce sens, les jeunes du mouvement NEET, qui ne semblent pas se compter parmi les plus défavorisés, ont affirmé leur volonté effective de ne pas prendre part à une économie du travail, mais de favoriser une sorte de décroissance, « le seconde main », « le moins travailler pour mieux vivre », etc., renforçant par cette provocation, on peut être amené à le penser, la stigmatisation de ceux qui sont « NEET » de la manière que nous avons découverte et construite à partir des personnes interviewées.

La réputation des « NEETs » s'est alors faite comme d'une population qui menace par leur existence-même (on frise ici l'essentialisation « du NEET ») l'ordre établi traditionnel, plutôt que d'une population jeune qui a du mal à trouver du travail, « être NEET » (en dehors de se revendiquer du mouvement) devient une tare comportementale.

Certains blogs tenus par et concernant la jeunesse japonaise véhiculent des rumeurs sur les intentions du gouvernement : après les Abenomics (mesures mises en œuvre par le premier ministre japonais) ; après la tentative de séduire les jeunes coupés de la société et les « NEETs » par une jeune fille fictive, émissaire « Miruku » (d'aucuns disent qu'il serait s'agirait de « Milk », lait en anglais...) avec son Blog où elle incite les jeunes à sortir de chez eux pour trouver du travail et à participer à des activités sociales ; voici qu'une rumeur va bon train d'un « Army BootCamp » à destination des « NEET » et autres jeunes en mal de socialisation où les jeunes seraient mis au travail, pour « couper du bois » et d'autres tâches du genre⁴⁵.

D'autres sources expliquent que le gouvernement aurait délégué à des institutions non gouvernementales la tâche de « mettre ces jeunes au travail » ; celles-ci sont assez disparates dans leurs méthodes mais la majorité d'entre elles se donneraient pour modèle un « séjour résidentiel de trois mois visant à aider les jeunes à trouver du travail », variant dans leur sensibilité religieuse et spirituelle ainsi que dans le choix d'une discipline se

45 Les descriptions ne sont pas sans rappeler ce qui avait été mis en place en Angleterre entre les années 1929 et 1939, près de Leeds, où les personnes sans emplois étaient sollicitées sur le territoire pour aller travailler, dans des conditions aléatoires d'un camp à l'autre. A ce sujet voir le film « Old Hands » réalisé par David Colledge, lui-même originaire de Leeds, où il tâche d'interviewer ceux qui ont travaillé dans ces camps et qui acceptent encore d'en parler.

déclinant de « militaires à conciliantes » selon certains articles.

Même si l'appellation d'« army bootcamp » n'est qu'une rumeur agitant les blogs de jeunes, il nous semble intéressant d'en faire mention, puisqu'elle cristallise à quel point ces catégorisations (qu'elles soient « NEET » ou « Jitaku-keibiin (gardien des maisons) », « Freeters (contraction supposée de freelance et arbeit) », « Hikikomori (reclus)», « Parasite singles (qui vivent aux crochets des parents, sans se marier, sans prendre leur indépendance⁴⁶) sont devenues dans ce pays stigmatisantes pour les jeunes ; qui ressentent les mesures du gouvernement comme agressives envers leur situation et non envers les réalités économiques auxquelles ils sont confrontés.

Il semble toutefois que là non plus l'état du travail existant pour ces jeunes, ou les conditions de travail (quand il y en a) ne fassent guère partie du raisonnement.

46 Les jeunes qui co-habitent dans leur famille se retrouvent catégorisés sous différentes formes un peu partout dans le monde.

DEUXIEME PARTIE

UNE LECTURE
EN TERMES DE DROITS DU SUJET

Une approche individualisée ?

En essayant de construire une lecture compréhensive de la situation de « NEET » telle que la conçoivent les personnes concernées elles-mêmes, nous avons été amenés à construire deux séries d'hypothèses.

La première série met en avant le caractère incontournable d'une lecture des situations en termes de processus, éventuellement réversibles : processus de désaffiliation, et plus précisément processus de co-production des trajectoires, événements et actions relevant de l'intégration, d'une part, et de l'insertion, d'autre part. Une lecture des situations en termes de « catégorie » nous a paru peu opérante, peu justifiée, voire dangereuse : nous avons notamment mis en lumière les risques, en termes de production de la société, que ferait encourir à beaucoup la constitution de la catégorie de « NEET » en nouveau stigmaté.

La deuxième série d'hypothèses concerne les politiques publiques. Nous avons rappelé dans ce cadre la suggestion de **Castel**, demandant que les politiques publiques « descendent jusqu'au niveau de l'individu » :

« L'idéal du *modus operandi* de cet Etat social serait, **au lieu de traiter de manière uniforme des catégories homogènes de la population, de descendre en quelque sorte au niveau des individus eux-mêmes** et d'intervenir sur eux pour renforcer leurs capacités afin de les rendre capables d'affronter les défis actuels pour demeurer ou redevenir positivement des individus dans un contexte économique et social de plus en plus mobile et concurrentiel »⁴⁷.

Mais nous proposons de considérer que cet appel a été entendu d'une manière totalement inappropriée, ce qui a donné des politiques sociales d'une grande violence symbolique, méconnaissant le « monde » des « NEET », ancrées dans des représentations inadéquates, proposant des modes opératoires inefficaces, au nom d'une lecture instrumentale et sectorialisée des situations, en se concentrant erronément sur le seul axe de l'intégration.

Nous voudrions dans cette partie construire une troisième série d'hypothèses autour de cette question : **quelle autre approche individualisée** mettre en œuvre en termes de réponse publique à des situations cartographiées comme « NEET » ? Nous avons proposé dans la première partie un « investissement de forme » visant à montrer qu'il conviendrait peut-être d'aborder des situations telles que celles que nous avons rencontrées à partir d'une lecture de nature stratégique, qui permettrait, nous l'espérons, de se démarquer de représentations iniques comme « non inscrits de façon inexplicable dans des dispositifs faits pour eux, inertes, manquant d'énergie, désocialisés, profiteurs ».

Cette autre approche nous paraît devoir se construire à partir d'une attention soutenue accordée aux **mécanismes de subjectivation**.

Cette formulation doit être assortie d'un certain nombre de précisions pour éviter trop de malentendus.

Nous suivons volontiers Michel Wieviorka lorsqu'il fait remarquer l'omniprésence du thème du sujet comme principe d'explication des enjeux qui traversent plusieurs champs. Wieviorka évoque ainsi le champ de la santé, le champ religieux, le champ éducatif, mais

47 R. Castel, *La montée des incertitudes*, op. cit., p. 449, souligné par nous.

aussi le champ économique.

« Le travail est un autre domaine où le Sujet devient un outil d'analyse incontournable, et le thème mérite d'être quelque peu développé. [...] En pénétrant dans le travail, l'individualisme moderne laisse les plus faibles et les plus démunis en butte à des difficultés qui en font une victime, un individu qui éventuellement déprime ou s'enferme dans la honte, et qui parfois se suicide ou s'autodétruit. Nié dans son être, cet individu n'est plus défini par son apport à l'entreprise, ni même par l'injustice qu'il ressent à comparer sa contribution et sa rétribution, il n'est pas tant dépossédé des fruits de son travail qu'atteint dans sa personne, au plus profond de son être. Comme Sujet. »⁴⁸

Dans le monde du travail, auquel toutes les personnes interrogées aspirent à participer, il convient de le souligner fortement, et pas seulement pour les revenus qu'il procure – mais certainement pour cela aussi, c'est bien la moindre des choses que de ne jamais l'oublier ! -, la trace du désir de Sujet peut probablement, à la suite des travaux de Jean-Pierre Le Goff et de Danièle Linhart, se trouver dans trois dimensions :

- dans la possibilité qu'il donne au travailleur de se vivre comme un contributeur à part entière de la production de la société⁴⁹, selon des modalités diverses (fierté de ce qui est produit, utilité du produit ou du service, beauté du geste...) ;
- dans l'occasion que le travail donne d'exercer une socialité libre (rapports choisis avec des collègues ou compagnons, occasions d'échanges d'expériences, exercice de la solidarité...) ;
- dans la possibilité qu'offre normalement le travail de mettre en oeuvre des facultés créatives ; de nombreux sociologues du travail ont ainsi montré que les façons autonomes de s'organiser que pouvait mettre en place un collectif de travailleurs permettaient de produire efficacement, bien plus que les plans abstraits, technocratiques ou autoritaires de la maîtrise ; Cornélius Castoriadis a forgé le concept de « contre-plan » pour identifier cette dimension de la réalité laborieuse.

Ces trois dimensions permettent par exemple de poser qu'un travail d'exécution ne réduit pas d'office le travailleur à un statut de pur exécutant. Linhart en relate un exemple saisissant à propos du travail d'emballage d'abats réalisé par des ouvrières du secteur de l'alimentation dont elle avait essayé de comprendre l'action de grève.

Après avoir décrit son propre malaise - le mot est faible puisqu'elle s'est évanouie et a été prise de vomissements - devant l'incroyable environnement de travail dans lequel ces femmes évoluent (l'odeur, les flots de sang, la chaîne de carcasses), elle raconte une attitude de celles-ci qui paraissait incompréhensible : ces femmes, affectées à la découpe des abats le jour, jetaient systématiquement les produits en cours de traitement laissés sur les tables par leurs collègues masculins effectuant la pause de nuit, qui étaient pourtant des ouvriers qualifiés. « L'explication, dit-elle, il fallait la chercher du côté de ce que ces petits groupes de femmes avaient investi dans leur travail, de ce qu'elles avaient collectivement élaboré, de la façon dont elles étaient parvenues à donner de la valeur, de la beauté (pour prendre l'expression de Christophe Dejours) à une activité déconsidérée et à première vue plutôt répugnante. « Eux, me confiait l'une d'elles en parlant de ces hommes

48 M. Wieviorka, *Neuf leçons de sociologie*, Paris, éd. Robert Laffont, coll. « Le monde comme il va », 2008, pp. 24-27.

49 Nous parlons bien de la construction de la société par elle-même, pas seulement de la place de la production économique dans le développement.

ouvriers qualifiés, ils ne connaissent pas le travail, ils croient que du jour au lendemain, comme ça, on peut arriver à faire comme il faut ! » « Comme il faut », c'est-à-dire comme elles estiment le faire, dans les règles de l'art, qu'elles ont élaborées ensemble, de façon informelle mais néanmoins bien réelle. »⁵⁰

Il faut toutefois affirmer immédiatement que le Sujet est confronté, dans le champ économique comme dans les autres, à de puissants adversaires, à des mécanismes de désubjectivation :

- la négation du statut de contributeur légitime à la production de la société s'exprime notamment dans le ravalement du travailleur au statut de pion, de simple coût, dans le déni que le travail est une relation de réciprocité ; nous proposons de lire le « travail au noir » qui est imposé par l'entrepreneur à tant de personnes que nous avons interrogées comme une expression parmi d'autres de cette dimension de la désubjectivation ;
- l'imposition d'une socialité (dont on pourra exploiter les résultats, notamment parce qu'elle pourra produire une « culture d'entreprise » contrainte) ou la mise en œuvre de mécanismes d'isolement (justement par l'individualisation de la relation salariale) sont deux piliers de l'exploitation néo-libérale contemporaine⁵¹ ;
- le déni de capacité de création du collectif ouvrier ou employé se manifeste notamment par les mécanismes d'embrigadement que permet la mise en œuvre des « fatales logiques de plan », grâce auxquelles la conception de l'action est confisquée et concentrée dans les seules mains des « programmeurs » de l'action⁵².

Ces mécanismes de désubjectivation se retrouvent également, mutatis mutandis, dans le champ social ; nous y rencontrons en effet :

- une série de mécanismes ou d'interactions où l'autre se trouve nié comme Sujet (pensons à l'humiliation ou à la maltraitance comme exemples particulièrement clairs) ;
- des cas de soumission à ce que Goffman a appelé « l'institution totale », dont l'effet est de « désintégrer le moi » (souvenons-nous de l'exemple de Mike et Alice), mais aussi des logiques de « désaffiliation par le haut », comme le proposait Castel, où des individus pensent ou souhaitent se réaliser comme tels en dehors de liens ou de supports sociaux ;
- des privations de la capacité à travailler sur soi, de se produire de manière créative (par exemple, l'enfermement dans une logique de reproduction ou l'assignation à un rôle, comme dans les cas de parentification).

Cette explication, on le comprendra, vient renforcer et fonder ce que nous avons essayé de penser comme une relation de co-production des actions menées ou non menées sur l'axe de l'intégration et sur l'axe de l'insertion.

Mais le caractère opératoire du thème de la subjectivation et de la désubjectivation et sa capacité à nous aider à définir une autre interprétation de l'approche individuelle dont

50 D. Linhart, *Travailler sans les autres ?* Paris, éd. du Seuil, 2009, pp. 54-55.

51 P. Bourdieu *Contre-feux op. cit.*, p. 11. Nous réévoquerons ce thème plus loin.

52 J. Blairon, « Education populaire et résistance », intervention du 5/08/2008 au CEPAG, mouvement d'éducation permanente, pour des animateurs du mouvement et des délégués syndicaux de la FGTB, in *Intermag*, section Analyses et études, champ Socio-économique (www.intermag.be/lien-champ-socio-economique/127-education-populaire-et-resistance).

devraient se rendre capables les politiques publiques dépendent en outre de la levée de trois ambiguïtés.

a) LE THÈME DU SUJET ne concerne pas que les individus et il ne s'y réduit pas : les groupes sociaux, les institutions peuvent ou non fonctionner comme des « groupes-sujets », d'une part, et comme des « institutions du Sujet », d'autre part⁵³.

b) LA SUBJECTIVATION ne concerne pas la construction d'une identité (d'une substance du moi), mais bien la capacité pour le moi de construire une distance créative à soi-même, de se découvrir autre que ce que l'on croyait être. C'est d'ailleurs en cela qu'elle a partie liée avec la culture, dont les œuvres ont cette capacité de mettre le sens en mouvement de telle façon que ce mouvement crée les conditions de sa propre poursuite⁵⁴. On peut défendre dans cette lignée une conception du travail social qui le fait équivaloir à une création culturelle⁵⁵ et le fait dépendre d'un paradigme esthétique. Cette définition proposée par Touraine exprime bien le fait que le Sujet est une relation à soi, un travail de distance et de transformation :

« J'appelle *sujet* la construction de l'individu (ou du groupe) comme acteur, **par l'association de sa liberté affirmée et de son expérience vécue assumée et réinterprétée. Le sujet est l'effort de transformation d'une situation vécue en action libre** »⁵⁶.

c) LA QUESTION DE L'INDIVIDUALISATION EST UNE **QUESTION SOCIÉTALE** ; l'acteur n'est pas l'individu qui se crée, mais le groupe qui parvient à identifier une ressource centrale pour la société, à proposer une interprétation de sa nature et de son usage, à revendiquer sa part dans sa production, tant en matière de contribution/rétribution qu'en matière de distribution du pouvoir.

Cette ressource centrale, c'est, d'après nous, le capital culturel (des connaissances comme le savoir scientifique mais aussi le savoir d'expérience, des processus comme les processus créatifs, des ressources subjectives comme la confiance, la capacité à se lier, s'engager,

53 Cf. J. Fastrès, « Un espace de transversalité – la maison ouverte à Marchienne Docherie » in *Intermag*, section Analyses et études, champ Educatif (www.intermag.be/lien-aide-a-la-jeunesse/386-un-espace-de-transversalite-la-maison-ouverte-a-marchienne-docherie).

54 C'est une thématique portée depuis très longtemps par l'écrivain Bernard Noël. En réfléchissant sur le rapport entre la peinture et le désir, il affirme : « l'art n'est pas uniquement l'art, sinon sa disparition n'aurait qu'une importance relative : l'art est le terme sous lequel nous désignons une activité dont l'exercice permet à l'espèce humaine d'affronter sa mortalité, afin de tirer de cet affrontement même un surcroît de vie et de durée. Pour une espèce qui prétend tout devoir à la raison, ce geste a quelque chose d'insensé, y compris dans son résultat qui est de détruire le destructeur. Mais sa nécessité est indéniable puisqu'au bout de quelques millénaires, il a fini par doubler le monde naturel d'un monde hybride obtenu par un croisement dont l'art est justement le produit le plus significatif. » B. Noël, *Les peintres du désir*, Paris, Belfond, 1992, p. 10.

55 Dans une intervention à l'Institut Cardijn, nous nous étions appuyés sur cette affirmation de Félix Guattari « Le refus du statut des médias actuels, associé à la recherche de nouvelles interactivités sociales, d'une créativité institutionnelle et d'un enrichissement des univers de valeurs, constituerait déjà une étape importante sur la voie d'une refondation des pratiques sociales. » pour avancer cinq thèses :

- Le travail social dépend d'une créativité institutionnelle, il est le résultat d'une micro-politique du désir.
- Le travail social constitue « intrinsèquement » une création culturelle à part entière.
- Le « capital culturel » est à la fois la condition formelle et l'objet central du travail social.
- Deux questions stratégiques sous-estimées traversent en conséquence le travail social aujourd'hui
- Le thème de l'acteur, si présent aujourd'hui dans le champ social, est le théâtre d'un enjeu culturel majeur. Cf. J. Blairon, « Capital culturel et travail social », in *Intermag*, section Analyses et études, champ Culturel (www.intermag.be/lien-champ-culturel/342-capital-culturel-et-travail-social).

56 A. Touraine, *Qu'est-ce que la démocratie ?*, Paris Fayard, 1994, p. 23.

etc.).

Ce capital culturel peut être considéré comme la ressource centrale pour les sociétés développées (qui se décrivent comme sociétés de la connaissance, de l'information, où la recherche et le développement sont considérés comme les investissements majeurs, où le thème de la confiance est omniprésent...). Il fait à ce titre l'objet d'un conflit fort entre des acteurs. Nous l'avions décrit ailleurs comme suit⁵⁷ :

| <i>CAPITAL CULTUREL DÉCLINÉ EN SOUS-ENJEUX</i> | <i>POSITION LIBÉRALE DOMINANTE</i> | <i>CONTRE-POUVOIR</i> |
|---|---|--|
| <i>1. Production du capital culturel</i> | <i>Sous le mode de l'utilitarisme</i> | <i>Sous la forme libre d'un usage non assigné</i> |
| <i>2. Utilisation du capital culturel</i> | <i>Usage destructif</i> | <i>En veillant à maintenir sa socio-diversité</i> |
| <i>3. Propriété du capital culturel</i> | <i>Tendance à la confiscation</i> | <i>Revendication d'égalité</i> |
| <i>4. Rétribution du capital culturel</i> | <i>Exploitation sans limites</i> | <i>Revendication d'une rétribution de ses véritables producteurs</i> |
| <i>5. Contribution légitime</i> | <i>Pouvoir des spécialistes</i> | <i>Revendication de participation</i> |
| <i>6. Reproduction des conditions de production du capital culturel</i> | <i>Dissolution des collectifs et des ancrages</i> | <i>Ancrage dans les corps, les groupes et les territoires</i> |

Et c'est bien parce que le capital culturel est cette ressource centrale que sa production individuelle elle-même est devenue un enjeu politique : **l'autonomie et la socio-diversité du capital culturel n'est assurée que si on tient compte de sa production pour et par chaque individu.**

L'ensemble de ces précisions une fois pris en compte, on peut proposer d'identifier la place centrale des **mécanismes de subjectivation** dans les trajectoires qui vont aboutir à une situation qui est cartographiée comme « NEET ».

57 J. Blairon, «L'enjeu, après la crise ? », in *Intermag*, section Analyses et études, champ Socio-économique (www.intermag.be/liens-champ-socio-economique/299-lenjeu-apres-la-crise).

L'importance des mécanismes de subjectivation

Ces mécanismes se déploient sur deux versants qui sont conjugués dans des proportions variables : nous avons d'une part des **engagements institutionnels** qui vont incarner – ou non – les « droits du Sujet », par exemple des supports qui permettent à chacun de se construire comme un individu, contributeur légitime de la production de la société, ayant droit à l'exercice de socialités libres et reconnu comme disposant de capacités de conception de l'action ; d'autre part, nous trouvons les actions qui scandent et spécifient les **trajectoires personnelles** comme relevant ou non d'une subjectivation : la subjectivation est en effet un combat, qui doit aussi être livré contre soi-même, l'invention et la prise de distance relevant d'un travail de déconstruction/reconstruction qui mobilise pas mal d'exigences.

Dans les mécanismes de subjectivation que nous évoquons ici, l'importance de ces deux versants peut être évidemment très variable.

Mais nous espérons pouvoir montrer que ces mécanismes constituent bien un enjeu sociétal majeur en termes d'égalité et de liberté : c'est ce que révèlent en tout cas les interviews qui nous ont été accordées par les personnes que nous avons pu rencontrer.

« Contrat RPI, c'est une sorte de bénévolat rémunéré, mais non reconnu par l'ONEM. Du coup, j'ai été exclu du chômage à cause de ça parce que pour eux, je devais rechercher du travail alors que j'étais en train de travailler. Donc, je suis resté six mois sans aucun revenu. »

**INTERVIEW DE Nélis, 31 ANS,
PAR JACQUELINE FASTRÈS ET LAURENCE WATILLON**

Nélis était le tout premier contact que nous avait fourni le RWLP. Nous aurions dû le rencontrer dès le début de février. Le contact, par téléphone et par mail, s'était fait très vite et avait été très ouvert. Mais le jour du rendez-vous, nous apprenons par téléphone que Nélis a perdu son grand-père. Il nous explique, par mail, qu'il nous recontactera plus tard, mais qu'il est toujours partant. Passé un délai raisonnable, et sans nouvelles de sa part, nous tentons de renouer le contact ; mails, SMS, message sur son GSM, rien n'y fait, Nélis ne répond pas. Entretemps, les entretiens ont démarré avec d'autres personnes. Les semaines passent. Pierre Doyen, du RWLP, tente à son tour de recontacter Nélis, sans succès. Il nous annonce qu'à son avis, il faudra renoncer à la rencontre, au point que nous enlevons les coordonnées de Nélis de notre liste. Et puis, un beau jour de juin, Pierre Doyen nous rappelle : il a croisé Nélis dans les couloirs de l'association où aurait dû se faire la rencontre de février ; ils ont discuté, Pierre a rappelé l'existence de la recherche, et Nélis a accepté de nous parler. Les nouveaux contacts par mail pour confirmer la date sont simples, francs, chaleureux ; Nélis me tutoie dans son mail, il me demande si je peux lui renvoyer le descriptif de la recherche. Le 12 juin, nous arrivons donc, Laurence et moi, avec quelques minutes de retard car le GPS nous a un peu baladées dans la campagne, devant le local de l'association où nous nous sommes donné rendez-vous. Tout est ouvert dans cette association, de toute évidence chacun entre et sort comme il l'entend, sans façons. L'équipe est en réunion ; nous déambulons un peu, puis nous croisons quelqu'un, qui nous cède son bureau bien volontiers. Nélis arrive, déposé en voiture par une amie. Les transports en commun ne sont pas fréquents par ici, d'ailleurs il nous expliquera qu'il fait quasi tous ses déplacements en stop, même une partie de ses courses. A la fin de l'entretien, nous lui proposerons d'ailleurs de le déposer où il souhaite, ce qu'il accepte.

Il s'installe donc en face de nous. Il est souriant, détendu. Il est chez lui ici, tout le monde le connaît. Il s'excuse de son retard, nous nous excusons du nôtre, et nous commençons l'entretien.

Sa passion est le théâtre ; il souhaiterait vraiment s'y consacrer professionnellement. Mais cela fait seulement quatre ans qu'il a pu revenir à ses amours, après bien des détours.

Nélis : Je suis allé jusqu'en rhéto que j'ai raté. J'en ai eu un petit peu marre du système écolier donc du coup, j'ai arrêté, je me suis inscrit directement au chômage et j'ai fait une formation quand même pour avoir mon diplôme, une formation de promotion sociale pour avoir le CESS, qui a duré un an et demi.

[...] J'aimais vraiment bien. Mais l'école, ce n'était pas mon truc du tout.

Il explique le fait de n'avoir pas recommencé sa dernière année de secondaire dans l'enseignement de plein exercice par la posture des enseignants.

Le manque de pédagogie, le fait qu'on soit comme des moutons. On nous donnait la matière à manger et c'est tout, sans qu'on sente la volonté de nous apprendre quelque chose. On était « gavés comme des oies », entre guillemets. Alors que les formations que j'ai faites en promotion sociale, là, j'ai vraiment appris quelque chose. Par exemple, j'ai toujours été saqué en mathématiques et j'ai compris les mathématiques dans cette formation. On était vraiment pris au cas par cas. Énormément de pédagogie, presque limite de temps en temps à nous prendre au cas par cas. Bon, on était une petite dizaine contre une trentaine en secondaire, ça joue.

Ensuite, il a quitté sa petite ville natale, et s'est installé dans un gros centre urbain, où il a suivi deux nouveaux cursus en promotion sociale, en cours de jour pour le premier et en cours du soir pour le second.

J'ai commencé par une formation d'éducateur spécialisé, c'est vraiment quelque chose qui me plaisait beaucoup aussi mais voilà, ça a duré six ou sept mois et puis j'ai dû abandonner parce que je m'occupais d'une dame qui était assez malade donc je faisais un petit peu entre guillemets l'infirmier à domicile. J'allais lui chercher ses médicaments, je m'occupais d'elle etc., et c'était la mère d'une très bonne amie à moi et donc par rapport à ça, j'ai été obligé d'arrêter mes cours parce que ça me prenait vraiment trop, trop de temps. Et du coup ben, deux ans après, j'ai dû couper les ponts car ça me prenait tout mon temps. Et quelque part, ça me bouffait un petit peu, quoi, et donc ben, à ce moment-là, j'ai voulu faire une formation d'acteur en théâtre. Pareil, qui n'a pas abouti non plus pour les mêmes raisons. C'est en revenant ici que j'ai pu me consacrer à tout ça.

A propos de sa prise en charge de la mère de son amie, il ajoute :

J'étais vraiment investi à du 200%. Même s'il y a des moments où c'était vraiment très, très difficile. A un moment, elle faisait des absences, des choses comme ça, enfin, elle était vraiment très, très malade. Il y a eu un jour, par exemple, elle ne m'a pas reconnu, elle s'est réveillée, elle a vraiment eu très peur, elle s'est recroquevillée dans son lit et il a fallu presque une heure en lui montrant des photos etc., pour la ramener à la réalité.

Et lorsque nous vérifions auprès de lui que, dans les deux cursus formatifs, la raison de son abandon a été le manque de disponibilité et non le fait qu'il n'aimait pas ces disciplines, il répond sans hésiter :

Oui, j'adorais ça, j'étais assez doué, pour éducateur, j'ai passé mes premiers examens qui ont été vraiment très satisfaisants, c'est ça qui est assez dommage, c'est le manque de temps qui a fait que je n'ai pu continuer.

Comme nous nous enquérons des raisons de cet intérêt pour des univers aussi différents que le métier d'éducateur et les métiers du théâtre, il nous dit :

J'étais en sciences sociales donc j'avais quand même un petit côté théâtre, enfin, expression corporelle. J'avais un cours d'expression corporelle. J'avais un cours de philo des trucs comme ça... Euh, pas de philo, de psychologie et c'est vrai que c'est un peu ça qui m'a donné l'envie de continuer dans le social. [...] En cinquième et en rhétorique, je suivais un cours de théâtre dans la région et dix ans après, je suis revenu, en fait.

Les six années qu'il a passées en ville, loin de sa région d'origine, sont pour lui son principal regret.

Le fait de ne pas avoir pu poursuivre ma formation {dans Telle ville}, les deux, même, ça déjà, c'était un échec, oui. Ça m'a quand même pesé pendant quelques semaines. Après, j'ai relativisé et j'ai essayé de passer à autre chose. Sinon, c'était quand même assez difficile au départ parce que ça me plaisait beaucoup. Je me sentais capable de le faire donc pour moi c'était quand même un gros échec, j'ai échoué et ça a été difficile. Mais le fait que je sois ici maintenant, ça fait passer tout ça derrière et je n'y pense plus quoi (dit-il avec un large sourire).

Son retour aux sources a en effet été très bénéfique pour Nélis.

Le meilleur tournant, c'est vraiment quand je suis revenu {de Telle ville}, que je suis revenu ici et que mon père m'a dit : « Va toujours voir à telle association » parce que ma belle-mère travaillait ici aussi, enfin mon ex belle-mère, et c'est vraiment ça qui a fait que là, j'ai repris du poil de la bête et que j'ai recommencé à travailler parce que {dans Telle ville}, là je n'ai pas fait grand-chose à part les deux formations que j'ai essayé de commencer et puis ça n'a pas abouti et du coup, ben, le découragement et tout ce qui s'en est suivi. Donc, là, c'est vrai que je suis vraiment resté à un stade où je n'ai presque rien fait là-bas, quoi. Donc {dans Telle ville}, oui, j'ai connu beaucoup de gens mais au niveau professionnel, il n'y a rien eu quoi. Donc, c'est vraiment quand je suis revenu ici que tout a démarré. Il y a quatre ans de ça, donc c'est à vingt-sept ans que j'ai vraiment commencé à travailler quoi. Entretemps, je n'ai pas fait grand chose. [...] Maintenant pour le reste je me suis quand même bien amusé là-bas mais au niveau professionnel, c'est vrai que c'était plat. Tandis qu'ici, ça a commencé directement après quatre mois que je sois rentré ben j'ai commencé une petite formation. C'était une formation [...] où on avait le choix entre tout ce qui est administratif, tout ce qui est animation et un troisième, je ne sais plus, donc moi j'ai choisi animation. Donc ça, j'ai pris tout de suite. J'ai commencé par des petits ateliers théâtre etc., aussi jusqu'à ce qu'ils me mettent vraiment un atelier théâtre entre les mains. D'abord en binôme, puis seul. Donc ça, je l'ai fait trois ans et c'est ça qui a fait le tremplin, quoi je vais dire.

Nélis se reconnaît plus ou moins dans la définition de « NEET » :

Au niveau emploi, oui, excepté que j'ai de temps en temps travaillé sur des missions, des choses assez temporaires. Par exemple ici, on vient de reprendre une création au niveau théâtre. Maintenant, ce mois-ci est occupé mais les deux mois prochains, je n'ai rien du tout et on reprend en septembre mais après la création de nouveau je n'aurai plus rien non plus comme travail, donc euh.. c'est vrai que c'est très difficile, c'est vrai que des fois, je me retrouve sans rien ; heureusement, j'ai le CPAS maintenant. Ce qui fait que j'ai quand même une petite rentrée d'argent mais à part ça, je n'ai rien du tout quoi.

Nélis travaille donc épisodiquement dans les métiers du théâtre, sous contrat RPI (Régime de Petites indemnités). Ce statut, exclusivement réservé à des prestations artistiques en Belgique, est soumis à une réglementation particulière.

Un artiste peut bénéficier de ce régime à raison de trente jours par an et de sept jours

consécutifs maximum pour un même employeur.

Chaque indemnité allouée ne peut excéder 120,90€ par jour, avec un plafond de 2418,07€ par an (montants pour l'année 2013 car ils sont revus chaque année en fonction de l'indice des prix). Le forfait maximum par prestation artistique inclut tous les frais, y compris les frais de déplacement. Si les plafonds sont dépassés (montants, nombre de jours de prestation, etc.), l'employeur ET l'artiste encourent des sanctions en termes de prélèvements sociaux et fiscaux.

Une personne au chômage et qui travaille sous RPI doit noircir la case correspondant au jour de travail sur la carte de pointage ; n'étant pas disponible sur le marché de l'emploi, elle ne perçoit pas d'allocation de chômage. Les prestations en RPI ne rentrent pas en compte pour l'évaluation des droits de l'artiste au chômage, et plus largement pour tous ses droits sociaux (pension, mutuelle,...)⁵⁸.

Travailler sous ce statut a valu à Nélis une exclusion du chômage, en novembre 2012 :

Contrat RPI, c'est une sorte de bénévolat rémunéré mais non reconnu par l'ONEM. Du coup, j'ai été exclu du chômage à cause de ça parce que pour eux, je devais rechercher du travail alors que j'étais en train de travailler. Donc, je suis resté six mois sans aucun revenu. Excepté de temps en temps, où je venais travailler ici, mais c'était cent, cent cinquante euros par mois en plus, donc vraiment pas grand chose quoi. [...] Pour eux, je n'ai pas respecté leur contrat du fait que je devais rendre autant de preuves pour des C.V. etc. Ben voilà, j'ai essayé d'en faire comme je pouvais quand j'étais libre de le faire mais vu que je travaillais quand même pas mal ici à ce moment-là, ce n'était pas suffisant pour eux, quoi [...]. Le contrôleur de l'ONEM, donc, à mon dernier entretien que j'ai eu avec eux, on a fait un peu le point parce que je devais rendre... Euh, je crois que c'était entre dix ou quinze par mois, eh bien, voilà, donc le contrat n'a pas été respecté. Plus, je suppose le fait que je n'étais pas assez disponible pour eux et voilà, donc, exclu définitivement ! Donc, ça veut dire travailler pendant un an à temps plein pour pouvoir récupérer mes droits au chômage, quoi.

Ce n'est pas la première fois que Nélis est sanctionné :

Quand j'étais {dans Telle ville} mais là, c'était de ma faute parce que je ne cherchais pas assez activement du travail et donc je l'ai fait pendant un temps et puis voilà après, c'est redescendu. Maintenant, c'est vrai que ce n'est pas toujours évident, c'est un travail en soi de bouger, d'aller à tel endroit, surtout qu'en plus on donne cinquante C.V., on reçoit peut-être cinq réponses à tout casser et encore la plupart du temps négatives et donc, c'est vrai que ce n'est pas évident de garder la motivation. Et donc, là, ben, j'avais déjà eu deux sanctions donc ils m'ont sanctionné pendant trois mois deux fois où là, ça a été vraiment très difficile aussi et puis, là maintenant où donc là, ça a recommencé. Et donc maintenant, l'ONEM etc., si je pouvais leur mettre un coup de pieds aux fesses, ce serait fait depuis longtemps ! (Rires)

Nélis est syndiqué.

J'ai même été accompagné par une déléguée pour mes entretiens à l'ONEM mais même elle disait : « Je suis prête à démissionner », du fait qu'il n'y a plus aucun côté humain là-dedans. On est des numéros, on passe comme à l'abattoir, on a de la chance si on passe et hop, c'est parti quoi !

Il nous explique comment il devait prouver la quinzaine de démarches de recherche d'emploi qu'il était tenu de réaliser chaque mois.

Si je me déplaçais, j'avais mon agenda dans lequel l'employeur mettait un cachet

58 Voir sur le site de Smart www.smartbe.be/fr/link/1397/bdcc94.

prouvant que j'avais effectué une démarche. Si c'était par mail, je gardais l'accusé de réception. Maintenant, ils m'ont même dit : « Si c'est du bouche à oreille, on accepte ». Donc, quelque chose qui est assez contradictoire le fait que voilà, comment est-ce qu'ils peuvent vérifier le fait que c'est vrai ou pas ? Surtout le fait que de temps en temps j'étais ici pour trois à quatre semaines et j'ai même fait un remplacement d'un mois et demi et pendant ce temps-là, chercher du travail en plus, c'est assez lourd !

Sanctionné pour ne pas avoir cherché du travail alors même qu'il était au travail, Nélis a accusé le coup :

Bon ben maintenant, je ne m'en porte pas plus mal. Je suis passé au dessus de ça je vais dire. Valait mieux parce que si je commençais à déprimer par rapport à ça, ça n'allait pas aller beaucoup mieux. Donc j'ai pris ce que je pouvais comme petits boulots à gauche à droite, comme ici par exemple. Ou alors avec une ASBL qu'on a créée avec une amie aussi mais où là, c'est plus du bénévolat aussi pour le moment parce qu'on n'a pas de comité, enfin, on fait partie du comité et donc on ne peut être rémunérés. Donc, c'est compliqué de temps en temps mais maintenant, ça commence à aller mieux.

L'asbl a pour objet le théâtre également.

On l'a créée pour partir à Avignon, il y a deux ans de cela, enfin, ça va faire trois ans cette année mais on ne peut pas se rémunérer. Même à Avignon, le peu qu'on a gagné repartait dans l'ASBL et pas pour nous non plus. [...] Maintenant, c'est un choix de vie aussi. Parce que je ne me vois pas du tout travailler en usine ou des choses dans ce genre-là. Maintenant, je suis ouvert à tout autre travail mais tout ce qui est travail à la chaîne, ce n'est pas du tout mon truc donc j'aime autant faire ce qui me plaît et pas spécialement gagner des masses, au moins « survivre » entre guillemets.

[...] Maintenant je me consacre complètement au théâtre. Je voyage pas mal [...], là aussi, c'est du bénévolat. C'est ça le problème, c'est que si je pouvais avoir un statut par exemple « régisseur professionnel » entre guillemets ben là je pourrais proposer mes services à gauche à droite et à ce moment-là être payé un peu mieux.

Ce n'est pas possible pour le moment :

Il n'y a pas énormément de formations qui touchent à ça. J'en avais trouvé une mais {dans une autre ville} donc c'était quand même assez loin mais étant donné que c'était une formation FOREM, que je venais d'une autre province, je ne pouvais pas spécialement rentrer non plus dans cette formation-là. Sinon, ben faut des sous pour pouvoir payer la formation, ça coûte assez cher quand même. C'est pour ça que quelque part, je me forme sur le tas mais voilà, je n'ai pas de papier qualificatif qui fait que je peux me proposer à gauche à droite. Ou alors, peut-être l'idée de partir en free-lance mais pareil, ce sera pas, enfin, je ne serai jamais sûr d'avoir du travail.

Pour le moment, on a la création et après, ça devrait aller. Normalement, avec le CPAS et {Telle association}, on va essayer de trouver un « article 60 » où je travaillerais pendant un an en temps plein comme ça, je récupérerais déjà mes droits au chômage aussi. On verra ce qu'ils vont me proposer ici en espérant que ce soit dans le théâtre, maintenant, si c'est autre chose ben je ne suis pas contre non plus. Mais je préférerais quand même que ce soit au niveau théâtral. [...] C'est un petit peu au jour le jour comme on dit. Je ne sais pas encore vraiment me projeter dans le futur donc ça on verra bien.

Pour survivre, Nélis vivait chez son père. Sans s'appesantir sur les raisons qui l'ont conduit à cette situation, il nous dit être en médiation de dettes. Il est suivi par une assistante sociale du CPAS (« avec elle, ça se passe vraiment très bien, je peux parler de tout ouvertement »). Il a dû renoncer à vivre chez son père, a fait une demande de RIS et de logement social auprès du CPAS. Il se considère comme chanceux, car sa demande a été acceptée, et on lui

a trouvé très vite une logement.

Je suis au CPAS depuis le mois dernier. D'abord, j'étais chez mon père puis j'ai déménagé de chez mon père justement pour avoir droit au CPAS. Parce que mon père habite {cette ville} et donc je vivais chez lui et donc le fait que j'étais cohabitant ne me donnait pas droit au CPAS parce que soi-disant il gagnait de trop alors qu'une fois qu'on faisait les comptes de ce qu'il touchait ben deux semaines après il lui restait peut-être 100, 200 euros pour vivre le mois avec moi à charge en plus parce que je ne touchais plus rien depuis novembre. Et donc du coup maintenant je suis {dans un village proche}, donc j'ai eu droit à un appartement social et ça, ça a été très vite et du coup j'ai fait ma demande au CPAS qui a été acceptée tout de suite et du coup, tout va bien. Bon, c'est un petit peu dur au niveau des charges ou des choses comme ça mais je m'en sors. J'ai même demandé qu'ils fassent une étude de budget, donc, ben c'est eux qui gèrent mon argent, qui me donnent un petit peu moins de 200 euros pour vivre par mois donc du coup c'est eux qui paient le loyer, les factures etc., comme ça au moins je suis sûr que c'est parti et je n'ai pas besoin de gérer tout ça donc tout va bien. De temps en temps c'est un peu difficile mais ça va, pas de souci.

Nélis sait qu'il peut compter sur son père, même s'il lui a occasionné des soucis.

La famille, enfin, mon père... Maintenant, j'évite un maximum parce que j'ai eu pas mal de problèmes, enfin j'ai toujours des problèmes au niveau de dettes, j'en ai beaucoup. D'ailleurs, je suis rentré en médiation de dettes au niveau du CPAS mais j'ai eu une saisie par exemple qui s'est faite chez mon père où ils ont voulu saisir les affaires de mon père parce que moi, je n'avais rien. Et du coup, j'ai eu des ventes publiques que j'ai dû annuler à quatre ou cinq reprises. Et il faut savoir qu'annuler une vente ça coûte entre 150 et 300 euros juste pour annuler la vente et qui n'est même pas décomptabilisé de ma dette. C'est une des raisons pour lesquelles je suis parti de chez mon père pour éviter que ça se reproduise. Si je vois que ça ne risque pas de l'embêter, je me tourne vers mon père, ne fût-ce que pour prendre conseil. Sinon, fatalement, il y a ma copine à qui je vais en parler mais j'essaie toujours de me débrouiller par moi-même. Je veux éviter un maximum d'inclure quelqu'un et d'être « à charge d'une autre personne », quoi, entre guillemets.

Ces épisodes de saisies n'ont pas altéré la relation de Nélis avec son père, fort heureusement.

Ça a été un petit peu dur au départ quand même mais plus pour moi que pour lui. Parce que voilà, ça m'embêtait très, très, très fort. Surtout qu'il a toujours été là pour moi et je ne trouvais pas ça normal que ce soit lui qui « pâtisse » entre guillemets de mes erreurs.

Mais ses relations avec le reste de sa famille sont plus tendues.

J'ai un petit frère et une grande sœur avec qui la communication n'a pas toujours été simple. D'ailleurs mon petit frère vivait aussi avec mon père et moi. Maintenant il a déménagé. Du coup, mon papa est tout seul.

Bizarrement, c'est plus maintenant qu'on arrive à discuter un petit peu, du fait qu'il y ai eu cet éloignement-là quoi. Mais bon, c'est vrai {que dans l'autre ville} moi j'étais parti de chez moi, c'est vrai que j'ai tout plaqué. Parce que ma mère ne voulait pas que je fasse la formation d'éducateur spécialisé donc je lui ai dit : « Tu ne veux pas, ben donc voilà tant pis, j'y vais quand même ». Et avec mes frère et sœur, ça n'a jamais vraiment été une très grosse communication entre nous, « Bonjour ça va ? », ça n'a jamais vraiment été plus loin.

Quant à sa copine, qu'il a rencontrée il y a peu :

Elle vit chez sa mère mais elle est très souvent chez moi. Là, elle vient de quitter son travail et elle va essayer d'avoir le CPAS pour trouver un logement. Mais pour le

moment, c'est vrai qu'elle est très souvent à la maison quoi. On profite un peu du fait que j'ai enfin mon appartement à moi.

Cette situation précaire financièrement impose à Nélis une gestion draconienne de son budget : il n'a pas la télévision ni Internet chez lui, il se déplace en stop, il s'octroie une carte prépayée de 5 euros pour cinquante SMS, et s'interdit de téléphoner.

Je gère un maximum pour ne pas que ça parte trop vite. En général, j'en ai pour vingt euros par mois en faisant très attention. Je calcule énormément !

Il ne se plaint pas.

Je suis habitué et je pense qu'on doit de toute façon faire de plus en plus attention au niveau des dépenses parce que tout coûte plus cher qu'avant. Mais au moins j'ai de quoi manger. *(Et sur ce poste, il se prive un peu :)* J'avoue qu'au niveau de la viande, oui ! Quand j'étais chez mon père, on se permettait de mettre le prix pour de la qualité et depuis que je vis seul, je mange de la viande une à deux fois par semaine. Je redeviens un peu végétarien ! *(Il éclate de rire).*

Nélis a le sentiment que les jeunes ne sont pas bien informés.

Et c'est d'ailleurs à mon avis quelque chose qui va revenir dans la création {théâtrale} qu'on est en train de faire face à l'emploi justement. Et donc voilà, ça va être assez critique face aux services qui existent justement et face aux portes qui nous sont souvent fermées. Donc là on va vraiment se renseigner un maximum, là j'aurai beaucoup plus d'informations.

Nélis nous invite à venir voir cette création, en septembre.

Le récit de Nélis nous montre clairement que nous n'avons pas (plus) une politique suffisante de supports à la subjectivation, de rétablissement des conditions de l'égalité face à la création de soi, ni surtout d'investissements dans des trajectoires personnelles qui pourraient pourtant s'avérer des plus bénéfiques.

Nélis fait l'expérience que l'école peut ne pas être ou être une institution du Sujet :

Nélis : On nous donnait la matière à manger et c'est tout, sans qu'on sente la volonté de nous apprendre quelque chose. On était « gavés comme des oies », entre guillemets. Alors que les formations que j'ai faites en promotion sociale, là, j'ai vraiment appris quelque chose. Par exemple, j'ai toujours été saqué en mathématiques et j'ai compris les mathématiques dans cette formation. On était vraiment pris au cas par cas.

Ensuite, il est confronté à une forme d'individualisation qui ne cherche pas à constituer un mécanisme d'aide à la subjectivation, mais à un contrôle individualisé, exercé sur base d'épreuves artificielles, au point qu'il est sanctionné... parce qu'il exerce un travail qui n'est pas reconnu comme tel.

La trajectoire de Nélis peut dès lors être lue comme une succession d'expériences de désobjectivation, qui se vivent sous le mode du déni.

Déni de son activité et de sa solidarité, lorsqu'il reste au chevet de la mère d'une amie malade, ce qui est de fait un travail à part entière, mais non reconnu, non rémunéré, qui ne lui ouvre pas de droits et qui perturbe sa trajectoire de formation. Une question crue doit être posée ici : combien Nélis a-t-il fait ainsi gagner à la sécurité sociale, pour « prix » de ce premier déni ?

Déni lié aux conditions d'un travail « bénévole rémunéré » qui ne peut être pris en compte en termes d'acquisition de droits et donne lieu inversement à des sanctions sociales.

Déni des coûts qui sont générés par la non individualisation des droits sociaux, qui empêchent des investissements auxquels la personne consentirait pourtant et qui seraient générateurs à terme d'un allègement des charges de la protection sociale ; il faut ajouter à ce déni des coûts les risques inaperçus et oubliés que cette non individualisation fait peser sur les collectifs familiaux (on peut considérer comme un miracle social le fait que la cellule familiale de Nélis n'ait pas explosé dans l'histoire des saisies en cascade...).

Déni des obstacles, enfin, qui entravent l'accès à des aides existantes (comme l'accès à une formation empêché par des critères de sélection).

Ces mécanismes de désubjectivation, s'ils n'ont pas encore eu raison du désir de Nélis de se comporter comme un Sujet, n'en ont pas moins pour conséquence évidente de **faire supporter le coût de la redistribution des richesses par les individus mêmes qui devraient en bénéficier.**

Julie⁵⁹ nous relate une expérience similaire :

MAIS IL Y A QUAND MÊME EU TOUT UN MOMENT OÙ TU ÉTAIS AVEC TA GRANDE FILLE ET OÙ TU ÉTAIS EN FORMATION ET OÙ TU TRAVILLAIS... TU T'ORGANISAIS COMMENT À CE MOMENT-LÀ ?

Julie : À ce moment-là j'avais toujours mon père qui la prenait les WE, de temps en temps quand elle était petite, et puis quand je n'ai plus eu mon père, mes grands-parents étaient encore présents. Mais maintenant, ils ne sauraient plus. Donc moi je n'ai vraiment personne pour garder mes enfants. Et j'avais inscrit ma fille à la crèche, ici. Parce que j'avais un projet et je voulais l'inscrire à la crèche.

La deuxième..., la moyenne. Parce que c'est comme ça que je compte. Oui. Ils m'avaient dit que, à une certaine date, je devais revenir, et que j'aurais sûrement une place ; que je n'ai jamais eue en fait. La crèche communale. Oui, parce que je n'ai pas les moyens de me payer une crèche privée. Sinon, je pourrais avoir une place en crèche, à raison de 400 à 600 euros par mois. Dans cette fourchette-là. Parce que je sais que {mon amie} met sa fille dans une crèche privée, mais le papa {de l'enfant} est avocat, le mien travaille dans le bâtiment, donc... On n'est pas tombées amoureuses du même budget ! (rires).

Mais c'est une spirale, en fait. Parce que j'ai mille euros au chômage, mais j'ai des allocations qui sont conséquentes parce qu'elles sont gonflées par le fait que je suis au chômage, justement. Donc j'ai 600 d'allocations et 1000 euros du chômage ; voilà, et quand on fait le compte, et je ne paye pas d'impôts, mais au contraire, j'en retouche. Et je m'en sors à peine : je sors à peine la tête de l'eau – je ne vis pas avec mon compagnon – lui il loue un appartement, il paye des... Il n'y vit pas, mais dans la légalité ça doit être comme ça, donc c'est comme ça qu'on fait. Autant, l'argent qui part... Lui il est pour l'instant au chômage. Il n'a jamais été au chômage, mais pour le moment il l'est, parce qu'il voudrait recommencer une formation.

En fait, il a toujours travaillé dans le bâtiment, mais à porter des choses pendant douze ans, et la santé, ça joue dessus. Il n'en peut plus, en fait, il a arrêté de travailler parce que c'était un patron abominable. Et il a le projet de se former, mais seulement, pour se former, il a fallu attendre un an et un jour de chômage ! Je ne sais pas si vous êtes au courant. Pour faire des études de plein exercice et pour refaire une formation, il faut être chômeur d'au moins un an et un jour ; sans ça on doit chercher..

59 La rencontre avec Julie sera présentée plus loin dans cette partie.

Par ailleurs l'expérience de vie que nous livre Léa illustre malheureusement combien des mécanismes de désubjectivation dans le domaine (de l'insertion) social(e) peuvent aussi compromettre une trajectoire.

Le cumul des épreuves qu'elle subit en la matière est en effet impressionnant :

- mauvaises influences qui compromettent une scolarité jusque là très réussie ;
- viol à l'âge de 13 ans ;
- rencontre d'un copain dont la famille n'accepte pas cette relation avec Léa ;
- maternité plutôt précoce ;
- incendie du domicile qui déstabilise gravement la santé mentale de sa mère qui était jusque là un support pour elle ; problèmes d'alcool de son père qui l'empêchent de jouer son rôle ;
- problèmes sociaux subis au CEFA, signalement à l'ONE, doutes émis sur base de rumeurs par rapport à sa capacité à élever son fils ;
- menaces sérieuses de la part de son compagnon qui finit par devenir l'amant de sa mère...

Si Léa se révèle tout à fait capable de s'occuper de son fils, Hugo, si elle déclare ne rien regretter de la place que celui-ci a prise dans sa vie (il y a « tout chamboulé »), l'ensemble des épreuves qu'elle a dû traverser n'a pas laissé beaucoup de chances à une formation de se mettre en place. Le fait que Léa s'en attribue la responsabilité exprime durement toute la violence qu'elle a rencontrée. La solidarité de Vanessa, qui l'a accueillie chez elle est le seul support sur lequel elle peut pour l'instant s'appuyer..

« On va dire que pour moi, j'ai tout foiré. »

**INTERVIEW DE Léa, 19 ANS,
PAR LAURENCE WATILLON ET CAROLINE GARZÓN**

Léa est une jeune femme dont la vie s'est trouvée transformée à l'arrivée de son fils, Hugo. C'est aussi une jeune femme qui s'est trouvée seule très tôt, contrainte de quitter sa mère et le père de Hugo, estimant qu'elle parviendrait mieux sans l'un et l'autre à construire sa vie et à veiller sur son fils.

Nous rencontrons Léa et son petit garçon à l'endroit où ils vivent. Depuis près d'un an, elle partage l'appartement de Vanessa et de ses quatre enfants. C'est un logement qui dispose de trois grandes pièces, dont une seule chambre. Se trouve également là le petit copain d'une des filles, qui s'est fait exclure de l'institution dans laquelle le SPJ l'avait placé. À défaut de trouver une autre institution qui veuille bien l'accueillir, le SPJ a accepté qu'il dorme chez Vanessa. Lorsque nous arrivons, nous croisons les enfants qui sont envoyés au parc avoisinant pour l'après-midi. Vanessa profite de ce moment de calme pour dormir en même temps que son plus jeune fils qui a presque l'âge de Hugo. Nous sommes installées dans la cuisine, que l'on devine soigneusement rangée pour l'occasion. Hugo nous fixe de ses grands yeux pendant que sa mère le câline et l'embrasse.

Léa nous confie que Vanessa lui a « sauvé la vie ». Seule, sans toit et sans argent, elle s'inquiétait pour son fils. En plus de lui offrir de partager son logement, Vanessa lui apporte aussi son expérience de la vie. Au moment de notre rencontre, Léa dispose pour seuls revenus de ses allocations familiales et de celles de Hugo. Son amie qui l'accueille assume les dépenses en attendant que Léa ait obtenu un revenu du CPAS. Toutes les deux se soutiennent, elles s'occupent ensemble des enfants et prévoient d'emménager dans un logement plus grand dont elles partageraient les charges. L'idée vient de son amie, qui tente depuis plusieurs mois de trouver un logement qui convienne mieux à sa famille mais

se heurte à chaque fois aux loyers trop élevés.

« J'ai eu une vie assez merdique » nous dit Léa. Les difficultés se sont accumulées au fil des années, pesant de tout leur poids sur sa scolarité et sur son avenir. Bien que ces difficultés tenaient à sa situation familiale et à d'autres accidents de la vie (comme l'incendie de sa maison, par exemple), Léa s'en attribue la responsabilité et pense qu'elle a « tout foiré ». Toutefois, elle ne désarme pas. Elle planifie de nouveaux projets, dont un projet de formation qui lui permette d'accéder à un travail. Elle se renseigne, effectue les démarches et recherche une crèche pour le petit, fidèle au principe de vie qu'elle expose : « force ! ».

COMMENT TE POSITIONNES-TU PAR RAPPORT À L'ÉCOLE, AUX FORMATIONS, À L'EMPLOI ? QUELLES SONT TES EXPÉRIENCES ?

Mes expériences ? Comment je peux expliquer ça ? On va dire que pour moi, j'ai tout foiré. (- *POURQUOI ?*) Parce que, au début, j'ai rencontré le père du petit. Avant j'étais hyper bonne à l'école, j'avais des beaux points partout, j'étais une bonne élève, mais je faisais quelques bêtises parce que j'étais influencée par d'autres personnes. Puis, j'ai rencontré le père du petit et c'est là que j'ai commencé à déconner sur l'école.

QUEL ÂGE AVAIS-TU ?

À 15 ans, j'ai commencé à faire n'importe quoi, j'allais plus à l'école, je restais le soir près de mon copain, enfin voilà. (- *EST-CE QUE VOUS VIVIEZ ENSEMBLE OU NON ?*) Non, chez ma maman parce que c'était un problème avec sa mère, elle ne m'acceptait pas. Puis je suis tombée enceinte, j'ai eu une première grossesse et là, elle n'a plus voulu rien savoir de moi. J'ai fait une fausse couche et puis j'ai eu le petit. J'ai voulu continuer l'école parce que je me suis dit que pour moi c'était important.

EST-CE QU'ON T'À AIDÉE POUR CONTINUER L'ÉCOLE ?

Oui, oui. (- *TA MAMAN ?*) Oui, ma maman, on va dire mon ex à ce moment-là et voilà quoi. C'était comme ça tout le temps, surtout par le CEFA, je trouvais ça bien et j'ai travaillé.

EN QUOI ÉTAIT CE CEFA ?

En vente et ça m'a bien bien plu. Avec le petit, c'était pas trop évident. J'ai fait trois années.

EST-CE QUE TU AS TROUVÉ UNE CRÈCHE ?

Non, on m'a proposé mais il n'y avait plus de place ou alors il fallait attendre six mois avant qu'il y ait une place qui se libère. Enfin, voilà, j'étais, on va dire, un peu dans de beaux draps.

[...] ET TU N'AS PAS PU CONTINUER...

Non parce qu'en fait, je voulais faire vente, je voulais faire vendeuse dans le textile, dans la mode un peu tout ça, et puis faire un an de stylisme, en formation {dans l'établissement scolaire Untel}.

DONC TU AVAIS DÉJÀ UN PROJET ?

J'avais déjà mon truc. J'ai eu des problèmes avec ma maman, et avec le papa qui me disait qu'il allait m'aider, si j'avais un travail, l'école que j'allais continuer. Je l'ai laissé tomber parce qu'il ne faisait rien de tout ça, il ne prenait pas en charge Hugo et en plus de ça, il vendait. Et ça, je lui ai dit : « Tu restes là-dedans, tu ne nous vois plus. » Donc je suis partie. Maintenant, je sais qu'il est avec ma mère, donc, ça fait deux mois qu'il sort avec ma mère, plus de nouvelles du petit, plus de nouvelles de ma mère, plus de nouvelles de personne. Et maintenant, je me retrouve toute seule avec le petit. (- *PARCE QUE TU VIVAIS CHEZ TA MÈRE ?*) Voilà et je suis partie d'ici.

TU AS DÉCIDÉ DE PARTIR UN JOUR DE CHEZ TA MAMAN...

En fait, ça parlait, j'ai appris certaines choses entre ma mère et le papa du petit.

ET VOUS N'ÉTIEZ DÉJÀ PLUS ENSEMBLE À CE MOMENT-LÀ...

Je l'ai lâché au mois d'octobre, quand j'ai terminé mes études. Puis, j'ai appris certaines choses puis j'ai dit à ma maman : « Ecoute je pars deux ou trois jours pour me remettre les idées en place » parce que je ne pensais pas ça d'elle. Et après une semaine, j'ai voulu repartir, je voulais bien faire le déménagement puis elle m'a dit : « Tu peux rester là-bas » et je suis restée ici, j'étais à la porte, et Vanessa m'a pris.

[...] COMMENT CELA SE PASSAIT-IL QUAND VOUS VIVIEZ ENCORE ENSEMBLE ?

Mais il y a plein de choses qui ont changé. Au début, on habitait {dans une autre ville}, on habitait dans un appartement, ma maman était hyper stricte avec nous, elle était gentille et tout mais on a déménagé.

EST-CE QUE C'ÉTAIT QUAND TU ÉTAIS PLUS JEUNE ?

Oui, on a déménagé {dans une autre ville}. On y a vécu cinq ans : et la maison a cramé. Là, ma maman, elle a commencé un peu à devenir folle, on va dire. Puis, il y a eu la perte de mon petit frère. Il y a eu plein de chose comme ça qui ne vont pas, elle a des problèmes psychologiques mais, voilà.

TU VEUX DIRE QUE LES DIFFICULTÉS SE SONT ACCUMULÉES À UN CERTAIN MOMENT, C'EST ÇA ?

Et maintenant, elle n'en peut plus et je ne sais pas ce qu'elle fait mais à mon avis elle est perdue. Je n'ai plus personne de ma famille... à part ici.

[...] QUEL ÂGE A HUGO ?

Dix mois. C'est lui qui a chamboulé ma vie mais je ne le regrette pas, loin de là, je ne le regrette vraiment pas. À 13 ans j'ai été violée aussi, donc j'ai dû avorter parce que je suis tombée enceinte, ça n'a pas été évident.

EST-CE QUE TU AS EU LE SOUTIEN DE TA FAMILLE À CE MOMENT-LÀ, DE TES FRÈRES ET SŒURS ?

Oui, à ce moment-là oui, on était fort proches.

T'ONT-ILS AIDÉE À SURMONTER ÇA À CE MOMENT-LÀ ?

Oui, vachement. Là, ils étaient là pour moi pendant... on va dire à peu près un an, et puis après, ça a fait pscht... ! Tout le monde s'est éparpillé, mon frère a commencé à partir, moi... j'ai complètement déconné avec le papa du petit, je ne le cache pas, j'ai pris... on fumait, j'étais vraiment à l'ouest, puis je suis tombée enceinte.

EST-CE QUE C'EST QUAND TU ES TOMBÉE ENCEINTE QUE TU AS ARRÊTÉ TOUT ÇA ?

Oui, voilà.

[...] EST-CE QUE TU POUVAIS CONTINUER À FAIRE L'ÉCOLE ET LE CEFA ; Y A-T-IL UNE CRÈCHE POUR ÇA ?

Oui et en plus je pouvais le mettre six jours sur sept. Donc, même le samedi, je pouvais le laisser. Et puis j'ai vu que ça n'allait vraiment pas à l'école, donc je suis partie. Et puis j'ai eu plein de soucis. J'ai eu des rumeurs qui ont tourné sur mon dos, comme quoi je battais mon fils, que j'étais complètement attardée, donc que j'étais dans un autre monde. J'ai eu des problèmes avec le centre PMS, il y a eu des gens qui sont venus voir si Hugo allait bien. Et quand ils ont vu que Hugo allait bien ils se sont dit : « On n'aurait pas dû écouter les rumeurs ». Mais bon, moi je leur ai dit : « Moi je ne rentre plus dans l'école » ; j'avais des mauvaises surprises en rentrant ; je me ramasse des claques. Mais je ne suis pas une fille à me laisser faire à la base. Je suis gentille mais il ne faut pas m'embêter. Je me suis battue à l'école une fois en ayant Hugo. Mais là ça avait été trop loin ; deux filles m'avaient pris dans les toilettes, ont essayé de me mettre la tête dans les toilettes et tirer la chasse et tout, mais elles n'ont pas réussi ; parce que c'est elles qui ont terminé dans les toilettes. J'ai fait du sport de combat donc... C'était ailleurs, c'était un sport pour me défouler. J'ai fait ça quand j'avais l'âge de 13 ans, donc quand j'ai été violée. On m'a conseillé boxe anglaise, boxe française et tout ça. Mais je n'ai fait que des sports de défense, donc pas frapper, juste maîtriser, juste ça. Mais j'ai été

un peu loin quand elles ont essayé de me mettre la tête dans les toilettes, et qu'elles m'ont dit que je frappais mon enfant, que je couchais à gauche, à droite, que je devenais vraiment une pute. Donc elles m'ont chauffé dans les toilettes, elles m'ont poussée, je me suis cognée la tête contre la toilette. Je me suis relevée, là je me suis défendue. Parce que je me suis dit que je ne peux pas me laisser faire. J'ai mon fils à la maison, et je me suis levée et voilà.

LÀ, CE N'ÉTAIT PLUS POSSIBLE DE RETOURNER À L'ÉCOLE.

Non.

EST-CE QUE C'EST VRAIMENT L'ÉCOLE, L'AMBIANCE ET LES GENS QU'IL Y AVAIT LÀ ? CHANGER D'ÉCOLE N'ÉTAIT PAS POSSIBLE ?

Si mais... (- *C'EST TRÈS COMPLIQUÉ...*) Oui voilà. C'est très compliqué à faire le changement et tout. En plus, je n'ai pas de moyen de transport, donc à part les bus... (- *IL FAUT UNE ÉCOLE QUI SOIT ACCESSIBLE...*) Oui voilà... (- *AVEC LA CRÈCHE PAS TROP LOIN NON PLUS...*) Oui voilà, parce que si jamais il y a un problème avec le petit... (- *TU DOIS POUVOIR ÊTRE DISPONIBLE...*) Oui, voilà. Ici maintenant je vais passer mon permis, je me suis décidée enfin même si j'ai peur de la route.

[...] PARMIS LES CONTACTS DONT TU NOUS AS PARLÉ, EST-CE QU'IL Y A D'AUTRES PERSONNES OU D'AUTRES SERVICES QUI T'ONT AIDÉE À CERTAINS MOMENTS ?

Non, je me suis toujours débrouillée toute seule.

PAR EXEMPLE QUAND IL Y A EU TOUTES LES RUMEURS, LE CENTRE PMS A ÉTÉ AU COURANT. EST-CE QU'IL Y A D'AUTRES SERVICES QUI ONT ÉTÉ ALERTÉS ? TU N'AS PAS EU DE SOUCIS ?

Non, je n'ai pas eu de soucis, juste le centre PMS qui a fait un suivi, je ne sais pas trop quoi. (- *À L'ONE ?*) Oui, oui, oui. (- *ILS SONT VENUS VOIR HUGO ?*) Ils sont venus chez moi comme ça à l'improviste. J'ai ouvert la porte et j'ai dit bonjour et : « On vient voir Hugo ».

PARCE QU'À CE MOMENT-LÀ TU N'ALLAIS PLUS À L'ÉCOLE ?

Oui, je n'allais plus à l'école. « On vient voir Hugo... ». « Ha bon. Oui, il est dans la pièce à côté ». Et ils sont rentrés dans la pièce à côté, tout était nickel, le petit était en train de jouer. Ils regardent le petit : « Il n'a pas l'air d'être battu le petit », « Comment ça battu ? ».

ET C'EST COMME ÇA QUE TU AS APPRIS...

C'est là que j'ai appris qu'il y avait des rumeurs dans l'école.

IL Y AVAIT EU DES DÉNONCIATIONS, DES GENS QUI AVAIENT ÉTÉ COLPORTER DES CHOSES, C'EST ÇA ?

Oui, je savais c'était qui et les gens-là ont été virés de l'école. J'ai été trouver le préfet, enfin le préfet m'avait convoquée le lendemain que je suis repartie à l'école faire des papiers à remplir pour le FOREM. Le préfet m'avait appelée et il m'a dit : « Comment ça se fait que votre fils semble battu ? ». Je dis : « Non, parce qu'ils sont venus constater hier et j'ai eu tout un tas de bazars ». Ils ont dit : « Ecoutez, vous avez les noms ? ». Je dis : « Je suppose, oui. Tout le monde est au courant donc il y a bien des gens ». Et j'ai fait mon enquête dans l'école, on a su c'était qui. Et il y avait quatre personnes, il y avait un garçon et trois filles. On a su, et ils étaient en train de se dire : « Non, ce n'est pas moi c'est elle. Non ce n'est pas moi c'est elle ». Comme d'habitude. Et ils ont dit : « On ne sait pas c'est qui » et alors tous les quatre virés. Mais j'ai dit : « Moi j'arrête l'école, je vais faire mes formations et tout ça ».

TU AS CHOISI, LÀ, À CE MOMENT-LÀ ?

Oui. Pourtant je voulais continuer. Maintenant j'hésite de retourner à la grande école. J'ai envie de continuer mes études, donc avoir un vrai diplôme.

[...] ES-TU RESTÉE EN CONTACT AVEC LE GROUPE AVEC LEQUEL TU AVAIS FAIT DE LA BOXE ÉTANT PLUS

JEUNE ?

Je suis restée en contact pendant trois ans. Puis quand ma maison a brûlé, on a déménagé, parce que j'ai tout perdu : mes vêtements, mon téléphone, mes animaux aussi ; parce que j'avais un serpent, j'avais un petit lézard, et j'avais mon hamster. Dans ma chambre j'ai tout perdu.

EST-CE QUE VOUS ÉTIEZ DANS LA MAISON QUAND ELLE A BRÛLÉ ?

Moi j'étais dans la chambre, j'ai senti le cramé, j'ai voulu descendre pour aller dans la salle de bain, je suis montée et je vois de la fumée sortir du grenier. J'ouvre la porte et il y avait le feu partout. J'ai couru partout dans toute la maison pour réveiller tout le monde, on est sorti. Il y avait des morceaux de verre dans mon grenier, et avec le reflet du soleil. C'était encore quand il faisait hyper chaud dès le matin, il y a deux ans. Il y a deux ans d'ici le matin il faisait hyper chaud, il faisait quand même vingt-huit degrés dans le grenier. Et voilà, avec le reflet ça a fait que, le reflet du carreau plus... (- ÇA A FAIT EFFET LOUPE...) Voilà. Il y avait des sacs poubelle et ça a pris feu. Et j'ai eu le temps de sortir l'ex, donc le papa du petit, parce que, lui, il allait cramer. Il a fallu vingt minutes pour que les pompiers arrivent. Heureusement qu'on était tous sortis. Je n'ai pu rien sauver de la maison, à part tous les vêtements et l'étage du bas. Donc le rez-de-chaussée, ça allait. Mais les chambres en haut. On va dire qu'il y avait trois étages, les deux étages du dessus ont brûlés, l'étage du dessous n'a rien eu.

MAIS, TOI, TU AS PERDU TOUTES TES AFFAIRES DANS TA CHAMBRE...

Moi je dormais tout en haut et c'est tout en haut que ça se passait. Il a fallu que ça tombe sur moi. (- DONC APRÈS ÇA TU N'AVAIS PLUS RIEN...) Non, plus rien du tout, plus de vêtements, plus de télé, plus rien du tout, plus de souvenirs. Parce que j'avais des photos de mon père, j'avais des photos de tout le monde, je n'avais plus de souvenirs rien du tout.

ON N'A PAS PARLÉ DE TON PÈRE. TON PAPA N'EST PLUS DANS TA VIE ?

Non.

EST-CE QUE C'EST UN SUJET QUE TU N'AS PAS ENVIE D'ÉVOQUER ? TU N'ES PAS OBLIGÉE.

Franchement, ça ne me fait rien, mais il nous a fait beaucoup de mal. Pendant quatorze ans, il a battu ma maman. Il s'amusait avec nous, il revenait et puis il repartait, il revenait et puis il repartait. Et puis du jour au lendemain aller hop.

ET LA FAMILLE DE TON PAPA, EST-CE QUE TU AS DES CONTACTS AVEC EUX ?

Ma grand-mère est morte il n'y a pas longtemps, il y a six mois d'ici, c'était une femme en or, franchement rien à dire sur elle. C'était la seule personne de ma famille à qui j'étais la plus attachée. (- DONC, ELLE, TU LA VOYAIS ENCORE ?) Elle, toutes les semaines j'allais la voir. (- DONC ELLE A CONNU SON PETIT FILS ?) Oui. Elle ne l'a vu qu'une fois. Vous voyez c'est où {Telle ville} ? Du côté d'{une autre province}, et tous les week-ends, de samedi à dimanche, j'allais lui montrer le petit. Mais elle ne l'a vu qu'une fois, mais elle l'a vu quand même. Mon papa c'était quelqu'un de très bien et puis il a commencé à déconner. Enfin il était retombé, on va dire pendant un moment, donc quand il était avec ma maman, pendant quatorze ans il l'a battue, et il buvait, il fumait, il était tout le temps dans les cafés, c'était quelqu'un de méchant. Et puis ça a été fini. On a repris contact avec parce qu'il avait fait une cure de désintoxication, il ne prenait plus d'alcool, il ne prenait plus rien. Il a rencontré une femme, et la femme travaillait dans un café, donc il a replongé dans l'alcool. Et puis il venait, il repartait, il venait, il repartait. Il a su que je suis tombée enceinte.

LUI, IL NE L'A JAMAIS VU.

Il n'a jamais vu le petit, je ne veux pas qu'il le voie. Il m'a fait des attouchements quand j'étais petite, j'avais 5 ans, il a fait des choses pas bien. Il m'avait demandé pour voir le petit, mais il est en prison, donc je ne vais pas amener le petit. (- IL EST EN PRISON

ACTUELLEMENT ?) Oui, parce qu'il a, on va dire qu'il a planté sa copine. (- *ELLE EST MORTE ?*) Non, non. En fait elle était enceinte, et quand elle lui a dit qu'elle était enceinte, eh bien, il a mal réagi.

[...] EST-CE QU'IL N'Y A PAS D'AUTRES SERVICES QUI T'ONT AIDÉE ? TU NOUS AS PARLÉ DE CETTE DAME DU CEFA ; C'ÉTAIT QUELQU'UN À QUI TU POUVAIS TE CONFIER ?

Elle s'y connaissait en plusieurs choses. C'est elle qui m'a conseillé le centre PMS pour le papa du petit ; parce que le papa du petit m'avait fait des menaces comme quoi il allait me tuer, qu'il allait me descendre.

EST-CE QUE ÇA C'EST PASSÉ APRÈS SA NAISSANCE ?

Après la naissance du petit. Parce qu'en fait il était fort... enfin on va dire il était violent. Il avait déjà crié sur le petit plus d'une fois. Donc moi je lui avais dit : « Tant que ta maman n'est pas là, tu ne prends pas le petit ». Il m'avait menacée.

PARCE QUE TU NE VOULAIS PAS QU'IL SOIT TOUT SEUL AVEC LE PETIT, C'EST ÇA ?

Oui, il m'avait menacée, il avait été loin dans les paroles. On m'a dit d'aller voir la police, la police n'a rien fait. J'ai montré les messages comme quoi il allait nous faire brûler tous, comme quoi il allait me planter, que j'étais une mère indigne et tout ça. J'ai été voir, la police a tout vu, et n'a rien fait. J'ai fait scandale et c'est moi qui ai été prise pour une folle. Mais moi je leur ai dit : « Vous pouvez m'envoyer devant les juges, je vais montrer toutes les preuves, tous les messages, tout ce qu'il m'a envoyé ».

DONC LA POLICE N'A PAS RÉAGI. MAIS C'EST LA DAME DU CEFA QUI T'AVAIT CONSEILLÉE POUR CES DÉMARCHES LÀ, C'EST ÇA ?

Oui parce qu'il avait fait des menaces, donc. Moi je l'ai dit à la police : « Vous pouvez aller faire toutes vos démarches pour aller au juge » pour dire que je suis complètement folle, j'ai les messages. « Vous ne voulez rien faire, c'est vous qui allez être en tort et ce n'est pas moi ». Et là ils ont été voir une fois pour prendre la déposition du père. J'ai été convoquée, j'ai été, et soi-disant que c'était moi, j'étais une maman indigne, j'étais complètement folle. Ha oui, que je sortais tous les vendredis, que je rentrais vers 9-10h du matin, et encore, que j'allais dormir chez les garçons. Voilà. Enfin maintenant, il me fout la paix, donc c'est mieux.

Des engrenages de désubjectivation

Les situations de Nélis et de Léa présentent des profils de lutte pour la subjectivation plutôt typés : le premier est essentiellement confronté à des mécanismes qui concernent l'axe de l'intégration, au risque de graves conséquences dans le domaine social (cf. les risques de saisie des biens de son père) ; la seconde subit des mécanismes de désubjectivation au niveau de son rapport à ses supports familiaux, ce qui compromet gravement sa trajectoire de formation, pourtant initialement prometteuse.

On peut penser que dans beaucoup de situations cartographiées comme « NEET », nous allons trouver un **engrenage** de désubjectivation où les difficultés alternent d'un axe à l'autre et se cumulent.

C'est le cas de Sam, qui nous explique l'engrenage suivant :

- dégradation sur l'axe de l'insertion, le conduisant à une « mise en autonomie » à 17 ans et demi (ce qui consacre la rupture avec des supports socio-familiaux) ;
- conditionnement du soutien financier octroyé par le CPAS au suivi d'une formation inutile ;
- situation précaire en matière d'intégration : contrats temporaires qui permettent un bénéfice unilatéral à l'employeur, formations professionnelles ne débouchant sur rien ;
- difficultés de logement, impact de la non individualisation des droits sur sa vie relationnelle ; difficultés sociales paradoxales dues au fait qu'il veut jouer effectivement un rôle de père et de compagnon ; démêlés judiciaires ;
- difficultés socio-affectives du fait de sa volonté de réussir sa séparation d'avec sa compagne pour ne pas compromettre l'éducation de son fils, dont il est menacé d'être séparé ;
- problèmes d'alcool, impact d'un logement insalubre, menace d'incarcération, grave dépression...

On peut considérer l'épisode tragi-comique de sa demande de domiciliation à la commune, où il apprend qu'il fait l'objet d'une demande d'écrou, comme une métonymie de l'engrenage qu'il subit : déployant des efforts conséquents tant au niveau de la recherche d'un travail que de la construction d'une famille, il voit ses efforts se refermer sur lui comme un piège.

Seul le support inconditionnel que lui accorde une association où il peut séjourner sans conditions, le temps qui lui sera nécessaire pour se reconstruire assure une présence de la société à ses côtés. Notons que cette association n'est pas subventionnée - on ne peut mieux toucher du doigt ce que Bourdieu a appelé la démission de l'Etat.

« Ne fût-ce que se présenter pour votre domicile, et devoir rester au commissariat carrément, en vous disant que vous avez un avis de capture et qu'on va vous écrouer à la prison – vous restez saisi quoi. »

**INTERVIEW DE Sam, 30 ANS, ET DE David, 26 ANS,
PAR JACQUELINE FASTRÈS ET JÉRÔME PETIT**

Ce contact, rendu possible par le RWLP, s'est fait par un jour ensoleillé et frais de février. Nous avons rendez-vous avec Sam et David. Nous nous sommes rendus sur leur lieu de

vie, un collectif pour sans-abris qui fait office de maison d'accueil et qui permet à des personnes en situation de rue de se poser, sans adopter pour autant le mode d'organisation des maisons d'accueil. Il n'y a, par exemple, pas de délai maximum de résidence ; les gens partent quand ils se sentent prêts à partir. L'animateur, qui a lui-même connu la vie dans la rue, nous explique qu'on laisse le temps aux personnes de se reconstruire, afin de pouvoir se lancer dans les démarches pour retrouver un logement autonome ou pour trouver des ressources.

L'asbl est installée dans une maison de maître avec jardin, longtemps laissée à l'abandon et en pleine rénovation ; il s'agit d'une donation d'un couple de particuliers. Les personnes hébergées prennent part elles aussi aux travaux de la maison, qui aura une plus grande capacité d'accueil une fois le projet en cours terminé (au moment de l'entretien, il y avait sept résidents, animateur compris ; après les travaux, on montera à quatorze). Le jardin, clos de murs et assez grand, permettra aussi de cultiver des légumes.

Les pièces, impressionnantes et majestueuses malgré l'état de délabrement, sont pleines de poussières des travaux et dégagent l'odeur caractéristique du plafonnage encore humide appliqué sur un support ancien. Nous pénétrons dans une vaste salle. Un coin salon est installé d'un côté, autour d'un poêle à bois. L'autre partie de la pièce contient une table et des chaises ; nous sommes invités à nous y installer. L'animateur, après nous avoir brièvement brossé le portrait institutionnel de l'asbl, va s'installer dans le coin salon, où il restera durant une partie de l'entretien (« Je vais vous laisser, parce que vous aurez plus facile à parler sans moi » David et Sam : « Non, il n'y a pas de soucis tu peux rester »). Durant celui-ci, nous recevrons également la visite impromptue de la donatrice de la maison, qui, après nous avoir été présentée, restera également à l'écart dans le salon. La présence intermittente de ces deux personnes ne semble pas gêner du tout les interviewés. D'autres résidents entrent et sortent brièvement. Après l'entretien, nous discuterons assez longuement avec Sam, David et l'animateur, sur le pas de la porte, en fumant une cigarette, dans la petite cour devant la maison, où nous avons garé la voiture devant un gros tas de débris de bois destinés au chauffage.

Sam et David sont donc interviewés ensemble ; ils se connaissent assez pour être à l'aise. La conversation roule de l'un à l'autre, ils se complètent mutuellement sans s'interrompre, et d'autant plus facilement qu'ils ont en commun une formation en boulangerie.

Sam a 30 ans, et un physique marqué par la dureté de la vie. Sa voix tremble un peu à certains moments. D'emblée, il nous explique comment il est arrivé ici.

Sam : Moi j'étais à la rue et je suis tombé sur un éducateur de rue qui m'a présenté {l'animateur de l'asbl} et c'est là que je me suis retrouvé ici – donc voilà. (Il est là depuis un peu plus de deux mois.)

Sam commence donc par la fin de son parcours, qui l'a mené à la rue. C'est par bribes et morceaux, entre des évocations de ses tentatives de travail, ses péripéties de logement et ses difficultés familiales, que nous découvrons l'engrenage qui l'a mené là.

Côté travail et formation, Sam n'a pas été très gâté.

Moi, à la base j'ai fait des études en boulangerie, mais je n'ai pas trouvé de travail en boulangerie, mon premier métier a été comme technicien de surface {dans Telle ville} par une société extérieure, mais bon, le problème c'est qu'ils prenaient sur les contrats ACTIVA, et une fois que les contrats ACTIVA étaient finis, ils rompaient le contrat. Et puis j'ai fait des petits boulots en noir, bien sûr en boulangerie, même en passant. Par exemple : ma marraine passait une petite annonce et j'allais travailler chez des particuliers en peinture, dans le jardinage, tout quoi.

Ou alors comme intérimaire aussi j'ai travaillé une fois – mais sans plus. Sinon j'ai déjà fait deux ou trois formations en pose de châssis, mais bon une formation avec un centre

de formation, qui travaille avec le FOREM et tout.

Plusieurs formations, j'ai fait en boulangerie, j'ai fait en châssis, même des aquariums, je vais dire, je suis passé partout pour dire d'essayer d'avoir du boulot. [...] Ça ne me dérangeait pas et tout, mais de toutes façons, tout métier à l'heure actuelle est quand même bon à prendre, surtout vis-à-vis du travail, et tout, je vais dire, c'est déjà dur d'en avoir un - si on n'a pas les capacités qu'il faut - que le patron demande.

Mais bon, je voulais recommencer en boulangerie, mais ma vie personnelle ne le permettait pas forcément, suite à...

TU AS UNE FORMATION EN BOULANGERIE, TU AS DÉJÀ TRAVAILLÉ DEDANS : C'EST TON RÊVE DE TRAVAILLER EN BOULANGERIE, C'EST TA PASSION ?

Oui. Oui, oui. C'est ma passion, oui.

TU N'AS PAS PU TROUVER D'EMPLOI LIÉ À DES PROBLÈMES PERSONNELS, PRIVÉS, QUI FAIT QUE ÇA N'A JAMAIS... (- Privés, oui.) TU AS EU L'OCCASION DE POSTULER ?

Oui, oui, j'ai même fait des jours d'essais, mais bon, c'était généralement dans des régions assez loin - et comme je n'avais pas mon propre transport à moi, ce n'était pas toujours facile, de prendre tout le temps les transports en communs et tout ; en plus le métier de boulanger c'est la nuit donc...

LES TRANSPORTS EN COMMUN N'EXISTENT PAS À CES HEURES-LÀ. (- Voilà.) DONC LA DIFFICULTÉ POUR LE MÉTIER EST LIÉ À UNE DIFFICULTÉ POUR SE DÉPLACER ?

Aussi, oui, beaucoup.

EST-CE QUE TU AS CHERCHÉ DANS UNE RÉGION ÉTENDUE ?

Oui, mais bon, après j'ai dû arrêter mes recherches vu que je suis en maladie et que je suis sur la mutuelle, donc. Pour le moment... Sur {la ville où nous nous trouvons}, oui, mais bon, il faut des expériences par rapport aux machines et tout, par exemple si on va chez {Telle enseigne}, c'est de l'industriel, et moi quand j'ai appris et tout, c'était plutôt de l'artisanal, donc, c'est déjà une différence... (- ON EST VITE DÉPASSÉ PAR RAPPORT À SA FORMATION DE BASE ?) Oui, oui, oui quand même parce que les machines évoluent tout le temps.

Sam n'a donc pas pu persévérer dans son domaine de prédilection.

Parce que, bon, avant j'étais placé, je me suis retrouvé à l'âge de dix-sept ans et demi en autonomie, le jour de mes 18 ans j'ai été m'inscrire au CPAS, j'étais encore à l'école, et tout, mais bon, entre gérer, faire ses études, son logement et tout, c'était assez dur. Et donc après, j'ai déménagé, et je me suis retrouvé {dans Telle ville}, où l'A.S., là, m'a obligé à faire une formation - de stopper l'école et de faire une formation en aide boucherie. Ce qui n'était pas dans mon domaine ni rien, je vais dire, je n'ai pas trop aimé, mais je l'ai fait quand même jusqu'à la fin. Mais bon, ça ne m'a servi à rien, parce que la boucherie, ça ne m'a servi strictement à rien.

EST-CE QUE TU AVAIS PU L'EXPLIQUER, À TON A.S., QUE TU N'Y AVAIS PAS D'INTÉRÊT ?

Oui, mais pour elle, si je voulais continuer à toucher du CPAS, parce qu'elle pensait que je n'avais pas le droit au chômage : or j'y avais le droit - elle m'avait forcé à faire une formation, dans le domaine, elle faisait l'association : « Tu connais en boulangerie, donc la boucherie c'est presque le même », ce qui n'est pas le même du tout. C'est vraiment l'opposé même. Je dirai là-bas c'était de la barbarie - parce que le lundi on avait des jours d'abattage, donc ce n'était pas trop... mon truc. Mais bon, j'ai tenu le coup - et ça m'a mené à rien.

J'ai même essayé de trouver dans ce secteur-là et tout, mais quand on regarde « aide boucher » comme on a fait la formation et tout - c'était plutôt de la volaille, de temps en temps on découpait un demi bœuf ou un demi porc ou un demi agneau - ou alors on faisait des préparations et tout - mais quand on regarde dans une boucherie, style

{Telle enseignante} et tout, ben ce n'est pas ça du tout : tu vois bien que la formation, elle n'a servi à rien : juste à pouvoir garder ton CPAS en attendant que tu aies le chômage...
(- ÇA NE T'APPREND PAS LE MÉTIER SUFFISAMMENT QUE POUR POUVOIR T'INSÉRER PROFESSIONNELLEMENT ?)
Voilà, non non non. Ça n'apprend rien.

Mais c'est dans sa vie privée que Sam a connu la plus grosse galère. Placé en institution, il a dû se débrouiller très jeune dès qu'a sonné l'heure de la majorité.

Quand j'étais au home, tout au début de mon autonomie, ce qu'il y avait c'est qu'ils recevaient une telle somme d'argent, et le SAJ avait ouvert un compte pour dire de mettre - pour si on devait aller en autonomie pour qu'on puisse acheter des meubles et tout pour que ce ne soit pas le home qui finance. Donc, avec ça, par après, à partir de mes 18 ans, le compte a été débloqué pour que je puisse acheter les meubles qu'il fallait.

L'AUTONOMIE, COMMENT EST-CE QUE ÇA S'EST PASSÉ ?

C'était très différent - parce que dans le home où j'étais c'était tout le temps des groupes, avec quatorze personnes et tout, et du jour au lendemain, se retrouver tout seul chez soi, devoir faire sa cuisine, faire ses lessives, nettoyer son logement - mais bon, là-bas on nettoyait déjà nos chambres et tout - mais s'occuper de payer les factures, et tout, ce qui était un vrai changement - j'ai eu dur, mais ça a été.

ET APRÈS ? VU QUE C'ÉTAIT UN APPARTEMENT DE L'AIDE À LA JEUNESSE, SUPERVISÉ...

Non, non, non. C'était un appartement qu'on cherchait nous-mêmes carrément, et les gens du home se mettaient en contact avec le propriétaire, vu que c'était avant nos 18 ans, c'est eux qui payaient le loyer et qui nous apportaient l'argent pour la semaine.

Y AS-TU LOGÉ LONGTEMPS ?

Six mois. Après, j'ai déménagé parce que pour moi ça n'allait plus trop. Et, là-bas, il y avait un problème aussi vis-à-vis de la télédistribution, et tout, parce que comme c'était derrière, c'était - c'était à part du bâtiment principal, donc si je voulais mettre la télédistribution, je ne savais pas, parce qu'il fallait tirer le câble et c'était à mon nom à moi, donc ça coûtait quand même une somme phénoménale. J'ai décidé après de déménager.

En fait, par après j'ai fait un autre logement, puis j'ai voulu changer, et j'ai fait plusieurs studios - et là où je me suis un petit peu stoppé, c'est {dans Telle ville}, mais malheureusement le logement était assez insalubre, puis j'ai été {dans une autre ville}, pendant trois ans, où c'était assez tumultueux. C'était « le bel appartement », franchement, je vais dire, avec un prix raisonnable - c'était un appartement deux chambres, vu que j'avais mon petit garçon qui venait une fois tous les quinze jours - et je payais 380 euros, chauffage compris. Donc. Et l'appartement faisait, toute la pièce ici, plus les deux chambres, et la salle de bain.

EST-CE QUE TES REVENUS DE L'ÉPOQUE PERMETTAIENT DE STABILISER ÇA, UN PIED-À-TERRE DANS TON PARCOURS ?

Oui. Jusqu'ici y a six mois - où là, j'étais en ménage - bien sûr en ayant mon domicile autre part - afin que ma compagne touche, et que moi aussi je touche, et là ça avait bien démarré, et bon..., après...

J'avais même réussi à avoir mon fils pour l'année scolaire carrément. Mais du jour au lendemain tout à capoté. Donc voilà.

TU N'ES PAS OBLIGÉ DE RÉPONDRE, MAIS EST-CE QUE ÇA A CAPOTÉ POUR DES RAISONS PERSONNELLES, CONJUGALES... ?

Mais en fait, c'est le problème quand on se met en couple et que l'un a un enfant et pas l'autre ; et j'avais fixé que j'aurais une bonne entente avec la mère de mon fils. Ce qui faisait que quand elle venait à la maison déposer le petit, pour le bien du gamin, oui, il

voyait ses parents ensemble, tout en sachant que... Donc oui, on discutait de ce que le gamin faisait, elle avait une tasse de café, et tout, et comme quand... Et ça, je vais dire, mon ex-copine ne le supportait pas ni rien. Parce que la maman du petit de temps en temps, elle posait des choses... et c'est là que ça a capoté.

Et bon ; le fait de maladies qu'elle a eu, d'opérations, ont fait qu'on s'est séparés, carrément (*il parle ici de son ex-copine*). Et de là, bon, je me suis retrouvé chez ma sœur qui habite à {Ville où ça c'est mal passé}. Et c'est ainsi que je me suis retrouvé le 29 novembre dehors.

DONC LA PREMIÈRE PERSONNE QUE TU CONTACTES C'EST LE RÉSEAU FAMILIAL QU'EST TA SŒUR, ET LÀ...

Ma famille, oui. Mais on l'avait fait parce qu'on s'entendait bien, et tout, mais – niveau réseau famille c'est... la honte. Je compte aller rechercher mes affaires, je vais y aller, mais pour moi, le contact avec la famille il n'y en aura plus. Juste aller récupérer.

ÇA RENTRE EN RÉSONANCE AVEC DES DÉMÊLÉS JUDICIAIRES ?

Oui, suite à mon enfant. En fait, la femme avec qui je l'ai fait était mariée à l'époque, et l'ex-mari, il y avait autant de temps de séparation, normalement l'enfant devait porter mon nom. Mais la commune de {cette ville} a fait une erreur ; et en fait, l'ex-mari, juste pour enquiquiner le monde, ne voulait pas faire le désaveu, et ce qu'il s'est passé c'est que j'ai été le trouver, bien gentiment, sans vouloir lui rentrer dedans, et la mère de mon fils, enceinte de mon fils, était là. Et je lui ait fait : « Ecoute, voilà, ce serait bien que tu fasses les papiers, tu sais très bien que ce n'est pas ton enfant et tout, donc fais-le, comme ça, je peux le reconnaître », évidemment, ça ne lui a pas plu, et tout, il s'est levé, il a voulu frapper sur la mère de mon fils, qui était enceinte de mon fils. Donc moi, en tant que père, j'ai agi, je l'ai frappé - et malheureusement, ça s'est retourné contre moi. Il a déposé plainte comme quoi soi-disant je lui ai cassé la main et tout.

Et ce qu'il y a c'est que, quand j'ai été hospitalisé, à l'hôpital j'avais des travaux d'intérêt général à faire, mais l'A.S. de l'hôpital n'a pas prévenu. Donc ce qui fait que le premier jugement que j'avais eu à tort est repassé au dessus de mes intérêts généraux. Donc normalement je devais faire dix mois de prison, et donc.. c'est repassé ; ça a fait tomber la première et donc j'ai dû faire mes dix mois. Pas mes dix mois, j'ai porté le bracelet électronique.

Les circonstances dans lesquelles Sam a été arrêté sont assez particulières.

Juste quand je suis allé me présenter pour mon domicile, j'avais un avis de capture. Ce que le policier a rigolé quand même ! Parce qu'il a dit : « Monsieur vient se présenter pour son domicile et il n'était pas au courant qu'il avait un avis de capture. » Mais ça s'est bien passé.

[...] Ne fût-ce que se présenter pour votre domicile, et devoir rester au commissariat carrément, en vous disant que vous avez un avis de capture et qu'on va vous écrouer à la prison – vous restez saisis quoi. Surtout que ma compagne était là, elle ne me voit pas ressortir, et elle a demandé aux policiers. Bon, heureusement, comme je n'avais que dix mois à faire, j'étais dans les conditions pour pouvoir porter le bracelet.

POUR ÇA IL FAUT UN DOMICILE, POUR LE BRACELET ?

Oui. Et le domicile avait été accepté directement – parce que, vu que si j'avais fait – donc, vu qu'il me fallait un domicile, l'agent de quartier a été là directement, acter et tout.

TA PEINE, ÇA A EU UN IMPACT PAR RAPPORT À... (- Dans ma vie ça a eu un énorme impact), OUI, ET PAR RAPPORT À TA RECHERCHE D'EMPLOI, DE FORMATION ?

Je n'ai pas encore su « tester » parce que c'est encore... (- ASSEZ RÉCENT... ?) Oui, mais je sais que c'est mis sur mon casier judiciaire « coups et blessures volontaires » même si, d'un côté, ça ne l'était pas, mais je ne vais pas commencer à... Et je sais que j'aurai dur certainement à trouver du travail quand même à propos de ça – et bon, ça a joué

beaucoup sur ma vie, ce qui fait que je me suis retrouvé en maladie. En fait, bon, mes maladies, c'est un problème d'alcoolémie, j'ai sombré dans l'alcool, je l'avoue, je le reconnais, je suis alcoolique, mais abstinent, je me soigne et tout - et la dépression qui va avec, une énorme dépression qui date, quand même. Suite notamment à mon enfant, parce que, bon, après la naissance de l'enfant. D'accord l'enfant ne portait pas mon nom parce que l'ex-mari devait faire le désaveu, mais la maman, au mois de février, (parce que le petit est né fin novembre), au mois de février m'a quitté, et comme l'enfant ne portait pas mon nom, elle a joué avec ça, elle m'a privé de le voir. Ce qui a joué beaucoup dans ma vie, plus le logement insalubre à {Ville} et tout, donc.

TOUTE UNE SÉRIE DE CHOSES EN MÊME TEMPS QUI TE SONT TOMBÉES DESSUS.

Oui voilà.

DONC TU N'AS PAS PRESTÉ LES HEURES DE TRAVAUX GÉNÉRAUX ?

Non, mais j'ai porté le bracelet à la place. Ce qui fait que j'ai fait trois mois de bracelet, donc dix mois moins trois mois, il reste sept mois où je suis en sursis, plus les deux ans de sursis qu'on a en plus donc voilà.

Les perspectives, pour Sam, c'est d'abord se reconstruire, puis tenter de se réapproprier une vie à son goût.

Moi, pour le moment, vu que je suis sur la mutuelle et que je suis en maladie, j'attends. Mais une fois que... Je crois que je vais reprendre en boulangerie malgré tout – refaire une bonne formation qui mène à l'emploi. Mais maintenant, c'est ce que je dis – bon, maintenant, ma maladie à soigner - et en plus je vais dire, la remise en logement – me sentir bien dans mon logement, ce qui est primordial. Régler un petit peu les petits problèmes que j'ai sur le côté et tout, mais après oui, je compte bien essayer de retrouver du travail. Et repasser par une formation, quitte. Dans le domaine de la boulangerie oui. (- *TU AS IDENTIFIÉ OÙ ?*) Non je dois la trouver. Il suffit de chercher via le FOREM, quitte à demander aussi, ce qu'on appelle un « PFI » je crois. (- David : Oui, le PFI c'est pour les chômeurs, ça tu peux.) Donc, et que le patron nous forme, et tout, à sa manière, ça je trouve que c'est très bon. Bon, ça dépend un peu sur quels patrons on tombe, ça dépend. De temps en temps, quitte à passer par là par après, s'il faut le faire je le ferai, mais je veux continuer dans le domaine de la boulangerie, ça, c'est sûr.

Plus d'un autre récit nous montre malheureusement la continuité (et le cumul) qui peut se trouver dans des trajectoires qu'on finit par décrire comme celles de « NEET » : la succession d'expériences multiples de désubjectivation.

Vouloir à tout prix intégrer sous l'étiquette commune « NEET » des vécus, des trajectoires et des expériences aussi diverses que celles des personnes rencontrées nous paraît être une violence supplémentaire, qui nierait aux personnes leurs capacités à la subjectivation en les enfermant dans une identité pré-construite, comme s'ils n'étaient pas aptes à se construire, se penser par eux-mêmes.

Dans plusieurs récits nous pouvons effectivement entendre des personnes qui se construisent une identité spécifique, dont elles ont parfaitement conscience et qui d'ailleurs revendiquent leur liberté à ne pas être « pareil », même si comme nous allons le constater, cette création de soi peut amener son lot de souffrances et de difficultés.

Ces parcours marqués par des événements « hors-normes » – être jeune mère, être victime d'une maladie grave, présenter des difficultés psychiatriques, ne pas pouvoir s'adapter à un système scolaire uniformisé/uniformisant – ont du mal à être pris en compte par les structures institutionnelles, incapables de souplesse et de créativité, et qui répètent à l'envi les mêmes schémas et fonctionnements, au risque de broyer des jeunes qu'on taxera alors de « mauvaise volonté »...

Des aides cadastrées pour des trajectoires singulières

La situation d'Elodie nous parle d'un problème de santé relativement grave qui l'a empêchée de poursuivre dans la voie professionnelle qui lui plaisait. Il semble que peu d'alternatives lui soient proposées, et de plus par un retournement de situation, elle se retrouve à devoir postuler pour un emploi qui a priori devrait également lui être interdit vu ses problèmes de santé.

« EST-CE QUE CE N'EST PAS UN MÉTIER QUE, NORMALEMENT, TU NE POURRAIS PAS FAIRE VU TES PROBLÈMES DE SANTÉ ? » « Oui, mais je n'ai pas le choix. Déjà, faire le ménage chez moi c'est horrible ; je suis cassée de partout, mais bon... »

**INTERVIEW D'Elodie, 20 ANS,
PAR LAURENCE WATILLON ET ISABELLE DUBOIS**

Nous rencontrons Elodie dans les bâtiments d'un service privé de l'Aide à la Jeunesse, service qui a un temps suivi Elodie dans sa mise en autonomie. Elle a encore des contacts réguliers avec ce service malgré qu'elle ait atteint la limite d'âge. Elodie co-habite actuellement dans la maison de sa mère avec son petit frère qui est autonome et l'aide parfois financièrement. Il s'agit d'un logement social : sa petite sœur et sa mère qui normalement sont également domiciliées là sont parties vivre ailleurs pour l'instant. Elodie est en conflit depuis longtemps avec sa maman, c'est d'ailleurs pour cela qu'elle a été mise en autonomie avant sa majorité. Elle avait de très bonnes relations avec sa grand-mère maternelle qui est maintenant décédée ; sa grand-mère avait en charge la tutelle de sa maman qui est déficiente mentalement. Actuellement la tutelle a été reprise par la tante d'Elodie, tante avec qui elle est en conflit. Elle a d'ailleurs reçu un avertissement de la part de cette tante qu'elle sera mise à la porte du lieu où elle vit (la maison de sa maman) à la mi-année. Si elle ne trouve pas de travail, avant cette échéance, qui lui permette d'assumer financièrement un logement, elle se retrouvera en situation de rue. Elodie a eu de graves problèmes de santé qui nécessitent qu'elle suive un traitement médicamenteux à vie. Actuellement, elle a arrêté son traitement faute de moyens financiers.

TU DISAIS QUE LA PUÉRICULTURE TE PLAISAIT, EN TOUT CAS QUE TU AVAIS PASSÉ UNE BONNE ANNÉE...

Elodie : Franchement oui, j'aimais bien apprendre sur les enfants, j'adore les enfants depuis que je suis toute petite donc ça passait très bien.

EST-CE QUE C'EST PARCE QUE TU AS ÉTÉ MALADE QUE TU AS DÛ CHANGER ?

J'ai eu de gros problèmes, j'ai failli mourir quatre fois ; j'ai fait une embolie pulmonaire et une trombo-phlébite. J'ai dû prendre du Sintron, arrêter le sport, arrêter les choses physiques. Donc les enfants, ce n'était plus possible. Je le faisais quand même, en noir, parce que ce n'était pas possible d'arrêter pour les enfants. Je faisais du babysitting sur le côté, mais sinon on m'a dit que continuer dans ce domaine-là, ça n'ira pas. En vente, c'était pareil parce que c'était huit heures debout, c'était assez « poussé ».

DONC, TOUT CE QUI EST MÉTIER UN PEU PHYSIQUE TU NE PEUX PAS LE FAIRE ?

Non.

Un peu plus tard, Elodie nous explique qu'elle doit aller au FOREM pour refaire son plan « Activa ». Elle nous dit également qu'elle a déjà entamé des démarches pour trouver du travail, ce qui est difficile sans qualification :

C'est dur de chercher un travail quand tu n'as pas vraiment beaucoup de qualifications.

A part femme de ménage ; j'ai été voir, et je suis sur une liste d'attente (- où ça ?) {dans une agence de titres-services}, c'est juste là-derrrière. Et je suis sur une liste d'attente parce qu'il y a trop de personnes qui veulent travailler comme titres-services femme de ménage.

EST-CE QUE CE N'EST PAS UN MÉTIER QUE, NORMALEMENT, TU NE POURRAIS PAS FAIRE VU TES PROBLÈMES DE SANTÉ ?

Oui, mais je n'ai pas le choix. Déjà, faire le ménage chez moi c'est horrible ; je suis cassée de partout, mais bon...

Il apparaît donc que le métier qu'Elodie aurait voulu faire, puéricultrice, lui est interdit par l'institution-école, mais qu'elle risque tout de même de se voir obligée de travailler dans un secteur tout aussi peu recommandé pour sa santé (si pas plus), poussée en cela par une série d'aléas qui paraissent être peu pris en compte par les institutions :

- Elodie va devoir quitter la maison de sa mère car celle-ci ne souhaite plus qu'elle habite là ;
- elle est par ailleurs suspendue de ses allocations de chômage, n'ayant pas répondu à des convocations qu'elle n'a pas reçues ;
- elle a entamé des démarches auprès du CPAS mais qui n'ont pas encore abouti, CPAS qu'elle avait déjà sollicité précédemment pour retrouver un logement et où il lui a été répondu : « Tu as deux solutions : soit tu retournes chez ta mère ou tu vas sous le pont de {Telle ville} ».

Sa priorité actuellement est donc de trouver du travail et un logement pour ne pas se retrouver à la rue, mettant pour cela entre parenthèses sa santé et ses souhaits de formation.

ET ÇA FAIT COMBIEN DE TEMPS QUE TU ES RETOURNÉE CHEZ TA MAMAN ?

Elodie : Au mois de juin ça fera un an.

ALORS ÇA FAIT PRESQUE UN AN QUE TU CHERCHES UN NOUVEL APPARTEMENT ?

Mais surtout un travail ou une formation, mais ce n'est pas facile. Il y avait une formation qui me plaisait beaucoup en infographie et il fallait que je me déplace {jusqu'à une grande ville}. Et sans moyens ou sans beaucoup de revenus ce n'est pas facile, parce que je n'avais que 400 euros par mois, enfin je n'ai déjà plus rien parce que je me suis faite rayée du chômage. Enfin je suis suspendue, je n'ai plus rien du tout, je me débrouille comme je peux et je me dis que le train il est quand même cher, donc ce n'est pas possible. Donc j'attends, je regarde, je cherche. Au FOREM j'ai beau regarder pour la vente, je ne trouve pas.

EST-CE QUE C'EST POUR UN TRAVAIL ?

Oui. Pour l'instant c'est plus le travail qui m'intéresserait, plus vite pour avoir l'argent...

Elodie nous dit elle-même qu'elle se sent « différente » :

Oui. Depuis toute petite ; je suis trop différente. Mais dans ma famille ils sont tous à lécher les bottes pour avoir tout ce qu'ils veulent, et moi je suis toujours la petite fille à se débrouiller, à faire comme je peux et ça ne plaît pas. (- QUI DIT CE QU'ELLE PENSE...) Voilà, aussi, ce qui ne plaît pas non plus.

Elle a conscience d'avoir une personnalité forte, même si elle est capable de faire des efforts pour « rentrer dans le rang », elle ne trouve néanmoins pas juste d'être jugée là-dessus.

AU NIVEAU DU FOREM J'AI L'IMPRESSIION DANS CE QUE TU DIS, DIS-MOI SI JE ME TROMPE, QU'EN FAIT, ON TE PROPOSE DES TRUCS, MAIS SANS T'ÉCOUTER, EST-CE QUE C'EST ÇA ?

C'est ça, oui. Déjà quand elle me regarde ; le premier rendez-vous que j'ai avec elle : « Ils vont chier avec toi, tu as l'air d'une fille à caractère ». Elle se fout de mon caractère, pour l'instant {ce qu'elle devrait faire} c'est me proposer ce que j'ai comme possibilité, et elle me juge sur mon caractère. On s'en fout de ça. Si je suis en formation je mettrai un peu de côté et puis voilà, c'est ce que j'ai fait, d'ailleurs.

TU ESTIMES QUE QUAND TU VAS EN FORMATION TU TE DIS : « JE ME METS UN PEU DE CÔTÉ » : EST-CE QUE CE N'EST PAS UN PEU COMME SI TU TE « FORÇAIS », ENTRE GUILLEMETS, À POUVOIR ÊTRE... ?

C'est un peu comme tout le monde. Je me vois différente des autres, donc, et j'essaye d'être comme les autres, on va dire ça ; parce qu'apparemment j'ai l'air d'être très différente.

TU ESSAYES DE TE FONDRE DANS LA MASSE, DANS LE MOULE, C'EST ÇA ?

Et ça s'est très bien passé. Je suis contente de moi.

Elodie nous relate également que lorsqu'elle se présente pour un emploi elle fait attention à enlever « tout ça » c'est-à-dire un piercing dans le sourcil et plusieurs boucles d'oreille que nous trouvons relativement discrets.

Alors qu'Elodie semble rencontrer des obstacles comme le jugement quant à son apparence et son caractère, et la non prise en compte de ses difficultés de santé, ses compétences et envies semblent, elles, être niées. Elle nous parle notamment du dessin, pour lequel elle a un grand intérêt et, semblerait-il, des capacités réelles.

DONC TU APPRENDS UN PEU PAR TOI-MÊME, SI JE COMPRENDS BIEN...

Oui, j'ai mon petit PC qui me sert très bien, j'ai pu me l'offrir avec mes allocations familiales, ça fait trois ans que je l'ai et il me sert assez bien. Je suis très très forte en dessin et donc ça m'aide aussi.

S'AGIT-IL DE DESSIN À LA MAIN ?

Oui. (...) Je tiens ça de ma mamy donc je ne peux pas perdre ce don-là. Elle faisait beaucoup de peinture, beaucoup de peinture, elle m'a appris les bases du dessin, donc il faut que ça fasse partie de mon métier, pour moi ce serait merveilleux.

ET ÇA, ÇA N'A JAMAIS ÉTÉ ENTENDU AU NIVEAU DU FOREM...

Non parce que pour eux il n'y a pas de débouché ; je ne pourrais pas travailler, enfin ce ne serait pas un métier « stable », on va dire ça, comme beaucoup le disent pour le moment.

Elodie nous dira qu'elle se retrouve plus ou moins dans l'appellation « NEET », mais en interrogeant la société sur ce qu'elle fait pour ces jeunes, pour les aider à ne plus être complètement « en-dehors ».

CETTE DÉNOMINATION, CETTE DÉFINITION DE « NI À L'ÉCOLE, NI EN FORMATION, NI À L'EMPLOI » ; EST-CE QUE, TOI, TU T'Y RETROUVES, QU'EST-CE QUE ÇA TE DIT CETTE FAÇON DE PRÉSENTER LES CHOSSES ?

Ça va... Et en plus ce que je constate c'est qu'il y a beaucoup de jeunes qui sont dans mon cas. Donc, c'est horrible de savoir qu'il n'y a pas beaucoup de personnes pour nous aider et qu'en général les parents sont, enfin dans mon cas et mes amies, ils ne sont pas très là pour nous, donc c'est dur. Avec le FOREM qui... Personnellement ça ne m'aide pas vraiment. Et quand tu ne connais pas grand chose de la vie, eh bien, tu dis : « À qui je pourrais demander ? ». Donc, on est un peu perdu.

Alors que le « projet », l'autonomie, la créativité sont des poncifs des politiques sociales, scolaires et de l'emploi, les extraits suivants nous permettent de constater que vouloir se construire/construire son projet de vie de manière inventive mais hors des cases prévues relève du parcours du combattant, voire de la mission impossible.

Magda, elle, rêve d'une société qui lui permettrait de vivre de manière différente, hors des sentiers battus.

Elle nous parle d'une école qui formate, alors qu'elle aurait voulu une école qui forme – à un métier, mais aussi à la vie. Pour un certain nombre de personnes que nous avons rencontrées comme pour Magda, une école de la vie (apprendre à s'assumer et à vivre seul ou presque) ne serait effectivement pas un luxe car, quand beaucoup de jeunes à 18 ans entament des études supérieures avec le soutien parental (financier et autre), eux, sont balancés dans les responsabilités de l'autonomie, voire les connaissent déjà depuis plusieurs années.

« Parce que bon, j'étais motivée mais on m'a découragé, je vois qu'en fait, je n'ai pas de place dans ce monde »

**INTERVIEW DE Magda, 20 ANS,
PAR LAURENCE WATILLON ET CAROLINE GARZÓN**

Nous retrouvons Magda à Bruxelles, dans les locaux de l'asbl qui lui a permis, peu de temps après la fin de sa scolarité, de prendre contact avec des horizons qu'elle ne connaissait pas. Elle va travailler de façon bénévole dans différents milieux, et pourra participer à une expédition au Népal. Cette expérience reste gravée en elle, et nous sentons qu'elle lui a beaucoup apporté, sur sa vision du monde, et sur sa vision des hommes. Magda arrive avec sa jeune chienne qu'elle vient de trouver sur Internet quelques temps plus tôt, et qui lui est une compagnie inestimable.

Nous décidons toutes les trois de laisser la chienne participer à l'entretien, elle fera office de gardienne de la porte et se montrera très douce et affectueuse – malgré son grand gabarit elle se fera oublier lors de l'entretien. Magda connaît les lieux, elle s'installe et sort un petit carnet dans lequel, nous dit-elle, elle a consigné quelques informations pour être sûre de ne rien oublier de dire lors de l'entretien. Elle est la seule jusqu'ici à avoir activement préparé cette rencontre, malgré qu'elle nous confirme qu'elle a accepté de participer à la recherche moins pour elle que parce que c'est la personne de contact qui lui en a parlé.

Magda ne nous fait pas sentir sa situation comme un échec : elle relève surtout d'une décision dans une société qui ne favorise pas les choix personnels.

Ayant effectué un parcours plus ou moins classique dans le sens où elle termine ses études, et pourrait les poursuivre, elle choisit de ne pas les poursuivre : elle a fait les classes artistiques et ce qu'elle sait des formations artistiques existantes ne lui laisse rien présager de bon. Elle embrasse l'idée que les études existantes sont « formatrices » dans le sens de formater à des choix pré-construits et non de former pour faire face aux possibles.

Elle nous expliquera que ce qu'elle retient de l'école, c'est surtout une uniformisation des pensées d'un côté et de l'autre un manque de contact avec la réalité : l'école devrait être une « formation à la vie » également or il lui semble qu'elle ne l'est pas du tout, au contraire, au sortir de l'école, alors qu'on se retrouve face à mille démarches, à découvrir le vivre seul – de façon générale, car ce ne fut pas le cas pour elle, puisqu'elle-même et son frère s'occupaient déjà d'eux-mêmes plus ou moins seuls – les jeunes se retrouvent sans soutien, et sans avoir été préparés à ce qui allait venir après l'école.

Si elle a pu s'accrocher à ce qu'elle aime réaliser, c'est notamment grâce au service où nous réalisons l'interview, c'est grâce à une bourse pour son projet, qu'elle peut aujourd'hui continuer à s'exercer chez elle, car elle a pu acheter le matériel qu'il lui fallait pour travailler : elle travaille le bois, principalement, pour créer des marionnettes articulées, et le matériel est assez volumineux.

Elle ne comprend pas pourquoi l'idée du travail n'est pas revue, elle nous dira, à peu de mots près, hors enregistrement : « Pourquoi, alors que certains veulent travailler et

d'autres pas, est-ce que tous doivent travailler ? Et si au moins il y avait du travail... Mais il n'y en a pas !... Le temps de travail devrait être à tout le moins revu pour que tout le monde puisse avoir du travail, ce n'est pas logique ».

Elle nous fait part d'une personne qui a travaillé comme cela dans le saisonnier, elle travaillait la moitié de l'année et pas l'autre moitié. Un peu comme ces pêcheurs qui travaillent en mer une partie de l'année et restent à terre l'autre partie de l'année ; l'idéal pour elle serait de pouvoir travailler une partie de l'année ou de la journée ou de la semaine, et l'autre de pouvoir monter ses créations, pour peut-être à terme en vivre tout à fait, mais même si ce n'est pas le cas, pouvoir faire les deux.

Dans l'immédiat donc, elle prépare sa collection de marionnettes d'un côté, elle projette pour l'instant de mettre en scène ses marionnettes dans une petite vidéo pour les faire connaître ; et de l'autre elle s'apprête à partir en France pour du travail saisonnier.

Magda a 20 ans.

AS-TU L'IMPRESSON QU'ON PASSE SANS TRANSITION DU CADRE DE L'ÉCOLE À « PLUS RIEN » ?

Magda : Déjà, moi, je trouve que ce serait bien en sixième secondaire et même avant qu'il y ait des stages. On dit que les jeunes n'ont pas d'expériences lorsqu'ils demandent du travail mais en sortant de l'école, on n'a pas d'expérience. C'est ça qui m'a un peu démotivée. L'école ne t'apprend rien, tu sors de là, tu ne sais pas te faire à manger, payer tes impôts... Tu ne sais rien faire et même, j'ai l'impression que plus tu y restes, plus tu deviens un mouton.

Y A-T-IL QUELQUE CHOSE QUE TU AIMERAIS PROPOSER AUX POUVOIRS PUBLICS ?

Là, j'abandonne ! Ben déjà, à 12 ans, on te demande déjà ce que tu veux faire comme métier dans des petits tests qu'on te fait faire ! Je trouve que ça devrait déjà être plutôt vers 18 ans. Et il faudrait aussi plus de cours sur d'autres choses comme apprendre à cuisiner, des trucs qui servent. Mais bon, je crois que ça n'arrivera jamais !

LÀ, TU PARLES PLUS D'ACQUÉRIR DES APTITUDES QUI NE SOIENT PAS UNIQUEMENT THÉORIQUES OU PROFESSIONNELLES MAIS QUELQUE CHOSE COMME « UNE ÉCOLE DE VIE », EST-CE QUE C'EST ÇA ?

Oui, c'est ça. Il y a plein de cours qui ne servent à rien, comme religion et morale et je trouve qu'on pourrait les remplacer par des cours qui apprennent à vivre. Ou un peu comme le projet de {le service citoyen où a lieu l'interview}, qu'il y ait des rencontres avec les handicapés, de sensibiliser aux gens...

QUELQUE CHOSE COMME « UNE OUVERTURE SUR LA DIVERSITÉ » ? PARCE QUE TOUT À L'HEURE, TU DISAIS QUE : « PLUS ON VA À L'ÉCOLE PLUS ON EST COMME UN MOUTON ». EST-CE QUE TU SUGGÈRES UNE OUVERTURE D'ESPRIT, DE CONSCIENCE ?

C'est ça. Et parce que s'occuper de ses papiers quand on sort de l'école, c'est déjà toute une vie. Au plus ça avance, au plus il y a de papiers.

Magda explique que dans ses études artistiques, elle a beaucoup travaillé, passé beaucoup de nuits blanches pour rendre ses projets. Elle ne souhaite donc pas poursuivre des études supérieures tout aussi épuisantes et qui ne lui apporteraient pas ce qu'elle recherche. Elle s'inscrit alors au chômage où les conseils donnés seront de postuler pour des postes de vendeuse qui ne l'intéressent absolument pas. Elle s'engage finalement dans un service citoyen dont elle a entendu parler.

EST-CE QU'ON T'A DIRECTEMENT PARLÉ {DU SERVICE CITOYEN OÙ NOUS SOMMES} ?

Mais ça a mis deux ou trois mois quand même, que je ne faisais rien quoi. Que je ne faisais rien mais ça me faisait du bien. Enfin par rapport à toutes mes nuits blanches que j'ai passées, c'est quand même un soulagement quoi. Donc j'ai été à {ce service citoyen}. J'ai cherché quand même de l'emploi, parce que j'étais au chômage. Et eux, par rapport à mes études artistiques, forcément je « ne peux pas trouver du travail en artistique ». Donc c'est un peu comme si j'avais fait ça pour rien, et donc ils m'avaient

dit de faire ça en vendeuse, vendre des vêtements. Et je ne pouvais faire que ça ou caissière. Enfin, des trucs qui ne m'intéressent pas du tout. Donc voilà, j'ai postulé, et j'ai eu des réponses négatives, et de toute façon je n'ai pas le look pour faire ça. Enfin je sais très bien qu'il ne faut pas rêver non plus ; eux ils prennent des personnes qui mettent des talons, qui s'habillent comme ça et qui se maquillent, qui se lissent les cheveux. Moi je n'ai rien avoir avec tout ça donc j'ai abandonné quoi. J'ai abandonné...

[...] Moi je trouve que depuis qu'on a 3 ans on est obligé d'aller à l'école, se lever du matin au soir, et finalement on n'a plus de vie à côté. Enfin, à part avoir ses amis d'école, je veux dire qu'il n'y a plus vraiment de vie. Moi, c'est pour ça que j'avais besoin de souffler. [...] Et voilà, {le service citoyen}, de un, ça m'a donné de l'occupation, et j'ai rencontré des gens. J'ai travaillé pour faire plaisir à des gens et pas que pour l'argent. Et voilà, moi ça, ça me convient.

On entend bien que ce qui intéresse Magda c'est la rencontre, l'échange, l'entraide et pas une question financière. Elle souhaiterait pouvoir vivre de son art, où à tout le moins avoir un métier « intermittent » qui lui permette de continuer à pratiquer ce qu'elle aime. Elle rêve d'une vie modeste, mais elle se sent bridée par une société qui l'empêche de vivre cela malgré (à cause ?) d'une vision plutôt frugale de la vie, à l'antipode du « rêve consumériste ».

Et justement, moi je voulais trouver une alternative, parce que bon, moi j'aime bien surtout voyager, je n'ai pas envie de pourrir ici. Et donc je m'étais dit que je voulais genre louer un petit terrain et mettre une caravane ou un chalet dessus. Et je me suis rendue compte qu'en fait on ne peut pas, on ne peut pas en Belgique. **En fait la vie est ainsi faite que les gens qui veulent se débrouiller avec un peu moins de moyens, eh bien, on ne peut pas.**

EST-CE QUE TU ES ENCORE AU CPAS, COMMENT ÇA SE PASSE AVEC EUX ?

Non, je suis au chômage. Mais moi j'aimerais bien trouver un travail, mais un travail qui me plait quoi, c'est tout. Je n'ai pas envie de faire quelque chose qui me fait chier et qui me rend malheureuse toute ma vie. Après, ça ne me dérange pas d'être caissière un an ou deux pour mettre de l'argent de côté tout ça.

EST-CE QUE L'IDÉE C'EST QUE TU PUISSES TROUVER UN TRAVAIL À MI-TEMPS QUI TE PERMETTE D'AVOIR LA POSSIBILITÉ DE TRAVAILLER POUR TOI ÉGALEMENT ?

Oui, voilà c'est ça. Et puis même, moi je m'étais dit si je vis dans une caravane ou dans un chalet, après c'est à moi, le loyer je ne paye que la location, et donc voilà. Parce que bon, c'est bien beau de travailler du matin au soir pour 1200 euros, pour payer un loyer qui est de 500, voire 600 euros, qui est tout petit, et voilà, tu finis, tu n'as rien à la fin du mois. Ce n'est pas très chouette quoi.

[...] En fait, on est des esclaves libres. Franchement, on est des esclaves libres. On ne s'en rend pas compte mais on n'est vraiment pas libre du tout.

EST-CE QUE TU AS CONTACTÉ OU ÉTÉ CONTACTÉE PAR L'ONEM DIRECTEMENT ?

J'ai déjà été contactée. C'est pour ça qu'il faut que je fasse mon travail saisonnier. Il faut que je travaille pour qu'on me foute la paix, qu'on ne me fasse pas chier. Parce que bon, j'étais motivée mais on m'a découragée, je vois qu'en fait, je n'ai pas de place dans ce monde.

Cette dernière phrase de Magda sonne durement et pourtant elle paraît pertinente au regard de l'impossibilité de Magda de mettre en route son projet qui ne paraît pas si extravagant et pour lequel elle est prête à voyager, à se loger humblement et à accepter de travailler dans un domaine physiquement éprouvant.

SI TU TROUVES UN JOB SAISONNIER LÀ-BAS {EN FRANCE}, ET DE FAÇON GÉNÉRALE, EST-CE QUE,

FONDAMENTALEMENT, ÇA T'EMBÊTERAIT D'ALLER TRAVAILLER AILLEURS ?

Ha non, moi ça me plairait ; au moins je verrais d'autres gens, une autre mentalité ; ça fait toujours du bien de changer un peu. Et puis voilà, je serais devant mon champ.

[...] Oui, mais bon, je ne suis pas obligée, si je gagne de l'argent de tout dépenser, d'avoir un loyer super cher et de travailler du matin au soir. Je ne veux pas être dans l'optique de travailler plus, pour dépenser plus et au final à la fin du mois, n'avoir plus rien dans la poche. Je veux juste de quoi voyager, c'est tout. Et ce que j'aurais vraiment voulu faire, mais bon, il faut un camion, tout ça... Mais c'est voyager et faire des spectacles de marionnettes. Et voilà, les gens me donneraient un peu d'argent pour ça, pour le spectacle.

Zia⁶⁰ nous parle également d'une volonté de vivre « sa » vie quitte à prendre certains risques et à être en marge. Elle a vécu l'école comme uniformisante, voire même comme une école qui « casse ». Elle savait ce qu'elle voulait faire – la coiffure – mais elle vivait cela différemment de l'enseignement classique distillé par ses professeurs, ce qui n'a pas été facile.

Zia : J'étais tellement bien formée à force d'avoir voyagé, d'y avoir mis du cœur et toute mon âme et de ne pas m'être laissée abattre par ces profs qui essayaient de m'écraser ; parce que j'étais différente, parce que j'avais des techniques nouvelles, que j'avais un look un peu barré. Et que c'est clair qu'à la base avant d'aimer faire du glamour, du classique, je suis directement partie dans des folies expressives de l'art. Donc évidemment, dès que le prof est classique, il écrase, il n'est pas d'accord, ça ne va pas, il te saque quoi. Mais heureusement j'étais assez douée, j'ai eu beaucoup de chance quoi. Donc après j'ai travaillé, j'ai travaillé beaucoup en coiffure.

Elle estime qu'on ne prend pas suffisamment en compte la diversité des façons de fonctionner des jeunes dans le système scolaire, et que seuls ceux qui ont suffisamment de force et de caractère peuvent s'en sortir lorsque le système ne leur convient pas :

Commencer par l'enseignement et les cadres des jeunes et revoir la façon dont on apprend. Il n'y a pas une intelligence sur terre, il y en a des milliers, et il y a plein de façons de faire. Et c'est ça, je crois, qui résume le tout de ce qui a été problème dans ma vie. [...] C'est qu'on est fait, vraiment conditionné, pour suivre un rang, et **dès qu'on sort de ce rang-là, eh bien, on est directement mis de côté**. Enfin, on a moins d'outils pour évoluer avec les autres.

[...] Je trouve que mon parcours était bien ; je ne le rechangerais pas. Parce que chaque fois j'ai su sortir de ce rail pour ne pas mourir intérieurement, pour ne pas rentrer tous les soirs en pleurant. Parce que j'ai d'autres copines, elles ne sont pas sorties du rail, vous les verriez maintenant, franchement. Moi je suis contente d'avoir {dit} : « Pas d'accord, il y aura des solutions ailleurs. Pas d'accord, va voir ailleurs ». Et au fait ça m'a permis d'être... Je ne sais pas, oui, non c'est chouette c'est un beau parcours quoi. C'est pour ça que ce serait bien qu'il y ait des cadres, revenir au principe de maîtres. Je veux dire comme l'apprentissage mais encore plus développé pour les gens qui en ont besoin ; et des structures pour les gens qui ont besoin de structures, et puis voilà.

Zia s'est battue à l'école pour pouvoir faire ce qu'elle voulait et comme elle le voulait, et elle se bat encore actuellement pour essayer de trouver sa voie. Elle nous dit néanmoins que l'étiquette de chômeur est difficile à porter pour elle :

60 La rencontre avec Zia sera présentée plus loin dans cette partie.

Donc j'ai un parcours un peu particulier et voilà, chômage. J'ai essayé de trouver des choses pour m'occuper. J'ai essayé mais je ne suis pas bien. Je n'ai jamais été aussi mal de toute ma vie à l'intérieur.

PAR RAPPORT AU FAIT D'ÊTRE AU CHÔMAGE ?

Oui. À cause de l'étiquette, du rapport des autres. (- *LE REGARD QUE LES AUTRES PORTENT ?*)

Oui. Je suis quelqu'un de fort mais, malgré tout, après neuf mois ça devient... J'en ai marre quoi.

EST-CE QUE CE SONT LES GENS DE TON ENTOURAGE QUI FONT DES RÉFLEXIONS OU C'EST TOI QUI... ?

Non, je ne pense pas que c'est moi qui focalise, non, non, non, ce sont des réflexions. Et puis alors quand je dis : « voilà j'ai envie de chercher, etc. J'ai un futur projet »...

[...] Mais j'ai vraiment dû me défendre, je dis : « J'ai envie de chercher qui je suis, d'où je viens ». J'ai eu une relation de cinq ans qui a cassé, je me reconstruis aussi. Et ce que je veux, et ce que je ne veux plus, et ne plus retourner dans des schémas d'esclavagisme, je trouve, oui, vraiment. Et même les potes, les bons potes de cœur.. Et je dis : « Je ne veux plus » {et ils me disent :} « Eh bien, reprends un mi-temps. » ; {mais je dis :} « Quoi, pour gagner la même chose ? », et au final {ils me disent :} « Quelle façon de réfléchir.. ». Mais je dis : « Hé les gars, j'ai travaillé dix ans. J'ai travaillé quasi du bénévolat, j'étais apprentie, j'avais des rôles d'ouvrière et j'étais payée 200 euros par mois ». Enfin, je fais : « Ça va les gars, vous ne me le faites pas, c'est bon ».

[...] Même par exemple le type du café en bas qui sert. Je remonte un jour : « Et quoi, Zia on glande ? ». Oui, c'est des petites réflexions tout le temps, de la jalousie déplacée ; ils travaillent pour nous, c'est eux qui nous payent.

EST-CE QUE C'EST LE DISCOURS QUI... ?

Oui. On y croit tous.

Elle se situe donc à un moment où elle sait pourquoi elle a voulu sortir d'un système qui finissait par « la faire mourir » :

Voilà. Donc c'est, encore une fois, je suis restée dans ce rail jusqu'au dernier moment, et donc métro, boulot, dodo, etc. Cette manière qu'on m'exploite, et vraiment avec du courage : « Je n'ai pas le choix, je le fais, et puis j'aime bien, il faut quand même bien faire quelque chose de sa vie ». Et puis un jour, je me suis réveillée, et je me suis dit : « Ce n'est pas possible, je vais mourir ».

Elle en arrive tout de même parfois à douter et à se demander si elle ne devrait pas retourner dans un circuit « classique », voyant même le fait de retourner bosser dans un salon de coiffure comme une solution de facilité :

Mais je ne serai plus là comme je suis maintenant à tout le temps me dire : « Bon, aller, est-ce que je vais aller rechercher du boulot ? Ce serait plus facile quand même, du boulot, les gens me foutront la paix, j'aurai plus facile à manger, j'aurai plus facile à faire la fête ». Et puis après je me dis : « Mais non, c'est encore reperdre courage ça, c'est encore retomber de nouveau dans le schéma. C'est parce que c'est la facilité que tu emploies ». Donc, je me dis rester au chômage, et puis ça dure un petit temps, et puis c'est (re-)de nouveau. Et c'est tout le temps ce balancier et puis : « Est-ce que je le fais ? ». Et puis il faut savoir se lever tout seul aussi, ce n'est pas évident. Enfin voilà, c'est une histoire sans fin, c'est un peu épuisant.

DE CE QUE TU VIENS DE DIRE LÀ, EST-CE QU'ON POURRAIT DIRE QUE « LE BOULOT, C'EST LA FACILITÉ » POUR TOI ?

Oui et non. Une forme de facilité de retomber. C'est plus dur pour moi d'aller travailler dans des cadres atroces comme ils sont là, mais peut-être plus facile à certains moments,

que de subir l'injustice des gens, de se dire qu'on va prendre du temps pour ça, prendre le temps de recréer un nouveau truc, de réfléchir, de travailler sur soi, de dépasser ses peurs. Enfin, la société ne permet pas tellement ce genre de chose, et ils sont très vite montrés du doigt. Donc oui et non ; c'est plus facile d'un côté et dur à la fois, et pareil de l'autre. Mais du coup, les balances, c'est tout le temps. Et alors ça rend un peu fou tout ça. Donc, le truc, c'est de trouver des solutions dans le développement du travail.

Et pourtant, Zia ne manque pas d'idées, de projets, d'envies, d'expériences et d'expertises, de formation, ni de lucidité (ses points forts et ses faiblesses qu'elle identifie sans complaisance) pour l'avenir, et elle a même encore, malgré une vision en partie désenchantée du monde, l'enthousiasme et la volonté de mener à bien « son » projet.

Donc, de nouveau, c'est de trouver une autre solution. Et j'espère que le temps qu'il me faudra sera accordé, que je trouverai le courage, que je trouverai les gens, que je trouverai les bâtiments. Mais il y a moyen... Quand on veut on peut. Après ce sera vraiment le premier gros projet personnel où je vais vraiment, j'espère, aboutir à quelque chose.

Julie a également la volonté et l'espoir de lancer une « affaire ». Comme Zia, c'est un projet à plusieurs, avec son amie, où l'on peut s'appuyer sur des complémentarités pour y arriver. L'avancée du projet est un peu en stand-by, vu que Julie et son amie sont toutes les deux mamans de petits bébés. Le statut de mère, comme l'explique Julie ne facilite pas la vie professionnelle et encore moins le parcours scolaire, Julie ayant eu sa première fille à l'âge de 16 ans.

« On doit même se cacher d'avoir des enfants, moi sur mon C.V., j'avais mis : « Célibataire, trois enfants ». Eh bien, à l'ONEM, on me l'a fait enlever. On me l'a fait barrer. « Non, vous ne pouvez pas dire que vous avez trois enfants et que vous cherchez de l'emploi ». »

**INTERVIEW DE Julie, 31 ANS,
PAR ISABELLE DUBOIS ET JÉRÔME PETIT**

Julie est une maman heureuse. Elle nous accueille dans son appartement au moment de la sieste de ses deux jeunes enfants qui vont nous rejoindre pour le goûter au cours de la rencontre ; son compagnon prendra également part à une partie de l'interview.

Julie a également une adolescente de 16 ans qui est à l'école. Julie explique qu'elle est actuellement au chômage et qu'elle a jusqu'ici toujours suivi un projet de formation ou un engagement quelconque. Ces expériences de formation ont du être menées dans des conditions parfois complexes étant donné sa situation de maman et ses besoins financiers pour subvenir à son autonomie. Dans son parcours, Julie a régulièrement travaillé mais jamais dans le cadre d'un contrat de travail officiel. Aujourd'hui, suite à l'obtention d'un accès à la profession, elle a un projet d'ouverture d'un établissement HORECA avec sa meilleure amie. Ce projet s'articule sur la volonté d'offrir un lieu thématique et de qualité à destination, entre autres, des mamans avec des enfants à bas âge et des familles. Elle relève néanmoins que la possibilité de mener à bien ce projet nécessite des ressources qui ne sont pas simples à mobiliser, principalement au niveau financier. Julie relève que sa situation n'est pas dramatique mais souligne également que son compagnon vient d'échouer au chômage après plusieurs années de travail dans le secteur de la construction et qu'il dispose d'un autre pied-à-terre pour bénéficier d'allocations complètes. Cette situation perdure suite au fait que la formation qu'il souhaiterait suivre pour relancer sa carrière nécessite qu'il soit chômeur de plus d'un an.

Julie : Et au moment où j'ai voulu démarrer dans mon projet, j'ai eu l'âge, et l'envie aussi d'avoir des enfants, et finalement, ça s'est fait...

J'ai fait tout trop tôt et tout trop tard, finalement, je n'ai pas eu vraiment... de juste milieu.

EST-CE QUE ÇA VEUT DIRE QU'UN PARCOURS, JUSTEMENT, QUI EST PEUT-ÊTRE « HORS NORMES » ENTRE GUILLEMETS, EST, DU COUP, DIFFICILE PARCE QU'IL S'AGIT DE CHOIX DIFFÉRENTS DES CHOIX NORMATIFS DE LA SOCIÉTÉ ?

Oui. Ha ! Si on veut être un peu en décalage de la société c'est tout de suite plus compliqué, évidemment... Et j'ai envie de travailler dans quelque chose qui me plaît. Je n'ai pas envie de me lever le matin et de me dire : « Ho ! Je *dois* aller travailler ! », parce que j'ai en fait « *Envie* d'aller travailler ! ».

Sa grossesse à 16 ans et son choix de garder son bébé ont été très mal vus par ses parents. A 18 ans, elle fait donc le choix de vivre seule, en menant de front ses études, la gestion quotidienne de l'autonomie et sa fille de deux ans.

ET, APRÈS LA GROSSESSE, QUELLES ÉTUDES AS-TU REPRIS ?

L'horticulture. Ça, ça m'a plu. J'ai toujours été fort nature, j'aime bien jardiner.

[...] J'ai foiré ma sixième. C'était vraiment très dur, c'était très scientifique comme études, et... J'aurais voulu, mais je n'ai plus le courage de recommencer la sixième. Sincèrement, j'aurais bien aimé avoir un diplôme là-dedans, et de travailler là-dedans, mais [...] je n'ai plus le courage de me retrouver sur un banc d'école.

En fait après ma cinquième ratée, j'ai fait les deux formations en informatique, une formation d'un an et une formation de six mois. Et puis je suis restée six mois sans rien faire, quand même. Je suis restée une fois six mois sans rien faire. Et puis après, j'ai décidé de reprendre cinquième et sixième secondaires technique de qualification dans mon ancienne école d'horticulture : j'avais 25 ans à ce moment-là. C'était hard. Parce que je passais mes journées à l'école et mes nuits à étudier, en comptant que j'avais la grande, qui n'était pas encore grande à ce moment-là... Et j'étais toute seule aussi. Et je râle vraiment de ne pas avoir fini ma sixième secondaire – si, je l'ai finie mais je n'ai pas réussi. J'ai raté des examens et je n'ai pas été reprise dans les examens de repêchage, parce que j'ai raté trop d'examen. J'avais déjà fini mon TFE. Mais voilà, c'est de ma faute si j'ai foiré... Et j'ai vraiment eu beaucoup de difficultés à étudier...

Julie s'attribue en grande partie le fait de ne pas avoir obtenu son diplôme de secondaire. Pourtant, on peut constater comme pour d'autres que ses choix de vie atypiques mais qu'elle assume ne sont pas facilités par le monde extérieur de manière générale.

Le regard et le jugement du « tout venant » sont difficiles à supporter.

J'ai souvent été interpellée dans la rue, on m'a souvent « lynchée ». On peut dire lynchée parce qu'il ne faut pas oublier que c'était il y a quinze ans ! Ce n'est plus... Maintenant, les gens acceptent plus facilement, mais j'ai vraiment dû mener une bataille pour... Pour arriver à quelque chose de convenable et ne pas souffrir à chaque fois que je sortais avec mon enfant dans la rue...

Et les filets de protection ne sont pas toujours aidant. Elle vivra une expérience dramatique qui l'obligera à faire appel à diverses institutions pour tenter de protéger sa fille, ce qui se retournera contre elle et manquera de peu que l'éducation de sa fille ne lui soit retirée.

Et, finalement, ça s'est retourné contre moi cette situation, parce qu'on a fait une enquête sociale et on a finalement essayé de prendre ma fille... Parce que ma mère n'a pas été soutenante non plus. Et donc, l'un dans l'autre, j'ai retiré ma plainte {au pénal}. Parce que j'étais... Ça a été beaucoup trop loin, et j'étais seule et je n'étais pas capable de... Trop de pression, je n'étais pas capable d'assumer tout ça, toute seule, à l'âge que

j'avais. J'avais 18 ans, je venais à peine de... allez, 19 ans, ça faisait un an que j'habitais toute seule, ma fille devait avoir 3 ans et demi.

[...] DANS CETTE SITUATION, À L'ÉPOQUE, AS-TU L'IMPRESSION D'AVOIR EU DES DIFFICULTÉS À ÊTRE ENTENDUE ; QUE LES CHOIX QUE TU AVAIS POSÉS NE POUVAIENT PAS ÊTRE SOUTENUS PAR LA SOCIÉTÉ ?

Oui. C'est ça. C'est clairement ça. J'étais clairement cataloguée, j'avais une étiquette. D'abord de mauvaise mère, parce que à 15 ans, quand on a un enfant, on est forcément une mauvaise mère, avec un appartement de jeune, avec des fréquentations de jeune, dans un milieu de jeune, dans le milieu des sorties aussi, parce que c'est le milieu que j'investissais pour faire quelque chose...

Julie estime néanmoins que sa force lui vient en partie du fait de s'être construite « contre » (sa famille, le regard de la société et des institutions).

Comme je n'ai pas fait de grandes études ils... Mes parents avaient énormément d'ambition pour moi, et je n'ai pas répondu présente aux attentes de mes parents... Donc j'ai été plus que... Plus qu'une merde on va dire. Alors voilà. Du soutien, je n'en ai pas vraiment eu, mais c'est ce qui m'a donné ma force. À force de me dire : « Tu n'es pas capable de le faire, tu ne va pas y arriver », j'ai tapé des poings sur la table et j'ai dit : « Vous êtes cons, parce que je sais que je vais y arriver », c'est pour ça que j'ai réussi. Par ma volonté. Par mon esprit contradictoire en fait, je crois... Lentement, mais sûrement.

ET AU NIVEAU DU CPAS...

Non, ça n'a pas été facile.

EST-CE QUE TU AS DÛ TE BATTRE POUR FAIRE VALOIR TES DROITS ?

Oui, quand même, oui. Franchement. Et puis ma mère a essayé de me mettre des bâtons dans les roues, elle a essayé de faire en sorte que je n'aie pas l'aide sociale, que je sois dans la merde.

Parce que ce n'était pas assez valorisant et que, vraiment, dire que sa fille était au CPAS, pour elle, c'était une honte quoi ! Alors que, finalement, pour moi, c'était quelque part une réussite et l'indépendance étant donné que j'avais un enfant, ce n'était plus possible de s'imposer chez ses parents. Et ça n'allait plus du tout avec mes parents.

Je ne sais pas si vous voyez le CPAS {de tel lieu}, mais moi, c'était là que je devais aller chercher tous les mois, mon CPAS, me présenter à des rendez-vous, parce qu'ils font des contrôles, le CPAS. Et, c'est un milieu toxicomane et de gens de la rue, parce que c'est les aides urgentes, et si je n'ai rien contre ces gens-là, moi, je devais y aller avec ma fille, et c'était quand même un peu... Et il faut prouver, ils font des enquêtes sur les parents, la famille ; pour avoir les cautions il faut d'abord trouver l'appartement, puis le propriétaire qui veut bien signer un papier disant qu'il veut bien que ce soit le CPAS qui donne la caution... C'est tout un truc aussi quoi ! Parce qu'un propriétaire qui signe un papier disant que c'est le CPAS qui verse les cautions, donc, il sait que vous êtes au CPAS, et en plus, vous avez 18 ans, et en plus vous avez un enfant... Et qu'en plus vous êtes étudiante ! Ce n'est pas ce qu'il y a de plus simple.

ET DONC, POUR TOI, LE CPAS C'ÉTAIT UN ORGANISME FINANCIER, CONTRÔLANT. CE N'EST PAS UN ORGANISME AU NIVEAU SOCIAL, AU NIVEAU ÉCOUTE...

Ha non ça... Mais c'était mon seul choix. Sur base de ma quatrième secondaire réussie, après, j'ai pu avoir le chômage avec le stage d'attente.

Certains services ont pourtant été aidant, notamment le planning familial qui l'a accompagnée pour sa grossesse et dans lequel elle aura l'occasion de retourner régulièrement.

Le planning, oui. J'ai toujours été suivie par le planning familial, où là, ils étaient vraiment bien.

[...] J'y vais toujours. Ma fille a 15 ans... Donc ça fait seize ans que je vais. Ma fille y va aussi, c'est là que je l'emmène, et c'est là que j'ai été suivie pour mes deux autres grossesses.

L'école secondaire dans laquelle elle passera sa grossesse sera également plutôt soutenante.

EST-CE QUE L'ÉCOLE ÉTAIT COMPRÉHENSIVE ?

Oui, là oui. J'allais à l'école enceinte jusqu'au cou, avec mes pieds sur le banc parce qu'ils gonflaient, mais mes profs étaient plutôt sympas, oui. Au niveau des profs en horticulture, ils étaient plutôt chouettes. Mais mis à part à l'école, c'est vraiment difficile d'être enceinte à 16 ans...

Actuellement, elle constate que même à 30 ans, le fait d'avoir des enfants n'est pas nécessairement bien vu, et est plus souvent un frein dans un parcours de formation ou de recherche d'emploi.

Le frein... ? C'est les enfants, en fait, le frein.

DANS LE CADRE DE LA FORMATION, PEUT-ON « EXPLIQUER » QU'IL Y A CETTE DIMENSION DES ENFANTS À PRENDRE EN COMPTE ?

Pas à l'ONEM...

ET EN FORMATION OU DANS LES ÉTUDES – EST-CE QUE TU PEUX ARRIVER EN RETARD OU LOUPER UN COURS PARCE QUE TU AS DES ENFANTS ?

Ça dépend des gens sur qui vous tombez. (- ÇA DÉPEND DES PROFS OU DES ORGANISMES, DES INSTITUTIONS ?) Des profs. (- C'EST PLUS PERSONNEL ?) Oui, c'est à l'appréciation du prof, quand même.

Le dernier prof n'aimait pas les enfants, et j'étais enceinte : donc lui, il ne m'aimait doublement pas. Je me suis absentée quelques fois, mais j'ai fait en sorte de réussir. Il voulait me « mofler », mais j'ai fait en sorte de réussir. C'était un petit combat.

Certaines institutions poussent le raisonnement de recherche jusqu'à l'absurde, ou au mensonge, en niant la réalité de la société et la réalité vécue par la personne.

TOUTE UNE SÉRIE D'ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ SONT PRÉVUS POUR LA RECHERCHE DE FORMATIONS ET D'EMPLOIS – EST-CE QU'ILS TIENNENT COMPTE DU PARAMÈTRE ENFANT ?

Pas du tout [...]. Pendant ma grossesse, je suis restée quelques semaines sur la mutuelle, et je suis passée ensuite sur le congé de maternité, mais avant ça, je suis restée quatre mois en injustifié – puisque je devais rechercher de l'emploi en étant enceinte, je devais chercher de l'emploi. Et c'est pour ça que j'ai eu un contrat avec l'ONEM. Parce que sinon, je cherchais de l'emploi, sans avoir de contrat {avec l'ONEM}, sans obligation, parce que je savais qu'il fallait que je cherche de l'emploi et que je ne peux pas « profiter du chômage » comme ça, c'est un fait. Et j'ai dû signer le contrat parce que de mes quatre mois à mes sept mois et demi de grossesse, parce que je cherchais de l'emploi mais je n'avais pas de preuves. Parce que je ne sais pas si, en étant enceinte, c'est bien de chercher de l'emploi. Quand on est enceinte, on envoie des C.V. et tout ça, mais quand on vient se présenter, c'est tout de suite moins bien vu, surtout dans l'HORECA. Et je disais à la femme que j'étais enceinte – et ça se voyait que j'étais enceinte : « Ha oui, mais je suis désolée, il faut chercher de l'emploi, vous êtes payée pour », et donc je disais : « Ben oui, ben je n'ai pas cherché d'emploi », « Ha oui, mais allez, hop « contrat » ». (- Son compagnon : ça, tu ne le savais pas au départ, sinon, tu aurais pu autant envoyer des C.V. et dire : « Je me présente » !...) Oui, ça m'aurait mise dans une drôle de situation, je n'aurais pas été à l'aise de faire ça, parce que... (- Son compagnon : Toi, tu t'es dit, c'est absurde d'essayer de chercher de l'emploi parce que...) c'est complètement absurde. Sinon, on peut passer sur la mutuelle, mais pour passer sur la mutuelle, il faut un problème de santé. Et être enceinte, ce n'est pas un

problème de santé jusqu'à preuve du contraire !

[...] On doit même se cacher d'avoir des enfants, moi sur mon C.V., j'avais mis : « Célibataire, trois enfants ». Eh bien, à l'ONEM, on me l'a fait enlever. On me l'a fait barrer. « Non, vous ne pouvez pas dire que vous avez trois enfants et que vous cherchez de l'emploi ».

Et... Alors, je me demande s'ils ne forcent pas à mentir. Je ne trouve pas ça normal. Parce que de toute façon, le patron, quand vous l'avez en entretien... Alors quoi ? vous dites quoi ? « Non » ? « Non, parce que l'ONEM m'a dit de ne pas le dire, alors je ne le dis pas » c'est ça ?

Julie, après ce qu'elle a vécu avec sa fille aînée, a du mal à faire confiance et elle ne souhaite pas que ses filles soient gardées par quelqu'un d'autre tant qu'elles ne sont pas en âge de parler. Elle soulève que faire le choix d'avoir des enfants devient alors une contrainte.

Je trouve que toutes les mères devraient avoir le droit au moins la première année avec leurs enfants. Maintenant, bien sûr, dans une situation où l'homme peut subvenir aux besoins du couple, c'est vraiment bien... Mais dans le cas où l'homme n'est pas présent, où les mères sont déjà toutes seules... ça devient une contrainte d'avoir des enfants.

Les contraintes qui ont été les siennes en tant que jeune maman :

- l'impossibilité de faire une pause pour s'occuper de son bébé (« Moi je suis fort pour l'allaitement, mais je comprends bien, les personnes qui mettent leurs enfants à la crèche, moi, j'en ai souffert, de devoir arrêter d'allaiter pour... Et recommencer l'école ; puisque c'était une obligation apparemment de devoir continuer l'école, je devais quand même continuer l'école. ») ;
- la gestion de front de l'autonomie, des études, de sa fille et des petits boulots qui permettent de (sur)vivre - mais qui ne peuvent être valorisés dans un C.V. (« J'ai de « l'expérience », oui, mais je n'ai jamais « travaillé » dans l'HORECA. C'est ça qu'ils demandent au niveau de l'emploi : « Quel était votre dernier patron ? », « Ben non, je n'ai jamais eu de contrat de travail dans l'HORECA », donc {je réponds} 'non' ») ;

sont autant de difficultés qui font dire à Julie :

Je pense qu'il ne faut pas trop traîner dans les études non plus. Moi, dans mon parcours, c'est ce que je ressens, j'ai tellement traîné dans mes études que, maintenant, il est tard, et que je n'ai jamais travaillé, et que c'est un truc qui joue contre moi, maintenant, de ne jamais avoir travaillé, maintenant, à trente... et un ans.

Ne pas avoir d'expérience qui puisse être valorisée sur ton C.V., c'est quelque chose qui se retourne contre toi, aujourd'hui.

Oui, avoir un C.V. d'une personne de 31 ans qui n'a jamais travaillé, c'est bizarre.

ÇA VEUX DIRE QUE TOUTE CETTE EXPÉRIENCE QUE TU AS, Y COMPRIS DANS DU TRAVAIL QUI N'ÉTAIT PAS DÉCLARÉ N'EST PAS VALORISABLE, EST-CE QUE C'EST ÇA ? MAIS CE N'EST PAS POUR ÇA QUE TU N'AS « RIEN FAIT » JUSQUE LÀ...

Oui, mais aux yeux d'un patron... Ça n'a pas de « valeur » quelque part.

Julie, autonome et responsable d'elle-même et de sa fille depuis ses 16 ans, en possession d'un diplôme dans l'HORECA et d'un accès à la profession, ayant une expérience diversifiée dans le monde professionnel et avec également un passage par le bénévolat, estime avoir un CV qui n'a pas de valeur...

Le parcours de Donovan est relativement différent de ceux de Julie, Zia, Magda et Elodie, il nous montre pourtant de la même manière la difficulté que peut rencontrer un jeune dans la construction de sa vie lorsqu'il ne « rentre » pas dans une case prévue par le système et à quel point la trajectoire de vie peut alors devenir chaotique, sans que cela puisse être imputé à l'un ou l'autre professionnel, mais par un « jeu » de ping-pong ou de ballottage institutionnel.

« Et là je vais leur dire : « Oui, voilà maintenant, moi, ce qui me plaît. On peut annuler ce que je {voulais} faire comme formation {avant}, maintenant j'aimerais bien faire une formation en HORECA ». Donc pas trop loin de chez moi non plus, pas trop loin d'ici, comme à la régie de quartier »

**INTERVIEW DE Donovan, 22 ANS,
PAR LAURENCE WATILLON ET JÉRÔME PETIT**

Donovan nous ouvre la porte de la maison communautaire où il vit. Nous croisons quelques pensionnaires dans les couloirs. Il nous oriente vers une terrasse, au calme et au soleil. Confortablement installé, il attend patiemment que nous lui adressions nos questions, un peu comme un élève bien sage. Dans ses réponses, il évoque surtout des sensations et des images, des craintes aussi. Il est arrivé à la maison communautaire faute de pouvoir être accueilli dans sa famille. Quelqu'un s'est souvenu que ses cousins y avaient séjourné. Il apparaît que cette maison est le lieu de vie que Donovan s'est choisi, là où il a posé ses bagages, là où il se sent bien, indépendamment de l'objectif de mise en autonomie de la maison communautaire (la période d'hébergement est normalement limitée). Une première tentative de vivre seul dans un petit appartement a d'ailleurs abouti au retour à la maison communautaire. Il se souvient qu'il jouait beaucoup sur sa console et sortait faire les magasins. Il semble avoir fait sien l'explication de son éducatrice qui disait que la solitude était trop difficile pour lui.

Donovan organise donc sa vie tout autour de la maison communautaire : sa mère n'habite pas loin, sa sœur non plus, il projette de rechercher une formation dans le quartier, il espère également y trouver un emploi. C'est d'ailleurs en emboîtant le pas à sa sœur et à sa mère qu'il choisit sa future formation. Elles ont toutes les deux participé à une formation en cuisine via la régie de quartier, ce qui donne envie à Donovan d'apprendre à cuisiner seul des recettes « simples », pour travailler dans un restaurant ou pour aller cuisiner chez des personnes handicapées. Dans sa description, la notion d'emploi se trouve liée à une occupation qu'il apprécie, voire à une manière d'apporter son aide. Le revenu de Donovan provient de « La Vierge Noire » (le SPF sécurité sociale) par la reconnaissance de son handicap. L'intervention d'un administrateur de biens pour gérer ses revenus ne le gêne pas puisqu'il a ses 40 euros par mois pour acheter quelques DVD. En matière d'emploi, Donovan ne doute pas que le FOREM l'aide à trouver la formation puis l'emploi qui tienne compte de ses capacités, ainsi que du facteur géographique et du temps qui lui est nécessaire pour réaliser un apprentissage.

Au fil de son récit, des balises claires apparaissent dans la vie de Donovan : son lieu de vie, sa famille et ses amis, son souhait de formation dans l'HORECA. S'il reste évasif sur sa scolarité, sur « une grosse bêtise » qu'il aurait commise et sur les difficultés familiales passées, il semble bien qu'il tienne-là un projet de vie qui réponde à ses attentes, toutefois dans les limites du cadre institutionnel de la maison communautaire.

Le parcours de Donovan est en partie reconstitué à partir de ce qu'il nous en a livré, son récit est effectivement parfois difficile à suivre car il y a certains événements de sa vie dont il ne souhaite pas parler :

Donovan : Il y a eu beaucoup de problèmes dans ma famille, je préfère ne pas en parler ; qu'il y a eu beaucoup de problèmes. Et donc voilà, pour dire exactement j'ai été « mytho », donc ensuite pour ça, pour ce que j'ai fait, j'ai fait une très grosse bêtise que je n'aurais jamais dû faire.

Alors même que les souvenirs de ces événements sont encore très présents :

Eh bien, c'est que, ce que j'ai fait, j'ai toujours ça en tête. Et on m'a dit que c'est vraiment une grosse bêtise que je n'aurais jamais dû faire. Mais je regrette amèrement de l'avoir fait. On dit : « Oui, pourquoi tu as fait ça ? ». Et je dis : « Je ne sais pas, je n'ai pas réfléchi, ça a tellement été vite que maintenant c'est fait, c'est fait ». [...] J'ai toujours ça en tête et à mon avis je n'arriverai jamais à me l'enlever de la tête.

Nous comprenons néanmoins qu'il est passé par diverses institutions de l'AJ, il a notamment été en contact avec le SAJ et le SPJ, et semble avoir fait un passage dans un centre, qu'il nomme « prison » :

J'ai fait ma première rénové {dans l'école Unetelle}, après mes primaires. Ça n'allait pas trop exactement, ça n'allait vraiment pas bien, donc, j'en avais un peu marre quand même parce qu'on n'arrêtait pas de m'emmerder. Alors moi j'ai décidé d'arrêter l'école, comme ça.

Et j'ai été au SAJ et puis j'ai été au SPJ. Et puis là c'est le SPJ qui m'a placé dans un autre, dans un internat. Parce qu'en fait quand j'étais en primaire mes deux dernières années je les ai faites à l'internat {de Tel village}. Et puis j'ai fait ma première rénové à {l'école Unetelle}, là j'étais à l'internat parce qu'en fait il y a plusieurs écoles qui travaillent avec les mêmes internats. [...] Et puis quand on m'a inscrit au SPJ, parce qu'au SAJ il y a eu beaucoup de problèmes, je préfère ne pas en parler. Et alors après j'ai été au SPJ. Là aussi il y a eu des problèmes et tout. Donc après je suis allé à l'internat {dans une banlieue d'une grosse ville}, donc j'ai fait un autre centre avant. Et puis j'ai été inscrit à l'école {dans une banlieue d'une grosse ville}. Après on a décidé de m'inscrire à l'internat. Là je suis resté un an, j'ai fait ma deuxième rénové là-bas. Là aussi j'ai eu des problèmes, donc j'ai décidé d'arrêter.

Donovan nous raconte un parcours chaotique dans lequel on a parfois du mal à se retrouver, ce parcours nous apparaît pourtant marqué par les rejets et les exclusions des établissements scolaires et des internats à cause de difficultés avec ses pairs plutôt qu'avec les professionnels...

Avec les éducateurs ça allait, je m'entendais super bien avec les éducateurs, mais c'était avec les jeunes qui étaient là... Qui n'arrêtaient pas, tout le temps, de m'embêter. Ils m'insultaient de tous les noms. À chaque fois, quand j'étais à {l'école Unetelle}, j'allais tout le temps trouver l'éducateur. L'éducateur qui me disait : « Oui, je vais aller les trouver, je vais aller leur dire d'arrêter » mais il n'allait jamais les trouver. Quand j'étais {dans l'autre école}, là, on me défendait, on disait : « Oui, si tu l'ennuies, tu vas voir, tu auras affaire à moi ». Donc [...] quand j'étais {dans cette école-là} on me défendait à chaque fois. Même à l'internat on me défendait : « Si tu l'ennuies, fais attention ; parce que s'il va trouver l'éducateur [...] fais bien attention à toi » que quelqu'un disait à une personne.

... mais aussi par un « choix » de Donovan lui-même qui se met « hors-jeu » :

Et quand j'ai quitté de là, quand j'ai eu fini mes primaires, eh bien, il fallait que le SPJ trouve... Que le SAJ et que le SPJ trouvent une école qui travaille avec un internat. Et moi ce que j'ai voulu c'est, à chaque fois j'allais me réinscrire dans une autre école ou dans un autre internat, à chaque fois je me cassais. Je partais de là parce que je ne voulais pas recommencer l'école ni rien, je ne voulais pas retourner à l'internat, et j'ai

eu ma dose.

Lorsqu'il sort de ce qu'il appelle la « prison », là aussi, son retour sera marqué par un refus familial de l'héberger, ce que Donovan semble trouver normal, et, malgré tout, certaines personnes se mobilisent pour lui trouver une solution de logement.

Donc je suis monté en prison. Je ne suis pas resté longtemps, je suis resté un mois. Je suis retourné chez ma maman qui m'a dit : « Non, désolé je ne peux plus te reprendre » pour la connerie que j'ai fait, pour la bêtise que j'ai fait. Et puis je suis allé jusque chez mon père, et mon père me dit : « Non, je ne vais pas te laisser dans la rue, je connais un endroit où tu peux aller ». Donc il a essayé de contacter ma marraine pour que ma marraine me reprenne. Pas de contact, il n'a pas su l'avoir par téléphone. Donc, il a dit : « Eh bien, alors on va aller voir chez ma tante ». Elle n'a pas voulu de moi non plus. Donc elle dit : « Ecoute, je connais un endroit où tes cousins ont été : c'est la maison communautaire, tu vas aller là ».

Après avoir passé un peu plus du temps normalement prévu pour un hébergement en maison communautaire, Donovan fera une expérience en autonomie qui s'avérera peu fructueuse. Il est donc de retour à la maison communautaire, qui le dirige à nouveau vers un projet d'appartement, sans que nous comprenions exactement ce qui aurait changé par rapport à la situation antérieure.

En fin d'entretien, Donovan nous expliquera qu'il prend des médicaments prescrits par un psychiatre, ce qui lui permet de vivre beaucoup plus sereinement et de canaliser des accès d'agressivité et de violence.

Depuis que je prends mes médicaments ça se passe super bien. Tout le monde me le dit : « Tu es super calme, super gentil ». Les éducateurs le disent, mes frères le disent, tout le monde le dit.

EST-CE QUE C'EST CET ÉQUILIBRE MÉDICAMENTEUX QUI TE PERMET UN PEU DE STABILITÉ ?

Oui.

AVANT, TU N'AVAIS PAS DE TRAITEMENT MÉDICAMENTEUX, C'EST ÇA ?

C'est la première fois que j'en prends.

PARCE QUE TU AS ÉTÉ VOIR UN PSYCHIATRE ?

Oui.

Donovan nous explique que les médicaments, mais aussi la pratique du judo qu'il a recommencé récemment, lui permettent de mieux gérer certaines pulsions qui le pousseraient à faire « des trucs méchants ». « Ces voix », comme il les appellent, il peut maintenant y résister car il sait que s'il fait « quelque chose de mal », il va avoir des problèmes, ce qu'il ne souhaite pas.

EST-CE QUE C'EST GRÂCE À LA MAISON ICI QUE TU AS PU AVOIR CE SUIVI MÉDICAL ?

Oui. (- ON NE TE L'À JAMAIS PROPOSÉ AVANT ?) Non. (- AURAI-TU SOUHAITÉ QUE QUELQU'UN PUISSE TE LE PROPOSER AVANT ?) Oui.

ET QUAND TU ÉTAIS DANS LES INTERNATS OU LES ÉCOLES, TU N'AS JAMAIS EU D'ÉDUCATEURS QUI T'ONT ORIENTÉ OU PROPOSÉ (- Non) UN SUIVI MÉDICAL ?

Ça, non.

Cette médication mise en place il y a quatre ans et qui semble fonctionner, nous fait nous interroger sur la place et la prise en compte des difficultés de Donovan dans son parcours scolaire et au sein des diverses institutions qu'il a fréquentées.

Par ailleurs, Donovan, quant à lui, semble avoir trouvé ce qu'il souhaitait faire :

Mais ici j'ai changé : j'aimerais bien faire une formation en HORECA pour ensuite faire un travail en HORECA, travail dans un restaurant et tout ça. Mais ici je n'ai pas encore été me réinscrire. Donc ici je vais demander à l'assistante sociale pour voir quoi exactement, pour aller m'inscrire, mais ça je peux aller moi-même tout seul.

[...] Et là je vais leur dire : « Oui, voilà maintenant, moi, ce qui me plait. On peut annuler ce que je {voulais} faire comme formation {avant}, maintenant j'aimerais bien faire une formation en HORECA ». Donc pas trop loin de chez moi non plus, pas trop loin d'ici, comme à la régie de quartier [...]. Parce que ma maman et ma sœur ont fait une formation là, et moi ça me plairait vraiment bien de travailler en HORECA, parce que j'aime bien cuisiner, j'adore tout ça.

En espérant que ce désir puisse être entendu.

Une nouvelle transversalité négative

Le respect des droits du Sujet impliquerait donc que le processus de subjectivation soit la colonne vertébrale, le point de vue structurant de l'aide à l'intégration (plus précisément : du soutien permettant aux individus de s'affronter aux difficultés liées à la co-production des axes de l'intégration et de l'insertion).

Les expériences de vie qui nous ont été rapportées nous montrent que ce n'est pas le cas. Nous devons bien constater en effet l'impact sur les trajectoires d'une nouvelle **transversalité négative**, dont les dispositifs d'intégration se font les relais sans en assumer les conséquences.

Le thème de la transversalité négative a été élaboré par René Lourau dès les années '70⁶¹. Lourau montre en effet que les institutions réalisent toujours plus que leur mission officielle : elles mettent en œuvre une ou des fonctions officieuses, ce qu'elles nient vigoureusement, évidemment ; mais ce « négatif » fait retour, se révèle dans les pratiques. L'analyse institutionnelle conduit à penser que la (les) fonction(s) officieuse(s) est (sont) en fait la fonction institutionnelle réelle.

Ainsi de l'institution scolaire : bien loin de se contenter d'instruire (fonction officielle), l'institution, par un certain nombre de fonctionnements (imposition du silence, défilés en rang, exercice du pouvoir) prépare de fait à l'obéissance exigée de citoyens-soldats-de-la-patrie : elle est, selon le mot de Fernand Oury, une « école-caserne »⁶².

De la même façon, Goffman montre que l'hôpital psychiatrique qu'il observe pendant deux ans n'a pas pour fonction réelle de guérir les personnes : il œuvre effectivement pour désintégrer leur personnalité et leur imposer et leur faire adopter la culture de l'institution.

Pour nous, cette approche institutionnaliste doit être prise en compte, c'est-à-dire renouvelée⁶³ ; la transversalité négative n'a pas disparu, mais elle a changé de forme, suivant en cela les transformations qu'ont connues nos sociétés depuis la défaite et le « retournement » des mouvements critiques des années '60.

Nous avons eu maintes fois l'occasion de défendre la thèse que le pouvoir ne s'exerçait plus par la contrainte (l'interdiction de « bouger »), mais par l'imposition d'un mouvement contraint.

Si l'école-caserne et l'hôpital-prison imposaient un ordre contraignant en censurant le désir, aujourd'hui plus d'une institution exacerbe le désir, le presse de se « former », le « substantifie » -bref, le formate, installant ainsi un ordre qui se nie : ces institutions se présentent volontiers comme « libératrices » d'un désir (d'apprendre, de s'intégrer, de se réaliser) dont les individus doivent faire la preuve.

Bourdieu a notamment critiqué les institutions qui imposent à l'individu de se comporter

61 R. Lourau, *L'analyse institutionnelle*, Paris, éd. de Minuit, 1970.

62 F. Oury, *Chronique de l'école-caserne*, Paris, éd. Matrice, 1998, p. 37 : « au local, une heure par jour, la sorcière du temps scolaire, on apprend à attendre, à obéir, à s'aligner. Ça peut servir sur six années de scolarité, une de manœuvres (...) »

63 C'est ce projet que nous avons poursuivi dans notre série *L'institution recomposée*, tomes 1 à 3, publiés chez Luc Pire puis chez Couleur Livre.

comme des « petits entrepreneurs de leur existence » (sans disposer souvent des capitaux nécessaires à ce « comportement »), en dénonçant la propension de ces institutions à se faire les transmetteurs des « vertus » capitalistes :

« (...) il est vrai que nous sommes dans une période où les dominés sont démoralisés, démotivés, notamment par la politique de dépolitisation dont je parlais tout à l'heure. Mais il y a aussi le fait que pour les plus démunis, ceux que les discours officiels appellent les "exclus", on a mis en place dans tous les pays développés des politiques très subtiles d'encadrement social qui n'ont plus rien de l'encadrement brutal et un peu simpliste, un peu policier, de la période antérieure. Ces politiques, on pourrait les mettre sous le signe du projet : tout se passe comme si un certain nombre d'agents – éducateurs, animateurs, travailleurs sociaux – avaient pour fonction d'enseigner aux plus démunis – en particulier à ceux qui ont été repoussés par le système scolaire et qui sont rejetés hors du marché du travail – quelque chose comme une parodie de l'esprit capitaliste, de l'esprit d'entreprise capitaliste ? On a organisé une sorte d'aide à la self-help qui est si conforme à l'idéal politique anglo-saxon. »⁶⁴

Ailleurs, il précise ; en évoquant ce qu'il appelle une « auto-mystification collective » :

« Dans certains pays d'Europe, comme la France, on assiste à l'émergence d'une nouvelle forme de travail social à fonctions multiples qui *accompagne la conversion collective au néo-libéralisme* : d'une part, occuper, à la façon des Ateliers nationaux en d'autres temps, des détenteurs de titres scolaires dévalorisés, souvent généreux et militants, en leur faisant encadrer des gens occupant une position homologue ; d'autre part, endormir-encadrer les laissés-pour-compte de l'Ecole en leur proposant une fiction de travail et en faisant d'eux des salariés sans salaire, des entrepreneurs sans entreprise, des étudiants prolongés sans espoir de diplômes ou de qualifications »⁶⁵.

Il nous semble que le modus operandi de cette nouvelle transversalité gagne à être investigué. Il nous paraît que ce modus operandi correspond à une fixation (capitalistique) dans une conception « romantique » du Sujet.

Un détour par la théorie littéraire est ici utile.

Le mouvement littéraire du « Nouveau Roman » a considéré que la littérature romantique correspondait à une logique censitaire de l'écriture : seuls ceux qui étaient dotés d'un « moi » riche, digne d'être ex-primé (poussé en dehors de soi), pouvaient être considérés comme des écrivains légitimes. Le chef de file théorique du Nouveau Roman, Jean Ricardou, y voyait une conception capitaliste de l'écriture : le « tréfonds du moi », pour autant qu'il soit riche, constitue un capital (réservé) que l'écriture va pouvoir travailler et valoriser.

La nouvelle transversalité négative va remplacer le travail créatif du Sujet⁶⁶ par un investissement dans l'expression d'une substance qu'il appartient à l'individu de trouver en son tréfonds puis d'exploiter comme il convient.

De la même façon que l'idéologie de la « libre entreprise » prétend que tous peuvent entreprendre s'ils en ont le désir profond et l'énergie (en faisant hypocritement l'impasse sur la possession de capitaux suffisants), la nouvelle vulgate de la réalisation de soi fait dépendre la réussite sociale de l'introspection réussie : une fois que l'on « s'est trouvé » - et pour autant qu'on ait la passion de la réussite, cela va sans dire - on ne peut que frayer

64 P. Bourdieu, *Interventions*, Marseille, Agone, 2002, p. 458.

65 P. Bourdieu, *Contre-feux 2*, Paris, éd. Raisons d'agir, 2001, p. 53. Les termes en italiques sont de l'auteur.

66 Cet aspect sera développé dans la quatrième partie.

sa voie.

Dans certains cas, cette substance « trouvée in fine » peut fonctionner comme une **substance de secours** et de recours qui peut se révéler pourtant être un enfermement autant qu'un refuge : pourquoi chercherait-on à être autre que ce que l'on s'est « trouvé » ? S'appuyant sur cet « être profond » que l'on s'est forgé, on s'y laisse volontiers enfermer comme dans un piège...

La promotion des valeurs de l'entreprise auprès de ceux que le capitalisme rejette ou broie passe donc par une sorte de pollution du processus de subjectivation, recodé de manière régressive en promotion d'une « expression du soi profond ».

Mais ce recodage se révèle rapidement être un leurre, puisque les systèmes d'aide sociale, s'ils se font volontiers les promoteurs de cette nouvelle vulgate romantique de la recherche de soi, n'en tirent pas les conséquences dans l'ordre des faits.

L'expérience de Valérie nous révèle ces contradictions destructrices.

Entrepreneuse de son existence, Valérie l'est certainement, peut-être même trop ; elle ne peut l'être que sur base des capitaux que ses parents mettent à sa disposition et elle en a pleinement conscience. Poursuivre la voie qu'elle s'est tracée avec vigueur en « se trouvant » et en exigeant que son existence corresponde à cette passion n'est pourtant pas facilité par les institutions avec qui elle est en contact : l'écart entre la poursuite de ses aspirations et les épreuves auxquelles elle doit se conformer pour recevoir une aide minime est énorme.

« Il faut aller « comme ça » pour rester droit, il faut marcher droit et marcher « comme ça », (elle mime des rails parallèles), surtout ne pas faire d'autres choses, et ton projet personnel on s'en fout. Ce n'est pas le plus important, ce n'est pas ton projet personnel, c'est que tu rentres dans les conditions, et que tu cherches un emploi qui te plaise ou qui ne te plaise pas. »

**INTERVIEW DE Valérie, 26 ANS,
PAR JACQUELINE FASTRÈS ET CAROLINE GARZÓN**

Nous avons rendez-vous chez Valérie une fin d'après-midi de février, après avoir dû postposer une première rencontre car elle devait se rendre à un rendez-vous de recherche d'emploi. Elle habite à la campagne, aux abords d'une petite ville, dans une rue très calme, presque isolée. Le soir est déjà tombé, il neige, tout est blanc. La maison de Valérie est en fait celle de ses parents, une jolie maison unifamiliale entourée d'une haie, avec une avant-cour dans laquelle nous nous garons. Elle nous apprendra que ses frère et sœur habitent la même rue. Elle nous installe dans le salon-salle à manger de ses parents, autour de la table, et nous offre un verre d'eau. C'est un intérieur typique de la petite classe moyenne, confortable sans être cossu.

Ses parents ne sont pas là à notre arrivée. Lorsqu'ils rentreront du travail, au cours de l'entretien, ils ne se montreront pas, restant discrets. Au moment du départ, le papa viendra nous saluer.

Valérie est vive, volubile, elle déborde d'énergie. Il ne faut pas la pousser pour la faire parler, et elle structure très bien son récit.

Valérie : Je suis assistante sociale de formation et puis j'ai fait un post-graduat en management du social (...) puis j'ai fait un an (...) comme animatrice en théâtre et vidéo. De là j'ai fait mon stage {à Telle association}, et j'ai été prise et engagée dès que j'ai eu fini ma formation.

Donc j'avais un chemin classique ; j'ai fini ma rétho, j'ai commencé mes études, j'ai fait mes cinq ans sans souci et j'ai tout de suite trouvé du boulot. Et donc j'ai travaillé comme animatrice socioculturelle à l'association. Donc c'était m'occuper de tout ce qui est animation dans les campings, dans les quartiers défavorisés avec les enfants, etc. Et voilà, ça me plaisait beaucoup le travail que je faisais.

Et puis moi je trouve qu'en tant qu'assistante sociale que travailler dans une ASBL ce n'est pas facile au niveau des contrats, au niveau des subsides qu'ils reçoivent ; au niveau de tout ça c'est toujours un emploi précaire, jamais très sûr. Et donc voilà, j'étais en plan Rosetta, c'est l'emploi pour les moins de 25 ans qui n'ont jamais travaillé. Donc j'étais partie pour un an en CDD (Contrat à Durée Déterminée) reconductible un an. Donc j'ai fait mes deux ans en CDD, et puis mon CDD était terminé.

La loi prévoit qu'après deux contrats à durée déterminée, l'employeur, s'il veut garder la personne, doit lui proposer un contrat à durée indéterminée (CDI).

Donc là ils m'ont dit qu'ils allaient me retrouver un contrat, il y avait une de mes collègues qui partait. Donc je devais avoir le contrat de ma collègue. Et puis le contrat de ma collègue il a mis du temps à se faire, et donc j'ai été engagée en RPI.

QU'EST-CE QUE C'EST LE RPI ?

Revenu petite indemnité⁶⁷. Donc j'étais engagée, je déclarais six jours par mois, au chômage, j'ai été m'inscrire au chômage, déclarer travailler six jours par mois, mais en réalité je travaillais à temps plein. Et donc j'étais... C'était un peu « en noir » entre guillemets ; si on m'attrapait, je mentais entre guillemets. Et donc ça a duré pendant trois ou quatre mois comme ça, jusqu'au moment où ils m'ont dit que le contrat qu'ils m'avaient promis avait été donné à quelqu'un d'autre, parce qu'ils avaient besoin de quelqu'un dans ce secteur-là, et comme mon autre collègue démissionnait, ils m'ont dit : « En mars tu auras un contrat ». Et donc, de début novembre à début mars, j'étais sans contrat à travailler pour eux.

Et donc moi fin janvier, mon cadre de travail avait changé, mes collègues avaient changé, ils me faisaient passer à la coordination avec une équipe très restreinte et avec une seule personne qui avait encore beaucoup de difficultés à travailler de manière autonome. Et donc, moi, j'ai mis les choses à plat avec la direction, etc. Et je leur ai dit : « Moi tant que je n'ai pas de contrat je ne travaille pas. Et je ne me sens plus confortable dans mon travail, je ne me sens plus en sécurité ni en confiance avec le travail que je fais » et je n'arrivais plus à y mettre du sens. Et donc j'ai eu une discussion avec eux. Ça n'a pas été évident de mettre des solutions en place. Et donc début mars ils m'ont recontacté pour le contrat, j'ai dit que je voulais bien résigner, c'était un CDI, mais pour une période de six mois vu ma nouvelle conjoncture d'équipe et de travail. Et je savais que la charge de boulot que j'allais avoir allait être encore plus grande qu'avant et ça devenait impossible pour moi. Et donc je leur ai demandé pour signer six mois, et j'avais le projet de partir un mois en volontariat au Népal avec une ONG. Donc je leur ai demandé, et j'aimerais bien ces six mois-là ne pas prendre mes cinq semaines de congés et mes 110 heures de récup pour partir quatre semaines faire du volontariat. C'est vraiment il faut que je le fasse ; je suis jeune, j'ai envie de le faire maintenant, c'est un projet qui me tient à cœur. Et là ils m'ont dit non pour le Népal.

Et donc j'ai dit : « Eh bien, je pars ». Donc j'ai refusé le CDI et je suis partie de moi-même en sachant que j'allais me retrouver au chômage, que ça allait être compliqué, etc. Et donc la chance que j'avais c'est que comme j'avais dû m'acheter une voiture pour l'association, je n'ai pas pris d'appartement, j'ai toujours vécu chez mes parents, parce que je remboursais ma voiture. Donc je suis restée ici à vivre chez mes parents. Et là je me suis dit : « Bon, là je chôme mais je vais en profiter, je veux travailler dans la

67 Cf. interview de Nélis, au début de cette partie.

jeunesse, c'est ce secteur-là qui m'intéresse. Je vais en profiter pour faire un projet de jeunesse, vivre ma jeunesse et faire mes projets qui me tiennent à cœur. Et donc là j'ai été trouver {une association} pour qui j'avais déjà animé un échange de jeunes quand j'étais {dans une autre association}. Et eux m'ont proposé d'animer un échange de jeunes au mois de juillet en France. Et donc voilà, je me dis oui, je vais à mon week-end de préparation et puis je fais ma demande au chômage pour avoir une dispense pendant que je suis les deux semaines en échange de jeunes avec l'association, pour si jamais je recevais une offre d'emploi que je ne sois pas obligée d'y répondre. La dispense c'est comme ça, vous n'êtes plus obligé de répondre à une offre d'emploi pour le moment ; parce que vous faites une activité qui justifie. Et là ils m'ont refusé ma dispense parce que c'était à l'étranger. Donc là moi j'étais un peu dépitée parce que je me suis dit je n'ai pas d'emploi. Depuis que je suis au chômage j'ai reçu deux offres d'emploi d'assistante sociale auxquelles j'ai dû répondre. Je n'ai pas d'emploi, je vais faire quelque chose qui va renforcer mon C.V., qui me donne des responsabilités, qui est dans le cadre d'assistant social animateur ; c'est un échange de jeunes sur le thème de la mobilité. Et non : parce que c'était à l'étranger. Donc si ça avait été à Ostende j'aurais pu, mais c'était en France ça ne va pas.

Moi je me suis dit : « Ils ne font pas grand chose, alors qu'on est là {à dire :} « Oui, les jeunes doivent bouger, il faut la mobilité ». Moi je me fais connaître dans une asbl, j'acquiers de l'expérience, on me dit : « Non ». » Donc je suis restée chez moi les quinze jours à ne rien faire, à profiter de l'été avec mes autres amies.

Et puis au mois d'août je suis partie au Népal, là c'était avec une ONG. Et là comme j'ai rempli un contrat de formation, j'ai fait passer ça sous une formation. Ils ont été d'accord pour ma dispense, c'était un C90-je-ne-sais-plus-combien, là, leur formulaire, qui permet à des jeunes de partir un mois en humanitaire à l'étranger pendant le chômage. Donc j'ai eu ma dispense et je suis partie avec cette ONG-là au Népal un mois. Et puis j'ai prolongé, j'ai été deux semaines en Inde pour visiter l'Inde [...]. Et là ils n'ont jamais été au courant mais ils ne m'ont jamais rien envoyé à ce moment-là donc. Et j'avais mes jours congés à prendre. Au moins, s'ils m'envoyaient quelque chose j'aurais mis des V sur ma carte bleue des vacances et ce serait passé. Donc j'ai fait ça. Avant, aussi, - j'ai oublié. Avant, quand ça s'est fini avec {l'association des CDD}, je suis partie en formation internationale avec {l'association qui proposait d'animer un échange de jeunes en France}. Et là comme c'est une formation aussi...

AVANT LES DEUX SEMAINES EN FRANCE ? AVANT D'AVOIR CETTE POSSIBILITÉ-LÀ ?

Oui. Et là je suis partie et je n'ai rien dit au chômage. Je suis partie, je ne savais pas encore ce système de dispense, je suis partie une semaine en formation. Mais la formation c'était sur l'intégration sociale et la durabilité. Donc c'était comment animer des jeunes, etc. Mais c'est une formation internationale tout donné en anglais avec des jeunes de partout en Europe. Et donc là je suis partie « en schmet » comme je dis, je suis partie sans le dire. Et je n'ai rien eu et ils ne m'ont rien écrit, donc ça s'est bien passé. Et donc après ça j'ai été à l'échange de jeunes que je {devais} animer, et puis je suis partie un mois au Népal et un peu en Inde. Et puis au mois de décembre la même association m'avait reproposé encore une formation en Grèce, cette fois-ci sur la mobilité, la mobilité des jeunes. Et donc j'y suis allée, j'ai fait ma formation, et là j'ai demandé une dispense en faisant un... En remplissant un formulaire pour faire une formation, et ça a été accepté.

Formation, souvent ils disent « ok », mais quand c'est pour faire un boulot volontaire... Et moi je n'ai pas été payée, pour animer l'échange de jeunes, je ne suis pas rémunérée. Eh bien, le Népal ce n'était pas des vacances dans les Caraïbes, c'est apprendre à s'adapter à un milieu complètement différent ; c'est animer des enfants des rues. Donc voilà ce n'est pas, je ne me suis pas pris un mois au Bahamas sous les tropiques ; c'est une formation.

Moi je trouve que faire des projets comme ça, ça forge l'esprit, ça permet de s'adapter, de découvrir une culture, s'ouvrir au monde ; enfin ça n'a que des atouts de faire des projets comme ça. Et je trouve ça bien que j'ai eu ma dispense et qu'ils reconnaissent que voilà, je pars pour faire quelque chose qui va m'apporter quelque chose dans ma recherche d'emploi, dans mon C.V. Et puis donc après je suis partie en Grèce au mois de décembre. Et puis j'ai fait aussi une formation en anglais au FOREM, mais ça c'est la seule formation que j'ai fait via le FOREM sur l'année. Et j'ai fait une formation de cinq semaines en anglais, et avec ça je peux partir en immersion. Mais comme là j'ai répondu à une offre d'emploi, je ne sais pas si je vais partir pour le moment.

Valérie a tout expliqué d'une traite ; elle s'autorise à respirer enfin.

Cette offre d'emploi à laquelle elle a répondu correspond tout-à-fait à ce qu'elle cherche. Depuis qu'elle est inscrite comme demandeuse d'emploi, on ne lui a proposé que deux offres d'emploi : assistante sociale de CPAS (pour laquelle elle a postulé sans succès) et gardienne de prison. Or, Valérie souhaite travailler avec des jeunes, et c'est justement ce que cette nouvelle offre propose, près de chez elle de surcroît ; il s'agit d'un CDD d'un an pour un remplacement de congé de maternité, mais pour elle c'est une belle opportunité, raison pour laquelle elle est prête à faire passer l'emploi avant l'animation qui lui est demandée par l'association qui la connaît bien à présent. Elle espère beaucoup de l'entretien qui se tiendra bientôt, car cette fois, elle est « dans les conditions », ce qui n'a pas toujours été le cas.

Quand j'ai quitté {l'association où elle a presté ses deux CDD}, j'ai postulé à trente endroits, dans toute la Région wallonne, dans tout le secteur, mais il n'y a pas d'emploi. Ou quand il y a de l'emploi c'est des plans Rosetta où il faut sept points APE et je ne les ai pas.

C'est toujours des contrats à conditions ; parce que dans le social ils ont du mal à faire autrement qu'avec des emplois qui viennent de l'aide de l'Etat. Donc {l'asbl convoitée} quand j'ai quitté {l'autre association}, ils engageaient mais c'était en plan Rosetta, je ne rentrais pas dedans, je n'ai même pas postulé, et c'est tout le temps comme ça. Donc si on n'est pas dans les conditions ça ne va pas. Là ils vont engager dans tel service, eh bien, il faut sept points APE, eh bien, je ne les ai pas les sept points, j'en ai cinq. Donc je ne suis pas dans les conditions, il faudrait que je chôme encore un an. Mais bon, chômer encore un an, j'ai 26 ans, je vais en avoir 27 en août, j'ai envie d'avoir un appartement, j'ai envie de prendre mon indépendance. Voilà, je n'ai pas envie. Et d'un autre côté aller faire... Je pourrais aller en intérim faire caissière, etc., juste pour l'argent, mais j'ai d'autres compétences pour trouver dans autre chose. Donc je préfère à choisir faire du volontariat dans des choses qui m'amèneront à travailler dans ce que j'ai envie, que d'aller faire des petits boulots, un petit boulot en intérimaire, pour au final louper toutes ces formations que je pourrais faire et que je ne fais pas parce que je fais caissière quoi. Donc j'ai fait le choix de vivre de manière plus petite, mais c'est dur parce que toutes mes amies sont... Eux ils travaillent, ils ont un appartement, ils font des choses. Mais moi je suis toujours ici chez mes parents. Ce n'est pas évident quoi.

EST-CE QUE TU AS L'IMPRESSON QUE TU AS FAIT UN PARI EN FAISANT ÇA ? LE PARI DE TE DIRE « JE PRÉFÈRE LOUPER UN EMPLOI EN INTÉRIM AVEC DE L'ARGENT IMMÉDIAT, POUR CONTINUER À ME FORMER DANS LA LIGNE QUE JE ME SUIS INDIQUÉE ». C'EST UNE SORTE DE PARI ÇA ?

Je l'ai fait. Enfin moi j'ai un tempérament de... Quand je veux, quand j'ai quelque chose en tête je veux aller jusqu'au bout de la chose que je veux faire. Et le seul emploi que j'ai refusé, qu'on m'avait proposé, j'ai postulé au mois de mars l'an dernier, et on m'a recontacté au mois de novembre pour travailler dans un planning familial en assistante sociale. Ils m'ont rappelée, etc., ils voulaient avoir un entretien avec moi, mais j'étais dans l'idée que je pars au Québec, et donc j'ai dit : « Non ; je vais partir au Québec trois

mois, je veux faire Québec ». Parce que ça m'apportera un plus que les autres n'auront pas au Québec ; au niveau social ils sont à la pointe, ils sont vraiment... J'ai un ami qui habite là-bas qui est assistant social aussi, quand il me raconte c'est complètement différent d'ici.

EST-CE QUE C'EST PAR LUI QUE TU AS SU ?

C'est par lui que j'ai demandé qu'il me donne des associations qu'il connaissait à Québec, qui pourraient m'intéresser dans la jeunesse... (- *PROPOSER DES FORMATION...*) Oui. Et donc c'est comme ça que j'ai fait ça. Mais là j'ai refusé cet emploi-là, et, moi, je me dis que c'est que ça ne devait pas être celui-là. La vie c'est ainsi, c'est que ça ne devait pas être celui-là. Et maintenant je me raisonne, je me dis bon, le temps que j'ai une réponse pour le Québec ça va me prendre dix semaines. Donc je vais partir un mois et demi et je vais refuser un emploi à {l'autre association plus indiquée} qui est un emploi dans les jeunes, qui pourrait me plaire, qui me conviendrait. Et donc là, voilà, je me suis dit que je partirai l'an prochain, je peux encore remettre le projet l'an prochain. Et voilà, on verra bien à ce moment-là.

Parce que c'est un emploi qui m'intéresse vraiment, qui est à {deux pas}. Voilà, je connais toute l'équipe, j'ai déjà fait des partenariats avec eux durant mon emploi précédent. Et voilà, je me dis que c'est un an, il faut voir si ça me plaît, c'est me faire connaître. Et si ce n'est pas avec eux, eh bien, je pense que si j'anime un échange de jeunes, eh bien, ils me donneraient mes congés pour l'animer. Enfin c'est un boulot plus suivi individuel des familles. Et en fait la fille qui part je la connais. Donc elle m'avait expliqué un peu son travail, c'est quelque chose avec des horaires plus normaux entre guillemets que ce que j'ai fait {à l'association des CDD}. Et voilà, ce n'est pas travailler tous les soirs, tous les week-ends, tout le temps après journée quoi. Parce que moi en fait j'étais un peu dégoûtée du boulot car je n'ai jamais pu prendre... J'ai déjà loupé un Thalys à cause de mon boulot ; je n'ai jamais pu prendre plus de deux semaines de vacances, alors que mes collègues qui avaient des enfants pouvaient prendre un mois. Donc voilà, j'étais un peu là, « Je ne pourrai jamais réaliser mes rêves de projets à l'étranger tant que j'ai un travail ». C'est l'image que j'ai eu de mon boulot quoi. Je me suis dit : « Tant que je suis au travail, eh bien, mes projets personnels ils devront passer après. Et j'ai 26 ans et ce n'est pas à 50 ans que je le ferai, donc c'est maintenant ou jamais ». Peut-être que plus tard j'aurai des enfants, j'aurai une famille, j'aurai un loyer. Là je suis chez mes parents, je n'ai rien à payer, ma voiture elle est payée, je n'ai plus que mon assurance, eh bien, allons-y. Je n'ai pas envie de regretter des projets dans ma vie, pas pour un travail ; je me dis que le travail il y en aura d'autres. Et c'est que la vie devait m'amener ainsi et... Oui, je ne regrette pas d'avoir quitté mon boulot {à l'association} et d'avoir refusé un CDI, je ne le regretterai jamais. Parce que tout ce que j'ai fait à côté de ça m'a formé, m'a apporté des choses. Et le plus dur je trouve, maintenant, à vivre c'est de se dire que mes amies disent : « Oui, Valérie elle chôme, elle profite du système ».

TU AS DES PETITS ÉCHOS QUI REVIENNENT ?

Oui, « Valérie elle voyage sur le compte des gens ». Alors que sur l'année je ne suis pas partie en vacances. Enfin je suis partie au Népal et en Inde faire des projets, mais je ne suis pas partie me la couler douce à Ténérife.

C'ÉTAIT UNE FORMATION.

Oui voilà. C'est dormir à terre, animer des enfants qui ont été violés, qui ont été battus, qui nous racontent un parcours difficile. C'est du volontariat, ce n'est pas des vacances. Oui, avec le prix que ça m'a coûté ce voyage-là j'aurais pu aller à Ténérife un mois en all inclusive. Donc voilà, je trouve que c'est toujours l'étiquette qu'on... On a toujours besoin d'étiqueter les gens ; j'ai l'impression que c'est quelque chose qui sans ça... « Oui, de toute façon ne vient pas te plaindre de ton salaire de 400 euros par mois ; tu as refusé ton contrat ». Mais oui mais bon, est-ce que c'est normal de laisser des

gens qui font des choses sans un minimum les aider, quand on sait qu'on peut avoir une bourse de 2000 euros pour aller trois semaines pratiquer l'anglais à Malte ? Enfin où est la logique moi je trouve. Moi je suis bien lotie, je me dis qu'il y en a d'autres qui sont vraiment bien moins lotis que moi, qui se retrouvent avec 400 euros par mois.

PARCE QU'ICI TU PEUX RESTER AVEC TA FAMILLE.

Oui voilà, je suis hébergée par mes parents, ils sont bien gentils, ils ne me demandent rien. Je participe à la vie de famille. Mais je sais bien que j'ai des amies qui se sont fait éjectées du chômage et qui vivent sans plus rien et qui squattent à droite à gauche pour essayer de vivre. Donc ce n'est pas évident. Et c'est surtout la chute financière ; dans deux mois, pffut !

ÇA VA TRÈS VITE... (- Oui.) A PARTIR D'UN MOMENT C'EST LA DÉGRINGOLADE ?

Oui, en deux mois. Et moi je ne suis plus dans la catégorie qu'ils visent. Les jeunes, ils poussent à remettre les gens au boulot en fait, parce que c'est vrai qu'il y en a peut-être qui sont bien dans cette situation-là mais qui, à côté, font du travail en black ou font autre chose pour se ramener de l'argent. Mais moi pas.

[...] TU N'AS PAS L'IMPRESSIION D'ÊTRE SORTIE D'UNE DYNAMIQUE ?

Non, non. Mais je ne veux pas rester ici à rien faire ; à un moment je sais bien que si je ne trouve pas d'emploi l'ONEM va me demander des comptes, il va me demander de prouver que j'ai postulé, il va me demander que je prouve que j'ai recherché de l'emploi. Donc il faut que de toute façon même si je sais que je postule là et qu'ils ne m'engageront pas parce qu'il n'y a pas d'emploi, au moins ils ont mon C.V., je l'ai fait et j'ai la tête tranquille. À toutes les offres d'emploi que le FOREM m'a données j'ai répondu. Eh bien, oui, au CPAS de {Telle ville}, je n'avais pas envie de travailler au CPAS. J'ai une situation à l'examen écrit que je ne connaissais pas ; enfin c'était une dame qui demandait pour son fond mazout, eh bien, moi je ne connais pas la règle du CPAS ; je n'ai jamais travaillé ; je n'ai pas un code avec moi ; je n'ai pas la loi avec moi. Eh bien, oui, je n'ai pas été prise puisque je ne sais pas quoi faire par rapport à cette situation-là. Mais je n'avais pas envie de cet emploi-là. J'allais partir au Népal deux mois après, je n'avais pas envie de travailler dans un CPAS. Et comme je suis obligée d'y répondre, j'y réponds mais...

TU LE FAIS PARCE QU'IL FAUT BIEN ?

Oui. Et le FOREM est content ; j'ai répondu, mais en soi je n'ai rien fait pour, derrière, pour l'avoir cet emploi-là. Tandis que pour {l'emploi qu'elle convoite}, là, je fais des choses pour l'avoir. Donc j'ai été me présenter en main propre, parce que le directeur il me connaît de vue. J'ai été donner mon C.V. ; j'ai fait une belle lettre de motivation. Voilà, c'est mon choix quoi.

ET MÊME SI CE N'EST QUE POUR UN AN ? (- Oui) PARCE QUE C'EST ÇA QUE TU VEUX ?

Oui. Oui je me dis que, voilà, c'est que ça arrive maintenant, ça sera peut-être un an mais si après il y a peut-être quelqu'un qui part, eh bien, moi, s'ils auront été contents de moi, je n'en sais rien, s'ils me prennent, mais peut-être qu'ils me rappelleront. Et puis c'est vrai que dans un an je vais me retrouver dans la même situation, mais voilà, je réorienterai mes recherches. (- TU AURAS UN ACQUIS EN PLUS.) Oui. Et peut-être que d'ici là il y aura un autre emploi... (- ET TU T'ES FAIT CONNAÎTRE DANS LE PAYSAGE) dans l'associatif de la région, oui. Enfin ils me connaissent déjà un peu parce que... (- MAIS DANS LE TRAVAIL) dans le travail. Oui, je vais me faire connaître un maximum, mais je ne veux pas qu'un employeur se dise : « Ha, elle chôme depuis un an, elle n'a rien fait, eh bien, ce n'est pas quelqu'un de très dynamique, ce n'est pas quelqu'un de très motivé, c'est quelqu'un qui est depuis très longtemps... » ; eh bien, : « Non, elle a chômé, mais elle a fait ça, ça, ça ». Que par des bases volontaires ; personne ne m'a demandé de faire ce que j'ai fait. Je l'ai fait par moi-même et parce que j'avais envie. Voilà, c'est aussi montrer qu'on peut

être sans emploi mais on peut être très actif et guider son propre parcours professionnel d'une manière autre que par quelque chose qui est rémunéré par un salaire. Parce qu'il y a des gens qui animent des échanges de jeunes et qui font ça mais ils sont payés comme tout en chacun. Mais moi je le fais mais on ne me paye pas, donc c'est du volontariat. Mais il n'y en a pas beaucoup qui se lèveraient pour aller animer, prendre des jeunes qui sont quinze ou vingt, qui parlent des langues toutes différentes ; parce que c'est avec des biélorusses, des ukrainiens, donc il faut parler l'anglais, il faut le préparer. Eh bien, tout le monde ne le ferait pas. Eh bien, moi j'ai décidé de le faire parce que c'est un passe-temps, c'est un loisir, c'est quelque chose qui me plaît. C'est quelque chose qui me permettra d'avoir peut-être plus facilement de l'emploi que quelqu'un d'autre qui n'aurait que le diplôme d'assistante sociale. Et me faire de l'expérience, de l'expérience, de l'expérience ; parce que je n'ai connu qu'un boulot, je n'en ai pas fait dix, des boulots.

[...] C'EST UN PETIT PEU UN JEU D'ÉCHIQUIER ; TU POUSSES UN PION ET PUIS TU VOIS S'IL Y EN A ?

Mais ma vie est comme ça. J'ai toujours fait ce qui me tentait et je sais que c'est mon fil rouge. C'est un fil rouge et je ferai tout ce qu'il faut pour que ce fil rouge-là se complète et arrive à quelque chose de positif ; parce que voilà, j'ai confiance en moi, j'ai confiance en mes capacités, et je sais que si un jour j'aurais le boulot qui me plaît et qui correspond à mes attentes, je le saurai et je ferai tout pour le garder, et être bien et y mettre du sens. Mais maintenant je ne veux pas accepter n'importe quel boulot juste pour de l'argent, tant pis. Tant pis ; j'ai de la chance d'être ici. Si je n'avais pas de parents derrière moi je crois que je devrais accepter tout, et tout ce qui ne me plaît pas. Moi je n'ai pas envie que ma vie soit un boulot ; je vois tellement de gens qui sont déprimés à cause de leur travail, qui peuvent travailler et qui ne s'en sortent quand même pas ; etc. Eh bien, moi mon boulot ça doit être une passion et pas une obligation. Et voilà, c'est peut-être une utopie mais en tout cas je mènerai toujours mon petit bout de chemin comme ça.

ET IL Y A UN PRIX QUE TU ES PRÊTE À PAYER POUR ÇA, NOTAMMENT VIVRE ENCORE CHEZ TES PARENTS ?

(- Oui) MALGRÉ CE QUE LES COPAINS PEUVENT DIRE ?

Oui. Oui parce que pour moi ça en vaut plus la... Enfin mes projets valent plus la chandelle que mon étiquette sociale. Voilà, c'est vrai que, c'est bête mais si je rencontre un amoureux, eh bien, je suis chez mes parents. Voilà, je n'ai pas forcément envie qu'il vienne tout de suite ici. Donc voilà, c'est tout le temps des choses ainsi. Mais que j'ai fait à côté, me rapporte tellement au niveau rencontres, au niveau formations ; c'est vraiment mon truc, que je préfère être ici dans cette situation que d'avoir un chez moi avec ce que j'ai vécu à côté. C'est un choix et je l'assumerai. Et quand je dis que je suis au chômage, eh bien, je dis bien que c'est par choix que je le suis et pas par. Et voilà, et j'ai beau le dire aux gens, je dis : « Oui, j'y suis par choix ; parce qu'à côté du travail il y a tout ça aussi qui est possible, et c'est dommage que ce ne soit pas tellement reconnu ». Mais voilà, je pourrai dire quand j'aurai, quand je serai vieille je dirai : « Je suis partie, j'ai vu ailleurs, j'ai vu le monde, j'ai rencontré des gens, j'ai essayé ». Il ne faut pas regretter.

Valérie explique comment les diverses formations qu'elle a suivies lui ont été connues et ce qu'elles lui ont apporté.

Une formation, c'est chaque fois un plus quoi, et puis c'est chaque fois partir. Enfin moi quand je suis partie à Athènes au mois de décembre j'étais dans mes petits souliers ; je prenais l'avion toute seule pour la première fois, je devais changer d'avion, me débrouiller ; aller dans l'hôtel, à 11h du soir j'avais atterri toute seule, trouver l'hôtel, prendre le bus et puis me retrouver avec vingt jeunes que je ne connais pas, qui viennent de partout, que je ne connais pas, qui parlent l'anglais, il faut se remettre dans l'anglais tout le temps ; on rêve en anglais ; on pense en anglais. Et c'est chaque fois se réadapter à un

milieu, refaire des connaissances, et c'est oser y aller tout seul. Enfin c'est chaque fois partir tout seul, et donc chaque fois s'adapter à un groupe. Et, moi, je trouve que cette compétence-là ; c'est des compétences non formelles qu'on n'apprend pas forcément à l'école derrière des cours, mais qui sont hyper-importantes pour après trouver un travail, être flexible, élargir au maximum son champ de compétences. Maintenant, et puis au rendez-vous avec l'ONEM, si je leur disais que j'ai fait ça, je ne sais pas s'ils l'entendraient de la même manière comme moi je l'entends... (- *COMME UNE FORMATION.*)
Oui : « Tu pars à l'étranger, mais qu'est-ce que ça t'apporte ? Nous on te propose ça ça ça au FOREM ». Moi on m'a déjà proposé d'être gardienne de prison. Où est la logique ? Des fois ils te proposent des emplois qui n'ont rien à voir avec nos compétences, et c'est une... Franchement administrativement c'est un chaos.

[...] Il faut aller « comme ça » pour rester droit, il faut marcher droit et marcher « comme ça », (*elle mime des rails parallèles*), surtout ne pas faire d'autres choses, et ton projet personnel on s'en fout. Ce n'est pas le plus important, ce n'est pas ton projet personnel, c'est que tu rentres dans les conditions, et que tu cherches un emploi qui te plaise ou qui ne te plaise pas. Et je peux comprendre leur point de vue, je peux comprendre qu'il y a énormément de chômeurs, que la Belgique est en difficulté financière, et que tout le monde. Mais quand on voit ce qui se passe avec Arcelor Mital. Tous ces gens-là ils vont se retrouver au chômage, mais ils ne vont peut-être pas en retrouver du boulot, ce n'est pas évident à l'heure actuelle. Mais qu'ils en créent de l'emploi, qu'ils en créent, qu'ils en créent pour tout le monde, qui soit axé à tout le monde et pas toujours sur des conditions bien précises, pour remettre des gens qui chôment depuis cinq ans, à l'emploi qui n'en veulent pas. Moi je ne suis dans aucune condition ; je n'ai pas les bons points APE, je n'ai plus 'moins de 25 ans', j'ai déjà travaillé. Tout ce qui est plan Rosetta, etc., chutchut : ou alors il faut que je chôme beaucoup plus, ou alors il faut que je n'aie jamais travaillé et que... Mais dans leurs aides à l'emploi je suis en balance quoi. Je suis en balance entre ceux qui y sont depuis longtemps qui ont vraiment le temps de retrouver un emploi et qu'il faut qu'on aide. Et je ne suis plus considérée dans les jeunes de 18-25 ans, donc c'est la balance. Et dans ce qui est social ce n'est que des emplois comme ça, c'est ça qui est dommage. Donc ce n'est pas évident de faire autrement. Mais bon, un jour le bon emploi arrivera.

Un mensonge idéologique ?

On peut dès lors faire l'hypothèse que les personnes qui sont cartographiées comme « NEET » sont parfois des victimes de la nouvelle transversalité négative dont elles ont adopté les valeurs.

Dans cette société mondialisée, tout se passe comme si les vertus capitalistes de la libre entreprise devaient être embrassées par tous, alors que bien moins nombreux sont ceux qui pourront réellement en être les élus (nous nous situons en quelque sorte aux antipodes de la « mobilisation massive » qui devait capter des flux de travailleurs pour les mettre au service du projet industriel ; nous avons affaire à une mobilisation intensive de chacun, mais pour justifier si ce n'est produire l'élimination d'un grand nombre par rapport aux chances de « réalisation » dont le système promulgue la nécessité).

Les trajectoires des personnes interrogées sont prodigieuses de mauvais placements en orientation (cf. la situation d'Océane), de choix trop précoces ou faits en méconnaissance de cause.

On peut d'ailleurs constater que plus le choix « personnel » est fait avec intensité, plus il a de chances de fonctionner comme un enfermement pour ceux qui n'ont pas d'autres possibilités que celui-là.

C'est le cas d'Alain, qui, doué en sport, se voyait déjà vivre une vie de vedette. Malheureusement une blessure sur le terrain l'aurait contraint à accepter de se mettre en réserve, ce qui ne lui était pas possible psychologiquement, du fait même de l'intériorisation d'une logique de « gagnant ». Celle-ci est donc pour lui une aide, un moteur, mais peut aussi construire un obstacle.

« Et moi, je n'allais pas là-bas pour être sur le banc. La saison, avant que je sois blessé, c'était pratiquement vingt-sept, vingt-huit goals. Même {un club de football à l'étranger} était venu voir (...) »

**INTERVIEW D'Alain, 25 ANS,
PAR LAURENCE WATILLON ET JÉRÔME PETIT**

Après avoir suivi une route qui serpente à travers bois, nous arrivons devant une grande bâtisse ancienne. Quelques personnes se trouvent assises sur des bancs. Elles nous regardent approcher d'un air absent. Alain nous accueille dans ce qui semble être une salle à manger. Au-delà des fenêtres s'étend la forêt. Dans la pièce attenante, invisible à nos yeux, se tient une réunion dont on perçoit un vague murmure. Le directeur de la maison communautaire nous salue cordialement et retourne vers ses collaborateurs. Alain nous invite à nous asseoir face à lui. En vêtements de sport, il est détendu, abordant immédiatement son parcours, son âge, sa ville d'origine. Il est originaire d'une autre province où il se destinait initialement à faire carrière dans le football. Il dépeint sa carrière de sportif de haut niveau qui s'ouvrait devant lui, les objectifs à atteindre, les buts marqués, jusqu'à la blessure. Parce qu'il ne voulait pas «être sur le banc », Alain a mis un terme à son avenir de footballeur.

DONC TU AS FAIT LES HUMANITÉS SPORTIVES, QUE TU AS ARRÊTÉES SUITE À UN ACCIDENT, C'EST BIEN ÇA ?

Oui, un accident, j'ai eu la jambe cassée et puis, de là, j'ai arrêté.

AS-TU ÉTÉ IMMOBILISÉ ?

Pendant six mois. (- six mois...) Ah oui, c'était une grosse blessure.

[...] *QU'EST-CE QUI FAIT QUE TU AVAIS CHOISI LE FOOTBALL ?*

C'était ma passion. Encore maintenant : hier, j'ai été voir les Belges à Bruxelles, c'était pff, ouais, le football, c'est...

DEPUIS TOUT PETIT TU RÊVAIS DE FAIRE UNE ÉCOLE DE FOOTBALLEUR, C'EST ÇA ?

Oui, déjà à cinq ans et demi, mes parents m'avaient inscrit {dans un club de football professionnel}. J'ai joué là-bas jusqu'à mes neuf ans. {Un autre club de football professionnel reconnu} était venu recruter, et je figurais dans les huit meilleurs joueurs, alors je suis parti jouer là-bas. Une offre pareille, ça ne se refuse pas, même à huit ans. Mes parents n'ont pas chipoté, ils m'ont mis là-bas et après, j'ai obtenu une bourse d'étude à l'école parce que ça coûtait quand même. Les prix, c'est pas des petits prix : on paie 500 euros la saison plus l'équipement, ça fait beaucoup.

SANS LA BOURSE, EST-CE QUE TU N'AURAS PAS PU SUIVRE LE PARCOURS ?

Il y aurait eu possibilité, mais je ne sais pas vous dire comme ça. Mes parents, c'est pas non plus des « Rockefeller » ! Il y aurait eu des possibilités, mais j'ai obtenu la bourse d'étude, je n'ai pas craché dessus, je me suis investi à fond là-dedans.

EST-CE QUE TES RÉSULTATS ÉTAIENT BONS ? TU CONTINUAIS À APPRENDRE ET À T'AMÉLIORER TECHNIQUEMENT...

Oui, sur l'aspect sportif mais aussi sur l'aspect math, français et tout ça. J'avais juste des petites difficultés en orthographe, je n'étais pas super bon.

EST-CE QUE C'EST SUR LE TERRAIN DE FOOT QUE TU T'ES BLESSÉ ?

Oui, j'avais 17, 18 ans. C'est la dernière saison que j'ai jouée. (- *ET LÀ, LE RÊVE S'ÉCROULE ?*)
J'aurais pu continuer mais vous savez, six mois d'indisponibilité, on revient et c'est sur le banc. Et moi, je n'allais pas là-bas pour être sur le banc. La saison, avant que je sois blessé, c'était pratiquement vingt-sept, vingt-huit goals. Même {un club de football à l'étranger} était venu voir, mais mes parents n'ont pas voulu, d'abord les études avant tout.

TU AURAS PU ÊTRE TRANSFÉRÉ {DANS LE CLUB DE FOOTBALL À L'ÉTRANGER}, C'EST ÇA ?

Comme j'avais 15 ans et demi, ils étaient venus voir mais mes parents n'ont pas voulu. Ils ont préféré que je termine mes études plutôt que de jouer {dans une autre ville} et qu'ils ne me voient qu'une fois semaine, et encore.

Aujourd'hui, il semble ne pas regretter son choix. Il cite des noms de footballeurs connus et moins connus, qui ont fait partie de son quotidien à l'époque. Certains n'ont pas compris sa décision, d'autres sont restés des amis qui continuent de le soutenir. Ce qu'il veut, c'est décrocher un boulot parce qu'il est « un bosseur », il « n'aime pas rester sans rien faire ». C'est une qualité familiale. Il nous confie la clé de son fonctionnement : se fixer un objectif et aller jusqu'au bout, comme dans le sport. Il explique son séjour en maison communautaire par le besoin d'économiser pour payer caution et loyer.

Son parcours de différentes formations et de petits boulots ne lui ont pas apporté la stabilité professionnelle qu'il recherche. Qu'importe, il a déjà une autre formation en tête, en « cuisine de collectivité », cette fois, ce qui devrait multiplier ses chances de trouver de l'emploi. Il ne retournera plus dans sa ville d'origine où l'attendent trop de pièges. Il préfère s'installer non loin de ces forêts que nous apercevons par la vitre. Il aime le contact avec la nature, la marche à pied. Il prévoit même de reprendre le football, qui reste une grande passion. Pendant qu'il nous parle, il ouvre les mains, il sourit. Il envisage son avenir avec confiance. Si nos questions ont fait resurgir des éléments lointains, il conclut : « C'est du passé ».

Nous voyons dans les deux expériences précédentes que les promesses de ce que Boltanski

a appelé « le nouvel esprit du capitalisme » ne se réalisent pas pour tout le monde, loin de là.

Pour rappel, le travail de Boltanski se structure autour de la question : comment un système (en l'occurrence le système capitaliste) peut-il convaincre des agents de se mobiliser en sa faveur alors même qu'ils n'en tireront pas profit ?

Boltanski (avec Laurent Thévenot) pose que la chose n'est possible que parce que le dit système peut présenter ses fonctionnements, choix et décisions comme étant fondées « en justice » : un système de valeurs communes est établi, qui permet de se vivre tous comme égaux, mais qui légitime aussi des « valorisations » : certains « méritent » d'y réussir mieux que d'autres (nous retrouvons ici les « épreuves » que nous avons évoquées en liminaire de ce travail). Boltanski et sa collègue Eve Chiapello montrent que les mouvements culturels des années soixante, qui ont ébranlé la société en profondeur, ont favorisé la naissance d'un « nouvel esprit du capitalisme » apte à installer une nouvelle cohésion sociale, tout en désarmant la critique, puisque les nouvelles « valeurs » constituent une reprise (un retournement, en fait) des revendications du contre-pouvoir, qui exprimaient une demande de liberté et d'« authenticité » (de fidélité à soi-même, par exemple à son désir).

Réussir dans le « nouvel esprit » ressortit globalement à la capacité de se mouvoir dans des connexions (des bouts de réseau) riches et changeantes que l'on va être capable de mobiliser autour d'« une vision » créative.

Est ainsi valorisé le fait d'être « en activité », ou encore d'être « activant/ activé », tendu vers des réalisations inédites.

Nous avons affaire, en termes de représentation en tout cas, à un monde peuplé de créateurs, d'innovateurs, de chefs de projets capables de mobiliser des partenaires inédits en leur faisant partager la « vision » (au moins momentanée) qui les guide. La « vision » est une des traductions du « capital intérieur » dont nous avons parlé.

L'épreuve type qui justifie le différentiel de réussite est la capacité de passer d'un projet à l'autre (de ne se laisser enfermer dans aucun), la capacité à gérer les transitions d'un assemblage provisoire à l'autre...

Le nouvel esprit exige un nomadisme matériel et immatériel : il faut se rendre libre de toute entrave pour être prêt à la connexion et au « voyage » qu'elle implique.

On peut considérer que le terme « réseau » est le maître-mot de ces nouvelles formes de « cohésion sociale ».

On peut entendre par là la « multiplication de rencontres et de connexions temporaires, mais réactivables, à des groupes divers, opérées à des distances sociales, professionnelles, géographiques, culturelles éventuellement très grandes »⁶⁸. Pour les auteurs, suivre des flux et opérer des croisements permet de créer des poches d'accumulation temporaires, qui sont productrices de sens et de valeur.

Nous pouvons, avec les auteurs, appeler « projet » le modus operandi de telles pratiques, dans la mesure où il aime et stabilise, pour un temps, un bout de réseau qui, sans cette activation particulière, ne pourrait jamais réaliser du « commun ».

La mise en projet permet de se mettre en activité, et, par là même, d'« activer » l'une ou plusieurs composantes d'un « portefeuille » propre ; un tel « portefeuille d'activités » comporte, selon les auteurs, des éléments relevant du travail salarié, du travail indépendant, du bénévolat, du travail « domestique » (le fameux deuxième temps plein de beaucoup de mères), de la formation.

68 L. Boltanski et E. Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, éd. Gallimard, 1999, p. 157.

Cette description générique, « idéal-typique » montre toutes ses limites quand elle est confrontée aux situations qui nous ont été rapportées. Les investissements successifs dans des bouts de projet de Valérie, sa « vision » très élaborée du monde, sa disponibilité ne l'ont pas conduite jusqu'ici à pouvoir en vivre. Nélis a mis en œuvre tout ce qu'il fallait pour se constituer un « portefeuille d'activités » comportant, comme décrit par les auteurs, des éléments relevant du travail salarié, du travail indépendant, du bénévolat, du travail « domestique » (les soins qu'il apporte à la mère d'une amie), de la formation.

On peut donc considérer bien des récits qui nous ont été livrés comme des éléments du « monde » qui montrent toutes les limites du nouvel esprit et de sa manière de « cadrer » la réalité. C'est une société qui ne semble commune et accessible que dans le discours, la réussite des « mobiles » ne pouvant de fait être réservée qu'à un petit nombre et n'accordant pas une redistribution à ceux qui y participent modestement.

Or les systèmes de valeurs décrits par Boltanski et al. (les auteurs en dénombrent sept) ne peuvent se prétendre « communs à tous », qu'à la condition que ceux qui y participent faiblement puissent prétendre à des retombées certes plus modestes que d'autres, mais bien réelles.

Certaines des situations cartographiées comme « NEET » montrent toutes les limites de ces descriptions et de ces prétentions à la justice.

Le « nouvel esprit du capitalisme » ne tient pas ses promesses, n'accorde pas d'office la récompense prévue pour les épreuves réussies, n'assure pas un minimum de redistribution à ceux qui font tout pour y participer.

C'est notamment le cas de Zia, dont l'histoire semble constituer l'incarnation parfaite du nouvel esprit ; cependant, le passage d'un « projet » à l'autre ne lui permet pas l'accumulation promise et elle témoigne aussi du fait que le nomadisme n'est accessible qu'à ceux qui bénéficient des ressources matérielles qu'une accumulation suffisante (c'est-à-dire importante) a permises. Par contre le rejet est bien auto-cumulatif : moins on est « activé », moins on a de chances de pouvoir l'être. Le « nouvel esprit » semble promettre à tous, pour peu qu'ils participent et soient prêts à payer le prix, une nouvelle forme de réalisation de soi, mais la réalité de son fonctionnement nous montre qu'il s'agit bien souvent d'un leurre. On perçoit bien ici combien la transformation du « statut » de « NEET » en stigmaté pourrait servir les intérêts de ceux, peu nombreux par structure, qui tirent profit de ce système de valorisation.

« Je n'ai pas tout le temps l'argent pour pouvoir sortir et pour aller rencontrer les gens qu'il faut. C'est ça aussi, c'est encore l'argent encore une fois. Donc j'essaye de mélanger... pas mal. Mais alors si j'avais plus d'argent, ça irait plus vite : j'irais boire un verre ; théâtre, machin, hop ça se met vite en contact très vite, j'ai le bagou, ça va. »

**INTERVIEW DE Zia, 28 ANS,
PAR ISABELLE DUBOIS ET JÉRÔME PETIT**

Zia habite au dessus d'un café populaire dans un quartier d'une grande ville. En raison de l'affluence dans celui-ci au moment de l'entretien, nous nous sommes installés dans son studio : un petit coin salon agréablement aménagé avec un fauteuil, une chaise et une tapisserie. Cette solution l'embête un peu car il est prévu que son compagnon revienne de son travail au cours de l'entretien. Lors de son retour, celui-ci veillera d'ailleurs à patienter à l'extérieur du studio. Zia est âgée de 28 ans et a déjà accumulé de nombreuses expériences professionnelles. Depuis sa sortie de l'école, il y a plus ou moins 10 ans, elle a toujours travaillé comme coiffeuse. Elle parle longuement des salons qu'elle a fréquenté,

des conditions de travail qu'elle a du subir, de la manière dont elle a pu évoluer dans son métier, des difficultés qu'elle a rencontrées, des projets qu'elle a investi, des spécificités sous régionales de la Wallonie, etc. Aujourd'hui, pour la première fois de sa vie, elle se retrouve depuis plusieurs mois au chômage. Pour elle, cette situation n'est pas simple à gérer. Zia se justifie d'ailleurs longuement. Elle nous explique la saturation qui était la sienne (le stress, l'exploitation, les soucis de santé, etc.) et la nécessité pour elle de prendre du recul, de se reconstruire et de s'investir dans des projets qui lui tiennent à cœur. Elle évoque, à ce sujet, son envie d'intégrer un projet coopératif, artistique et pluridisciplinaire qui pourrait s'appuyer sur ses compétences et ses ressources. Elle est consciente de tout ce qu'elle pourrait offrir aux autres. Pour le reste, comme elle l'a toujours fait, elle est prête à se former et à acquérir les compétences qui lui manquent. Elle est convaincue de la valeur et du sens de son projet. Elle estime pouvoir s'associer facilement avec des personnes qui comme elle souhaite autre chose. Cette nécessité de faire une pause et de réorienter ses investissements professionnels engendre néanmoins un malaise : Zia explique qu'elle doit encaisser le regard et les commentaires de son entourage. Au niveau familial, elle explique que seule sa mère la soutient. Ses expériences l'ont toujours conduite à aller de l'avant et à accumuler de l'expertise. Elle sait comment faire mais elle se rend compte qu'elle assume seule et durement les conséquences financières, relationnelles, sociales de cette « décision ». Zia témoigne que les enchaînements entre les projets et les investissements ne sont pas d'office évidents et celui qu'elle vit actuellement se révèle peut-être un peu plus complexe et douloureux.

ET QUAND TU DIS : « TU ES PARTIE À 16 ANS » OÙ ES-TU ALLÉE ; TU AVAIS UN KOT, UN APPART, TU ES ALLÉE VIVRE DANS LA FAMILLE ?

Zia : Je suis allée vivre avec ma meilleure amie en fait, qui elle était toute seule en Belgique, ses parents vivaient en Chine. Et elle avait une grosse maison à la campagne et elle ne se sentait pas bien toute seule là-dedans. Donc du coup je n'étais pas bien chez mes parents, pas bien. On s'est mises ensemble avec l'accord des parents. Ça a fonctionné un temps mais elle est tombée dans la drogue, donc du coup j'ai séparé. Bref elle s'en est sortie pas de souci. Donc là j'ai rebifurqué sur {une autre ville en campagne}. De {une grande ville} je suis partie un peu sur {une autre grande ville}. C'est ma période que j'étais {dans une grande ville} et puis revenir à {la ville en campagne}.

ÇA, C'EST QUAND TU AS TRAVAILLÉ AVEC DIFFÉRENTES PERSONNES DANS LE MONDE DE LA COIFFURE ?

Oui, oui, j'ai bougé blindé. Et même payé des stages assez chers parfois pour partir un peu plus loin. (- DES STAGES EN COIFFURE ?) Oui, oui. (- DONC DES FORMATIONS PAYANTES ?) Oui, mais très pointues, avec des firmes qu'on ne connaît quasiment pas, parce que c'est déjà à un niveau professionnel plus élevé que l'Oréal ou...

EST-CE QUE LES SALONS, LES PATRONS NE PAYENT PAS CE GENRE DE FORMATION ?

Si, parfois ils arrivent, parfois il y a des promos avec autant d'achat de produits les formations sont offertes. Parfois ce n'est pas possible parce que c'est des coûts de 10 000 euros pour trois jours. J'ai su m'en payer une à 5 000 euros. Une autre fois mon patron m'en a payé. Tout ce qui est sur Anvers, Bruxelles ça, souvent, c'est payé par les patrons. Donc moi j'ai été formée pendant presque trois mois par des boss qui ont eu confiance en moi.

EST-CE QUE CE SONT DES FORMATIONS PRIVÉES QUI EN VALENT LA PEINE ?

Oui, tout à fait. C'est autre chose que l'école.

AS-TU PU EN AVOIR DES RETOMBÉES PERSONNELLES ET PROFESSIONNELLES ?

Eh bien, je suis pointue dans tous les produits que j'ai eu en main. Donc toutes les gammes, je suis assez pointue, et je connais très bien chaque dosage, chaque technique, ce que je peux faire et ne peux pas faire ; ce n'est pas à l'école qu'on va vous apprendre ça.

On ne va pas m'apprendre à travailler en grammes, on va m'apprendre à être vraiment professionnelle à avoir un résultat de couleur comme on voit dans les magazines. Ce n'est pas à l'école qu'on apprend ça non plus. Donc voilà, c'est tout de suite le pognon encore une fois. Il faut avoir des sous.

ÇA VEUT DIRE QU'À CETTE ÉPOQUE-LÀ, QUAND TU AS CHOISI DE DÉPENSER DES SOMMES ASSEZ IMPORTANTES POUR DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES QUE TU FINANÇAIS TOI-MÊME, C'ÉTAIT TON CHOIX DE TE DIRE : « MOI J'AI ENVIE D'INVESTIR LÀ-DEDANS ET DE CONTINUER ET D'AVANCER LÀ-DEDANS ». DONC, EST-CE QU'ON PEUT DIRE QUE C'EST UN PEU UN AUTRE ÉTAT D'ESPRIT QUE CE QUI T'ANIME AUJOURD'HUI, OÙ TU DIS : « STOP JE NE VEUX PLUS ÇA » ?

Oui, oui, oui. J'ai fait le tour du coup. Mais à 18 ans je me suis dit : « Je veux travailler, je ne veux pas travailler dans un petit salon de vieilles ; je veux être dans la haute coiffure, je veux faire les défilés, je veux faire des trucs complètement fous dans les cheveux, je veux qu'on me demande mon avis pour un renseignement design sur un projet ou quoi, je ne sais pas ». Créer des modes, créer des styles, ça c'est à 18 ans quoi, après on grandit. Et je me suis rendu compte que la superficialité, j'ai fonctionné très bien un certain temps là-dedans, mais aujourd'hui à l'heure actuelle moi je n'ai plus envie de répondre de ça quoi.

ET DONC ÇA, LA COIFFURE, C'EST UN TRUC QUI MAINTENANT NE TE TENTE PLUS NON PLUS ?

Si. La coiffure même dans un... (- *DANS QUELQUE CHOSE, COMME TU DIS, « LA HAUTE COIFFURE » ?*)
Si, de temps en temps on me rappelle pour aller, pour l'opéra ou un défilé de mode qu'une copine a entrepris. Ici {où elle vit} c'est génial, c'est pour ça que je suis venue ici, c'est qu'au niveau artistique il y a de quoi faire, il y a moyen d'exposer facilement partout, il y a moyen de rencontrer très vite les gens, de se faire embarquer dans des projets. Voilà, c'est pour ça que je suis là. Mais bon, ça fait un an, même pas, ça fait...

EST-CE QUE LE CHOIX DE VENIR ICI, DANS CETTE VILLE, EST LIÉ À ÇA ? POUR MULTIPLIER LES CHANCES DE CONTACTS.

Oui voilà (- *LES OPPORTUNITÉS.*) Les opportunités.

ET AVEC LE REcul, EST-CE QUE TU OBTIENS CE QUE TU SOUHAITAIS ?

Tout à fait mais ça ne peut pas se faire comme ça non plus. Je n'ai pas l'argent pour pouvoir sortir et aller rencontrer les gens qu'il faut tout le temps. C'est ça aussi, c'est encore l'argent encore une fois. Donc j'essaye de mélanger... pas mal. Mais alors si j'avais plus d'argent ça irait plus vite : j'irais boire un verre ; théâtre, machin, hop ça se met vite en contact très vite, j'ai le bagou, ça va. Ce que je savais faire avant la crise, honnêtement, je ne sais plus le faire.

AVANT LA CRISE FINANCIÈRE, EST-CE QUE ÇA SE PASSAIT DIFFÉREMMENT ?

Oui. Oui... non. Ce n'est pas facile quoi. J'ai revu mes potes que je n'ai plus vu depuis deux ans de {la ville où elle habitait avant}, qui me disent : « On a tous dur, on galère, on travaille tous comme des malades ». Parce que si tu veux faire les mêmes choses qu'avant tu as intérêt à... Voilà, donc. Ça, j'essaye de faire de mon mieux, enfin de vagabonder. Et ça ouvre des portes tout de suite, mais il faut du temps. {Dans telle ville}, j'ai bien vu qu'avant d'être vraiment connectée avec {toute la ville}, dans tous ces délires-là, il m'a fallu quatre ans.

ET DONC, LE TEMPS QUE TU PASSES ICI, QUE TU VIS MAL ; TU L'AS DIT D'AILLEURS TOUT À L'HEURE QUE D'ÊTRE AU CHÔMAGE C'ÉTAIT UN STATUT QUI N'ÉTAIT PAS TRÈS ENVIABLE ET QUI N'ÉTAIT PAS TOUJOURS SIMPLE À VIVRE, EST-CE QUE C'EST AUSSI UN TEMPS POUR INVESTIR LE MILIEU ARTISTIQUE DE CETTE VILLE-CI ?

Oui, c'est fait pour ça. Moi c'est ce que je me suis dit : « Je me mets au chômage, je vais réfléchir sur, moi, ce que je veux vraiment, mais surtout peut-être essayer de me lancer ». Mais je n'arrive pas à me cadrer, je n'arrive pas à m'auto-cadrer. Ce n'est pas compliqué, c'est de se dire de se lever à dix heures, de travailler de dix à midi, prendre

un peu de temps pour manger, de se détendre, faire une sieste si il faut, et même de repartir bosser énormément une grosse partie de la soirée, parce que c'est ce que j'aime bien. Ce n'est pas dur, il faut se dire, il faut faire ça le matin. Mais je n'y arrive pas et je ne sais pas pourquoi, je ne me l'explique pas. Et puis parfois je suis bloquée : « Ha merde, je n'ai plus de colle chaude. Ha merde je n'ai plus de tune ».

IL S'AGIT DE TES CRÉATIONS ARTISTIQUES PERSONNELLES QUE TU METS EN ŒUVRE...

Oui, je ne fais que de la récup. Mais il n'y a rien à faire, tout ce qui est matériel : colle, couleur, là oui. Je fais tout de la récup, toutes mes bases c'est des détritrus, etc. Oui mais non, il y a quand même (...).

POUR TES CRÉATIONS ARTISTIQUES, EST-CE QUE TU AS FRÉQUENTÉ DES ACADÉMIES, DES ÉCOLES ? EST-CE QUE TU SUIS ENCORE DES FORMATIONS PLUS SPÉCIFIQUEMENT LÀ-DESSUS DEPUIS QUE TU AS TERMINÉ TON SECONDAIRE ?

Non, j'ai plus envie de me diriger vers l'audiovisuel. La plastique je crois que j'ai assez appris, et puis si je voulais me refaire des cours moi-même je saurais me le faire. Me dire voilà, tu réétudies le visage, mais je n'en ai pas spécialement envie, donc je ne le fais pas. (- *MAIS TU L'AS FAIT AVANT ?*) Oui, je l'ai fait, complètement. (- *EN ACADÉMIE OU...*) J'ai fait, attendez, déjà je dessine depuis que j'ai trois ans, et mon grand-père m'a offert des encyclopédies pour dessiner et je fais ça toute seule depuis... (- *DE L'AUTO-APPRENTISSAGE...*) Autodidacte depuis toute petite, dans la couture, dans tout. Et voilà, mon grand-père m'a fait un beau cadeau, j'y suis arrivée et puis directement je suis allée dans les écoles. En plus mes profs utilisaient les mêmes encyclopédies pour donner cours, « peindre et dessiner » de chez Larousse.

TU CONNAISSAIS DÉJÀ TOUS LES EXERCICES ?

Eh bien, je les avais déjà fait, oui c'est ça ; en gros, parce qu'il y a neuf volumes. Et puis j'aimais ça. C'est ce que ma mère dit, que depuis toute petite c'est ce que je kiffe, je n'ai pas l'impression de travailler quand je fais ça, jamais.

ET DONC, ÇA, C'EST CE QUE TU AS APPRIS EN PARTIE EN TANT QU'AUTODIDACTE ET AUSSI EN PARTIE DANS TES ANNÉES DE SECONDAIRES EN ART, ALORS.

Voilà. Donc j'ai fait deuxième générale orientée vers l'art, avec de la musique et quelques cours d'art. Troisième, art plastique technique. Troisième art plastique technique, puisque j'ai doublé. Quatrième, art plastique technique. Quatrième, art plastique technique parce que j'ai redoublé. Et puis après je crois que je suis partie en coiffure. Mais je vais vous expliquer un truc quand même à savoir par rapport à l'enseignement. C'est que je suis arrivée en art, les arts c'est quand même des king, c'est quand même des gens... Je suis arrivée là, petite sainte-nitouche, déjà avec un caractère très fort parce que j'ai été élevée par un militaire, donc. Mais ils fumaient, moi j'ai commencé à fumer pour me faire accepter ; parce qu'au début on ne m'aimait pas parce que j'avais de trop beaux points et que je réussissais trop bien, et que les profs m'adoraient, et qu'ils étaient tout le temps derrière moi « whaw tu fais ça trop bien ». Jalousie donc. Eh bien, moi pour me faire accepter, je voulais avoir des amis quoi merde, l'adolescence c'est fait pour avoir des amis. Eh bien, j'ai fait chuter mes cours, alors que j'avais 90% partout dans toutes les branches, puisque j'avais enfin trouvé les études que je voulais vraiment faire. J'ai commencé à devenir insolente, et voilà quoi, pour pouvoir répondre, mettre un masque pour pouvoir (- *ÊTRE INTÉGRÉE DANS LE GROUPE...*) voilà, mettre un masque, et ça a fait foiré tout le reste quoi.

Ce que Zia décrit là n'est pas une « dérive » due à de « mauvaises fréquentations » . C'est au contraire un investissement bien malheureux, évidemment, qu'elle consentait, « puisqu'elle avait trouvé les études qu'elle voulait vraiment », afin de plaire à ceux qu'elle allait devoir fréquenter. Et quand elle fait « chuter ses cours », comme on pourrait dire de la Bourse, c'est bien dans l'espoir, « foireux », elle le constatera plus tard, d'être « in ».

A ce stade de nos travaux, nous nous devons de faire remarquer combien le « nouvel esprit » correspond de fait à la représentation dominante que nous avons évoquée dans la première partie de ce travail : la nécessité toujours scandée de s'activer, la valorisation de l'énergie individuelle qui permet de s'y employer, la définition d'un projet qui assure l'incarnation de cette activation.

Si ces représentations, dont nous avons par ailleurs été amenés à contester la validité, possèdent tant de force politique, c'est probablement du fait de leurs résonances avec un système de valeurs (le « nouvel esprit du capitalisme ») qui prétend constituer à partir d'elles un système fondé en justice.

Les récits qui nous ont été faits nous conduisent cependant à nous demander si cette nouvelle façon de concevoir et justifier la « cohésion sociale » n'est pas comptable d'un triple mensonge.

a) BIEN DES EXPÉRIENCES MONTRENT QUE les justifications qui sont avancées pour la réalisation nomade de soi font l'impasse sur le fait que des capitaux préalables sont nécessaires pour pouvoir accumuler un portefeuille qui permet effectivement de passer d'un projet à l'autre. Il y a une sorte d'« accumulation primitive » et d'« accumulation seconde » qui est déniée, d'une part et n'est pas garantie, d'autre part.

b) LA CONSTITUTION D'UN CAPITAL SUBJECTIF PROPRE, la définition d'une vision exprimant « une identité de tréfonds » ne garantit en rien la participation au nouvel esprit. Il semble que la « vision » personnelle ne soit pas la condition nécessaire et suffisante qu'elle prétend être pour qu'un bout de réseau puisse s'activer en activant son auteur. Cette conception fait opportunément l'impasse sur la dimension financière qui semble bien être la variable déterminante de la vie en réseau.

c) LES « PETITS », POUR PARLER COMME BOLTANSKI, à savoir ceux qui participent au système de valeurs d'une façon faible, devraient néanmoins tirer des bénéfices minimum de leur participation au système dominant, ce qui n'est manifestement pas le cas : la frustration semble prévaloir en termes de participation en la matière, puisque les aspirations adoptées par les personnes correspondent au « mainstream », sans toutefois déboucher sur les bénéfices promis. La violence symbolique de ces promesses non tenues est extrême. Certes, nous trouvons des cas, dans les expériences de vie qui nous ont été relatées, que l'on pourrait considérer comme relevant d'une insuffisance créatrice mises en œuvre par les individus. Mais elles-mêmes révèlent à leur manière les exigences dont le nouvel esprit devrait se rendre capable s'il ne voulait pas servir uniquement les intérêts de ceux dont il assure et justifie la domination.

Une conception non romantique du sujet

Si les droits du Sujet devaient être considérés, ainsi que nous l'avons proposé, comme « la colonne vertébrale » des engagements institutionnels et du travail individuel en termes d'intégration et d'insertion, il faudrait alors prendre en compte les difficultés spécifiques qui peuvent l'affecter.

Wieviorka a exploré cette dimension, en appelant à ne pas adopter du Sujet une vision exclusivement romantique, centrée sur une capacité de création (d'expression d'une vision, en fait) conçue comme allant de soi.

« Si nous voulons comprendre comment le monde se transforme, je ne dis pas que c'est la seule entrée bien-sûr, mais l'entrée par l'idée de sujet est tout à fait utile parce qu'elle nous permet de rentrer dans la façon dont les personnes pensent leur existence, leur situation, leur capacité d'action, leur action. Ça, c'est le point de départ. Mais cette notion de sujet elle pose des problèmes. Elle pose pleins de problèmes. Un premier problème c'est qu'elle est un petit peu romantique. C'est pas mal, « Je suis sujet de mon action, je vais faire des choses », mais tout le monde n'est pas sujet, tout le monde n'a pas la capacité de faire des choses. Donc, qu'est-ce qui se passe quand le sujet n'est pas cet individu glorieux capable d'actions. »⁶⁹

Dans un travail très fouillé, Wieviorka montre notamment comment certaines difficultés de subjectivation peuvent expliquer des actes de violence.

C'est notamment le cas de ce qu'il nomme le « sujet flottant », soit le sujet qui est confronté à une perte de sens du fait qu'il lui est « impossible de se prolonger ou de se transformer en action, alors même qu'il en ressent le désir ou le besoin ». La subjectivité se révèle, au moins pour un temps, sans ancrage, elle est à la dérive.

Wieviorka ajoute que « le sujet flottant peut être informé par un vif sentiment d'injustice, de non-reconnaissance, qui exacerbe le désarroi ou la colère ».⁷⁰

« Il y a d'abord des situations où un sujet ne peut pas devenir acteur, et pourtant il voudrait l'être. Si vous êtes jeune issu, comme on dit, « de l'immigration » dans un quartier – les français disent une banlieue, mais ça veut dire un quartier plutôt déglingué – si vous êtes dans une situation de ce type, ghettoisé, vous avez le sentiment de ne pas pouvoir vous construire, vous réaliser. Peut-être que la violence sera la façon dont s'exprimera cette difficulté que vous ressentez à passer de votre subjectivité à l'action. »⁷¹

C'est ce que doit affronter Jean, dans le récit qu'il nous fait ; son expérience met bien en lumière que les dispositifs existants ne permettent pas d'office de sortir d'une logique de dérive permanente.

69 Citation extraite de l'interview de M. Wieviorka réalisée par l'asbl RTA le 14 juin 2013, à Paris. À paraître prochainement dans *Intermag*, dans la section Carnets de l'aide à la jeunesse.

70 M. Wieviorka, *La violence*, Paris, Hachette littératures, 2005, pp. 292-293.

71 Citation extraite de l'interview de Wieviorka à paraître dans *Intermag*, *op. cit.*

« Ce sont des travaux, je pense, qui peuvent être à ma portée et qui ne nécessitent pas des compétences que.. Que j'ai peut-être mais que je n'ai pas encore trouvées. Enfin moi c'est un peu mon grand malheur. »

**INTERVIEW DE Jean, 25 ANS,
PAR JACQUELINE FASTRÈS ET CAROLINE GARZÓN**

Jean habite une ville importante, dans un quartier populaire peu éloigné du centre. Il a toujours vécu dans les environs, même s'il a un peu bougé durant son adolescence, pour des raisons familiales essentiellement, ses parents étant divorcés.

Il nous accueille dans son appartement, sis dans un immeuble neuf au milieu d'anciennes maisons. Il a même un espace de parking à l'arrière du bâtiment, ce qui l'arrange bien car il a dû acheter une voiture (« C'est un investissement mais malheureusement c'est demandé partout ») et s'exerce pour passer le permis de conduire.

De dimensions modestes, le loft est très lumineux. Il est constitué d'une grande pièce ouverte vers l'arrière, avec une vue plutôt dégagée sur les jardinets verdoyants. Il y a une cuisine équipée, un coin salon, une table et quatre chaises, une bibliothèque, et le lit de Jean juste contre la baie vitrée. L'aménagement ne semble pas terminé ; des caisses s'empilent dans un coin, près d'une grande télévision que sa mère, nous explique-t-il, vient de lui offrir avec un abonnement de télévision. Des mangas et des figurines décorent entre autres l'espace de l'appartement.

Jean entretient de bonnes relations avec son voisinage, qui, sans être intrusif, n'est pas non plus tout à fait indifférent. On lui propose par exemple de garder son chien afin qu'il ne pleure plus lorsque son maître n'est pas là. Mais lors de notre rencontre, point de chien, il était par trop malheureux dans l'appartement, comme en atteste le chambranle de la porte d'entrée, à moitié dévoré, que Jean va devoir réparer avec l'aide de son père.

Jean, contrairement à Valérie, a pas encore « trouvé sa voie ».

Jean : Moi, quand je suis sorti de l'école, donc j'ai eu mon diplôme, mon CESS en secrétariat. Donc j'ai eu mon diplôme de professionnelles, avec une qualification en gestion. Donc moi j'ai terminé ces études-là même si elles ne m'intéressaient pas des masses. En fait c'est plus pour certaines raisons personnelles en fait que je suis allé dans cette école-là. Quand je suis sorti de l'école je ne savais pas trop quoi faire ; parce que j'ai changé beaucoup, j'ai fait un parcours scolaire un peu mouvementé ; j'ai essayé plein de choses : j'ai fait de l'hôtellerie, j'ai fait de l'artistique. Et là alors j'ai terminé sur le secrétariat.

Dans son parcours scolaire, Jean a, sans l'avoir programmé, procédé par élimination : au départ d'une idée positive sur une branche ou un métier, il teste, et s'aperçoit en testant qu'il n'aime pas ou qu'il n'est pas fait pour cela. Ce n'est pas tant la branche elle-même qui le déçoit que ses débouchés, son application professionnelle ou l'habitus qui en découle.

Eh bien, en fait moi le gros problème vraiment, quand j'étais en primaire là j'avais une idée bien précise de ce que je voulais faire, donc c'était l'hôtellerie, donc c'est directement ce dans quoi je suis allé en secondaire. Mais en faisant l'hôtellerie je me suis rendu compte que ça ne me plaisait pas plus que ça en fait ; j'aimais bien faire la cuisine etc., mais pas pour en faire un métier, donc c'était plus un hobby en fait. Et donc du coup après j'ai continué de me poser des questions, et c'est ça que même maintenant je ne sais pas, je n'ai toujours pas d'idée concrète de ce que je veux faire. Donc c'est pour ça que je cherchais dans la vente, parce que j'estime que c'est des travaux je pense qui peuvent être à ma portée et qui ne nécessitent pas des compétences que... Que j'ai peut-être mais que je n'ai pas encore trouvées. Enfin moi c'est un peu mon grand malheur.

L'HÔTELLERIE, EST-CE QUE ÇA N'À PAS ÉTÉ PARCE QUE ÇA NE COLLAIT PAS À L'IDÉE QUE VOUS EN AVIEZ ?

C'est ça en fait. Oui, l'ambiance ce n'était pas quelque chose qui me plaisait. Avec les copains bien-sûr mais après sur le long terme c'est autre chose c'est sûr.

[...] Le choix artistique en fait j'avais fait une année d'abord en art appliqué, donc là c'était un peu tous les styles. Donc j'ai fait de la peinture, j'ai fait du dessin, j'ai fait des croquis, etc. On avait un peu d'ordinateur aussi. (- *INFOGRAPHIE ?*) Oui. Ce n'était pas vraiment de l'infographie mais on avait deux ou trois trucs qu'on faisait sur l'ordi. Enfin c'était dessin assisté par ordinateur, enfin c'était des petits trucs mais rien de... (- *PARCE QUE JE VOIS QUE VOUS AVEZ QUAND MÊME PAS MAL DE MANGAS. ENFIN JE NE SAIS PAS SI VOUS AIMEZ BIEN DESSINER DES...*) Si, j'aime bien dessiner aussi. Mais je savais déjà dessiner avant d'y aller en fait, mais donc du coup j'ai encore dessiné là-bas, ça me plaisait bien. Mais comme j'étais en professionnelle j'étais obligé de continuer dans la branche, et dans la branche c'était publicité. Et publicité ce n'était pas du tout le même esprit. D'ailleurs j'ai eu des mauvais points là-dedans parce que ça ne me plaisait pas du tout.

MAIS DONC, LÀ, S'IL Y AVAIT EU POSSIBILITÉ DE CONTINUER MAIS DANS UNE AUTRE BRANCHE ?

Oui, peut-être que ça aurait été. Mais comme là il n'y avait pas vraiment d'autres trucs... (- *D'AUTRES CHOIX QUE PUBLICITÉ*) voilà, c'était publicité ou rien.

ET QU'EST-CE QUI NE VOUS PLAISAIT PAS DANS LA PUBLICITÉ ?

Dans la publicité, eh bien, c'est l'esprit justement de, c'est encore différent de la vente je trouve, c'est vraiment plus manipulation, si, de la tromperie, etc., mettre vraiment plus en valeur quelque chose qui n'a pas forcément vraiment d'intérêt. Et cette idée-là, moi, ne me plaisait pas du tout. Et même dans les cours, etc., qu'on avait, ça ne me passionnait pas.

PARCE QUE ÇA NE COLLAIT PAS AVEC VOS VALEURS.

C'est ça, c'est plutôt ça, c'est ça en fait ; ça c'était plus mental. Parce que les capacités de le faire ça j'avais des idées pour le faire, ce n'était pas le problème, mais niveau mental c'était autre chose. Non, ce n'était pas quelque chose qui me plaisait du tout. Donc c'est pour ça que je suis reparti après. Et là comme je ne savais pas quoi faire, là je suis retourné {dans une petite ville}, parce qu'à ce moment-là c'était un peu compliqué avec ma famille, etc. Et comme ma sœur était revenue dans cette école-là, moi je suis allé là aussi pour continuer de la voir, etc. Et comme j'ai dû prendre quelque chose qui était à portée, j'ai pris secrétariat. (- *C'ÉTAIT CE QUI ÉTAIT PROPOSÉ ENTRE-AUTRE ?*) C'était ce qui était proposé. Par rapport à ce que moi j'avais fait, etc., eh bien, c'était entre guillemets « le bon plan ». Et donc je suis allé là et voilà. Donc là j'ai terminé toutes mes études là-bas, je suis arrivé en cinquième, j'ai fait cinquième, sixième et puis j'ai fait la septième, donc je suis resté trois ans là-bas.

Après sa scolarité, Jean, qui vivait chez sa mère, connaît quelques frictions avec son beau-père et cherche à s'installer seul.

Parce que quand j'ai été mis hors de chez moi, enfin hors de chez mon beau-père, eh bien, j'ai un ami qui m'a accueilli pendant cinq mois chez lui, enfin chez sa maman. Et donc là ça m'a vraiment aidé parce qu'après j'ai pu trouver autre chose. Parce que sinon... Je n'aurais pas été à la rue, ce n'est pas ça, mais je sais que j'aurais pu aller ailleurs, etc., mais c'est lui qui s'est proposé en premier, etc., et il m'a aidé. (- *VOUS N'AVEZ PAS EU L'IMPRESSION QUE ÇA LUI PESAIT, C'EST ÇA ?*) C'est ça, oui. (- *PEUT-ÊTRE QUE SI VOUS AVIEZ DÛ ALLER AILLEURS...*) Oui, peut-être que là j'aurais eu...

En tout cas, lui, ça a été ; moi par contre c'est quelque chose, la co-location, que je ne supporte pas du tout. Mais bon, il m'a aidé, etc., mais pour moi... C'était très bien mais je ne sais pas vivre avec quelqu'un, non. Et lui je l'adorais, enfin je l'adore toujours maintenant. (- *ET C'EST UN AMI DE L'ÉCOLE ?*) C'est un ami que j'avais rencontré en artistique

en fait, et on est toujours en contact. Et oui, avec lui je m'entends super bien, mais enfin il a ses attitudes et moi j'ai les miennes, il a ses habitudes aussi et pareil pour moi, et du coup c'est là que ça coïncitait. Cinq mois ça va mais après voilà. J'ai quand même réussi à trouver quelque chose, et là j'ai pu partir et les remercier de tout ça.

Jean se trouve donc un petit appartement.

Donc c'était un tout petit truc, enfin c'était plus petit qu'ici, et c'était séparé en deux pièces. (- EN CO-LOCATION ?) Non ce n'était pas en co-location, enfin il y avait plusieurs personnes dans l'immeuble mais moi j'avais mon appartement et ma salle de bain. Mais alors j'avais vraiment un tout petit truc ; je devais chaque fois sortir de chez moi pour, par exemple, aller dans la cuisine ou dans la salle de bain, et puis refermer les portes. Et donc du coup je cherchais quand même autre chose mais dans les mêmes prix parce que là je ne payais pas cher du tout, je payais 350 avec les charges comprises, donc ce n'était rien du tout quoi. Ce n'était pas grand mais moi ça me dépannait, ça me convenait. Et alors j'ai un ami qui m'a parlé de cet endroit-ci qui est en fait tenu par son oncle. Et donc il m'a dit : « Si tu veux je peux te faire visiter, c'est 350 euros, etc. ». Et je fais : « Ok, je vais venir voir ». Je dis : « Si c'est pour le même prix, si ça peut être mieux, tant mieux ». Donc je suis venu ici, j'ai visité et c'était vachement mieux. Par contre ici c'est 350 mais je dois payer les charges à côté.

Jean émergeait au CPAS. Son assistante sociale lui renseigne l'existence des projets {d'un service citoyen}. Il se présente et est retenu.

Et puis c'est là que je suis rentré à {un service citoyen} à ce moment-là, en attendant de trouver quelque chose et pour occuper mes journées aussi parce que envoyer des C.V. et faire des choses c'est nécessaire mais après ça voilà, il y a un moment où on ne fait rien et quand c'est toute la semaine comme ça, même les loisirs, vous voyez ici il y a plein de choses quand même, eh bien, ça n'occupe plus vraiment comme avant. Je vais dire le plaisir par exemple de l'école quand on revient de l'école on se dit : « Ha, je vais lire un petit livre, etc. », eh bien, on est content. Mais ici comme il n'y a rien de vraiment... Il n'y a pas de travail, pas d'obligation ou de choses ainsi, j'ai tout à portée, mais voilà ce n'est plus une coupure, c'est devenu pour passer le temps. Enfin il y a moins de plaisir je trouve.

[...] A ce moment-là j'avais deux ans de moins, donc j'avais 23 ans quand je suis arrivé dans le projet, et c'est maximum 25 ans qu'il faut je pense. Donc j'étais encore dans la marge. Et donc voilà, j'ai terminé le projet et puis après j'ai fait des recherches un peu diverses dans la vente notamment ; parce que pour moi c'était un domaine où je vais dire que je sentais que je pouvais me lancer là-dedans. Parce que par exemple la vente de textiles etc, pour moi c'était quelque chose qui ne nécessitait pas forcément d'avoir de grandes compétences. Je vais dire que je pouvais le faire même si je n'avais pas d'expérience particulière. Donc du coup c'était ce qu'il me semblait à portée. Donc j'ai postulé là-dedans parce que tout le reste de la demande c'était quand même des choses fort techniques, pour le moment c'est beaucoup, je sais qu'on demande beaucoup de professeurs quand même, notamment en science. Bon, les sciences je veux bien mais c'est beaucoup de mathématiques, je n'ai plus fait de mathématiques depuis la deuxième ou troisième secondaire, donc j'ai vraiment les bases-bases, je sais faire des calculs, ce n'est pas ça le problème, mais pour ce qui nécessite les sciences, parce que bon, ça m'intéressait mais. Donc ça je n'ai pas approfondi le sujet. Et alors ici moi je regarde souvent les formations qui m'intéressent pour le moment, mais comme il n'y en a pas pour le moment qui m'intéressent, je me concentre à continuer de chercher dans le domaine de la vente, etc. J'ai postulé pour plongeur aussi. Enfin toutes des choses que je sens pour le moment à ma portée, sans qualification, avant de trouver quelque chose qui vraiment me plaît au niveau formation, pour pouvoir me lancer dedans, et alors là

acquérir de l'expérience, des compétences.

DONC, C'EST UN PEU UN CHOIX D'ATTENDRE LA BONNE FORMATION POUR POUVOIR, ALORS, CREUSER LE BON FILON DE TRAVAIL, C'EST ÇA ?

Il y a ça aussi. Maintenant si je trouvais même un emploi de vendeur, etc., moi ça me soulagerait, parce que c'est un sentiment que de rester chez soi, de ne rien trouver ou de ne pas avoir de réponse du tout. Des réponses négatives ça ne me dérange pas parce qu'au moins j'ai une réponse, mais pas de réponse c'est frustrant. Et puis de rester comme ça sans trouver quelque chose, eh bien, ça travaille sur le moral. Ce n'est pas tous les jours facile mais bon on fait avec.

OÙ EST-CE QUE VOUS REGARDEZ POUR LES FORMATIONS ?

Je regarde sur les formations du FOREM. Donc, parce qu'à ce moment-là, là, c'est déjà « une facilité » entre guillemets de pouvoir faire la formation en étant pleinement dedans. Parce que les autres formations qui sont par exemple payantes, etc., enfin de ce que moi j'ai compris, donc là, il faut quand même continuer de chercher {du travail en même temps} et alors on ne peut pas vraiment se concentrer uniquement sur la formation.

EST-CE QUE LE FOREM VOUS PROPOSE DES FORMATIONS ?

Ils m'en proposaient avant, parce que comme je n'y suis plus depuis un moment, donc j'avais une conseillère etc., mais alors le suivi s'arrête après un moment, et bon moi si j'ai des questions je peux leur poser, il n'y a pas de problème. Ils ne m'envoient plus rien, maintenant, c'est moi vraiment qui recherche

ET PARMIS LA FORMATION, GÉNÉRALEMENT QUAND VOUS REGARDEZ LES FORMATIONS, EST-CE QU'IL Y A QUELQUE CHOSE QUI VOUS TENTERAIT ? EST-CE QUE SI VOUS NE TROUVEZ PAS C'EST DANS LA MANIÈRE DONT LES FORMATIONS SE DONNENT, OU EST-CE QUE C'EST PLUS LES THÉMATIQUES QUI SONT PROPOSÉES ?

C'est plus les thématiques parce que, voilà, c'est souvent les secteurs qui sont en demande forcément. Donc ça c'est des domaines qui, vraiment, moi ne m'intéressent pas du tout. Donc c'est par exemple la médecine, la construction, professeur ; ça c'est une idée qui m'a traversé l'esprit, {professeur}, mais encore ça je ne pense pas avoir... Ou alors il faudrait vraiment que je me relance depuis le début pour me conditionner à rentrer là-dedans, etc., ça peut demander beaucoup de travail. Mais je ne suis pas certain de ça, donc je n'ai pas envie de me lancer dans des années et de « perdre » entre guillemets du temps. J'ai vu une formation qui m'intéressait, donc ça, ça reprend pendant les vacances, c'est animateur sportif interculturel de prévention. Donc ça c'est une idée qui me plaisait bien ; parce que - bon là j'ai pris un peu de poids depuis - j'étais allé refaire du sport, et ça m'avait vraiment fait un déclic en fait et j'adorais vraiment ça. Et du coup je me suis dit que si je me mettais là-dedans, entre guillemets, je « transmettais » un peu ça, je pense que ça me plairait bien.

[...] Oui, c'était vraiment un déclic. En fait c'était encore par hasard, simplement je me promenais avec ma sœur, et des gens nous ont donné des invitations pour tester des clubs, etc., et en fait on avait une journée gratuite, enfin pas une journée mais deux heures gratuites pour tester le club. Mais comme c'était nominatif on ne pouvait pas ; il n'en avait que quelques unes, et comme on avait un coach avec nous il fallait que tout soit organisé. Donc on est allé là-bas, et puis j'ai fait le truc et j'ai failli crever ! Ha oui, quand j'ai recommencé c'est super dur !

Mais là encore, Jean est hésitant : il y a plusieurs sports qui lui plaisent, bien qu'il ne soit guère expert dans aucun.

J'hésitais à reprendre le judo mais je vais voir. (- Vous étiez arrivé à quel niveau ?) - Je n'étais pas loin du tout, j'étais ceinture blanche.

EST-CE QUE, DEPUIS, VOUS VOUS ÊTES RÉINSCRIT DANS UN CLUB OU QUELQUE CHOSE COMME ÇA ?

Mais je réfléchis encore toujours à quel genre de club en fait, parce que j'ai fait un peu de judo, j'ai fait du tir à l'arc mais, ça, c'est plus pour la détente. Eh bien, là je réfléchis un peu en fait, je réfléchis un peu sur quoi je peux me lancer, encore une fois parce que j'aime plusieurs choses et il faut encore que je fasse le tri. Donc voilà, c'est un peu le problème encore une fois.

[...] Enfin moi c'était vraiment ça, donc, c'est pour alors travailler dans les écoles, les classes de vacances, etc., comme animateur vraiment. (- *POUR L'EXTRA-SCOLAIRE ?*) Voilà, c'était beaucoup pour l'extra-scolaire. Maintenant je pense que, oui, si je veux vraiment me mettre là-dedans alors c'est professeur de gymnastique, mais alors là il faut reprendre des études, là.

Jean a tenté d'autres types de formations également.

Il y a eu aussi des formations qui se sont proposées. Donc on avait envoyé une formation, c'était pour secrétaire juridique. Donc là j'avais déjà la base de secrétariat, donc ça, ça m'avait intéressé parce que j'avais déjà des bases. C'était approfondir plus sur le droit. J'ai téléphoné le jour même et c'était déjà complet. Donc je me suis dit tant pis, je vais passer à autre chose. Mais j'ai déjà fait une formation mais c'était en essai métiers, donc j'avais essayé plusieurs métiers dans le domaine de la construction, comme je savais qu'on cherchait, mais moi je n'avais pas d'expérience du tout là-dedans et je me suis dit que je vais regarder, c'est des essais, on va voir, on va tester et on va bien voir ; si ça se trouve il y aura une révélation je ne sais pas. Eh bien, non. Donc j'ai fait le truc jusqu'au bout mais... (- *C'ÉTAIT COMBIEN DE TEMPS ?*) C'était deux semaines. (- *DEUX SEMAINES D'ESSAI. ET ÇA, C'EST PAR VIA LE FOREM ?*) Oui, c'était par le FOREM, c'était des essais de métiers qui se passaient au FOREM (...) au niveau de tout ce qui est construction et transport en fait. Donc moi j'étais là-bas et tout se passait là-bas en fait parce qu'ils ont les locaux qui sont prévus pour, etc., donc tout se passait là-bas. J'étais avec d'autres jeunes aussi et ensemble on faisait les travaux, il y avait de la toiture, il y avait du chauffagiste, et le dernier c'était maçon. Donc on a commencé par, en fait il n'y a pas, enfin je m'embrouille, on a fait ces trois métiers-là. (- *TOUT LE MONDE ESSAYAIT LES TROIS ?*) En fait on était par petits groupes, et donc nous on était... (- *DES APPRENTIS*) il y avait des apprentis qui étaient avec leur école, qui venaient là-bas aussi. Donc on était mélangés avec eux mais il y avait aussi les demandeurs d'emploi, donc on était mélangés à certains moments. Mais il y avait des grands groupes où il n'y avait qu'eux. Donc on était avec le groupe, on n'était pas énormément non plus, mais il y avait les jeunes qui venaient avec nous aussi, donc ceux qui avaient 16 ans, ceux qui étaient sur le CEFA.

ET VOUS AVEZ ESSAYÉ CES TROIS MÉTIERS-LÀ EN DEUX SEMAINES. EST-CE QUE C'EST DEUX SEMAINES PAR MÉTIER ?

Je crois que c'était deux semaines, je ne sais plus exactement mais c'était court quand même. Ça je crois que c'était quand même un peu court.

DONC CE N'ÉTAIT PAS SUR CHANTIER, EST-CE QUE C'ÉTAIT AU SIÈGE DU FOREM ?

C'était au siège du FOREM mais sur des ateliers, donc on avait vraiment tout qui était à disposition. La toiture évidemment on n'est pas monté sur des chantiers, on avait (- *DES SITUATIONS RÉELLES ON VA DIRE*) oui, en tout cas pas pour ça. C'est vrai que pour chauffagiste, là, ils avaient des salles, etc., ils savaient mettre les machines en panne, etc., pour que, nous, on puisse les faire travailler mais nous on n'a pas fait ça, c'est pour ceux qui vraiment retravaillaient ça. Nous, on a vu vraiment les trucs de base, on a un peu soudé, etc., toutes des petites choses comme ça, pour nous donner un aperçu sur le métier. Mais on avait aussi des cours théoriques et pratiques. Donc on avait les deux et ils nous expliquaient : « Ha voilà, on va faire ça », ils nous expliquaient pourquoi on faisait ça, etc., et puis nous on mettait en pratique. Oui, c'était un peu une sorte d'école. Mais, nous, c'était vraiment vraiment un délais assez court, (- *POUR ESSAYER*), c'est vraiment

ça, c'était pour essayer (- *POUR VOIR SI UNE FORMATION POUVAIT VOUS INTÉRESSER*). Mais alors après si on était intéressé on pouvait donc reprendre la formation, et pour un an de plus on pouvait faire, c'était gestionnaire d'entreprise je crois, enfin quelque chose comme ça mais je ne sais plus exactement, et alors là, ils pouvaient ouvrir leur entreprise, ou alors, eux, travaillaient pour un patron. Enfin soit ils faisaient ça, et alors ils pouvaient travailler avec un patron. Ou alors ils faisaient un an de plus et alors là ils pouvaient avoir accès à la profession. (- *ET LÀ VOUS N'AVEZ PAS TROUVÉ VOTRE VOIE ?*) Pas du tout, je n'aimais pas du tout. (- *VOUS N'AIMIEZ PAS ? C'ÉTAIT CLAIR, CE N'ÉTAIT PAS LA DURÉE TROP COURTE QUI...*) Ce n'était pas vraiment la durée, ce n'était pas mon truc et je l'ai bien vu. Je sais faire des choses avec mes mains, ça, ce n'est pas le souci mais là non, donc ça ne me plaisait pas.

DONC VOUS N'AVEZ PAS ENCORE TROUVÉ VOTRE VOIE, SAUF PEUT-ÊTRE LE SPORT, MAIS PAR CONTRE VOUS SAVEZ, QUAND VOUS EXPÉRIMENTEZ, VOUS SAVEZ DIRE : « ÇA CE N'EST PAS POUR MOI ». DONC PAR ÉLIMINATION UN PETIT PEU...

Oui c'est peut-être ça que je devrais essayer de faire vraiment, essayer plusieurs choses encore et voilà, et classer, classer ce qui est bien, ce que moi j'aime bien ou ce que je n'aime pas. Maintenant je ne cherche pas le métier parfait non plus. Je veux dire moi je cherche surtout un métier avant tout. Donc vendeur ça va je pense, enfin c'est une idée que j'aime bien quand même, maintenant je sais bien que ce n'est pas ce qui me plaît le plus par exemple. Mais bon, il faut quand même bien un travail. Maintenant si je trouve quelque chose qui me plaît plus tard, (- *CE SERAIT UN BON COMPROMIS ?*), voilà c'est ça. Par exemple plongeur, là non plus il n'y a rien de très super là-dedans, mais bon c'est des choses que je sais que je peux faire en attendant de, moi, m'éclaircir les idées, de trouver quelque chose, et de faire tremplin peut-être par après sur quelque chose qui me plaît plus.

EST-CE QU'À L'ÉCOLE VOUS AVIEZ DES CONTACTS AVEC LE PMS, QUI ORIENTENT PARFOIS UN PEU ?

A un moment donné on a eu des tests de PMS avec le PMS, maintenant il y a un petit moment, donc là je ne saurais plus vous dire exactement, (- *MAIS IL N'Y A RIEN QUI...*), non, rien de vraiment précis quoi. Moi c'est ça mon gros problème vraiment je vais dire. Et en plus comme je n'ai pas de « compétence », je vais dire, à part le secrétariat, je ne suis pas parfait bilingue, donc du coup comme on demande souvent deux langues c'est vrai que ce n'est pas facile non plus. Mais oui, le PMS j'avais déjà fait des tests aussi.

ET DONC AU NIVEAU DU TRAVAIL EN TANT QUE TEL, ALORS, VOUS N'AVEZ JAMAIS EU D'EMPLOI.

D'emploi vraiment non. Par contre j'ai déjà fait des emplois d'étudiants à la poste. Là pour le moment aussi. Par exemple j'ai travaillé plusieurs fois comme étudiant à la poste, donc c'est un travail que je connais bien, en tant que trieur. Et donc j'avais recontacté la poste par après, donc dernièrement, pour voir s'ils avaient quelque chose pour moi, etc., en leur expliquant que j'avais déjà travaillé, etc., donc que je connaissais le travail, mais il fallait le permis. Donc comme à ce moment-là je ne l'avais pas, enfin j'avais le véhicule mais je n'avais pas encore le permis. Donc je leur ai dit : « Écoutez, j'ai le véhicule mais je n'ai pas encore le permis », « Non, non, il faut le permis ». Je dis « Écoutez, je vais le passer le plus vite possible et je vous recontacte après ». Donc là je suis allé passer mon permis que j'ai raté, bon, il faut bien une première fois, et donc je le repasse le 28 de ce mois-ci. Et alors à ce moment-là je recontacterai la poste pour voir s'ils ont toujours quelque chose et en leur expliquant que maintenant j'ai mon permis et que bon, le travail je le connais. (- *OUI, ILS N'ONT PAS BESOIN DE REFORMER QUELQU'UN.*) Voilà. Qu'ils me redisent ce qu'il faut faire quand même, mais après il n'y a pas de souci. Donc comme ça ils n'ont pas besoin de reformer quelqu'un depuis le début. Au niveau tri j'ai un peu travaillé avec toutes les machines, etc., donc ça va.

EST-CE QUE VOUS AVEZ FAIT ÇA PLUSIEURS FOIS COMME ÉTUDIANT ?

Oui, j'ai fait ça plusieurs fois pendant deux ans parce que mon père travaillait à la poste en fait, et donc il m'avait fait rentrer en tant qu'étudiant, parce qu'à ce moment-là c'était assez sélectif quand même ; c'était les filles ou les fils des gens qui travaillaient, et en général il n'y avait pas beaucoup d'autres personnes qui rentraient. Il y en avait quelques unes mais c'était par intérim, etc. Mais la plupart oui, c'était des filles ou des fils de. Et donc voilà, je suis rentré comme ça, et donc j'ai fait mon travail là-bas, j'ai eu des bons rapports, etc. Parce que bon, on avait quand même le rapport à la fin sur notre façon de travailler, oui, c'était bien.

ET ÇA, C'EST UNE OPTION QUI SERAIT ENVISAGEABLE À PLUS OU MOINS LONG TERME, C'EST ÇA ?

Oui, ça je pense aussi que c'est quelque chose dans lequel je pourrais rester pas mal de temps, ça il n'y a pas de problème ; ce n'est pas un travail qui me dérange. Bon, ce n'est pas le meilleur travail du monde mais. (- ÇA PERMET UN ESPACE POUR APRÈS.) C'est ça.

ET DANS LES LOISIRS, JE REVIENS DESSUS MAIS, EST-CE QUE VOUS CONTINUEZ À DESSINER POUR VOUS-MÊME ?

Oui, c'est plus comme ça, c'est des passes en fait ; parfois j'ai vraiment envie de dessiner alors je dessine un petit truc comme ça à gauche à droite. Mais oui, ça c'est la lecture de BD et tout ça, c'est un truc que j'aime bien. J'avais pensé faire ça aussi mais c'est fort difficile quand même... (- PLUS EN VENTE ?) Oui, en vente mais dans plutôt une librairie en fait. Mais j'avais fait un stage d'observation à l'école. Donc en secrétariat en fait on avait un stage d'observation juste uniquement d'observation et à côté on avait les stages de pratique. Et dans l'observation on pouvait choisir un domaine qui nous plaisait. Donc, même si ce n'était pas en lien avec le secrétariat, on choisissait quelque chose qui nous plaisait et on allait là-bas pendant une semaine et on regardait comment ça se passait, on pouvait donner un coup de main aussi ; on n'était pas juste là pour dire d'être là. Et donc moi je suis allé dans une librairie {dans une grande ville}, et donc j'ai un peu regardé comment ça se passait, etc., c'est assez complexe apparemment. Enfin ce n'est pas tellement complexe, c'est plus... (- C'EST PLUS AU NIVEAU DE L'ORGANISATION DES ENTRÉES ?) Non, ça, ça va encore, c'est plus en fait que, c'est vraiment un truc de passionnés ; il faut suivre tout. Ça, ça va encore mais après aussi c'est que c'est quelque chose qui ne rapporte pas beaucoup. Je ne veux pas vivre avec des millions non plus, je ne dis pas mais là c'est vraiment entre guillemets « de la survie ». Parce qu'au départ eux ils étaient chacun séparés, ils avaient chacun leur magasin, et puis ils se sont regroupés et ils ont engagé quelqu'un pour les aider, et ils disaient que le temps de payer cette personne-là, eh bien, eux ils savaient à peine se payer, ils ne se payaient pas. Donc c'est quelque chose qu'il faut, (- DE PASSIONNÉS ON VA DIRE), oui, voilà, c'est une passion, ce n'est pas pour gagner sa vie. Moi là ce que j'ai besoin c'est de gagner ma vie d'abord et les passions j'y penserai après. Donc c'est pour ça que je n'ai pas continué dans cette optique-là. Mais ça c'était en lien en fait parce qu'on devait faire un projet fictif pour la septième année parce que la septième année c'était en partie une année de gestion, donc pour ouvrir notre commerce, etc. Et donc c'est pour ça qu'on pouvait s'inspirer de certains endroits où on allait. (- ET VOIR COMMENT C'ÉTAIT ORGANISÉ POUR POUVOIR...) Et c'est bien, parce qu'on se rend compte de certaines choses : par exemple pour employer quelqu'un combien ça coûte, etc., et c'est cher. Même pour un salaire qui n'est pas énorme pour la personne, pour le patron c'est... (- POUR LE SALAIRE QU'IL DONNAIT, EN FIN DE COMPTE, « QU'EST-CE QU'IL Y A DERRIÈRE » ?) C'est ça. C'est énorme, je ne pensais pas que c'était autant.

Jean a adoré l'expérience avec le service citoyen auquel il a participé, mais elle n'a pas réglé son problème d'indécision.

ÇA A CHANGÉ QUELQUE CHOSE DANS VOTRE VISION DE RECHERCHE D'EMPLOI OU DE CE QUI NE VOUS PLAÎT PAS ?

Oui. En fait c'est le problème, c'est qu'encore une fois j'ai fait plein de choses avec eux,

donc vraiment plein, dans le sens où j'ai travaillé avec des personnes handicapées ; des personnes âgées ; avec des jeunes enfants aussi qui étaient placés, on leur avait préparé une fête de St. Nicolas ; on a travaillé sur des chantiers natures, tout ce qui est extérieur aussi ; on a fait différents travaux à l'extérieur, de la peinture ; on a construit un poulailler aussi pour des enfants qui habitent tout près de {l'école} ici. On leur a fait un petit poulailler comme ça avec une petite clôture, etc., pour leurs poules. Enfin, on a fait plein de trucs différents. Donc à ce niveau-là c'était assez enrichissant, et donc du coup à un moment je me suis dit : « C'est le genre de truc que j'aime bien en fait » ; parce qu'on fait un peu de tout, sans être des experts non plus parce que moi avant scier une planche de bois c'était un exploit ; comme j'ai toujours vécu avec maman, eh bien, forcément voilà, je n'avais pas le petit coup de main de papa qui m'encourageait à faire ce genre de chose. Donc là j'ai un peu réappris à faire des petites choses comme ça, etc., et ça a été vraiment bien. Et donc du coup je me suis encore reperdu dans mes trucs, mon foutu grand malheur. Mais sinon moi c'est un truc que je conseillerais vraiment à tous les jeunes qui sont un petit peu perdus aussi parce que. Pour moi ça n'a pas fonctionné au niveau de mes recherches par exemple, mais il y en a plein qui se sont trouvés quelque chose, et en général c'est comme ça. C'est parce que moi je n'ai pas encore vraiment trouvé mon truc mais ça arrive, ça va venir, on verra bien.

L'expérience la plus fréquente en matière de difficulté de subjectivation reste pourtant, dans les rencontres que nous avons faites, celle qui fait de la personne la proie d'une relation qui nie sa capacité de se construire, de maîtriser son expérience, de s'assumer dans son histoire. Ces droits lui sont refusés, souvent par les proches qui auraient dû être les supports de cette construction ; souvent, en effet, ceux-ci sont eux-mêmes tellement « en survie »⁷², en tentative d'auto-conservation, qu'ils se font les vecteurs d'une violence « de réaction » qui peut elle-même être très destructrice :

« Cette violence, et la part du sujet qui lui correspond, ne relèvent donc ni de l'agressivité ni du sadisme. Elle surgit là où la personne singulière se vit, à tort ou à raison, peu importe, en situation de danger existentiel, en grave péril. Elle ne nie pas l'autre, sa victime, comme sujet, même si elle peut aboutir à sa destruction, ou mettre en cause son intégrité physique. Elle se manifeste parce que la personne concernée, avant même de se construire, de prétendre exister dans sa capacité créatrice, et de maîtriser son expérience, doit d'abord protéger son être physique, son corps, préserver sa possibilité de devenir ultérieurement acteur de sa propre existence »⁷³.

Il ne faut pas omettre non plus la possibilité de situations que Wieviorka qualifie d'« anti-sujet » ; tintée de la jouissance que peut procurer le fait de nier l'autre comme sujet. Bien entendu, on a le plus souvent affaire à des configurations qui mélangent différents types de difficultés à se construire comme sujet. Wieviorka l'affirme explicitement :

« Mais précisons bien le statut analytique des cinq figures du sujet qui viennent d'être distinguées. Dans la pratique, il n'y a aucune raison pour qu'elles apparaissent systématiquement dans leur pureté sociologique, isolément, tranchées et clairement dessinées. L'idée d'individus, ou de groupes, qui pourraient être réduits, s'il s'agit de sources de leurs conduites de violence, à un principe unique, et donc à une figure élémentaire du sujet, s'applique bien à certaines expériences, et notamment à l'aboutissement de parcours où effectivement, il ne semble plus rester, finalement, qu'une logique simple, correspondant à l'une ou l'autre de nos figures du sujet. Mais dans l'ensemble, l'examen de phénomènes concrets suggère que ces dernières

72 M. Wieviorka, *La violence*, op. cit., p. 300.

73 Idem, *ibidem*, p. 301.

sont toujours susceptibles de se conjuguer et de se mêler. »⁷⁴

Cette explication nous paraît constituer une alternative digne d'intérêt par rapport à des raisonnements qui nous semblent trop facilement et trop rapidement recourir à des hypothèses de reproduction de situations de non-intégration ou de complaisance dans l'assistanat.

Ce qu'a vécu Sarah nous paraît entrer en résonance avec ce cas de figure, tout en évoquant des facteurs aggravants que nous étudierons dans la troisième partie.

« *Donc je suis complètement coincée à ce niveau là* »

**INTERVIEW DE Sarah, 30 ANS,
PAR LAURENCE WATILLON ET JÉRÔME PETIT**

La Maison de Quartier se situe dans une petite ville ouvrière, au détour d'une rue étroite. Dans la cuisine, plusieurs personnes partagent une tasse de café. Parmi elles se tient Sarah. Silencieuse, elle se tient appuyée contre un mur en nous lançant des regards timides. Nous sommes orientés vers une pièce de l'étage, à l'écart du bruit et de l'animation de la maison. Avec une facilité déconcertante, Sarah s'ouvre, se décrit et finalement se confie dans un flot de paroles qui s'entrechoquent. Elle pose un regard sans compromission sur les difficultés qu'elle rencontre, qu'elle considère principalement comme des difficultés familiales et financières. Non seulement elles entravent son parcours de formation, mais elles la plongent aussi dans un état de dépression dont elle tente de sortir depuis plusieurs années.

Bien que les études aient été assez faciles pour Sarah, elles lui ont apporté peu de satisfaction en raison de nombreux changements, de lieux ou d'orientation, « quasiment à chaque fois pour des problèmes familiaux ». Sarah dit son incompréhension par rapport à cette famille qui n'a jamais voulu d'elle : « Je suis un accident de pilule » dit-elle. Saisissant une main tendue par un professeur, elle commence une formation d'assistante en psychologie mais doit arrêter faute de moyens, non sans avoir galéré pendant plusieurs mois. Entre une mère « vulnérable » et un père « méprisable », elle n'a trouvé ni reconnaissance ni attention. Elle a tenté d'évoluer dans ce paradoxe où lui est reproché son absence de travail et de motivation en même temps que lui est interdit de travailler, au risque de voir sa mère perdre ses allocations de personne handicapée. La relation avec sa mère reste marquée par l'alcool, les tentatives de suicide, le rejet et la dépense du budget des études de Sarah, dilapidé en cadeaux aux beaux-pères successifs. De disputes en réconciliations, Sarah connaît la rue plusieurs fois jusqu'à l'exclusion définitive et la mise au ban par sa famille entière. Lorsqu'elle évoque son père, elle est sans appel, il « ne lui a rien apporté », elle n'éprouve pour lui que « du mépris ». La solitude accompagne Sarah, renforcée par le sentiment que sa place ne se trouve nulle part. « Je n'existais pas » dit-elle. Elle se met à « vivoter entre la rue et chez un ami » devenu son compagnon actuel. Elle plonge dans une dépression profonde, voulant « disparaître ». Malgré ses démarches pour chercher de l'emploi, elle perd son chômage et toute forme de revenu puisqu'elle cohabite avec son compagnon.

Le compagnon de Sarah dispose d'un logement social qu'elle peut occuper dans la mesure où il voit son allocation de chômage augmenter, du fait de l'avoir à sa charge. Leur budget à tous les deux ne dépasse pas les 1000 euros. Lui aussi s'est fait exclure par sa famille et s'est retrouvé dans la rue. Il suit des formations du FOREM, Sarah en rit : « Depuis que je suis avec lui, il a toujours été en formation ». Entre eux s'est établie une sorte de « colocation », dont l'objectif est de voir Sarah travailler pour payer une partie des factures.

74 *Ibidem*, pp. 301-302.

Elle relève sa froideur envers elle, ses exigences et son emprise. Lorsqu'elle exprime son souhait d'un suivi psychologique dont elle a besoin, le CPAS la renvoie vers son compagnon, qui refuse de payer. Lorsqu'elle veut reprendre des études, il lui impose une formation d'infirmière parce qu'il pense qu'elle trouvera plus facilement du travail dans ce secteur. Sarah n'aime pas ce métier, alors elle lui cache qu'elle ne suit plus les cours depuis plusieurs mois, comme elle lui cache sa participation aux activités de la maison de quartier parce qu'il ne comprendrait pas. Consciente de sa fragilité, elle refuse pourtant de demander de l'aide. Son expérience des services publics la confirme dans ce refus, tout occupés qu'ils sont à « remplir des quotas » et à négliger l'aspect humain. « Ils n'aident pas du tout... Ils cassent plus qu'autre chose... » dit-elle avec conviction. Sarah se décrit prise au piège, « coincée » entre des projets de formation et un compagnon qui les lui refuse, entre sa dépendance financière et la rue, entre de multiples démarches pour trouver un emploi et des C.V. sans réponse. Sarah passe en revue les solutions qui lui permettraient de trouver un emploi : « les aides à l'emploi n'aident personne », les expériences de stages ne sont pas valorisées par l'employeur et les formations courtes sont réservées aux personnes indemnisées. Ses efforts pour trouver un travail n'ont pas abouti. Elle en conclut que cette recherche se déroule en vain et revient vers la nécessité d'une formation. Elle regrette de n'en avoir terminé aucune. Elle sait pourtant ce qu'elle veut : soit « recommencer entièrement les études qu'on [lui] a fait abandonner, soit A.S. ».

PEUX-TU NOUS PRÉSENTER TON PARCOURS SCOLAIRE ?

Sarah : J'ai fait trois années en latin et ensuite j'ai fait trois ans en horticulture, et à partir de la cinquième, c'est principalement - en fait c'est assez compliqué à dire, alors je vais l'expliquer par après. Après je suis partie en social, technique sociale. Puis j'ai mon diplôme de sixième année. J'ai demandé par la suite au FOREM si j'étais ou pas éducatrice A2, d'après eux, oui parce que j'ai fait des formations dans le truc donc normalement je le suis, mais comme je n'ai pas la septième année, ce n'est pas reconnu. Et suite à ça, j'ai fait une année - pour partir carrément sur mon point fort qui était à un moment donné - en assistante en psychologie {dans une grande ville}. Là, j'ai lâché après six mois pour des raisons principalement économiques. Mais c'est vrai que - je résume véritablement parce que si je veux expliquer tout ce qu'il s'est passé vraiment correctement - la raison des changements, je veux dire qu'à chaque fois, ça a été quasiment à chaque fois pour des problèmes familiaux. Dans la plupart des cas c'était soit, quasiment il y avait des pressions donc, généralement... Quand j'ai arrêté... Enfin, quand j'ai fait la troisième, quasiment je ne savais pas du tout où j'allais donc j'avais du mal et je me suis dit, on va faire autre chose donc à partir de là j'ai essayé de voir horticole. Et j'ai posé la question à ma grand-mère parce que je ne savais pas quoi faire et elle m'a dit : « Tiens, si moi je devais retourner à l'école, je voudrais faire tel métier » et je me suis dit : « Je vais essayer ». Pendant trois ans ça n'a pas été si difficile que ça, au contraire, c'est plutôt sympathique mais la troisième année en fait... J'ai toujours été en internat, j'ai toujours été en internat dans ma famille on n'a jamais voulu que je revienne... Et la troisième année en internat, je n'avais quasiment que ma grand-mère qui téléphonait, etc., et elle téléphonait à l'internat parce qu'elle voulait que je sorte de là pour une fois. Sauf que j'avais surpris la conversation parce que les éducateurs mettaient toujours les écouteurs en haut parleur, et j'avais surpris la conversation de ma grand-mère qui disait : « Non, mais de toute façon elle ne fout rien ». D'un côté je me voyais très bien travailler en cours, mais à partir de là je me suis dit : « À quoi ça sert de me casser le cul entièrement, finalement pour des personnes - même si c'est ma famille, mes parents - qui ne reconnaissent pas le travail que je fais ? ». Donc à partir de là j'ai arrêté complètement d'étudier. Je réussissais mais toujours limite. Enfin, plus ou moins quand même au dessus de 60%, ça dépend des matières. Il y a des matières où j'avais vraiment beaucoup plus de mal, notamment les mathématiques. Et à partir

de ce moment, je me suis dit « stop » parce que les éducateurs voyaient très bien où j'en étais, ils voyaient très bien que je travaillais. Mais au niveau de ma famille, j'étais une fouteuse de merde, je faisais rien et ainsi de suite. Et à partir de là, je suis partie en technique sociale, et en technique sociale j'ai redoublé. Je n'en avais plus rien à faire, en fait, quasiment. J'étais extrêmement mal et je ne savais pas pourquoi. Et à ce moment-là, la prof de psycho qui m'a fait comprendre littéralement que le problème ne venait pas de moi mais de ma famille. Principalement de ce qu'on me considérait moins et ainsi de suite. Et à ce moment-là je me suis fortement intéressée à la psychologie et à la psychiatrie, l'équivalent d'une auto-consultation, puisque j'essayais de voir de plus en plus ce qui n'allait pas chez moi, et ce qui n'allait pas en partie chez ma famille. Je suis partie en psychologie et finalement j'ai fait mon année. Sauf que quand j'ai fait mon année {dans une grande ville} – l'assistant psy ne se fait malheureusement qu'à deux endroits, Liège ou Bruxelles – moi, malheureusement je suis originaire de {telle ville}, à la base.

TU VEUX DIRE QUE CE N'EST PAS TRÈS FACILE D'ACCÈS, QU'IL N'Y A PAS DE GARE...

Les gares ? Il n'y a plus de gare. Les bus, il n'y en a presque pas. C'est un lieu qui est très bourgeois et pas seulement ça, il n'y a quasiment pas de bus, il y a un bus par jour. Donc c'est carrément infaisable si on n'a pas de voiture, il n'y a pas moyen de sortir de cet endroit. Donc moi je suis partie {dans la grande Ville pour les études de psychologie}, j'ai demandé l'aide du CPAS à l'époque pour avoir une aide au niveau du kot, parce que ma mère était handicapée... Bon était d'abord séparée, divorcée et atteinte de deux choses, retard mental léger et bipolarité. C'est assez spécial, disons que ça a eu une grosse influence, surtout que moi, bon, à ce moment-là je commençais à arriver vers mes 20 ans ; quand je suis arrivée {dans cette Ville}, je devais avoir 21 ans. Quand {j'y} suis arrivée, en fait, du côté de ma famille, on me disait... Je me suis toujours posé la question s'ils avaient vraiment un jour eu à faire au marché de l'emploi parce qu'ils ont été dire à ma mère qu'il fallait que j'arrête mes études, qu'il fallait que je me mette à boulotter, à travailler, alors que j'avais quoi ? Je n'avais quasiment pas de diplôme, j'avais mon éducatif A2.

QUI EST-CE QUI DISAIT ÇA ?

C'était ma marraine, en fait. C'est ma famille en fait... Enfin, c'est seulement une certaine partie de ma famille, pas toute. Donc, ma marraine, ils sont partis dire ça à ma mère... Le résultat des courses, c'est que je me suis retrouvée {en ville} avec 200 euros par mois. C'est-à-dire que 165 euros partaient pour le kot, donc je payais tout mon kot – donc ça, c'était le truc fixe – mais par contre pour le reste, il me restait à peu près 35 euros. Il fallait que je choisisse entre : manger, suivre mes cours, et payer mon abonnement de bus. Parce que les cours ne se faisaient pas {dans la ville elle-même}. Donc résultat des courses, j'ai tenu trois ou quatre mois quasiment en bouffant que du Nesquik et de la flotte : c'est pas bon. Je conseille vraiment ça à personne. Et à un moment donné, j'ai commencé à m'enfoncer petit à petit en fait dans une dépression. Une dépression nerveuse parce que je n'arrivais pas à m'en sortir. J'avais été voir le CPAS, j'avais été voir le service social de mon école : on m'avait fermé la porte partout. Donc je n'avais aucune solution. Donc à partir de là j'ai commencé à péter un plomb, j'avais quand même des idées de suicide assez grave. Au bout d'un moment, j'ai dit « va te faire foutre », je me suis énervée, moi j'étais au bout du trou, il n'y avait plus moyen. Et ma mère m'a envoyé comme ça, d'un coup 300 euros, sans raison apparente je ne savais même pas pourquoi. Sauf que à ce moment-là ça a servi à payer mes... Parce que j'avais accumulé quand même, il fallait bien que j'aie en cours malgré tout. Et au bout d'un moment j'en avais marre, il fallait bien que je bouffe. Donc j'ai payé à bouffer au lieu du bus et résultat des courses je me suis retrouvée avec une amende de 700 euros que j'ai dû payer. Donc les 300 euros ont servi à payer cette amende là

avec un surplus à un moment donné que j'ai eu à ce moment-là. Et plus ou moins vers décembre, je suis revenue dans ma famille, chez ma mère. En général, moi et ma mère, on se disputait très souvent parce qu'elle écoutait souvent les gens de ma famille. Quand c'était moi qui la prévenait de faire gaffe parce qu'il allait y avoir un très gros problème, elle ne m'écoutait pas : j'étais la fille... enfin. Ma famille c'est assez spécial. Ma famille c'était, quoi, c'est une famille un peu traditionaliste quoi. Il y a une matriarche, ou un patriarche, et tout le monde lui obéit. Dans ce cas, ici, c'était ma grand-mère, c'était elle la femme forte de la famille – c'est-à-dire que si elle décidait quelque chose, toute la famille devait s'y soumettre – c'est-à-dire que si tu ne le faisais pas, tu étais exclu quasiment de la famille. Dans ce cas ici, elle a essayé de protéger ma mère par tous les moyens parce qu'elle était mère et handicapée mais ça n'a jamais... Je n'ai jamais pardonné à certaines parties de ma famille, notamment ma marraine, qui n'arrêtaient pas de lui dire : « Tiens, tu devrais faire ci, tu devrais faire là » alors que c'était les premières personnes à lui cracher dans le dos. Automatiquement j'ai très mal vécu que d'un côté ma mère ne m'écoute pas, qu'elle n'écoute que les personnes qui à un moment donné disaient du mal d'elle dans son dos. Et je vivais très mal qu'elle ait choisi de les écouter *eux*, plutôt que de me donner *ma chance*. Surtout qu'elle disait, quand je suis revenue, « Oui, non, mais j'aurais voulu que tu continues les études ». Je me suis dit : « Mais pourquoi à ce moment-là tu m'as laissée quasiment à crever de faim et tout le machin ? ». Au final je trouvais ça un peu dégueux et j'ai continué quand même la dépression pendant pas mal de temps et au bout – il y a eu pas mal de disputes et finalement ma mère a décidé que – je devais avoir 22/23 ans - ma mère à un moment donné m'a dit « tu fous le camp ». La première fois. (- *TU VIVAIS CHEZ ELLE À CE MOMENT-LÀ ?*) Je vivais chez elle.

PARCE QUE, DU KOT, TU ES REVENUE CHEZ ELLE, C'EST ÇA ?

Je suis revenue chez ma mère du kot, oui. Ma mère m'a mise dehors une première fois – d'abord une première fois. J'ai duré à peu près un mois chez un ami, puis à un moment donné ma mère est arrivée : « Non, tu peux revenir etc. ». J'ai dit : « Ok, on va essayer ». Donc finalement je suis revenue. À ce moment-là, je ne savais pas quoi faire du tout, j'étais complètement effondrée, je vivais ça comme un échec – mais vraiment un gros échec. J'ai vu plus ou moins, à ce moment-là, qu'on disait : « Oui, ok reviens etc. » mais il n'y avait rien qui changeait. J'ai essayé de trouver des moyens de... Il me fallait un psy, on ne voulait pas me le payer, et je n'avais pas d'argent, j'avais rien, mais on ne voulait pas me le payer, j'avais besoin d'aide mais je n'avais pas d'argent et c'était quasiment « je n'existais pas ». Et ça, ça avait toujours été, de toutes façons, je n'existais pas du tout. Finalement, ce qui s'est passé, c'est qu'au bout d'un moment ça a recommencé parce que, bon, je me suis de nouveau énervée à un moment donné et finalement, je me suis revue de nouveau dehors. Donc là on m'a dit de nouveau de foutre le camp. Donc j'ai pris quoi ? J'ai pris une couette, deux frocs, trois pulls, et je me suis retrouvée comme ça, à la rue.

EST-CE QUE C'EST TA MAMAN QUI T'A DEMANDÉ DE NOUVEAU DE PARTIR ?

Oui, je n'avais pas trop le choix en fait. De toutes façons, si j'étais restée, elle aurait de toutes façons piqué sa crise et comme ma mère... Ma mère a toujours été bi-polaire. Quand elle pétait une crise... Je l'ai quand même retrouvée trois fois après une tentative de suicide. La première fois, quand j'avais 8 ans. Alors je ne te dis pas : revenir à la maison avec ta mère dans une marre de sang, c'est super. La deuxième fois, ça a été plus ou moins vers mes 12 ans – où là, ma grand-mère est arrivée à un moment donné à l'école pour me prévenir de ce qui s'était passé. J'ai appris par la même occasion que tout l'argent qui avait été économisé pendant des années pour mes études, en fait, elle les avait donnés entièrement à mes beaux-pères. Je ne l'ai jamais digéré. Et la troisième, elle a pété un câble parce qu'elle ne voulait pas perdre... enfin, elle pensait

que son nouveau petit ami la trompait et elle a littéralement pétié une durite et elle s'est ouvert les veines de nouveau quoi. Ça a été les trois seules fois. Les trois seules fois aussi où (...) complètement alcoolisée. Donc ça a été plus ou moins jusqu'à mes 16 ans. À partir de mes 16 ans, quand elle a arrêté d'être alcoolisée, ça a été, allez, un peu mieux. Et donc automatiquement ça c'est vachement calmé de ce point de vue là. Mais malgré tout, quand elle commençait un peu à péter un plomb, j'ai toujours eu peur qu'il y ait une connerie du genre, donc je me suis dit : soit, si je reste, j'ai peur quand même qu'elle fasse ce genre de connerie, si je pars, il valait mieux malgré tout. Mais d'un autre côté j'aurais mieux fait de ne pas partir parce que de toutes façons, elle a recommencé ce genre de truc parce qu'elle « ne me voyait plus »... Enfin, ce n'est pas qu'elle ne me voyait plus, c'est complètement hypocrite parce qu'elle savait où j'habitais. Elle savait ce qu'il en était : et elle est venue une fois et c'est tout. Donc, c'était toujours moi qui devais faire le lien entre elle et moi et ça n'allait jamais dans l'autre sens. J'étais « la méchante fille » et elle était quasiment « la mère courage » et je me retrouvais entièrement... Donc, à partir de ce moment-là je me suis retrouvée à peu près... Ben tout le reste de mon stage d'attente, malheureusement, à vivoter entre la rue et chez un ami – c'est mon compagnon actuel qui était à l'époque un ami. Il était au chômage, il avait un tout petit appartement. Son appartement ne le permettait pas – son appartement c'était cette taille ci quoi. C'était trop petit pour deux personnes, on n'était pas en couple du tout à ce moment-là. Moi, automatiquement je vivotais entre la rue/chez lui, chez lui/la rue. Ma mère, de temps en temps, quand elle savait que j'étais là-bas, elle me filait 125 euros, moi je m'en servais pour quoi ? ben je m'en servais pour l'aider, lui. Je ne m'en servais pas pour moi. Et dans le même temps, quand j'ai vu qu'il y a des amies qui se sont retrouvées, notamment une, qui devait avoir quoi, 16 ans, sa mère l'avait foutue aussi à la porte... Et bizarrement, quand moi, j'arrivais à l'aider, elle, je me sentais beaucoup mieux ; mais moi, je n'arrivais pas à me dire : « Il faut quand même que tu sortes de la rue ». Au final, je suis restée quand même là dedans à peu près huit mois. Et quand j'ai eu mon chômage, ce qu'il y a c'est que j'étais tellement en dépression que même quand j'ai eu mon chômage j'ai fait la recherche d'emploi et tout le machin, la première année ça a été sans problème, la deuxième année ma mère est revenue en disant : « Ça y est, tu vas chez ta grand-mère, tu mets ton adresse là-bas » et ainsi de suite... À la base moi j'avais mis mon adresse chez ma mère mais ma mère ne voulait plus cette adresse, elle ne voulait plus les papiers du chômage ni rien. Donc à ce moment-là je me suis retrouvée {dans Telle ville}, c'est un petit village. Pour moi, la personne qui m'a aidée c'était pas ma mère, c'est ma grand-mère. Je n'y étais pas toujours parce que je ne pouvais pas m'amuser à faire l'un et l'autre. Parce que, bon, chez ma grand-mère c'est un petit village, elle n'avait pas d'ordi, elle n'avait presque pas le téléphone. Il ne fallait pas utiliser le téléphone souvent parce que tout de suite « Hé, ça coûte trop cher », etc. Donc j'allais beaucoup plus souvent chez mon compagnon parce que là j'avais Internet. Mais la deuxième année, ma grand-mère est décédée, j'étais chez {mon compagnon} à ce moment-là, je n'étais pas du tout au courant. Quand j'ai été mise au courant, il fallait que je fasse face, que je me confronte à ma famille, et {mon compagon} en avait marre qu'à chaque fois que j'y allais je revienne et j'étais en pleurs. Donc au final j'ai coupé complètement tous les ponts. Avec mon père, avec ma mère, avec tout le monde. Je ne suis pas allée à l'enterrement. Je crois que je suis allée voir la tombe de ma grand-mère des années plus tard. Je n'osais pas, ma famille me terrifiait, je ne leur faisais pas confiance, je n'avais confiance en personne. Quand je me suis retrouvée littéralement là-bas, donc j'ai reçu des coup de tél : « Oui, tu ne fais plus partie de la famille, tu es une mauvaise fille, etc. », moi je suis revenue encore une fois en train de chialer donc ça ne m'a pas aidée du tout à ce moment-là à sortir de la dépression. La deuxième année, moi qui avais mon adresse chez ma grand-mère encore, même si je faisais des allers-retours, on m'a dit : « Il faut que tu dégages de la

maison, on va la vendre ». On ne m'a pas laissé le temps de me retourner pour trouver quelque chose où mettre mon adresse quelque part. Moi, en même temps, j'étais au chômage... avec leurs vérifications. Donc, je me suis retrouvée à un moment donné sans adresse et automatiquement tous les papiers sont partis là-bas. J'avais reçu le premier {papier}, mais à ce moment-là, c'était {mon compagnon} qui utilisait le pc parce que lui était en train de faire ses stages. Moi, j'avais le pc de temps en temps. Et on n'avait pas d'imprimante à ce moment-là. Le meilleur truc que j'ai trouvé, moi, je suis allée en personne dans les boutiques, dans différents endroits, je marquais les adresses, je marquais les numéros de téléphone, je marquais les personnes que je rencontrais. Je suis venue comme ça, à un moment donné avec ces papiers, parce qu'il y avait une liste, à peu près d'une trentaine de personnes : on m'a dit que ce n'était pas une recherche d'emploi mais que c'était un « listing ». On n'a pas cherché à téléphoner pour savoir ce qu'il y avait sur les personnes qui auraient pu confirmer que j'avais fait des recherches.

QUI EST-CE QUI T'A DIT ÇA ? EST-CE QUE C'EST LE FOREM ?

Oui, le FOREM, on m'a dit que ce n'était pas une recherche d'emploi les deux pages avec trente adresses dessus, on m'a dit que c'était juste un listing, on n'a pas cherché à téléphoner, on n'a pas chercher quoi que ce soit. On m'a dit à un moment donné que j'étais automatiquement recalée. Sauf que, dans le même temps, un recalage à ce moment-là ça signifiait quatre mois sans rien. Je me suis dit : « Ok, donc, là, je suis mal barrée ». Puisque tous les papiers sont arrivés {au village de ma grand-mère} et que je ne pouvais plus y retourner, je me suis retrouvée de nouveau sans rien : je n'avais droit à rien.

QUAND TU AS ÉTÉ AU RENDEZ-VOUS DE CONTRÔLE, EST-CE QUE TU T'ES FAITE AIDER ?

Non j'étais toujours seule. Je ne suis pas affiliée à la FGTB ou à la CSC. Je suis affiliée à – comment ça s'appelle – l'organisme de paiement, mais gratuit ? - la CAPAC, voilà. Donc j'étais à la CAPAC à ce moment-là, {mon compagnon} m'a dit que je devais aller à la FGTB, mais je ne voulais pas – ça été quasiment la période la plus mauvaise pour moi parce que c'était une époque quasiment où j'étais tellement enfoncée dans mes problèmes, parce que je vivais très mal qu'on m'ait foutue dehors, je vivais très mal qu'on m'ait coupé entièrement les jambes pour pouvoir faire les études, et c'était à un point tel que j'étais tellement en dépression que je ne voulais plus rien. Je voulais disparaître, complètement. Donc je me suis retrouvée littéralement, à partir de ces années-là, je me suis retrouvée pendant cinq ans où je ne voulais plus rien faire. {Mon compagnon}, à un moment donné, au début il voulait être compréhensif, sauf qu'à un moment donné il en avait tellement marre que – moi, il me disait : « Ok, tu te bouges le fion » c'est quelque chose entièrement que je déteste, c'était de l'infantilisation – c'était à un moment donné le fait de gueuler : « Allez faut que tu te bouges ! » etc., alors que ce n'était pas un moyen pour moi qui était faisable – ça n'allait pas du tout – je ne pouvais pas. Donc oui, comme je le disais je n'avais personne pour aller au truc – donc moi j'ai eu la personne, la personne au chômage m'avait dit – pour la deuxième fois – qu'il fallait que j'aille voir un psy, mais je n'avais pas d'argent. Ha ha... et {mon compagnon}, ce n'est pas... Lui, le « couple » entre guillemets, c'est un peu le « co-loc » – c'est : « On t'aide quand ça rapporte », mais sinon quand j'ai « vraiment besoin » entre guillemets : « Tu te débrouilles ». Donc ça fonctionnait comme ça, et ça fonctionne toujours comme ça. Donc finalement les choses ont fait que je me suis retrouvée en dehors du chômage. Mais ça, je l'ai appris en fait parce que tous les papiers... Je l'ai appris, j'ai téléphoné et on m'a dit : « Oui, les papiers vont arriver, vont arriver... ». Parce qu'à ce moment-là, {mon compagnon} m'avait dit : « Ok, cette fois-ci je te prends avec moi parce que sinon tu vas te retrouver on ne sait pas où » ; et finalement je me suis retrouvée à charge de {mon compagnon}. Je pensais que ça aurait été etc., sauf que je me suis retrouvée dans une situation telle que je n'ai plus droit à rien. Donc d'un côté je suis exclue du

chômage, mais je n'ai pas le droit au CPAS par exemple parce que je suis à charge de {mon compagnon}. Et {mon compagnon}, lui, à part payer le loyer etc., si j'ai besoin de quelque chose, si je veux refaire des études etc., il ne paye pas. Les deux fois où j'ai essayé de reprendre les études, c'était, de un : son choix d'étude, pas le mien ; donc lui voulait que je fasse infirmière parce qu'il disait : « Comme ça, oui, tu vas retrouver un boulot tout de suite etc., tout le machin ». J'admets entièrement que c'est vrai, mais je connais le milieu des infirmiers. Ma famille, il y avait trois ou quatre infirmiers dans la famille, je connais le milieu, il y a vingt ans c'était très humain... aujourd'hui ça n'a plus rien à voir. Surtout que quand j'ai fait mes stages, je les ai faits aussi avec des infirmiers, donc j'ai très bien vu ce que ça donnait actuellement. Et ce n'est pas un milieu que j'apprécie beaucoup. Même si je trouvais le métier intéressant, ce n'était pas quelque chose, l'ambiance etc., que je voyais autour de moi... (- PENDANT LE STAGE ?) Ce n'était pas ce que je voulais. Donc finalement, je me suis retrouvée donc sans CPAS, sans rien du tout – je suis tombée encore plus en dépression par la suite à cause de ça et à ce moment-là ce que j'ai fait c'est que...

A CETTE ÉPOQUE-LÀ, TU AS REÇU UN REFUS D'AIDE DU CPAS; EST-CE QU'ILS ONT PROPOSÉ AUTRE CHOSE ?

Ha, ça a été pire que ça en fait ! Donc, la première fois, quand je me suis retrouvée à la rue, je me souviens qu'à l'école on nous disait : « Si vous avez un problème vous devez aller au CPAS, si vous n'avez plus d'endroit etc., vous allez au CPAS, ou du moins de voir des gens qui pourront vous aider à avoir quelque chose ». Sauf que quand je suis allée au CPAS je suis allée à celui de {Tel lieu}, de {Tel(2) lieu} et de {Tel(3) lieu}. Parce {que mon compagnon} habitait {l'un de ces lieux} à ce moment-là. Le premier, {CPAS de Tel lieu}, a dit : « Non » : parce que mon adresse n'était plus – j'avais encore mon adresse, mais comme j'habitais chez {mon compagnon} ce n'était soi-disant plus de leur ressort, donc c'était un renvoi de balle entre eux et d'autres. {Le CPAS de Tel(2) lieu} : on m'a dit carrément que ce n'était pas de leur ressort : donc renvoi de balle encore une fois. Et {le CPAS de Tel(3) lieu} on m'a dit qu'il fallait que je tombe enceinte ! Je l'ai plutôt très mal pris, personnellement. Je ne sais pas, mais qu'on vous dise, littéralement, que je devais tomber enceinte alors que je suis légèrement en rue à ce moment-là ! Je me suis dit mais c'est une A.S. ou c'est carrément une cinglée ? ! Ce n'était pas faisable, donc il y avait un stuut quelque part. Donc à partir de là, j'ai essayé de voir... Mais tout ce qui était ASBL, je ne connaissais pas vraiment – puisque moi-même, en faisant mes études, j'avais toujours peur que – bon, j'avais une famille qui disait que les ASBL et les CPAS il ne fallait pas leur faire confiance, ça ne fonctionnait jamais et ainsi de suite – donc j'avais toujours cet a priori. Je ne voulais pas non plus beaucoup sortir – donc automatiquement ça jouait aussi. J'étais légèrement devenue *phobique sociale* : j'avais peur des gens. Et finalement il a fallu quand même pas mal d'années avant de ne serait-ce que venir ici ! Donc finalement, je me suis retrouvée - d'un côté coupée moi-même des gens et de l'autre côté, je voyais très bien que, vu la réponse que j'avais du CPAS etc., je me suis dit : « Mais à quoi ça sert finalement ? Si, à un moment donné, ceux qui devraient vous aider quand vous êtes vraiment dans la merde ne vous aident pas ? ». Donc finalement je dirais quasiment qu'en cinq ans - je ne recevais rien du tout donc, à part faire les courses, nettoyer, etc., je ne faisais pas grand-chose, je restais sur le PC, à lire, entièrement. Je préfère – j'ai un peu alimenté mon côté dépressif en regardant entièrement les nouvelles du monde « putain, il n'y a que des merdes » et ainsi de suite. Donc ça n'a pas vraiment aidé. Et au bout d'un moment je me suis dit : « Il faut que j'arrête entièrement ce genre de conneries, et il faut que je me mette à chercher du boulot. » Donc, {mon compagnon}, quand il a essayé de dire qu'il fallait que je fasse des études et tout le machin, on a essayé, sauf que cette année-là, il a eu la merveilleuse idée de reprendre des études en cours du jour, mais à un prix tel qu'on s'est retrouvés littéralement à deux doigts de l'expulsion parce qu'il avait manqué de rater de payer son loyer ; donc littéralement de se retrouver dehors. Donc je me suis dit : « Ok, je ne

peux pas », donc moi, j'avais utilisé ce qu'il restait d'argent sur le compte pour payer les études, qui était en infirmier. Et finalement, j'ai lâché prise au bout même pas d'un mois parce que je voyais très bien qu'on n'allait pas y arriver financièrement. C'était soit il fallait continuer, et à ce moment-là on risquait de se retrouver dehors. Soit j'arrêtais et à ce moment-là on pouvait encore continuer de payer – on arrivait à payer le loyer mais il va falloir bouffer des patates pendant quatre mois. Donc ça a été, ça. Ça a été entièrement, une des premières fois où je suis venue à {l'association où se déroule l'interview} c'était pour ça. Donc finalement à partir de là, j'ai fait des recherches d'emplois – plus ou moins en une semaine, ça pouvait varier entre une dizaine à une vingtaine de trucs. Je faisais à peu près tout. C'est-à-dire que quasiment je te balançais entièrement pour des intérimaires – du nettoyage, dans les trucs de préparation d'aliments, des titres services c'était énormément de choses sauf que je n'ai pas été prise pour deux raisons : le permis – qui est quasiment indispensable actuellement, et ça, ça m'emmerde vachement ; et deuxièmement, le fait que j'ai – pour une raison que j'ignore, je ne présente vraiment pas bien – j'ai la gueule de quelqu'un qui a vraiment été en rue, j'ai soi-disant 30 ans, mais j'ai l'impression d'en avoir 40, physiquement. Mes dents, on voit très bien, entre parenthèses, qu'elles ne sont pas du tout au top – parce que pendant huit mois, je n'avais pas du tout le temps de pouvoir réellement les nettoyer tout le temps etc., et au bout d'un moment ça commence à s'effriter, et je n'ai pas du tout les moyens pour aller au dentiste rectifier ça. Donc résultat des courses je suis très souvent recalée malgré que j'avais souvent des personnes qui me disaient : « Tiens, tel machin vous pouvez y aller, etc. » et quand j'y arrivais : « Ha, euh, non, désolée au revoir ».

*L'OBSTACLE DU PERMIS DE CONDUIRE, EFFECTIVEMENT, C'EST QUELQUE CHOSE QUI PEUT ÊTRE OBJECTIVÉ...
PAR RAPPORT À L'ARGUMENT SUR LE FAIT QUE LE PHYSIQUE NE PASSE PAS BIEN ; EST-CE QU'IL S'AGIT DE
RETOURS DIRECTS OU DE PERCEPTIONS RESENTIES ?*

Le permis de conduire c'est énorme. C'était quasiment des retours directs. Je dis quasiment parce que, bon, pour le permis etc., ça, on me le disait souvent - pour le physique, en revanche, ça se voyait très vite. Parce que je voyais très bien pour les personnes qui à un moment donné par exemple acceptent entièrement ce qu'ils voient et puis à un moment donné quand tu vas en présentation – même les trucs de frierie quoi – quand ils te voient... Parce qu'au tél c'est : « Oui, c'est tout et machin » et quand tu arrives c'est : « Ha... euh... non... ». Donc il y a un problème à mon avis qui n'est pas lié à ce moment-là, ni à la compétence puisqu'ils n'essayent pas la compétence – qui est lié à ce qu'ils voient. Pas à un moment donné à quelque chose qu'ils testent. Donc ils ne testent pas la compétence, ils voient par rapport à ce que tu es, à un moment donné, physiquement. Donc ils se disent : « Ok, si tu as une gueule pareille à mon avis, tu y es sûrement pour quelque chose ». Et donc je me suis dit : « Bon, ok, le physique on va laisser tomber » et à partir de là j'ai recommencé les recherches d'emploi. J'avais {mon compagnon} sur le dos : c'est une des raisons qui font que, pour l'instant, je supporte très très mal...

Enfin, ce qui se passe c'est que le « couple » qu'on est, c'est d'une certaine façon une co-location plus qu'un véritable couple – sauf qu'il fait que ça lui rapporte, lui. Et je vois bien quand je regarde un peu les choses – je l'avais toujours sur le dos. C'est-à-dire que quand je regarde un tout petit peu les choses : parce que lui est aussi au chômage - et quand je regarde un tout petit peu – lui et moi, on a un peu un parcours assez similaire, sauf que lui, sa mère l'a foutu dehors à 16 ans, mais dans son cas : lui, c'est vraiment par fainéantise qu'il a raté ses études – alors que moi c'est parce qu'à un moment donné, je n'avais pas les moyens. Et quand je l'avais derrière le dos - je l'avais entièrement : « Tiens, tu dois faire tel machin, tel machin, tel machin » il fallait faire entièrement les C.V. tout le temps, constamment. Et au bout d'un moment j'ai tellement pété – j'ai pété littéralement un plomb, je me suis vraiment disputée avec lui. Parce que par exemple, si je n'allais pas à une recherche d'emploi qui se trouvait par exemple... Parce qu'on n'a

pas de voiture, donc il fallait que j'y aille en bus – donc ça prend beaucoup de temps. Et j'ai eu à un moment donné des propositions d'emploi qui étaient {à trente kilomètres de là}. Il m'a envoyée jusqu'à {à trente kilomètres de là} et je suis revenue à pied : parce que je n'avais pas les moyens de pouvoir payer – parce que {le transport} avait coûté plus cher que prévu. Donc je me faisais engueuler alors que j'avais fait ce qu'il voulait et quand je ne voulais pas le faire parce que je considérais que c'était trop loin et que je savais déjà que je n'allais pas être prise : je me faisais engueuler automatiquement comme une gosse quoi ! Donc je l'ai pris très très mal et ça a beaucoup joué sur le « couple » entre guillemets qu'on est. Parce qu'il se considère comme un couple, mais quand, à un moment donné, on partage... Enfin, il donne une chance à la personne mais après il ne te redonne pas de chance. Donc automatiquement tu te dis : « Attends, je sais bien que j'ai fait une boulette à un moment donné mais, moi, à ce moment-là je ne connaissais pas grand chose de la vie de couple ni rien – donc automatiquement, on fait toujours des erreurs ». Maintenant, au niveau des recherches d'emploi, au niveau des formations et tout le reste ; bon, par exemple : je me suis renseignée pour pas mal de formations tout ce qui était à un moment donné au CEFA. C'est vrai que CEFA c'est plus pour les jeunes que pour les adultes ; les cours du soir, ce qu'il se passe c'est qu'ici, j'ai l'impression littéralement que ça se vide - dans le sens où les formations par exemple qui étaient intéressantes, que ce soit A.S., ou des trucs comme ça – ont l'air de « s'expatrier » de {part ici} - avant c'était vraiment sur {la grande ville proche elle-} même et maintenant, c'est vraiment : ça va sur {Telle autre ville}, {Telle autre ville} et ainsi de suite – donc des endroits externes à {la ville proche d'ici} ce qui fait que c'est plus difficile aussi d'y avoir accès - infirmier, j'ai déjà eu un peu de mal parce que déjà c'est très très fort pris.

A CE MOMENT-LÀ, DE QUELLE DURÉE ÉTAIENT LES FORMATIONS QUE TU CHERCHAIS ?

Courte durée. Parce que je n'avais pas les moyens de payer vraiment pour les longues durées. En fait, le problème, ce qui se passe c'est que j'avais {mon compagnon} derrière. {mon compagnon}, lui, ce qu'il voyait, c'est que je travaille très vite, à un moment donné – parce qu'il ne voulait plus avoir le contrôle du chômage derrière – comme moi je n'étais plus au chômage, je n'étais pas au CPAS ni rien, pour lui c'était une opportunité de ne plus être sous le contrôle du chômage, de pouvoir faire ses cours tranquillement et faire ce qu'il voulait à un moment donné derrière sans avoir le contrôle. Parce qu'il avait manqué à un moment donné de se faire virer. Pour lui, c'était le système : c'était qu'il fallait que je boulotte d'abord, que je travaille à un moment donné, que j'ai le salaire, et qu'à partir de ce moment-là que je file la paye que je recevais sur son compte et son compte payait automatiquement ce qui était le loyer tout ça, parce que c'était un truc automatique. Ça c'est son projet, plus ou moins. Quasiment. Parce que « me laisser payer », je ne pense pas qu'il le veuille. Parce que pour lui, en fait, à cause du fait que j'ai fait une erreur, une seule fois – parce qu'à l'époque où j'étais encore au chômage je devais payer l'électricité, et un jour, en fait, je me suis gourée dans l'envoi - comment dire lui il paye tout à la poste pour avoir les preuves et moi j'avais jamais fait par la poste, j'avais toujours fait par la banque. Et quand j'ai fait le paiement, par la poste, je me suis gourée avec un des chiffres - et résultat des courses ce n'est pas arrivé à temps et il a dû à un moment donné payer deux fois. Donc moi, à un moment donné c'est mon argent qui a payé les deux fois et la deuxième fois c'était le sien. Donc il a - il m'a dit : « Tu t'es gourée » donc, je me suis gourée une fois, mais pour lui c'est : il ne peut plus me faire confiance pour ça. Donc c'est ça que j'ai trouvé un peu... Je vais pas dire « un peu facile », mais c'est vrai qu'il considère qu'il me faisait confiance pour-cí, pour-là, et le fait que soi-disant je mentais - au point quasiment, il n'avait pas l'air de comprendre que si à un moment donné je l'ai fait, c'est spécialement parce que je savais très bien qu'il allait commencer à gueuler, qu'il allait m'engueuler parce que à un moment donné je n'avais pas fait ce qu'il voulait. Et qu'à partir de ce moment-là... Voilà quoi. Et donc ici,

il voulait que je reprenne les cours en infirmier, j'ai payé, de ma poche, le cours - donc c'était 170, 175 euros. J'ai suivi les cours jusqu'au mois de novembre, mais j'y allais tous les jours en chialant. Je ne me sentais pas bien, j'étais tous les jours prise de...

LA FORMATION D'INFIRMIER, EST-CE QUE C'EST UNE FORMATION PLUTÔT DE LONGUE DURÉE... ?

C'est en trois ans, mais après la première année il faut savoir que vous avez une licence pour officier en tant que « aide soignante » et donc automatiquement vous recevez le numéro. Le numéro INAMI, pour pouvoir être indépendant, si jamais, et vous pouvez directement travailler.

Donc ça, c'est le premier truc : mais {mon compagnon} voulait que je fasse ça, que je continue mes cours et que je cherche de l'emploi en même temps... Je ne sais pas mais, à un moment donné, j'ai commencé un peu à paniquer.

TROISIÈME PARTIE

DES FACTEURS AGGRAVANTS

Nous avons tiré de nos rencontres une première série d'enseignements qui tendaient à montrer que les situations cartographiées comme « NEET » gagnaient en réalité à être lues en termes de processus, décrits globalement par Castel comme des processus de désaffiliation. Notre hypothèse majeure concerne la co-production des processus qui se mettent en œuvre tant sur l'axe de l'intégration que sur l'axe de l'insertion.

Nous nous trouvons alors très loin des représentations dominantes qui définissent les trajectoires concernées par l'absence (d'activité, d'énergie, de volonté d'inscription dans les dispositifs existants...).

Nous nous sommes alors intéressés aux politiques publiques que ces situations (en réalité : cette co-production) réclament. Si nous nous sommes référé à la recommandation de Castel de développer des politiques publiques qui « descendent jusqu'à l'individu », c'est pour montrer que cette recommandation a été entendue d'une manière tout à fait inadéquate. Nous lui avons opposé une lecture en termes de subjectivation, ou encore de respect des droits du Sujet.

Nous avons ainsi essayé de montrer comment on pouvait lire les enjeux et défis que les personnes ont à affronter en termes d'intégration comme d'insertion à partir de l'hypothèse de l'importance centrale du Sujet dans nos sociétés.

Nous avons dès lors été amenés à montrer l'importance d'engagements institutionnels en la matière, mais aussi la nécessité de combattre des mécanismes de déssubjectivation ou d'engrenage déterminants.

Nous avons aussi mis en lumière des difficultés de subjectivation spécifiques à la problématique que nous essayons de traiter, soit ce que Wieviorka a qualifié de « sujet flottant », « anti-sujet » ou de « sujet en survie ».

Ces enjeux se déploient sur fond de l'apparition d'une nouvelle transversalité négative qui montre a contrario toutes les limites des promesses du « nouvel esprit du capitalisme », qui prétend, trop légèrement selon nous, fournir une nouvelle version attractive et fondée en justice de la cohésion sociale.

Mais les rencontres que nous avons eu l'occasion de vivre dans le cadre de cette recherche nous imposent aussi de mettre en lumière un certain nombre de **facteurs aggravants** qui viennent alourdir les effets de politiques sociales inappropriées. Ce sont de nouvelles formes de **violence symbolique** qui se révèlent ainsi peu à peu et qui sont malheureusement parfois en mesure de cumuler leurs effets déstructurants.

Un « optimum activatif » inadéquatement déployé par certains agents

C'est Le Goff qui, en étudiant ce qu'il a appelé « la barbarie douce », soit l'implantation des repères du nouveau management dans les entreprises et les institutions éducatives, a forgé le concept d'« optimum productif ».

Il s'agit d'un régime de sens auquel sont soumises les pratiques des agents, qui sont appelés à déployer une « productivité sans faille », à être toujours au « top » des performances possibles, à se dépasser à l'infini : lorsque des objectifs quantitatifs sont fixés, par exemple, il ne s'agit pas seulement de les atteindre, mais bien de les dépasser, alors même que le nouveau seuil constituera la limite de référence l'année suivante... La formation entre dans ce tourbillon, puisqu'il est question d'intégrer sans cesse de nouveaux repères, dont le caractère descendant et, souvent, par ce fait, inefficace, le dispute à l'obsolescence...

Les conséquences de ce mécanisme sont redoutables : épuisement des agents, intériorisation d'une exigence de « réussite totale » impossible à atteindre, d'une part, et contre-productive, d'autre part (puisque l'on apprend de ses échecs plus que de ses réussites), plongée dans un tourbillon d'insignifiance détruisant peu à peu tous les repères, et notamment ceux qui fondent le « métier »...

Nous avons trouvé la thèse de Le Goff tellement adéquate pour observer les pratiques du champ socio-éducatif (Le Goff s'étant quant à lui attaché aux institutions strictement éducatives) que nous avons pensé qu'il était utile d'avancer les termes d'« optimum éducatif » pour décrire certaines attitudes des agents professionnels ou certaines représentations de chercheurs s'intéressant à ce champ.

Nous avons par exemple été interpellés par certaines approches visant à définir des méthodologies d'évaluation des situations de danger dans le secteur de l'aide à la jeunesse.⁷⁵

Tout se passait en effet comme si l'éducation se devait d'être sans faille, ainsi que les soins accordés à un enfant : certains n'hésitant pas à affirmer que le moindre besoin d'un enfant non rencontré devait être considéré comme une forme de maltraitance !

On comprend évidemment les effets pervers qui se produisent lorsque cette exigence irréaliste devient de façon sauvage la référence pour contrôler les attitudes parentales... Bien des programmes de formation aux « compétences parentales » (puisque ces formations ont désormais adopté l'approche managériale des « compétences »⁷⁶...) véhiculent d'ailleurs cette exigence de fuite en avant vers un optimum abstrait, culpabilisante et inefficace : le « projet d'enfant » était-il suffisamment élaboré avant sa conception, le désir d'enfant était-il suffisamment intense ? De nouvelles exigences normatives de perfection impossible se font ainsi jour, qui font en sorte que le bât blesse toujours, et qu'il faille se lester toujours davantage en compétences nouvelles...

75 Cf. J. Blairon et E. Servais « Les dangers de l'évaluation des situations de danger » in *Intermag*, section Analyses et études, champ Educatif (www.intermag.be/lien-aide-a-la-jeunesse/38-les-dangers-dune-evaluation-de-letat-de-danger-) et « L'évaluation des situations de danger dans les services publics de l'Aide à la Jeunesse – Quelles balises ? », Recherche-action, Rapport final, asbl RTA, novembre 2011, accessible sur le site de la DGAJ (www.aidealajeunesse.cfwb.be/fileadmin/sites/ajss/upload/ajss_super_editor/DGAJ/Documents/Recherches/Presentation_balises_danger_Juin_2012.pdf).

76 Pour une mise en perspective critique de l'approche par compétences, cf. le deuxième chantier namurois des Assises de l'égalité (www.intermag.be/lien-champ-socio-economique/135-deuxieme-chantier-des-assises-de-legalite-a-namur-).

On trouve dans de très nombreux récits qui nous ont été faits la trace de ce qu'il faut bien appeler une exigence d'**optimum activatif**, faisant porter sur l'individu des responsabilités d'activité et de recherche qui sont bien difficiles à satisfaire, du fait notamment de leur irréalisme.

De très nombreux professionnels, **eux-mêmes contraints à agir de la sorte au nom de normes d'efficacité qui leur sont imposées, souvent de manière officieuse**⁷⁷, ou en tout cas très discrète, vérifient ainsi que ceux qu'ils sont supposés aider sont toujours en mouvement, même si c'est impossible ou inutile, même si les épreuves qui correspondent à cette exigence ne sont pas appropriées, même si elles ne sont pas réellement accessibles, même si elles se cumulent aux exigences (souvent de même inspiration) d'autres professionnels et que ce cumul est finalement invivable...

Parmi ces exigences normatives, on trouve le fait de déployer par soi-même cette industrie et d'y montrer de l'entrain, exactement de la même façon que certains enseignants ou éducateurs se mettent en tête de vérifier non si le devoir ou la tâche ont été réalisés, mais s'ils l'ont été avec suffisamment de joie et de désir... L'optimum activatif n'admet que des « acteurs » de leur parcours...

C'est bien ce que mettent en avant Pedro et Manu, qui n'ont que 18 ans.

« Et quand on doit aller de gauche à droite, eux, ils croient qu'on ne veut pas venir, alors eux, ils esquivent tout ça. »

**INTERVIEW DE Pedro ET DE Manu, TOUS DEUX 18 ANS,
PAR ISABELLE DUBOIS ET CAROLINE GARZÓN**

Pedro et Manu ont été interviewés ensemble. Pedro avait accepté de participer et demandait à être accompagné d'un de ses amis, qui participera in fine également à la recherche mais qui émettait des réserves au début. Ils ont été prévenus au pied levé par le professionnel de contact, dans l'asbl où se réalise l'interview, car les deux jeunes contactés à l'avance et ayant donné leur accord pour le rendez-vous ont eu des empêchements ce jour-là. C'est Pedro qui choisira les noms d'emprunts pour son ami et pour lui-même, les intervieweurs font remarquer au lecteur que les noms d'emprunt peuvent sembler éloignés des noms d'origine, peut-être s'est-il inspiré de son lieu de vie passé : cela fait huit ans que Pedro est arrivé en Belgique d'Italie, où il est né. Et il y a une dimension interculturelle dans sa vie qui va affecter notamment son parcours scolaire.

Ils ont tous les deux eu un parcours scolaire mouvementé, où toutes les démarches n'ont pas toujours été claires ; et sont tous deux en recherche de formation afin de pouvoir trouver un travail, mais c'est difficile quand on n'a pas encore d'expérience ; il est de plus difficile de faire valoir sa temporalité.

Ils ont tous les deux arrêté l'école, l'un en quatrième, l'autre en troisième. L'un a recommencé l'année et s'est dit que ce n'était plus pour lui ; et l'autre a arrêté après avoir redoublé plusieurs fois son année, dégoûté de l'école, comme il le dit lui-même.

DANS QUELLE ÉCOLE, DANS QUEL ENSEIGNEMENT ÉTIEZ-VOUS ?

Manu : J'ai commencé en général, mes trois premières années {dans une école} après j'ai doublé et j'ai été {dans un institut technique}, après je suis parti {dans une autre ville}, au CEFA, puis je suis revenu ici.

⁷⁷ On a cité par exemple, il y a quelques années, une norme de vingt minutes à respecter par les agents du FOREM chargés de vérifier la présence d'une activation suffisante chez ceux qu'ils avaient la responsabilité d'« accompagner »...

Pedro : Toutes les écoles moi, j'ai tout essayé ! J'ai fait ma première technique, puis je suis monté en deuxième technique puis je suis redescendu. C'était le règlement, il était bizarre. Je devais aller en sixième et ils m'ont mis en première parce que je venais d'Italie, il m'ont fait une histoire d'un an, et puis je suis allé en professionnel.

EST-CE QUE C'EST PARCE QUE LES CYCLES NE CORRESPONDENT PAS EN BELGIQUE ET EN ITALIE ?

Pedro : Ici et en Italie c'était différent. J'étais dans une école, mais ils ne voulaient pas. S'ils m'avait mis en sixième, j'aurais pu continuer mais ils ne m'ont pas mis en sixième, et vu qu'ils m'ont directement mis en deuxième secondaire... de là... ça n'a pas été bien. [...] J'ai fait aussi de l'apprenti. J'ai fait un an d'apprenti en plombier. Puis j'ai commencé cette année l'école, après un mois j'étais renvoyé mais ils ne voulaient pas me renvoyer. Je suis resté pendant quatre mois mais je ne venais pas. Ils m'ont dit de ne pas venir à l'école.

EST-CE QUE C'EST L'ÉCOLE QUI T'A DIT DE NE PAS VENIR ?

Pedro : Ils ne voulaient pas me renvoyer. Je leur ai dit : « Renvoyez-moi », ils ne voulaient pas, ils m'ont dit : « C'est à vous de trouver l'école ». Après quatre mois j'ai été me retirer moi-même. Je voulais que eux me renvoient comme ça je pouvais trouver une autre école, mais eux ne voulaient pas. J'étais allé {dans un institut technique} et ils m'ont dit : « Non, ils doivent te renvoyer ». Je suis resté trois, quatre mois sans aller à l'école.

DONC TU AVAIS TROUVÉ UNE AUTRE ÉCOLE, MAIS IL TE FALLAIT FAIRE LES DÉMARCHES POUR OBTENIR DE TON ÉCOLE UN PAPIER QUI DISAIT QUE...

Pedro : Qu'ils m'avaient renvoyé, mais ils ne voulaient pas me renvoyer. Ils m'ont juste dit de ne plus venir à l'école, mais ils m'ont dit : « On ne te renvoie pas ». Puis voilà, j'ai arrêté et j'ai été au FOREM. Et à partir du FOREM, recherche, j'ai fait une formation. Mais c'était pendant un mois.

C'était une « préformation » en plomberie, et ils n'ont pris que cinq personnes dans la classe. La moitié ont raté. Mais quand on rate, on n'a pas de problèmes, on n'a rien ; ils disent : « Ce métier n'est pas pour vous, les difficultés... » c'est tout.

Puis là, j'ai été voir pour une formation, et j'attends. En usine alimentaire, on verra bien.

COMMENT AVAIS-TU ENTENDU PARLÉ DE LA PREMIÈRE FORMATION ; EST-CE QUE C'EST AU FOREM QUE TU AS EU DES INFORMATIONS ?

Pedro : Oui, j'ai été à une séance d'information, j'ai demandé pour cette formation, j'ai fait un test : j'ai réussi ; j'ai fait un deuxième test : j'ai réussi ; visite médicale : j'ai réussi ; j'ai fait la préformation, mais après j'ai raté. Et voilà.

Pedro nous explique qu'il a lui-même choisi la deuxième formation, parmi celles qui existaient, il ne saura si cela lui plaît que quand il aura essayé.

AU NIVEAU DU FOREM EST-CE QUE TU AS UNE PERSONNE RESPONSABLE QUI TE CONSEILLE ?

Pedro : Non, ils me disent : « Il faut chercher c'est tout ». Dans les annonces, c'est : « Il faut un an, deux ans d'expérience ». Mais on est toujours... 18 ans ou 19 ans, on n'a même pas un an d'expérience.

Pedro a eu des soucis avec la première formation, parce qu'il n'avait pas été prévenu qu'il s'agissait d'une pré-formation sélective de trois mois plus trois mois de formation pour faire les six mois complets, et que le test préalable ne comptait que pour la pré-formation.

Pedro : Et le test, je l'ai réussi... Comment on peut apprendre un métier en trois mois ? Même six mois, apprendre un métier en six mois, c'est impossible.

EST-CE QUE TU TROUVES QUE VOUS ÉTIEZ BIEN SUIVIS ?

Pedro : Quand même, oui. Mais en trois mois, tu ne saurais pas apprendre un métier en trois mois.

Monter une douche, en trois mois, ce n'est pas un métier professionnel. Même s'il me dit : « Le métier il n'est pas pour toi » ; mais tu prends n'importe qui, il ne saurait pas le monter, en trois mois, même s'il sortait du général, à l'école ; il ne saurait pas apprendre à monter une salle de bain en trois mois (...). J'en connais un, ils l'ont pris, et depuis ce temps-là, il est toujours en « congé », il doit chercher un prof de stage.

LUI, IL A PU TERMINER LA FORMATION, C'EST ÇA ?

Pedro : Oui, ils l'ont pris mais depuis ce moment-là il est en congé jusque maintenant. Je l'ai vu tantôt il m'a dit : « Je suis en congé », parce qu'il doit trouver un patron, il doit trouver un patron tout seul, mais il ne trouve pas.

Manu : Quel patron va vouloir le prendre avec trois mois de formation ? Quel patron va le faire ?

Pedro : Il en a besoin pour faire son stage même s'il n'a rien comme expérience. Le plus souvent, ils demandent deux ans d'expérience. Parce qu'au FOREM, en général, il est écrit : « Deux ans minimum ».

Ils devraient faire un genre de FOREM pour apprentis, mais FOREM. Ce serait encore mieux : s'il y avait FOREM et apprentis. Comme un IFAPME mais pour les grands. Pour les plus de 20 ans, 18 ans. Il faudrait faire un {service} comme ça. Parce qu'en six mois, on ne peut pas apprendre. Deux ans, trois ans. Même deux ans il y a moyen d'apprendre.

EST-CE QUE TU NE PEUX PAS T'INSCRIRE À L'IFAPME QUAND TU ES PLUS ÂGÉ ?

Pedro : Oui, mais si tu as 25 ans et que tu te retrouves avec des 16 ans... Tu vas quand même te retrouver mal, aussi. Par exemple à 25 ans, il va en apprenti et il se retrouve à 28 ans, il va perdre du temps, il ne saura pas vivre, s'il est marié et avec des enfants, il ne saura pas vivre avec ça.

DONC, TU DIS QUE LES FORMATIONS AU FOREM NE PERMETTENT PAS D'APPRENDRE UN MÉTIER, C'EST ÇA ?

Pedro : Si c'est trois mois, ça ne sert à rien de le faire, mais si c'est six mois ça va. Mais s'il y a trop de congés, ça ne sert à rien de la faire.

EST-CE QU'ON T'A EXPLIQUÉ POURQUOI ÇA N'AVAIT PAS ÉTÉ ?

Pedro : Oui, ils ont expliqué que j'avais dur pour le travail. Ce sont les formateurs qui décident, ils savent bien, moi je dis : « ok ».

ET LA PERSONNE QUI S'OCCUPE DE TON DOSSIER AU FOREM, ELLE EST AU COURANT DE TOUT ÇA ?

Pedro : Oui. (- EST-CE QU'ELLE T'A PROPOSÉ UNE AUTRE FORMATION ?) Non, c'est moi. Dès que j'ai eu fini, trois jours après, j'ai été chercher une autre formation. Parce qu'ils ne vont pas m'aider trop, je dois faire moi-même, je me suis inscrit, j'ai fait les démarches.

EST-CE QUE C'EST UNE FORMATION QUE TU AVAIS ENVIE DE FAIRE ?

Pedro : J'avais envie d'essayer parce que je vois que {dans une entreprise, pas loin, ils} donnent du travail alors je me dis pourquoi pas travailler chez {eux}.

TU TE DIS QU'IL EXISTE DES POSSIBILITÉS DE TROUVER DU TRAVAIL DANS CE DOMAINE, C'EST ÇA ?

Manu : En usine c'est quand même là où il faut le moins de qualifications.

Pedro : Dans une usine je me dis peut-être c'est facile, on va voir.

Pedro et Manu sont allés dans une agence Intérim le matin même de l'interview.

Manu : Oui moi je voulais rentrer chez {une entreprise} juste pour les vacances et ils m'ont dit : « Les vacances, c'est pour les étudiants », et que je devais revenir en septembre, mais pour moi, en septembre, ce n'est pas possible, et il m'a dit que dans toutes les formations ce serait pareil « les vacances, c'est pour les étudiants ». C'est normal d'un côté mais, qu'ils prévoient une partie pour les étudiants et une partie pour les gens qui cherchent du travail.

C'est un plus dans un C.V., et de l'expérience.

Pedro : Après, ils vont dire qu'on ne cherche pas de travail !

ET TOI MANU, QUEL EST TON PARCOURS SCOLAIRE ?

Manu : Moi, j'ai tout fait, j'ai fait du général, du technique, du professionnel et j'ai fini par le CEFA. Mais le CEFA, j'ai eu des problèmes avec le patron et j'ai arrêté. Et maintenant, normalement, si tout ce passe bien je vais faire deux ans d'horticulture, jardinage, parcs et jardins, garde, tout ça. Et si je veux, une fois que j'ai fini ça : je peux faire un an pour obtenir mon CESS et voilà. On verra. Si tout se passe bien. Moi, je vais aller m'inscrire.

ET LES DEUX ANS QUE TU VAS FAIRE, DANS QUEL TYPE D'ENSEIGNEMENT EST-CE ?

Manu : En promotion sociale.

DANS TON PARCOURS, LORSQUE TU AS CHANGÉ DE TYPE D'ENSEIGNEMENT, EST-CE QUE C'EST TOI QUI AS FAIT DES CHOIX OU EST-CE QUE C'EST POUR D'AUTRES RAISONS ?

Manu : En général, je n'y arrivais pas. J'ai raté deux fois et puis je suis parti en technique. Ça ne me plaisait pas non plus. En professionnel, c'était la même chose. J'étais dégoûté de l'école, j'ai arrêté, et puis - j'ai regretté. Tout le monde le dit ça, tout le monde le dit : « Il ne faut pas arrêter l'école », tout le monde le dit... et on se dit : « Ouais, c'est vrai... ». Et en fait c'est la vérité, il ne faut pas arrêter. Maintenant ça fait trop longtemps qu'on ne fait rien, on cherche à côté et voilà, c'est tout.

Pedro : Oui et maintenant on regrette.

TU CONSTATES QUE TU T'ES RETROUVÉ DANS DES TYPES D'ENSEIGNEMENT QUI NE TE PLAISAIENT PAS ; AVAIS-TU ÉTÉ INFORMÉ SUR LES DIFFÉRENTS TYPES D'ENSEIGNEMENT POSSIBLES ?

Manu : J'ai été au centre PMS, j'ai tout fait, j'ai tout essayé. C'est comme si j'étais dégoûté de l'école. Le seul mot c'est ça. J'avais l'impression de ne pas évoluer, j'étais en troisième, troisième, toujours le même stade, ce n'était pas possible.

« L'ÉCOLE ÇA N'ALLAIT PAS » ; EST-CE QU'IL AURAIT FALLU « AUTRE CHOSE » ?

Manu : C'est de ma faute...

Pedro : Mais aussi, si à l'école ils aidaient ! Ce serait mieux, mais ils n'aident pas. Par exemple, pour les professeurs, à l'école, ils prennent trop de... Ils se croient en hauteur et nous on doit obéir comme des chiens. Et moi je ne me laisse pas faire alors ça fait des problèmes.

Le prof il criait et je lui ai dit : « Tu ne cries pas sur moi. J'ai des parents, si mes parents me crient, c'est mes parents donc, ça, c'est obligé. Mais vous êtes qui, le prof ? ». Puis voilà, des problèmes. Ils me disaient : « Mal éduqué, mauvais langage », je leur dis : « Vous pouvez dire ce que vous voulez, je suis mal éduqué ?, mais c'est ma vie. » Si vous me traitez mal, je vous traite mal, si vous me respectez, je vous respecte. Tant que vous ne me respectez pas, je ferais pareil, ça c'est normal. Quand quelqu'un ne me respecte pas, pourquoi je devrais le respecter ?

TU N'ÉTAIS PAS D'ACCORD AVEC LA MANIÈRE DONT ÇA FONCTIONNAIT, D'ÊTRE DANS UN SYSTÈME OÙ DES PROFESSEURS PRENAIENT DES ÉLÈVES DE HAUT PARCE QU'ILS ÉTAIENT PROFESSEURS, C'EST BIEN ÇA ?

Manu : Ils nous parlent de haut ; il y a beaucoup de pression aussi. Et on a l'impression qu'on doit toujours nous donner la main. Ce n'est pas qu'il n'y a pas de liberté, mais... on n'a que droit à un chemin ; je ne sais pas, c'est bizarre.

Pedro : Ils nous parlaient mal, tu viens ici, tu vas là, tu vas faire ça...

VOUS L'AVEZ RESENTI DANS TOUTES LES ÉCOLES OÙ VOUS ÊTES ALLÉS ?

Pedro : Plus ou moins, pas toutes mais... J'ai fait {quatre écoles}, tous ceux-là, j'ai été renvoyé. Puis j'ai fait {une autre école} et ça c'était bien, là j'ai eu aucun problème, {dans une autre ville}. J'ai eu aucun problème mais j'ai arrêté moi-même parce que j'en

avais marre ; j'y étais apprenti. Mais sinon, le reste des écoles, tous renvoyés.

Pedro habite chez ses parents, et Manu vit seul dans un studio.

Manu : Je suis au CPAS, mais je ne compte pas rester au CPAS. Je ne veux dépendre de personne, être de mon côté, seul.

L'OBJECTIF, POUR TOI, CE SERAIT DE POUVOIR FAIRE TA FORMATION POUR TROUVER UN TRAVAIL ET ÊTRE AUTONOME.

Manu : C'est tout ce que je demande.

ET AU NIVEAU DU CPAS, EST-CE QUE TU AS L'IMPRESSIION D'ÊTRE BIEN SUIVI ?

Manu : Oui, à ce niveau-là... Je suis bien aidé, mais peut-être trop suivi, même. Trop de visites à domicile, trop de convocations, maintenant, c'est vrai que c'est un peu normal mais...

EST-CE QUE C'EST LE CPAS QUI T'A AIDÉ À OBTENIR LE LOGEMENT ?

Manu : C'est un studio. Oui, c'est eux qui m'ont aidé pour les cautions, c'est eux qui, chaque mois, payent.

EST-CE QUE ÇA A ÉTÉ DIFFICILE DE TROUVER CE STUDIO ?

Manu : Justement... Heureusement qu'on m'a aidé, derrière, quelque part on m'a aidé, mais... Ce n'était pas facile, heureusement que j'avais un suivi derrière, un système d'insertion derrière, qui m'a aidé avec ça... Sans... Sans, je n'aurais pas trouvé, c'est sûr.

D'UN CÔTÉ TU RECONNAIS L'IMPORTANTCE DE CE SYSTÈME, MAIS D'UN AUTRE CÔTÉ, C'EST UN PEU COMME L'ÉCOLE, ILS SONT TRÈS PRÉSENTS, À POSER DES QUESTIONS, ET ÇA, TU LE RESSENS, C'EST LOURD...

Manu : Oui, c'est ça.

Pedro : C'est parce que au CPAS, ils croient qu'il ne cherche pas du travail mais, lui, il cherche.

Vous voyez ce que je veux dire ? Il cherche, le FOREM, tout le temps... Je suis inscrit dans une petite asbl pour chercher du travail – j'étais là, je cherche un peu mais voilà : il n'y a pas, il n'y a pas ; je ne vais pas mourir.

Manu : Mais ce n'est pas la faute des gens qui travaillent là aussi – il faut aller voir plus haut, il faut aller voir plus loin. Il faut changer quelques règles. Maintenant, les gens, eux, ils viennent à domicile, ils font ce qu'ils ont à faire, c'est leur travail. C'est plus loin qu'il faut aller voir ça. C'est la direction qu'il faut viser.

Pedro : C'est le gros bureau du CPAS ; c'est eux qui disent le travail à faire pour les autres.

ET DONC, QUE POURRAIT-ON FAIRE POUR AMÉLIORER CE SERVICE ?

Manu : Mais ça, je pense qu'à ce moment-là, une visite tous les deux mois... déjà ça c'est...

Pedro : Qu'il se présente tous les mois, pour présenter les démarches qu'il a faites, plutôt que toutes les semaines. Là, c'est toutes les semaines. Mais une semaine, ça ne change rien.

Manu : C'est courir tout le temps, tout le temps ; je dois toujours aller me présenter, faire ça ; et à côté de ça, j'ai le FOREM. Au début, j'avais la commune, la mutuelle... Et quand on doit aller de gauche à droite, eux, ils croient qu'on ne veut pas venir, alors eux, ils esquivent tout ça. Mais nous, d'un côté, on a aussi notre vie, on a aussi des choses à faire. C'est comme l'agent de quartier : je devais voir pour mes meubles, je devais voir le CPAS, je devais aller au FOREM, à la mutuelle, à la commune ; alors l'agent de quartier je l'ai raté et ce qui s'est passé c'est qu'il, pour finir, il croyait que je n'habitais

pas là, alors quand il est venu, il était un peu... c'était un peu là.... Ils croient qu'on est tout le temps à leur disposition à eux. Nous aussi on a une vie à côté.

Pedro nous fait part de son projet d'avenir, d'acheter une maison et de fonder une famille, ce qui est « le rêve de tout le monde » pour Manu ; mais pour cela, il faut qu'il puisse avoir un emprunt à la banque, et qu'il puisse prouver qu'il travaille et qu'il saura rembourser l'emprunt... S'il peut compter sur ses parents aujourd'hui, il souhaite qu'eux puissent également compter sur lui un jour, mais il craint pour l'instant que cela ne vienne que très tard...

Pedro : Il compte sur moi, et moi, pour le moment, je compte sur lui. S'il y a du travail... Parce que s'il n'y a pas de travail, on ne saura rien faire. On cherche, on cherche – comme on dit, 'on tourne en rond'.

VOUS CHERCHEZ DU TRAVAIL, VOUS ENVOYEZ DES DEMANDES, AVEZ-VOUS DÉJÀ EU DES ENTRETIENS ?

Manu : Moi j'ai trouvé du travail. D'abord, j'ai eu un premier entretien au FOREM, après, comme je ne savais pas trop ce que je voulais faire, on m'a renvoyé vers une personne qui m'a expliqué ce qui débouchait sur des diplômes tout ça, toutes les formations, pour choisir. Puis, j'ai été {en promotion sociale}, normalement j'ai trouvé une formation.

EST-CE QUE VOUS AVEZ DÉJÀ EU DES EXPÉRIENCES DE TRAVAIL, DES JOBS ?

Pedro : Oui ça on a déjà eu. J'ai travaillé avec les services provinciaux. Deux, trois heures, je pense, c'était avec la ville. J'aimais bien travailler avec la ville, mais je ne sais pas comment faire les démarches pour travailler avec la ville.

ET AU FOREM, EST-CE QU'ILS NE PEUVENT PAS T'AIDER PAR RAPPORT À ÇA ?

Pedro : J'ai déjà dit que j'avais travaillé mais ils ne m'ont rien dit. Mais si maintenant on me dit : « Vous voulez bien travailler avec la ville... » maintenant je dirais : « Oui, pas de problème ». Mais on m'a dit qu'il fallait le diplôme et tout, mais ça je n'ai pas. Parce qu'on m'a déjà dit qu'il fallait le diplôme de sixième secondaire, le CESS, et ça, c'est long.

Pour Pedro et Manu, l'association où nous sommes signifie beaucoup. C'est grâce à ce lieu qu'ils sont là aujourd'hui :

Manu : C'est le rassemblement entre jeunes. Pour nous, c'est... On vient, on parle, on prend un groupe, et voilà, pour ce qu'on veut. Il faut juste trouver une activité et s'arranger, c'est tout.

Pedro : C'est mieux, parce que comme on dit : « Tout le temps rester dans le quartier » c'est... Tout le temps entre les mêmes murs, ça fait mal. On est déjà devenus fous déjà, entre les mêmes murs, les mêmes têtes.... Faut changer un peu, c'est normal. (...) Moi, je dis, s'il n'y avait pas {ce lieu-ci}, je ne sais pas où on serait.... On ne serait pas ici.

EST-CE QUE VOUS AVEZ ACCÈS À INTERNET ?

Pedro : À la maison ? Oui, oui !

TOUT LE MONDE N'A PAS FORCÉMENT ACCÈS À INTERNET !

Manu : Mais aujourd'hui, pour trouver du travail, ce n'est pas « indispensable » mais ça aide beaucoup. Souvent les intérim, c'est via Internet, via des sites, c'est tout le temps comme ça.

Pedro : Je suis allé une fois dans une agence intérim, ils m'ont donné leur carte de visite, et ils ont dit d'aller d'abord m'inscrire sur Internet ! Je ne vois pas à quoi il sert, s'il est là dans son bureau, qu'il m'inscrive là, sur Internet. Je suis rentré et il m'a dit « sur Internet ». Je suis sorti de là et j'ai déchiré la carte. Tu fermes le bureau et tu rentres chez toi !

TU PENSES QUE CE N'EST PAS JUSTE POUR CEUX QUI N'ONT PAS INTERNET... ?

Pedro : Ce n'est même pas ça... Par Internet on doit tout noter, on ne peut pas parler avec les personnes. En face-à-face, c'est mieux. Par Internet ça ne sert à rien.

EST-CE QUE VOUS AVEZ CONSTATÉ ÇA DANS PLUSIEURS AGENCES INTÉRIM ?

Manu : Non, mais ça va venir, ça va se mettre en place, c'est obligé, obligé. Déjà, si les gens qui nous aident à trouver du travail ne font pas leur travail, ce n'est déjà pas normal. Qu'on mette un PC à la place, qu'on mette des robots à leur place, et voilà si c'est comme ça.

Pedro nous explique qu'il a eu une expérience de travail quand il était encore aux études, à la commune.

SI ON REPREND CE QUE VOUS AVEZ AVANCÉ COMME REMARQUES PAR RAPPORT AUX FORMATIONS, VOUS PROPOSEZ QU'ELLES SOIENT PLUS LONGUES AVANT DE COMMENCER À CHERCHER UN PATRON ET D'AVOIR DE L'EXPÉRIENCE – EST-CE QU'IL Y A DES ÉLÉMENTS QUI POURRAIENT FACILITER L'ACCÈS AUX FORMATIONS ?

Pedro : Pour apprendre un métier en trois mois : c'est impossible. Si tu as de l'expérience tu peux, mais si tu n'en a pas, c'est impossible. Oui, en deux ans tu peux « apprendre un métier », mais pas à 100%. Donner les bases, comme ça... Trois mois ; tu n'apprends rien en six mois. Ils disent que c'est une formation...

Manu : C'est un peu comme si on nous disait : « Vous n'avez pas fini vos études, vous êtes sorti de l'école, c'est de votre faute, vous prenez ce qu'il y a à prendre ».

Pedro : Quand j'étais en formation, j'étais le plus jeune. Il y en avait un qui avait 42 ans, un autre en avait 26, j'étais le plus jeune !

TU AVAIS L'IMPRESSON QUE CE N'ÉTAIT PAS TA PLACE, C'EST CE QUE TU VEUX DIRE ?

Pedro : Non. Moi j'ai dit : « Je m'en fous, je me dis : c'est mieux, moi je veux travailler ! » Après les trois mois, on était tous dégoûtés. Il y en avait un de 42 ans, il avait quinze ans d'expérience ! Je me suis dit qu'est-ce qu'il fait là celui-là ? Quinze ans d'expérience... Il a fait sa formation en {telle année}, il est revenu la faire à nouveau. Je me suis dit « cette place-là, elle est partie », donc si une personne est déjà prise, il reste quatre places, sûrement que ce sera pas moi ; parce que les autres ils avaient tous au moins un an d'expérience.

Pas dans ce métier-là, mais ils ont déjà eu de l'expérience « dans le travail », plus que moi, peut-être même de cinq ans. Donc ils savent ce que c'est le travail.

COMBIEN DE TEMPS LA FORMATION QUE TU SOUHAITES FAIRE DURE-T-ELLE ?

Pedro : seize semaines je crois, en produit alimentaire. Il y en avait une en jardinage, c'était trois mois, mais je me suis dit : « Je vais faire celle-là pour, par après, travailler {à l'usine où on a dit qu'ils embauchaient}. Parce que je sais que si je vais chez eux ils vont me demander de l'expérience et là au moins, j'aurai ma formation et j'ai un certificat pour montrer que j'ai déjà un peu d'expérience.

Les traces d'un « optimum activatif » sont patentes dans ces analyses : « il faut chercher, c'est tout » (même si les chances sont nulles parce que l'on exige une expérience impossible à acquérir à 18 ans), « je dois faire moi-même », « ils n'aident pas », « il doit trouver un patron (de stage) tout seul », « ils croient qu'il ne cherche pas de travail », « il faut se présenter toutes les semaines », « aller de gauche à droite », etc.

Le paradoxe n'est pas loin, par exemple quand l'agent de quartier finit par croire que Manu n'habite pas là, tout occupé qu'il est à « s'activer » ou quand Pedro se doit de devenir « l'acteur » de son propre renvoi scolaire...

Cette exigence d'« optimum activatif » est à la pratique de certains agents professionnels ce que l'absence d'activité des « NEET » est à la représentation des politiques de l'Etat social actif.

Avec des effets d'intériorisation qui peuvent être redoutables : Magda nous relate ainsi qu'elle pense qu'il faut pouvoir tout trouver par soi-même, et qu'elle en vient, à partir de ce raisonnement, à se plonger elle-même dans une situation précaire.

QUE TU GAGNES DE L'ARGENT, ÇA, EST-CE QUE C'EST UNE CONTRAINTE DU SYSTÈME ?

Magda : Oui mais bon, si je gagne de l'argent, je ne suis pas obligée de tout dépenser, d'avoir un loyer super cher et de travailler du matin au soir. Je ne veux pas être dans l'optique de travailler plus pour dépenser plus et au final, à la fin du mois, n'avoir plus rien dans la poche. Je veux juste de quoi voyager, c'est tout. Ce que j'aurais vraiment voulu faire, mais bon, il faut un camion, tout ça... C'est voyager et faire des spectacles de marionnettes. Les gens me donneraient un peu d'argent pour ça, pour le spectacle.

EST-CE QUE C'EST DANS LE CADRE DE CE PROJET QUE TU AS COMMENCÉ À FAIRE DES MARIONNETTES ?

Magda : Non, avant c'était des poupées, puis des jouets ; mais que je finis toujours par articuler et donc ça devient des marionnettes.

IL TE MANQUERAIT UN TRANSMETTEUR DU SAVOIR-FAIRE DE MARIONNETTISTE...

Magda : Oui et non, je me débrouille. En plus, **je trouve que quand on est trop avec quelqu'un qui te montre comment faire, tu as alors trop tendance à recopier.**

AU NIVEAU ARTISTIQUE, TU AS TROUVÉ UN PEU TON ÉQUILIBRE MAIS MAINTENANT, IL FAUT TROUVER COMMENT FAIRE PAR RAPPORT AUX CONTRAINTES DU SYSTÈME, POUR POUVOIR CONTINUER À FAIRE CE QUE TU AS ENVIE DE FAIRE, EST-CE QUE C'EST ÇA ?

Magda : **Oui, je vais faire du travail saisonnier pour que l'ONEM me laisse tranquille et voilà. Et je n'accepterai jamais un CDI parce que ça, si tu veux changer, tu ne peux pas dire « j'arrête » ou alors tu te retrouves sans rien.**

Les rets invisibles d'une nouvelle institution totale

Nous avons vu que les exigences de l'optimum activatif étaient durement ressenties par ceux sur qui elles portent, notamment parce qu'elles constituent comme une négation de la vie et de ses cérémonies et épreuves réelles.

Mais pour rendre raison des récits qui nous ont été faits, il convient de faire un pas de plus et de décrire et dénoncer la présence d'une manière d'**institution totale en milieu ouvert** à laquelle les personnes cartographiées comme « NEET » ont trop souvent affaire. Ce fonctionnement est hautement paradoxal, puisqu'il aboutit à détruire l'autonomie du sujet, autonomie que l'on postule par ailleurs pour pouvoir intégrer le dit « sujet » au « nouvel esprit » du capitalisme.

Il faut rappeler ici que nous devons à Erving Goffman d'avoir mis au jour la capacité de certaines institutions fermées à fonctionner comme des institutions totales, soit des « forceries » capables de détruire la culture de ceux qui y sont « reclus », et de les régurgiter dans la société à l'état de déchets manipulables à souhait.

Goffman a réussi à isoler ce « type » après une longue observation participante de la vie diurne d'un grand hôpital psychiatrique de Chicago.

Il établit notamment que ce projet institutionnel, non officiel évidemment, est rendu possible par la mise en œuvre d'un certain nombre de « procédés » capables, par la coercition qu'ils exercent, de détruire l'autonomie culturelle des sujets, puis de faire adopter par eux les valeurs de l'institution.

Il y a donc un travail de destruction/imposition qui peut surprendre dans ses résultats : on a vu par exemple les prisonniers des camps de concentration intégrer les jugements que portaient sur eux les SS et, en conséquence, adopter leurs comportements les uns envers les autres⁷⁸, fussent-ils contradictoires avec l'idéologie véhiculée (les comportements de la « race supérieure » ne correspondaient guère à une incarnation très élevée de l'humanité).

Cette formalisation de **procédés de destruction/imposition** est précieuse pour saisir trois dimensions essentielles d'une institution totale.

Tout d'abord, ce n'est pas « en soi » qu'une institution est totale, par exemple du fait qu'elle serait fermée. Cette erreur a souvent été commise, notamment dans le secteur de l'aide à la jeunesse où un amalgame s'est fréquemment opéré entre institution d'hébergement = institution totale = institution tout court ; pour certains, le terme d'institution a suffi comme élément discréditant, au point qu'on a pu en appeler à la « désinstitutionnalisation ».

Cette erreur est doublement préjudiciable. En effet, Goffman a bien établi que le caractère « total » d'une institution était avéré si elle correspondait au « type », d'une part, et si, d'autre part, les procédés qu'il avait isolés y étaient mis en œuvre avec une régularité et une intensité significatives. L'amalgame que nous avons décrit risque d'étendre excessivement le caractère total (à toutes les institutions d'hébergement par exemple), mais aussi d'exonérer trop rapidement toutes les autres institutions de la responsabilité d'éviter de fonctionner d'une manière totale. En particulier, nous avons pu remarquer que les procédés décrits par Goffman pouvaient être mis en œuvre par des institutions qui

78 Pour une démonstration, cf. J. Blairon, J. Fastrès, E. Servais et E. Vanhée, *L'institution totale virtuelle, L'institution recomposée, tome 2*, Bruxelles, Luc Pire, 2001.

s'écartaient apparemment au moins du « type » (et par exemple par des institutions travaillant en milieu ouvert), voire dans des réseaux inter-institutionnels⁷⁹.

En deuxième lieu, la description des « procédés » permet de comprendre que leur mise en œuvre n'a besoin ni d'être explicite, ni même volontaire pour être effective. Les procédés ont une **fonction** et des **effets**, quelle que soit d'ailleurs la manière dont cette fonction est remplie (elle n'a pas besoin de prendre une forme coercitive pour produire des effets destructeurs).

Enfin, on comprend aisément que les agents qui partagent au plus près la condition des reclus au moins sur certains points sont partiellement contraints eux-mêmes par les procédés dont ils sont les actants. La surveillance étroite qui permet de vérifier que le reclus répond bien à la programmation dans le temps et l'espace de tous ses comportements (Goffman parle à ce sujet d'« embrigadement de la vie quotidienne ») contraint évidemment le contrôleur à des actes de vérification très fréquents.

Nous avons trouvé dans les récits d'expérience qui nous ont été livrés la **présence effective des « procédés »** décrits par Goffman.

Nous avons choisi d'illustrer leurs effets au départ d'un récit où leur intensité et leur cumul ne font pas de doute.

Nous donnerons ensuite des exemples de procédés dans une variété de récits, pour montrer la diversité possible de leur action.

En procédant de la sorte, nous ne prétendons évidemment pas que tous les comportements de tous les agents ressortissent au fonctionnement de « destruction/imposition » des « forceries totales », loin s'en faut d'ailleurs.

Nous visons seulement, comme Goffman lui-même, à mettre en lumière ce que les institutions et leurs agents doivent éviter comme comportements pour rester « démocratiques »⁸⁰ - soit éviter d'être les actants de ce que nous avons appelé des « facteurs aggravants » de situations qui ne sont déjà que trop pénibles à vivre.

79 On en trouvera des exemples dans *L'institution recomposée... op. cit.*, pp. 99 et sq.

Également dans J. Fastrès, « Typologie du travail en réseau », 2. Les réseaux ayant pour centre de gravité les bénéficiaires et les prises en charge et 5. Les « trous noirs » des réseaux, in *Intermag*, section Analyses et études, champ associatif - institutions (www.intermag.be/lien-champ-associatif-institutions/91-typologie-du-travail-en-reseau).

80 « Les procédés utilisés pour mortifier la personnalité sont à peu près les mêmes dans toutes les institutions totalitaires ; l'analyse de ces procédés peut permettre de dégager les dispositions que les établissements ordinaires doivent assurer à leurs membres pour qu'ils gardent leur personnalité antérieure. », E. Goffman, *Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, éd. Minuit, 1968, traduction de Liliane Lainé, avec la collaboration de Robert Castel et de Claude Lainé, p. 57.

Les procédés de l'institution totale selon Goffman

| | |
|--|--|
| Isolement | Coupure avec l'extérieur Dépossession des rôles sociaux |
| Cérémonies d'admission | Déshabillage avec mise en scène et cérémonie de " bienvenue " Dépouillement des objets personnels |
| Dégradation de l'image de soi | Soumission à des situations humiliantes Recours contraint à des demandes outrageantes Imposition de rôles incompatibles avec l'image de soi antérieure |
| Contamination | Violation des territoires du moi Familiarités, injures, exposition d'informations réservées |
| Rupture du sujet avec ses actes | Ricochet Lois incohérentes Embrigadement de toute la vie quotidienne |
| Effets aliénants | Perte de l'autonomie de l'adulte, du confort protecteur minimum, de la capacité d'exprimer une distance ou un désaccord |
| Stratégies de réaction | Repli sur soi Intransigeance Installation Institutionnalisation et conversion |

« Mais bon, j'espère, parce que j'essaie soit d'avoir un boulot dans le circuit normal, soit dans le circuit adapté pour ne plus devoir aller supplier les CPAS pour avoir un revenu, parce que c'est... J'en ai... Je n'ai jamais eu l'habitude de me mettre à genoux devant quelqu'un, et ce n'est pas aujourd'hui que je vais commencer »

**INTERVIEW DE Renaud, 26 ANS,
PAR LAURENCE WATILLON ET CAROLINE GARZÓN**

Nous rencontrons Renaud chez sa marraine, il vit chez elle depuis qu'il a perdu le droit au CPAS. On sent qu'elle a un capital d'expérience qu'elle transmet à son filleul, que ce soit dans la défense de son droit ou dans l'apprentissage quotidien de la vie. Il a appris à cuisiner avec elle, c'est d'ailleurs maintenant lui qui fait à manger tous les jours, et cela lui plaît ; nous pouvons supposer que c'est une part de son apport à la maison. Lorsqu'on lui demande s'il y avait une raison particulière pour lui d'avoir participé à la recherche, il répond que s'il y a quelque chose qu'il peut faire de positif, qui peut aider les autres, alors il veut le faire, c'est d'ailleurs dans ce cadre-là qu'il a connu la personne de contact : « Je ne suis peut-être pas mieux loti que ces gens, mais si je peux faire quelque chose, je le fais ». L'entrée de la maison qu'ils occupent donne sur une petite ruelle intérieure, très tranquille mais difficile à trouver pour celui qui ne connaît pas : Renaud le sait et il nous attendait, assis avec une tasse en main, sur le trottoir de la rue où nous devons passer pour chercher le numéro de la maison. Après nous avoir accueillies, il nous dirige vers la maison, il faisait une forte chaleur ce jour-là et nous ferons l'entretien dehors, sur la terrasse, en compagnie des chats et du chien de la maison.

Renaud nous parle immédiatement du sujet qui pour l'instant hante sa vie et ses possibilités d'avenir : sa relation avec sa conseillère/AS au CPAS, qui est devenue un enfer hebdomadaire, voire quotidien. Il n'a pas son CEB car il a fait ses études dans le parcours spécialisé, qui n'exige pas le passage du CEB ; il est en contact avec l'AWIPH, mais il n'aime pas se sentir couvé par les institutions, même chose avec l'asbl avec qui il est en contact pour l'instant : Renaud est débrouillard, il a ses propres activités qu'il fait depuis qu'il est tout jeune ; malgré cela, l'asbl essaye de le faire venir aux activités qu'elle organise, mais qui lui semblent tout à fait inadaptées à sa réalité.

Le CPAS non plus ne prend pas en compte son investissement dans une organisation de jeunesse : cela fait des années qu'il s'y investit, et pourrait prouver facilement qu'il sait s'engager à long terme, et qu'il sait prendre des décisions pour lui-même. Par malchance, ce qui reste de ses efforts dans son dossier sont les abandons répétés de formations qui ne l'intéressent pas, où il se sentait déplacé, et où il ne faisait aucun effort pour « plaire » aux formateurs. Ayant un fort caractère, « Je suis un électron libre, moi », il répond et se laisse emporter si on ne le respecte pas : par exemple ce professeur en formation qui étale devant toute la classe des éléments de son passé, et envers lequel il va proférer des menaces ; « Ce n'était que des menaces, des paroles ; mais il n'avait pas le droit de parler de ma vie privé/passée devant les autres ».

Renaud a la parole facile, il nous explique son parcours de formation, des formations qu'on lui demande de faire, tout en refusant de lui accorder une chance pour les formations qui l'intéressent vraiment sous prétexte qu'il ne sait pas « tenir » dans une formation courte, et qu'il ne peut donc prétendre, pour le CPAS, à faire une formation d'un an ; même qu'il aurait choisie.

D'autre part, lorsqu'on évoque le CPAS ici, il faut tenir compte de la personne qui s'occupe de son dossier, avec laquelle il est en conflit permanent, celle-ci lui demandant des démarches qui lui semblent extravagantes, tant dans leur quantité, dans la possibilité matérielle de les effectuer étant donné qu'il n'a pas de rentrée d'argent, que dans leur timing ; intuition qui semble validée par les autorités du CPAS, vers qui il a finalement été avec son dossier pour poser plainte et éclaircir certaines choses : la secrétaire de direction qui l'a accueilli

semble avoir été aussi interloquée que lui des demandes qui lui sont faites, et depuis cette entrevue, son assistante ne l'a plus reçu en face à face dans son bureau mais s'est contentée de lui faire remettre les documents à l'accueil et de le contacter par téléphone.

L'entretien commence par l'évocation d'une formation dans le domaine du bâtiment, qu'il regrette d'avoir abandonnée :

Renaud : J'ai fait toutes mes secondaires en bois, menuiserie, châssis, et tout ça. Cette formation durait neuf mois, si j'avais terminé, j'aurais eu droit au chômage, mais comme je n'ai pas continué je n'ai pas pu avoir le chômage. Résultat des courses : je suis arrivé au CPAS.

Au CPAS, ils ont commencé à essayer de me traîner dans des formations ; ils m'ont demandé de faire des formations sur formations.

ET CES FORMATIONS-LÀ NE T'INTÉRESSAIENT PAS, C'EST ÇA ?

Elles ne m'intéressaient pas. Formation français, mathématique, formation de coaching. Toutes des formations que je faisais pour faire plaisir, pour être tranquille et pour que le CPAS continue à couler. Et puis un jour, je me suis un peu rebellé contre mon assistante sociale en disant : « Maintenant j'en ai marre de faire des formations dites « débiles », et je voudrais bien faire une formation dans un domaine qui me plaît, moi, et dans lequel je voudrais bien aller pour avoir un boulot » ; « Oui, mais non, la réponse est non, tu fais la formation qu'on te dit ».

Ok, j'ai fait la formation, je leur dis : « Vous me forcez d'être à une formation, vous savez bien comment ça va se finir, la première fois que le formateur va me dire quelque chose, je vais faire 'ça ne te plaît pas ? Je me casse', et je vais partir de moi-même ; ou je vais me faire virer, tu le sais très bien ». Je lui avais dit ça, et elle m'a quand même tapé en formation : formation de coaching où je me suis fait renvoyé parce que à certains moments, le prof était en train de parler et moi, je jouais avec mon GSM, ben oui, j'étais là-bas pour dire d'être là-bas ; je m'en foutais du cours... Et le prof m'a dit : « Tu t'en fous de mon cours ? » « Oui, franchement, oui » « Qu'est-ce que tu fais-là ? » « Si le CPAS m'a demandé d'être là, c'est que je suis là » « Ok, ben alors tu peux partir » « Ok. Tu me fais un papier comme quoi tu ne veux plus que je sois en formation chez toi ? » « Ok » « Merci ». Je suis arrivé : « Tenez, je vous donne ce papier-là, ils ne veulent plus que je sois dans leur formation parce que je m'en fous de leur formation ». Et puis, j'ai demandé pour avoir un article 60 – un article 60, au CPAS, c'est pour pouvoir travailler pendant un an pour récupérer ou avoir le droit au chômage. Si on l'a perdu, on peut le récupérer, on peut passer par là, et si on ne l'a jamais eu, on peut le récupérer grâce à cela. Ils n'ont jamais voulu me donner un article 60, ils m'ont toujours poussé dans des formations.

EST-CE QU'ILS T'ONT EXPLIQUÉ POURQUOI ?

Parce qu'il paraît que « j'étais trop instable et que je n'arrive pas à respecter mes supérieurs ». Mais je suis une nature à dire toujours ce que je pense. Que ce soit à mon patron, à un employé, à n'importe qui, je dis ce que je pense tout le temps. Malheureusement, ce n'est pas toujours bon. On m'a toujours dit : « Celui qui te paie a raison, dans tous les sens ». Mais non, pour moi, si tu as tort totalement, alors non : tu as tort. Si tu me dis que pour mettre une plaque au carreau, il faut taper avec une masse à la place d'un petit marteau, je ne vais pas taper avec une masse ! Je vais le faire avec un petit marteau, à ma façon et c'est à cause de ça que j'ai été renvoyé de quelques formations, parce que je faisais à ma mode.

Renaud nous donne des exemples lors de formations où il faisait comme il avait appris dans sa première formation, et qui a fait monter des tensions avec ses nouveaux formateurs :

Alors je le faisais à ma façon : le résultat était le même mais bon, je n'avais pas suivi « son » programme. J'ai suivi des formations, des formations, des formations, bien une dizaine de formations pour le CPAS, parce qu'ils le voulaient. Et {dernièrement}, le CPAS m'a fait entrer en EFT, une Entreprise de Formation par le Travail.

Après trois mois de travail, Renaud nous explique qu'avec un de ses professeurs qui le connaissait d'autres formations, lors d'une évaluation, ils ont un échange sur l'intérêt supposé de Renaud d'être là, puis le professeur parle d'éléments de son passé devant toute la classe ; son « cerveau ne fait qu'un tour » et il menace le professeur par réaction à ce qu'il a dit.

Il est remercié de l'EFT :

Quand j'ai été mis à la porte, j'ai dit : « Madame voilà, j'ai été mis à la porte de l'EFT, voilà, pour telle et telle raison ». Je sais que c'est un peu de ma faute, parce que je n'aurais pas dû réagir comme ça, mais ils n'ont pas voulu admettre que le prof avait fait une faute professionnelle, parce que : devant d'autres élèves me dire ça ? Ça ne regarde pas les autres. Ça ne les regarde pas. Si je ne vous dis pas, si je ne dis pas à mes collègues (...), parce que ce sont des trucs de ma vie privée, et que lui le raconte... ! Et depuis {fin de l'année passée} je n'ai plus aucun revenu, parce que le CPAS m'a coupé mes revenus, c'était en 2012. Puis en 2013, j'ai refait la demande pour ravoir le revenu d'intégration, et là, l'assistante sociale qui s'occupe de moi est en train de me pourrir la vie.

AS-TU TOUJOURS EU LA MÊME ASSISTANTE SOCIALE DEPUIS LE DÉBUT ?

Oui ça a toujours été la même. Au début, elle ne m'aimait pas et là, elle m'aime encore moins parce qu'elle me demande des choses incohérentes. Pour que je puisse récupérer le revenu d'intégration, elle veut absolument que je trouve un emploi : mais si je trouve un emploi, je n'ai plus besoin du CPAS ! Elle veut absolument que je trouve un emploi, mais elle veut aussi les preuves comme quoi je recherche un emploi. Au début, moi, comme j'ai quand même des petits soucis, j'ai un handicap léger et je suis un peu dyslexique, c'est-à-dire que je confonds... Ce n'est pas compliqué, en math et en français, j'ai le niveau de la première primaire parce que à l'école, je n'ai rien foutu.

Ce n'est pas compliqué : j'y allais pour l'argent, j'y allais pour les allocations familiales. J'étais placé, le juge avait mes allocations familiales, il payait l'internat et j'avais l'argent de poche – et je faisais ça pour l'argent de poche.

Donc, elle voulait que je trouve un boulot, alors j'ai commencé à postuler dans les ETA, dans les Entreprises de Travail Adapté de l'AWIPH. Comme je suis reconnu par l'AWIPH, j'ai un numéro, j'ai envoyé mes C.V. et lettres de motivation ; parce que toutes les ETA que j'ai faites, c'est que par le courrier. Ça ne sert à rien de donner ton C.V. {en main propre}, ça ne sert à rien, ce n'est que par courrier. J'envoie mon courrier, je fais les photocopies des enveloppes comme quoi j'ai bien envoyé à tel endroit, à tel endroit et à tel endroit. La première fois que je vais elle me dit : « Ce n'est pas valable, des photocopies des enveloppes tout le monde sait le faire. Il faut aller chez les patrons trouver un emploi ». Je fais mon possible, j'ai envoyé mon C.V., les cinq recherches d'emploi. Ce n'était pas assez. Elle m'a dit : « Il faut continuer, mais maintenant il faut des attestations comme quoi tu t'es bien présenté, ou les refus des sociétés. À la rigueur tu harcèles les sociétés par téléphone pour qu'elles t'envoient une attestation ».

Je l'ai fait. Il y a une société qui m'a dit : « Monsieur, on n'est pas obligé de vous répondre. On n'est pas obligé de vous envoyer un accusé de réception comme quoi on ne vous prend pas. On n'est pas obligé, il n'y a pas une loi qui nous oblige à vous répondre. Si on ne répond pas à d'autres, pourquoi on vous répondrait à vous ? ». Parce que, déjà, j'ai une très bonne amie qui cherche un boulot en puéricultrice elle envoie

cinq à six demandes par semaine dans les écoles ; elle a déjà fait une dizaine d'envois : si elle a reçu vingt réponses, c'est déjà beaucoup. Dans le circuit normal on en reçoit encore moins. Moi, je me disais que peut-être que dans l'adapté ils allaient un peu mieux répondre, et il s'est passé que, je me dis : « Ok, je vais essayer de les harceler un peu par téléphone ». Et quand je téléphone on me dit : « Monsieur, on répond dans les quinze jours ; monsieur, ça ne sert à rien de nous appeler tous les deux jours, la réponse sera toujours la même 'on répond dans les quinze jours' ». Mais si je continue à les harceler, un jour ils vont me faire : « Monsieur, ne nous appelez plus, ça ne sert à rien, parce qu'on ne prendra plus votre appel ». Alors moi, je n'ai pas envie de me faire mal voir, alors je ne téléphone plus.

Il y a ça ; et elle veut absolument que je sois suivi par un thérapeute et un psychologue. Elle veut absolument que j'aie un suivi thérapeutique et psychologique par le centre de santé mentale {de la ville}. Je suis suivi actuellement chez eux, mais par un assistant social. Ils en ont parlé en équipe, de ce problème-là, pour moi. Il y a une thérapeute qui m'a rencontré, on a parlé, et elle m'a fait : « Je ne comprends pas pourquoi tu aurais besoin d'un suivi thérapeutique et psychologique ; tu sais ce que tu as fait comme erreurs, tu sais ce que tu ne dois plus faire. Ça sert à quoi d'avoir un rendez-vous ? ». Je lui dis « Ben le CPAS l'oblige ». Ils ont fait un papier officiel comme quoi il n'y avait pas besoin de suivi thérapeutique, que ça ne servait à rien d'en avoir un et que ce serait une perte de temps et elle me dit : « Ce n'est pas valable ». Un papier officiel, avec le cachet de là-bas, elle vient me dire que j'ai pu le faire moi-même !

En plus ma marraine, je vis chez elle, madame {Unetelle}, l'assistante sociale, je n'ai pas peur de dire son nom – j'ai été voir plus haut qu'elle – elle demande que ma marraine fasse une lettre comme quoi je vis bien ici. Ma marraine, comme elle sait bien que j'ai des problèmes en français, elle le fait à la main, une page complète. Et elle met à la fin : « Je déclare sur l'honneur, etc. ».

Je donne la lettre à madame {Unetelle} qui me dit : « Oui, mais vous avez pu le faire vous-même à la main », je lui dis : « Madame {Unetelle}, vous avez vu l'écriture et vous avez vu 'mon' écriture ? Il n'y a pas une grosse différence ? En plus, dans les mots qu'il y a dedans, je fais, il y a des mots, que je ne suis pas sûr que je connaîtrais ». (...) Elle m'a fait : « Oui mais ce n'est pas valable ! ». Ça veut dire qu'elle prend ma marraine pour une menteuse ! Elle dit : « Oui mais si ça avait été fait à l'ordinateur, ça aurait été encore mieux, ça aurait été plus officiel », alors qu'à l'ordinateur, c'est encore pire, il y a un correcteur, il y a un dictionnaire. A l'ordinateur, j'arriverais encore à le faire moi ! [...]. Et maintenant, ici, elle me demande cinq recherches d'emploi par semaine, cinq ! Mais pas des enveloppes photocopées : des attestations officielles, par employeur, avec cachet. Je dois en amener cinq par semaine, toutes les semaines.

Je lui ai dit : « Vous vous imaginez ? ça fait vingt par mois ». Et en plus, je dois poster mon C.V., mais je vais quand même aller dans les branches que je connais. Je ne vais pas aller en boucherie alors que je n'y connais rien ? Je ne vais pas aller déposer mon C.V. en boucherie pour être sûr d'avoir déposé mon C.V., et être sûr d'avoir mon papier et le cachet ! Non, je vais quand même dans les endroits où je connais quand même, où j'ai de l'expérience. Elle m'a dit : « Oui, il y a ça, mais en plus il y a les agences intérim ». Je dis : « Ok, agence d'intérim, toujours dans le domaine que je connais, la menuiserie, le bâtiment, en tant que manœuvre », elle me dit : « Ah non, vous devez vous inscrire dans toutes les agences intérim de {la ville} ! ». Je lui dis : « Madame {Unetelle}, il y a des agences d'intérim où c'est informatique, secrétaire, médecin, infirmier, etc., je ne vais pas aller m'y inscrire ? », elle me fait : « Mais si », je lui dis : « Mais madame {Unetelle}, je n'ai pas d'expérience, je ne suis pas infirmier, je ne suis pas secouriste, je ne suis pas médecin ; et je vais aller m'inscrire dans une agence d'intérim qui ne prend que des médecins, que des avocats, que ça ou que ça ? **Et je vais aller faire quoi ? Je vais aller m'inscrire pour quoi faire ? (...) Je ne vais jamais être engagé nulle**

part ! », elle me dit : « Oui mais alors, il y a les formations », je lui dis : « Mais, vous ne voulez plus que je fasse de formations, mais vous me dites justement qu'il y a des formations pour justement apprendre 'ce métier-là', je dis, mais vous n'êtes pas un peu incohérente ? », elle me dit : « Mais non, maintenant tu vas faire les formations du FOREM qui peuvent te donner un emploi et puis tu vas faire les formations dans ce domaine-là et tu trouves un emploi ! ». Je l'ai regardé et j'ai fait : « Alors, vous êtes d'accord que je reprenne une formation maintenant ? Et il y a quinze jours vous n'étiez pas d'accord ; en quinze jours, vous changez d'avis. », elle me dit : « Non, je ne change pas d'avis, ça a toujours été comme ça ». Puis elle me dit : « Ce n'est pas compliqué je veux même que tu fasses la photocopie des enveloppes ; mais que le timbre soit oblitéré ». A la poste ils le font, j'ai été me renseigner, sauf que quand ils oblitérent le timbre : c'est un euro par copie. Donc : un euro par photocopie d'enveloppe, ici {dans la ville} en tout cas. Ça fait 5 euros par semaine, ça fait 20 euros par mois, plus les enveloppes – à la rigueur un gros paquet de 100 ce n'est pas trop cher – les timbres, qui sont à 15 euros pour vingt timbres, plus 20 euros ; ça fait déjà 35 euros rien que pour la recherche d'emploi. Et je lui ai expliqué : « Mais madame {Unetelle} 35 euros pour la recherche d'emploi et je n'ai pas de revenus ? Je fais comment ? Expliquez-moi comment je fais pour rechercher de l'emploi sans revenus ? Je vais encore demander à ma marraine qui, depuis quelques mois se prive de prendre certains médicaments pour me donner des sous pour rechercher de l'emploi ? », elle me dit : « Oui ». Elle a répondu clairement : « Oui » ! Elle m'a dit : « Toi, maintenant c'est cinq recherches d'emploi, par semaine. Tant que vous n'amenez pas ça, je ne défends pas votre dossier au CPAS ! ». Ici, je me suis dit, bon, je n'ai rien à perdre, je vais aller voir un peu plus haut, j'ai été voir le président du CPAS. J'ai téléphoné, on a pris rendez-vous ; j'ai discuté avec la secrétaire du cabinet, même la secrétaire était outrée de voir ce qu'on me demandait ! Elle m'a fait : « Elle vous demande autant ? », je lui ai fait : « Oui. Mais ça, c'est la première partie de ce qu'elle me demande ; je lui ai dit tenez : il y a une deuxième feuille, ça c'est la deuxième partie » ; elle a regardé, et elle a fait : « ! ! ».

TU AVAIS AMENÉ AVEC TOI UNE PREUVE ÉCRITE DE CE QU'ELLE DEMANDAIT.

À chaque fois que vous allez au CPAS, ils demandent des papiers, ils donnent une feuille avec « Il manque ça, il manque ça, il manque ça ». Alors, elle, elle cochant partout. Et j'avais deux feuilles, je l'ai montré à la secrétaire de direction, voilà il manque tout ça, et tout ça. La dame me dit : « Grand maximum, les A.S. {ici} demandent dix recherches d'emploi par mois ; et encore, dix, ils vont au carrefour emploi-formation pour avoir les timbres et enveloppes gratuites ; et toi, elle ne t'envoie pas là-bas mais en plus elle te demande de faire tout ça ? ». Donc je lui dis : « Il y a ça, et il y a aussi qu'elle veut absolument que j'aie un suivi thérapeutique, il y a que je lui donne des papiers officiels et qu'elle ne les accepte pas, mais elle veut absolument que j'y aille ». Le problème c'est que j'ai trouvé un thérapeute dans le privé : c'est 10 euros par séance ! Mais bon et elle veut que j'aie une séance toutes les semaines : ça fait 40 euros par mois rien que pour la thérapie.

Depuis, ça va faire deux semaines, bientôt trois, que je lui amène les attestations et tout ça, mais elle n'a même pas l'audace de me croiser ou de venir me voir pour me dire : « Voilà monsieur, il vous reste tel et tel papiers à faire ». Et je dois aller {toutes les semaines le même jour} de 8h à 8h30, si je n'y vais pas {une fois}, je me fais tuer parce que « je n'honore pas mon contrat ».

TU EXPLIQUES QU'ELLE NE TE REÇOIT PLUS, EST-CE QUE ÇA VEUT DIRE QU'ELLE N'EST PAS LÀ QUAND ELLE TE DEMANDE DE VENIR ?

Si, elle est là mais elle ne me rencontre pas, elle est dans son bureau, je reste dans le hall d'accueil. L'accueil lui téléphone pour lui dire que je suis là, et elle dit à l'accueil : « Faites les copies des documents de monsieur et vous pouvez le renvoyer chez lui ».

Elle ne me reçoit même pas dans son bureau pour me dire « Mais monsieur, il manque tel ou tel papier, est-ce que vous voulez bien s'il vous plaît venir me les apporter ? » Non, rien.

La dernière fois que j'ai été chez elle, j'ai été accompagné de mon éducatrice, parce que j'ai fait la demande pour être suivi par une éducatrice dans un SRT, un Service Résidentiel de Transition. Elle m'a accompagné la dernière fois que j'y ai été, même l'éducatrice m'a dit : « Waouw, je ne sais pas comment tu peux supporter ça ! », parce que directement quand on est entré, elle a dit à l'éducatrice : « Oui, on m'a imposé votre présence aujourd'hui, je n'étais pas d'accord mais on m'a imposé que vous soyez là, alors je dois bien faire avec vous ! ». Moi, je suis éducateur, tu me parles comme ça ? Mais ce n'est pas possible, je te remets à ta place, mais direct ! Elle, elle n'a rien dit parce qu'elle ne 'voulait pas que ça me fasse de torts'. Parce que même ma marraine, quand je lui ai expliqué l'histoire avec la lettre, elle voulait monter au créneau, monter chez elle et aller la voir, mais elle m'a dit : « Le problème c'est que je vais peut-être te faire du tort ». Mais on s'est dit, maintenant, comme elle veut jouer, je n'ai rien à perdre, donc on va l'attaquer. J'ai fait une lettre pour le président, j'ai été rencontrer le président, il l'a lu - enfin pas lui, parce que monsieur était au conseil principal ou je ne sais quoi, parce que ça, quand tu essayes de les rencontrer, ils ne sont jamais là... Mais bon il y avait la secrétaire de direction qui était là, elle l'a lu, et puis elle m'en a parlé, et elle m'a fait : « Si madame {Unetelle} te demande tout ça, fais-le, fais une attestation type comme quoi 'je soussigné monsieur untel, me suis présenté à tel endroit, à tel jour, à telle heure' ; tu regardes qu'ils mettent le cachet de la société, la signature, t'en fais cinq par semaine, tu t'en fous, tu fais des petits magasins, tu fais tout, mais fais-les. Au moins, comme ça, tu en auras cinq par semaine, et si après ces cinq-là que tu fais, tu les amènes et que ce n'est pas encore bon assez pour elle, à ce moment-là ben tu peux réagir et tu reviens une deuxième fois chez nous ». Ici, moi, demain je vais la voir pour lui porter mes cinq recherches d'emploi, mais demain je vais lui dire : « Voilà, aujourd'hui je veux vous voir madame {Unetelle}, je veux vous voir parce qu'il faut que je vous dise... » et si elle ne veut pas me voir, il n'y a pas de soucis je dirai {à l'accueil} : « Vous pouvez lui dire qu'il n'y a pas de soucis, je connais le chemin du bureau de son supérieur et je retéléphonerai au président et je redemanderai de nouveau un rendez-vous avec lui ».

EST-CE QUE C'EST DEPUIS QUE TU AS VU LA SECRÉTAIRE DE DIRECTION QU'ELLE NE T'A PLUS REÇU ?

Elle ne m'a plus reçu en rendez-vous. Elle veut juste que j'aie porté mes attestations et c'est tout. Elle veut juste ça, elle ne m'a pas téléphoné pour me fixer un rendez-vous, rien du tout : et ici, pour l'instant je suis actuellement sans revenus, sans logement, sans taff. Parce que j'essaie de trouver un boulot, mais bon, ce n'est pas en portant mes C.V. dans des magasins que je vais avoir un boulot, il faut être logique. Et surtout que je vais dans des magasins où ce n'est pas du tout mon domaine. J'ai été dans une boucherie faire signer mon papier en boucherie. Le monsieur il m'a regardé et il me fait : « Officiellement, vous cherchez vraiment du boulot ou c'est juste pour le cachet ? », et j'ai fait : « Monsieur : de un je cherche vraiment du boulot, et de deux, c'est pour le cachet, pour récupérer mes droits au CPAS ». Et il m'a dit : « Tiens, je te mets ton cachet » mais il a gardé mon numéro et il m'a dit : « Si en cas de besoin, je peux t'appeler ? », je lui dis : « Monsieur, je n'ai pas d'expérience en boucherie, je vous le dis clair, je n'ai pas d'expérience, je n'ai aucune expérience en boucherie ». Et ici, avant-hier, j'ai fait les magasins, et je suis tombé sur une sandwicherie, et peut-être que... Je vais faire un essai là-bas, et peut-être qu'avec l'essai ce sera un boulot. Mais bon, j'espère, parce que j'essaie soit d'avoir un boulot dans le circuit normal, soit dans le circuit adapté pour ne plus devoir aller supplier les CPAS pour avoir un revenu, parce que c'est... J'en ai... Je n'ai jamais eu l'habitude de me mettre à genoux devant quelqu'un, et ce n'est pas aujourd'hui que je vais commencer. Surtout devant une femme comme ça,

mais bon, elle ne veut plus me rencontrer parce qu'elle s'est fait taper sur les doigts... Je ne l'ai pas encore revue depuis. Mais comme elle s'est fait taper sur les doigts par ses supérieurs à cause de la lettre, je me dis aussi qu'elle ne veut peut-être pas me voir. On verra. Mais bon, ici, actuellement, je suis sans rien du tout... Si ma marraine n'était pas là pour m'héberger, j'étais dehors. C'est clair et net : je suis dehors. Et maintenant je suis suivi par un service résidentiel de transition et ils m'ont déjà proposé d'aller dans un appartement supervisé.

Il nous explique qu'il ne pourrait pas vivre dans un appartement supervisé, ni en communautaire avec d'autres personnes de façon aléatoire, il a déjà fait l'expérience des deux, dès sa sortie d'internat, et cela lui a laissé de mauvais souvenirs. Il craint de se retrouver avec des personnes qui ne respectent pas le rythme de vie des autres, ce qui lui posera soucis quand il devra aller travailler. Il a des mauvais souvenirs, parce qu'il avait risqué d'être sanctionné pour des faits que ses premiers colocataires avaient fait en son absence, et il a demandé à partir, écœuré du comportement d'autres colocataires. Il nous explique aussi la manière dont les journées étaient réglées par les éducateurs, les jeunes avaient des démarches précises à faire tous les jours, sinon, ils devaient expliquer ce qu'ils planifiaient de faire tel ou tel jour. Lui-même avait établi un planning dans sa chambre afin de s'organiser pour suivre tout ce qui lui était demandé sans rien oublier.

Alors il y avait des gens qui venaient, qui repartaient de la maison, et tout, et j'ai été voir mon éducateur, je lui disais : « Tu sais quoi... ». Et je suis reparti, je suis retourné chez mes parents, et puis de là, j'ai commencé {une formation dans un centre de formation professionnelle}.

EST-CE QUE TU AVAIS DES REVENUS À CETTE ÉPOQUE-LÀ ?

J'avais déjà le CPAS, parce que j'avais fait la demande pour avoir le CPAS, et quand je suis retourné chez mes parents, vu qu'ils gagnaient assez, le CPAS a arrêté de me payer. Et quand j'ai commencé les formations c'est l'AWIPH qui me payait, et à ce moment-là, le CPAS n'avait pas besoin de me payer. Puis les années ont suivi et voilà où j'en suis maintenant.

TU EXPLIQUAIS QU'ON T'ENVOYAIT DE FORMATION EN FORMATION, MAIS QUE C'ÉTAIT TOUJOURS DES FORMATIONS QUI NE T'INTÉRESSAIENT PAS, ET QUI, À TON AVIS, NE SERVAIENT PAS POUR SE PROJETER ET TROUVER UN TRAVAIL ; EST-CE QU'IL Y A DES FORMATIONS QUE TU VOULAIS SUIVRE, QUI TE DONNAIENT UNE VISION, COMME TU DISAIS, POUR DÉBOUCHER SUR QUELQUE CHOSE, QUE TU JUGES UTILES POUR TROUVER UN TRAVAIL ?

Oui, voilà. Ben il y avait une formation qui m'aurait bien plu de faire, c'était la formation d'homme à tout faire. Parce que je me dis que je n'ai pas de diplôme, je n'ai pas d'expérience, si je vais vers un emploi, je vais aller vers un emploi genre « concierge d'école » ou « homme à tout faire » dans une asbl, ou quelque chose comme ça. Et il y avait une formation justement d'homme à tout faire qui se faisait au CPAS, et j'avais demandé pour la faire et on m'a dit : « Non, tu ne la fais pas », j'ai fait : « Pourquoi ? », on me dit : « Parce que c'est une formation d'un an et on sait bien que tu n'arriveras pas à la tenir ! » et je leur dit : « Oui, mais c'est ce que j'ai envie de faire ! J'ai envie ! » pour une fois que j'ai envie de faire. Et je leur avais même fait le projet complet ; je leur avais tout fait sur papier, la formation commence à telle date, fini à telle date, de telle date à telle date je cherche tels endroits pour faire mes stages. Puis après, après le stage il y a l'article 60 qui suis. Et l'article 60 c'est pendant un an ; un an où je touche comme un ouvrier normal ; après un an je vais au chômage ; au chômage c'est un stage d'attente de x mois ; j'avais tout détaillé ! L'A.S. qui s'occupait de moi à cette époque, elle a pris le papier et elle a fait 'poubelle' : « Bah non, tu fais ça, et tu fais ça après, et tu feras ça après. »

Et pendant un an, ils m'ont tapé {dans} un bâtiment du CPAS où ils font toutes des

activités genre tricot, couture, cuisine, dessin, vie sociale, djembé, informatique, mais ce sont tous des « ateliers occupationnels ». Ce n'est pas compliqué : le plus jeune qui était dans l'atelier « vie sociale » ; parce que j'étais dans l'atelier vie sociale ; il avait 40 ans, et le plus vieux 72 ans, il était au CPAS mais il était aux activités. Moi j'en avais 22 ou 23 à l'époque ; je me disais : « Mais qu'est-ce que je fous là ? ». Et quand je disais ça à mon A.S., elle me répondait : « Oui, mais ça peut te donner envie de faire une formation après ». Mais oui ! J'avais envie de faire cette formation-là, et je lui avais dit, sur cette formation-là je lui avais tout détaillé, « Ha non, il faut que tu suives pendant un an aux ateliers ; et tel atelier, tel atelier, tel atelier ». À un moment ils m'ont même demandé de faire l'atelier tricot ! J'ai regardé mon A.S. je lui ai dit : « Quoi ? Moi, tricot ? ».

TU NE POUVAIS PAS CHOISIR LES ATELIERS AUXQUELS TU PARTICIPAIS, C'EST ÇA ?

Non, c'était ça, ça, ça... Et c'était le matin ou l'après midi.

Il nous explique les différents ateliers, et que son emploi du temps était réparti entre les ateliers et les démarches à faire :

(...) et le reste des moments où on n'était pas en atelier c'était 'tu fais ça, tu fais ça, tu fais ça, tu fais ça, tu fais ça, tu fais ça'.

TU AVAIS UN EMPLOI DU TEMPS FULL...

Oui. Tellement full que je n'avais plus le temps pour moi. Pour vous dire : ils voulaient même que j'arrête tout ce qui était « loisirs ». Parce que... Dans mes loisirs, ce n'est même plus un loisir, c'est carrément une passion : je suis animateur {dans une organisation de jeunesse}. Ça fait dix ans que {j'y} suis, et ça fait neuf ans et demi que je suis animateur ; et {cette organisation de jeunesse}, voilà, j'y ai été ; la première année que j'y ai été j'ai été animé puis je suis passé animateur, et voilà, c'est une passion. Là, maintenant, je suis co-président {de l'organisation de jeunesse de tel lieu}, on va avoir le camp, et l'A.S. que j'ai maintenant : elle ne veut pas que j'aille au camp ! Pendant les onze jours que je pars au camp, je ne cherche pas de boulot.

EST-CE QU'ON NE PEUT PAS CONSIDÉRER QU'ANIMATEUR {DANS UNE ORGANISATION DE JEUNESSE} EST UNE COMPÉTENCE ?

Oui, il y a un brevet. Un brevet qui est reconnu par la communauté française et par l'ONE. Mais si je veux chercher dans le milieu de l'enfance, animation enfance « je ne peux pas ». Je ne peux pas parce que c'est encore une formation et elle ne veut pas que je fasse de formation. Elle veut bien que je fasse des formations au FOREM dans des trucs qualifiants mais elle ne veut pas que je fasse une formation qui pourrait me plaire. Mais elle veut en même temps que je trouve un boulot dans n'importe quel domaine... C'est complètement incohérent. « Tu ne veux pas que je travaille dans le milieu que je veux, tu ne veux pas que je fasse des formations dans le milieu que je veux, mais tu veux que je trouve un boulot dans le milieu que je n'aime pas, et tu veux que je fasse des formations dans le milieu que je n'aime pas ? Ok... ».

Ici, elle est venue 2 fois. La première fois qu'elle est venue, elle entrée ici, là, la porte, il y a un petit escalier pour arriver dans le salon. Elle est arrivée ; l'escalier est là, et elle me fait : « Tenez monsieur {untel} » {en tendant le papier} ; « Merci madame {Unetelle} » et elle est partie en regardant tout le monde de haut. Me regarder de haut, regarder ma marraine de haut, vraiment comme en disant : « Je suis la maîtresse, c'est moi la boss ». Puis, une semaine après, elle me téléphone et me dit : « Je passe chez vous entre neuf heures et midi, vous devez être présent ». Entre neuf heures et midi, déjà, c'est déjà grand comme horaire, ça veut dire que ce jour-là, je ne bouge pas de chez moi ! Mais, entre-temps, comment est-ce que je trouve du boulot si je ne bouge pas de chez moi, en sachant que je n'ai pas Internet à la maison ? À part les petites annonces, et encore, il faut avoir un téléphone, et comme je n'ai pas de sous pour téléphoner... À midi et demi, je ne la vois pas. Bon, on va quand même attendre. Et ce jour-là ma co-

présidente {de l'organisation de jeunesse}, on travaille à deux, me dit : « J'ai besoin de toi absolument pour aller là-bas » – parce qu'on est affiliés à une fédération nationale, et on devait aller absolument à une réunion pour signer des papiers. Elle me dit : « Je viens vers une heure et demi, ça va ? », je lui dis : « Ouais, ça va » ; je me dis : « Même si elle {l'A.S. du CPAS} vient à midi, à la rigueur jusque une heure et demi je suis encore là ». Finalement, ma co-présidente est arrivée à deux heures ; on est partis à deux heures et demi ; je suis sorti, je suis arrivé au début de la ruelle : elle arrivait seulement et elle me dit : « Vous allez où ? » ; je lui ai dit : « Excusez-moi, madame, je dois aller signer un papier pour {l'organisation de jeunesse} » ; elle me dit : « Et moi ? Je ne devais pas venir vous voir ? » ; je lui dis : « Madame, vous m'avez dit entre neuf heures et midi, il est deux heures, madame {Unetelle} » ; et elle me dit : « Mais tout de même, tu n'as que ça à faire, m'attendre » ; « Madame, désolé, moi je vous ai attendu, selon les heures que vous m'avez mis sur votre papier » parce qu'elle m'avait fait un papier officiel avec 'visite à domicile etc.' Donc là je me fais : « Bon, relativise... » Je demande à ma co-présidente si elle sait attendre encore une demie heure, elle me dit : « Ok, on va attendre encore une demi-heure, la fédération ferme à cinq heures. » On rentre, l'A.S. devait faire la visite à domicile, ça veut dire qu'elle devait monter dans ma chambre, voir où je dormais, le matelas, etc. Elle rentre, elle s'est remise sur la marche, elle me fait : « Votre chambre est en haut ? Je fais : « Non, elle est en bas à la cave ! », je lui dis ça parce que, ce n'est pas possible, comment est-ce qu'elle peut penser que... Je lui ai déjà dit que j'ai ma chambre en haut, je dors en haut, j'ai mon petit endroit. Ma marraine m'a dit : « Voilà, si tu veux ramener quelqu'un, tu viens avec la personne, tu montes en haut, dans ta chambre, c'est ton endroit, c'est un peu mon sanctuaire, je fais un peu ce que je veux dedans. Je suis libre, je peux rentrer à l'heure que je veux, et tout ça, mais j'essaye toujours de rentrer à des heures raisonnables, comme ça on sait manger ensemble, c'est comme ça. Et en même temps, ici, je fais à manger tous les jours, mais, bon, on va dire que, au début que je vivais ici, je ne mangeais pas de légumes, rien. J'ai commencé à manger des légumes ici, j'ai commencé à apprendre. Et maintenant je sais cuisiner et tout, je connais les doses.

EST-CE QUE C'EST TA MARRAINE QUI T'AS APPRIS À CUISINER ?

Oui, à cuisiner, et on s'est même dit, pourquoi pas faire des cours de cuisine, parce que... Moi quand je fais à manger, je suis trop heureux. Je suis en train de chanter ; moi l'année prochaine je fais le Hell's kitchen et le chef Ramsey je vais le détrôner ! Je vais faire : « C'est moi le boss ici de la cuisine ». Et donc la deuxième fois pour la visite à domicile, elle me dit : « Tu dors en haut ? », je dis : « Oui, vous voulez venir visiter ? » « Non, ça va ; vous dormez en haut, c'est bien ». Je me fais : « Attends, tu me dis de t'attendre pour faire une visite à domicile ; 'visite égal voir' ; ça veut dire voir où je dors ; voir si j'ai bien un lit, si j'ai bien un matelas, si j'ai bien une armoire pour mettre mes affaires, si j'ai une télé, si j'ai mes affaires pour vivre ! » mais là, à ce moment-là, un sac de couchage, un matelas pneumatique, c'est bon ; j'ai juste besoin de ça pour dormir. À la rigueur je dormirais pas ici, je dormirais chez Pierre, Paul ou Jacques, c'était pareil ! Et alors, ben, elle a noté : « Monsieur était présent à la visite, mais a rôlé assez bien que je faisais la visite ». Mais alors, moi, quand elle faisait ça, parce que j'étais à côté d'elle, je me suis dit : « Si ce sont des trucs qu'elle note sur moi, je veux le savoir ». Et comme elle écrit bizarrement, j'ai lu : « Monsieur a refusé la visite à domicile ». J'ai vu ça, je me suis dit... ! Je n'ai rien dit et elle m'a dit : « Demain, vous venez au bureau à 8h30 » ; pas de soucis. Justement, il y avait le directeur de l'antenne qui était là, je me suis dit : « Ouais, la classe, tu vas t'en prendre plein la tête madame {Unetelle} ». Je rentre, elle fait : « Le directeur d'antenne va arriver » ; je rentre dans le bureau. Il arrive, on parle un peu. Puis elle parle de la visite. Il demande : « Madame {Unetelle} est venue à quelle heure chez vous hier ? » je fais : « Entre deux heures et deux heures et demi », il dit : « Moi elle m'a dit deux heures et demi, vous avez refusé la visite à

domicile parce que vous deviez aller faire des courses et faire signer des papiers pour {une organisation de jeunesse} ? », je lui ai dit : « Je n'ai pas refusé la visite monsieur, elle est venue et est restée juste dans l'entrée, elle a regardé, elle a fait son papier et elle est partie », il me dit : « Oui, mais elle avait quand même prévu de venir ? », je réponds : « Oui » et je lui montre le papier : de neuf heures à midi – signature, comme quoi je devais être présent ; et alors en dessous, il était écrit : « Après-midi, monsieur doit aller faire telles démarches, telles démarches ». Ça veut dire que je l'ai attendue, mais que si j'étais parti pour faire les démarches qu'elle me demandait l'après-midi, je n'aurais pas été là et alors il se serait passé quoi ? Ça aurait été un « refus » aussi ? Comme elle l'a mis ? « Refus » de la visite à domicile ? Je me dis, mais elle n'a même pas le courage de monter dans ma chambre, d'aller voir si j'ai bien un matelas ou un lit ; je peux très bien mettre mon adresse chez ma marraine et aller vivre ailleurs ! Je fais : « Excusez-moi, mais une 'visite à domicile', on visite tout. La dernière fois, l'A.S., quand je vivais ailleurs, quand elle a fait la visite, elle a visité toute la maison. Elle a regardé si j'avais bien un lit, un matelas, si j'avais bien ce qu'il fallait, si je vivais bien, elle m'a demandé si je pouvais ouvrir une garde-robe pour lui montrer que j'avais bien des linges et tout, si j'avais bien toutes mes affaires là. Et là, elle n'est même pas montée dans ma chambre ! « Elle avait peur de quoi ? Que je la viole ? » Je lui ai dit comme ça, devant son supérieur, « Ben non mais... », « Ben la prochaine fois que vous venez faire une visite à domicile, madame, montez au moins dans ma chambre, pour voir si j'ai vraiment un lit. Vous voulez peut-être que je fasse des photos ? Et que je vous amène le dossier photo de ce qu'il y a dans ma chambre ? Ou alors je demande à une amie pendant la nuit de venir prendre des photos que je dors bien, comme ça vous aurez la preuve ? »... depuis ce moment-là, on a commencé à être moins, moins potes...

Et là, maintenant, depuis la dernière visite que j'ai été voir son président je ne l'ai plus vue.

QUAND EST-CE QU'À LIEU LA PROCHAINE VISITE ?

C'est demain. Si je la vois parce que je ne pense pas la voir. Mais demain je vais quand même demander à la voir, parce que la connaissant elle est capable la semaine prochaine de me dire : « Il manque tel papier, tel papier, tel papier, tel papier... Il faut me les amener. » Parce qu'en plus, quand elle me demande des papiers, elle ne me demande pas, ce n'est pas : « Monsieur untel », c'est : « Tu m'amènes ce papier-là, ce papier-là, ce papier-là pour demain à telle heure ». Oui, mais je suis à pied... Et il faut du temps pour faire les papiers. Et en plus elle ne me demande pas les papiers un à côté de l'autre, mais c'est : « Là-bas, là-bas, là-bas, et puis tu viens tout m'apporter ». « Mais je fais tout à pied » « Oui, mais tu n'as qu'à acheter une carte de bus » « Mais avec quel argent ? Quel revenu ? », elle me dit : « Tu te débrouilles ». Et ici, maintenant, elle a même eu dans l'idée de me dire : « Chez ta marraine, ce n'est plus un accueil provisoire ; trouve un logement ! » 'Trouve un logement', ça veut dire quitter chez ma marraine, demander la garantie locative, qu'on peut avoir au CPAS ; trouver un propriétaire qui accepte la garantie locative, ce qui est très rare {ici dans la ville}, il faut vraiment tomber sur le bon. Ça veut dire que je vais avoir les premiers mois de garantie et mon premier loyer payé ; mais si à la fin du mois je n'ai toujours pas de revenus ou mon dossier est calé ? Je paye comment mon loyer ? Je lui dis ça, mais madame ne veut pas comprendre « trouve un logement », sans revenus, trouver un logement sans revenus... C'est très logique. Et ici, je l'ai eu au téléphone hier ; enfin au téléphone, ça a été trente secondes, elle me dit : « Vendredi, n'oublie pas que vendredi tu dois être présent à huit heures et demi à mon bureau pour les attestations, plus tel papier, plus tel papier, plus tel papier ! » Je vais les chercher où ces papiers-là ? Parce que ces agences-là elles sont fermées le jeudi ? Ces trois agences-là d'intérim sont fermées le jeudi, et on est à quatre heures de l'après-midi du mercredi et elles sont fermées à quatre heures et demi, vous pensez que je vais faire trois agences en une demi-heure ? Vous êtes

sérieuse ? », elle me dit : « Oui, mais si pour vendredi minimum tu ne m'amènes pas les cinq attestations, ça ne sert à rien que je défende ton contrat », et je me dis : « Mais vous ne défendez déjà pas beaucoup, alors vous allez faire quoi de plus ? ». Et ici elle m'a dit : « Ben on verra bien vendredi si tu m'amènes les attestations ». Alors, je suis en train de relativiser en me disant que je vais quand même essayer de retourner parce qu'ici pour l'instant je suis en train d'essayer de retrouver une formation avec {le centre de formation professionnelle} ; j'ai refait la demande {là-bas}.

{CE CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE}, C'EST LA FORMATION QUE TU AVAIS DÉJÀ SUIVIE ?

Que j'avais déjà suivie pendant neuf mois, mais il me reste un cycle à finir avant. Et alors, si je finis mon cycle, je pourrais avoir mon droit au chômage, et à ce moment-là quitter le CPAS et être tranquille avec le CPAS. Ici, on en a discuté, j'ai été au rendez-vous avec l'A.S. qui s'occupe de {ce centre de formation professionnelle} là-bas, et on a rendez-vous jeudi prochain avec elle, avec la psychologue de l'AWIPH et l'assistante sociale de l'AWIPH, pour voir mon plan de vie au court terme et au long terme. Et si ça marche bien, ben j'irai de nouveau {dans ce centre de formation professionnelle}, et {là} : « Au revoir madame {Unetelle} ! Ciao ciao ! ». (...)

EST-CE QUE C'EST LA PREMIÈRE FOIS QUE TU AS UN TEL CONTACT AVEC UNE A.S. ?

Oui, c'est vraiment la première qui me met des bâtons dans toutes les roues ; mais dans toutes les roues ! Chaque fois que je fais un pas « bam » elle me met un bâton.

Il nous explique qu'il a également fait une autre formation qui pouvait déboucher sur un contrat, mais qu'il n'a finalement pas été pris lors de l'évaluation. Il explique comment il a vécu cette formation et les incohérences qu'il y a trouvées, notamment concernant certains exercices pour lui sans objectif, et le fait que son formateur dévalorisait son travail quand il appliquait les « normes de sécurité » qu'il avait apprises au premier centre de formation professionnelle où il avait été, et où il projette de retourner afin de reprendre et terminer cette formation pour avoir le brevet correspondant.

TON PROJET, À PRÉSENT, C'EST D'AVOIR LE BREVET, DE REFAIRE CETTE FORMATION, C'EST BIEN ÇA ?

Oui, et ici, jeudi prochain je vais à l'AWIPH et on a la rencontre avec le psychologue et tout ça, pour à nouveau rentrer {dans ce centre de formation professionnelle} et après, ce sera telle et telle chose. J'ai déjà un projet tout fait. Maintenant, le problème, c'est en attendant d'avoir ça, j'essaie d'avoir le revenu d'intégration mais le CPAS fait que... Il y a tout qui s'enchaîne. L'incohérence aussi de l'assistante sociale. Je ne suis pas le seul. Je ne suis pas le premier à qui elle fait ça, je ne serai pas le dernier, mais le problème c'est qu'on ne peut pas changer d'assistante sociale avant un an. Moi, là ça fera bientôt un an, donc je pourrai changer, et il faut justifier pourquoi, mais je pense que si je vais avec le dossier avec lequel j'ai déjà été, je vais changer très vite.

OÙ AS-TU TROUVÉ DES CONSEILS POUR TES DÉMARCHES AUPRÈS DU PRÉSIDENT DU CPAS ?

C'est ma marraine qui m'a dit : « Comme tu n'as rien à perdre, tu n'as pas de revenus, tu n'as rien à perdre, fonce ! » et donc, j'ai foncé : j'espère que ça va payer. Parce qu'en plus, vendredi passé j'ai été, j'ai été étonné parce qu'elle ne m'a pas reçu, qu'elle m'a bien fait comprendre que j'allais recevoir la décision par courrier, et que je devais absolument très bien lire la décision parce qu'il y aurait des choses importantes dedans. Mais la décision, ça fait une semaine que je dois la recevoir, et je ne l'ai pas encore eue. Demain je vais lui demander : « La décision, je l'attends, il vous manque quoi comme papier exactement ? Si c'est pour me dire la semaine prochaine qu'il me manque tel et tel papiers, dites-le moi directement, je vais vous les chercher vos papiers. Parce qu'en plus : je vais les chercher, je vais les déposer à l'antenne quand elle a décidé que je les dépose, et je ne dois pas les déposer à la boîte aux lettres, je dois les déposer à l'antenne même. Mais si l'antenne est fermée, je dois sonner, les faire à la photocopie, les déposer et retourner. À la place de me dire : « Voilà, pour la semaine prochaine je

voudrais que tu m'amènes ça ». Non, c'est : « Pour demain tu m'amènes tout ça » ; c'est quand elle a décidé. Parfois le jour même : « Aujourd'hui avant quatre heures, tu passes au bureau tu m'amènes ça » elle me téléphone à midi pour me demander ça, ça veut dire que j'ai quelques heures pour faire le tour de {la ville}, et en même temps faire les recherches d'emploi, puisque les recherches d'emploi c'est tout le temps.

Et alors, parce que je vais au FOREM quasi tous les jours, je passe ma carte job-pass, pour bien prouver, j'ai l'attestation avec, toutes les fois où je suis allé au FOREM depuis deux mois, c'est quasi une fois par jour que je vais : elle ne l'a pas prise. Elle n'a pas pris le papier, elle ne l'a même pas regardé, « c'est bien, c'est bien », comme pour me dire tu me fais chier avec ton papier. Mais alors ici, vendredi passé, je pense que quand elle a eu le dossier que je lui ai amené elle va... Parce que je ne lui ai pas amené cinq recherches, je lui ai donné une cinquantaine de feuilles : toutes les recherches d'emploi que j'avais faites, les entreprises de travail adapté, les refus, les interventions avec l'AWIPH, je lui ai tout donné, j'ai photocopié tout mon dossier que j'ai dans ma farde, parce que j'ai une farde rien que pour elle, avec tout. J'ai tout photocopié et j'ai dit : « Donnez ça a madame Unetelle » ; ça veut dire que maintenant elle l'a en double, elle a deux fois mon dossier. Mais bon, je suis sûr que dans un mois elle va me demander tel ou tel papier parce qu'elle ne l'aura pas eu ou alors elle l'aura paumé. Parce qu'une fois elle me dit : « Je veux ta preuve comme quoi tu es bien demandeur d'emploi libre », je vais le chercher le lundi matin, je lui amène le lundi avant midi ; le mardi elle me l'a demandé ! Le mardi matin elle me téléphone parce qu'elle ne l'avait pas ! Je lui dis : « Je vous l'ai déposé », elle me dit : « Ha, ben je l'ai égaré »... Mais qu'est-ce que j'en peux si elle égare mes papiers ? Ce n'est pas mon affaire si elle ne sait pas organiser ses affaires. Toutes ces petites choses-là on l'a mis dans la lettre du président, avec la photocopie de mes documents. On va voir si ça a payé ou pas.

Il nous explique qu'il est demandeur d'emploi libre au FOREM, mais les offres d'emploi qu'on lui envoie demandent souvent de l'expérience et/ou le permis de conduire :

Oui j'aimerais avoir mon permis, c'est quand même un minimum, à 26 ans je trouve que c'est quand même un peu con. En même temps, ça peut aussi être une aide à l'emploi (...). C'est un plus à mettre sur mon C.V. Donc je lui dis ça, et elle me dit : « Ben t'as qu'à prendre des cours »... Oui, mais les cours, en auto-école, c'est 400 euros minimum, il y a des associations qui font les formations de permis de conduire, il faut minimum avoir tel âge, ou faire partie de telle société, ou telle asbl ou tel truc, tel truc : et comme je ne fais partie de rien du tout, je ne sais pas. Mais {dans le bâtiment des formations du CPAS} ils le font le permis de conduire, alors je fais : « Mais madame, {là-bas}, le coordinateur {monsieur Untel} il fait la formation de permis de conduire, toutes les semaines {tel jour, à telle heure, et la formation est répartie de telle manière} ». « Oui, mais non » : je ne peux pas aller, tant que je n'ai pas un revenu de chez eux, je ne peux pas {y} aller, mais quand j'en aurai un, ils voudront que j'aie {là-bas}, mais pour retourner dans les ateliers occupationnels, dit occupationnels, genre tricot, cuisine, vie sociale, djembé...

[...] Elle veut que je fasse ce qu'elle a décidé que je fasse, ce que j'ai envie, elle s'en fout clairement. Elle m'a dit : « Vous faites ce que moi je vous dis. Je suis votre responsable, c'est moi qui vous dis de faire quoi » pour dire, que c'est elle qui paye, que je ne dois rien dire, que je dois faire amen à tout. Donc le jour où elle me dit : « Jette-toi dans {la rivière} », je devrais le faire parce que c'est elle qui paye, c'est ça. Et je lui ai dit : « Le jour où vous allez me dire de prendre un corde et de me pendre, je dois le faire parce que vous me payez ? » ; « Oui », entre guillemets. « Oui, je suis votre responsable, c'est moi qui défend ton dossier ». Et donc parce qu'elle défend mon dossier je dois faire tout ce qu'elle me demande ? Et mes envies à moi ?

« Tes envies ? C'est quoi ? C'est faire une formation dans tel et tel domaine qui va quand

même t'amener à rien », parce que j'ai voulu faire une spécialisation en petite enfance et milieu scolaire tout ça. Elle m'a dit : « Ça ne sert à rien, tu ne trouveras pas de place là-dedans, il faut être puéricultrice minimum ». Mais il y a des formations spécialisées rien que pour l'accueil des enfants, l'accueil, la sortie, tout ce qui est plaines de jeux et tout ça ; « Oui, mais 'plaines de jeux', ce n'est que pendant les vacances, il n'y a pas pendant l'année et tu vas faire quoi pendant l'année ? Tu vas glander ! ».

Et depuis, voilà, actuellement je suis comme ça ; je me compare un peu comme Omar Sy dans « Intouchable », c'est vraiment ça ! Je vais porter mon papier, pour que la société le signe, pour que je retouche mon droit au CPAS. J'ai même rigolé avec ma marraine, en lui disant, je suis un peu comme dans « Intouchable », je fais juste ça pour mes revenus. Mais je le fais parce qu'il faut que je le fasse, ce n'est pas motivant du tout !

Bon, entre-temps, j'essaie vraiment de trouver un boulot.

Il nous explique qu'il a peut-être une opportunité de travailler, et qu'on lui a proposé de le prendre à l'essai : « Mais comme elle m'a dit : « Si je te prends, au début ce sera du black ». Mais moi, je cherche du boulot, du boulot c'est du boulot ». Il nous explique qu'il avait déjà travaillé en noir, mais qu'il n'a pas pu être embauché, parce qu'il n'entre pas dans les plans Activa ou autres, il précise qu'il écrit dans ses lettres aux entreprises qu'il peut par contre entrer dans le plan PFI : « Le problème avec le PFI, c'est que s'ils m'engagent avec le PFI de six mois, il est obligé après de m'engager pour la même durée, malheureusement, comme je n'ai aucune aide à l'embauche, quand il va m'embaucher, ça va être 'autant par mois' ». Il nous explique également la manière dont il peut mettre à profit les installations du FOREM pour sa recherche.

Mon éducatrice me dit souvent : « Mais tu sais, c'est pour ton bien que {l'A.S.} est comme ça » « T'es sérieuse ? Si c'était pour mon bien, elle aurait déjà un petit peu défendu ma cause, un petit peu ! »

COMMENT EST-CE QUE ÇA SE PASSE AVEC TA MARRAINE ?

Avec ma marraine, ça se passe bien. C'est elle qui m'a appris... En fait j'ai des dettes, j'ai plus ou moins 5000 euros de dettes, c'est elle qui m'a accompagné dans toutes mes démarches, écrire aux créanciers pour expliquer que je n'ai pas de revenus, qui a téléphoné aux créanciers, parce que c'est une ancienne médiatrice de dettes, et une ancienne éducatrice spécialisée, parce que maintenant elle est à la retraite, et c'est elle qui m'a aidé à faire toutes mes démarches administratives parce que madame {Unetelle} ne voulait rien faire avec moi : « Tu fais tout tout seul, tu te démerdes, tu as des dettes, c'est de ta faute, tu te démerdes ».

Il nous explique un peu la nature de ses dettes, qui datent de quand il a vécu seul, en appartement peu après sa majorité, après avoir vécu dans les appartements supervisés.

Le service qui me suit pour l'instant voudrait bien que j'aille chez eux, dans leur service. Leur maison communautaire, leur service de transition. Ils voudraient bien que j'y retourne, comme ça, ils auront un peu plus d'emprise sur moi, parce qu'ils savent bien que je suis un électron libre ! Par exemple, avec leurs activités, je n'y vais pas ! Et mon éducatrice me dit : « Mais ça te ferait du bien de venir à telle activité ». « Non mais t'es sérieuse ? » la seule activité où j'ai été chez eux, c'était une activité d'alphabetisation français-math.

Il nous explique que le niveau ne correspondait pas du tout à son niveau ; et que par la suite il n'est plus allé aux ateliers de ce service. Il explique qu'on ne prend pas souvent en compte son emploi du temps, notamment par rapport à ses activités avec l'organisation de jeunesse dans laquelle il est très impliqué :

Comme elle voit que je ne suis pas collé à elle, que je ne lui dis pas : « J'ai vraiment

besoin de toi, je ne sais plus quoi faire » - elle se dit : « C'est un électron libre ».

Dans ce récit, nous retrouvons quasi tous les procédés que Goffman a mis en lumière, sauf bien sûr ceux qui concernent la fermeture des institutions (soit « l'isolement » et les « cérémonies de bienvenue »).

Nous allons les passer en revue en insistant sur leur fonction et en montrant les éléments de correspondance que nous trouvons dans l'analyse que Renaud fait de ses interactions avec les professionnels, et spécialement « son » assistante sociale du CPAS (mais pas exclusivement - n'oublions pas que pour les « bénéficiaires » les comportements des agents s'additionnent les uns aux autres, peuvent construire une « série » dont les agents respectifs peuvent ne pas soupçonner la présence).

Globalement, les éléments fonctionnels des « procédés » de l'institution totale concernent, comme dans une gradation, la non prise en compte ou la dépossession des caractéristiques de l'adulte, la désorganisation de ce qui lui permet de garder le contrôle sur ses actes, puis la rupture de sens par rapport à ceux-ci, de telle manière que l'imposition puisse réussir. Nous avons alors affaire à une forme extrême de désobjectivation, à laquelle Renaud tente encore, pour l'instant, d'échapper, notamment en s'appuyant sur des connaissances institutionnelles qui lui sont propres ou qu'il trouve dans son réseau familial.

LA DÉGRADATION DE L'IMAGE DE SOI

Elle est obtenue en soumettant les reclus à des situations humiliantes, notamment en leur imposant des formes de « présentation de soi » mortifiantes et en leur imposant de réaliser des tâches absurdes (l'exemple des « corvées » dans l'environnement militaire).

Nous avons vu que l'absurdité des exigences instituées par l'agent de référence étaient durement ressenties par Renaud. Il résume lui-même de façon imagée la mortification qui lui est imposée et le chantage aux ressources qui peut l'accompagner :

Renaud : Je n'ai jamais eu l'habitude de me mettre à genoux devant quelqu'un, et ce n'est pas aujourd'hui que je vais commencer. Surtout devant une femme comme ça, mais bon, elle ne veut plus me rencontrer parce qu'elle s'est fait taper sur les doigts... Je ne l'ai pas encore revue depuis. Mais comme elle s'est fait taper sur les doigts par ses supérieurs à cause de la lettre, je me dis aussi qu'elle ne veut peut-être pas me voir. On verra. Mais bon, ici, actuellement, je suis sans rien du tout....

Renaud : Oui, c'est vraiment la première qui me met des bâtons dans toutes les roues ; mais dans toutes les roues ! Chaque fois que je fais un pas « bam » elle me met un bâton.

LA CONTAMINATION

Ce que Goffman entend par là est le non respect des « réserves », matérielles ou immatérielles sur lesquelles chacun d'entre nous exerce un droit de propriété : le corps, par exemple, les objets personnels, les informations privées (comme les préférences sexuelles ou les choix politiques). Un élément structurant, si ce n'est fondateur, de la vie sociale est que l'accès à ces réserves est accordé ou non, librement, par leur propriétaire. Il suffit, pour le comprendre rapidement, de se référer au terme de « confiance » ou de se rappeler, avec Goffman que les gestes du viol ou de l'échange amoureux sont les mêmes pour comprendre en quoi consiste l'exercice de ce droit et les conséquences de son respect

ou de sa violation.

Le non respect des territoires peut être le fait d'« agents de violation » divers ; un de ces agents le plus fréquent est la manière de parler, notamment en usant d'une familiarité qui est imposée unilatéralement et dont la réciprocité n'est pas admise.

Renaud : Ce n'est pas : « Monsieur untel », c'est : « Tu m'amènes ce papier-là, ce papier-là, ce papier-là pour demain à telle heure ». Oui, mais je suis à pied...

Un autre exemple de violation est l'exposition d'informations « réservées » (par exemple liées au passé d'un bénéficiaire). Renaud en a souffert aussi :

Renaud : Devant d'autres élèves me dire ça ? Ça ne regarde pas les autres. Ça ne les regarde pas. Si je ne vous dis pas, si je ne dis pas à mes collègues (...), parce que ce sont des trucs de ma vie privée, et que lui le raconte... !

La violence ressentie est telle qu'elle peut conduire sa victime à en craindre le renouvellement et à mettre en œuvre des tactiques d'évitement ; l'interviewer le remarque :

Il craint de se retrouver avec des personnes qui ne respectent pas le rythme de vie des autres, ce qui lui posera souci quand il devra aller travailler. Il a des mauvais souvenirs.

RUPTURE DE L'AGENT AVEC SES ACTES

Une autre famille de procédés consiste à agir sur le lien que le sujet construit avec ses actes, en les organisant (souvenons-nous des « contre-plans » dans le monde du travail), en effectuant des prévisions et des anticipations, en s'adaptant sur base de l'expérience. La rupture de ce lien, quand elle est obtenue, produit des effets puissants de désorganisation de la personnalité.

Ce que Goffman appelle « embrigadement » recouvre l'impossibilité pour le « reclus » d'agir à sa guise, de développer ses propres manières de faire, d'échapper à la programmation de ses activités par une autorité extérieure.

Renaud est ainsi soumis à des obligations de procédures qui lui paraissent excessives :

Renaud : Si tu me dis que pour mettre une plaque au carreau, il faut taper avec une masse à la place d'un petit marteau, je ne vais pas taper avec une masse ! Je vais le faire avec un petit marteau, à ma façon et c'est à cause de ça que j'ai été renvoyé de quelques formations, parce que je faisais à ma mode.

Un exemple type est l'imposition d'une obligation de procédures sans tenir compte du résultat : la planification des façons de faire devient impérative, en dépit de toute rationalité :

Renaud : Alors je le faisais à ma façon : le résultat était le même mais bon, je n'avais pas suivi « son » programme. J'ai suivi des formations, des formations, des formations, bien une dizaine de formations pour le CPAS, parce qu'ils le voulaient.

Renaud : « Voilà, pour la semaine prochaine je voudrais que tu m'amènes ça ». Non, c'est : « Pour demain tu m'amènes tout ça » ; c'est quand elle a décidé. Parfois le jour même : « Aujourd'hui avant quatre heures, tu passes au bureau tu m'amènes ça », elle me téléphone à midi pour me demander ça, ça veut dire que j'ai quelques heures pour faire le tour de {la ville}, et en même temps faire les recherches d'emploi, puisque les recherches d'emploi c'est tout le temps.

Un stade supplémentaire est atteint lorsque le « reclus » est soumis à des lois incohérentes,

incompréhensibles ou imprévisibles :

Renaud : Elle me demande des choses incohérentes. Pour que je puisse récupérer le revenu d'intégration, elle veut absolument que je trouve un emploi : mais si je trouve un emploi, je n'ai plus besoin du CPAS !

Renaud : Ça ne sert à rien de donner ton C.V., ça ne sert à rien, ce n'est que par courrier. J'envoie mon courrier, je fais la photocopie des enveloppes comme quoi j'ai bien envoyé à tel endroit, à tel endroit et à tel endroit. La première fois que je vais elle me dit : « Ce n'est pas valable, des photocopies des enveloppes tout le monde sait le faire. Il faut aller chez les patrons trouver un emploi ».

L'exercice effronté de l'arbitraire permet évidemment une telle soumission. Renaud y est très souvent confronté.

Renaud : Et il y avait une formation justement d'homme à tout faire qui se faisait au CPAS, et j'avais demandé pour la faire et on m'a dit : « Non, tu ne la fais pas » [alors qu'on lui demande d'élaborer un « projet personnel »].

Renaud : À midi et demi, je ne la vois pas. Bon, on va quand même attendre. Et ce jour-là ma co-présidente {de l'organisation de jeunesse}, on travaille à deux, me dit : « J'ai besoin de toi absolument pour aller là-bas » – parce qu'on est affiliés à une fédération nationale, et on devait aller absolument à une réunion pour signer des papiers. Elle me dit : « Je viens vers une heure et demi, ça va ? », je lui dis : « Ouais, ça va » ; je me dis : « Même si elle vient à midi, à la rigueur jusque une heure et demi je suis encore là ». Finalement, ma co-présidente est arrivée à deux heures ; on est partis à deux heures et demi ; je suis sorti, je suis arrivé au début de la ruelle : elle arrivait seulement et elle me dit : « Vous allez où ? » je lui ai dit : « Excusez-moi, madame, je dois aller signer un papier pour {l'organisation de jeunesse} » ; elle me dit : « Et moi ? Je ne devais pas venir vous voir ? » ; je lui dis : « Madame, vous m'avez dit entre neuf heures et midi, il est deux heures, madame {Unetelle} » ; et elle me dit : « Mais tout de même, tu n'as que ça à faire, m'attendre ».

De même, la soumission à des lois incohérentes est active lorsque l'autorité opère un déni de réalité, par exemple en niant avoir changé d'avis contre toute évidence :

Renaud : « Non, je ne change pas d'avis, ça a toujours été comme ça. »

ou en refusant de prendre en compte un avis autorisé qu'on a soi-même exigé :

Renaud : Ils ont fait un papier officiel comme quoi il n'y avait pas besoin de suivi thérapeutique, que ça ne servait à rien d'en avoir un et que ce serait une perte de temps et elle me dit « Ce n'est pas valable ».

L'imposition d'épreuves impossibles à remplir peut aussi être efficace :

Renaud : Je vais les chercher où ces papiers-là ? Parce que ces agences-là elles sont fermées le jeudi ? Ces trois agences-là d'intérim sont fermées le jeudi, et on est à quatre heures de l'après-midi du mercredi et elles sont fermées à quatre heures et demi, vous pensez que je vais faire trois agences en une demi-heure ? Vous êtes sérieuse ?

ou encore d'épreuves qui exigeraient, pour pouvoir être affrontées, que le reclus bénéficie de ce à quoi la réussite des dites épreuves devrait lui donner accès (en l'occurrence un revenu...) :

Renaud : Mais madame {Unetelle} 35 euros pour la recherche d'emploi et je n'ai pas de revenus ?

Mais il nous semble que dans les situations concernées par la recherche, l'incohérence la plus violente porte sur le jeu avec les critères de validité des épreuves (après tout, nous nous trouvons dans le contexte de services publics, gardiens des critères institués qui permettent de fonder en droit et en justice des décisions de « valorisation », comme l'octroi d'une aide publique).

Renaud, qui rencontre des problèmes d'écriture, se voit ainsi accuser de « faux en écriture », alors même que la forme manuscrite du document est justement la plus probante :

Renaud : En plus, ma marraine, je vis chez elle. Madame {Unetelle}, l'assistante sociale, je n'ai pas peur de dire son nom – j'ai été voir plus haut qu'elle – elle demande que ma marraine fasse une lettre comme quoi je vis bien ici. Ma marraine, comme elle sait bien que j'ai des problèmes en français, elle le fait à la main, une page complète. Et elle met à la fin : « Je déclare sur l'honneur, etc. ».

Je donne la lettre à madame {Unetelle} qui me dit : « Oui, mais vous avez pu le faire vous-même à la main », je lui dis : « Madame {Unetelle}, vous avez vu l'écriture et vous avez vu 'mon' écriture ? Il n'y a pas une grosse différence ? En plus, dans les mots qu'il y a dedans, je fais, il y a des mots, que je ne suis pas sûr que je connaissais ». (...) elle m'a fait : « Oui mais ce n'est pas valable ! ». Ça veut dire qu'elle prend ma marraine pour une menteuse. Elle dit : « Oui mais si ça avait été fait à l'ordinateur, ça aurait été encore mieux, ça aurait été plus officiel », alors qu'à l'ordinateur, c'est encore pire, il y a un correcteur, il y a un dictionnaire. A l'ordinateur, j'arriverais encore à le faire moi ! »

La question de la validité est évidemment liée aux recours, qui ont pour fonction, nous l'avons vu, de confirmer – ou non – la réalité de la réalité telle qu'elle a été instituée.

La violence symbolique est évidemment énorme lorsque l'autorité de recours, tout en reconnaissant le bien-fondé de la plainte, demande de faire comme si de rien n'était (en l'espèce, mener une recherche incohérente et impossible) :

Renaud : (...) elle m'a fait : « (...) t'en fais cinq par semaine, tu t'en fous, tu fais des petits magasins, tu fais tout, mais fais-les. Au moins, comme ça, tu en auras cinq par semaine, et si après ces cinq-là que tu fais, tu les amènes et que ce n'est pas encore bon assez pour elle, à ce moment-là ben tu peux réagir et tu reviens une deuxième fois chez nous ».

Ce que Goffman définit comme « looping » est le dernier procédé de cette famille d'actions qui peuvent désorganiser la personnalité en obtenant une rupture du sujet avec ses actes. Le « looping » consiste à produire une attaque à laquelle le reclus réagit pour se défendre, puis à s'appuyer sur cette défense pour « justifier » le bien-fondé de l'attaque. Ainsi des résistances qu'un reclus peut opposer à l'embrigadement et qui justifient des actes d'emprise plus forts encore :

Renaud : Si je n'y vais pas {une fois}, je me fais tuer parce que « je n'honore pas mon contrat ».

Renaud : Comme elle voit que je ne suis pas collé à elle, que je ne lui dis pas « J'ai vraiment besoin de toi, je ne sais plus quoi faire » - elle se dit « C'est un électron libre » [et elle justifie dès lors une « mise au pas » qu'on peut présenter institutionnellement comme salutaire].

Les effets déstructurants de cette famille de procédés sont énormes, à l'instar du looping, puisque le reclus se voit bien obligé de constater que sa stratégie de « défense » qui est

sensée le protéger permet un redoublement de l'attaque qu'il va subir.

Goffman remarque ainsi que les institutions totales « suspendent ou dénaturent ces actes mêmes dont la fonction dans la vie normale est de permettre à l'agent d'affirmer, à ses propres yeux et à la face des autres, qu'il détient une certaine maîtrise sur son milieu, qu'il est une personne adulte douée d'indépendance, d'autonomie et de liberté d'action »⁸¹.

Cette suspension/dénaturation produit une perte significative des protections fondamentales, comme le recul, le retrait, la possibilité d'exprimer un désaccord et ainsi de « garder la face » lorsqu'on se range à l'avis de l'autre ou qu'on lui obéit.

Le « rapport de (non-)visite » rédigé par l'agent du CPAS est éloquent par rapport à la perte de ces protections.

Renaud : Et alors, ben, elle a noté : « Monsieur était présent à la visite, mais a râlé assez bien que je faisais la visite ». Mais alors, moi, quand elle faisait ça, parce que j'étais à côté d'elle, je me suis dit : « Si ce sont des trucs qu'elle note sur moi, je veux le savoir ». Et comme elle écrit bizarrement, j'ai lu : « Monsieur a refusé la visite à domicile ». J'ai vu ça, je me suis dit : « ! ! » Je n'ai rien dit et elle m'a dit : « Demain, vous venez au bureau à 8h30 » ; pas de soucis. Justement, il y avait le directeur de l'antenne qui était là, je me suis dit : « Ouais la classe, tu vas t'en prendre plein la tête madame {Unetelle} ». Je rentre, elle fait : « Le directeur d'antenne va arriver » ; je rentre dans le bureau. Il arrive, on parle un peu. Puis elle parle de la visite. Il demande : « Madame {Unetelle} est venue à quelle heure chez vous hier ? », je fais : « Entre deux heures et deux heures et demi », il dit : « Moi elle m'a dit deux heures et demi, vous avez refusé la visite à domicile parce que vous deviez aller faire des courses et faire signer des papiers pour {une organisation de jeunesse} ? », je lui ai dit : « Je n'ai pas refusé la visite monsieur, elle est venue et est restée juste dans l'entrée, elle a regardé, elle a fait son papier et elle est partie », il me dit : « Oui, mais elle avait quand même prévu de venir ? », je réponds : « Oui » et je lui montre le papier : de neuf heures à midi – signature, comme quoi je devais être présent ; et alors en dessous, il était écrit : « Après-midi, monsieur doit aller faire telles démarches, telles démarches ». Ça veut dire que je l'ai attendue, mais que si j'étais parti pour faire les démarches qu'elle me demandait l'après-midi, je n'aurais pas été là et alors il se serait passé quoi ? Ça aurait été un « refus » aussi ? Comme elle l'a mis ? « refus » de la visite à domicile ?

On comprend que les réactions d'intransigeance que les reclus sont tentés d'opposer à l'emprise totale sur leur existence sont, comme le note Goffman, très inefficaces, puisqu'elles fournissent autant de « bonnes » raisons de procéder à des rétorsions, dont beaucoup prendront la forme redoutable du « looping ».

Ce passage en revue des procédés de l'institution totale et leur confrontation au récit de Renaud ne peut que conduire à une conclusion grave et paradoxale : les agents qui sont les actants de « l'individualisation » de l'aide sociale, qui imposent aux requérants les épreuves du « nouvel esprit » du capitalisme (développer un projet personnel, une « vision », s'activer pour être activés...) peuvent **dans cet exercice même et à travers lui** détruire ce qui permet « à l'agent d'affirmer, à ses propres yeux et à la face des autres, qu'il détient une certaine maîtrise sur son milieu, qu'il est une personne adulte douée d'indépendance, d'autonomie et de liberté d'action ». Il s'agit là évidemment d'un facteur aggravant des plus violents.

81 E. Goffman, *Asiles... op. cit.*, p. 87.

Castel, en observant les évolutions des politiques sociales dans son étude de la « société salariale », avait noté que leurs agents étaient devenus, à leur corps défendant, les actants d'un « magistère moral » dont l'issue était difficilement prévisible par les bénéficiaires, appelés à (re)devenir des « pauvres méritants » :

« 'Faites un projet, impliquez-vous dans votre recherche d'un emploi, d'un logement, dans vos montages pour créer une association ou lancer un groupe de rap, et l'on vous aidera', dit-on aujourd'hui. Cette injonction traverse toutes les politiques d'insertion et a pris avec le contrat d'insertion du RMI sa formulation la plus explicite : une allocation et un accompagnement contre un projet. Mais ne faut-il pas se demander, comme pour les premières formes de contrat de travail, au début de l'industrialisation, si l'imposition de cette matrice contractuelle n'équivaut pas à exiger des individus les plus déstabilisés qu'ils se conduisent comme des sujets autonomes ? Car « monter un projet professionnel », ou, mieux encore, construire un « itinéraire de vie », ne va pas de soi lorsqu'on est, par exemple, au chômage ou menacé d'être expulsé de son logement. C'est même une exigence que beaucoup de sujets bien intégrés seraient bien en peine d'assumer, car ils ont toujours suivi des trajectoires balisées. Il est vrai que ce type de contrat est souvent fictif car l'impétrant est difficilement à la hauteur d'une telle demande. Mais c'est alors l'intervenant social qui est juge de la légitimité de ce qui tient lieu de contrat, et il accorde ou non la prestation financière en fonction de cette évaluation. Il exerce ainsi une véritable magistrature morale (car il s'agit en dernière analyse d'apprécier si le demandeur « mérite » bien le RMI), très différente de l'attribution d'une prestation à des collectifs d'ayant droit, anonymes certes, mais du moins assurant l'automatisme de la distribution. »⁸²

Lorsque les procédés de désorganisation du moi mis en lumière par Goffman sont présents de façon significative dans l'interaction du professionnel et du bénéficiaire, le magistère peut rapidement devenir un magistère immoral dont la violence n'a rien à envier à l'institution totale, alors même que nous ne nous trouvons pas dans le contexte d'une institution fermée.

Cette lecture est d'autant plus confirmée que si l'on s'en réfère cette fois aux caractéristiques du « type » de l'institution totale définies par Goffman, force est de constater que certaines d'entre elles sont très présentes.

Par exemple, le fait que tous les domaines de la vie [des reclus] – vie « professionnelle » ou ce qui en tient lieu, loisirs, vie « familiale » - soient placés sous la tutelle d'une seule et même autorité : surveillance des relations et inspection au logement ; exigences par rapport aux loisirs dans le cas de Renaud :

Renaud : Pour vous dire : ils voulaient même que j'arrête tout ce qui était « loisirs ». Parce que... Dans mes loisirs, ce n'est même plus un loisir, c'est carrément une passion : je suis animateur {dans une organisation de jeunesse}. Ça fait dix ans que {j'y} suis, et ça fait 9 ans et demi que je suis animateur ; et {cette organisation de jeunesse}, voilà, j'y ai été ; la première année que j'y ai été j'ai été animé puis je suis passé animateur, et voilà, c'est une passion. Là, maintenant, je suis co-président {de l'organisation de jeunesse de tel lieu}, on va avoir le camp, et l'A.S. que j'ai maintenant : elle ne veut pas que j'aille au camp ! Pendant les onze jours que je pars au camp, je ne cherche pas de boulot.

82 R. Castel, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995, pp. 470-471.

La relation autoritaire, fort éloignée de ce que l'on peut attendre d'un « accompagnement » tel que la version officielle la met en avant, est patente :

Renaud : Elle veut que je fasse ce qu'elle a décidé que je fasse, ce que j'ai envie, elle s'en fout clairement. Elle m'a dit : « Vous faites ce que moi je vous dis. Je suis votre responsable, c'est moi qui vous dis de faire quoi » pour dire, que c'est elle qui paye, que je ne dois rien dire, que je dois faire amen à tout. Donc le jour où elle me dit : « Jette-toi dans {la rivière} », je devrais le faire parce que c'est elle qui paye, c'est ça. Et je lui ai dit : « Le jour où vous allez me dire de prendre un corde et de me pendre, je dois le faire parce que vous me payez ? » ; « Oui », entre guillemets. « Oui, je suis votre responsable, c'est moi qui défends ton dossier ».

L'intériorisation par Renaud de la version « électron libre » en fournit une ultime confirmation :

Renaud : Ils voudraient bien que j'y retourne, comme ça, ils auront un peu plus d'emprise sur moi, parce qu'ils savent bien que je suis un électron libre !

Cette expression cristallise dans cette situation la lutte désespérée pour le respect des droits du sujet : le thème de l'électron libre ramasse bien les réactions d'intransigeance que Renaud essaie d'opposer à l'emprise qu'il subit, en même temps qu'il ouvre la voie à toutes sortes de « loopings », et qu'il exprime les résistances que Renaud oppose à des procédés qui peuvent détruire son autonomie d'adulte.

Un cas exceptionnel ?

Cette analyse conduit directement à une question : s'agit-il là d'une exception, certes regrettable mais dont l'intensité ne peut pas être considérée comme révélatrice ou avons-nous affaire à une situation qui doit être interprétée comme emblématique de violences peu visibles mais malheureusement plus que possibles ?

Les rencontres que nous avons vécues doivent nous faire pencher vers la seconde hypothèse.

Dans les récits qui nous ont été faits, les procédés que nous venons de décrire sont en effet présents d'une façon que l'on doit admettre comme significative.

Le lecteur aura d'ailleurs probablement pensé, spontanément, en lisant la description de tel procédé, de sa fonction et de ses effets, à telle ou telle des situations déjà exposées et que nous avons commentées d'un autre point de vue, d'autres situations seront également évoquées.

Nous avons donc choisi d'illustrer ici la relative diversité des expressions des procédés, dans le but d'indiquer au mieux, dans les limites de cette recherche, comme le préconisait Goffman, ce que les institutions doivent éviter pour rester démocratiques, les fonctionnements qu'elles doivent s'interdire pour ne pas nuire davantage aux personnes qui les sollicitent et à qui elles doivent, de par leur mission en tout cas officielle, apporter une aide.

LA DÉGRADATION DE L'IMAGE DE SOI

Nous avons vu qu'elle correspondait à des formes de mortification, notamment dans la « présentation de soi » ou via l'imposition de tâches absurdes ressenties comme dégradantes. Ce procédé peut être activé aussi lorsque dans une interaction, la personne pourtant présente est traitée comme si elle était absente : elle ne fait l'objet d'aucune adresse, même quand sa situation est au centre de la conversation. Cette forme nous est relatée par toutes les personnes que nous avons interrogées et qui sont confrontées à un handicap.

Le procédé est aussi vécu dans ses effets lorsque la personne se rend compte, après une expérience de travail, qu'elle n'a été engagée que parce qu'elle correspondait à une aide temporaire accordée à l'employeur et qu'elle est désengagée pour permettre un nouveau bénéfice à celui-ci.

C'est ce qu'a vécu Lucas, sur fond de non communication.

*« Et c'est maman qui a dit, le dernier jour, à la fin du dernier jour :
« Ha tu n'es pas renouvelé, engagé ». Personne n'a rien dit. [...] (L'ACCOMPAGNANT :) ET ÇA, ÇA S'EST PASSÉ AVEC TOI, AVEC CHRISTIAN AUSSI, AVEC TOUS CEUX QUI ONT DES CONTRATS AWIPH : LES PREMIERS CONCERNÉS NE SONT JAMAIS AU COURANT »*

**INTERVIEW DE Lucas, 33 ANS ET DE Christian, 34 ANS,
PAR ISABELLE DUBOIS ET LAURENCE WATILLON**

La rencontre de Christian et de Lucas devait se faire en compagnie d'un couple, absent ce jour-là du fait d'un accouchement imminent. Christian et Lucas, ainsi que la personne qui les accompagne, se sont déplacés jusqu'à Namur, dans les locaux du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté – ce qui nous confirmera encore, s'il était nécessaire, leur motivation à

témoigner de leurs expériences de vie. L'accompagnant est la personne-ressource d'une association qui les soutient. Elle les connaît bien, ainsi que leur parcours de vie, elle nous permettra à certains moments de mieux comprendre les récits en posant des questions de précisions, d'explications, etc. Tous les deux présentent une déficience intellectuelle et des troubles du langage. Ils nous relatent leurs parcours respectifs, tant au niveau des formations que des expériences professionnelles, lourdement entravés par des obstacles de toutes sortes qui viennent alourdir davantage leur situation. Fort heureusement, l'un et l'autre ne manquent pas de courage.

Lucas a 33 ans, il vient d'emménager seul dans son propre appartement alors qu'il vivait jusque là chez sa mère. Les autres membres de l'association l'ont aidé dans son déménagement. Il explique que c'est un nouvel apprentissage de devoir gérer les courses, la cuisine, le nettoyage, le budget, mais il bénéficie aussi du soutien de sa famille. Il recherche activement un emploi, faisant valoir ses expériences professionnelles passées.

Lucas : J'ai suivi un contrat de l'AWIPH – quatre jours et un jour {dans une EFT}. Et là, je suis resté un an, mais toujours avec un contrat de l'AWIPH. Donc, les trois piliers : la formation, le home et l'AWIPH. Alors, après quinze mois – quinze ou douze, je ne sais plus te dire, ils disent : « Non, il n'y a pas assez d'argent, je ne sais pas l'engager ».

(L'ACCOMPAGNANT :) CE QUI SE PASSE LÀ, C'EST QUE L'AWIPH DEMANDE QUE TU SOIS ENGAGÉ ?

Oui.

(L'ACCOMPAGNANT :) ET APRÈS, LE PATRON DIT : « PAS ASSEZ D'ARGENT » ?

Oui. L'AWIPH a laissé tomber le contrat. Donc oui, c'est toujours ça avec l'AWIPH, c'est un an de contrat, et après... fini. Parce que l'AWIPH subventionne en partie un contrat et quand il n'y a plus de contrat, c'est fini.

[...] ET LÀ, LA PERSONNE CONCERNÉE SE TROUVE SUR LE CARREAU... TU DIS QUE C'ÉTAIT TRÈS DUR POUR TOI ?

Ha oui, après douze mois, je suis habitué : les étages, du premier au cinquième que je connais ; ce n'est pas en un jour, c'est en plusieurs jours ou plusieurs mois... Aussi, personne, personne, personne, personne qui a dit : « Tu as fini le contrat avec l'AWIPH ». Personne.

Et je l'ai su par maman. Et c'est maman qui a dit, le dernier jour, à la fin du dernier jour : « Ha tu n'es pas renouvelé, engagé ».

Personne n'a rien dit. Le chef de cuisine avait dit : « Oui, tu n'es pas sûr d'être engagé, mais je vais chercher des sous pour l'engagement... », enfin, voilà. Personne.

PERSONNE, MÊME AU NIVEAU DE {L'EFT} ?

Ha non, personne !

(L'ACCOMPAGNANT :) ET ÇA, ÇA S'EST PASSÉ AVEC TOI, AVEC CHRISTIAN AUSSI, AVEC TOUS CEUX QUI ONT DES CONTRATS AWIPH : LES PREMIERS CONCERNÉS NE SONT JAMAIS AU COURANT.

Mais oui, voilà.

(L'ACCOMPAGNANT :) LE PATRON NE DIT RIEN, L'AWIPH NON PLUS, ET C'EST LA PERSONNE CONCERNÉE QUI SE REND COMPTE QU'ELLE N'A PLUS SON CONTRAT PARCE QUE LE PATRON A TÉLÉPHONÉ AUX PARENTS.

Un autre exemple du même ordre touche à l'indécence : la discussion de fin de contrat doit avoir lieu et la personne concernée n'est pas invitée à y participer... parce qu'elle est indispensable sur le lieu de son travail (qu'elle remplit parfaitement !).

Christian a 34 ans, il a fréquenté l'enseignement spécialisé dans une section menuiserie.

Il appréciait particulièrement cette formation mais s'est trouvé contraint d'en changer (en dernière année) à cause de crise d'épilepsie ; la première crise semblant être survenue au moment où Christian a dû changer de lieu de stage et passer d'une menuiserie « normale » à une entreprise de travail adapté. Par après et malgré les séquelles laissées par les crises, Christian a accumulé de l'expérience dans différents postes de travail, notamment lors d'un travail dans un « drink market » (un grossiste en boissons), puis dans un supermarché. Les différents patrons de Christian sont toujours contents de lui, à tel point qu'ils lui confient des tâches auxquelles il n'aurait pas eu accès a priori (gestion de la caisse, conduite de machines ...). Malgré ses compétences, un contrat fixe ne lui a jamais été proposé. Au contraire, lorsque l'AWIPH décide de ne plus intervenir auprès des employeurs, Christian est remercié.

Christian est quelqu'un qui apprécie donner des coups de mains à ses amis, de l'association ou d'ailleurs. Il est notamment engagé dans un club de jogging auquel il rend de nombreux services. Il vit avec sa maman.

Christian est engagé par une filiale d'un groupe de grande distribution sous contrat AWIPH. Le gérant le prend sous son aile et le forme à différentes tâches du magasin :

Christian : Il m'a même appris le truc pour faire les commandes et tout ça quoi.

Christian nous explique alors que le gérant a été mis à la porte, un autre a pris la place qui s'est également fait viré, suivi d'un troisième, une dame travaillant déjà pour le groupe. C'est à ce moment-là que le contrat AWIPH de Christian doit être renouvelé et que cela pose problème :

Et là, elle a dit « Non », direct non, ça lui plaisait pas, enfin je veux dire {au siège central des supermarchés Untels}, ça ne {leur} plaisait pas. Là c'est vraiment {le siège central}, qui a dit : « On ne veut pas ».

(L'ACCOMPAGNANT :) ET EST-CE QUE, TOI, TU AS ÉTÉ MIS AU COURANT DE ÇA DIRECTEMENT ? COMMENT EST-CE QUE TU AS ÉTÉ MIS AU COURANT ?

Ils sont venus tout seuls, le monsieur de l'AWIPH là, et il a parlé avec {la gérante} mais ils se sont disputés et ils n'ont pas voulu euh... refaire le contrat ; mais sans rien me dire quoi.

Christian nous explique alors comme il peut l'enchaînement de la séquence des événements, aidé par l'accompagnant, il a effectivement été marqué par cette rupture de contrat et l'incertitude qui entourait la fin du contrat, au point qu'il a eu un nouvel épisode de crise d'épilepsie.

L'accompagnant, voyant les difficultés de Christian, a proposé un rendez-vous avec Christian, la gérante du magasin, la personne de l'AWIPH, et lui-même.

L'accompagnant nous raconte cette rencontre (ses propos ont ici valeur de témoignage) :

L'accompagnant : Moi, je vais au {magasin}, et {madame Unetelle, responsable de l'AWIPH} arrive un peu après moi, (...) et puis la gérante devait aller te chercher {Christian} mais elle mettait du temps à aller te chercher. Et en fait c'était parce que Christian était tout seul à l'arrière du magasin en train de gérer toute l'arrière boutique ! Il était tout seul pour gérer tous les stocks et raplatir les cartons, hein Christian ?

Christian : Ben oui, je m'occupais des boissons quand je l'ai vue en plus.

L'accompagnant : Et {la gérante} revient vers nous en disant : « Ben oui, je suis bien désolée mais il n'y a que Christian qui s'y connaît donc j'aimerais bien qu'il termine son travail avant qu'on se voit dans mon bureau », et puis alors cette dame me dit : « Je suis très fâchée avec cette femme de l'AWIPH parce que, comme le commerce ne va

pas bien, elle pourrait donner un coup de main et elle ne veut pas le faire ». Et alors finalement, {Christian}, tu as pu nous rejoindre et elles se sont disputées devant nous. Donc l'AWIPH d'un côté qui dit : « Vous n'avez qu'à l'engager » et alors la dame du magasin dit : « Je suis dans l'impossibilité de l'engager et c'est lui qui connaît le mieux le magasin (...) et je suis très embêtée s'il s'en va ».

LA CONTAMINATION

Nous avons vu que Goffman entend par là le non respect des « réserves », matérielles ou immatérielles sur lesquelles chacun d'entre nous exerce un droit de propriété ; la personne peut par exemple être obligée d'accepter que soient indûment « exposés » des éléments de sa vie.

C'est l'expérience de Christian qui, malgré son handicap, recherche du travail avec énergie.

Christian : J'ai continué à chercher quoi, je vais dire, j'ai cherché pour la commune.

(L'ACCOMPAGNANT :) *DONC À LA COMMUNE, IL Y AVAIT UN POSTE QUI SE LIBÉRAIT POUR FAIRE L'ENTRETIEN DU HALL OMNISPORT ET IL FALLAIT ÊTRE INSCRIT À L'AWIPH ET ALORS TU VIENS AVEC L'ANNONCE ET QU'EST-CE QU'IL SE PASSE ? D'ABORD TU AS FAIT TA LETTRE, TON C.V. ET PUIS TU ES CONVOQUÉ...*

Christian : Oui et ça je me souviens parce qu'il y avait {monsieur Untel, un travailleur de l'AWIPH}.

(L'ACCOMPAGNANT :) *AH OUI, IL Y AVAIT {MONSIEUR UNTEL} ET QUI EST-CE QUI ÉTAIT LÀ EN PLUS, TU M'AS DIT QU'IL Y AVAIT LE BOURGMESTRE, LES ÉCHEVINS ET TOI (...), HEIN CHRISTIAN ? QU'EST-CE QUI S'EST PASSÉ ALORS ?*

Christian : Ils n'ont pas voulu pour le contrat.

(L'ACCOMPAGNANT :) *ET QU'EST-CE QUE {MONSIEUR UNTEL, IL S'AGIT TOUJOURS DU MÊME TRAVAILLEUR,} A DIT ?*

Christian : Je ne m'en souviens plus.

(L'ACCOMPAGNANT :) *TU NE TE SOUVIENS PLUS... MOI, J'AI ÉTÉ RETOURNÉE {PAR CE QU'IL S'EST PASSÉ} PARCE QU'APRÈS ÇA, ÇA T'A RETOURNÉ AUSSI HEIN ?*

Christian : C'est pour ça que j'ai eu difficile de me ravoir.

(L'ACCOMPAGNANT :) *EST-CE QUE JE PEUX LE DIRE {POUR L'INTERVIEW} CHRISTIAN ?*

Christian donne son assentiment ; l'accompagnant nous explique (ses propos ont ici valeur de témoignage) :

L'accompagnant : On avait vraiment briefé Christian pour son examen avant de passer à la commune pour se présenter et alors Christian est revenu après et alors, il nous a bien expliqué comment il était rentré : « Mais, dit-il, il y avait le bourgmestre et tous les échevins qui étaient là. Et {monsieur Untel} m'a posé une question, il m'a demandé si, moi, je serais capable de travailler sans {l'accompagnant} », et il dit : « Là, ça a été la gêne, je n'oublierai jamais, moi je les connais tous et il m'a sorti ça... ». Donc, soit-disant quelqu'un qui est pour l'intégration des personnes handicapées, l'agence pour l'intégration des personnes handicapées lâche ça à une personne qui a des difficultés mais qui a de réelles compétences aussi, et il lui sort ça devant le collège et le bourgmestre... Et après, bien, ça a été fini de chez fini, hein Christian ?

Christian : Ben oui.

L'accompagnant : Et alors tu as eu des problèmes d'épilepsie...

Christian : Oui.

(L'ACCOMPAGNANT :) ET MAINTENANT TU PEUX DIRE D'OÙ TU AS TES SOUS ? PARCE QUE TU ÉTAIS SUR LE CHÔMAGE ET PUIS APRÈS TU AS EU DES GROS ENNUIS DE SANTÉ. ET MAINTENANT TU ES SUR QUOI ?

Christian : Sur le truc de la mutuelle.

RUPTURE DU SUJET AVEC SES ACTES

Le procédé qui revient avec une régularité interpellante dans les récits est l'« embrigadement ». Le terme recouvre l'impossibilité pour le « reclus » d'agir à sa guise, de développer ses propres manières de faire, d'échapper à la programmation de ses activités par une autorité extérieure.

Sam et son ami David l'évoquent à propos de « l'étape mise en logement » qui a été imposée à Sam par son assistante de CPAS :

Sam : On t'impose des conditions qui ne sont pas forcément propices à ta vie que tu mènes actuellement.

DES OBLIGATIONS DE FORMATIONS, DES CHOSES COMME ÇA ? UN ORDRE CHRONOLOGIQUE DANS LES DÉMARCHES, « D'ABORD LE LOGEMENT, PUIS LA FORMATION » ALORS QUE CE N'EST PAS FORCÉMENT LE PARCOURS, C'EST ÇA ?

Sam : Ben je vais dire, par exemple, la mise en logement, oui : mais aussi il faut voir l'état de la personne. Parce que comme on l'a dit, une personne n'est pas l'autre.

David : Une personne peut être bien dans sa peau, comme ça devant, mais derrière ne pas être bien, et ainsi de suite ; pas que voir l'état physique de la personne, mais aussi l'état du logement et tout le tralala, la vie de la personne quoi. Car si maintenant, la personne n'est pas déjà apte à gérer son logement et tout, il ne sera pas apte à gérer sa formation ou son emploi car déjà l'entretien corporel, ménage ou autre, est déjà un truc...

Sam : ...où ils peuvent déjà dire : « Oui, celui-là il peut déjà faire une formation, ou celui-là non, il a déjà du mal à gérer son logement ou quoi » (- David : Et après il y a aussi le mental.) Il y a aussi le mental effectivement ou les maladies que hop... L'état du coin aussi où on vit, je ne sais pas, les nuisances sonores ou le fait qu'il y a trop de bruit dans l'immeuble, je ne sais pas, il y a beaucoup de choses à prendre en considération, mais là, non, vraiment c'est « étape par étape » avec un délai assez court. Pas le temps de dire de pouvoir... Par exemple : on va se retrouver en logement et pas laisser le temps de pouvoir s'adapter par rapport à son logement, non « n'oubliez pas, pour telle date, vous devez trouver une formation ! ».

DES EXIGENCES FORMATÉES, LES MÊMES POUR TOUT LE MONDE ET ON NE FAIT PAS ATTENTION À...

Sam : Pas attention à l'humain. À l'être humain. Voilà.

A contrario, la maison d'accueil où Sam et David se trouvent actuellement respecte leur rythme. Elle n'est toutefois pas subventionnée pour son fonctionnement. Son animateur nous explique en effet :

Animateur : Peut-être, pour que vous compreniez : ici, on est vraiment spéciaux parce qu'on n'a pas de subsides. Donc on travaille avec des fonds propres, parce que, je pense et le CA le pense aussi, le « social » met trop de barrières. On est toujours obligé de respecter des choses, et là-dessus je ne suis pas d'accord. Nous on part du principe

qu'on travaille avec l'être humain. Et la personne, même si elle a besoin d'un an pour se retaper, pour qu'elle soit bien, pour la remettre en logement, si on est sûr de la remettre en logement et que ça prend un an, ben ça prend un an. C'est notre base de travail ici. Donc. Pour que vous compreniez bien.

Les deux personnes rencontrées le confirment plus loin dans l'entretien :

Sam : Oui, ici on a nos réponses à nos questions et tout, quand on demande. Ça dépend les asbl. Par exemple nous, ici, on a vraiment... On demande à {l'animateur} : « J'ai un problème avec ça », il va nous aider à nous diriger, même quitte à venir avec nous, pour dire de...

David : Oui, ici tu as un suivi et toujours à l'écoute.

Sam : Oui, toujours à l'écoute, et un soutien.

David : C'est un petit peu une vie comme une grande famille.

Sam : Une vie communautaire ; oui, comme une grande famille, c'est ce qu'on est.

EST-CE QU'IL S'AGIT D'UNE CARACTÉRISTIQUE QUE VOUS N'AVEZ PAS TROUVÉ AVANT, AILLEURS ?

Sam : Moi je dirais oui.

David : Disons qu'il y a des maisons d'accueil où c'est fort structuré genre : tu dois rentrer à telle heure, te lever à telle heure, tu dois être là le temps de midi, tu dois participer à ça, tout le monde dans sa chambre à telle heure, ainsi de suite, mais tu voulais rigoler avec une personne ou autre, tu avais un avertissement, deux avertissements, trois avertissements, et après tu te fais virer ; tu ne peux pas faire ce que tu veux, et ainsi de suite, et mine de rien...

EST-CE QUE TU AS CONNU CE PARCOURS DE « UN, DEUX, TROIS AVERTISSEMENTS ET DÉPART » ?

David : J'ai connu le parcours un, deux avertissements, mais je n'ai jamais été jusqu'au troisième en fait ; mais j'en ai déjà vu.

Sam : Moi, c'est ma première maison d'accueil, mais je n'ai rien à dire, franchement nickel. J'étais même étonné parce que comme tu dis, il y a certaines maison d'accueil qui sont « tac, tac » ; tandis qu'ici, on est assez libres, assez compris, tout en respectant le règlement qui est ici.

David : Ce n'est pas vraiment un règlement strict. (- Sam : Non.) C'est « pas d'alcool, pas de coke à l'intérieur de la maison. (- Sam : Ce qui est normal) Et voilà.

Rappelons ici que l'« embrigadement », en tant que procédé existant ou inexistant concerne bien ce qui est vécu par celui qui en est le destinataire, même si le destinataire n'a pas l'intention de procéder dans cette intention.

Le point est évidemment des plus sensible lorsque l'embrigadement est le résultat d'un cumul d'exigences posées par des personnes différentes, insoucieuses ou inconscientes que la séquence d'interactions où elles interviennent n'est qu'une partie d'une **inter-séquence** telle qu'elle est vécue par la personne.

La programmation d'étapes dans le temps, posée comme exigence extérieure (et qui est l'expression d'un « taylorisme du temps », succédant au taylorisme qui organise l'espace de travail) devient vite irrationnelle lorsque les programmations s'ajoutent les unes aux autres d'une façon ni concertée ni même aperçue par ceux qui en exigent la conception puis le respect.

Lucas l'explique très bien en évoquant une période de sa vie antérieure à celle qui a été

relatée supra.

Lucas : J'ai des moments plus difficiles, au début c'est ça, et après, en mai ou juillet, j'ai commencé vraiment « évolution très bien » : de bien faire les assiettes ; de bien faire la vaisselle, enfin tout.

Alors là, après (...) enfin je signe le contrat avec {un home pour personnes âgées}, un vrai contrat. Non, ce n'est plus un contrat de l'AWIPH, vraiment LE contrat. Je ne l'ai pas apporté, mais c'est trois feuilles, vraiment bien expliqué, vraiment engagé.

Et puis, après trois ans, en 2009, à la suite... Je parle de problèmes familiaux ? (- *SI C'EST LIÉ, OUI, TU PEUX.*) Lié, oui, ça c'est certain. Bon, ce n'est pas « des problèmes familiaux », mais c'est : « Allez, Lucas, cherche un appartement ! ».

(L'ACCOMPAGNANT :) C'EST TA MAMAN QUI TE MET LA PRESSION ?

Lucas : Oui, pour un appartement. Et là, appartement et travail, ça ne va pas.

Et j'ai mélangé un peu « boulot » et « appartement » et : « aie, aie, aie, je ne m'en sors pas ». Et le patron, il dit de passer de temps plein à 19 heures.

(L'ACCOMPAGNANT :) ET TOI, TU ÉTAIS SATISFAIT DE ÇA ?

Lucas : Oui, mais je suis syndiqué FGTB et, à la FGTB, ils ont dit : « Si vous signez le contrat de temps plein à 19 heures, vous perdez le chômage », et l'AWIPH ne dit rien...

(L'ACCOMPAGNANT :) QUAND TU DIS L'AWIPH, TU ÉTAIS EN CONTACT AVEC UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT ET C'EST LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT QUI TE PROPOSE DE PASSER À TEMPS PARTIEL ?

Lucas : Non, ce n'est pas le service, c'est le travail, le directeur du home, vu que c'est difficile {de travailler et chercher un appartement en même temps}. Ok, ça va, mais personne n'a rien dit {sur le fait} de perdre les droits. Et là, j'ai arrêté mon contrat mais le patron n'est pas d'accord, il demande pourquoi j'ai arrêté le contrat, il dit : « Tu es bien ici ». J'ai vu mon médecin et j'ai eu deux semaines de congé maladie parce que je ne suis pas en ordre dans ma tête, mais le patron n'est pas d'accord, avant les deux semaines de congé maladie, j'ai montré le papier du médecin et le patron n'est pas d'accord, et il dit : « Ah non, il faut signer le contrat de temps plein à mi-temps », il m'a mis la pression, j'étais en larmes et puis j'ai pris deux semaines de congé avec un certificat du médecin et alors j'ai continué encore un peu, puis j'ai arrêté fin novembre.

(L'ACCOMPAGNANT :) ET POURQUOI AS-TU ARRÊTÉ ?

Lucas : Parce que je n'ai pas signé le contrat mi-temps.

[...] (L'ACCOMPAGNANT :) CE N'EST PAS TOI QUI A DÉCIDÉ DE METTRE FIN À TON CONTRAT PARCE QUE ALORS TU PERDAIS LE CHÔMAGE DONC C'EST LE DIRECTEUR QUI A MIS FIN AU CONTRAT ?

Lucas : Oui, et alors pour demander la fin du contrat c'est la FGTB qui a demandé au patron d'intervenir.

DONC TU AS REÇU L'AIDE DE TON SYNDICAT ?

Lucas : Oui, et alors là je suis retombé au chômage en décembre 2009.

Pour plus d'une des personnes interviewées, l'embrigadement débouche ainsi sur une expérience de déstructuration et d'incohérence.

ET TON EXPÉRIENCE AVEC LE CPAS, EST-CE QUE TU AS CONFIANCE, IL AIDE, IL N'AIDE PAS ?

David : Non, je n'ai pas du tout confiance. (- Sam : Je dirais que c'est à la tête du client.) Je dirais, car ils vont te demander de faire des démarches et que dans les

démarches il y en a la moitié qui ne te servent pas, qui ne servent à rien, ou qu'ils ont déjà dans leur dossier, et juste pour faire traîner un petit peu les démarches...

Sam : Oui parce qu'il y a certaines conditions à avoir : par exemple « retrouver » un logement, et puis il y en aura encore une autre une fois qu'on aura trouvé le logement, et il y en aura encore une autre imposée, et ainsi de suite.

La programmation est alors souvent vécue sous la forme du « tour de carrousel » imposé⁸³ ; David enchaîne ainsi sur l'explication de Sam :

David : Mais sinon, le truc c'est que nous, on sait bien pourquoi on y va, pour quelle demande on veut le faire, mais on ne sait jamais comment elle va être faite... (- Sam : modifiée, tournée.) Car souvent on te fait tourner une demande pour faire autre chose, en attente de réponse que, eux, au conseil, ils vont te demander : ton certificat de bonne vie et mœurs, ton attestation en tant qu'inscription de demandeur d'emploi, et à chaque fois, après, ils te décalent un autre rendez-vous une semaine après et ainsi de suite.

Nous avons vu ci-dessus qu'un autre procédé pouvait aussi produire une rupture du Sujet avec ses actes : la soumission du « reclus » à des lois incohérentes, incompréhensibles ou imprévisibles.

Le mélange d'aide et de contrôle, la juxtaposition hasardeuse d'approches individuelles et d'approches générales, cumulés avec un déni de réalité par rapport à ces incohérences se retrouvent dans beaucoup de situations.

Sébastien nous en donne une illustration saisissante : confusion des rôles d'aide et de contrôle, individualisation du contrôle et pas de l'aide, approche abstraite des « possibles » qui se transforment en exigences impossibles.

« Je fais avec ce que j'ai, ce que le bon Dieu m'a donné et puis voilà, j'assume... [...] {Chez ACTIRIS} quand je leur explique tous mes problèmes, ils me disent : « mais monsieur, vous êtes capable de marcher, vous êtes capable de vous lever, donc vous êtes capable de travailler comme tout le monde ». Donc bon, je discute une fois, deux fois, trois fois... et puis... »

**INTERVIEW DE Sébastien, 24 ANS,
PAR JÉRÔME PETIT ET CAROLINE GARZÓN**

La rencontre avec Sébastien s'est faite dans les lieux du restaurant social qu'il fréquente occasionnellement. L'entretien se fait en compagnie d'un autre jeune, un ami à lui, qui connaît bien le restaurant. Son ami le charrie en lui disant qu'il est nerveux, il répond qu'il est simplement un peu timide, cette timidité s'estompera au fil de la discussion.

Au début de la rencontre, Sébastien nous présente sa situation, en se référant aux éléments de question de la recherche : étude, formation et emploi ; en nous disant tout de go que pour lui, il n'y a pas eu de différence depuis qu'il est sorti de l'école, qu'il n'a pas pu évoluer dans un apprentissage ; quelle que soit sa motivation, quelles que soient les formations auxquelles il participe.

Il nous explique que malgré sa situation de santé qui lui donne la « possibilité » de faire « reconnaître » un statut de handicap et de s'inscrire à la mutuelle pour ne plus devoir être soumis aux recherches d'emploi et de formation au même titre que les autres chômeurs ; il souhaite persévérer et rester dans le circuit « normal », pour participer à la société comme tout un chacun. Sébastien précise que cette volonté de s'insérer n'a pas toujours été présente dans son parcours précédent.

83 On a souvent parlé du « tour de carrousel » en évoquant des formations qui se succèdent sans jamais ouvrir à un emploi ; ici, il s'agit de l'octroi d'une aide sociale.

Malgré un projet de vie consistant, il se trouve démotivé dans ses efforts, notamment par la répétition incessante des mêmes formations de remise à niveau qu'il doit faire pour accéder aux formations qui l'intéresse. Ces formations de remise à niveau se trouvent être un frein pour lui : ses difficultés, que ce soit ses problèmes de santé ou sa dyslexie profonde, ne sont pas prises en compte. Résultat, il a bien l'impression de se trouver dans un circuit fermé où au lieu de pouvoir avancer grâce à des formations, celles-ci deviennent des épreuves de mise en échec annoncé qui l'empêchent d'accéder à des espaces de formation et de travail qui lui conviendraient.

On peut se demander avec lui en quoi l'accompagnement institutionnel a ici été personnalisé, puisque tant les formations que les offres d'emploi qui lui sont proposées ne tiennent en aucun cas compte de sa réalité.

Sébastien : Je ne peux pas faire de travail physique parce que j'ai des problèmes de dos et de cœur ; et je ne peux pas faire de travail où il faut une trop grande intelligence vu que j'ai un QI de quatre-vingts et que je suis dyslexique.

Donc voilà, je suis assez limité. Même si j'ai fait des études en secrétariat, même secrétaire, je ne peux pas le faire parce que je ne peux pas rester assis à un bureau toute une journée face à un écran et ne rien faire d'autre. Écrire des lettres pour un patron, un dyslexique va tout le temps faire des fautes d'orthographe, de son... il va me dire au bout de dix minutes : « C'est bon, rentre chez toi ».

QUEL TYPE DE FORMATIONS T'A-T-ON PROPOSÉ ?

On m'a proposé des remises à niveau, ce que j'ai évidemment fait.

Quand je veux faire une formation – par exemple, je voulais faire une formation de technicien en maintenance – c'est une chose qui est le plus bas en informatique : j'ai passé les tests, j'ai eu 40% partout et il fallait 60% dans chaque matière. J'ai expliqué que j'étais dyslexique, qu'il y avait des choses que je ne savais pas faire, et il m'a dit clairement, il m'a conseillé d'aller faire une formation de remise à niveau. Mais j'en ai déjà fait trois ou quatre des formations de remise à niveau. Je ne peux pas faire plus dans l'état où je suis, voilà. Je fais avec ce que j'ai, ce que le bon Dieu m'a donné et puis voilà, j'assume...

LES FORMATIONS DE REMISE À NIVEAU T'ONT-ELLES APPORTÉ QUELQUE CHOSE ?

Techniquement non, à part : « Vous avez participé à une formation de remise à niveau », une attestation de présence.

AS-TU UNE EXPLICATION AU FAIT QUE CES FORMATIONS N'AIENT PAS EU D'IMPACT SUR TON PARCOURS ?

En fait les choses qu'ils nous enseignent, ce sont des choses que je connais déjà.

Mais... je vais vous donner un exemple : moi, j'ai un problème avec les {çè}. Tous les {çè} pour moi... c'est simple : je sais quel {çè} correspond à quoi mais l'appliquer dans la pratique, je n'y arrive pas. Je sais que « sais », c'est savoir par exemple. (- C'EST UN PROBLÈME DE DYSLEXIE CLASSIQUE.) Oui, donc ce sont toujours les mêmes problèmes qui reviennent, j'essaie de les combattre, je lis, je joue à des jeux en ligne où il y a de la lecture où il faut faire beaucoup de choses – parce qu'on me dit que 'lire, c'est important, que ça va instruire mon cerveau, qu'il va retenir les mots' ; mais même avec tous les efforts que je fais, avec tous les livres que j'ai lu, je vois que depuis un moment je stagne, et que je n'irai pas plus loin, que je peux faire ce que je veux, je peux lire tous les jours...

EST-CE QUE CES ÉLÉMENTS-LÀ SONT PRIS EN COMPTE PAR ACTIRIS LORSQU'ON TE PROPOSE DES FORMATIONS, PAR EXEMPLE AVEC UN FORMATEUR QUI CONNAISSE DES MÉTHODES SPÉCIFIQUES D'APPRENTISSAGE EN RELATION AVEC LA DYSLEXIE ?

Techniquement, quand je vais chez ACTIRIS : non. Parce que quand je leur explique tous mes problèmes, ils me disent : « Mais monsieur, vous êtes capable de marcher, vous

êtes capable de vous lever, donc vous êtes capable de travailler comme tout le monde ». Donc bon, je discute une fois, deux fois, trois fois... et puis...

Mais bon, c'est un peu leur travail en même temps... Vous savez, quand vous voyez cent personnes par jour - bon, j'exagère un petit peu, mais - dont vingt n'ont rien, et commencent à s'apitoyer sur leur sort, et qu'il y a vraiment des gens qui ont de vrais problèmes ; le gars, il a l'air aussi malade que celui qui ne l'est pas, alors à la fin, le type il ne peut pas laisser passer tout le monde, il ne peut pas tout le temps...

Et les formations c'est moi qui ai été les chercher à Bruxelles-Formation, ce n'est jamais ACTIRIS qui me les a proposées. ACTIRIS sert juste à voir si je fais bien des formations. Je vais les voir de temps en temps pour dire où j'en suis, pour me recadrer professionnellement.

LES FORMATIONS, EST-CE QUE C'EST TOI QUI VA LES CHERCHER OU C'EST BRUXELLES-FORMATION QUI TE LES PROPOSE ?

C'est moi qui vais chez Bruxelles-Formation. En fait, chez Bruxelles-formation, ils ont des classeurs avec toutes les formations, informatique, ce que vous voulez. Vous allez chercher dans une farde, vous imprimez le papier, vous mettez sur de petites fiches le numéro de la formation, eux, vous l'imprimez et vous téléphonez après, et c'est vous qui voyez.

ALORS, EST-CE QU'ON PEUT TENIR COMPTE DE TON PROBLÈME DE DYSLEXIE DANS LES FORMATIONS QUE TU CHOISIRAS OU DANS LES FORMATIONS QUE TU CHERCHES ? EST-CE QUE C'EST NOTÉ QUE « LE FORMATEUR A UNE FORMATION EN LOGOPÉDIE PLUS POUSSÉE » ; EST-CE QU'IL Y A MOYEN DE TROUVER DES ARTICULATIONS ENTRE LE PROBLÈME QUE TU RENCONTRES ET L'OFFRE DE FORMATION QUI T'ES PROPOSÉE ?

Il faudrait qu'à chaque fois que je téléphone, que je le demande. Je ne le fais pas forcément, mais, j'en parle au début de la formation avec les formateurs, peu importe ce qu'ils vont donner, français ou histoire, je leur dis : « Voilà, je suis dyslexique et j'ai moins de problèmes en math, c'est plus facile pour moi ». Je connais des dyslexiques, qui eux, ont moins de problèmes en français et ils ont des problèmes en math. Moi, c'est l'inverse, voilà. Mais comme je vous ai dit, moi, mon objectif maintenant, c'est d'aller au CPAS demander la carte médicale avec l'appui de mon docteur, et voilà.

AS-TU ÉTÉ CONSEILLÉ POUR FAIRE CES DÉMARCHES ?

Oui... Quand j'ai été, euh... en fait, je ne devrais peut-être pas en parler pour ne pas mettre la personne dans l'embarras... ? Mais quand j'ai été clairement à l'ONEM et que j'ai expliqué mes problèmes, la personne m'a dit : « C'est un scandale, tu n'as rien à faire là, il faudrait que tu sois sur la mutuelle. Tu n'as rien à faire ici, je n'ai pas à te contrôler ! Tu peux demander à voir le médecin conseil de la mutuelle, tu peux demander à voir le médecin conseil de l'ONEM ».

La juxtaposition sauvage d'exigences de « responsabilisation individuelle » (par exemple par rapport à l'élaboration d'un « projet de formation ») dont les produits ne sont nullement pris en compte s'ils n'entrent pas « dans les cases » de l'organisation bureaucratique concernée est particulièrement déstabilisante.

Fatima, par exemple, qui a un diplôme universitaire qui n'est pas reconnu en Belgique ne comprend pas que sa demande de formation (son « plan personnel », en l'occurrence l'apprentissage du Français) ne puisse pas être soutenu par le VDAB (après avoir vécu ailleurs en Belgique, elle et son mari se sont établis il y a peu en Région flamande, dans la périphérie bruxelloise, pour des raisons financières).

« *Est-ce que vous pouvez changer quelque chose pour ici ? Pour la Belgique ou pour la langue ?* »

**INTERVIEW DE Fatima, 37 ANS,
PAR JACQUELINE FASTRÈS ET CAROLINE GARZÓN**

Pour rencontrer Fatima, nous avons eu quelques difficultés. Nous étions entrés en contact avec une association féminine qui nous avait réservé un accueil positif. Une permanente et une bénévole s'étaient mobilisées pour chercher, dans leur public habituel, des personnes qui accepteraient de nous parler de leur situation. Sur le principe, trois jeunes dames étaient d'accord de nous rencontrer. L'une d'elle avait accepté de donner son numéro de GSM. L'ayant au bout du fil pour lui expliquer plus en détail en quoi consiste la recherche, j'ai une discussion avec une personne ouverte, à la voix ferme, nullement effarouchée et qui se dit preneuse, à la condition que son mari lui en donne l'autorisation. Elle m'affirme qu'elle fera rapport à ses deux amies (dont Fatima) et me rappellera. En définitive, après plusieurs avis contradictoires, nous apprendrons la veille du rendez vous que seule Fatima viendra, les deux autres dames n'ayant pas été autorisées à cette rencontre par leur mari. La crainte de la prise de photo est notamment évoquée, et reste persistante malgré l'assurance que nous n'en prendrons pas.

Nous arrivons donc au lieu de rendez-vous, une maison communautaire d'un quartier de Bruxelles, modeste mais décorée aussi agréablement que possible par des dessins d'enfants et des réalisations-maison, où quelques dames, essentiellement maghrébines, s'affairent à leurs activités. Trois d'entre elles, installées sur des tapis à même le sol de la grande salle, suivent un cours de gymnastique dite « douce », coachées par une jeune femme dont la souplesse nous culpabilise. Elles souffrent, mais elles rient.

La bénévole qui avait été notre intermédiaire arrive, nous salue, s'informe auprès de la permanente pour voir si elle en sait plus qu'elle, puis, ne voyant venir personne, tente de joindre Fatima. Elle finit par l'avoir au bout du fil : Fatima est à l'école de ses enfants, elle fait la file pour des papiers (nous sommes dans les tous derniers jours de juin, c'est la période des remises de bulletins).

La bénévole nous explique qu'elle donne des cours de Français deux fois par semaine, et que les trois jeunes femmes contactées sont ses élèves. Elle nous emmène alors dans une salle à l'étage, pour attendre Fatima.

Comme Boudhaw, elle est voilée. Elle est souriante, un peu intimidée.

Fatima nous dit qu'elle a 37 ans, à notre grande surprise, car elle paraît très jeune. Elle vient d'un pays hors européen, mais elle souhaite que nous ne disions pas lequel ; la situation y est délicate, et plusieurs de ses frères et sœurs se sont expatriés.

Fatima : J'habite en Flandre. Le plus difficile d'une part c'est que je ne connais pas le néerlandais. Le plus difficile pour moi c'est, un jour j'allais à la commune, avec une personne pour me traduire, et il y avait un problème avec ma carte d'identité, et quand on a terminé, la personne demande : « Est-ce qu'elle (moi), quand elle téléphone, elle peut parler avec vous en Français ? » et la dame de la commune dit : « Non c'est interdit ».

En fait, je sens (*soupir*) je ne sais pas comment dire mais je n'aime pas ça.

« Pourquoi ? », je dis, pourquoi nous on habite en Belgique dans le même pays, et pourquoi les autres ils ne veulent pas parler en français ? Je ne sais pas, est-ce que dans les lieux francophones, en Wallonie on ne peut pas non plus parler néerlandais ?

NON, A PRIORI CE N'EST PAS « INTERDIT » - IL EN A BEAUCOUP QUI NE SAVENT PAS LE PARLER, ALORS ILS DISENT QU'ILS NE SAVENT PAS COMPRENDRE - MAIS UN INTERDIT...

Oui si elle ne comprend pas, mais là elle a dit : « Non, c'est interdit ».

J'ai dit à mon mari ; en fait, la maison c'est ma maison, j'ai acheté la maison ; donc j'ai dit à mon mari : « On vend la maison et on rentre quelque part comme avant. Parce que je n'aime pas... Qu'on me dise : « C'est interdit »... » Je suis allée à la VDAB, parce que je veux entrer à l'école francophone, et elle m'a dit : « Non, on ne peut pas vous aider pour un cours de français, il faut prendre un cours de néerlandais pour qu'on puisse vous aider ». Je devais prendre un papier à la VDAB, mais ils ne me l'ont pas donné parce que c'est pour un cours de français.

ET DONC, TU ES AU VDAB, TU ES AU CHÔMAGE ?

Non. (- *(LA BÉNÉVOLE :) ELLE VOULAIT, ON EN AVAIT DISCUTÉ...*) Je voulais, après l'école, pour faire une formation ; et après un travail, mais, quand elle m'a dit ça au VDAB... Or l'école n'accepte pas que je prenne le cours si je n'ai pas le papier de la VDAB.

(LA BÉNÉVOLE :) ELLE N'EST PAS INSCRITE AU CHÔMAGE ; MAIS ELLE VOULAIT S'INSCRIRE COMME DEMANDEUSE D'EMPLOI POUR POUVOIR S'INSCRIRE À CETTE FORMATION. ET DONC, C'EST UN PEU ÇA LE PROBLÈME...

Oui. L'école, elle n'accepte pas que j'aille chez eux sans ce papier. Ils m'ont demandé de chez ACTIRIS. Mais j'ai trouvé ici une autre école qui accepte, {un OISP} mais le temps est très long, de 9h jusque 16h30. Je ne peux pas, j'ai les enfants, ils sortent à 15h30 – le temps de rentrer à la maison il sera presque 18h. Le temps de faire les devoirs de mon fils ; puis après manger, et après il va dormir à 20h.

C'est difficile pour moi, en fait. J'ai parlé avec quelqu'un là-bas au secrétariat, je lui ai demandé : « Pourquoi vous faites jusqu'à 16h30 ? ; jusqu'à 13h ou 14h30 ce serait bien ! ».

Nous voyons ici que le raisonnement qui avance que le niveau de pouvoir le plus proche des citoyens doit être considéré comme le plus pertinent pour régler leurs problèmes vécus ne tient pas d'office la route dans un contexte où la juxtaposition d'une approche bureaucratique⁸⁴ et d'une approche individualisée elle-même incohérente (individualisation des épreuves et non individualisation des droits, non prise en compte des produits des épreuves d'individualisation par ailleurs) désorganise le travail et la relation.

Ainsi une décision mûrement réfléchie d'arrêt d'une formation (qui est le produit d'une épreuve d'individualisation, l'établissement d'un « projet de formation ») est-elle requalifiée en abandon, rupture de contrat et donne-t-elle lieu à des... sanctions⁸⁵:

David : Je suis fort curieux à la base, donc j'essaye d'apprendre un peu à gauche, à droite, j'écoute beaucoup, et juste déjà, écouter, tu en apprends déjà beaucoup (- *DES PERSONNES QUE TU RENCONTRES ?*) Non, pas spécialement des personnes que tu rencontres, mais disons que j'ai connu, j'ai connu le milieu de la rue déjà il y a dix-huit mois, j'ai encore connu le milieu de la rue il y a quelques mois, au mois de décembre, et même comme ça, quand tu vois des amis, et tout, ils te parlent de leur cas, et de là tu en

84 Au sens d'approche où l'élément structurant et dominant des pratiques et des interactions est l'organisation interne du service lui-même. David a une superbe formule pour signifier la contradiction : « *David* : Les portes ne sont pas ouvertes à tout esprit quand tu as un métier que tu as envie d'apprendre (- *QUAND TU SAIS TROP BIEN CE QUE TU VEUX, CE N'EST PAS ÉVIDENT D'ARRIVER EXACTEMENT LÀ OÙ ON VEUT...*) exactement ».

85 Cf. notre analyse « Pénurie de main d'œuvre dans la construction et abandon en cours de formation : Un lien pertinent ? », in *Intermag*, section Analyses et études, Champ Socio-économique (www.intermag.be/lien-champ-socio-economique/133-penurie-de-main-doeuvre-dans-la-construction).

apprends un petit peu, et ainsi de suite ; et ça, il y a beaucoup de gens qui sont dans le même cas, où dans des cas similaires, ou dans des cas plus pires, ou même un petit peu mieux : et tu peux apprendre tous les jours. Parce que il y a quelques mois j'ai été dans une maison d'accueil, {dans un ville d'une autre province}, on était à chaque fois douze, quatorze, et une personne n'est pas l'autre et donc tu apprends toujours un petit peu, sur la mutuelle, le chômage et autres.

[...] Il y a des gens, de temps en temps on est poussés par le CPAS ou autre à apprendre un truc – on est obligés à apprendre un truc pour ne pas perdre nos droits et quand on veut être « contre eux », en disant : « Moi je stoppe là parce que je n'aime pas, je ne suis pas fait pour faire ça ». (- Sam : Directement on te met une sanction.) On te met des bâtons dans les roues, en te supprimant soit le CPAS ou une sanction ou autre. Et personnellement, on est là aussi pour un petit peu apprendre. Mais maintenant, si pour eux on ne le fait pas de A à Z, eux, n'ont pas des subsides en même temps. Par exemple, par personnes qui sont en article 60, qui ont fini l'article 60, {au CPAS} ils ont des subsides et tout – que personnellement, je trouve ça un petit peu dégueulasse car après, ceux qui n'arrivent pas à la fin de leur contrat, ben, ils sont directement sanctionnés. Que j'en ai vu, par exemple, des articles 60 qui ont été voler, qui ont volé des machines, ou autre (- ET QUI SONT ALLÉS JUSQU'AU BOUT ?) même pas ! Ils ont été virés de là et ils n'ont pas été sanctionnés du tout par le CPAS. Tandis que quelqu'un qui reste droit, qui dit : « Moi je stoppe là, je donne ma démission », tu es sanctionné.

DONC QUAND C'EST L'EMPLOYEUR QUI DÉCIDE QUE C'EST FINI, LA PERSONNE N'A PAS DE PROBLÈMES, ET SI C'EST LA PERSONNE ELLE-MÊME QUI DIT : « CE N'EST PAS POUR MOI », ELLE A DES PROBLÈMES.

David : Oui, exactement. (- Sam : Oui, exactement.) On nous force un petit peu à faire ce qu'on n'aime pas spécialement.

L'anecdote à laquelle Touraine a donné un sens emblématique prend ici tout son relief.

Il y évoque une phrase qui l'avait beaucoup impressionné, phrase énoncée par un jeune garçon dans le cadre d'une étude ayant comme base de travail un club de jeunes.

« A la question « Quelles sont les catégories pour lesquelles vous avez eu le plus de haine ? » posée par des enquêteurs, la première réponse n'est pas intéressante parce qu'elle est évidente : c'est la police (Comment en serait-il autrement ?). La deuxième réponse était : les enseignants et les travailleurs sociaux, donc des gens qui leur veulent du bien, qui ne vous font pas de mal...

Pourquoi ? Et un garçon a eu une réponse sociologiquement formidable, il a dit : « Je les hais parce qu'ils veulent nous intégrer dans une société désintégrée » ; et ça, c'est pas con. »⁸⁶

Le niveau de désintégration de la société est très élevé lorsque l'approche « individualisée » qui est désormais attendue des agents des services publics débouche, comme nous l'avons déjà remarqué, sur une imprévisibilité de la manière dont le « magistère social » va être vécu :

David : Disons que les A.S. ont un certain règlement. Ils peuvent donner leur avis, certes, mais ils doivent fonctionner par les règles du conseil. Car si maintenant, ils veulent aller à l'encontre du conseil, c'est aussi leur place qui va être mise en jeu – donc

86 « Comprendre le monde d'aujourd'hui. Conférence d'Alain Touraine », Bruxelles, 16 janvier 2006, publiée sur *Intermag* à l'adresse www.intermag.be/alain-touraine-rencontre-les-acteurs-du-champ-culturel-en-communaute-francaise/171-comprendre-le-monde-daujourd'hui. Voir aussi la POM (petite œuvre multimédia) « L'ennemi », sur *enlignedirecte*, le blog du Délégué Général aux Droits de l'Enfant : enlignedirecte.be/p-o-m/p-o-m-2/.

ils ont plus tendance à être stricts que de laisser...

Sam : Même s'ils comprennent la situation ou quoi.

ELLES N'ONT PAS BEAUCOUP LE CHOIX, C'EST ÇA ?

David : Exactement. Mais de temps en temps, tu as des A.S. qui sont vraiment impeccables, et de temps en temps tu en as qui : « C'est quoi ton nom ? C'est quoi ton prénom ? » et si tu vas lui expliquer ta situation de A à Z, ils vont pas prendre un bic, ils ne vont pas noter, parce qu'ils savent que ton dossier va passer au conseil, c'est « j'écoute » ça rentre dans une oreille, ça sort de l'autre et c'est tout.

IL N'Y A PAS UNE PRISE EN COMPTE DE VOTRE HISTOIRE, C'EST IMPORTANT À VOS YEUX ?

David : Exactement : le droit de l'être humain, comme on a le droit de l'expression, là-bas, on a pas le droit de l'expression, de temps en temps ; ça dépend des A.S., tu en as peut-être une sur trois ou une sur deux, je ne sais pas du tout, tu en as qui sont vraiment impeccables sur ce point-là et t'en as d'autres où c'est « tu es un dossier » ; à 16h ils ont fini leur dossier, je rentre c'est bon. C'est juste là pour le salaire, et c'est tout, sans avoir les... comment dire, les compétences pour vraiment suivre les personnes. Car un A.S. normalement, je pense que c'est... Ils ont suivi des cours de psy, ou... (- Sam : Oui, ils ont fait des études pour être...) Mais même comme ça, quand {au dessus d'eux, on} leur met des bâtons dans les roues à eux, ben ils deviennent plus fermes.

SAM, TU VOULAIS DIRE... ?

Sam : Je voulais dire que de temps en temps, aussi, on leur explique la situation, et tout, mais on a l'impression qu'ils ne veulent pas comprendre. Ou même quand on a un papier qu'on ne comprend pas, et qu'ils sont là pour ça ! On a beau leur demander des explications, et tout, ils nous racontent du n'importe quoi. Et par exemple si notre A.S. est en congé, il va y avoir une A.S. remplaçante, on va aller voir la remplaçante, la remplaçante, on va lui dire ça « hop » et quand on va revoir notre A.S. qui est revenue des congés : « Ha oui, mais je n'ai pas eu ça ça ça » ce qui crée un michmach carabiné, de temps en temps, quitte à nous faire passer pour des menteurs quoi !

C'EST LE BÉNÉFICIAIRE QUI DOIT PORTER LES INCOHÉRENCES DES REMPLACEMENTS DU PERSONNEL, ETC.

(- Sam : Oui.) *ET TU DISAIS QU'AU DÉBUT IL Y AVAIT UNE A.S. QUI T'AVAIT DIT QUE TU N'AVAIS PAS DROIT AU CHÔMAGE, ALORS QU'EN FAIT, TU Y AVAIS DROIT, C'EST ÇA ?*

Sam : Oui, en fait j'y avais droit. Mais c'était pour dire réellement de me faire faire la formation et tout. Et donc j'ai été demander au syndicat si j'avais droit au chômage et effectivement, j'y avais droit, donc, j'ai fait les démarches, et tout pour ; en continuant la formation ; et une fois que j'ai touché du chômage, voilà, et comme la formation était finie ; voilà.

DONC SI TU N'AVAIS PAS FAIT LES DÉMARCHES TOI-MÊME...

Sam : J'aurais... En fait on m'aurait fait passer, par exemple, par le stage que j'ai fait, et après on m'aurait fait faire un article 60 : or que j'avais déjà droit au chômage. Parce que l'article 60 est fait pour qu'on ait droit au chômage.

Notons que les deux personnes ont bien conscience des « contraintes en cascade » qui peuvent faire que les agents professionnels eux-mêmes sont soumis à des exigences incohérentes si ce n'est contradictoires : mettre en œuvre une approche d'accompagnement et « faire du chiffre », aider tout en renseignant le contrôleur de ce qu'on apprend de la situation, etc.

De nombreux sociologues du travail évoquent ainsi les effets de « perte de sens » produits par les injonctions contradictoires auxquelles les agents sont systématiquement soumis du

fait du « management moderniste ».

Michel Lallement le formule ainsi :

« S'il est de bonne méthode d'appréhender la relation de service de façon située au prisme des interactions qui, hic et nunc, la structurent et lui donnent forme, il importe tout autant de prendre en considération la façon dont cette relation s'encastre dans des ensembles organisationnels et institutionnels au sein desquels se percutent des intérêts multiples et parfois peu compatibles. Nombre de situations pathologiques observables aujourd'hui sont le produit de la descente en cascade d'injonctions cumulées et contradictoires (être à l'écoute du client et faire du chiffre, soigner la qualité du service et être réactif, etc.). Le sommet et les strates intermédiaires des organisations n'ont guère conscience que leurs exigences vont aboutir, en bas de la chaîne, à des exigences paradoxales dont la mise en œuvre entraîne, entre autres conséquences, pression, stress, mise en concurrence... »⁸⁷.

Mais que dire alors des conséquences de ces attitudes sur les bénéficiaires, dont la vie ou la survie dépend de la mise en œuvre des critères institués qui permettent de fonder en droit et en justice des décisions de « valorisation », comme l'octroi d'une aide publique ?

Philippe par exemple a vécu plusieurs événements de cette nature.

« Directement, j'ai « tilté » parce que j'ai travaillé pendant trois mois et après je me suis fait licencié et je vois maintenant que {la boîte} elle est fermée. Et quand je vois tous les gens autour de moi, pareil, qui cherchent aussi un emploi et puis qui se font virer ; je me dis qu'il y a beaucoup de choses à faire. »

**INTERVIEW DE Philippe, 32 ANS,
PAR JÉRÔME PETIT ET CAROLINE GARZÓN**

La rencontre avec Philippe se fait dans un local d'un restaurant social. C'est un endroit qu'il a connu par un tiers, en tant que lieu de travail, mais qu'il apprécie, à tel point qu'alors que nous parlons de différentes institutions, asbl, services ; le restaurant social ne fait pas partie du paysage que ces notions évoquent, car c'est plutôt un lieu d'amitié et de relation, qu'un lieu de service.

Il est très autonome, autodidacte dans son apprentissage, il nous explique avoir suivi « le troupeau » le temps qu'il a passé en internat, et que ce sont les services sociaux qui ont décidé de son chemin pour lui, jusqu'à ce qu'il quitte l'école. Il précise qu'on ne lui a pas demandé son avis lorsqu'on a choisi ses études ; mais par la suite, c'est lui qui a fait ses choix de formation. Après avoir déménagé de la ville où il vivait, il a continué à faire les aller-retours pour suivre son ancienne école. Mais à 18 ans, il a décidé de quitter l'école et de suivre son propre chemin, qu'il cherchait encore à l'époque. Des « coups de main » au lieu de travail de sa mère lui a permis de découvrir le travail d'animateur, et il a tout de suite accroché. Il avait trouvé ce qu'il voulait faire, et n'a pas hésité à se former dans cette branche. Malgré qu'il souhaite travailler dans le social, il a des expériences de travail dans d'autres domaines, parce qu'il ne se sent pas de tourner en rond ; il avait besoin de travailler et il a signé un contrat de six mois. Mais non seulement le patron s'arrange pour qu'il signe sa démission, mais les circonstances font que lorsqu'il perd son emploi, sous contrat, il se trouve sanctionné par l'ONEM... L'intitulé de la recherche l'a interpellé car cela rejoignait cette dernière expérience de travail dans le monde marchand.

Il suit rigoureusement ce qui lui est demandé, effectue ses recherches d'emploi par Internet

87 M. Lallement, *Le travail, une sociologie contemporaine*, Paris, Gallimard, 2007, p. 308.

ou en personne, et est toujours en règles avec les institutions ; néanmoins il affirme que ces démarches ne sont réalisées que pour rester dans le courant, car il ne pense pas que le fait d'être inscrit lui apporte quoi que ce soit de positif dans sa recherche ni de formation ni d'emploi.

PEUX-TU NOUS PARLER DE TA RELATION AVEC ACTIRIS ?

Philippe : Honnêtement, la seule fois, et je vous jure que c'est vrai, que je m'en souviens : j'ai été chez la personne et elle m'a dit : « Je suis désolée, je n'ai rien pour vous » je dis : « Oui, mais vous m'avez convoqué ? », « Oui, mais je n'ai rien pour vous », « Mais qu'est-ce que je fais là ? », « Mais je n'ai rien pour vous, je suis désolée c'est la première fois que ça m'arrive » ; même elle, elle m'a dit que c'était la première fois que ça lui arrivait ! Ils ne trouvaient rien pour moi. Donc, là, j'ai compris, c'est bon !

DE QUOI VIS-TU ACTUELLEMENT ?

Là aujourd'hui, j'ai été au CPAS, parce que là j'ai été sanctionné juste après qu'ils m'aient viré. En fait j'ai signé de commun accord et {le patron} m'a 'promis' qu'avec ça je toucherais le chômage. Donc, il a abusé de ma confiance. Je le savais mais je savais que d'un côté ça allait traîner donc, j'ai signé ça. Je savais que ça allait traîner mais je me suis dit : « Bon, c'est pas grave ». J'ai été au CPAS le lendemain. Entre-temps, j'ai été à l'ONEM et j'ai été sanctionné. Non, pardon, ils n'ont pas respecté 'la période des quarante-et-un jours' à l'ONEM donc moi, je le savais : donc le quarante-et-unième jour, j'étais là ! Ah oui, pas de soucis, moi, pendant trois mois, je suis resté sans rien, donc ça a duré pendant trois mois, mais heureusement que j'avais de l'argent de côté ! [...] Oui, j'avais un loyer à payer ! J'avais de l'argent de côté. Tout l'argent que j'avais mis de côté pendant que je travaillais... Et comme ils n'avaient pas respecté les quarante-et-un jours, j'ai retouché mes trois mois de chômage, que j'ai remis de côté.

Après, de là, j'ai été convoqué, j'ai peut-être touché un mois de chômage puis j'ai été convoqué à l'ONEM ; là ils m'ont dit ; elle ne comprenait pas la dame, administrativement elle était 'obligée'. Elle m'a dit : « Administrativement, je suis obligée de vous sanctionner ». Je ne sais pas s'ils ont des quotas, je ne sais pas comment ça se passe, mais elle m'a dit : « On est obligés de vous sanctionner » ; même avec les – j'avais des horaires, j'avais trois horaires différents dans le mois, ce qui était légal, parfois je terminais à huit heures au soir, je devais être là à six heures ; ce qui était légal aussi. Et malgré ça, elle m'a dit : « Je suis obligée de vous sanctionner » et je lui ai dit : « Ce n'est pas grave ça ! ». Et le jour même où j'ai été sanctionné, le jour même j'avais rendez-vous au CPAS. Et là, le CPAS m'a été accordé pour la sanction, pendant la durée de sanction. Et je viens de terminer ma sanction et donc normalement je vais retoucher.

[...] Là je n'ai pas compris. Mais je me doutais bien ; je me doutais, je me suis dit : « Là je vais être sanctionné » ; mais d'un autre côté si je ne signais pas le papier à la base, il allait me faire retarder.

Il n'est par exemple pas sûr que la bonne connaissance dans son chef des règles qui régissent ces décisions ne fasse pas l'objet de « looping », comme décrit plus haut...

AS-TU, À CHAQUE FOIS, PU TÉMOIGNER ET T'EXPLIQUER SUR LE FAIT QUE TU AVAIS UNE RECHERCHE ACTIVE D'EMPLOI ?

Philippe :Sauf qu'ils ne respectent pas beaucoup les lois ! Parce que normalement, chaque pièce qu'on apporte doit être mise au dossier. Or ils ne prennent pas mes pièces. Par exemple si on apporte un certificat médical, normalement il doit être au dossier, or ils ne le prennent pas en compte au dossier. Et ils ne nous disent pas nos droits dès le début. Ça c'est interdit, ils sont obligés de nous dire nos droits, et ça, ils ne le disent pas. Alors s'ils chicanent avec moi, ce que je fais la prochaine fois, je les laisse rédiger et si ils ne les disent pas : ils recommencent. C'est pas de chance hein ! Ils sont tombés sur un champion là !

C'est en tout cas ce qu'a vécu Sébastien :

Sébastien : Moi, je trouve que c'est mal fait ; parce l'assistant social, techniquement, il n'a pas le temps de venir voir ce que tu fais. Il y a trop de gens comparé aux assistants sociaux. Je pense qu'ils n'ont pas assez de moyens, eux aussi. Parce que la première assistante sociale que j'ai eu, elle était dans un petit CPAS, elle m'a dit clairement : « Moi, je te donne ton aide, c'est tout ce que je peux faire pour toi ». C'était dans un petit CPAS.

Je te donne ton aide et c'est tout, c'est tout ce que je peux faire pour toi, il ne faut rien me demander à moi...

ES-TU MAINTENANT DANS UNE PLUS GROSSE STRUCTURE ?

Sébastien : J'ai été dans d'autres CPAS, et, je peux dire que j'ai bien profité du système. Parce qu'il faut savoir que je ne suis pas né de la dernière pluie donc j'ai des droits, je ne suis pas raciste mais j'ai dit une fois à une assistante : « Ecoute-moi « bonobo » si tu ne me donnes pas mon aide alors que je connais des gens à la commune et je te fais radier et je te fais renvoyer sur ton palmier ! ». L'assistante sociale, je suis gentil avec elle, elle me demande de faire des choses, je les fais, on m'envoie chier quinze fois, parce que... Ça aussi ils aiment bien faire, les institutions, j'ai remarqué, ils disent : « Non, ce n'est pas ici que tu dois faire, c'est là-bas » et quand tu vas là-bas, ils disent : « C'est là-bas que tu dois aller ». Donc, jouer au ping-pong avec moi, et un jour j'en ai eu marre et je lui ai dit ça comme ça. Et elle a commencé à se bouger les couilles !

DONC, « POUR SE FAIRE ENTENDRE, IL FAUT ÊTRE AGRESSIF AVEC CE SERVICE », C'EST TON EXPÉRIENCE QUI TE FAIT DIRE ÇA, C'EST ÇA ?

Sébastien : Non, parce que j'ai eu des assistants sociaux à qui je disais : « J'ai besoin de ça, j'ai besoin de ça » et ils me le donnaient, et ils voyaient que je bougeais.

DONC, EST-CE QU'ON PEUT DIRE QUE LES CPAS SONT LÀ POUR AIDER MAIS QUE ÇA DÉPEND DES CPAS ?

Sébastien : Ça ne dépend pas des CPAS, ça dépend de l'assistante sociale, de la personne. Mais il y en a qui n'ont pas les moyens et qui aimeraient faire mieux et qui ne peuvent pas, et il y en a qui ont les moyens et qui ne font rien, en fait. Qui sont là, et on a l'impression que ce sont des touristes : la personne elle est là, elle note ce que tu lui dis mais il n'y a pas de réponse, il n'y a pas d'avis, c'est : « Oui, oui. Et alors, vous en êtes où pour votre chômage ? » « Ha oui », « Mais on m'a envoyé à quinze endroits là ! » « Ha oui, je note »... et je suis là, et... Donc, parce que le problème c'est que, elles, elles doivent remettre des rapports : et si les rapports ne sont pas concluants, après c'est vous qui avez des problèmes. Mais si elle ne fout rien et qu'elle ne dit pas dans mon rapport : « Je ne fous rien et je l'écoute, et je dis oui, oui, amen », et que la prochaine visite c'est dans un mois ; après ça tombe sur moi. Parce qu'on va me dire : « Oui, mais vous savez, vous auriez dû bouger, vous auriez dû demander une autre assistante sociale si vous voyiez que ça ne va pas. » Alors, comme Philippe dit, c'est important de connaître les lois, parce que sinon on se fait vite nicker. Quand on ne connaît pas ses droits, elles ont tendance à abuser.

C'EST LE CAS PARTICULIÈREMENT POUR LES CPAS OU EST-CE QUE TU PENSES QUE C'EST POUR TOUS LES SERVICES ?

Sébastien : C'est le cas pour un peu tout. Parce que la première fois que je me suis retrouvé de nouveau à la rue, sans rien : on ne m'a pas dit : « Tu as le droit à un CPAS de rue, tu as le droit à une adresse de référence ». J'ai été au CPAS, et clairement, ce qu'on m'a dit c'est : « Tu n'as le droit à rien, tu n'es plus étudiant ».

EST-CE QU'ON Y DONNE DES INFORMATIONS FAUSSES ?

Sébastien : Oui, mais je pense que c'est aussi une administration comme une autre, et qu'elle a des quotas, et que si elle commençait à dire : « Venez, c'est porte libre », les budgets de l'état... !

MAIS L'AIDE SOCIALE EST UN DROIT !

Sébastien : Oui mais quand vous êtes dans un CPAS et que la personne vous dit : « Ecoute, nous, pour l'instant on ne peut pas t'aider ; on va devoir t'envoyer à un autre CPAS qui ne fait pas partie de ta commune ». Mais que l'autre, soit elle va accepter parce qu'il y a une demande de ce CPAS-là, soit on va vous dire : « Non, vous devez retourner à votre CPAS parce que ce n'est pas notre commune, ce n'est pas notre juridiction et nous, on ne peut rien faire pour vous. ». Et la personne elle peut retourner après trois ou six mois avant que le CPAS daigne l'aider !

Peut-être devrait-on dans de tels contextes considérer comme des « miracles sociaux » le fait que les personnes ne mettent pas en œuvre les réactions habituelles des victimes de l'institution totale, comme la résignation (Philippe nous dit : « J'ai toujours fait les recherches d'emplois, j'ai toujours cherché du travail, mais malgré ça : rien. » et il reste déterminé à en trouver) ou l'installation (l'acceptation du fonctionnement de l'institution et la recherche de menus profits que l'on peut tirer de ce « bon comportement »).

Sébastien, par exemple, s'est imposé une cohérence qui ne se trouve pas dans son environnement institutionnel (nous l'avons vu ci-dessus) ni dans son environnement social.

Si Sébastien nous a parlé d'économies parallèles et violentes, c'est qu'il a lui-même une expérience de travail dans celles-ci ; quand son ami lui fait remarquer que pour lui, ce n'est pas du travail, il lui répond :

Sébastien : Mais oui c'est un travail ; j'avais besoin de survivre, j'avais rien, personne ne me donnait rien. Pour moi, j'en avais besoin, je me levais le matin, je dealais, quand je n'en avais plus j'appelais le type, il m'en ramenait. Et c'est tout. C'est un travail comme un autre. Pour toi, ce n'est pas un travail parce que tu n'en avais pas besoin à ce moment-là ; mais je te jure que si, ça, ça dépend de ta survie, tu considères ça comme un travail. Non, je n'avais pas de revenus à l'époque, je n'avais pas le choix. C'était ça ou me prostituer ou braquer ou voler et le juge m'avait bien prévenu : qu'à la prochaine connerie que je faisais, c'était direct la prison. Vu que le casier judiciaire que j'avais étant mineur il était comme ça (*geste des deux mains écartées*), il était plus grand que mon dossier médical, donc !

[...] Parce qu'on dit que « l'économie parallèle : c'est mal », mais elle entretient un certain train de vie. Par exemple, de grands mafieux se servent de personnes pour nettoyer, pour s'occuper de leurs enfants, pour s'occuper de leur sécurité ; et tout ça donne du travail à certaines personnes qui, eux, travaillent légalement, et ça produit certaines choses à la société. Alors, maintenant, je n'encourage pas ça, parce que bien évidemment c'est mal, mais... Il n'y a pas de juste milieu. Il n'y a pas... et c'est difficile de l'établir. Parce que je peux vous dire qu'en temps que dealer, je me faisais 5000 euros par mois, et que maintenant, je m'en fais 800 ! Or si je voulais ça aurait pu monter beaucoup plus haut, j'aurais pu... à ma majorité, j'avais 50 000 euros sur mon compte en banque. Aujourd'hui mon compte en banque il est à 300 euros. J'avais tellement d'argent que je ne savais plus quoi en faire ! J'aurais pu avoir ma maison aujourd'hui, être installé, ma petite voiture et peut-être même ma société. J'aurais pu le faire rentrer dans une banque.

[...] Je pense aussi qu'au bout d'un moment, je me suis rendu compte que je profitais des gens, je profitais d'une certaine demande. Je suis contre la société comme elle fonctionne, et en même temps, je me mettais moi-même dans un espèce d'espace où je donnais quelque chose à quelqu'un, mais qui n'était pas légal. Et je le vendais le double ou triple du prix que j'achetais en grosse quantité. Je vendais en petite quantité, certes, mais je faisais du bénéfice sur le dos de ces gens-là, et cette vision, au bout d'un moment, m'a dégoûté et m'a poussé à arrêter.

QUATRIEME PARTIE

LE POIDS DES STRUCTURES ET DES POLITIQUES STRUCTURELLES

Eviter une lecture au seul niveau de l'interaction

La présence des facteurs aggravants et l'interprétation que nous en avons proposée en termes de procédés relevant du fonctionnement que Goffman a théorisé comme « institution totale » ne doit pas conduire à une lecture erronée. Il ne s'agit en rien, en effet, de prétendre que tout se joue au niveau de la seule interaction entre agents professionnels et « bénéficiaires »⁸⁸. Lorsque nous avons étudié les formes contemporaines de l'institution totale, notre hypothèse centrale était d'ailleurs que les institutions sociales et culturelles elles-mêmes subissaient, dans leur vie institutionnelle, les mêmes procédés que l'institution totale impose aux « reclus »⁸⁹.

Ce point mériterait une recherche à part entière, qui n'est pas l'objet de celle qui nous occupe, même si nous avons vu que les personnes interviewées ont clairement conscience des « contraintes en cascade » dans lesquelles les agents sont pris, et notamment la soumission à des injonctions contradictoires dont le néo-management est prodigue. Il reste qu'il importe in fine de rappeler **le poids des structures et des politiques structurelles** dans les situations vécues.

On pourrait dans cette perspective relire les principes explicatifs que nous avons essayé d'élaborer en mettant en avant, en leur sein, et transversalement aux situations concrètes dans leur diversité, au moins quatre dimensions structurelles.

a) LA **DÉSTRUCTURATION VOULUE DU MARCHÉ DU TRAVAIL** – ou plus exactement de la relation de travail traduite de plus en plus dans les termes du marché, avec des effets intenses et étendus de désubjectivation - produit des effets massifs dans bien des situations vécues par les personnes que nous avons interviewées.

Illégalité contrainte (« ça ou rien »), profit cynique produit par les effets d'aubaine, au mépris de la vie des gens et en dépit même de la réussite de leur travail, contradictions majeures dans le management (la culture des compétences, au-delà des discours, n'intervient que lorsqu'elle sert les décisions ou les intérêts des « responsables »), temps partiels imposés, discontinuités systématiques, imprévisibilité générale, exigences de recherche de travail complètement découplées de la réalité, absence criante et désespérante de possibles... Le droit fondamental à un travail librement choisi ou accepté, consacré dans la charte européenne des droits fondamentaux, est violé à un point tel qu'il convient de demander si le viol de ce droit n'est pas devenu une arme de guerre économique en tant que telle.

b) NOUS AVONS ENSUITE TENTÉ D'ÉTABLIR QUE LA LECTURE DES SITUATIONS CONCERNÉES EN TERMES DE **DÉSAFFILIATION** METTAIT EN LUMIÈRE L'INFLUENCE DÉTERMINANTE DE LA **CO-PRODUCTION** des mécanismes de déstructuration qui affectaient les individus sur l'axe de l'intégration (comme décrit ci-dessus) et sur l'axe de l'insertion.

Il n'est toutefois pas tenu compte de cette réalité dans les épreuves individualisées qui sont imposées aux demandeurs d'aide. Pourtant, il paraît manifeste qu'« on ne peut pas chercher deux choses en même temps », comme le résume une des personnes rencontrées. Qui plus est, les stratégies conçues par les personnes en la matière sont souvent déniées,

88 Le terme devient de moins en moins adéquat lorsque les personnes subissent une série de contraintes visant à déterminer si on doit vraiment leur accorder le bénéfice d'une aide...

89 Cf. J. Blairon, J.Fastrès, E. Servais et E. Vanhée, *L'institution totale virtuelle, L'institution recomposée*, tome 2, Bruxelles, Luc Pire, 2001.

bafouées, alors que le discours sur le « projet personnel » est omniprésent. Nous avons donc vu que le souhait exprimé par Castel (que l'État social descende au niveau des individus eux-mêmes) avait été mis en œuvre à contresens et que l'individualisation correspond en l'état de l'État à un report sur l'individu lui-même des épreuves que les institutions publiques devraient s'imposer pour atteindre ce *modus operandi* d'une façon au moins suffisante, c'est-à-dire pour offrir des **supports de subjectivation** aux personnes soumises aux effets des fortes déstructurations guerrières auxquelles nous assistons.

Il n'y a peut-être rien là de surprenant, puisque les stratégies d'individualisation dans le champ économique et dans le champ éducatif servent aujourd'hui la domination. Bourdieu a maintes fois démontré que l'individualisation de la relation de travail avait surtout servi à affaiblir les négociations collectives et que toute la panoplie de la « responsabilisation individuelle », déployée au nom de la liberté et de la « réalisation de soi », servait à asservir :

« Ainsi s'instaure le règne absolu de la flexibilité, avec les recrutements sous contrats à durée déterminée ou les interims ou les plans sociaux à répétition, et l'instauration, au sein même de l'entreprise, de la concurrence entre filiales autonomes, entre équipes, contraintes à la polyvalence, et, enfin, entre individus, à travers l'*individualisation* de la relation salariale : fixation d'objectifs individuels ; instauration d'entretiens individuels d'évaluation ; hausses individualisées des salaires ou octroi de primes en fonction de la compétence et du mérite individuels ; carrières individualisées ; stratégies de « responsabilisation » tendant à assurer l'auto-exploitation de certains cadres qui, simples salariés sous forte dépendance hiérarchique, sont en même temps tenus pour responsables de leurs ventes, de leurs produits, de leur succursale, de leur magasin, etc., à la façon d'« indépendants » ; exigence de l'auto-contrôle qui étend « l'implication » des salariés, selon les techniques du « management participatif », bien au-delà de l'emploi de cadres ; autant de techniques d'assujettissement rationnel qui, tout en imposant le surinvestissement dans le travail, et pas seulement dans les postes de responsabilité, et le travail dans l'urgence, concourent à affaiblir ou à abolir les repères et les solidarités collectives »⁹⁰.

Nous devons par ailleurs constater l'introduction de ces techniques d'assujettissement dans les services publics eux-mêmes, ce qui est évidemment un élément stratégique important pour assurer aux yeux des agents « l'évidence » de la nécessité des épreuves de « responsabilisation » qui leur sont imposées⁹¹.

Les effets d'une « nouvelle transversalité négative » font que ces mécanismes sont largement insérés dans le champ éducatif. Le projet de « rendre l'élève (ou l'apprenant) acteur de son apprentissage », par exemple, cache mal le fait que l'élève se doit de désirer de lui-même s'appliquer avec entrain l'auto-contrôle souhaité par la hiérarchie, qui se démène par ailleurs pour dénier l'inégalité de la relation pédagogique, au mépris de la réalité.

c) EN TROISIÈME LIEU, nous avons dû constater l'inadaptation des réponses publiques du fait de leurs choix techno-bureaucratiques : le triomphe de la rationalité instrumentale et de la logique sectorialisée, qui viennent par ailleurs heurter de front le discours de

90 P. Bourdieu, « Le néo-libéralisme, utopie (en voie de réalisation) d'une exploitation sans limites », *Contre-feux*, Paris, Liber-Raisons d'agir, 1998, p. 111.

91 J. Blairon, « Souffrance au travail dans la fonction publique ? », in *Crise du travail, crise dans le travail, Chômeurs et travailleurs dans la même galère !*, n°42 des cahiers de l'éducation permanente, Bruxelles, Pac-éditions, juin 2013.

l'individualisation et les pratiques peu cohérentes qui en découlent, produisent une **rationalité irrationnelle** dans ses effets sur les situations qu'il faudrait prendre en compte. La méconnaissance au moins partielle de ce qui est réellement vécu par les personnes dans les situations de désaffiliation fait que la réalité instituée par les réponses publiques doit être déclarée inacceptable.

d) L'ÉCHEC DU « NOUVEL ESPRIT » DU CAPITALISME DOIT DONC ÊTRE CONSTATÉ, particulièrement dans les promesses qu'il fait en matière de justice et d'appartenance à une même société. Le modèle de développement qu'il propose – et qui constitue une « créature » qui peut ambitionner de structurer les politiques de cohésion sociale, créature dont nous avons pu constater la « présence » dans les présupposés de certains agents – ne semble pas pouvoir soutenir l'ouverture de possibles pour tous et sa traduction concrète peut même déboucher sur la mise en œuvre de procédés relevant de l'institution totale.

Les promesses non tenues de l'Etat Social Actif

Le terme même de « NEET » ne constitue pas seulement une formulation que l'on peut juger plus ou moins adaptée aux situations qu'il désigne. Il peut jouer un rôle à part entière dans les luttes et les politiques sociales ; ainsi, nous avons vu qu'il pourrait même fonctionner comme un stigmate à l'efficacité redoutable :

« Si la « catégorie » « NEET » devait s'imposer puis fonctionner comme un stigmate, ce stigmate pourrait justifier que la participation à « l'ordre productif » reste une composante centrale de la normalité, alors même que cette participation concernerait de moins en moins de monde »⁹².

Les analyses que nous ont proposées les personnes interrogées ne nous conduisent donc pas à proposer des « politiques ciblées » pour cette « catégorie » de personnes, mais à montrer que le vécu de ces personnes, une fois les « investissements de forme » nécessaires réalisés, peut devenir un analyseur des violences symboliques et des échecs des politiques sociales qui sont mises en œuvre pour les « aider ».

A ce point de notre travail, il nous apparaît que nous pouvons considérer que les politiques sociales qui se sont imposées sous l'appellation « Etat Social Actif » - et qui se prétendent d'inspiration social-démocrate - n'ont pas tenu leurs promesses, pas plus que le « nouvel esprit du capitalisme », dont elles constituent une incarnation, ne tient les siennes.

Dans notre pays, on peut considérer que Frank Vandebroucke a été un des « agents efficients »⁹³ du basculement vers « l'Etat Social Actif » lors de son retour d'« exil »⁹⁴. Son célèbre discours du 13 décembre 1999 constitue le fondement des nouvelles politiques sociales. Il n'est pas inintéressant d'y revenir dans le détail en le confrontant à notre « analyseur ».

En se réjouissant du fait que les sociaux-démocrates occupent à l'époque une « position de force » en Europe, Frank Vandebroucke voit dans leur retour au pouvoir « le produit d'un nouvel esprit du temps » (sic) et estime qu'ils ont l'énorme responsabilité de proposer une nouvelle politique sociale : l'Etat social actif⁹⁵.

Cet « objectif »⁹⁶ repose à l'analyse sur un subtil équilibre entre les logiques dites anciennes de « l'Etat-Providence » et les arguments d'un certain libéralisme ; pour l'auteur du discours, l'Etat social actif en constitue la « synthèse », la « médiation » au sens hégélien du terme (le philosophe allemand parlait d'« aufhebung ») : il est un « troisième terme » (on pense inmanquablement ici à la « troisième voie » d'Anthony Giddens ; le Ministre parle d'ailleurs

92 Cf. fin de la première partie.

93 Le terme est de Bourdieu. Un « agent efficient » est un individu qui possède assez de poids pour orienter effectivement une politique.

94 Le ministre avait quitté la présidence du SP pour s'expatrier et suivre des cours à Oxford, université anglo-saxonne.

95 C. Maroy parle à ce sujet d'un référentiel « libéral social », plutôt que « social-démocrate ». Cf. J.F. Orianne et al., Mises en œuvre locales des formules d'activation des politiques d'emploi, Gent, Académia Press, 2004, p. 110.

96 Les citations entre guillemets sont tirées du discours dit de « Den Uyl », prononcé par le Ministre le 13 décembre 1999.

lui-même de « troisième voie institutionnelle »).

Ainsi, en termes de structure, F. Vandenbroucke entend maintenir une protection sociale forte, même plus étendue que celles de l'Etat-Providence (de nouvelles missions de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle doivent lui être confiées, ainsi d'ailleurs qu'une attention accrue à la question du genre, notamment par rapport à la féminisation de la société) ; il est par ailleurs prévisible de considérer une telle protection comme impayable si on n'augmente pas le nombre des actifs :

« (...) l'orientation doit être claire : un Etat social « actif entreprenant » qui vise à une « société de personnes actives » sans renoncer à l'ancienne ambition de l'Etat social, c'est-à-dire une protection sociale adéquate. »

Ce nouvel Etat devra donc être un état pro-actif, d'investissement, mais aussi de « responsabilisation » :

- responsabilisation de ses agents (« la responsabilité personnelle des différents acteurs intervenant sur le terrain social ») ;
- responsabilisation des personnes, qu'il faut aider à devenir moins « dépendantes », grâce à une « participation sociale » accrue (« [dans l'approche classique du social] La question des fautes personnelles et de l'admissibilité d'attitudes individuelles était d'un intérêt secondaire. Ce dernier aspect l'emporte à présent de plus en plus ») .

Comment cette médiation des contraires va-t-elle se mettre en place ?

Le terme de « responsabilisation » (qui suppose une irresponsabilité première) entre évidemment en résonance avec le texte de Bourdieu que nous avons cité, publié à la même époque et qui dénonce la traduction de ce terme en « techniques d'assujettissement ».

Et de fait, ce qui va se passer – et les analyses que nous avons récoltées en témoignent en continu – c'est un « enchaînement » du raisonnement qui tend à appliquer aux agents professionnels (pour les « responsabiliser ») une logique managériale (une « nouvelle » « culture du résultat ») qui les conduit à faire du chiffre, soit en vérifiant que les personnes aidées font bien la preuve qu'elles souhaitent accroître le nombre des actifs – ou à tout le moins qu'elles s'activent en ce sens, soit en « diminuant leur dépendance » en les sanctionnant, voire en les privant de revenus.

Notre recherche nous montre que c'est ainsi que le système est trop souvent vécu.⁹⁷

L'utilisation du concept de « dépendance » est particulièrement révélateur puisqu'il est susceptible d'interprétations diverses (c'est un concept « chewing-gum » pour reprendre cette expression de Le Goff) : il connote une demande de liberté qui est bien « dans l'air du temps », mais il est aussi porteur d'une discontinuité annoncée de l'aide publique et, surtout, il exprime, à la place des personnes concernées elles-mêmes et à leur propos, un « rapport au système » qui est vu à partir des intérêts dominants (diminuer le coût de la protection sociale).

La « médiation » que constitue l'Etat social actif eût été tout autre, on le comprend,

97 Et malheureusement, en 2012, en Belgique, 12907 sanctions administratives ont été décernées par l'ONEM, dont 8212 sans sursis ou avec sursis partiel. Rappelons que les sanctions administratives prévoient non seulement la suspension des allocations de chômage, mais aussi le remboursement des sommes considérées comme indues. Quant aux sanctions dans le cadre de l'activation du comportement de recherche d'emploi, elles se montaient en 2012 à 25090 unités (www.rva.be/Frames/frameset.aspx?Path=D_stat/&Items=1&Language=FR).

si on avait affirmé, selon la suggestion de Castel, qu'il fallait offrir à tous les individus **les supports appropriés** « pour renforcer leurs capacités afin de les rendre capables d'affronter les défis actuels pour demeurer ou redevenir positivement des individus dans un contexte économique et social de plus en plus mobile et concurrentiel ».

Supports qui ne consistent pas d'office, nous l'avons vu, en des programmes de formation professionnelle, mais qui devraient constituer, selon les situations, de réels supports de subjectivation.

L'individualisation de l'Etat social actif va être dès lors très asymétrique. Il y aura peu d'individualisation de l'aide : le Ministre s'en réfère, selon la logique technocratique dominante, à un « sur-mesure » qui n'en est pas du tout un :

« Le sur mesure signifie que les groupes cibles et les objectifs doivent être identifiés avec soin et que les interventions de la politique doivent aller en profondeur et répondre au mieux aux besoins. »

Il y aura par contre, comme nous l'avons vu, une individualisation forte des épreuves d'activation que F. Vandebroucke définit comme « une « surveillance », afin de supprimer dans les meilleurs délais la dépendance de soins ».

La voie sera ainsi ouverte à un « accompagnement » qui mélangera aide et contrôle, et à des stratégies de « responsabilisation » qui s'appuieront sur des techniques d'assujettissement.

L'Etat social actif est dès lors comptable de bien des promesses non tenues. Leur énumération est assez attristante.

- La promesse d'éradication de la pauvreté est ferme : « La destination que nous choisissons est celle d'une société prospère qui n'accepte pas la pauvreté en son sein » ; des engagements chiffrés sont évoqués : « 20 millions de pauvres de moins en Europe » ; le moins que l'on puisse dire est qu'ils n'ont pas été atteints ; on a gardé le chiffre magique, mais on a retardé le délais : 20,000,000 de pauvres en moins d'ici 2020⁹⁸ (sic).
- En matière d'emploi, même constat pour le « groupe-cible » jeune : « au plus tard dans les six mois qui suivent leur départ de l'école, les jeunes se voient **offrir** (nous soulignons) un emploi ».
- La « participation active » à la société se voyait définie de manière multiforme ; l'auteur évoque « la participation à la société dans le sens large, plutôt que (...) la participation au marché du travail formel. Nous avons vu cependant que la participation qui ne correspondait pas à ce marché du travail formel n'ouvrait aucun droit, n'assurait aucune protection, même dans les situations (nombreuses dans les interviews) où les personnes font réellement ce que le Ministre donne comme exemple : « prodiguer des soins à un ami ou à un membre de la famille, un engagement social ou culturel volontaire, le temps consacré à une formation.. ; »⁹⁹.
- Et même, la « souplesse » du marché du travail qui est évoquée n'existe pas en ce sens pour l'instant : « Je plaide pour une 'conception plus souple du travail', dans laquelle les personnes participant au marché du travail peuvent aisément y entrer et en sortir, entre autres afin de prodiguer des soins, mais aussi afin de

98 Cfr. www.drees.sante.gouv.fr/les-cibles-europeennes-quantifiees,10873.html.

99 Ainsi, Nélis qui prend soin de la mère d'une amie au détriment de ses études ; Renaud et Théodore qui s'investissent chacun dans leur engagement pour une organisation de jeunesse ; Valérie qui privilégie une formation intensive sur le terrain auprès des jeunes à un travail alimentaire...

se recycler et de 'recharger leurs accus' » : les récits que nous ont faits certaines personnes l'établissent malheureusement sans ambiguïté.

La « troisième voie institutionnelle » n'a pas réussi, c'est le moins que l'on puisse dire, à enrayer la mise en cause des protections sociales et n'a pas ouvert aux progrès dont elle promettait l'avènement.

Peut-être en faut-il tirer une leçon : les propositions « équilibrées » sont toujours interprétées selon la pente dominante de la société dans laquelle elles sont mises en œuvre ; en l'occurrence, elles sont très facilement « retournées » pour renforcer les asymétries, puis les inégalités.

Aussi ce paragraphe du discours du Ministre prend-il des accents prémonitoires :

« Où devons-nous fixer la limite ? A quel principe (**notons le singulier**) devons-nous faire appel dans des situations concrètes ? Il ne s'agit pas ici d'une chose aisée car les deux points de départ que j'ai exposés brièvement – l'égalité assortie de responsabilité, d'une part, et la protection des personnes vulnérables, d'autre part – ne découlent pas d'un seul principe de base. **Nous devons oser reconnaître qu'il s'agit là d'une caractéristique de chaque réflexion philosophique au sujet de nos intuitions. Je ne veux en tout cas pas proposer de solution. Certains mettront probablement davantage l'accent sur le premier point de départ que sur le second.** Les sociaux-démocrates se distinguent **peut-être** d'autrui par le fait qu'ils veulent privilégier *les deux* points de départ. »

Les « créatures » hybrides - les inventions de laboratoire en sciences sociales, considérées comme des agents agissant à part entière - comme l'Etat social actif sont donc insérées dans un jeu de rapport de force entre acteurs sociaux, elles sont modelées par ce rapport de force et elles en renforcent la pente dominante.

On pourrait d'ailleurs malheureusement reproduire la même analyse à propos des politiques sociales européennes.

Le « programme social » de Jacques Delors, qui se voulait pareillement « moderne » et « équilibré » a donné lieu à des mises en œuvre qui ont renforcé les asymétries, tout en ne tenant pas **certaines** de ses promesses, notamment toutes celles qui auraient correspondu à bien des demandes exprimées par les personnes interrogées – par exemple transformer en possibilités d'emploi des désirs sociaux ou culturels.

Voyons par exemple cette « gamme » de mesures présentée dans *Le livre Blanc* de la Commission européenne « *Emploi.croissance.compétitivité* », publié en 1993¹⁰⁰ et demandons-nous **laquelle** a été réellement suivie d'effet :

« - offrir davantage d'aides, en termes de ressources et de **délégation de responsabilités (sic)** encourageant l'établissement de liens avec le secteur privé, à un large éventail d'agences de travail intérimaire (il s'agit souvent d'organismes privés et d'administrations régionales et locales) qui ont fait la démonstration de leur capacité de jouer un rôle actif dans la création d'un système de paliers permettant l'accès au marché officiel de l'emploi ;
- **dans ce cadre** (nous soulignons ici), examiner les moyens par lesquels on peut encourager l'économie sociale, par le biais d'exonérations fiscales, de partenariats

100J. Delors, *Pour entrer dans le XXIème siècle, Emploi. Croissance. Compétitivité*, Bruxelles, Luxembourg, 1993, Paris, Michel Lafon/Ramsay, 1994.

entre secteur privé et public, de modèles d'appui au partage du travail et des revenus, à amener les chômeurs sur une base volontaire (**sic**), à s'engager dans des actions destinées à combler le fossé qui sépare ceux qui souhaitent travailler et des besoins sociaux qui, à l'heure actuelle, ne sont pas satisfaits »¹⁰¹.

Les « besoins sociaux » qui ne sont pas comblés concernent par exemple « un arsenal complet d'aides d'« infrastructure douce » (assistance à l'enfance, alphabétisation, etc.) ; »¹⁰² ou encore la société de l'information :

« Il importe de *décélérer davantage les possibilités d'emploi* pour ceux qui connaissent des difficultés d'insertion dans un monde du travail de plus en plus complexe et exigeant. **La responsabilité en incombe autant aux employeurs et employés qu'à l'Etat** (nous soulignons ici). Du fait que la société de l'information accélère les mutations économiques et sociales, on voit naître de **nouvelles formes d'emploi plus souples, qui exigent souvent de nouvelles formes de protection sociale** »¹⁰³.

La « souplesse » évoquée ne semble pas pouvoir concerner autant les employés que les employeurs ; quant aux « nouvelles formes de protection sociale »...

101 Idem, *ibidem*, p. 260.

102 *Ibidem*, p. 259.

103 *Ibidem*, p. 177.

Une force d'attraction négative à enrayer

La mise en œuvre déséquilibrée de mesures « équilibrées », renforce les asymétries ; par exemple, nous avons rencontré dans nos enquêtes la confirmation que le respect scrupuleux de la loi (fût-elle changeante si ce n'est peu prévisible) est exigé « en bas de la société », tandis qu'en haut on assiste à la promotion d'un rapport lâche à la règle, comme l'a fait remarquer Boltanski.

Un autre exemple frappant d'asymétrie présent dans la recherche concerne le soutien aux « facilités de sortie », qui constituent l'épreuve-type de la cité par projets (passer d'un projet provisoire à un autre sans tomber dans un « trou noir »). Les énormes indemnités de sortie prévues légalement pour les hautes fonctions publiques, qui défraient la chronique au moment où nous écrivons ces lignes (par exemple 700.000 euros pour le directeur de Belgo-contrôle) ou les très célèbres « parachutes dorés » montrent au moins deux choses :

- le caractère provisoire des « missions » pour lesquelles des « visionnaires » sont requis, tel que le promet le « nouvel esprit du capitalisme », est bel et bien pris en compte si ce n'est encouragé (il est récompensé – la prise en compte dès l'entrée d'une « indemnité de sortie » en est la preuve) ;
- cette prise en compte est toutefois des plus asymétrique : nous avons vu qu'en bas de la société, pour Zia par exemple, il n'y avait pas eu d'accumulation possible, et que Philippe avait dû consentir à la démission, et donc perdre ses droits, à la demande de son employeur en difficulté financière.

L'environnement culturel général dans lequel baignent les politiques sociales fonctionne ainsi comme un attracteur susceptible d'instituer des asymétries grandissantes, si ce n'est de « retourner » des thèmes critiques ou des revendications de justice.

Ainsi la critique de la désubjectivation qui sévit de plus en plus dans le monde du travail (comme dans le monde social et le monde de l'éducation) peut donner lieu à des critiques du « mépris », de l'instrumentalisation, de la réduction à l'état de quantité négligeable ou de simple pion dans une stratégie (par exemple dans le cas de « dégraissages » ou de délocalisation opérés pour augmenter les bénéfices des actionnaires). Un Axel Honneth en a conclu qu'il était légitime d'entreprendre une « lutte pour la reconnaissance ».

Il la définit ainsi :

« les individus ne se constituent en tant que personnes que lorsqu'ils apprennent à s'envisager eux-mêmes, à partir du point de vue d'un « autrui » approbateur ou encourageant, comme des êtres dotés de **qualités** et de **capacités** positives. L'étendue de telles qualités, et donc le degré de cette relation positive à soi-même, s'accroît avec chaque nouvelle forme de reconnaissance que l'individu peut s'appliquer à lui-même en tant que sujet »¹⁰⁴.

On voit bien comment cette conception pourrait croiser les prétentions de l'Etat social actif ; revenons à cet extrait du discours de F. Vandebroucke :

« Le lecteur remarquera sans doute que ce raisonnement doit porter sur la participation à la société dans le sens large, plutôt que sur la participation au marché du travail

104 A. Honneth, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Cerf, 1992, 2000 pour la trad. Française, p. 208.

formel. En effet, si le plaidoyer en faveur de plus de participation active tire son argument le plus fort du principe qui veut que la participation constitue un *avantage social* pour chaque individu, il ne faut pas réduire ce plaidoyer à la participation au marché du travail. Ensuite, **la participation comprend aussi d'autres activités permettant d'inspirer le respect et le respect de soi** : par exemple, prodiguer des soins à un ami ou à un membre de la famille, un engagement social ou culturel volontaire, le temps consacré à une formation... De ce point de vue, la féminisation du marché du travail peut tout aussi bien être un argument pour appuyer l'activation de l'homme aux activités ménagères. La participation sociale vaut aussi pour le « vieillissement actif » où les personnes âgées ne sont plus considérées comme des personnes dépendantes de fait (curieuse interprétation du salaire différé que constitue la pension, n.d.a), mais comme des forces productives dont l'apport peut être précieux dans une collectivité sociale. »

Dans ce paragraphe, l'expression « tout aussi bien » énonce l'ambition symétrique du raisonnement : de la même façon qu'il faudrait considérer un engagement social comme une forme d'activation, la féminisation du marché du travail pourrait conduire les hommes à s'activer pour les tâches ménagères.

Les récits des personnes rencontrées ne nous montrent malheureusement que trop bien que ces raisonnements ne sont symétriques qu'en théorie – et en tout cas en matière d'aide publique et de protection. Nous avons vu en effet à de nombreuses reprises que les efforts qu'elles consentent sur l'axe de l'insertion (se trouver un logement, exercer une solidarité, s'investir dans un projet volontaire...) ne sont pas pris en compte en termes d'« épreuves » d'intégration (au sens de Castel : par le travail).

On peut même craindre, dans un environnement culturel où on ne s'aperçoit même plus, parfois, des asymétries les plus criantes, que le retournement soit à ce point complet que l'activation qui n'est pas liée au « marché du travail formel » - et qui n'ouvre, nous l'avons vu, aucun droit - ne soit finalement jugée **suffisante** en termes de responsabilité sociétale envers les individus : ceux qui « s'activent » en dehors du marché du travail formel gagneraient ainsi le respect et la « reconnaissance » – mais rien d'autre... Il s'agirait là d'un « retournement » d'un thème critique particulièrement fort.

Nous ne pouvons nous empêcher de nous référer ici à une des leçons sociologiques majeures de Marcel Proust : les classes dominantes sont réellement capables de « reconnaître » l'autre, tout à fait sincèrement – pour autant que cela ne les engage à rien et ne les prive d'aucun plaisir...

La première invitation que le narrateur de *La Recherche* reçoit du milieu aristocratique très fermé des Guermantes est ainsi le théâtre des assauts de gentillesse que le Duc de Guermantes, dont la position sociale est des plus haute (et la richesse des plus considérable), destine à l'écrivain en « s'intéressant » à lui.

Proust en termine la très longue description comme suit :

« Quand il voulait faire plaisir à quelqu'un, M. de Guermantes avait ainsi pour faire de lui, ce jour-là, le personnage principal, un art qui savait mettre à profit la circonstance et le lieu. Sans doute à Guermantes ses « distinctions » et ses « grâces » eussent pris une autre forme. Il eût fait atteler pour m'emmener faire seul avec lui une promenade avant dîner. Telles qu'elles étaient, on se sentait touché par ses façons comme on l'est, en lisant des Mémoires du temps, par celles de Louis XIV quand il répond avec bonté, d'un air riant et avec une demi-révérance, à quelqu'un qui vient le solliciter. Encore faut-il, dans les deux cas, comprendre que cette politesse n'allait

pas au delà de ce que le mot signifie. »¹⁰⁵

Tout nous porte à croire que nous avons en effet à craindre, dans le triomphe social d'une reconnaissance qui serait liée à des activités qui ne relèveraient pas du travail formel, un hypocrite satisfecit sociétal qui s'arrêterait à la porte des droits, notamment en termes de revenu.

Une des conclusions que nous tirons de cette recherche est donc que l'exercice de la critique doit pouvoir traquer tout ce qui permet ou facilite le « basculement » d'une politique dans le renforcement des asymétries et qu'il revient à la critique sociale de fournir les contre-arguments nécessaires.

Cette conception que Honneth donne de la reconnaissance, qui mobilise au fond une conception du sujet reliée à une substance (« une somme de qualités et de capacités »), peut ouvrir la voie à un détournement du thème de la subjectivation vers une conception favorable à l'optimum productif¹⁰⁶, qui « découpe » la personne, comme l'on sait, en compétences, qui, pour être « reconnues » n'en sont pas moins exploitées, voire consommées et détruites sans modération.

Il appartient dès lors à la critique de montrer que ces « évidences » n'en sont pas nécessairement.

Par exemple, si nous en restons au domaine des interactions et de leurs effets de « confirmation » sur les protagonistes, l'approche de Goffman est sensiblement différente, puisqu'elle ne mobilise pas une « substance » qui serait propre à l'individu (on pourrait dire de l'analyse de Goffman qu'elle est a-substantielle).

Pour Goffman, l'exercice de la conversation la plus anodine, le « ballet » occasionné par le croisement sur un trottoir (anticiper, s'effacer, s'excuser, remercier, même d'un simple geste) peuvent faire office de confirmation du statut d'interactant « ordinaire », c'est-à-dire légitime. C'est ce raisonnement, nous l'avons vu, qui conduisait le sociologue à rejeter les conceptions qui supposent une sous-socialisation chez les personnes peu formées, voire qui vivent dans la rue.

De la même façon, lorsqu'il décrit les échanges entre interactants, Goffman montre l'importance de la « face » :

« On peut définir le terme de *face* comme étant la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier ».

Mais cette « valeur » n'est pas liée à une intériorité, ni à des qualités, ni à des compétences :

« Un individu *garde la face* lorsque la ligne d'action qu'il suit manifeste de lui-même une image consistante, c'est-à-dire appuyée par les jugements et les indications venus des autres participants, et confirmée par ce que révèlent les éléments impersonnels de la situation. **Il est alors évident que la face n'est pas logée à l'intérieur ou à la surface de son possesseur, mais qu'elle est diffuse** dans le

105 M. Proust, *Le côté de Guermantes, A la recherche du temps perdu, VII*, Paris, Gallimard, 1920-1921, p. 69. Le tome VII s'achève d'ailleurs sur la fameuse scène des « souliers rouges » où le Duc n'a de cesse que de presser son départ et celui de son épouse pour un souper, alors que leur vieil ami vient leur annoncer que sa mort est proche – départ qui va pourtant être tout à coup retardé, parce que le Duc vient de s'apercevoir que sa femme porte des souliers noirs qu'il juge non accordés avec sa robe de satin rouge...

106 F. Dubet a en effet attiré l'attention sur le fait qu'il existe une multiplicité de principes, d'ailleurs contradictoires, qui peuvent générer des demandes de reconnaissance.

flux des événements de la rencontre, et ne se manifeste que lorsque les participants cherchent à déchiffrer dans ces événements les appréciations qui s’y expriment. »¹⁰⁷

Dans la foulée, notre proposition de lecture en termes de subjectivation des situations qui font l’objet de la recherche peuvent peut-être indiquer l’existence d’une dimension **trans-substantielle** de la « reconnaissance ». Nous nous sommes en effet efforcés de montrer que si les politiques sociales devaient, selon Castel, « descendre jusqu’à l’individu », ce ne pourrait être que pour lui fournir des « supports de subjectivation », supports qui peuvent consister en une aide favorisant « la distance à soi », l’ouverture de possibles et de « lignes de fuite », y compris par rapport à une « substance de secours » qui peut se révéler paradoxale à certains moments.

107 E. Goffman, *Les rites d’interaction*, Paris, Minuit, 1974, pp. 9 et 10.

Quelle réorientation des politiques sociales ?

Nous avons aussi à être attentifs sur le point-clé de la « subjectivation » et de la place de cet enjeu, tant dans le monde du travail que dans le monde social, à cette remarque critique de Touraine :

« La réalisation de soi n'est pas l'intégration sociale qui permet d'attirer sur soi les regards approbateurs des membres de la communauté »¹⁰⁸.

Touraine opère cette mise au point justement dans le contexte d'une critique des thèses de Honneth. Les questions de Touraine portent d'abord sur ce que nous avons appelé une interprétation « substantielle » de la demande de reconnaissance.

« (...) c'est seulement sur les ruines d'un moi décomposé que peut s'imposer l'idée de sujet, qui est le contraire d'une identification à soi-même, d'un amour de soi qui nous ferait revendiquer chacune de nos pensées et chacun de nos actes comme s'ils appartenaient à nous-mêmes en tant que sujets, alors que nous ne pouvons nous saisir comme sujets qu'en faisant en nous un vide qui expulse tout ce qui relève du moi. »¹⁰⁹

Mais l'analyse de Touraine fait apparaître un tout autre niveau de questionnement : celui du lien entre la subjectivation et le mouvement social.

« L'autoritarisme, l'ignorance, l'isolement sont des obstacles à la production de soi comme sujet, **qui atteignent plus durement certains que d'autres** (c'est nous qui soulignons). En même temps, ces obstacles sont renforcés par l'éducation et les valeurs dominantes qui tendent à assigner à chacun sa place et **à l'intégrer dans un système social sur lequel il ne peut exercer d'influence**. Or, pour reprendre l'idée d'Amartya Sen, ce qui compte, **au-delà du bien-être**, c'est la liberté d'être un acteur (agency). Et si nous sommes déjà largement entrés dans cet univers dominé par la recherche de soi, trop souvent encore on le réduit à la recherche d'un bien-être individuel **qui appauvrit gravement ce qui fit la grandeur de l'idée du Welfare State**. »¹¹⁰

C'est pourquoi nous voudrions placer au cœur de ce chapitre la notion de **distance** :

- distance du sujet d'avec le moi, comme nous venons de le redire ;
- distance du niveau des politiques structurelles par rapport au niveau de l'interaction, sur laquelle nous avons ouvert cette partie de notre travail ;
- distance, enfin, entre le mouvement social et la société et sa « machinerie » :

« Le mouvement social, en tant qu'il porte le sujet sur ses épaules afin qu'il puisse voir plus loin que la foule, n'est jamais visible à l'état pur ; il est comme un soldat dans la tranchée ou un gamin chantant sur une barricade. De même, le sujet porté par un mouvement social se rencontre plus facilement pendant le crépuscule, entre chien et loup, qu'en plein midi ; dans les hôpitaux et les cimetières que dans les salons d'honneur du gouvernement ou de l'opposition. **Car les mouvements sociaux ne**

108 A. Touraine, *Un nouveau paradigme pour comprendre le monde d'aujourd'hui*, Paris, Fayard, 2005 p. 246.

109 Idem, *Ibidem*, p. 161.

110 *Ibidem*, p. 160.

cherchent pas à s'intégrer dans la société, mais à maintenir la distance qui sépare le sujet et ses droits de la machinerie sociale et de ses mécanismes d'auto-contrôle. »¹¹¹

L'identification de cette triple distance fait apparaître les personnes hâtivement cartographiées comme « NEET » comme tout autres que des victimes.

Nous les avons vues en action de résistance face aux inégalités fortes qu'elles subissent et face à l'autoritarisme, l'ignorance ou l'isolement qui peuvent s'imposer à elles. Nous les avons trouvées en butte à des politiques et des pratiques sociales qui veulent « les intégrer à un système sur lequel elles ne pourront pas exercer d'influence ».

Nous pouvons partager leur lutte, similaire à bien d'autres dans bien des champs, nous identifier à leurs efforts pour conquérir la liberté de devenir des sujets.

« Pas de sujet qui ne souffre du malheur des autres, qui ne reconnaisse le mouvement social là où il est, même quand il est masqué par des stratégies de pouvoir et de concurrence. »¹¹²

Aussi, avons-nous avancé au fur-et-à mesure de ce travail la nécessité d'une réorientation majeure des politiques sociales qui impliquerait à tout le moins :

- un changement radical de représentation du vécu de ces personnes ;
- la prise en compte du rôle déterminant des « enchaînements absents » dans le contexte de la co-production des processus d'intégration et d'insertion ; cela devrait suffire à montrer l'erreur que constitue le « tout à l'intégration » et inviter à une tout autre approche sociale ;
- l'investissement dans une forte dimension préventive (empêcher la dégradation sur les deux axes pré-cités) et dans une approche tout autre que l'actuel mélange d'aide et de contrôle ; serait nécessaire une « analyse participante », non instrumentale et sectorialisée, qui viserait à renforcer individuellement les supports de subjectivation ;
- une prise de distance par rapport aux promesses non tenues (du nouvel esprit du capitalisme, de l'Etat social actif) qu'il ne faudrait pas tenir pour acquises, alors qu'elles sont le lieu de très profondes asymétries ;
- la prise en compte des difficultés spécifiques de subjectivation quand on atteint la majorité : la rupture avec l'approche de l'aide à la jeunesse (qui s'appuie sur les droits du sujet) est totale à partir de cet âge, alors qu'elle serait précisément à étendre au-delà du champ éducatif ;
- la traque aux « facteurs aggravants », comme la logique de l'optimum activatif et la mise en œuvre des procédés de l'institution totale.

Mais si cette réorientation des politiques sociales se révèle partout nécessaire dans les interviews, c'est **vers la nécessité et l'espoir d'un mouvement social que pointent les critiques** que nous ont inspirées les rencontres que nous avons eu le plaisir de vivre à l'occasion de cette recherche.

Et c'est bien une tâche majeure de la critique sociale aujourd'hui que d'aider les acteurs, autant que faire se peut, à identifier le mouvement social là où il agit, même masqué par

111 *Ibidem*, p. 196.

112 *Ibidem*.

toutes sortes d'insuffisances ou de déperditions.

Il nous a donc paru comme un devoir de tenter un dernier « investissement de forme » à propos de cette idée d'un mouvement social auquel participent à leur manière les personnes en résistance qui ont bien voulu s'impliquer dans notre recherche.

Si l'on suit la conception que Touraine a élaborée des mouvements sociaux tout au long de son œuvre, il convient d'abord de les distinguer des « revendications ». Celles-ci peuvent porter :

- « sur le rapport entre la contribution et la rétribution d'un groupe » (les exemples donnés sont des revendications salariales ou l'obtention d'une réduction du temps de travail) ;
- sur l'accroissement de la capacité de décision ou d'influence d'un groupe (l'exemple type est la lutte pour la reconnaissance d'un syndicat).

Un mouvement social, quant à lui, « est l'acteur d'un conflit, agissant avec d'autres acteurs organisés, dont l'enjeu est l'usage social des ressources culturelles et matérielles auxquelles les deux camps en conflit attribuent l'un et l'autre une importance centrale. »¹¹³

L'investissement de forme que nous tentons pour l'instant doit donc mettre l'accent sur l'identification de ces « ressources centrales » pour la société et sur les conflits globaux qui les concernent.

Pour nous, ces ressources centrales, nous l'avons esquissé dans la deuxième partie de ce travail, sont celles qui constituent le **capital culturel dans toutes ses composantes**.

Nous voulons d'abord identifier par là des **connaissances**, bien sûr, telles que la recherche et la science en produisent, mais aussi - comme les personnes interrogées nous ont montré en produire - des savoirs construits dans l'expérience, des informations glanées auprès de compagnons d'infortune et souvent plus précises ou plus complètes que celles qui sont fournies aux guichets ad hoc, et surtout, bien au-delà, une connaissance et une compréhension du monde dont nous avons vu qu'elles pouvaient interroger la réalité instituée et le sens des épreuves sur lesquelles se bâtit cette « institution » de la réalité.

Nous pensons que la **créativité** est une autre composante centrale du capital culturel dans une société qui donne tant d'importance à l'innovation et au changement. Les tactiques imaginées par les personnes interrogées pour s'adapter à un environnement si défavorable et leur confrontation avec les « stratégies d'embrigadement » qu'a générées l'Etat social actif constituent un exemple criant de cette dimension.

Enfin, il faut pointer l'importance de **ressources spécifiquement subjectives** comme la confiance, qui joue un rôle si prégnant dans les champs financier, économique et politique. Les récits qui nous ont été faits montrent que la confiance dans le fait que le jeu social mérite (quand même) d'être joué est une dimension fondamentale des situations que nous avons approchées. En particulier, la croyance qu'on peut encore avoir quelque chance d'y gagner (fût-elle vécue sous le mode de « la dernière chance ») est un élément-clé de plus d'une trajectoire qui nous a été exposée...

Actons aussi la forte présence dans le vécu des personnes interrogées de la capacité à s'engager, de la volonté et du désir de contribuer à la production de la société, si importantes

¹¹³ *Ibidem*, p. 243 pour toutes les citations.

aussi dans les enjeux actuels qui touchent au monde du travail, comme nous l'avons vu.

Si nous voyons bien que les composantes du capital culturel sont aussi centrales pour le développement et la croissance de nos sociétés qu'elles sont déterminantes pour le devenir des personnes que l'interprétation dominante de ce mode de développement (« le nouvel esprit du capitalisme ») est occupé à broyer, trouvons-nous aussi trace, dans le vécu des personnes interrogées, des conflits globaux qui concernent l'usage de ces ressources ?

Il faut répondre clairement oui.

Les actes de résistance qui nous ont été relatés relèvent sans aucun doute d'une interprétation critique de l'usage dominant qui est fait du capital culturel : son usage autoritaire, son appropriation et sa concentration (pensons au procédé de « l'embrigadement » qui l'incarne à l'extrême), son instrumentalisation, sa dilapidation (les « richesses immatérielles » dont les personnes interrogées sont porteuses sont autant de gisements inexploités pour la société tout entière, alors qu'elle en aurait un besoin criant au vu des besoins qui n'y sont pas rencontrés).

Mais ne commettons pas pour autant, in fine, l'erreur de la « responsabilisation sociétale » qui conduirait à attendre des personnes qui subissent au plus fort la domination culturelle qu'elles se « révoltent » les premières, en initiant un mouvement que nous n'aurions plus qu'à suivre...

Les défaissements sur les individus, la segmentation, la mise en concurrence peuvent aussi être présents dans les actions du contre-pouvoir.

Bourdieu a consacré, à la fin de sa vie, tous ses efforts à le rappeler ; par exemple, en 2001, à Athènes, il terminait une intervention par cette invitation :

« Rendre efficaces les mouvements sociaux

(...)

Il faut prendre des risques. Il ne s'agit pas de défiler, bras dessus bras dessous, comme le font traditionnellement les syndicalistes le 1er mai. Il faut faire des actions, des occupations de locaux, etc. Ce qui demande à la fois de l'imagination et du courage. Mais je vais dire aussi : attention, pas de « syndicalophobie » ; il y a une logique des appareils syndicaux qu'il faut comprendre. Pourquoi est-ce que je dis aux syndicalistes des choses qui sont proches du point de vue que les mouvements sociaux ont sur eux et pourquoi vais-je dire aux mouvements sociaux des choses qui sont proches de la vision que les syndicalistes ont d'eux ? Parce que c'est à la condition que chacun des groupes se voie lui-même comme il voit les autres qu'on pourra surmonter ces divisions qui contribuent à affaiblir des groupes déjà très faibles. Le mouvement de résistance à la politique néolibérale est globalement très faible et il est affaibli par ses divisions : c'est un moteur qui dépense 80% de son énergie en chaleur, c'est-à-dire sous forme de tensions, de frictions, de conflits, etc. Et qui pourrait aller beaucoup plus vite et plus loin si... »¹¹⁴

Et on peut dire qu'au-delà des énormes divergences qu'il a pu avoir avec le travail de Touraine (qui ont pu être telles qu'il peut même paraître incongru à beaucoup de les réunir dans un même raisonnement), sa pensée politique en appelait également à la réunion d'un **acteur central** qui réunirait associations mobilisées, organismes de mobilisation et chercheurs.

114 P. Bourdieu, *Interventions*, Marseille, Agone, 2002, p. 469.

Cette recherche nous a conduits à penser que c'est peut-être en identifiant systématiquement l'enjeu central que constituent les ressources subjectives dans tous les champs et en opposant aux façons dominantes de les considérer, de les concentrer, de les dénier, de les exploiter voire de les détruire qu'un mouvement social unifié pourra se donner de nouveaux buts, de nouveaux contenus et moyens d'action.

Les personnes indûment cartographiées comme « NEET » ne sont donc pas seulement un analyseur des politiques sociales et de leur violence symbolique ; elles partagent en tout cas avec les associations mobilisées (notamment celles qui se sont impliquées à nos côtés pour les inviter à participer à notre travail) et d'ailleurs avec bien d'autres forces sociales¹¹⁵, des formes de résistance et des objectifs de lutte que nous avons tous à identifier comme communes, à traduire dans les langages et repères des uns et des autres, pour qu'elles s'amplifient en prenant de la force, en « poussant par le milieu », comme le recommandait la pragmatique de Gilles Deleuze et Felix Guattari :

« *Entre* les choses ne désigne pas une relation localisable qui va de l'une à l'autre et réciproquement, mais une direction perpendiculaire, un mouvement transversal qui les emporte l'une *et* l'autre, ruisseau sans début ni fin, qui ronge ses deux rives et prend de la vitesse au milieu »¹¹⁶.

115 Les critiques de l'Etat social actif ont été portées par bien des mouvements d'éducation permanente et par les syndicats.

116 G. Deleuze et F. Guattari, *Capitalisme et schizophrénie, Mille plateaux*, Paris, Minuit, 1980, p. 37.

CINQUIÈME PARTIE

RETOUR SUR UNE DEMARCHE

Le texte qu'on vient de lire est le résultat d'une recherche qualitative commanditée par l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ) de la Fédération Wallonie-Bruxelles¹¹⁷.

Les attentes du commanditaire visaient une meilleure compréhension, d'une part, des parcours et des stratégies d'adaptation des jeunes désignés comme « NEET » et, d'autre part, des facteurs susceptibles d'enrayer ou à tout le moins de ne pas aggraver les vulnérabilités qu'ils ont à affronter sur laquelle fonder des politiques publiques de soutien. A cette fin, le commanditaire demandait d'accorder une attention particulière aux moins favorisés des jeunes qui pouvaient appartenir à cette « catégorie ».

Le contexte dans lequel cette recherche s'inscrit est un élément important de compréhension de la manière dont nous avons souhaité répondre à cette commande. A ce sujet, il importe de rappeler la différence que la socio-analyse établit entre la « demande » et la « commande », en insistant sur le fait que l'offre du prestataire est aussi une demande :

« En fait, l'offre du consultant, c'est aussi une forme de demande. Certes, on trouve des entreprises qui se font fort sur le marché de proposer toutes les formes d'intervention qu'un client est susceptible de demander. Il s'agit plus d'une forme publicitaire hypocrite que de la réalité, car chaque intervenant, chaque institution (au sens d'établissement) de formation a une image et un champ de recherches bien privilégiés. »¹¹⁸

La commande peut ainsi être considérée comme l'articulation formalisée de deux demandes, soucieuses toutes deux de ne pas être indifférentes au contexte dans lequel elles s'inscrivent.

Il convient d'une part de mettre en évidence que le concept « NEET » provient d'études et de travaux initiés par les instances de l'Union européenne. A ce sujet, le cahier des charges mentionne d'ailleurs la recherche menée sous la direction de Massimiliano Mascherini¹¹⁹. Le concept est également la base d'un travail statistique important mené par l'OCDE sur l'ensemble de l'Europe.

D'autre part, la thématique de l'emploi des jeunes est à l'agenda des politiques publiques, particulièrement au niveau européen. Le conseil européen du 5 décembre 2012 a plaidé pour l'établissement d'une garantie pour la jeunesse¹²⁰. Le conseil européen de juin 2013 s'est mis d'accord pour dégager un budget de 8 milliards pour mettre en œuvre cette garantie jeunesse¹²¹.

A un niveau institutionnel plus proche, nous pouvons relever l'intervention de la Ministre de

117 Cf. cahier des charges, référence : *oejaj_csch_2012_06*.

118 R. Hesse, « Demande et commande », in *La socioanalyse*, Paris, éd Universitaires, 1975, p. 27.

119 Eurofound (2012), « NEETs - Young people Not in Employment, Education or Training : Characteristics, costs and policy responses in Europe », publications office of the European Union, Luxembourg.

120 Proposition de recommandation du conseil sur l'établissement d'une Garantie pour la jeunesse, Commission européenne {swd(2012) 409 final}.

121 Conseil européen du 27 et 28 juin 2013, conclusions (euco 104/2/13 rev2).

la jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles qui s'est bien entendu réjouie que la question de l'emploi des jeunes soit mise à l'ordre du jour, mais a également rappelé l'importance de l'articulation entre les différentes initiatives, dont le plan jeunesse 12-25 ans initié au sein de la fédération. Elle a in fine insisté sur la nécessaire participation des jeunes à la conception et mise en œuvre de cette garantie jeunesse¹²².

Le cahier des charges qui nous a été proposé évoquait d'ailleurs le contexte en ces termes :

« Depuis quelques années, la question des NEET est posée au niveau de la recherche et des politiques publiques. On sait que les transitions entre les différents niveaux d'études (secondaire/supérieur) comme celles entre les études et le travail ne se font plus de manière linéaire et univoque. Les jeunes passent par des moments de latence, effectuent des allers-retours entre les moments de formation, les moments de travail et les moments sans emploi, ni formation. L'entrée dans la vie active ne suit plus des seuils clairs et définis ».

Un peu plus loin, le cahier des charges pointait également que :

« D'après les études européennes, certains jeunes sont plus exposés que d'autres au risque de devenir des NEET : la probabilité que les jeunes deviennent des NEET est trois fois plus élevée chez les jeunes qui ont un faible niveau d'instruction que chez les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur et 70 % plus élevée chez les jeunes issus de l'immigration que chez les ressortissants nationaux. (...) Par ailleurs, les jeunes qui ne participent à aucun dispositif formel de travail, d'étude ou de formation présentent des profils contrastés. L'étude de l'European Foundation for the Improvement of Living Conditions (2012) propose une typologie qui distingue ainsi :

- les jeunes inscrits comme demandeurs d'emploi, le groupe le plus important, qui peut être subdivisé entre les demandeurs d'emploi de courte ou de longue durée ;
- les jeunes indisponibles pour le marché de l'emploi, qui incluent les jeunes parents, les jeunes assumant des responsabilités familiales, les jeunes qui sont malades ou porteurs de handicap ;
- les désengagés : qui englobent la catégorie des jeunes qui ne recherchent pas de travail ou de formation et qui ne sont pas obligés d'agir de la sorte en raisons de contraintes ou d'obligations externes. Entrent dans cette catégorie les jeunes découragés par le marché du travail aussi bien que les jeunes menant une vie dangereuse et non conforme aux normes sociales ;
- les chercheurs d'opportunités : cette catégorie concerne des jeunes qui cherchent un travail ou une formation mais qui tirent parti d'opportunités qu'il estiment bénéfiques pour l'enrichissement de leurs compétences et de leur statut ;
- les NEET volontaires qui englobe la catégorie des jeunes qui voyagent et ceux qui sont engagés de manière constructive dans les activités comme l'art ou l'auto-apprentissage. »

Il est relevé que :

« la manière dont est envisagée les NEET est souvent normative : ils sont avant tout appréhendés comme des jeunes non insérés, l'insertion étant considérée comme liée au travail et à la formation. Ces jeunes sont souvent en dehors des « cases »

¹²² Communiqué de presse du 27 juin 2013 d'Evelyne Huytebroeck, Ministre de la jeunesse de la fédération Wallonie-Bruxelles (www.evelyne.huytebroeck.be/spip.php?page=article&id_article=1330&lang=fr).

institutionnelles. Ils préoccupent également les pouvoirs publics car ils seraient potentiellement « dangereux », l'inactivité, la faible estime de soi et le besoin d'argent débouchant sur des comportements dangereux pour soi (drogue, alcoolisme, dépendances diverses) et pour les autres (basculement dans la délinquance)¹²³. Les « jeunes désœuvrés » sont en effet de tous temps une catégorie qui inquiète la société. Enfin, une préoccupation sociale est également à l'œuvre à leur égard, les plus vulnérables des NEET étant susceptibles de basculer dans la pauvreté par la précarité de leur situation et le manque de ressources dont ils disposent ».

En contrepoint ou en confrontation avec cette approche normative, le commanditaire a souhaité que la recherche puisse partir du point de vue des jeunes concernés. Pour répondre à cet objectif, il a été précisé que la recherche devrait s'appuyer sur les témoignages d'une trentaine de jeunes.

¹²³ Journal of Vocational Behavior 60, 289-309, *Social Exclusion and the Transition from School to Work: The Case of Young People Not in Education, Employment, or Training (NEET)*, John Bynner, Samantha Parsons, Center for Logitudinal Studies, Institute of Education, London, United Kingdom.

Exposé du processus de la recherche

Notre proposition par rapport à cette demande s'est centrée sur la définition d'un « mixte » entre les pratiques et principes de l'équipe de recherche qui a produit *La misère du monde*, d'une part, et les repères de la sociologie de l'acteur-réseau, d'autre part, notamment en ce qui concerne la constitution d'un réseau de connexion.

L'APPROCHE DE BOURDIEU

Dans la somme que constitue l'immense travail de recherche qui a abouti à la publication, il y a quelque vingt ans, de *La misère du monde*¹²⁴, Bourdieu, qui l'a dirigé, s'est expliqué sur son dispositif de recherche, dans le chapitre intitulé « Comprendre ».

Il mettait en avant les principes de travail suivants, qui devaient selon lui guider une approche réellement « compréhensive ».

- Éviter **l'intrusion** qui est au principe de l'échange social que constitue l'interview, ce qui implique de « mesurer l'ampleur et la nature du décalage entre l'objet de l'enquête tel qu'il est perçu et interprété par l'enquêté et l'objet que l'enquêteur lui assigne » (p. 905).
- Réduire au maximum la **violence symbolique** qui peut s'exercer à travers la relation d'enquête en instaurant une relation « d'écoute active et méthodique » (p. 906).
- Jouer la proximité en interrogeant des « gens de connaissance ou des gens auprès de qui il peuvent être introduits par des gens de connaissance » (p. 907), ce qui impose de diversifier les enquêteurs, quitte à associer (et donc à former au moins en partie) des « familiers » des personnes à atteindre.
- Mettre en œuvre des « dispositions à l'accueil », ce qui implique une aptitude à faire siens les problèmes de l'enquêté, à le prendre et à le comprendre tel qu'il est.
- Rendre possible l'expérience, pour les enquêtés, de pouvoir livrer un discours « extra-ordinaire, qui aurait pu ne jamais être tenu, et qui, pourtant, était déjà là, attendant ses conditions d'actualisation » (p. 914) ; donner ainsi l'occasion aux personnes de « s'expliquer », c'est-à-dire de « construire leur propre point de vue sur eux-mêmes et sur le monde ».

Ces principes ne vont pas de soi et ils peuvent conduire à des échecs. Bourdieu les analyse comme suit :

« Une des raisons majeures de ces échecs réside sans doute dans l'accord parfait entre l'interrogateur et l'interrogé qui laisse jouer en toute liberté la tendance des enquêtés à dire tout (comme la plupart des témoignages et des documents historiques), sauf ce qui va de soi, ce qui va sans dire (...). Toute interrogation se trouve donc située entre deux limites sans doute jamais atteintes : la coïncidence totale entre l'enquêteur et l'enquêté, où rien ne pourrait être dit parce que, rien n'étant mis en question, tout irait sans dire ; la divergence totale, où la compréhension et la confiance deviendraient impossibles » (p. 909).

124 P. Bourdieu (dir.), *La misère du monde*, Paris, éd. du Seuil, coll. Libre examen, 1993. Nous indiquons directement dans le cours du texte les pages auxquelles nous faisons référence.

Nous avons donc bien conscience en l'occurrence que le principe qui nous invitait à « jouer la proximité » devait faire l'objet de toutes les attentions.

Nous avons pensé que nous pouvions au mieux le rencontrer en nous appuyant sur les repères qui président à la constitution d'un réseau de connexion : la construction permanente d'une traduction des intérêts en présence, la mobilisation d'intermédiaires pertinents et crédibles, l'intéressement (la mobilisation) et « l'enrôlement » (le fait de donner un vrai rôle) des personnes concernées elles-mêmes, compte tenu du fait que nous pouvions compter sur une équipe de recherche très au fait des problèmes sociaux et économiques, puisque confrontée au quotidien, dans diverses interventions¹²⁵, à leurs effets les plus préoccupants.

L'APPROCHE DE CALLON

La deuxième inspiration du dispositif de recherche était donc ancrée dans la sociologie de l'acteur réseau (SAR), et plus spécialement sur les logiques relatives au processus de traduction développées par Michel Callon¹²⁶.

Selon l'auteur, le processus de traduction relève d'un dispositif permanent où il convient de distinguer différents enjeux à rencontrer.

- La problématisation : soit la phase de définition préalable des enjeux et des acteurs concernés par les questions soulevées par l'objet de recherche. Bourdieu insistait d'ailleurs sur l'incessant travail de construction et la nécessaire mobilisation de savoirs acquis à remettre en jeu, notamment par des rencontres nombreuses avec des informateurs.
- L'intéressement : soit la phase où l'équipe de recherche tente de rallier les acteurs identifiés dans la problématisation, à les intéresser au problème défini, à leur proposer de s'inscrire dans le dispositif, dans les interrelations qui constitueront la recherche.
- L'enrôlement : phase par laquelle les acteurs intéressés – et en tout premier lieu, évidemment, les jeunes eux-mêmes – en viennent à participer concrètement, à la traduction du projet en action en disposant d'un vrai rôle, en l'occurrence un rôle où ils ne seront pas réduits au statut d'objet d'observation.

Sur les situations de pauvreté, l'option retenue par les économistes Abhijit V. Banerjee et Esther Duflo s'inscrit dans cette approche de la sociologie de l'acteur-réseau. Les auteurs affirment :

« Lorsqu'on leur accorde une place, les pauvres figurent généralement comme les acteurs d'anecdotes tragiques ou édifiantes, des êtres dignes d'admiration ou de pitié, mais jamais comme une source de connaissance, ni comme des personnes qu'il importerait de consulter pour savoir ce qu'ils pensent, ce qu'ils veulent ou ce qu'ils font. (...) Dans *Repenser la pauvreté*, nous nous efforçons de mettre en lumière la richesse du savoir économique que l'on peut tirer de la compréhension de la vie des

125 L'asbl RTA est en effet active dans les secteurs de l'insertion socio-professionnelle, de l'aide à la jeunesse et de l'éducation permanente.

126 M. Akrich, M. Callon, B. Latour, *Sociologie de la traduction, textes fondateurs*, Paris, éd. Presse de l'Ecole des Mines, 2006.

pauvres (...) »¹²⁷.

Cette volonté de donner une place aux acteurs est un élément méthodologique important. Ce choix nous a conduits non seulement à relater largement les propos des jeunes rencontrés, mais aussi à construire notre texte à partir d'eux, en suivant d'aussi près que possible les analyses qu'ils proposaient à notre lecture. Cette volonté de suivre de près les acteurs nous a paru un choix exigeant mais nécessaire pour nous donner une chance de réussir une approche réellement compréhensive.

127 A. Banerjee et E. Duflo, *Repenser la pauvreté*, Paris, Seuil, 2011, pp. 10 et 14.

Mise en œuvre concrète de ces principes

UN SOUCI CONSTANT DE VIGILANCE ET DE TRANSPARENCE¹²⁸

Dès le départ, l'équipe de recherche a conçu son travail en mesurant la vigilance et la transparence dont elle devait faire preuve. Le fait de rentrer en contact avec des jeunes confrontés à ces difficultés de vie pour, à un moment donné, rendre publics des propos privés est un élément qui ne va pas de soi.

Cette préoccupation a d'ailleurs été illustré par Bourdieu en ces termes :

« (...) comment, en effet, ne pas éprouver un sentiment d'inquiétude au moment de rendre publics des propos privés, des confidences recueillies dans un rapport de confiance qui ne peut s'établir que dans une relation entre deux personnes ? Sans doute tous nos interlocuteurs ont-ils accepté de s'en remettre à nous de l'usage qui serait fait de leurs propos. Mais jamais contrat n'est aussi chargé d'exigences tacites qu'un contrat de confiance » (p 7).

Cela a impliqué pour l'équipe de recherche de déployer toutes les actions possibles pour protéger les personnes d'éventuels retours négatifs. Cet élément nous a conduits à anonymiser au maximum les différents entretiens. Outre le recours à des prénoms d'emprunt, l'équipe de recherche a également veillé à supprimer toutes les références géographiques et institutionnelles significatives.

Elle a aussi veillé à expliciter très largement les tenants et les aboutissants de sa démarche en négociant avec les personnes tous les aspects de leur implication (usage des enregistrements, publication envisagée, utilité poursuivie, restitution des résultats, etc.). Nous avons constaté en effet que les personnes interrogées se sont réellement impliquées dans le processus, avec toute l'énergie et la concentration dont elles étaient capables, mais aussi que leurs attentes étaient énormes.

UN CHOIX D'INTERMÉDIAIRES

Les personnes à toucher et avec qui nouer une relation de confiance propice à l'analyse conjointe ne sont en l'occurrence ni faciles à identifier ni aisées à convaincre – on le comprend aisément.

Notre choix concret par rapport aux deux extrêmes pointés par Bourdieu (l'identification totale ; la distance irréductible) a consisté à recourir à des associations mobilisées, en leur demandant si elles pouvaient accepter un rôle d'intermédiaires et de facilitateurs. Nous nous sommes pour cela appuyés sur trois types d'intermédiaires.

- **UN PARTENARIAT AVEC LE RÉSEAU WALLON DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ (RWLP)**

Nous avons réalisé pour et avec le Réseau, en 2012, une recherche sur la participation

¹²⁸Nous employons ici les termes de la sociologie de l'acteur-réseau, qui fait de ces deux soucis une des conditions pour qu'un réseau de connexion puisse « tenir ».

« sociétale » des personnes confrontées à la précarité¹²⁹. Ce que nous avons découvert de ses pratiques à cette occasion notamment nous a immédiatement fait penser qu'il pouvait être l'intermédiaire de référence dans le cadre de ce projet.

Le Réseau, à travers ses associations membres, a contribué à nous mettre en contact avec de nombreux jeunes. La présence quotidienne sur le terrain des personnes mobilisées par le Réseau nous a permis d'identifier une série de personnes en situation de précarité, y compris avec une dimension au moins partielle de « clandestinité ».

● LE RÉSEAU DE PARTENAIRES DE L'ASBL RTA

Par la diversité de ses activités, notre association est aussi en contact direct avec un certain nombre de partenaires associatifs et institutionnels qui ont pu aussi nous aider à rencontrer des personnes dont la trajectoire correspondait à l'objet de recherche.

Nous pensons :

- à nos activités en tant qu'organisme d'insertion sociale et professionnelle (OISP), qui nous conduisent à collaborer avec certains CPAS, avec le FOREM (qui se préoccupe également beaucoup des publics « qui sont dans la nature », comme on dit de manière très significative) ;
- à nos interventions institutionnelles, qui ont conduit à des cheminements partagés avec des institutions de secteurs très différents et qui sont toutes en lien avec le public concerné (insertion sociale, santé, santé mentale, assuétudes...) ;
- à nos travaux en éducation permanente (nous produisons des analyses et des études d'initiative ou au profit de partenaires engagés comme nous dans la lutte contre les inégalités ou les abus de pouvoir).

A titre d'illustration, voici un relevé des associations et institutions qui ont été contactées et qui nous ont aidé à solliciter des jeunes concernés.

Nous leur exprimons ici notre vive reconnaissance pour leur implication.

Fédasil à Rixensart, le Mouvement Personne D'abord à Liège, les membres de la Plate-Forme Oisp/Eft Namur (CNFA), les Services Du Délégué Général aux Droits de l'Enfant, le Service jeunesse du CPAS de Saint Gilles ;

ainsi que les A.S.B.L suivantes : l'AMO le Claj à Liège, l'AMO Globul'in à Dinant, l'AMO Point Jaune à Charleroi, l'AMO Samarcande à Bruxelles, l'AMO SOS Jeunes à Bruxelles, Banalbois à Hatrival, Chrysalide à Charleroi, Clair et Net à Hotton, Crie du Fourneau Saint Michel à Saint Hubert, Dynamo International à Bruxelles, Emergence à Seraing, Forum Bruxellois de la Pauvreté, la Mado à Charleroi, la Maison des Jeunes de Marche-en-Famenne, la Maison des Jeunes de Verviers, la Maison des Jeunes d'Yvoir, la Maison Marie-Louise à Verviers, le Miroir Vagabond à Bourdon, Nativitas à Bruxelles, Pose Ton Sac à Couillet, la Rochelle à Roux, le SAS Parenthèse à Bruxelles, le SAS le Seuil à Bruxelles, SDJ/Infor Jeunes Bruxelles, Solidarité Nouvelle à Charleroi, Solidarcité à Bruxelles, et Vie Féminine à Bruxelles.

● LE RÉSEAU DES STAGIAIRES DE NOTRE ASSOCIATION

Notre travail d'OISP nous met aussi en contact direct avec des personnes qui quittent la catégorie de « NEET » pour entrer en formation. Nous devons constater que c'est le bouche à oreille qui est le vecteur d'information le plus efficace en la matière, ce qui montre que

¹²⁹ Cf. dans *Intermag*, section Analyses et études, champ Associatif-institutions (www.intermag.be/lien-champ-associatif-institutions/375-etude-lutte-contre-la-pauvrete-et-figures-de-la-participation).

les personnes concernées par l'objet de recherche ne sont pas, comme on le croit trop souvent, « désocialisées ». Nous rejoignons en cela le point de vue du cahier des charges qui constate que l'approche des « NEET » est trop souvent normative : partant d'une vision normée de la socialité, on constate sans plus de réflexion son « absence » dans le chef des parcours professionnels atypiques et on n'hésite d'ailleurs pas à **prescrire** une « resocialisation » qui fonctionne le plus souvent comme révoltant plutôt que comme incitant ou comme aide... Il est de fait fréquent que les « sujets » vidéos que les stagiaires réalisent pendant leur formation chez nous envisagent des formes de vie sociale relevant des préoccupations de la recherche (vie en squat « alternatif » par exemple). Nous pensons donc qu'une partie du groupe de personnes à interroger pourrait aussi être approchée par ce biais plus informel, avec une garantie qu'une « traduction » des intérêts pourrait s'opérer.

UN SUPPORT DE CONTACT

Pour la SAR, le travail d'intermédiation passe aussi par des objets qui, en circulant, font exister la traduction des intérêts qui cherchent à se nouer : recherche à effectuer, occasion de se dire et de se « justifier », engagements qui cherchent à se développer, etc.

Très rapidement, l'équipe de recherche s'est donc attelée à construire un support de contact, sachant que celui-ci ferait « prendre corps » à la perception que les intermédiaires et les personnes à contacter pourraient avoir de l'action projetée.

Vous avez entre 18 et 30 ans et vous n'êtes pas ou plus à l'emploi, aux études ou en formation ?

Nous vous sollicitons dans le cadre d'une recherche participative

Qui fait cette recherche ?

L'observatoire de l'enfance, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse (OEJAJ) est un organisme qui dépend de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Comme son nom l'indique, l'objectif de cet Observatoire est d'avoir un point de vue le plus large possible sur la situation des enfants et des jeunes : leurs besoins, leur évolution, leur avis sur la société dans laquelle ils vivent, les services qui se mettent à leur disposition et les manques éventuels, etc.

Dans ce cadre, l'Observatoire produit de nombreuses recherches, destinées à éclairer les pouvoirs publics sur les politiques à mettre en œuvre en faveur des jeunes.

L'Observatoire a confié à RTA et au Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP) une de ces recherches.

RTA (Réalisation-Téléformation-Animation) est une association namuroise qui s'occupe de formation pour le secteur de l'aide à la jeunesse, qui fait beaucoup de recherches dans le domaine social, et qui forme aussi des jeunes caméraman-monteurs.

Le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté regroupe une série d'associations et de partenaires qui ont comme objectif commun de défendre les droits fondamentaux des personnes les plus pauvres et de leur permettre une participation à la vie en société.

De quoi s'agit-il ?

La recherche qui nous est demandée concerne les jeunes de 18 à 30 ans, qui ne sont pas à l'emploi (ou très peu, quelques heures de temps en temps), ni aux études, ni en formation. Pour certains, c'est un passage difficile, surtout s'il se prolonge. Pour d'autres, cela peut être un choix de vie alternatif. Quoi qu'il en soit, nous savons bien que ne pas être à l'emploi ni aux études ni en formation ne signifie pas « rester à rien faire » !

Nous souhaitons pouvoir rencontrer une trentaine de personnes qui se trouvent dans cette situation, pour discuter avec elles. Comment cette situation est-elle arrivée ou comment a-t-elle été choisie, comment est-elle vécue ? Comment s'en sort-on au quotidien ? Quel réseau de relations peut-il se tisser ? Qu'est-ce qui pourrait être une aide ou au contraire un obstacle de la part des pouvoirs publics ? Etc.

L'objectif de la recherche est d'amener aux pouvoirs publics des recommandations directement issues de la parole des personnes qui vivent la situation, sans passer par des intermédiaires ou parler à la place des gens.

Comment cela va-t-il se passer ?

Concrètement, nous proposons une rencontre de maximum 2 heures, au moment et à l'endroit qui vous conviennent : chez vous, dans une maison de jeunes ou une maison de quartier, etc. Nous sommes plusieurs à pouvoir nous partager les entretiens : Jacqueline, Sophie, Jérôme, Isabelle, Caroline, Laurence. Cet entretien, nous le faisons généralement à deux, sauf si vous préférez une seule personne. Quant à vous, vous pouvez être seul(e), ou accompagné(e) d'une personne de votre choix. Vous pouvez aussi nous proposer de rencontrer en même temps une autre personne de votre connaissance qui est dans la même situation, la discussion se ferait alors à quatre.

Si vous l'acceptez, les échanges seront enregistrés (enregistrement audio uniquement) pour nous permettre d'être aussi fidèles que possible à vos propos, mais l'enregistrement servira exclusivement à écrire les conclusions et ne sera transmis à personne. **La confidentialité et l'anonymat vous sont garantis.**

A la fin de la recherche, au mois de septembre 2013, toutes les personnes qui auront témoigné seront invitées, si elles le souhaitent bien entendu, à une séance collective où les résultats de la recherche seront présentés et débattus.

Que faire pour participer ?

Si vous êtes intéressé(e) à participer à cette recherche, vous pouvez nous laisser vos coordonnées par le moyen qui vous convient le mieux (mail, téléphone ou autre), et nous vous recontacterons pour fixer les modalités de rencontre (lieu, date, ...).

Vos coordonnées ne seront ni divulguées, ni utilisées à un autre usage que cette prise de contact.

Vous pouvez nous joindre par téléphone à RTA au 081/74.67.48 ou à l'adresse info@rta.be.

Nous vous remercions de votre intérêt et de votre disponibilité.

Pour RTA : Jacqueline Fastrès

L'ÉQUIPE DE RECHERCHE

L'équipe de recherche qui s'est mobilisée était nombreuse et diversifiée. Il s'agissait en effet pour nous de pouvoir, d'une part, nous adapter au rythme et au vécu, souvent surchargés, des personnes à rencontrer et, d'autre part, de garantir une multiplicité d'approches et de points de vue aussi large que possible. Les formations initiales, les fonctions et les expériences du monde social représentées dans l'équipe étaient de fait très diversifiées. L'équipe de recherche a fonctionné en collectif de façon permanente et pour toutes les tâches impliquées par la commande. Christine Mahy et Pierre Doyen du RWLP y ont été associés.

- Directeur de recherche : Jean Blairon, docteur en Philosophie et Lettres, directeur de RTA.
- Coordination de la recherche : Jacqueline Fastrès, licenciée en Histoire, coordinatrice du département formation/recherche de RTA.
- Chercheurs et chercheuses :
 - Isabelle Dubois, assistante en psychologie, dynamique de groupe, superviseuse, formatrice.
 - Jérôme Petit, licencié en criminologie, formateur, superviseur.
 - Laurence Watillon, assistante en psychologie, formatrice, superviseuse.
 - Caroline Garzón, licenciée en philosophie, référente multimedia, traductrice, formatrice.
- Support scientifique
 - Émile Servais, expert associé, docteur en sociologie, professeur émérite de l'UCL, administrateur de RTA.
 - Sophie Ceusters, coordinatrice du département OISP à RTA.

Les retranscriptions des quelque trois cent pages d'entretiens ont été assurées par Géraldine Nicolay et Chantal Calonne.

LE TRAVAIL DE CONNEXION

La mise en œuvre du dispositif méthodologique et, plus précisément, la rencontre de l'équipe de recherche avec les jeunes qu'elle désirait intéresser et enrôler a fort logiquement nécessité un fort investissement.

Il nous semble important de revenir sur les difficultés que nous avons eu à surmonter, car celles-ci nous semblent être de nature à améliorer la compréhension des réalités de vie des jeunes relevant de la « catégorie » présumée de « NEET ». Cette mise en perspective des enjeux de connexion est un élément complémentaire aux éléments issus directement des témoignages.

Pour cela, il convient de mettre en évidence différents moments dans la démarche d'entrée en contact : d'une part les moments où l'équipe de recherche est en contact avec les intermédiaires mobilisés ; d'autre part, les moments où l'équipe de recherche est en contact direct avec les jeunes sollicités.

Dans la première catégorie, les difficultés de connexion nous ont été relayées, directement ou indirectement, par les intermédiaires. Plusieurs cas de nature différentes se sont effectivement présentés.

- La situation d'associations de jeunesse qui, après nous avoir signalé qu'elles pouvaient nous mettre facilement en contact avec des jeunes, revenaient vers nous en s'excusant car elles n'y arrivaient pas : soit elles prenaient conscience que peu de jeunes pouvaient répondre à l'intégralité des caractéristiques demandées (soit par exemple une année complète sans emploi et sans formation) ; soit elles devaient constater que les jeunes identifiés n'étaient pas demandeurs de témoigner. Dans bien des situations, il nous a été rapporté que les jeunes avaient un sentiment de honte vis-à-vis de leur situation. De ce fait, il leur était difficile de témoigner et ils exprimaient, semble-t-il, un refus « gêné » à notre proposition de rencontre. Cette situation s'est aussi produite pour les contacts que nous a fournis notre réseau de stagiaires ; ceux-ci étaient en relation proche avec des jeunes concernés par la problématique, mais qui étaient eux aussi prisonniers d'un sentiment de honte, peut-être exacerbé par le fait que leur ami(e) ou connaissance se trouvait être passé « de l'autre côté de la barrière ». On ne peut mieux souligner le rôle des opportunités qui manquent cruellement tant en matière d'emploi que de formation.
- Des intermédiaires de qualité se sont révélés indisponibles, par exemple en raison de congé de maternité ou d'une surcharge de travail au sein de leur collectif de travail. L'absence de contact inter-personnel privilégié rendait dès lors difficile, voire impossible, la possibilité de créer des liens avec les personnes qu'elles auraient pu nous renseigner. Ceci peut interpeller à propos de la fragilité récurrente de toute une série de dispositifs d'aide sociale et éducative.
- Des intermédiaires de qualité se sont révélés par contre disponibles mais n'ont pas pu nous mettre en contact avec des jeunes dans les moments où nous les avons mobilisés. Nous pouvons par exemple penser à une institution d'hébergement qui n'était pas en relation avec des jeunes éligibles au début de la période des interviews mais qui nous a recontactés en fin de processus pour nous suggérer un contact si cela nous intéressait toujours. La durée globale de la séquence de recherche s'est révélée à ce titre plutôt insuffisante.
- Enfin, nous devons intégrer le témoignage d'une association qui avait obtenu l'accord de deux jeunes femmes qui n'ont finalement pas donné suite, leur mari ou compagnon ne leur ayant pas octroyé leur aval.

Mais d'autres difficultés se sont aussi produites une fois le contact établi et l'accord donné.

- Diverses difficultés de communication ont été expérimentées par les membres de l'équipe de recherche : appel dans le vide, messages multiples sur répondeur, sms, mauvais numéro de téléphone, adresse mail erronée, etc. Ces situations ont parfois été résolues et ont dès lors débouché sur un entretien. Par exemple : la personne ne rappelle jamais car elle n'a pas de crédit mais suggère que l'on tente à plusieurs reprises jusqu'au moment où elle est en possibilité de décrocher. La personne suggère de prendre contact par mail mais informe qu'elle les relève de manière aléatoire. Cela nous a obligés à nous adapter aux réalités des jeunes que nous essayions de rencontrer mais témoigne également des difficultés majeures, trop souvent sous-estimées, oubliées voire déniées, que ces jeunes doivent affronter, notamment au niveau financier.
- Malgré une rencontre d'un membre de l'équipe de recherche sur leur lieu de vie, des jeunes logeant en squat à Bruxelles ont par exemple estimé, d'une part, qu'ils ne se sentaient pas concernés par la catégorie telle que définie, et, d'autre part, que la recherche menée n'apportait pas de garantie suffisante

pour donner droit à leur parole ; ils n'ont donc pas non plus souhaité relayer l'information à des jeunes de leur entourage possiblement concernés par la catégorie. Cet épisode indique la difficulté d'établir des contacts dans des délais courts et sans intermédiaire accepté, et conforte a contrario l'importance de la logique de connexion dans ce genre d'enquête.

- Il convient également de relever que les incertitudes pouvaient exister au delà de la prise de rendez-vous avec les jeunes. Des problèmes de santé, des hospitalisations, des décès de proches ont déstabilisé de façon durable des personnes qui avaient donné leur accord, complétant notre compréhension des processus de vulnérabilité auxquels elles étaient confrontées.

Parfois, des opportunités de rentrer spontanément en contact avec des jeunes en situation de « NEET » ont existé : des jeunes qui « passaient par là » ont pu s'impliquer de façon impromptue. Si elles n'ont pas été très nombreuses, les opportunités permettent d'attirer l'attention que le caractère « ici et maintenant » dans lequel certains jeunes sont contraints de se déployer. La démarche « prise de rendez-vous » n'est pas d'office quelque chose d'habituel ou de simplement possible pour les jeunes rencontrés. A ce sujet, il est arrivé à l'équipe de recherche de se rendre à des rendez-vous et de constater que les personnes avaient oublié et étaient submergées dans les urgences du quotidien.

L'ensemble des difficultés de connexion identifiées ci-dessus permettent de mesurer le défi que l'équipe de recherche a relevé pour recueillir les témoignages de cette recherche dans le temps accordé. Cela met également en lumière l'importance et la qualité des intermédiaires sur lesquels nous avons eu la chance de pouvoir nous appuyer pour permettre le contact avec les jeunes dont la parole est à la base de notre travail. Cela montre aussi l'inanité des représentations de sens commun à propos de ceux qu'on a tort de qualifier seulement de « NEET ».

UN CANEVAS COMMUN D'ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF

Pour pouvoir offrir la plus grande réactivité et la meilleure interaction avec les personnes interrogées, nous avons prévu que les entretiens puissent être réalisés par différents duos d'enquêteurs¹³⁰. Pour permettre une approche suffisamment commune, un canevas d'entretien commun a été élaboré¹³¹.

130 Ce principe de base n'a pas pu être respecté pour une des rencontres.

131 Ce canevas a fait l'objet d'une approbation du comité d'accompagnement.

Canevas d'entretien

Homme/femme

Age

Région

Grandes catégories de questions à moduler selon les besoins**Parcours « NEET »**

Te reconnais-tu dans la définition de « NEET » ? Depuis quand es-tu dans cette situation ?

Quel est ton parcours au niveau de ces trois éléments, ta relation actuelle à ces éléments.

- études
- formation
- emploi

Parcours de vie

Dans ton parcours, quels ont été les tournants importants, en bien ou en mal, qui ont modifié le cours de ta vie ? Quelles sont les points essentiels qui permettent de comprendre ta situation actuelle ?

S'il y en a, peux tu nous décrire le ou les projets dans lesquels tu t'es particulièrement investi lors de ton parcours, sur lesquels tu as fait un pari ?

Ceux-ci ont-ils été couronnés de succès ou au contraire se sont-ils révélés au final être des échecs ? Avec le recul, comment peux tu expliquer ou commenter ce (ces) résultat(s) ?

Mode de vie

Comment t'en sors-tu financièrement ? De quoi vis-tu ? (ménage, enfants ?) Est-ce tenable dans la durée ? Y a-t-il des priorités mises dans le budget, ou des choses auxquelles tu ne veux pas renoncer ?

Dans quel logement habites-tu ? Si c'est un choix, pourquoi celui-là ? Si ce n'est pas un choix, comment cela s'est-il imposé ? Est-ce tenable dans la durée ?

Comment t'organises-tu pour ta mobilité ?

As-tu des loisirs ?

Relations sociales

- Relations interpersonnelles

Parmi les ressources suivantes, auxquelles fais-tu ou pourrais-tu faire appel si tu avais besoin d'aide ?

| | Toujours | Souvent | Parfois | Jamais |
|--|----------|---------|---------|--------|
| Famille | | | | |
| amis | | | | |
| Voisinage (proximité) | | | | |
| Groupe constitué (exemples : club de sport, groupe de musique, etc.) | | | | |
| Connaissances (exemple : personnes ressources particulières) | | | | |
| Autres (préciser) | | | | |

Comment qualifierais-tu ton entourage ?

• Relations aux institutions / services

Il y a dans la société toute une série d'institutions et de services destinés à soutenir et encadrer les citoyens tout au long de leur vie (école, FOREM, ONEM, administrations...). Parmi les ressources suivantes, auxquelles fais-tu ou pourrais-tu faire appel si tu avais besoin d'aide ?

| | Toujours | Souvent | Parfois | Jamais |
|--------------------------|----------|---------|---------|--------|
| ONEM | | | | |
| CPAS | | | | |
| Agences d'intérim | | | | |
| Administration Communale | | | | |
| Police | | | | |
| Service d'information | | | | |
| Syndicat | | | | |
| CPMS | | | | |
| ACTIRIS/FOREM | | | | |
| Autres (préciser) | | | | |

Qu'en penses-tu ? Qu'est-ce que la société a fait ou n'a pas fait pour toi ? Qu'est-ce que tu as fait ou pas fait pour elle ? Y a-t-il des choses dans la société telle qu'elle est faite dont tu ne veux pas (par ex. contribution > pension).

Services : y a-t-il des services à qui tu fais volontiers appel ? Pourquoi ?

y a-t-il des services auxquels tu ne feras jamais appel ? Pourquoi ?

Penses-tu connaître suffisamment les services auxquels tu peux faire appel ?

Modes de communication

Comment communique-tu habituellement avec les personnes suivantes ?

| | En face à face | Par Tél /gsm | Par Mail | Via Facebook | Autre (préciser) | Pas de contact |
|-------------------|----------------|--------------|----------|--------------|------------------|----------------|
| Famille | | | | | | |
| Amis | | | | | | |
| Voisinage | | | | | | |
| Services Sociaux | | | | | | |
| Autres (préciser) | | | | | | |

Disposes-tu d'une connexion internet ?

- Oui, quand je veux
- A l'occasion, chez un ami, dans un cybercafé...
- Non

Compléments

As-tu des suggestions sur des choses qui pourraient améliorer la vie des personnes dans ta situation ?
Des choses à faire ou à ne pas faire, à suggérer aux pouvoirs publics ?

LES JEUNES RENCONTRÉS

La recherche nous a permis d'aller à la rencontre et d'enregistrer le témoignage de trente-et-un jeunes.

Les entretiens ont été réalisés soit au domicile des personnes soit dans les locaux d'une association fréquentée régulièrement par celles-ci.

Les entretiens ont été réalisés entre le 15 février 2013 et le 28 juin 2013.

Si la majorité des interviews n'a concerné qu'un seul jeune, il est à signaler que certaines rencontres ont permis de réunir deux jeunes de manière simultanée : soit parce que leur situation de vie le justifiait (par exemple, le cas de jeunes couples témoignant ensemble) ; soit parce que l'intermédiaire nous a mis en contact avec deux jeunes partageant une même volonté de participer à la recherche.

Il convient de relever que ce groupe est diversifié tant au niveau du genre (treize femmes et dix-huit hommes) qu'au niveau géographique (sept bruxellois et vingt-quatre wallons issus de différentes provinces).

L'âge des jeunes rencontrés est également diversifié et aucune tranche d'âge n'est absente. La pyramide des âges commence avec un garçon de 17 ans pour se terminer avec quelques trentenaires.

Cette diversité a été recherchée autant que possible, notamment en travaillant par phases : après un tiers des rendez-vous, un investissement accru été porté sur Bruxelles, par exemple.

Le collectif présente un continuum important en ce qui concerne le lien à l'école et à la réussite scolaire. Cela va par exemple du jeune qui possède un diplôme de l'enseignement supérieur à celui qui n'a pas son CEB, en passant par ceux qui ont essayé l'enseignement supérieur mais qui n'y ont pas réussi.

Le collectif présente également un lien au travail officiel très varié : de celui qui n'a jamais eu l'occasion de travailler dans un cadre formel reconnu, à celui qui a une expérience de dix années de labeur.

Le collectif comprend par ailleurs une série de personnes qui ont permis d'aborder les enjeux liés à l'intégration des personnes d'origine étrangère et à la multiculturalité de notre société.

Sur un autre registre, il convient également de relever la présence de l'un ou l'autre jeune porteur de handicap spécifique (dyslexie profonde, maladie chronique, déficience mentale légère, trouble de la personnalité, etc.). Sans que ces enjeux ne soient un élément central de notre recherche, ceux-ci ont néanmoins été abordés dans une série d'entretien.

Le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté et ses partenaires nous ont permis de rencontrer dix-neuf jeunes. Les autres jeunes ont été contacté à travers des contacts initiés au départ de RTA.

Ces diverses catégories ne nous ont pas paru déterminantes pour comprendre les différents récits. Ce qui nous a paru primer, c'est la réalité des personnes rencontrées, le caractère

singulier de chaque histoire et de chaque témoignage. Notre travail a consisté à voir quelles récurrences traversaient la diversité des expériences de vie. La recherche qualitative qui nous a été demandée s'appuie sur d'autres critères que ceux utilisés par les méthodes quantitatives et qui prédominent trop souvent en sciences sociales. Il n'est d'ailleurs pas certain que le collectif ainsi réuni puisse saturer les informations relatives aux jeunes relevant de la catégorie statistique « NEET » en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est par contre nécessaire d'intégrer qualitativement ces différents récits comme des réalités de vie bien présentes dans notre environnement, aussi difficiles que puisse en être parfois le contenu.

LES RISQUES DE L'ÉCRITURE

Les entretiens ont été enregistrés et ont fait l'objet de retranscriptions intégrales. Cette tâche, comme Bourdieu l'a décrit clairement dans la *Misère du Monde*¹³², est une véritable première interprétation de l'entretien. Les retranscriptions ont d'ailleurs été assorties de textes où les interviewers ont noté les éléments de contexte, de lieu, de temps, de relation qui faisaient sens à côté des propos eux-mêmes.

Cette première étape, qui doit osciller en permanence entre une exigence de fidélité et une exigence de lisibilité, a permis une première mise à distance. La relecture de ces retranscriptions par l'ensemble de l'équipe de recherche a constitué un élément d'objectivation important. Un travail collectif mené sous le mode du « séminaire »¹³³ nous a permis de construire en les croisant les premiers éléments d'interprétation, puis de les compléter et de les approfondir, de les réorienter ou de les relativiser le cas échéant.

Des séminaires de ce type ont ainsi ponctué le travail du collectif.

Ils ont alterné avec des « mises à l'écrit » qui ont elles-mêmes alimenté le travail d'interprétation. Les premiers éléments de sens élaborés sont ainsi devenus vingt-quatre portes d'entrée, en face desquelles des récits ont été campés.

Un second travail d'écriture s'est donné pour tâche de tenter une « succession » et de risquer un enchaînement des interviews et des propositions théoriques qui pouvaient en rendre raison. Certaines portes d'entrée ont été abandonnées, d'autres ont été regroupées ; des éléments nouveaux ont fait leur apparition.

Ces choix rédactionnels, qui ont découlé de notre décision expliquée supra de faire non seulement une large part aux interviews elles-mêmes, mais aussi d'organiser le texte final par rapport à elles a posé des problèmes techniques d'écriture assez importants.

La succession à adopter, par exemple, ne pouvait pas relever d'une linéarité simple ou d'un découpage exclusivement thématique.

Le statut de « contrepoint » des propos théoriques a aussi des implications très différentes en termes d'intelligibilité que le choix d'une écriture où la parole des personnes vient simplement illustrer un raisonnement qui se donne comme premier dans l'ordre de la lecture.

132 P. Bourdieu, *La misère du monde*, op. cit., p. 920.

133 Nous nous référons à la définition que donne Michel de Certeau du séminaire : une exploration collective, réflexive et pratique.

Mais il nous a semblé qu'il y allait dans ce domaine d'une exigence d'homologie suffisante : puisque notre rencontre de ces personnes nous a fait comprendre et ressentir une des formes contemporaines de la domination, à savoir l'obligation de s'intégrer à un système sur lequel on ne pourra en rien peser, il importait que la forme finale du texte (et la logique de production qui la sous-tend) ne ressemble pas à cette intégration asymétrique.

Nous avons bien conscience que ces choix d'écriture impliquent aussi des contraintes de lecture : l'alternance d'interviews et de construction théoriques introduit des logiques de rupture dans les deux types de texte ; la primauté donnée aux interviews impose à la construction théorique d'être plus circulaire que linéaire (en revenant périodiquement sur des points antérieurs pour les approfondir), etc. Si ces contraintes rompent des habitudes de lecture plutôt installées, nous espérons qu'elles auront au moins permis de faire surgir un maximum des conséquences vécues de la réalité aujourd'hui instituée des politiques sociales, qui ne peuvent surgir qu'au prix d'une prise de distance par rapport aux codes culturels dominants (fussent-ils par exemple ceux du « storytelling »).

Par ailleurs, puisque la demande même de l'OEJAJ impliquait que nous nous rendions attentifs à ce que ces personnes pouvaient nous apprendre de la réalité instituée, il s'agissait bien que le geste d'écriture ne constitue pas la négation de cette attente.

Notre logique interprétative s'est donc structurée comme suit.

- Quel est l'explicandum¹³⁴ que mettent en avant les propos et les analyses de chaque personne interrogée ; comment se recourent en la matière les explications des uns et des autres ? Comment pouvons-nous dès lors nous formuler « ce qui est à expliquer » ?
- Lesquelles des connaissances stabilisées (des savoirs acquis) permettent de « rendre raison » au moins partiellement de ces situations ?
- Le contenu et la forme dans lesquels ces connaissances sont élaborées sont-ils à compléter ou à modifier par rapport aux éléments du « monde » des « NEET » qui apparaissent dans les interviews ?
- Faut-il en conséquence tenter d'imaginer des propositions explicatives (« explicans ») complémentaires ?

En structure profonde, notre logique s'est donc apparentée partiellement au moins à la démarche définie par K. Popper.

Un « explicandum » est fourni au chercheur (en fait il lui revient de le construire dans une interrelation avec la personne mobilisée) ; il peut mobiliser des « explicans » stabilisés qu'il articule avec l'explicandum dans une logique globale de syllogisme pour rendre raison de la situation.

Il appert que (explicandum)

Or nous savons que (élément de connaissance stabilisé, type proposition universelle)

et précisément nous voyons ces éléments actifs dans la situation à expliquer (proposition particulière).

¹³⁴ Nous reprenons ici les termes célèbres de Karl Popper dans son ouvrage *La connaissance objective*, éd. Aubier, 1991 (pour la traduction complète, pour l'original la date de parution est 1972).

Nous pouvons donc en conclure que cette situation peut effectivement se comprendre comme...

Dans beaucoup de cas, il a fallu proposer un élément complémentaire (par exemple la relation de co-production des axes distingués par Castel), ce qui a donné en structure profonde la forme d'un sorite, ou syllogisme « en cascade ».

Karl Popper lui-même reconnaissait que la connaissance scientifique pouvait ou devait inspirer des raisonnements enchaînés autrement : « puisque cette situation est ce qu'elle est, puisque nous en connaissons la cause efficiente, alors on peut imaginer des stratégies ou des politiques comme... ».

Et c'est bien l'espoir de l'équipe de recherche que d'avoir contribué à montrer toutes les limites de la vision que s'autorise le sens commun à propos de situations fort insuffisamment cartographiées comme « NEET » et à indiquer l'urgence qu'il y a à réorienter les politiques qui prétendent y apporter une réponse. Le « laisser-faire » néo-libéral a en effet trouvé une variante redoutable dans le « laisser-faire l'individu une fois qu'il est responsabilisé », ce qui permet trop souvent de justifier une régression en termes de droits, une fois « prouvé » le manque d'entrain dont l'impétrant s'est rendu coupable.

Postface - note de lecture

Géraldine Nicolay

Je demeure transformée par la lecture de cette étude : cette balade au cœur des récits de vies de personnes de la catégorie des « NEETs » m'a menée, page après page vers un constat effrayant : je ne me souvenais plus alors ni des contours, ni des contenus de mon propre passage dans l'oppressante réalité de cette catégorie. J'avais oublié cette période classée fumeuse, obscure, éthérée et surtout dangereuse pour mon actuel statut de travailleuse pardonnée en vain pour son coupable égarement passager. J'ai mesuré, pantoise, la profondeur de ma blessure. De ces années compliquées échet une vilaine balafre si chargée en embarras et en culpabilité que, dans un instinct de survie, ma mémoire en avait tout simplement effacé l'existence.

Toute ma chair et toute mon âme ont subi auparavant le gouffre d'ignorance qui sépare la réalité de vie d'un « NEET » de l'idée infamante qu'en véhicule en général notre société. Mais cette fois, dans cette étude, des chercheurs dont on ne remettra pas facilement en cause le sérieux et le désintéret, se font l'écho de cette réalité de vie. Les témoignages des « NEETs » retranscrits dans cette étude, commentés dans un langage savant gagnent en audibilité, en importance, en potentiel. Et ces déclarations dans la vague destructrice des stigmates en vogue sur les « NEETs » ont une force de réhabilitation qui augure de bons résultats à mes yeux.

Ces bons présages sont un remède à ma mémoire malade d'une peur aiguë de se souvenir et de raconter. Les effets de cet élixir sont prompts et puissants : des parcelles entières de vie, d'expériences, des valeurs, des rencontres physiques et intellectuelles se bousculent dans mes pensées. Je sens monter dans ma voix des vibrations de candeur et de quelques aspirations retrouvées.

Les voix hélas n'ont pas toutes la même valeur ! La voix d'un « NEET », seule, compte peu. J'ai bien tenté de crier de ma petite voix de « NEET » toute ma colère contre cette mesure, il y a quelques années, qui consistait à traquer, surprendre et sanctionner tout chômeur occupé à repeindre ses châssis, tondre la pelouse d'un voisin âgé, tricoter des écharpes à ses enfants. Sale époque de suspicion durant laquelle on craignait un enrichissement soudain chez les chômeurs par des services rendus et payés en « stoemeling » pendant les heures de chômage ! Sale mesure dont la mécanique était alimentée par le principe de la dénonciation anonyme.

J'avais alors intégré une branche militante de la « sous caste des NEETs ». A grands coups de louche frappée contre une casserole, perchés sur le toit de l'ONEM d'une ville wallonne dont nous avions assiégé le bâtiment après en avoir évacué le personnel, gardé le directeur en otage et rendu difficile l'accès par une construction hasardeuse faite d'armoires en métal enduites d'huiles végétales, j'ai crié toute mon indignation. Nous avons dormi dans l'ancre conquis de l'ennemi et profité le lendemain du passage d'une manifestation européenne pour nous y glisser visages couverts le temps de noyer nos identités dans la masse. Je m'en suis sortie indemne mais les meneurs ont été identifiés et durement sanctionnés. On n'épargne pas les récidivistes et nos meneurs, militants de renommée européenne, diplômés en sciences politiques économiques et sociales ou en philosophie, avaient déjà quelques troubles de l'ordre public à leur actif.

Cet épisode marqua la fin de mon engagement. Je n'étais pas un bon soldat. Mes tentatives pour rallier des membres mieux positionnés dans le palmarès des individus dont on écoute la voix, c'est-à-dire des travailleurs bien assis dans la hiérarchie de notre système, ne résistaient pas au rabâchage de cette vieille rengaine qui consiste à décrire le chômeur comme un parasite vivant sur le fruit du travail des autres.

Mais surtout j'avais encore dans l'espoir de me trouver un rôle qui concilie mes valeurs avec celles de la société. L'opposition farouche ne semblait pas pouvoir me donner un avenir ailleurs que dans une communauté restreinte de militants organisés en une fragile autarcie. Et mon désir de rencontrer

d'autres mondes que le mien souffrait de cette appartenance affichée à une catégorie qui n'avait pas du tout le vent en poupe et qui pouvait en effrayer certains.

Si mon engagement militant prit fin, mon désir de contribuer à l'élaboration d'un monde meilleur ne s'en trouva pas pour le moins éteint. Simplement, j'ai depuis lors gardé l'habitude d'agir à un niveau individuel et aujourd'hui, l'occasion m'est donnée de communiquer ces quelques lignes qu'il m'est enfin possible d'écrire parce que je sens derrière moi une armada de chercheurs aux arguments acérés prêts à mordre le stigmate récalcitrant !

En prenant le temps, dans cette étude, de démontrer que les vides présumés de la vie d'un « NEET » sont au contraire bien remplis, les chercheurs rendent au « NEET » une forme, un contenu, une identité que le « NEET » lui-même s'efforce en général de dissimuler par crainte de sanctions prévues à l'encontre de ceux d'entre eux qui dérogeraient au « tout à l'intégration ». A l'instar des personnes qui ont témoigné dans cette recherche de leur activité de « NEET », je m'emploie dans les lignes à venir à raconter le « vide bien rempli » qui fut alors le mien. L'idée reçue d'une sorte de « vide », de « no man's land » qui caractériserait la situation des « NEETs » est bien installée, c'est pourquoi, pour la déloger, je crois qu'il n'est pas inutile de faire ample moisson de témoignages variés sur la question.

J'avais hérité de valeurs d'un niveau exigeant en matière d'alimentation, d'habitat, de soins de toute nature, d'accès à la connaissance, à la culture et à la mobilité. Mais l'environnement « NEET » est un environnement « petit budget » qui réclame de ne garder que la moitié de l'essentiel, ce qui donne lieu à des dilemmes cornéliens qui obligent à choisir entre une urgence de soins dentaires ou le paiement d'une facture mensuelle d'électricité. Le dénuement matériel qui s'annonçait, je le savais pour l'avoir vécu dans mon adolescence, allait être propice aux questions existentielles, j'allais donc pouvoir mesurer l'importance de chacune de ces valeurs héritées afin d'y opérer la restriction nécessaire.

En réalité, je ne parvins pas tout à fait à faire un choix, je conservai chacune des valeurs héritées avec leur niveau d'exigence. J'ai donc dû consacrer beaucoup de temps et d'énergie pour trouver le moyen de combiner ces valeurs avec la réduction considérable de mon pouvoir d'achat. C'est ainsi que les vides progressivement se remplirent.

Je ne voulais pas toucher aux valeurs, je ne pouvais pas toucher au budget, en revanche, je jouissais d'une certaine liberté de mon temps et de mon énergie. Ainsi, pour maintenir la qualité de mon alimentation, au lieu de tendre le bras vers une étiquette bio dans un supermarché, j'ai pris mon vélo, supprimé les intermédiaires en rencontrant les producteurs, retroussé mes manches pour participer à des potagers collectifs et mis à contribution toute mon imagination et mes médiocres connaissances en chimie pour la préparation de légumes ordinaires, parfois peu tendres et peu savoureux tels que les choux, les navets, ou encore diverses racines qu'offre péniblement notre terre à l'approche de l'hiver.

Dès lors, malgré des journées bien remplies, les seules tâches accomplies, pendant un moment, tenaient presque uniquement de la survie (se nourrir, se chauffer, se laver,..). Au fil des entretiens de contrôle-accompagnement du FOREM, mon assurance et bientôt mes espoirs s'étiolèrent progressivement, comprenant vite que ma conseillère n'avait que faire d'apprendre que depuis le matin, j'avais pétri la pâte de mon pain, lessivé mon linge de corps à la main, transformé une longue robe en petite jupe et soustrait quelques nouvelles boutures d'une plante glanée lors d'une ballade.

Bien sûr, une fois éprouvée, cette nouvelle mécanique de vie ne me prit plus tout mon temps et toute mon énergie. Je consacrai progressivement ces derniers à l'élaboration d'un projet professionnel dont je me gardai bien de communiquer la plus petite miette aux instances concernées. Je n'en étais qu'à la phase onirique et je craignais d'être brisée dans mon élan.

A n'en pas douter, cette période au sein de la catégorie des « NEETs » m'a fourni tout ce qui me manquait de fondations pour construire un solide avenir. Après avoir essayé les études, les formations, le travail, j'étais pleine de colère à l'égard de notre système dont j'avais l'impression de n'avoir rien choisi. Nous vivons dans un monde composé d'objets dont la fabrication nous échappe totalement,

nous sommes sans répit sollicités par des achats plus insignifiants les uns que les autres et des tas de propositions malhonnêtes fusent des banques et magasins pour nous permettre de creuser toujours plus profond notre tombeau de la consommation obsessionnelle à crédit. Les années passées dans la catégorie des « NEETs » ont été une réponse salvatrice au défi que représentent toutes ces mutations anthropologiques tendant à transformer les masses populaires en masses consuméristes, désagrégées, en proie à toutes les dérives possibles.

A ne pas s'y méprendre pour autant : jamais cette dangereuse traversée n'eût été conclue par un « happy end » si j'avais suivi le programme-type de recherche d'emploi et ses contraintes administratives, temporelles, énergétiques et morales. En outre, ce que le système prévoyait pour moi était peu enclin à m'inspirer des actions de grâces à son égard : à toute initiative personnelle autre que le suivi du programme prévu par l'ONEM en matière de recherche d'emploi, la réponse est la sanction, à savoir, la suppression des allocations de chômage. Je me suis donc retirée in extrémis des listes du chômage !

Je n'avais pas eu le choix de ma condition de « NEET », je désirais à plus forte raison en transcender la souffrance et en donner moi-même le sens. Non sans peine, j'avais récolté de cette période en situation de « NEET » plus que ce que j'en espérais : une formule inédite d'hygiène de vie à moindre coût, un projet professionnel taillé sur les mesures révélées de mes aspirations profondes et l'assurance de pouvoir faire face, dans une société en crise économique, à l'adversité, aux tribulations de mon statut et de ses conséquences matérielles et morales. Galvanisée par ces nouveaux acquis, je pu reprendre le travail, ma crainte des détours professionnels s'était estompée, je savais où je désirais aller, qu'importe le chemin emprunté, je demandais juste à en rester maître autant que cela soit possible.

Cette étude met l'accent sur la relation de co-production dynamique entre les axes de l'insertion et de l'intégration et me rend par là même l'assurance d'avoir développé des compétences relationnelles que le « tout à l'intégration » avait balayé d'un condescendant revers de main. Et c'est toute une part de mon énergie et de mon temps qui se trouve ainsi légitimée par la faculté d'analyse des prosateurs de cette étude. La faculté que j'ai développée d'entrer en relation avec tout type d'interlocuteur a été extrêmement déterminante dans mon parcours professionnel et sur le plan privé. J'aurais certainement cédé à la logique de productivité qui régit les politiques d'activation en abandonnant mon idéal professionnel et mon besoin d'y consacrer un temps de réflexion si je n'avais pu m'appuyer sur un entourage familial et un substantiel réseau d'amis et de connaissances.

*Par l'application même des principes de travail inspirés de l'approche de Pierre Bourdieu dans *La misère de monde*, les chercheurs démontrent l'efficacité d'un outil évident, à savoir, l'écoute. Une écoute à bonne distance entre l'interrogateur et l'interrogé, une écoute qui « évite l'intrusion », « réduit au maximum la violence symbolique ». Mais encore, une écoute qui garde à l'esprit un constant souci de descendre au niveau des individus eux-mêmes en vue d'adapter une solution à un individu plus que d'adapter toute une catégorie d'individus à une solution. Ce type d'écoute aurait allégé le lourd poids de ma culpabilité d'être un « NEET » lors de mes entretiens au FOREM et à l'ONEM. Et enfin, dans le même ordre d'idée, est-ce utopique d'imaginer nos services d'aide à l'emploi, nos ministres, nos grands patrons battre publiquement leur part de culpabilité afin de soulager les épaules fatiguées des personnes de la catégorie des « NEETs » ? Se répartir le poids de la responsabilité de l'existence d'une telle catégorie, serait, il me semble, le moindre des aveux. J'espère ardemment que nos politiques sociales sauront s'inspirer du *modus operandi* de cette étude et faire leurs, puisque cette étude en suggère, les nombreux outils recommandés.*

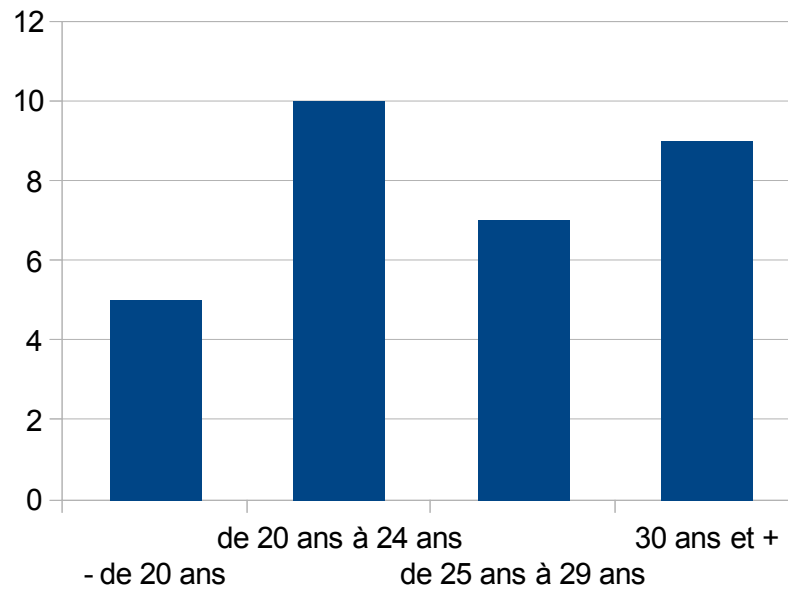
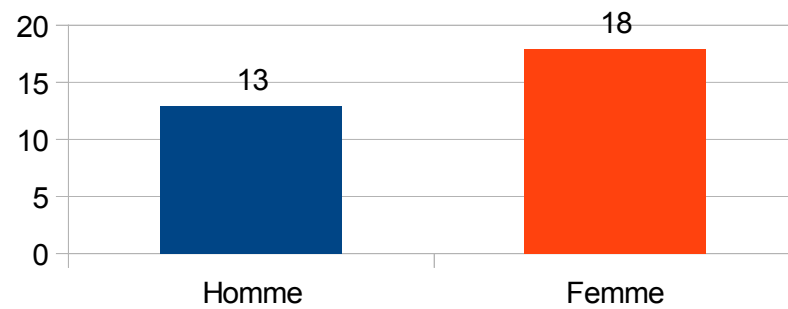
Annexes

Annexes 1 Cartographie des jeunes rencontrés

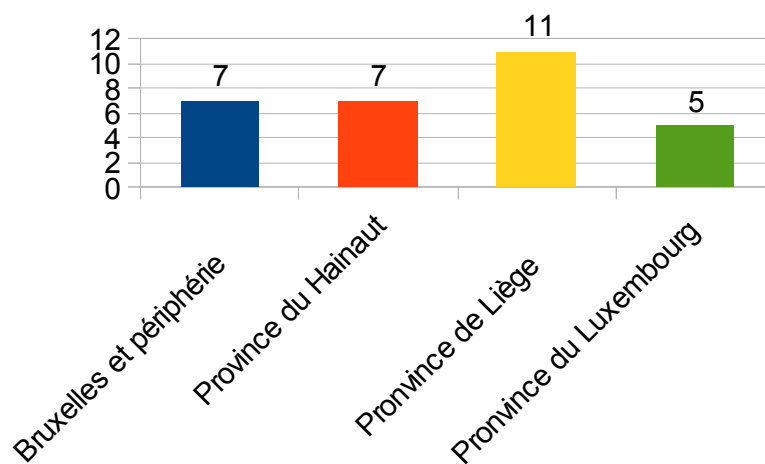
Annexes 2 Ouvrages cités

Relevé par ordre alphabétique des noms d'emprunt avec leur âge

1. **Alain** : jeune homme âgé de 25 ans
2. **Alice** : jeune fille âgée de 23 ans
3. **Aliénor** : jeune fille âgée de 24 ans
4. **Antoni** : jeune homme âgé de 21 ans
5. **Boudhaw** : jeune fille âgée de 31 ans
6. **Christian** : jeune homme âgé de 34 ans
7. **David** : jeune homme âgé de 25 ans
8. **Donovan** : jeune homme âgé de 21 ans
9. **Élodie** : jeune fille âgée de 20 ans
10. **Elsa** : jeune fille âgée de 19 ans
11. **Fatima** : jeune fille âgée de 31 ans
12. **Jean** : jeune homme âgé de 25 ans
13. **Julie** : jeune fille âgée de 31 ans
14. **Léa** : jeune fille âgée de 18 ans
15. **Lucas** : jeune homme âgé de 33 ans
16. **Magda** : jeune fille âgée de 20 ans
17. **Manu** : jeune homme âgé de 18 ans
18. **Marvin** : jeune homme âgé de 23 ans
19. **Mike** : jeune homme âgé de 24 ans
20. **Nelis** : jeune homme âgé de 31 ans
21. **Nicolas** : jeune homme âgé de 17 ans
22. **Océane** : jeune fille âgée de 20 ans
23. **Pedro** : jeune homme âgé de 18 ans
24. **Philippe** : jeune homme âgé de 32 ans
25. **Renaud** : jeune homme âgé de 26 ans
26. **Sam** : jeune homme âgé de 30ans
27. **Sarah** : jeune fille âgée de 30 ans
28. **Sébastien** : jeune homme âgé de 24 ans
29. **Théodore** : jeune homme âgé de 28 ans
30. **Valérie** : jeune fille âgée de 26 ans
31. **Zia** : jeune fille âgée de 28 ans

Répartition par âges*Répartition par genres*

Répartition par province des domiciles actuels



Remarque : Le critère « domicile actuel » des jeunes rencontrés est un élément factuel important mais ne reflète pas nécessairement les éventuels changements de domicile liés au parcours de vie ou d’insertion des jeunes rencontrés. A ce sujet, il convient par exemple de signaler que plusieurs jeunes ont été amenés à vivre plus ou moins longtemps en province de Namur mais qu’aucun n’y était domicilié lors des différentes rencontres.

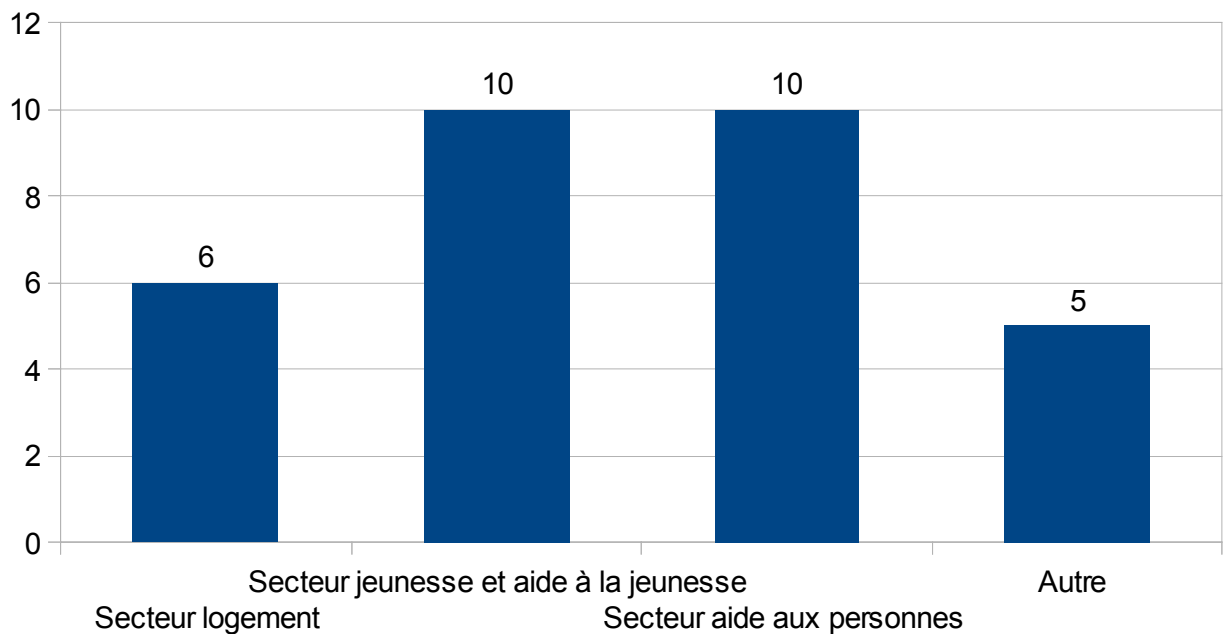
Cartographie des intermédiaires

Secteur jeunesse et de l'aide à la jeunesse (soit des maisons de jeunes, des services privées de l'aide à la jeunesse, etc.)

Secteur aide aux personnes (soit des services d'intégrations sociale, des asbl agréés en éducation permanente, des restaurant sociaux, etc.)

Secteur logement (soit des agences de promotion du logement, des structures pour personnes sans abri, des maisons d'accueil, etc.)

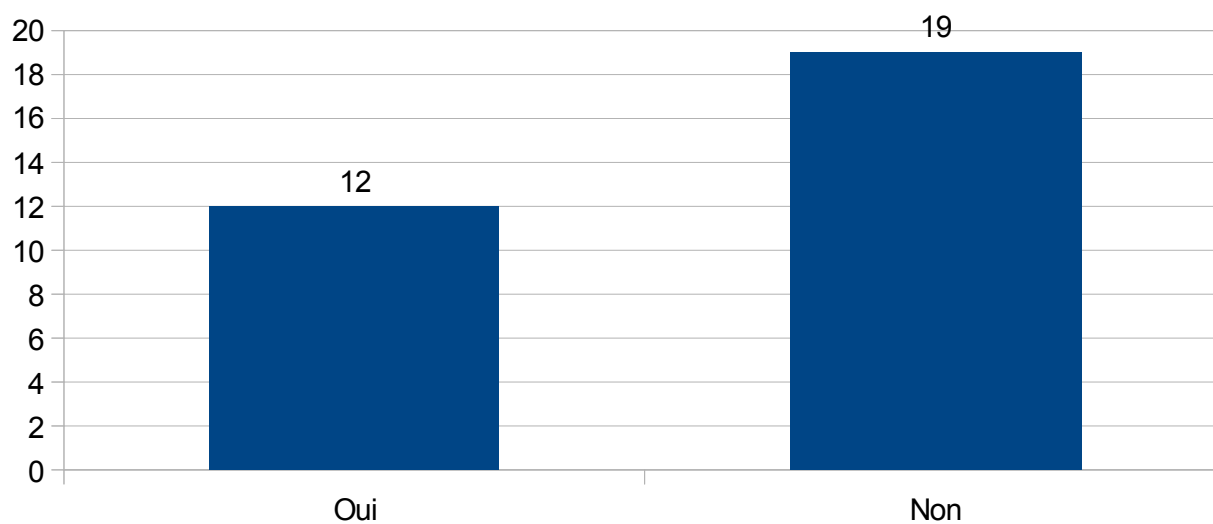
Autres



Lien avec des expériences de travail sous contrat

Il s'agit de faire un relevé des jeunes qui ont eu l'opportunité de travailler au moins une fois avec un contrat de travail officiel dans le cadre de leur parcours professionnel (CDI, CDD, Article 60, etc.).

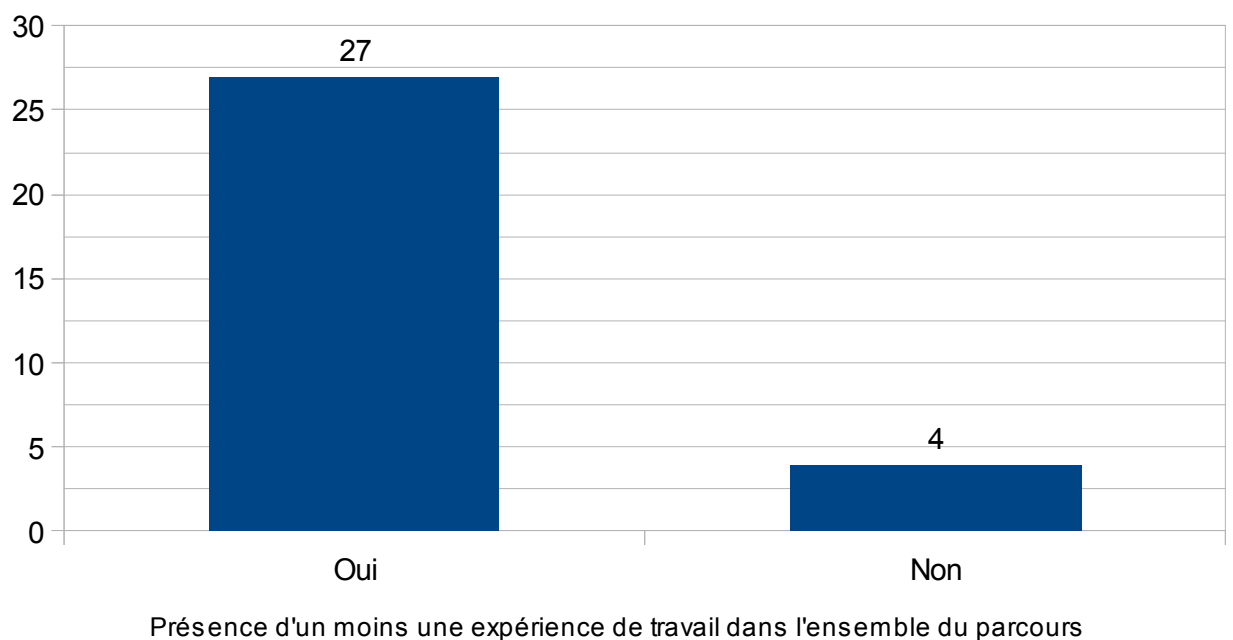
Expérience de travail avec un contrat officiel



Présence d'au moins une expérience de travail avec un contrat officiel dans le parcours

Lien avec des expériences de travail

Il s'agit de faire un relevé des jeunes qui ont eu l'opportunité de travailler dans le cadre de leur parcours (expérience de travail avec un contrat, expérience de travail dans le cadre d'une formation qualifiante, etc).

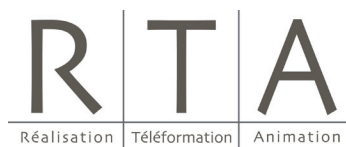


Ouvrages et articles cités dans la recherche

- M. Akrich, M. Callon, B. Latour, *Sociologie de la traduction, textes fondateurs*, Paris, éd. Presse de l'École des Mines, 2006.
- A. Banerjee et E. Duflo, *Repenser la pauvreté*, Paris, éd. Seuil, 2011.
- G. Bataille, « La structure psychologique du fascisme », in *La critique sociale*, n°10, Paris, 1933, rééd. *La Critique sociale*, éd. de la Différence, Paris, 1983 (publié sur Internet par *Hermès*, 5-6, 1989, pp. 137-138).
- J. Baudrillard, *Pour une critique de l'économie politique du signe*, Paris, éd. Gallimard, 1972.
- J. Blairon, « Actes du deuxième chantier namurois des Assises de l'égalité », texte de synthèse (www.intermag.be/lien-champ-socio-economique/135-deuxieme-chantier-des-assises-de-legalite-a-namur-).
- J. Blairon, « Black Muslims, Malcolm X », in *Intermag*, (www.intermag.be/lien-champ-politique/161-naissance-dune-institution).
- J. Blairon, « Capital culturel et travail social », in *Intermag*, (www.intermag.be/lien-champ-culturel/342-capital-culturel-et-travail-social).
- J. Blairon, « Education populaire et résistance » 5/08/2008 au CEPAG, in *Intermag*, (www.intermag.be/lien-champ-socio-economique/127-education-populaire-et-resistance).
- J. Blairon, « La polémique autour de la Fondation de la Reine Fabiola, Une perspective trop étroite ? » in *Intermag* section Analyse et études, champ Socio-économique (www.intermag.be/lien-champ-socio-economique/392-la-polemique-autour-de-la-fondation-de-la-reine-fabiola-une-perspective-trop-etroite).
- J. Blairon, « L'enjeu, après la crise ? », in *Intermag*, (www.intermag.be/lien-champ-socio-economique/299-lenjeu-apres-la-crise).
- J. Blairon « Pénurie de main d'œuvre dans la construction et abandon en cours de formation : Un lien pertinent ? », in *Intermag*, (www.intermag.be/lien-champ-socio-economique/133-penurie-de-main-doeuvre-dans-la-construction).
- J. Blairon, « Souffrance au travail dans la fonction publique ? », in *Crise du travail, crise dans le travail, Chômeurs et travailleurs dans la même galère !*, n°42 des cahiers de l'éducation permanente, Bruxelles, Pac-éditions, juin 2013.
- J. Blairon, J. Fastrès, E. Servais, *Petites luttes entre amis, L'institution recomposée*, tome 1, Bruxelles, éd. Luc Pire, 2000.
- J. Blairon, J. Fastrès, E. Servais et E. Vanhée, *L'institution totale virtuelle, L'institution recomposée*, tome 2, Bruxelles, éd. Luc Pire, 2001.
- J. Blairon, J. Fastrès, E. Servais, « *Racaille* » et *banlieues virtuelles, L'institution recomposée*, tome 3, Charleroi, éd. Couleur livres, 2006.
- J. Blairon (texte), O. Gobert (photo et réalisation), D. Stellas (musique), A. Touraine (voix), « L'ennemi », POM (petite œuvre multimédia) in *enlignedirecte* (enlignedirecte.be/p-o-m/p-o-m-2/).
- J. Blairon, J. Petit, E. Servais, J. Fastrès, S. Ceusters, I. Dubois et C. Garzón, « Lutte contre la pauvreté et figures de la participation », étude, in *Intermag* (www.intermag.be/lien-champ-associatif-institutions/375-etude-lutte-contre-la-pauvrete-et-figures-de-la-participation).
- J. Blairon et E. Servais « Les dangers de l'évaluation des situations de danger » in *Intermag*, section Analyses et études, champ Educatif (www.intermag.be/lien-aide-a-la-jeunesse/38-les-dangers-dune-evaluation-de-letat-de-danger-).
- J. Blairon (Dir.), « L'évaluation des situations de danger dans les services publics de l'Aide à la Jeunesse – Quelles balises ? », Recherche-action, Rapport final, asbl RTA, novembre 2011, accessible sur le site de la DGAJ (www.aidealajeunesse.cfwb.be/fileadmin/sites/ajss/upload/ajss_super_editor/DGAJ/Documents/Recherches/Presentation_balises_danger_Juin_2012.pdf).
- L. Boltanski, *Rendre la réalité inacceptable, A propos de « La production de l'idéologie dominante »*, Paris, éd. Démopolis, 2008.
- L. Boltanski et E. Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, éd. Gallimard, 1999.
- T. Bonnici, « 'Character flaws, no self-control': why school-leavers cannot get jobs », *Times de Londres*, 08/2013.
- P. Bourdieu, *Contre-feux. Propos pour servir à la résistance contre l'invasion néo-libérale*, Paris, Liber-Raisons d'agir, 1998.
- P. Bourdieu, *Contre-feux 2*, Paris, éd. Raisons d'agir, 2001.
- P. Bourdieu, *Interventions*, Marseille, éd. Agone, 2002.
- P. Bourdieu (dir.), *La misère du monde*, Paris, éd. du Seuil, coll. Libre examen, 1993.
- J. Bynner, S. Parsons, *Social Exclusion and the Transition from School to Work: The Case of Young People Not in Education, Employment, or Training (NEET)*, Journal of Vocational Behavior n°60, London.

- R. Castel, « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle », in Jacques Donzelot (dir.), *Face à l'exclusion. Le modèle français*, Paris, éd. Esprit, 1991.
- R. Castel, *La montée des incertitudes*, éd. Seuil, 2009.
- R. Castel, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, éd. Fayard, 1995.
- M. de Certeau, « Qu'est-ce qu'un séminaire ? », in *Esprit*, nov.-déc. 1978, p. 177.
- G. Deleuze et F. Guattari, *Capitalisme et schizophrénie, Mille plateaux*, Paris, éd. Minuit, 1980.
- F. Deligny, *Graine de crapule* suivi de *Les vagabonds efficaces*, Paris, éd. Dunod, 1998.
- J. Delors, *Pour entrer dans le XXIème siècle, Emploi. Croissance. Compétitivité*, Bruxelles, Luxembourg, 1993, Paris, éd. Michel Lafon/Ramsay, 1994.
- J. Fastrès, « Un espace de transversalité – la maison ouverte à Marchienne Docherie », étude, in *Intermag*, (www.intermag.be/lien-aide-a-la-jeunesse/386-un-espace-de-transversalite-la-maison-ouverte-a-marchienne-docherie).
- J. Fastrès, « Typologie du travail en réseau » in *Intermag*, (www.intermag.be/lien-champ-associatif-institutions/91-typologie-du-travail-en-reseau).
- J. Fastrès et A. Ahkim (dir.), *Les Roms. Chroniques d'une intégration impensée*, Charleroi, éd. Couleur livres, 2012.
- J. Fastrès et E. Servais, « Des jeunes désaffiliés ? », in *Intermag*, Carnet « Robert Castel - La désaffiliation, un concept pertinent pour les politiques jeunesse ? » (www.intermag.be/images/stories/pdf_carnets/carnet_Castel.pdf).
- P. Georis, « Le secteur Isp face au monde économique », n°2 – avril 2006 (voir le lien suivant : www.ftu.be/documents/ep/EP-ISPmondeconomique.pdf).
- E. Goffman, *Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, éd. Minuit, 1968, (Trad. L. Lainé, avec la collaboration de R. Castel et de C. Lainé).
- E. Goffman, *Les rites d'interaction*, Paris, éd. Minuit, 1974.
- E. Goffman, *Stigmate*, Paris, éd. Minuit, 1975 (Trad.).
- F. Guattari, *Les années d'hiver - 1980-1985*, Paris, éd. Bernard Barrault, 1986.
- R. Hesse, « Demande et commande », in *La socioanalyse*, Paris, éd. Universitaires, 1975.
- A. Honneth, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, éd. Cerf, 1992, 2000 (Trad.).
- E. Huytebroeck, communiqué de presse du 27 juin 2013 (www.evelyne.huytebroeck.be/spip.php?page=article&id_article=1330&lang=fr).
- ILO, « GLOBAL EMPLOYMENT TRENDS FOR YOUTH 2013 – A generation at risk », rapport 2013 (http://www.ilo.org/global/research/global-reports/global-employment-trends/youth/2013/WCMS_212423/lang--en/index.htm).
- M. Lallement, *Le travail, une sociologie contemporaine*, Paris, éd. Gallimard, 2007.
- D. Lapeuronné, « La gauche face aux exclus », in F. Dubet et M. Wieviorka (dir.), *Penser le Sujet*, Paris, éd. Fayard, 1995, pp. 571-572.
- D. Linhart, *Travailler sans les autres ?* Paris, éd. du Seuil, 2009.
- R. Lourau, *L'analyse institutionnelle*, Paris, éd. de Minuit, 1970.
- M. Mascherini (Dir.) Eurofound 2012, « NEETs - Young people Not in Employment, Education or Training : Characteristics, costs and policy responses in Europe », publications office of the European Union, Luxembourg.
- B. Noël, *Les peintres du désir*, Paris, éd. Belfond, 1992.
- J.F. Oriane et al., *Mises en œuvre locales des formules d'activation des politiques d'emploi*, Gent, Académia Press, 2004.
- F. Oury, *Chronique de l'école-caserne*, Paris, éd. Matrice, 1998.
- K. Popper, *La connaissance objective*, éd. Aubier, 1991 (Trad.); 1972 (Original).
- M. Proust, *Le côté de Guermantes, A la recherche du temps perdu, VII*, Paris, éd. Gallimard, 1920-1921.
- A. Touraine, *Qu'est-ce que la démocratie ?*, Paris, éd. Fayard, 1994.
- A. Touraine, *Un nouveau paradigme pour comprendre le monde d'aujourd'hui*, Paris, éd. Fayard, 2005.
- A. Touraine, actes de conférence, « Comprendre le monde d'aujourd'hui. Conférence d'Alain Touraine », Bruxelles, 16 janvier 2006, in *Intermag* (www.intermag.be/alain-touraine-rencontre-les-acteurs-du-champ-culturel-en-communautaire-francaise/171-comprendre-le-monde-daujourd'hui).
- F. Vandenbroucke, discours dit de « Den Uyl », prononcé par le Ministre le 13 décembre 1999.
- M. Wieviorka, *La violence*, Paris, éd. Hachette littératures, 2005.
- M. Wieviorka, *Neuf leçons de sociologie*, Paris, éd. Robert Laffont, coll. « Le monde comme il va », 2008.
- M. Wieviorka, interview réalisée par l'asbl RTA le 14 juin 2013, à Paris. À paraître prochainement dans *Intermag*, dans la section Carnets de l'aide à la jeunesse.

Une réalisation



Avec le soutien de



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES